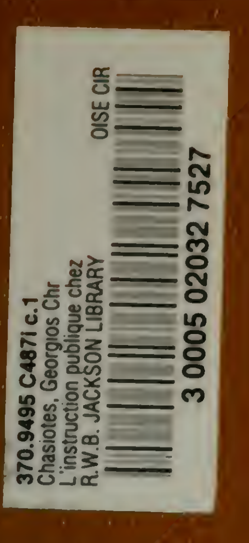

370.9495 C487i c.1
Chasiotes, Georgios Chr
L'instruction publique chez
R.W.B. JACKSON LIBRARY
3 0005 02032 7527
OISE CIR



# L'INSTRUCTION PUBLIQUE

## CHEZ LES GRECS

DEPUIS LA PRISE DE CONSTANTINOPLE PAR LES TURCS

JUSQU'A NOS JOURS

AVEC STATISTIQUE ET QUATRE CARTES FIGURATIVES

POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 1878-1879

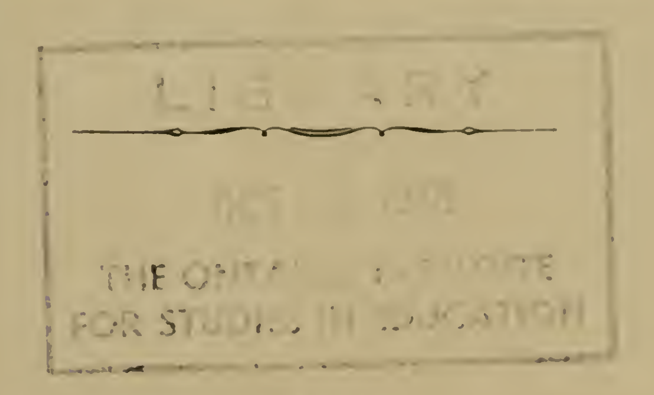
PAR

G. CHASSIOTIS

OFFICIER D'ACADÉMIE

ANCIEN DIRECTEUR DU LYCÉE GREC DE PERA

COMMISSAIRE DE LA GRÈCE A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS EN 1878



PARIS

ERNEST LEROUX, LIBRAIRE-EDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

1881

Charmes, Gonzag

À

SON EXCELLENCE

CHRISTAKI ZOGRAPHOS

GRAND BIENFAITEUR DE L'ÉGLISE

ET DE LA NATION GRECQUE

HOMMAGE

D'AFFECTUEUX DÉVOUEMENT

L'AUTEUR.

# PRÉFACE

« Chez nous, disait Périclès aux Athéniens, il y a plus de deux mille trois cents ans, on voit les mêmes hommes capables de diriger à la fois leurs propres intérêts et ceux de l'État, de simples artisans entendre suffisamment les questions politiques[1]. » Quatre siècles plus tard, lorsque la Grèce avait perdu son indépendance, un écrivain de la race conquérante, Horace, s'écriait : « Aux Grecs la Muse a donné l'intelligence et l'éloquence ; la gloire, voilà le seul objet de leur émulation[2]. »

Et comme pour justifier le solennel éloge du grand poète latin, la Grèce, à l'âge suivant, produisait une nouvelle pléiade d'hommes célèbres : Plutarque, Lucien, Dion Chrysostome, Arrien, Appien, Épictète, en attendant que, devenue chrétienne, elle enfantât saint Basile, saint Grégoire de Nazianze et saint Jean Chrysostome. Pendant toute la durée du moyen âge, tandis que l'Occident était plongé dans les ténèbres, Constantinople conservait intact pour l'avenir le dépôt de la science antique et de la civilisation. Les princes et les peuples du xv^e siècle, se contentant de stériles regrets, la laissèrent tomber à peu près sans dé-

1. Thucydide, Ἱστορία τοῦ πελοποννησιακοῦ πολέμου, livre II, § 40, p. 2.

2. Graiis ingenium, Graiis dedit ore rotundo
Musa loqui, præter laudem nullius avaris.
(*Art Poétique*, vers 323-324.)

fense sous le joug des Turcs contre lesquels elle leur avait si longtemps servi de rempart. Et pourtant, les vaincus échappés de ses murs apportèrent à l'Italie, à la France, à tout l'Occident, leurs arts, leur érudition, leurs précieux manuscrits, en sorte que le même événement fut à la fois pour les Hellènes le début du plus douloureux esclavage, et pour les Occidentaux le signal de la Renaissance.

Quel a été depuis cette époque l'état intellectuel, quels ont été, pour ce qui concerne l'instruction publique, les travaux des Grecs, soit dans les États chrétiens où ils ont formé des colonies, soit dans l'Orient asservi où ils subissaient la domination musulmane? Dans deux ouvrages remarquables, M. É. Egger[1] et Ambroise Firmin-Didot[2], philhellènes distingués, ont montré la marche constamment progressive des études grecques en France et à Venise. L'Académie de Turin a mis au concours l'histoire du développement de l'Hellénisme en Italie. D'autres ouvrages consciencieux et érudits ont été consacrés à l'étude des travaux opérés et des services rendus par les Grecs dans les différents États de l'Europe occidentale.

Mais en a-t-il été de même en Orient? Est-il vrai, comme on l'a dit quelquefois, que toute vie intellectuelle, tout effort littéraire, toute trace de civilisation ait disparu sous la domination ignorante et cruelle des pachas? Que réduits à l'état d'hilotes, les malheureux habitants des régions situées entre le Danube et le Bosphore, la mer Adriatique et l'Archipel, les Dardanelles et le Taurus, aient perdu avec leur

1. *L'Hellénisme en France*, Paris, 1869. 2 vol. in-8°.
2. *Alde Manuce et l'Hellénisme à Venise*, Paris, 1875. 1 vol. in-8°.

indépendance nationale le goût des choses de l'esprit et le désir même de préparer à leurs descendants, avec une instruction plus développée, les moyens de s'affranchir un jour? L'auteur de ce livre ne le pense pas, et c'est surtout pour démontrer que ses compatriotes n'ont jamais cessé de travailler à s'instruire et d'être dignes des sympathies de la grande république chrétienne par leur amour de la science et de la vérité, qu'ils a entrepris son travail. Oui, pendant les quatre siècles écoulés depuis le jour où Mahomet II pénétra par la brèche dans Constantinople vaincue jusqu'à celui où Germanos planta sur les murs de Calavrita l'étendard libérateur, les Hellènes opprimés, persécutés, soumis au plus brutal et au plus grossier des despotismes, n'ont pas cessé un seul jour d'aimer, et de prononcer, quelquefois tout haut, quelquefois à voix basse, la belle langue d'Homère et de Platon. C'est à l'étude de cette langue immortelle et toujours jeune qu'il ont dû de rester un peuple, d'exciter enfin les sympathies de l'Europe, longtemps oublieuse, d'obtenir un commencement d'indépendance, en attendant le jour de la justice définitive, le jour de leur affranchissement complet, si bien mérité et si patiemment attendu !

Dans le volume qu'il soumet aujourd'hui au jugement du public, l'auteur s'est proposé un double but : d'abord retracer l'histoire de l'instruction publique chez les Grecs, depuis la fatale année 1453 jusqu'à la fondation du royaume hellénique actuel ; ensuite en étudier le développement et les progrès, soit dans la Grèce affranchie, soit dans les provinces encore au pouvoir des Turcs. Il a voulu accomplir pour la Grèce un travail analogue à celui que

le savant français M. C. Hippeau[1] a exécuté en exposant le système général qui préside à l'instruction publique chez les diverses nations d'Europe et d'Amérique, et en indiquant le développement des méthodes et les progrès accomplis. C'est peut-être une grande ambition que de rivaliser ainsi avec les maîtres de la science : si l'auteur n'atteint pas convenablement son but, du moins il lui sera sans doute donné d'être utile à son pays en le faisant mieux connaître : ce sera sa justification et son excuse.

Commissaire du gouvernement grec et délégué spécial pour l'instruction publique à l'Exposition universelle de Paris en 1878, il a conçu à cette époque l'idée de réunir en un seul corps les notes qu'il avait recueillies dans le courant de ses chères études sur l'histoire de l'instruction publique chez les Hellènes. Des notes rédigées pour venir en aide aux personnes désireuses de faire l'étude comparative de l'enseignement chez les diverses nations modernes, tel a été le point de départ de ce volume. On verra dans l'Introduction les raisons qui en ont déterminé le plan.

La Grèce libre, a-t-on dit souvent, n'a pas répondu aux espérances que le monde civilisé avait conçues au moment de son affranchissement ; les Grecs encore soumis aux Turcs, ajoute-t-on, ne présentent pas les garanties suffisantes pour jouer un rôle sérieux, un rôle efficace, dans le règlement de cette irritante et incessante question d'Orient que l'Europe traîne derrière elle comme un boulet. Les

1. C. Hippeau, *l'Instruction publique aux États-Unis* (1870), *en Angleterre* (1872), *en Allemagne* (1873), *en Italie* (1875), *dans les États du Nord* (1876), *en Russie* (1878), *dans l'Amérique du Sud : République argentine* (1879). Paris, en tout 7 vol. in-12°.

appréciateurs qui répètent sans réflexion ce lieu commun, connaissent-ils bien la Grèce ? Savent-ils exactement ce qu'elle a fait depuis un demi-siècle ? Ont-ils étudié les difficultés contre lesquelles elle a dû, elle doit encore lutter ? Ont-ils présent à la mémoire l'état où elle se trouvait à l'époque du traité d'Andrinople, saccagée, ruinée, rasée jusqu'au sol, sans gouvernement, sans argent, sans crédit, avec une population insuffisante et que pourtant elle ne pouvait pas même nourrir ? Sa situation était si effrayante, qu'un prince dont toute l'Europe a longtemps admiré le tact et l'esprit politique, Léopold I[er], avant de devenir roi des Belges, ne voulut point régner sur le petit royaume hellénique, dont l'existence lui paraissait impossible si on ne lui accordait pas ces deux provinces d'Épire et de Thessalie qu'il ne possède pas même encore aujourd'hui. Et pourtant, si la Grèce n'a pu faire revivre les jours glorieux de Périclès, tout juge impartial reconnaîtra qu'elle n'a rien négligé pour instruire ses enfants, pour les rendre plus savants, plus intelligents, plus dignes de leurs ancêtres, qui avaient fait Athènes libre :

...ἐλευθέρους τ' Ἀθήνας ἐποιήσατον !

Bien des nations modernes, qui comptent non pas quelques lustres, comme nous, mais des siècles d'existence, sont, sous le rapport intellectuel, moins avancées.

En ce qui concerne les Grecs de la Turquie, y a-t-il parmi les autres peuples chrétiens soumis au Croissant un seul qui puisse être mis en parallèle avec eux pour le nombre des écoles, celui des élèves, pour l'instruction et le zèle des maîtres, enfin, pour les résultats obtenus ?

L'auteur croirait avoir obtenu la plus désirée et a meilleure des récompenses si ce livre pouvait donner à ses compatriotes quelques amis de plus et contribuer à leur faire rendre la justice qu'ils demandent.

Paris, avril 1881.

# TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . VII
INTRODUCTION. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 1

PREMIÈRE PARTIE

I

L'INSTRUCTION PUBLIQUE CHEZ LES GRECS DEPUIS 1453 JUSQU'EN 1821. 13
I. Écoles élémentaires. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 14
II. Collèges ou Gymnases. . . . . . . . . . . . . . . . . . . 24

*Notions historiques sur les Collèges grecs.*

A. *Les Collèges grecs en Turquie*. . . . . . . . . . . . . . . . 34
I. Le grand Collège national de Constantinople. . . . . . . 34
II. Le Collège du Mont-Athos. . . . . . . . . . . . . . . . . 42
III. Le Collège d'Ampélakia et de Miliaïs. . . . . . . . . . 44
IV. Les Collèges de Janina. . . . . . . . . . . . . . . . . . 46
V. Le Collège de Moschopolis. . . . . . . . . . . . . . . . 53
VI. Le Collège d'Agrapha. . . . . . . . . . . . . . . . . . . 54
VII. Le Collège de Missolonghi. . . . . . . . . . . . . . . . 56
VIII. Le Collège d'Athènes. . . . . . . . . . . . . . . . . . 56
IX. Le Collège de Dimitzana. . . . . . . . . . . . . . . . . 60
X. Le Collège de Chio. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 61
XI. Le Collège de Patmos. . . . . . . . . . . . . . . . . . . 65
XII. Le Collège de Smyrne. . . . . . . . . . . . . . . . . . 66
XIII. Le Collège de Cydonie. . . . . . . . . . . . . . . . . 69
XIV. Les autres Collèges. . . . . . . . . . . . . . . . . . . 73
B. *Les Collèges des îles Ioniennes*. . . . . . . . . . . . . . 75
C. *Les Collèges grecs des Principautés Danubiennes*. . . . . . . 78
D. *Les Collèges grecs en Occident*. . . . . . . . . . . . . . . 82
E. *Les Collèges grecs en Russie*. . . . . . . . . . . . . . . . 89

*L'Enseignement.*

A. Le programme et la méthode d'enseignement. . . . . . . . . 91
B. Les livres didactiques et leur langue. . . . . . . . . . . . 111

II

L'INSTRUCTION PUBLIQUE CHEZ LES GRECS, DEPUIS L'INSURRECTION DE 1821 JUSQU'A LA CONSTITUTION DU ROYAUME GREC EN 1831. . 128
I. L'instruction primaire et l'instruction secondaire. . . . . 129
II. L'instruction supérieure. — Académie ionienne. . . . . . . 155

## DEUXIÈME PARTIE

### I

L'instruction publique du royaume de Grèce. . . . . . . . . 165
A' Aperçu général. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 166
B' Administration universitaire. . . . . . . . . . . . . . . 170
L'instruction primaire. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 173
I. Écoles primaires. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 176
II. Écoles normales primaires. . . . . . . . . . . . . . . 185
A' École normale d'instituteurs. . . . . . . . . . . . 186
B' École normale d'institutrices. . . . . . . . . . . . 209
III. Associations pour l'instruction primaire. . . . . . . . . . 220
A' Syllogue pour la propagation des lettres grecques. . . 221
B' Syllogue des dames pour l'instruction des filles. . . . 224
C' Syllogue d'instituteurs. . . . . . . . . . . . . . . . 227
IV. Écoles professionnelles. . . . . . . . . . . . . . . . . . 229
A' L'orphelinat Hadji-Costa, pour les garçons. . . . . . 229
B' L'orphelinat national des jeunes filles. . . . . . . . 231
C' L'orphelinat Hélène Zani, au Pirée. . . . . . . . . 233
D' Le Parthénon de Zante. . . . . . . . . . . . . . . 234
V. Cours d'adultes. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 235
A' Cours du soir et du dimanche à Athènes. . . . . . . 235
B' Cours d'ouvriers au Pirée. . . . . . . . . . . . . . 237
C' Cours d'enfants indigents. . . . . . . . . . . . . . 237
L'instruction secondaire. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 243
I. Enseignement classique. . . . . . . . . . . . . . . . . . 244
A. Les écoles helléniques. . . . . . . . . . . . . . . . 249
B. Les gymnases. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 251
II. Enseignement spécial. . . . . . . . . . . . . . . . . . . 277
A. Écoles ecclésiastiques. . . . . . . . . . . . . . . . 277
1o L'école ecclésiastique supérieure de Rizari. . . . . 277
2o Les quatre séminaires ecclésiastiques . . . . . . . 283
A. Séminaire de Chalcis . . . . . . . . . . . . . . 286
B. Séminaire de Tripolitza. . . . . . . . . . . . . 287
C. Séminaire de Syra. . . . . . . . . . . . . . . . 288
D. Séminaire de Corfou. . . . . . . . . . . . . . . 289
B. Cours commerciaux. . . . . . . . . . . . . . . . . 291
C. École d'agriculture . . . . . . . . . . . . . . . . 294
D. Écoles navales . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 297
L'instruction supérieure. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 301
I. L'Université nationale d'Athènes. . . . . . . . . . . . . 302
II. L'Académie. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 324
III. L'École polytechnique. . . . . . . . . . . . . . . . . . . 325
IV. L'École militaire. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 332
V. Section d'archéologie et Sociétés savantes. . . . . . . . . 335
I. Section d'archéologie . . . . . . . . . . . . . . . . . 336
A. Musée archéologique d'Athènes. . . . . . . . . . . 337
B. Musée numismatique . . . . . . . . . . . . . . . . 338

C. Association archéologique. . . . . . . . . . . . . . 339
D. Instituts archéologiques étrangers. . . . . . . . . . 342
II. Sociétés savantes. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 344
A. Sociétés scientifiques. . . . . . . . . . . . . . . . 344
B. Syllogue littéraire « le Parnasse ». . . . . . . . . 345
C. Syllogue philologique « le Byron». . . . . . . . . . 345
D. Syllogue musical dramatique. . . . . . . . . . . . 346
E. Association médicale . . . . . . . . . . . . . . . . 347
F. Syllogue médical « Asclépiade ». . . . . . . . . . . 347
G. Syllogue « le Foyer ». . . . . . . . . . . . . . . . 348
III. Les Bibliothèques. . . . . . . . . . . . . . . . . . . 348
A. Bibliothèque nationale. . . . . . . . . . . . . . . 348
B. Bibliothèque de la Chambre. . . . . . . . . . . . . 351

II

L'INSTRUCTION PUBLIQUE CHEZ LES GRECS DE LA TURQUIE. . . . . . 355
L'INSTRUCTION PRIMAIRE. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 362
I. Salles d'asile. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 363
II. Écoles élémentaires. . . . . . . . . . . . . . . . . . . 369
III. Écoles primaires . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 371
IV. Écoles normales. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 374
A. Écoles normales en Épire . . . . . . . . . . . . . 377
Écoles normales Zographia à Kestorati. . . . . . . . 377
B. Écoles normales en Macédoine. . . . . . . . . . . 386
I. École normale de Salonique . . . . . . . . . . . . . . 386
II. Écoles normales de Serrès. . . . . . . . . . . . . . . 390
C. Écoles normales de la Thrace. . . . . . . . . . . . 397
I. Zariphia de Philippopolis. . . . . . . . . . . . . . . 398
II. Archigenia d'Epivatès . . . . . . . . . . . . . . . . . 399
III. Pallas à Constantinople. . . . . . . . . . . . . . . . 401
IV. Zappion à Constantinople. . . . . . . . . . . . . . . 402
V. Ecole normale du dimanche à Constantinople. . . . . . . 411
V. Cours d'adultes.. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 413
L'INSTRUCTION SECONDAIRE. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 415
I. Écoles helléniques élémentaires . . . . . . . . . . . . 416
II. Écoles helléniques supérieures. . . . . . . . . . . . . 417
III. Gymnases et Lycées. . . . . . . . . . . . . . . . . . . 418
A. Gymnases. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 418
I. La grande école nationale de Constantinople. . . . . . 418
II. L'école Zossimée de Janina. . . . . . . . . . . . . . . 425
III. Gymnase de Smyrne. . . . . . . . . . . . . . . . . . . 427
IV. Gymnase de Chio. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 429
V. Gymnase de Samos . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 431
VI. Gymnase de Mitylène. . . . . . . . . . . . . . . . . . 432
VII. Gymnase de Salonique. . . . . . . . . . . . . . . . . . 432
B. Lycées . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 433
I. École commerciale de Chalki. . . . . . . . . . . . . . 433
II. Lycée grec à Péra. . . . . . . . . . . . . . . . . . . 435

Enseignement spécial; instruction religieuse supérieure. . . 437
I. École théologique de Chalki . . . . . . . . . . . . . . . 437
II. École théologique de Jérusalem. . . . . . . . . . . . . 439
Instruction religieuse élémentaire. . . . . . . . . . . . . . 439
I. Séminaire de Janina. . . . . . . . . . . . . . . . . . . 440
II. Séminaire de Samos . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 441
Les syllogues pour l'encouragement des études grecques en Orient . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 443
A. Les Syllogues grecs de Constantinople. . . . . . . 447
I. Le Syllogue littéraire grec de Constantinople . . . . . . 448
II. Le Syllogue de l'Épire . . . . . . . . . . . . . . . . . 463
III. Le Syllogue de Thessalie. . . . . . . . . . . . . . . . . 464
IV. La Société philecpédeutique de Macédoine. . . . . . . . . 465
V. Le Syllogue de la Thrace. . . . . . . . . . . . . . . . . 465
VI. Le Syllogue de l'Asie Mineure. . . . . . . . . . . . . . 466
VII. La Société fraternelle de Xirocrini. . . . . . . . . . . 466
VIII. Le Syllogue ecclésiastique. . . . . . . . . . . . . . . 466
IX. La Société « Pallas ». . . . . . . . . . . . . . . . . . 467
X. Le Syllogue de femmes. . . . . . . . . . . . . . . . . . 467
B. Les Syllogues grecs des provinces turques. . . . . . 468
I. Le Syllogue de Macédoine à Serrès . . . . . . . . . . . 468
II. Le Syllogue de Salonique . . . . . . . . . . . . . . . . 469
III. Le Syllogue de Rodosto. . . . . . . . . . . . . . . . . 470
IV. Le Syllogue de Smyrne. . . . . . . . . . . . . . . . . . 471
V. La Société des écoles aux environs de Trébizonde. . . . . 472

III

L'instruction hellénique dans les colonies grecques. . . . . 474
A. Les écoles grecques en Valachie. . . . . . . . . . . 474
B. Les écoles grecques en Autriche. . . . . . . . . . . 475
C. Les écoles grecques en Italie. . . . . . . . . . . . 476
D. Les écoles grecques en France. . . . . . . . . . . . 477
E. Les écoles grecques en Angleterre. . . . . . . . . . 478
F. Les écoles grecques en Russie. . . . . . . . . . . . 478
G. Les écoles grecques en Egypte. . . . . . . . . . . . 479
Conclusion . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 481
Appendice. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 485
Table analytique . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 529

# INTRODUCTION

« Nous fuyons de Constantinople ; nos frères sont morts ou captifs ; l'empereur est tué ; le temple de Sainte-Sophie est souillé par Mahomet : et nous venons chercher un asile dans cette Europe chrétienne qui n'a pas voulu nous secourir » [1], disait un de ces érudits fugitifs de Byzance, le célèbre Constantin Lascaris, après l'époque fatale de 1453, aux voyageurs italiens accourus en Sicile pour les recueillir au bord de la mer. Cette voix qui s'était élevée dans un moment d'inquiétude générale, eut un grand retentissement dans l'Europe tout entière. Dès lors, en effet, l'empire byzantin n'est plus : après avoir résisté, durant une longue existence, à toutes les attaques des barbares, il ne s'était relevé, au sortir de la domination latine et vénitienne, que pour tomber sous celle des Turcs : ce fut la dernière invasion, il est vrai, mais aussi la plus terrible, car ce fut elle qui étendit le plus loin les ténèbres de l'ignorance et de la misère. Les hordes barbares portèrent partout sur leur passage l'incendie et la

1. Villemain, *Lascaris ou les Grecs au* XV[e] *siècle*. Paris 1825, in-8°, page 1.

mort ; l'effroi causé par ces cruautés fit émigrer un grand nombre de familles pauvres ou riches.

Heureusement, bon nombre de lettrés, les plus distingués de Byzance[1], attirés par la Renaissance des lettres en Occident, y avaient déjà transporté, dès le commencement du xv<sup>e</sup> siècle, les trésors de la littérature grecque, les chefs-d'œuvre de l'antiquité. A cette pléiade d'éminents érudits, vinrent se joindre, après la prise de la capitale, les Lascaris, les Chalcocondyles, les Emm. Moschopoulos, les Michel Apostolios, les Jean Andronic Callistos, les Marc Moussouros et d'autres savants grecs[2] ; voyant perdus à jamais et l'empire grec et la liberté, et la civilisation et les sciences et tout ce qu'il y avait de bon [3], ils ne trouvèrent de salut que dans la fuite, de consolation que dans l'enseignement de cette littérature qu'ils chérissaient ; ils se vouèrent à cet enseignement pendant toute leur vie avec un zèle et une patience admirables.

La domination turque s'étendait toujours sur les débris de l'empire byzantin. Ce n'était pas un conquérant qui traversait en triomphe les domaines de l'ennemi vaincu ; c'était le *khounkiar* [4], atroce personnification de la mort, qui, amenant avec elle la destruction et le déshonneur, transformait en désert de belles et riches contrées, qui envoyait à la potence les plus nobles, les plus illustres des Grecs. Ici, on créait des marchés d'esclaves, des marchés de femmes (*avret pazari*) et d'enfants

1. C'étaient Emm. Chrysoloras, Théodore Gaza, Georges de Trébizonde; Jean Argyropoulos, Georges Gemmistos Pléthon, Jean Bessarion de Trébizonde, et d'autres.

2. Egger, *l'Hellénisme en France*. Paris. 1869. in-8°, v. 1, p. 107 et 142.

3. Καὶ ἐπὶ τούτου ἀπώλετο ἡ βασιλεία τῶν Ρωμαίων καὶ ἡ εὐγένεια καὶ ὁ λόγος καὶ πᾶν ἀγαθόν. Villemain, *Lascaris*, p. 87.

4. *Khounkiar* signifie sanguinaire (αἱμοβόρος), titre dont se glorifient les sultans.

(*oglan pazari*) ; là, on se disputait les biens des plus nobles familles de Constantinople qui, victimes d'une avidité effrénée, n'avaient d'autre crime que leurs richesses.

Ces actes de tyrannie et de barbarie, commis avec un sang-froid cynique, amenèrent, au point de vue intellectuel, une léthargie presque aussi complète que générale ; on ne doit donc pas s'étonner de ce que l'Orient, dans les années qui suivirent son asservissement, n'ait pas eu un grand nombre d'écoles publiques, d'écoles communales ; bien que nous n'ayons pas, à cet égard, des renseignements précis, on peut le dire, sans trop se hasarder : pendant une longue période de temps, l'instruction y fut presque insignifiante. En effet, comment aller à l'école? comment traverser les rues? A peine sortis de la maison paternelle, les enfants, hélas! devenaient la proie des janissaires, légion aussi infâme que redoutable! La nuit, à la clarté de la lune, dit une chanson populaire[1], les enfants des Grecs, bravant la cruauté des Turcs, couraient à l'école pour y prendre quelques lambeaux de l'ancienne civilisation de leur patrie. Et souvent, au milieu des ténèbres de la nuit, on entendait le bruit étouffé d'un marteau travaillant à bâtir une école.

Cependant la domination qui pesait sur la nation grecque a produit son unité, en lui donnant assez de force pour supporter courageusement cet esclavage, et pour ne pas se laisser anéantir. L'esprit hellénique, libre ou esclave, ne s'éteint pas facilement ; aussi la culture des lettres, qui

1. Voici cette chanson populaire :

Φεγγαράκι μου λαμπρό,
Φέγγε μου νὰ περπατῶ,
Νὰ πηγαίνω στὸ σχολειό,
Νὰ μαθαίνω γράμματα,
Γράμματα, μαθήματα·
Τοῦ Θεοῦ ποιήματα.

avait jeté de si profondes racines, ne pouvait-elle pas périr au milieu de ce désastre. Le premier patriarche de l'Église grecque après la conquête de Constantinople, Gennadios Scholarios, était un homme instruit et distingué. S'appuyant sur les privilèges que le conquérant avait attachés à son siège, et se faisant un devoir de sauver le reste des lettres et d'entretenir le feu sacré des études, au moins dans la métropole, il établit près de l'église patriarchale, à Phanari, sous sa protection, une école et une bibliothèque soumises à son inspection : il y rassembla de nombreux manuscrits sauvés de la destruction. Cette école, qui s'appelle aujourd'hui encore « la grande École nationale » (Ἡ Μεγάλη τοῦ Γένους Σχολή), acquit bientôt une brillante et légitime renommée. On y enseignait la littérature et la philosophie. C'était la seule occupation, la seule consolation des savants qui étaient restés à Constantinople ; c'était pour longtemps aussi, la seule école où les jeunes gens dont les pères avaient succombé, après un combat glorieux sous les murs de Byzance, pouvaient puiser des connaissances, d'ailleurs fort restreintes. Mais cela ne suffit pas : le patriarche et ses successeurs, ainsi que les différents ordres du clergé, travaillèrent de concert avec les nombreux évêques répandus dans l'empire ottoman ; ils furent aidés par le concours empressé et patriotique des hommes exerçant une certaine influence dans le pays et formant, pour ainsi dire, un petit État dans l'État ; enfin ils unirent tous leurs efforts à ceux des démogérontes (δημογέροντες) et des primats (προεστοί) et plus tard des drogmans et des princes de Valachie et de Moldavie, pour conserver intacts, avec les traditions patriotiques, l'honneur et la religion, établir des écoles dans les provinces, subvenir à leurs premiers besoins par des

souscriptions nationales et en activer le développement.

Comment ne pas admirer tant de dévouement, tant de zèle, tant de patriotisme! Tous les membres de cette sorte d'administration nationale tenaient régulièrement des conseils, en trompant la vigilance des vainqueurs et de quelques renégats ; ils communiquaient par l'intermédiaire de cette langue immortelle des anciens, devenue la langue officielle.

Tels furent les véritables sauveurs de la nation donnant le premier élan à l'instruction nationale; ils parvinrent, avec le temps, à élargir le cercle des écoles et des lettres, et à étendre progressivement le cadre des études ; en sorte que, vers la fin du XVIII^e^ et le commencement du XIX^e^ siècle, aidée des lumières de l'Europe savante, la nation grecque, se sentant régénérée, comptait des lycées et des gymnases d'une grande importance, et des maîtres aussi savants qu'érudits.

Ainsi donc, ce fut l'Église de Constantinople, avec ses prélats et les primats de chaque commune, qui prit la direction des affaires de la nation ; elle devint aussi l'héritière des aspirations byzantines, et l'arche où se conservaient la langue et les traditions grecques. En effet, le clergé d'un rang élevé et les lettrés qui entouraient le patriarche et les archevêques, très versés dans la connaissance de la littérature ancienne, parlaient et écrivaient un idiome grec présentant une certaine cadence originale; c'était la langue ecclésiastique, qui tient le milieu entre le dialecte attique et le grec moderne, et qui conserve encore le cachet et la douceur du grec ancien : même syntaxe des mots, même liaison des phrases; pourtant la construction d'ensemble s'était relâchée quelque peu, et ressemblait à celle des langues analytiques modernes. Le peuple,

lui, gouverné à différentes reprises par des nations étrangères, parlait une langue qu'on nomme encore aujourd'hui le *grec vulgaire* (Ἡ χυδαϊκὴ γλῶσσα) ; c'était le grec moderne mêlé de mots étrangers provenant des langues de toutes les nations qui ont dominé le pays ; elles n'y ont heureusement laissé d'autres vestiges que ces quelques mots, conservés d'ailleurs imparfaitement dans l'idiome du peuple. Car c'est un point essentiel, c'est une vérité incontestable que je tiens à signaler ici : toutes les nations qui ont foulé le sol sacré de l'antique Grèce n'ont fait qu'y camper pendant une période de temps plus ou moins longue. Il est donc aisé de le comprendre, la domination turque elle-même, qui dure encore, n'a causé qu'un faible dommage au développement et à l'épuration du grec vulgaire, que les lettrés appellent *semi-barbare* (Ἡ μιξοβάρβαρος γλῶσσα) et qui était aussi bien repoussé par les érudits que banni des différents établissements d'instruction publique, où on parlait seulement le grec ancien. En un mot, grâce aux soins diligents qu'apportaient dans les affaires publiques les hommes les plus puissants et les plus clairvoyants, la lumière des lettres, malgré les circonstances difficiles [1] traversées à certaines époques par la nation, fut entretenue religieusement comme une flamme sacrée, tantôt vive et pétillante, tantôt faible et presque éteinte, mais toujours prête à s'étendre et à se développer.

1. En effet, toute mutilée et anéantie qu'elle était, et malgré la servilité où l'avait plongée la barbarie turque, la Grèce, retrouvant par intervalles de nouvelles forces, se souleva à différentes reprises, et tenta, au prix de son sang, de recouvrer son indépendance ; c'était une sérieuse entrave à la culture des lettres. D'ailleurs, les révoltes des Klephtes, des Armatoles, des Maniates, des Souliotes et de quelques autres peuplades des montagnes étaient une protestation éternelle contre le despotisme, contre la tyrannie, contre l'esclavage ; mais, par contre, une cause perpétuelle de vexations et de cruautés envers la malheureuse nation grecque.

Tels furent les généreux efforts que fit la classe dirigeante pour le développement et la propagation de l'instruction publique, et pour la conservation des traditions nationales : langue, religion, mœurs. Mais sur quelles provinces s'étendait ce pouvoir spirituel ? quel territoire embrassaient ces efforts ? à quelle étendue de pays ont été consacrés tant de dévouement, tant de peine, tant de richesses si dignement dépensées ? Il est facile de répondre à ces questions : le cadre et le plan de cette administration éminemment nationale comprenaient spécialement les provinces grecques par la géographie, l'ethnographie, la langue et les traditions nationales. Si le patriarche a doté la Bulgarie d'écoles publiques, comme le firent plus tard les princes grecs dans les principautés de Valachie et de Moldavie, c'était par commisération, par protection, comme chef spirituel des orthodoxes et pour faire naître, parmi ces peuples ignorants, un amour des lettres capable de les guider dans la civilisation. Quelles étaient donc les provinces grecques ? Elles étaient au commencement de la conquête ce qu'elles sont aujourd'hui, avec cette différence que quelques-unes sont maintenant libres, et que les autres soupirent encore sous un joug qu'elles secoueront à la première occasion.

On comprend sous le nom de Grèce asservie l'Épire, l'Albanie, la Thessalie, la Macédoine, la Thrace, l'Asie-Mineure et les nombreuses îles de l'Archipel faisant face à ces provinces. Les traditions nationales, la langue, les mœurs, les affections et les idées communes qui y dominent, sont, sans distinction de religion, éminemment grecques. Ces provinces formeraient avec la partie délivrée un faisceau inséparable. On ne peut, en effet, se figurer en Occident combien sont homogènes les éléments qu'elles

renferment. Quelques districts de l'Asie-Mineure, il est vrai, ont perdu la langue commune, mais ils sont grecs de mœurs, d'idées et de sentiments; si leurs habitants parlent le turc, qu'ils écrivent, du reste, en caractères grecs, convient-il, pour cette seule raison, de méconnaître leur nationalité? De même, un certain nombre d'habitants des provinces limitrophes des pays slaves parlent deux langues; d'autres sont slavophones. Quant à l'Albanie, connue sous différents noms dans l'histoire, les affinités de ses habitants avec les Hellènes proprement dits sont frappantes; les tendances communes qui se sont manifestées parmi eux pendant les insurrections de la Grèce asservie, les sentiments helléniques qui les animent, leur idiome[1], un des plus anciens dialectes de la langue pélasgico-hellénique, montrent que, parmi toutes les provinces grecques, l'Albanie est celle qui se trouve liée dès la plus haute antiquité avec l'hellénisme.

En dehors des considérations historiques et naturelles, il y a d'autres preuves aussi vivaces qu'éclatantes de l'existence d'une nationalité grecque forte et compacte dans toutes les provinces que les Turcs appellent *Memalik-i-Roum* ou *Roum-Ili*[2], province des Grecs. On peut citer de nombreuses écoles grecques disséminées dans toutes ces provinces depuis la conquête; elles prouvent la persistance d'une nationalité que n'ont pu faire disparaître ni la conversion à l'islamisme, ni les différents procédés d'extermination dont les vainqueurs ont usé sans scrupule.

1. L'idiome des Albanais est la langue chkipe; passée au creuset de la linguistique moderne, elle possède les éléments les plus anciens de la langue homérique.

2. Le nom de *Mémalik-i-Roum* est attribué par les Turcs et les Arabes plus spécialement aux provinces qui composent l'Asie-Mineure, tandis que l'expression *Roum-Ili* désigne surtout les provinces grecques de la Turquie d'Europe.

Ainsi pensaient les Grecs eux-mêmes, qui vivaient à une époque où il n'était pas encore question de discussions ethnographiques. « La Hellade, écrivait le géographe Mélétios au XVIII<sup>e</sup> siècle, nom autrefois grand et glorieux, maintenant humble et misérable, est appelée la Grèce, par les Européens, et la Romélie par les Turcs et par les autres peuples; dans le sens le plus étendu, elle comprend l'Épire, l'Acarnanie, l'Attique, le Péloponèse, la Thessalie, l'Étolie, la Macédoine, la Thrace, les îles grecques de la mer Ionienne et de la mer Égée, et toute l'Asie-Mineure [1] ».

Pour résumer ce que nous venons de dire, nous constatons que l'hellénisme n'a pas disparu ; la nation hellénique vécut, il est vrai, à cause des circonstances, plongée dans un sommeil d'Epiménide, mais sans perdre jamais l'espérance de l'affranchissement, qu'elle obtint en partie après un rude combat, et qui, nous l'espérons, sera complet bientôt. Cette délivrance, trop restreinte encore, est due d'une part à la religion, représentée par le patriarcat et par le clergé répandu dans tout le pays ; d'autre part, à la langue et aux traditions conservées de génération en génération, grâce au feu sacré du patriotisme, dans les écoles et par les érudits des époques successives. Ces deux éléments sont les deux phares inextinguibles qui ont guidé le navire en danger, vers des rivages lointains, mais sûrs.

Notre but étant de parler des écoles, nous avons jugé utile, non seulement de présenter au public, en puisant autant que possible aux sources les plus authentiques, l'état de l'instruction publique chez les Grecs depuis l'indépendance de la Grèce, mais encore de re-

1. Γεωγραφία παλαιά τε καὶ νέα, Venise. 1728. in-8°.

monter plus haut, et de décrire le mouvement universitaire, depuis la prise de Constantinople par les Turcs jusqu'à nos jours. En effet, juger la Grèce tant libre qu'asservie sans embrasser son histoire depuis le commencement de la domination ottomane, serait critiquer sévèrement et injustement les Grecs qui ont pu rester inébranlables, malgré tant d'invasions et de cruautés, sous ce même ciel bleu de l'Archipel, envié et possédé par tant de conquérants; ne serait-ce pas commettre la plus impardonnable des erreurs que de vouloir juger l'état actuel sans le comparer à l'état antérieur? Disons-le avec regret : nous avons vu des hommes très instruits et très versés dans l'histoire de nos pères, des érudits en politique, faire l'étude et l'appréciation de cette province libre qu'on appelle la Grèce et qui n'est qu'une partie de la belle et riche Hellade de Mélétios, en allant chercher dans la Grèce antique, des comparaisons qui n'ont pas leur place. C'est justement pour prévenir des erreurs de ce genre, et ne pas laisser passer sous silence des critiques judicieuses peut-être, mais injustes, élevées contre l'hellénisme, que nous avons cru indispensable d'étudier l'instruction publique chez les Grecs depuis la conquête de Constantinople par les Turcs.

Cette étude est divisée en deux parties ; l'une comprend l'instruction publique chez les Grecs, depuis la prise de Constantinople par les Turcs, jusqu'à la constitution du royaume de Grèce, et l'autre, depuis 1831 jusqu'à nos jours. La première partie est divisée en deux chapitres ; le premier comprend la situation de l'instruction publique depuis 1453 jusqu'en 1821; dans cette longue période, nous avons préféré, pour plus de clarté, la division par matières ; nous avons déterminé autant que pos-

sible les principaux degrés qui servent de base aujourd'hui à tout enseignement. Le second chapitre sera consacré à une période de temps plus restreinte, période de transition, aussi bien pour l'instruction qui s'améliore graduellement, que pour l'affranchissement de la nation. Dans ce second chapitre, qui embrasse une durée de dix années (1821-1831), nous examinerons les efforts que le Gouvernement provisoire a faits, les mesures qu'il a prises relativement à l'instruction publique en général, et à l'instruction primaire en particulier; d'autre part, nous indiquerons ce que fut l'instruction dans les îles Ioniennes, et l'influence qu'exerça sur la nation hellénique son Université. Ainsi ce second chapitre sera la préface et le point de départ de la deuxième partie, qui traitera de l'instruction publique dans le royaume de Grèce, chez les Hellènes de Turquie, et enfin parmi les colonies grecques répandues en Europe.

# PREMIÈRE PARTIE

## I

## L'INSTRUCTION PUBLIQUE CHEZ LES GRECS

Depuis 1453 jusqu'en 1821.

L'instruction publique, pendant cette longue période, malgré les efforts incessants des érudits et des notables les plus distingués et les plus influents de la nation, ne reposait pas sur une base uniforme, parce que l'idée de la division de l'enseignement n'avait pas encore pénétré dans les esprits de l'époque. Aussi nous présente-t-elle des irrégularités, et parfois des inégalités, d'abord dans le programme des études, laissé pour la plupart des écoles à l'initiative personnelle des maîtres, ensuite dans le classement des différents degrés de l'enseignement : primaire, secondaire, supérieur. Toutefois, une distinction assez nette, embrassant la grande généralité des cas, peut être établie pour ces quatre siècles de la domination ottomane ; nous trouvons, en effet, ce classement des études aussi bien dans le programme d'enseignement que dans les termes employés par les savants et attribués aux différents établissements scolaires : les Grecs ont eu de tout temps des écoles primaires, qu'ils appelaient écoles com-

munales élémentaires (Κοινὰ Σχολεῖα) et des établissements scolaires supérieurs, connus sous différents noms, tantôt anciens et sonores, tels que Académie (Ἀκαδημία), Lycée (Λύκειον), Musée (Μουσεῖον, Ἑλληνομουσεῖον), tantôt plus modernes et plus modestes, comme École, Collège, Gymnase, Phrontistérium (Σχολεῖον, Σχολή, Γυμνάσιον, Φροντιστήριον). Ces dernières dénominations embrassaient surtout, comme nous allons le voir, les établissements relatifs à l'instruction secondaire de nos jours ; mais, pour ce qui est des sciences philologiques et philosophiques de l'époque, on peut dire que, dans quelques-uns de ces collèges, d'éminents professeurs faisaient aussi des cours supérieurs. Voulant donner à l'examen de ces écoles toute l'importance qu'il mérite, nous avons résolu de suivre les deux catégories d'instruction précitées pas à pas, en les considérant au même point de vue que les Grecs eux-mêmes, et en tenant compte des temps et des lieux.

## I

## ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

Pendant la longue période qui s'étend de 1453 à 1821, la plupart des établissements scolaires étaient des écoles connues sous le nom de Κοινὰ Σχολεῖα (scholæ triviales) écoles communales élémentaires, où l'on ne faisait que des études d'un niveau fort peu élevé : lecture dans des ouvrages ecclésiastiques, calcul et écriture ; mais, à vrai dire, il n'y avait pas d'établissements spéciaux pour l'instruction primaire. Tantôt c'était dans l'enceinte sacrée de l'église qu'un maître ou plus généralement le prê-

tre de la paroisse, quelquefois même un artisan tel qu'un tailleur, un cordonnier, entouré de nombreux élèves, faisait retentir les voûtes du sanctuaire par une lecture lente faite à haute voix ; tantôt c'était dans les couvents, si nombreux à cette époque, que la jeunesse studieuse trouvait un asile assuré. Alexandre Helladios, auteur d'un traité fort intéressant intitulé l'*État présent de l'Église grecque* [1], constate ce fait en disant : « Scholæ Græcorum in templis et ædibus templorum vel in domo parochi habentur. » Martin Crusius, l'éminent professeur de littérature grecque et latine à Tubingue vers 1565, nous apprend, par sa précieuse correspondance [2] avec les savants Grecs d'Orient, quel était le programme de ces écoles primaires, par le passage suivant : « In tota Græcia studia nulla ibi florent, præter scholas triviales in quibus pueri Ὡρολόγιον, Psalterium aliosque libros quorum in missa usus est legere docentur ; » et plus loin, il continue en ces termes [3] : « Ex Gerlachio cognovi plerisque Græcorum templis in singulis civitatibus scholas puerorum adjunctas esse, in quibus nullæ sunt classes, nec diversæ lectiones, sed unus præceptor pueros in Psalterio, Horologio, acolothiis, aliisque libris, quorum in ecclesiis usus sit, instituens. » Alexandre Helladios nous donne des renseignements plus précis [4] : « In scholiis trivialibus infantes Græcorum, quæ Colibogrammata ironice a Græcis vocantur; primum Penacidia docentur, Octoëchum deinde Damascini, tertio totum Davidis Psalterium, quarto Acta et Epistolas Apostolorum, et denique Triodium atque Anthologium, una cum Pentateucho et

1. *Status præsens ecclesiæ græcæ*. Altorfi, 1714, in-12, p. 21.
2. *Turco-græciæ libri octo*. Bâle, 1584, in-4°, p. 205.
3. *Turco-gr.*, p. 246.
4. *St. præs.*, p. 27.

Prophetis, quibus etiam artem scribendi et Logarithmeticam adjungunt. »

Cependant, ce cadre d'études n'était pas partout le même et ne s'appliquait pas entièrement à toutes les écoles communales; il variait souvent, selon les capacités et le degré d'instruction ou l'éducation de l'instituteur; néanmoins, les premières leçons se donnaient partout d'après le même procédé : les novices tenaient à la main des espèces de tablettes appelées vulgairement *pinakidia* (πινακίδια), sur lesquelles étaient écrits l'alphabet et les premières leçons de lecture; n'oublions pas la Sainte Croix qui précédait la première lettre de l'alphabet et dont on implorait l'assistance par cette phrase consacrée : « Σταυρέ, βοήθει μοι. » — « Sainte Croix, viens à mon secours. » — Après l'épellation venait une combinaison beaucoup plus compliquée : on énonçait à haute voix les lettres se trouvant aux deux parties extrêmes de l'alphabet, de telle façon que les premières précédassent les dernières alternativement, comme l'indiquent les exemples suivants :

Α Ω (Alpha, ô);
Β Ψ (Vita, Psi);
Γ Χ (Gamma, Chi), et ainsi de suite.

Pouqueville, dans la relation de ses voyages en Morée, à Constantinople, etc., pendant les années 1798-1801, parlant du mode d'enseignement mis en usage par les maîtres de ces petites écoles, dit ce qui suit [1] : « Le magister assis dans son fauteuil ou sur un banc, dans l'attitude d'un homme affecté par les vapeurs de l'opium, et muni d'une longue baguette dont il frappe au hasard, écoute ses écoliers. Un seul d'entre eux lit, mais tous

1. Pouqueville, *Voyage de Morée*, etc. Paris, 1805, in-8°. t. I. p. 267 à 270.

suivent la leçon à haute voix sur des tons variés et avec des inflexions de voix opposées. Mais, ce qu'il y a de plus singulier, c'est que ces marmots, déjà rusés comme leurs pères, ont l'art d'abuser complètement leur maître en lisant effrontément dans des livres différents, lorsqu'ils sont censés lire une leçon commune ; au reste, cela produit peu de différence après quelques leçons, car l'écolier, plus fidèle aux impressions de la voix qu'au témoignage de ses yeux, répète ce qu'il entend et finit par ne plus faire de contraste, quoique son livre ne renferme pas un mot de ce qu'il lit *si bien.* Après la lecture vient l'écriture, dont l'exercice est mieux entendu, mais à l'habitude de laquelle peu d'enfants parviennent. Les premiers éléments de la religion sont également enseignés, quand le *papas* les sait ; il leur montre au moins à étendre les bras comme il faut et à s'incliner convenablement pour faire le signe de la croix... Pour former les enfants à la rapidité de la prononciation de la langue grecque et à ses intonations, j'ai vu, en Morée, des maîtres répéter à leurs élèves les vers suivants, qui n'offrent qu'un jeu de mots résultant d'une inversion mesurée de phrases :

Ἐκκλησία μολυβδοκαντηλοπελεκημένη,
Ὁποῦ τὴν ἐμολυβδοκαντηλοπελέκησε
Ὁ υἱὸς τοῦ μολυβδοκαντηλοπελεκητῆ.
Νᾆχα κ' ἐγὼ τὸν υἱὸν τοῦ μολυβδοκαντηλοπελεκητῆ
Τὸν ἐμολυβδοκαντηλοπελέκιζα καλλίτερα
Παρὰ τὸν υἱὸν τοῦ μολυβδοκαντηλοπελεκητῆ.

O mon église plombo-ciselo-sculptée,
Qu'a plombo-ciselo-sculptée
Le fils du plombo-ciselo-sculpteur,
Si j'avais aussi le fils du plombo-ciselo-sculpteur,
Je la plombo-ciselo-sculpterais mieux
Que le fils du plombo-ciselo-sculpteur.

« Cet exercice, sous la forme d'un jeu, est mis en usage particulièrement pour guérir les enfants du bégayement et de la courte haleine ; il concourt très efficacement à faire bien articuler un idiome dont les participes et surtout les composés sont ce qu'Horace appelle *sesquipedalia verba*. A l'égard des jeunes filles, elles ne reçoivent à proprement parler aucune autre éducation que l'apprentissage de quelques travaux domestiques, et, arrivées à l'âge nubile, on les séquestre en quelque manière de la société. »

Pourtant il existait, dans certaines écoles communales, une sorte de méthode rationnelle d'enseignement, que beaucoup de voyageurs étrangers trouvaient remarquable. Voici ce que dit à ce sujet le judicieux de la Guilletière, ou plutôt le correspondant de M. Guillet[1], pénétrant en 1673 dans une école communale d'Athènes : « Comme nous fûmes vers les dernières maisons de la ville (d'Athènes), du côté du temple de Thésée, qui est le chemin de l'Académie, notre janissaire nous proposa d'entrer chez un Grec de sa connoissance qui demeuroit là, et qui estoit un Didascalos — c'est ainsi qu'ils appellent un maistre d'école. — Nous ne demandions pas mieux..... Ce Didascalos estoit un artisan..... Nous trouvâmes une trentaine de jeunes enfants assis sur des bancs, et leur régent à leur teste, qui leur montroit à lire... Il se leva et nous fit grande civilité ; la nation n'en est pas avare ; le janissaire le pria de ne point interrompre ses leçons, pour

1. *Athènes ancienne et nouvelle*, etc., Paris, 1675, in 12, p. 232. L'auteur de cet ouvrage est M. Guillet, qui le publia sous le nom de son prétendu frère la Guilletière ; il fit usage des renseignements qu'il obtint des pères Simon et Barnabé, l'un et l'autre missionnaires à Athènes ; aussi sa publication ne manque-t-elle pas de valeur et mérite-t-elle confiance. (Voyez Réponse à la critique publiée par M. Guillet sur le Voyage de Grèce de J. Spon, Lyon, 1679, in-12.)

nous en faire voir la méthode, que je trouvai très ingénieuse. Il s'en faut bien que la nostre s'en approche, car le maistre pouvoit faire lire toute sa classe à la fois, sans confusion, et d'une manière à tenir toujours chaque écolier attentif à ce que les autres lisoient. Ils avoient à la main chacun un livre semblable, et si, par exemple, il y avoit trente écoliers, il ne leur donnoit à lire que trente mots d'un discours continu, le premier ne lisant que le premier mot, le second que le second, et ainsi de suite. Et si chacun lisoit correctement son mot, il leur en faisoit lire encore trente; mais, si quelqu'un venoit à manquer, il estoit incontinent repris par l'écolier d'après, qui estoit exact à l'observer, et celuy-cy estoit encore observé par le plus proche, chacun se renvoyant le mot jusqu'à ce que les trente mots fussent lus; de sorte que les trente écoliers estoient toujours en haleine prests à se reprendre, chacun se piquant d'honneur d'estre plus habile que son compagnon; et la leçon d'un particulier devenoit une leçon commune où il se mesloit une continuelle émulation. Mais, pour empêcher que chaque écolier n'éludast cet ordre en se préparant seulement à son mot particulier, l'ordre des places n'estoit pas fixé pour toujours, et celuy qui, à une leçon, avoit été placé le premier, estoit mis dans un rang différent à une seconde. Voilà comment il ne falloit qu'une leçon pour toute une classe, quelque nombreuse qu'elle fust. Et ce qu'il y avoit encore de commode pour le maistre, c'est que les écoliers n'estoient pas obligés de venir tour à tour lire auprès de luy, car chacun d'eux estoit le précepteur de son compagnon. »

L'élève était bien forcé d'apprendre, car il voyait suspendue au-dessus du fauteuil de l'instituteur la férule, le

*phalangas* [1], cruel instrument de discipline pour les étourdis et les paresseux. On infligeait, en outre, beaucoup d'autres punitions, telles que le piquet simple ou aggravé par la génuflexion, par l'obligation de tenir un poids plus ou moins lourd à bras tendus, le crachement sur la figure, le noircissement, la bastonnade ; mais tout cela n'était rien en comparaison du phalangas.

Le soir, avant leur départ et après la fin des études, les élèves chantaient ensemble une exode, dont la construction baroque et les idées confuses montrent l'état de l'instruction primaire de l'époque.

Voici ce chant :

Ἐπικαλοῦντες, παιδεύοντες,
Εὐθυμοῦντες, χαίροντες,
Συλλαβοῦσα ἐν γαστρί.
Τὸν πατέρα προσκυνῶ,
Τὴν μητέρα σέβομαι,
Καὶ τὸν πρῶτον ἀδελφὸν,
Ἀδελφὴν τε καὶ πατέρα (*sic*).

Περὶ πᾶσαν ἐντολὴν
Τὴν ἀγάπην ἔχετε.
Τὸν Θεὸν φοβεῖσθε.
Τὸν βασιλέα τιμᾶτε.
Τοὺς ἱερεῖς εὐλαβεῖσθε.

Ἄνθρωπος ἀγράμματος
Ξύλον ἄκαρπόν ἐστι.
Διὸ ὅπου φορεῖ τὰ γράμματα,
Ὑπὲρ χρυσίου καὶ ἀργυρίου
Τιμιώτερόν ἐστιν.

Καὶ σύ, καλέ μας Δάσκαλε,
Ἔχε καλὴν νύχτα·

1. Le phalangas (φάλαγγας) consiste en deux barres de bois attachées parallèlement à leurs deux extrémités et entre lesquelles on place, en les resserrant, les pieds tout nus du malheureux écolier en faute, pour les frapper d'autant de coups de férule que mérite sa conduite.

Καὶ τὸ ταχὺ ποῦ δὲν ἐρθῇ,
Τὰ μικρὰ ἀπὸ δώδεκα,
Καὶ τὰ τρανὰ εἰκοσιτέσσαρες,
Καὶ τὸν πρωτόσχολον σαράντα ὀκτώ
Καὶ δύο διὰ τὴν εὐχήν
Πενήντα ; Ἀμήν ! Ἀμήν !
Ἀμήν !

« Nous implorons (l'assistance) en nous instruisant,
Nous nous réjouissons avec allégresse
(O Sainte-Marie) qui as conçu dans ton sein Jésus-Christ.

Je révérerai mon père ;
Je respecterai ma mère,
Et mon premier frère,
Ainsi que ma sœur et mon grand-père ;

Considérez l'amitié,
Comme le premier de tous les préceptes :
Ayez la crainte de Dieu ;
Honorez le roi ;
Vénérez les prêtres.

L'homme qui n'est pas instruit
Est comme un arbre infructueux :
Aussi, vaut-il mieux être orné
Par l'instruction, que de posséder
L'or et l'argent.

Quant à toi, notre bon maître,
Nous te souhaitons une bonne nuit ;
Et (demain) celui qui ne viendra pas
De très bonne heure (qu'il soit châtié !)
Douze coups de férule aux plus petits,
Vingt-quatre aux plus grands,
Et quarante-huit au moniteur,
Et deux de plus pour le bénir,
Et rendre rond le chiffre de cinquante.
Amen ! »

Quels étaient les examens que pouvaient subir les enfants des écoles communales, et quels prix leur étaient décernés? Celui qui finissait de lire son livre était conduit le même jour pompeusement de l'école à sa maison, accompagné de ses camarades et du moniteur; arrivé chez lui, il était mis dans un fauteuil et proclamé digne (ἄξιος); sa mère, ses parents, ses amis, ses voisins, se pressaient pour le féliciter du mérite qu'il avait acquis; on offrait à son maître un repas, où abondaient les fruits et les gâteaux; on fredonnait des chansonnettes gaies ou frivoles, suivies de danses et de jeux; en un mot, c'était une vraie fête de village qu'on organisait.

Parmi les jeux de gymnastique auxquels se livrait la jeunesse pendant les fêtes et les vacances, se trouvait au premier rang la course à pied; puis venaient la lutte et le disque et d'autres semblables aux jeux des anciens Hellènes. De nombreux voyageurs [1] nous ont laissé des descriptions fort intéressantes de ces jeux, en usage, même de nos jours, dans toutes les provinces [2].

Telle fut, en résumé, la situation des écoles communales élémentaires, jusqu'au commencement de notre siècle. Leur état peu florissant ne nous étonne point, car l'instruction primaire était, presque partout en Europe, bien négligée; les moines et les évêques s'en étaient très peu occupés; les instituteurs mal payés étaient fort peu instruits; c'étaient tout simplement des gardiens d'enfants, prêtres, huissiers ou artisans. Mais, lorsqu'en Europe et surtout en France, l'instruction populaire fut améliorée par l'introduction de la méthode de Lancaster,

1. Pouqueville, *Voyage en Morée*, p. 270.
2. *Syllogue littéraire de Constantinople* (Σύγγραμμα περιοδικόν), Constantinople, 1873-74, in-4°, tome ή, p. 551-579.

les Grecs furent les premiers à introduire ce progrès dans leur enseignement ; une société dite des Philomuses (Φιλόμουσος Ἑταιρία), fondée à Athènes en 1813, sous la présidence honoraire et la protection de Fr. North Lord Guilford, et avec l'encouragement de la Sainte-Alliance[1], eut pour objet de créer des écoles primaires, de les inspecter, de faire respecter les ruines sacrées, et de propager le goût de l'art. Une revue périodique, le *Mercure savant* (Λόγιος Ἑρμῆς), imprimée en grec, à Vienne, a publié une série d'articles sur le mode d'enseignement mutuel, c'est-à-dire sur la méthode lancastrienne, déjà admirée et appliquée dans certaines parties de l'Europe[2]. Ces articles furent accueillis avec enthousiasme par les Hellènes. Georges Cléoboulos, de Philippopoli, qui avait fait ses études à Paris, devint le premier promoteur de l'enseignement mutuel chez les Grecs ; il composa des tables de lecture imprimées à Paris, qui attirèrent l'attention des vulgarisateurs de ce mode d'instruction en France. M. Lebœuf, membre et rapporteur du Comité central pour la méthode lancastrienne et l'amélioration des méthodes employées dans l'instruction élémentaire, apprécie, en termes chaleureux, les qualités et la supériorité que présentent, en quelques points, les tableaux de lecture grecs sur ceux alors répandus en France[3]. Deux écoles mutuelles, l'une de garçons, l'autre de filles, furent instituées à Athènes par la Société des Philomuses ; d'autres furent fondées à Dolo,

1. A. P. Vretos, *Mémoires biographiques sur le comte Jean Capodistrias.* Paris, 1837, in-8°, p. 26.

2. Λόγιος Ἑρμῆς, Vienne, 1816, in-8°, livraisons 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8.— 1819, livraison 1.

3. Delyannis et Zinopoulos, Ἑλληνικὴ Νομοθεσία (1833 - 1875), in-8° Athènes, 1875, vol. VI, p. 436.

Saint-Pierre, Paros et Syros par les disciples de Cléoboulos ; des écoles semblables furent établies par d'autres instituteurs à Tripolitza, Nauplie et dans certaines villes des provinces grecques de l'Empire ottoman. La méthode lancastrienne fut introduite en 1819 dans les écoles des îles Ioniennes, sous l'inspection de M. Ath. Politis, ainsi que dans celles de Jassy [1] et de Bucharest, sous la direction de Cléoboulos, et enfin, plus tard, dans celles d'Odessa ; mais ces établissements étaient peu nombreux ; la plupart des écoles élémentaires placées loin des grandes villes, et n'ayant à leur tête qu'un maître ignorant, demeuraient dans la même situation.

Cependant tout le monde réclamait l'introduction de la méthode nouvelle ; on la considérait comme un bienfait du ciel pour les écoles communales, qui ne possédaient pas encore les ressources suffisantes [2].

## II

### COLLÈGES OU GYMNASES

L'instruction primaire, comme nous venons de le voir, était insuffisante et fort peu répandue ; le peuple était plongé dans une ignorance presque complète. Il y a plus : l'enseignement secondaire et classique était peu déve-

1. M. Michel Soutzo, dernier hospodar de Moldavie, dit M. Néroulos dans son *Cours de littérature grecque moderne*, Genève 1828, in-8°, p. 127-128, fonda à Jassy une école d'enseignement mutuel, dont il confia la direction à Cléobule, de Philippopoli.

2. Coumas, Φιλοσοφίας Ἑλληνικῆς, Vienne, 1820, in-8°, vol. IV dans l'annexe. *Pédagogie*, p. 385. On appelait en France la nouvelle méthode « une œuvre de réparation sociale ». M. Gréard, *l'Enseignement primaire à Paris*, de 1867 à 1877, Paris 1878, in-4° grand, p. 51.

loppé ; mais les relations commerciales de la Grèce avec les peuples civilisés, l'intelligence si pénétrante de la nation, firent porter un vif intérêt à tout ce qui pouvait améliorer le sort de la patrie. Seules, les villes principales et quelques villages possédaient des collèges grecs ; rien de plus naturel, car la création de tels établissements était bien difficile, surtout pendant le premier siècle de la domination turque (1453-1553). Le despotisme avait produit une désorganisation presque complète dans la société hellénique ; mais, dans la suite, au XVII^e siècle, XVIII^e et au commencement du nôtre, un revirement complet se produisit dans les études classiques. Cependant, outre la protection dont Gennadios Scholarios a entouré immédiatement l'instruction hellénique par la fondation du collège de Constantinople, il y avait encore, vers la fin de la première période, dans la Grèce soumise, quelques écoles et des hommes de lettres. Cela n'empêchait pas les plaintes de ceux qui, se rappelant l'ancienne grandeur et le glorieux souvenir de leurs ancêtres, déploraient leur sort. C'est ce qui explique les mots suivants que Théodore Zygomalas, protonotaire de l'Église et directeur du collège de Constantinople, écrivait en 1550, en termes attristés, à Martin Crusius : « ὁρῶ δὲ νῦν μετοικήσαντα πάντα τὰ ἀγαθὰ ἀπὸ τῶν ἑλληνικῶν τόπων καὶ οἰκήσαντα ἐν ὑμῖν (en Occident) ἥτε σοφία καὶ αἱ τῶν μαθημάτων ἐπιστῆμαι, αἱ τέχναι αἱ ἄρισται, ἡ εὐγένεια, ὁ πλοῦτος, ἡ παίδευσις καὶ ὁ λοιπὸς τῶν χαρίτων χορός· ἑλληνικῶν δὲ χαρίτων τὸ κλέος βαρὺς ὤλεσεν αἰώ [1] ». Pourtant, il est certain que l'illustre Joasaphe, archevêque d'Andrinople, nommé, en 1550, patriarche de Constantinople, donna un grand essor aux lettres grecques, en appelant auprès de lui, vers 1551, Jean Zygomalas, le père de Théodose.

1. *Turco-græciæ*, p. 216.

comme directeur du collège national de Constantinople, et Michel Hermodore, comme son médecin particulier, tous deux docteurs des universités de Padoue et de Ferrare [1]. Theodose, parlant de son père, dit qu'il enseignait le grec et les arts libéraux à environ quinze disciples [2], et plus loin, dans une autre lettre [3], il donne le nombre total des élèves qui fréquentaient alors les écoles grecques ; ainsi Zygomalas comptait environ dix disciples à Constantinople; le nombre de ceux qui allaient aux écoles du Péloponèse et des autres provinces grecques s'élevait à dix, peut-être à plus encore; Théophane, grand orateur du patriarcat œcuménique, en 1553, avait trente disciples; ceux d'Hermodore, à Chio, étaient au nombre de quatre, et chacun d'eux en avait dans sa patrie plus de dix : « ἐν Κωνσταντινουπόλει εἰσὶ μαθηταὶ τοῦ ἐμοῦ πατρός ὡσεὶ δέκα· ἐν Πελοποννήσῳ καὶ ἄλλοις τόποις ἕτεροι δέκα ἢ καὶ πλέον· εἰσί Θεοφάνους μαθηταὶ ἱερομόναχοι, μοναχοὶ τριάκοντα· εἰσὶν Ἑρμοδώρου μαθηταὶ ἐν Χίῳ τέσσαρες καὶ ἀλλαχοῦ ἕκαστος ἐν τῇ ἰδίᾳ πατρίδι ὑπὲρ τοὺς δέκα.» Ce témoignage ne porte pas certainement sur le nombre total des auditeurs, mais seulement sur les professeurs qui, entourés d'un petit nombre d'élèves, se préparaient à succéder à leurs maîtres. Etienne Gerlarch, qui accompagnait David Ungnade, ambassadeur de l'empereur d'Allemagne à Constantinople depuis 1573 jusqu'en 1578, a réuni avec soin les noms de soixante quatre lettrés, soit à Constantinople, soit ailleurs [4]. D'autre part, les érudits de l'époque, tels que Antoine le gouverneur, Marc Moussouros,

1. *Turco-gr.*, p. 215, 241, 245. C. Sathas, Νεοελληνικὴ Φιλολογία, Athènes, 1868, in-8°, p. 176, 143. G. Crémos, Νέα Ἑλλάς, Γ. Ζαβίρα, in-8°, Athènes, 1872, p. 116, 122, 288. M. Paranikas Σύγγραμμα περιοδικόν ou Syllogue littéraire de Constantinople, 1878, vol. XI, p. 35-56.
2. *Turco-gr.*, p. 210.
3. Id., p. 216.
4. Id., p. 506.

Théodore Rentios, François Portos, Maxime Margounios et autres, étaient connus de tout le monde; ils étaient fort estimés même en Occident, où la plupart d'entre eux faisaient partie des académies les plus célèbres.

Vers le commencement de la deuxième période, les efforts furent beaucoup plus importants. Jérémie II (1536-1594), patriarche de Constantinople en 1572, donna une nouvelle impulsion aux lettres grecques. Nous trouvons vers 1593 un acte du Saint-Synode, dont le 7e article dit ce qui suit : « Le Saint-Synode ordonne à l'évêque de chaque diocèse de veiller sur l'instruction publique et de faire les dépenses nécessaires, afin que les lettres divines et sacrées ne cessent pas d'être enseignées; il viendra au secours de ceux qui voudront bien enseigner, et de ceux qui désirent apprendre et qui n'ont pas de ressources [1]. » De même, l'illustre patriarche Cyrille Loucaris (1572-1638) est un de ceux qui ont le plus contribué à la propagation des lettres grecques; la nomination (en 1645) de Théophile Corydalée à la direction de l'École nationale de Constantinople et à la chaire de philosophie en est une preuve éclatante.

Mais la véritable régénération des lettres eut lieu en 1665 par Alexandre Mavrocordatos (1636-1708), surnommé le *Confident des Secrets* (ὁ ἐξ ἀπορρήτων) par suite des importantes et hautes fonctions que lui confia la Sublime-Porte; Jacob Manos, son élève, proclamé par l'Église grecque *le plus illustre des philosophes*, dit [2] ce qui suit : « Mavrocordatos trouva les chrétiens de la ville non-

1. Sathas, Βιογραφικὸν Σχεδίασμα περὶ Ἱερεμίου Β', Athènes, 1870, in-8°, p. 8?-92.

2. Jacob Manos, Λόγος εἰς Ἀλέξανδρον Μαυροκορδάτον, en 1709. — Constantios Ier, Συγγραφαὶ ἐλάσσονες, Constantinople, 1866, in-8°, p. 352. — Th. Livadas, Ἀλεξάνδρου Μαυροκορδάτου τοῦ ἐξ ἀπορρήτων ἐπιστολαὶ ρ, Trieste, in-4°, 1879, p. πρ'.

seulement privés de toutes notions philosophiques, mais ignorants sur les lettres grecques ; aussitôt il organisa une réunion d'hommes intelligents ; il améliora d'abord leurs mœurs conformément aux principes de la philosophie morale ; puis, comme un bon et diligent père de famille, il leur enseigna la langue grecque et la philosophie ; il rendit aussi d'immenses services à la nation grecque en transmettant dans un espace très court à ses nombreux auditeurs de bonnes et sérieuses connaissances. » Et Démètre Procopios [1] ajoute : « Il fit beaucoup de bien à la nation grecque en fondant à Constantinople un phrontistérion afin que la littérature grecque ne disparût pas avec le temps ; et, par ses dépenses généreuses, il éleva la jeunesse dans l'amour des lettres, des sciences, enfin, dans l'amour du travail. » Sa correspondance sur la pédagogie et les méthodes d'enseignement [2], et ses ouvrages didactiques, fort estimés jusqu'au commencement du XIX[e] siècle (*Syntaxe*[3], *Rhétorique*. *Commentaire sur le Traité de la génération et de la corruption d'Aristote*, *Histoire romaine*, etc.) [4], montrent assez l'influence salutaire qu'il exerça sur l'enseignement. Il contribua puissamment à la transformation et au développement des lettres. Le même Jacob Manos dit à ce sujet : « S'il existe encore de nos jours à Constantinople ou dans la Grèce des canaux et des ruisseaux de philosophie et d'autres connaissances, cela est dû à la voix et à l'enseignement de l'illustre maître Alex. Mavrocordatos ; aussi, de féconds principes ont-ils été puisés à cette source. » De plus, jouissant de la faveur

1. Fabrice, *Bibliotheca græca*, tome XI. Ed. Harlecius, p. 542. Sathas. Μεσαιωνικὴ Βιβλιοθήκη, Venise, 1872, in-8°, v. III, p. 483.
2. Th. Livadas. Ἀλέξ. Μαυρ., p. 3-41.
3. Venise, 1745.
4. Sathas, Νεοελλ. Φιλ., p. 389.

et de l'estime de la Sublime Porte, Mavrocordatos obtint la permission d'établir des écoles publiques dans différentes villes de la Turquie d'Europe et de l'Asie-Mineure, acheta les ouvrages des auteurs grecs, et en fit don à ces écoles, facilitant ainsi la propagation des lumières [1].

Les disciples de Corydalée et de Mavrocordatos eurent à leur tour des élèves; ceux-ci, répandus dans les provinces grecques, élevèrent assez le niveau de l'instruction publique pour que le développement intellectuel et moral s'étendît de toutes parts. Démétrius Cantemir, prince de Moldavie, auteur d'une *Histoire de l'empire ottoman* [2], parlant du Phanari et surtout des Phanariotes de son époque, cite avec empressement et reconnaissance les maîtres renommés de l'école nationale de Constantinople, dont il suivit les cours, et, après avoir rendu à chacun d'eux et particulièrement à Mavrocordatos, l'éloge qu'il mérite, et l'hommage respectueux de son admiration, il continue comme il suit : « Ici, je prie le lecteur de ne pas regarder la Grèce moderne, comme font la plupart des chrétiens, avec un air de mépris; bien loin d'être le siège de la barbarie, on peut dire que, dans ce dernier siècle, elle a produit des génies comparables à ses anciens sages, et, pour ne point remonter plus haut, de nos jours on a vu trois patriarches, un de Constantinople et deux de Jérusalem, parvenir à une grande réputation, juste récompense de leur mérite. » Il cite ensuite les noms et les hauts faits de ces hommes illustres : Callinicos de Constantinople, Dossithéos, et son parent et successeur

1. Rizos Néroulos, *Cours de littérature*, p. 30.
2. Cantemir, *Histoire de l'Empire ottoman*, traduite en français par M. de Joncquières, Paris, 1743, in-12°, vol. II, p. 37.

Chrysanthos de Jérusalem. Malgré ces exemples, on pourrait peut-être encore faire des reproches au prince Cantemir; mais, si ses observations étaient quelque peu exagérées, à cause même de son patriotisme, il est néanmoins incontestable aujourd'hui que beaucoup d'hommes éclairés florissaient à cette époque. Anastase de Naouse nous dit dans son ouvrage Περιήγησις τῆς Εὐρώπης[1] que l'Hellade proprement dite ainsi qu'un grand nombre de villes de l'Épire, de la Macédoine, de la Thessalie, du Péloponèse, de la Crète et de l'Asie, des îles Ioniennes et des îles de l'Archipel possédaient en tout quarante collèges. Helladios ajoute que, vers 1714, les gymnases étaient assez florissants dans toutes les villes grecques[2]. Notons encore que Samouël, patriarche de Constantinople en 1763, ami et protecteur ardent des hommes de lettres, inspira aux Grecs le goût de la littérature et des sciences, et fit beaucoup d'efforts pour faire éditer et traduire les ouvrages classiques de l'Europe moderne[3].

Après Mavrocordatos, l'homme qui a donné, par l'étendue de son génie, une impulsion réelle aux sciences, et qui a introduit les nouveaux systèmes de philosophie ainsi que les méthodes d'enseignement, les meilleures et les plus complètes, qui a créé chez nous, pour ainsi dire, l'enseignement raisonné, c'est sans contredit le célèbre Eugène Boulgaris (1716-1808). Il professa de 1742 à 1763, et, par ses remarquables ouvrages, il attira auprès de lui un nombre considérable de lettrés de l'époque, auxquels il inspira une noble émulation. Les élèves affluèrent à

1. Anastase Michel, Περιηγηματικὸν Πιττάκιον ἤτοι περιήγησις τῆς Εὐρώπης, Amsterdam, 1706, in-8°, p. 32.

2. *Status præsens*, p. 43.

3. Sergios Macraios, Πατριαρχικὴ πεντηκονταετηρίς, Sathas, Μεσ. Βιβλ., v. III, p. 246.

Janina[1], où il fut nommé directeur, de 1743 à 1746; il présida le collège *Stoa* à Cozani de 1746 à 1750; le nombre de ses disciples s'augmenta considérablement pendant qu'il fut directeur de l'Académie du mont Athos, de 1753 à 1758; cette académie avait attiré plus de 150 élèves[2]. Sa logique, sa métaphysique, les ouvrages de mathématiques et de physique qu'il a composés ou traduits, la traduction en vers hexamètres qu'il a faite de l'*Énéide*, par ordre de l'impératrice Catherine de Russie, témoignent de la profondeur de ses connaissances, de la flexibilité de son talent, et le mettent au premier rang parmi nos littérateurs.

Les progrès de l'enseignement furent considérables pendant le XVIII^e siècle; Georges Constantin disait en 1757 dans la préface de son *Dictionnaire*[3]. « La liste des collèges existant encore chez les Grecs plaide éloquemment contre ceux qui prétendent que les Hellènes se trouvent dans une ignorance complète. Il y avait alors à Constantinople deux collèges publics, trois à Janina, deux à Salonique, deux à Bucharest, un à Jassy, un à Andrinople, un à Philippopoli, un au mont Athos, un à Verria, un à Castoria, un à Siatista, un à Moschopolis; une imprimerie à Tirnova de Thessalie, une école à Trikala, une à Tripolitza

1. Paranikas, Σχεδίασμα περὶ τῆς ἐν τῷ ἑλληνικῷ ἔθνει καταστάσεως τῶν γραμμάτων, Constantinople, 1867, in-8°, p. 65. C'est un ouvrage des plus importants et le seul que nous possédions en grec sur les écoles grecques depuis la prise de Constantinople par les Turcs jusqu'à l'insurrection de la Grèce.

2. Sergios Macraios, un de ses élèves, écrivait ce qui suit à Nectarios, évêque de Liiza et d'Agrapha, : « Τὰ τῆς Σχολῆς ἀεὶ ἐπὶ τὰ πρόσω χωρεῖ συρρεόντων μαθητῶν, ἐπὶ δὲ ἐπέκεινα τοῦ τρὶς δεκάκις ἀριθμοῦ. » Eugène dit, dans une lettre ('Απολογητικὴ πρὸς τὸν πατριάρχην, qu'il avait d'abord 20 élèves, et que ce nombre s'était élevé à deux cents environ. C. Sathas, Νεοελληνικῆς Φιλολογίας παράρτημα, Athènes, 1870, in-8°, p. 159.

3. Λεξικὸν Τετράγλωσσον, Venise, 1786, in 8°, p. 8.

de Morée, une au Vieux-Patras, une à Salona, une à Arta, une à Smyrne, une à Chio, une à Patmos, une à Mitylène, une à Samos, une à Rhodes, une en Crète, une à Leucaucie de Chypre, une à Jérusalem et une autre à Alexandrie. D'après d'autres renseignements particuliers et différentes versions [1], tous ces collèges gardent encore la liste des maîtres qui y ont professé successivement. Un grand nombre de sigilliums patriarchaux furent décrétés pour fonder ou soutenir des écoles à différentes époques [2].

Un élève du collège du mont Athos, le moine Cosmas d'Étolie (1714-1779), conçut le grand dessein de parcourir toute la Roumélie et de prêcher la parole de Dieu, en commençant par la capitale de l'Empire ottoman, et en pénétrant jusque dans les endroits les plus retirés et les plus lointains. Ses excursions évangéliques durèrent de 1760 à 1779; il traversa la Thrace, la Macédoine, la Thessalie, l'Étolie, l'Épire et l'Acarnanie, en exhortant les populations chrétiennes à ne pas abjurer la religion et les traditions de leurs ancêtres; partout où il passa, il fut reçu avec sympathie; il faisait des discours et des homélies suivant les circonstances, toujours en grec vulgaire. Inutile d'ajouter qu'il était animé d'un ardent patriotisme, dont il fut victime; dans une lettre qu'il adressa à son frère en 1779, il dit qu'il a traversé trente éparchies, qu'il a contribué à la fondation de trente écoles helléniques et de deux cents écoles élémentaires [3].

Enfin, par un heureux hasard, sous le règne du sultan Sélim III (1789-1807), les écoles et les collèges grecs

1. *Syllogue*, Περιοδ., v. XI, p. 95.
2. M. Paranikas, Σχεδίασμα. — *Syllogue littéraire de Constantinople*, Περιοδικόν, v. X, p. 85-102; XI, p. 74-95.
3. Sathas, Νεοέλλ, Φιλ., p. 492.

furent autorisés publiquement par le gouvernement turc. Ce fut Démètre Mourousis, protecteur zélé des lettres, qui fut nommé alors, par un ordre autographe du sultan, inspecteur général des écoles et des hôpitaux grecs. Depuis, les écoles se multiplièrent et l'enseignement public, officiellement reconnu et autorisé, prit chez les Grecs un développement considérable; des professeurs éminents se trouvaient partout, et les élèves devinrent très nombreux. La réputation d'un professeur, qu'il fût établi dans une ville ou dans un village, influait beaucoup sur le nombre des élèves; ainsi, le collège de Missolonghi, sous la direction de Palamas, comptait, en 1780, environ 300 élèves; celui de Chio, sous la direction de Proïos, Vambas, Bardalachos, comptait 700 écoliers, parmi lesquels 200 étrangers[1]; celui de Cydonie, 300 écoliers[2] en 1817; celui de Patmos, 200 écoliers[3], et celui de Bucharest, sous la direction de Néophyte Doucas, 400 écoliers[4].

Aussi les entreprises littéraires se multipliaient-elles chaque jour; pendant les vingt premières années de notre siècle, plus de 3,000 ouvrages ou traductions en grec ont été imprimés à Paris, à Vienne, à Venise, à Leipzig, à Moscou, à Jassy, à Bucharest, à Constantinople et dans d'autres villes de l'Orient[5].

En résumé, les études classiques, la philosophie et les

1. L'*Univers*, histoire et description de tous les peuples. — Iles de la Grèce, par M. Louis Lacroix. Paris 1853. in-8°, p. 291.

2. A. Firmin Didot. *Notes d'un voyage fait dans le Levant* (1816-1818). Paris, 1820, in-8°, p. 382.

3. Œconomos, Βίος Γρηγορίου Εἰρηνουπόλεως, p. 17.

4. Sathas. Νεοελλ. Φιλ., p. 702.

5. Néroulos, *Cours de littérature*, p. 113. V. A. Papadopoulos. Νεοελληνική Φιλολογία, ou *Catalogue raisonné des ouvrages publiés par les Grecs depuis la chute de Constantinople jusqu'à la fondation du royaume hellénique*. 2 vol. in-8°. Athènes, 1854-57.

sciences étaient cultivées dans presque toutes les écoles helléniques, mais, plus spécialement dans les collèges de Constantinople, du Mont-Athos, d'Athènes, de Janina, de Missolonghi, de Cydonie, de Chio, de Smyrne et de Patmos, ainsi que dans les colonies grecques de l'Europe. La grande École nationale de Constantinople et les collèges de Janina se conservèrent plus longtemps que tous les autres, même dans les circonstances les plus difficiles; ceux de Cydonie, de Bucharest et de Chio furent réorganisés au commencement de notre siècle d'après un programme plus étendu et plus méthodique.

Ainsi donc, pour examiner de plus près ce mouvement intellectuel, nous tâcherons de faire tout d'abord l'historique de chacun de ces collèges, puis d'exposer le programme des études et les améliorations de l'enseignement, enfin, de montrer quelle fut la langue usitée par les auteurs de livres didactiques et par les savants et quels résultats ils ont produits.

## NOTIONS HISTORIQUES SUR LES COLLÈGES GRECS

### A.

### LES COLLÈGES GRECS EN TURQUIE.

#### I.

#### LE GRAND COLLÈGE NATIONAL DE CONSTANTINOPLE

La grande École nationale de Constantinople s'appelait Πατριαρχικὴ Μεγάλη τοῦ Γένους Σχολή, Κοινὴ τοῦ Γένους Σχολή, Πάγκοινος τοῦ Γένους Σχολή, Μέγα τοῦ Γένους Μουσεῖον et deux fois en 1665 et en 1753 'Ακαδημία. Considérée, comme la gardienne des vertus antiques et comme l'arche sainte des

traditions nationales, elle s'est maintenue intacte jusqu'à nos jours. Son origine n'est pas inconnue; nous pouvons même dire que c'est un reste des écoles supérieures qui existaient du temps des Byzantins ; appelée à une vie nouvelle par Gennadios Scholarios, qui devint ainsi son fondateur définitif, elle fut divisée plusieurs fois en deux parties : l'une, qui avait des cours de littérature grecque, et où on enseignait la philosophie; l'autre, consacrée aux classes élémentaires et préparatoires. Le premier directeur, après la prise de Constantinople par les Turcs, fut Mathieu Camariotis, de Salonique, savant homme qui composa une rhétorique et plusieurs ouvrages philosophiques [1]. Son successeur fut Manuel Corinthios, son disciple, docte en théologie et en philologie et grand orateur de l'Eglise; il prit la direction de l'école en 1504; il avait écrit des ouvrages théologiques fort estimés et acquis une grande considération [2]. Jean Zygomalas, de Nauplie, professeur de littérature grecque à Andrinople, lui succéda en 1551 [3]; il mourut en 1580 et fut remplacé par son fils Théodose Zygomalas, qui entretint la correspondance connue avec Martin Crusius. Nous trouvons, en outre, en 1576, un autre professeur non moins distingué par son érudition et ses talents ; c'est Syméon Cavasilas ; il avait complété ses études à Padoue et il traduisit en grec les fables d'Ésope [4]; cependant, d'après Gerlach : « Pueros rudimenta græciæ linguæ docet » [5]. Mais quel fut le successeur de Théodose Zygomalas? Malheureu-

1. Miller, *Manuscrits grecs de l'Escurial*, Paris, 1848, in-8°, p. 342 345, 352.
2. *Turco-gr.*, p. 90.
3. Id., p. 248.
4. *Bibliotheca græca*, v. XI, p. 290.
5. *Turco-gr.*, p. 495 et 500.

sement, nous ne le connaissons pas ; il semble que ce fut François Cockos, de Naxos[1], homme très versé dans la théologie, qui lui aurait succédé vers 1600. Après lui vient, en 1626, Théophile Corydalée, d'Athènes, philosophe et théologien consommé, qui fut appelé de Zante à Constantinople par le patriarche Cyrille Lucaris. Sous sa direction qui a duré trente ans, le collège devint très renommé ; les revenus de l'église de Contoskali, autre quartier grec de Constantinople, furent affectés à son entretien ; il fut, dans cette première période, le promoteur du développement intellectuel et le propagateur des nouvelles théories philosophiques[2] dans les collèges de la Turquie. Un autre professeur, Syrigos, y donnait aussi à la même époque des leçons particulières. C'est alors qu'une imprimerie fut établie à Constantinople par Nicodème Métaxas[3]. Jean Caryophyllis, digne élève de Corydalée, reçut la direction de l'école en 1646 et l'administra jusqu'en 1664. Pourtant, un autre collège appelé Παιδαγωγεῖον, consacré probablement aux études supérieures, fut installé aux frais de Manolaki de Castoria protecteur des lettres et des écoles, près de la métairie du couvent du Saint-Sépulcre, sous la direction de Germain Locros[4].

1. Paranikas, Σχεδ., p. 19. Zaviras, N. Ἑλλ., p. 541.

2. Paranikas, Σχεδ., p. 21. Sathas, N. Φιλ., p. 253. Eugène Boulgaris, dans la préface de sa *Logique*, dit : Οὐκ ἀμυδρὸν φιλοσοφίας φῶς ἐν τοῖς ἡμετέροις ἀπέστελβεν. Philotée Bryénios, Ἔκθεσις τῆς καταστάσεως τῆς Μεγάλης τοῦ Γένους Σχολῆς, 1867-1870, Constantinople, 1870, in-8°, p. 20. Comparez p. 27

3. Paul Lampros, Περὶ τῆς ἀρχῆς καὶ προόδου τῆς τυπογραφίας ἐν Ἑλλάδι· Χρυσαλλίς, *Revue littéraire d'Athènes*, 1860, in-4°, p. 661. Sathas, N. Φιλ., p. 276, et Rénieris, Κύριλλος ὁ Λούκαρις, Athènes, 1859, in-8°, p. 43-47.

4. Paranikas, Σχεδ., p. 25. Dans un manuscrit d'Eugène Jannoulis de l'École théologique de Chalki, p. 114, nous lisons ce qui suit : Ἐγὼ δὲ ἤκουσα παρὰ πολλῶν καὶ πολλάκις ὅτι κἄποιος χριστιανὸς φιλόθεος καὶ τοῦ γένους καὶ τῆς ἐκκλησίας ζηλωτὴς συνέστησεν ἐξ ἰδίων ἀναλωμάτων παιδαγωγεῖον αὐτοῦ· πιστατεῖ δὲ τοῦτο, ὡς λέγουσιν, ὁ σπουδαιότατος Γερμανὸς ὁ Λοκρός. Anastase

En 1665, Alexandre Mavrocordatos fut élu directeur du collège supérieur; il enseigna gratuitement la littérature grecque, la philosophie, la rhétorique et les sciences jusqu'en 1672; ses élèves furent nombreux. Sous sa direction, le collège de Phanari fut appelé justement *académie* et obtint de brillants succès[1]; après qu'il eut donné sa démission, Al. Mavrocordatos fut élevé à de hautes dignités par le gouvernement ottoman. A partir de cette époque, on ne sait pas au juste quelle fut la situation de l'école; le successeur de Mavrocordatos n'est pas connu; suivant toute probabilité, elle fut administrée successivement par trois professeurs aussi érudits que dévoués: Sébastos Cyménitis, Spandonis et Vlassios Chartophylax de 1672 à 1680. Cependant, sous le patriarcat de Callinique d'Acarnanie, en 1691, nous trouvons l'école de Manolaki reconstituée d'après un sigillium sous la direction de Sébastos Cyménitis, qui y enseignait la philosophie et les sciences. A propos de cette école, Cantimir dit: « Ce quartier de Phanari est encore fameux à cause d'une académie qui y a été bâtie pour l'instruction de la jeunesse par un Grec nommé Manolaki, qui, par cette noble fondation, releva l'infériorité de son origine. On enseigne dans cette académie, en grec pur et ancien, la philosophie dans toutes ses branches et aussi plusieurs autres sciences[2] ». Après Cyménitis vinrent Gérasime d'Acarcanie pour les cours supérieurs, et Diamantios Rusios, grand père de Coray, pour les leçons élémentaires.

Gordios, dans une *Biographie d'Eugène d'Étolie*, dit que, outre Manolaki, d'autres encore, et surtout le patriarche de Jérusalem, Nectarios, ont contribué à la création du Collège philosophique. Sathas, M. Βιβλ., v. III, p. 461.

1. Th. Livadas, Ἀλ. Μαυρ., ρ. ιέ et πζ'.
2. Cantimir, *Histoire*, etc., v. II, p. 38.

Ceux-ci furent remplacés de 1698 à 1721 par Jacob Manos, précepteur des enfants d'Alex. Mavrocordatos, et Callinique Naxios, partisans tous deux de la philosophie d'Aristote et érudits en théologie. En 1704, le prélat Élias Miniatis, orateur fort estimé, y professa brillamment. Le successeur de Jacob fut, en 1721, Antoine Byzantios, grand logothète ; il céda la place à son frère Chourmousios, qui eut après lui comme successeur le grand chartophylax Spandonis jusqu'en 1726. On nomma ensuite Dorothéos Lesbios et Jean Lesbios, avec Azarios Cigalas pour les leçons élémentaires ; puis, en 1744, Nathaniel Clonaris de Chio, et, en 1749, Nicolas Critias [1], grand ecclésiarque et secrétaire du patriarcat, avec Georges de Byzance pour les leçons élémentaires [2]. En 1752 vint Ananias Antiparios, auteur d'un traité intitulé : *Des particules de la langue grecque* (Περὶ μορίων τῆς ἑλληνικῆς γλώσσης) [3]. C'est alors que, pour la seconde fois, l'école fut nommée *académie* [4] ; après lui, le célèbre Boulgaris, appelé du Mont-Athos, en prit la direction en 1759, lorsque tous les évêques, par un sigillium, furent obligés de contribuer annuellement, chacun pour sa part, à l'entretien de l'établissement. Cependant, l'éminent professeur ne resta que dix-sept mois dans cette charge vraiment nationale ; pendant cette période, Eugène enseignait les systèmes philosophiques de Locke et de Leibnitz et les mathématiques de Wolf ; ses ouvrages expliquent sa réputation

1. Zaviras, N. Ἑλλ., p. 387.

2. Meletios, Ἐκκλησιαστικὴ Ἱστορία, Vienne, 1783 et 1784, in-8°, v. III, p. 122 et 146. Paranikas, Σχ., p. 28.

3. Ce livre a pour titre : Σπλάγχνον Γραμματικῆς ἢ περί μορίων. Venise, 1763, in-8°, et Zaviras, N. Ἑλλ., p. 175.

4. Le même livre porte : Συντεθὲν παρὰ τοῦ λογιωτάτου κυροῦ Ἀνανίου Ἀντιπαρίου διδασκάλου τῆς ἐν Κωνσταντινουπόλει Ἑλληνικῆς Ἀκαδημίας.

et sa grande influence sur la jeunesse[1]. Ensuite vint Georges le Byzantin, traducteur du livre de Montesquieu : *Considérations sur les causes de la grandeur et de la décadence des Romains* [2]; il fut remplacé par Panagiotis de Byzance en 1765, et, après lui, par Joakim Antiparios, puis par Gérasime, évêque de Viziis, prélat distingué. Chrysanthe d'Étolie, nommé en 1770, conserva sa place jusqu'en 1774 ; son successeur fut Élias Chyprios. En 1778, l'école, sous l'initiative du patriarche Sophronios, est réorganisée dans ses cours philosophiques ou supérieurs, pendant la direction de Sergios Macraios[3], qui donna l'enseignement d'après les nouvelles théories de son maître Eugène Boulgaris ; il eut de nombreux disciples appartenant à toutes les classes[4]. Dans le collège patriarcal,

1. Sathas, N. Φιλ., p. 569-571. Zaviras, N. Ἑλλ., p. 292-298.

2. Ἔρευνα περὶ προόδου καὶ πτώσεως τῶν Ῥωμαίων, Leipzig, 1795, in-8°.

3. Macraios dit, dans son *Histoire ecclésiastique* (Sathas M. Βιβλ., v. III, p. 315) : Ἐπωδύνατο δέ ὁ παναγιώτατος κὺρ Σωφρόνιος καὶ διὰ τὴν ὀλιγομάθειαν τοῦ ποτὲ ὑπὲρ πάντα τὰ ἔθνη πολυμαθοῦς Γένους, μάλιστα δὲ διὰ τὴν ἐπιπολαιομάθειαν τῶν νέων τῆς μεγάλης ταύτης πόλεως καὶ ἀντικαταστῆσαι τὴν ἐκλείπουσαν σχολὴν ἐπιστημῶν παρὰ τὸ πατριαρχεῖον βουλόμενος καὶ σπουδάζων ἀπὸ τοῦ ἑβδομηκοστοῦ ἕκτου ἔτους μόλις κατὰ τὸ ἑβδομηκοστὸν ὄγδοον τὸ ἔργον ἐξετέλεσε καὶ ὡς εἰπεῖν ἀνήγειρε ταύτην καὶ ἀνῳκοδόμησεν.

4. M. Sathas nous donne la liste des sommes souscrites le 1er septembre 1777 pour le patrimoine de l'École. Le total des souscriptions s'élève à 22,450 piastres (Sathas, M. Βιβλ., v. III, p. ρδ'). Macraios dit à ce propos, dans son *Histoire :* Κατανοήσας (Sophronios le patriarche) τὸ βαρὺ τοῦ ἐράνου, ὅνπερ διὰ σιγγιλίου κατὰ τὸ πεντηκοστὸν ἕκτον ἔτος τοῦ παρόντος αἰῶνος συνέθεντο ἐτησίως εἰσφέρειν οἱ ἀρχιερεῖς, αἴτιον γενέσθαι παντελοῦς ἀμελείας καὶ καθαιρέσεως τῆς σχολῆς, τούτου τριτημόριον καὶ διὰ νέου σιγγιλιώδους γράμματος διαταξάμενος εὐμαρῶς καὶ ἀλύπως χορηγεῖν μικρόν τι, εἰς σύστασιν τῆς σχολῆς πάντας τοὺς ἀρχιερεῖς συνεκίνησεν. Ἐντεῦθεν οὖν οὐ διέλιπον χορηγοῦντες, οὐδὲ παύσονται τῆς προχείρου ταύτης ἐπικουρίας τῶν λόγων (Sathas, M. Βιβλ., v. III-p. 316). Les appointements des professeurs n'étaient pas considérables, Mavrocordatos enseignait gratuitement; Eugène Boulgaris reçut pour ses appointements 500 piastres par an à Janina, 800 à Cozani (Sathas, N. Φιλ., p. 565) et 1,000 à Mont-Athos (Sathas, p. 567); Macraios 1,250 piastres, bien qu'à la fin de la première année il ait reçu 150 piastres de plus ; on lui donna en outre 70 piastres pour son domicile (Sathas, M. Βιβλ., v. III, p. οξ). Il faut remarquer cependant qu'une piastre de cette époque en

on nomma directeur, en 1777, pour les cours élémentaires Arsénios, avec son adjoint Basile, qui ne tarda pas à laisser la place, en 1779, à Élias Chyprios. Celui-ci fit les cours préparatoires pour la seconde fois jusqu'en 1786 ; son successeur fut, jusqu'en 1789, Mathieu, évêque de Ganochora. En 1790, l'école philosophique et le collège patriarcal furent réunis, et eurent le même directeur, Macraios, qui resta jusqu'en 1793, lorsqu'il fut remplacé par Macarios; celui-ci avait pour adjoints Théodose et Démétrios, qui enseignaient les matières élémentaires, et ensuite reparut Photios, grand logothète. Macraios revint en 1794 et resta directeur[1] jusqu'en 1801 avec les professeurs Mathieu, Gabriel, Damianos et Ananias. Pendant les dernières années de 1769 à 1798, le collège donna ses cours conformément à un sigillium de 1769, en hiver au Phanari, et en été à Xirocrini, village situé sur le Bosphore. En 1783, les cours se firent dans l'île de Prinkipos[2] ; ce changement de local pour les cours supérieurs était dû au déménagement du patriarche que la peste et d'autres épidémies avaient obligé à quitter ces lieux avec le Saint-Synode et de nombreuses familles grecques.

Mais, en 1804, cette irrégularité cessa ; grâce à l'initiative de D. Mourouzi, et sur l'avis unanime du Saint-Synode et des notables de la nation, le collège supérieur de Phanari fut transporté à Xirocrini, vulgairement

valait 10 d'aujourd'hui et même plus. Ainsi, nous trouvons dans un cahier de notes autographes de Manassée Éliadis qu'un élève qui recevait chez lui la nourriture ne payait que 3 piastres par mois, qu'un autre ne payait que 50 piastres par an; le même cahier nous apprend que le serviteur ne recevait pour tout salaire que 20 piastres par an, la cuisinière une piastre par mois et la blanchisseuse une piastre et demie par an, Sathas, M. Βιβλ., v. III, p. 515).

1. Sathas, M. Βιβλ., v. III, p. πα'.

2. Scarlatos Byzantios, Κωνσταντινούπολις, Athènes, 1858, in-4°, v. II, p. 108.

connu sous le nom de Courou-Tchechmé ; la maison d'Alex. Mavrocordatos, vaste et solide, fut achetée par l'école. La famille de Mourouzi contribua matériellement et moralement à son établissement et au développement des cours; Constantin Mourouzis et son fils Alexandre s'étaient distingués, dans cette occasion, d'une manière particulière ; l'un a légué à l'école, par une *bulle d'or*, le revenu de trois propriétés connues sous le nom de Chotarischeni, situées sur ses terres en Moldavie, tandis que le second lui alloua, en 1804, une somme de 750 piastres par an. Ainsi donc les cours supérieurs n'étaient suivis qu'à la maison de Mavrocordatos à Xirocrini, tandis que les cours inférieurs se faisaient à l'ancienne maison du Phanari. Un homme éminent, Dorothéos Proïos, de Chio, fut nommé directeur en 1799; il avait complété ses études philosophiques et scientifiques en Italie et en France; il enseigna les mathématiques et les sciences. Un sigillium publié par le patriarche Callinique détermine clairement le règlement de l'école; il établit : 1° un comité d'inspection composé de dix membres élus parmi les hommes les plus distingués du clergé et de la nation; 2° il institue deux chaires, l'une pour les sciences philosophiques, et l'autre pour les belles-lettres (τὰ καλὰ γραμματικά) occupées par deux professeurs ayant sous leurs ordres deux autres adjoints pour les leçons élémentaires; 3° outre les élèves libres, douze boursiers, les plus pauvres et les plus intelligents, devaient être entretetenus aux frais de la nation; 4° il détermine tout ce qui est relatif aux examens d'étude[1]. Grâce à ces efforts et à ces réformes, l'école nationale prit un développement consi-

1. Syllogue de Constantinople, Περιοδικόν, tom. X, 1877, p. 85-102.

dérable ; « le Bosphore devint bientôt une Piérie, et un grand nombre d'érudits furent l'ornement de la capitale[1]. » Proïos fut remplacé par son compatriote Platon, et en 1809, Etienne Dounkas fut nommé directeur, et professeur pour les sciences et la philosophie; il avait étudié dans les Universités de Halle et de Gœttingue ; il composa un cours complet de mathématiques, une physique et un traité d'esthétique et de morale. Ensuite, jusqu'en 1812, le même poste fut occupé par Jean Palamas ; en 1813, un autre professeur, Constantin Coumas, fut appelé de Smyrne, et dirigea l'école avec Nicolas Logadis pour la littérature grecque jusqu'en 1815 ; il y enseignait le grec, la philosophie et les sciences[2]. Vint ensuite Sergios Mystakis jusqu'en 1817, avec Constantin Psomakis pour les langues vivantes, et Païsios Carapatas, professeur de grec ; mais, en 1820, ce fut Samuel de Chypre, docte en théologie et en belles-lettres, qui prit la direction de l'établissement avec deux professeurs adjoints. Cependant, à cause des circonstances, le collège fut, dès 1825, transporté à Phanari et réuni à l'école élémentaire.

Telle est la première et la plus longue période historique du Collège national qui a rendu à la Grèce d'immenses services par le talent de ses professeurs aussi bien que par le nombre de ses élèves.

## II.

### LE COLLÈGE DU MONT-ATHOS.

Le Mont-Athos devint, après la prise de Constantinople par les Turcs, l'asile le plus sûr pour les savants et les

1. Paranikas, Σχεδ., p. 31.
2. Sathas, N. Φιλ., p. 677.

littérateurs; beaucoup de personnes s'y réfugièrent, emportant avec elles le goût des lettres, l'amour de la patrie et le culte de la religion. Bientôt, on y établit des bibliothèques; on y cultiva la littérature ancienne, et l'idée de créer une école pour le perfectionnement de la jeunesse grecque vint à l'esprit de tout ce monde pieux de la Roche Sacrée; cette idée ne se réalisa cependant que plus tard. Alexandre Helladios dit que les nombreux moines qui y habitaient allaient donner des leçons aux environs[1]; c'est là que se formaient les jeunes théologiens; c'était dans les monastères qu'on s'exerçait à l'étude du grec littéraire et qu'on expliquait aux novices les auteurs ecclésiastiques[2].

Mais, si le Mont-Athos fut célèbre par la culture des lettres, il doit surtout cette légitime renommée au collège qui y fut créé en 1758 sous le nom d'Académie Athonienne (Ἀκαδημία Ἀθωνιάς) au monastère de Vatopédi, sous la direction d'Eugène Boulgaris. Celui-ci y professait la philosophie, la théologie, les mathématiques et la physique; il avait avec lui, comme collègues, en 1749, Néophyte Cavsocalybitis, excellent grammairien[3], et Panagiote Palamas. La nouvelle organisation du collège, les méthodes raisonnées dont se servaient dans leur enseignement ces professeurs éminents, attirèrent beaucoup d'élèves; à l'imitation de Platon, Eugène avait fait mettre sur la porte du collège l'inscription suivante :

Γεωμετρήσων εἰσίτω, οὐ κωλύω.
Τῷ μὴ θέλοντι συζυγήσω τὰς θύρας.

1. Stat pr., p. 11. Paranikas, Σχ., p. 48.
2. Néroulos, *Cours de Littérature*, p. 56.
3. Sathas, Ν. Φιλ., p. 510.

« Que celui qui veut être géomètre entre, le passage lui est ouvert ; quant à celui qui ne veut pas (apprendre), il trouvera la porte fermée. »

Malheureusement, la jalousie que Palamas nourrissait contre Eugène, amena des irrégularités de la part des élèves et le départ de l'éminent professeur. Cependant Eugène avait administré le collège du Mont-Athos et y avait enseigné pendant cinq ans. Appelé à Constantinople, Eugène Boulgaris laissa en 1759, pour lui succéder, Nicolas Zerzoulis, de Metzovo, qui traduisait en grec les ouvrages de Wolf et de Moschembaum ; mais le collège déclina bientôt ; la retraite du directeur, ainsi que celle de Palamas, ne fit qu'accélérer sa décadence, et lorsque le moine Chyprianos, élève d'Eugène, reçut la direction de l'établissement, les classes devenaient désertes. En vain donc le patriarche Séraphim essaya-t-il en 1769 de le réorganiser ; il ne put reprendre son premier prestige.

Cependant, la renommée du collège se perpétua dans toute la nation ; les élèves qui y avaient achevé leurs études contribuèrent puissamment au développement des lettres grecques ; ils eurent l'estime de tous leurs concitoyens. De plus, une imprimerie fut fondée sous le nom d'Imprimerie du Mont-Athos (Ἀθωνιὰς τυπογραφία) et sous la direction de Sotiri Doucas.

## III.

### LE COLLÈGE D'AMPÉLAKIA ET DE MILIAIS.

Dans la Thessalie, ce n'est qu'au XVIII^e siècle et au commencement du XIX^e, que nous trouvons les premières traces de la culture des lettres. Déjà, en 1780, Ampélakia, ville assez riche autrefois, renfermait une association fon-

dée par les ouvriers pour la fabrication et la teinture des fils rouges de coton ; du simple village, qu'elle était restée durant une longue période de la domination turque, elle redevint une grande cité en 1780 ; 20,000 habitants travaillaient le coton. Cette ville exerça une grande influence sur la Turquie d'Europe, et son commerce devint très actif ; aussi y remarque-t-on de bonne heure un *hellénomusée* qui devenait de plus en plus important[1]. En 1750, Georges de Janina y enseigna les lettres élémentaires aux enfants, et en 1780, Jonas Sparmiotis en devint le directeur ; il publia en langue moderne, l'arithmétique et l'algèbre de l'abbé de la Caille. Son successeur fut Polyzoès en 1790, et, de 1796 à 1803, l'école eut pour directeur Grégoire Constantas (1753-1844), homme d'un grand mérite[2], qui réunit beaucoup de disciples ; il enseignait non seulement le grec, mais encore l'italien, les mathématiques, la philosophie d'après le système de Souabe, dont il avait traduit l'ouvrage ; Constantas allant, en 1803, faire publier ses ouvrages à Vienne, y rencontra d'autres érudits thessaliens : Anthime Gazis, Daniel Philippidis, Étienne Doungas, Démètre Alexandridis et Zissis Cavras avec lesquels il résolut de fonder en Thessalie une *Académie*, pour l'enseignement des littératures grecque et latine, des mathématiques et des autres sciences ; il envoyait même à Zagora des livres, des instruments de physique et de chimie et d'autres objets nécessaires à cet enseignement. Malheureusement, la Sublime-Porte refusa son autorisation pour cette création ; alors Constantas accepta la direction d'un lycée à Miliais, village de Thes-

1. Zaviras, N. Ἑλλ., p. 370.

2. Sathas, N. Φιλ., p. 695-702. Philippe Jean, Λόγος ἀκαδημαϊκὸς εἰς Κωνσταντᾶν. Athènes, 1848, in-8°.

salie, et prit pour professeurs Daniel Philippidis d'abord et en 1816, le lexicographe A. Gazis. Près de Miliais se trouvait le monastère de Saint-Nicolas ; ce fut là que Constantas, assis sur le gazon, à l'ombre d'un grand chêne, donnait son enseignement matin et soir, à tous ceux qui désiraient s'instruire, sans accepter aucune rétribution ; là aussi, à l'aide des souscriptions nationales envoyées de Viennne, il fit élever le lycée. Faute d'autres ressources, il dépensa ses propres économies pour le terminer et acheter un champ d'oliviers, dont les produits servirent aux honoraires des professeurs et aux frais du lycée jusqu'au soulèvement de la Grèce. Ses disciples furent nombreux et l'influence qu'ils exercèrent fut considérable en Thessalie[1].

## IV.

### LES COLLÈGES DE JANINA.

La capitale de l'Épire, Janina, cultiva de très bonne heure la littérature ; la ville et ses environs possédèrent toujours de nombreuses écoles. Nous citerons d'abord le *Phrontistérion philanthropinon*, situé dans l'île de Janina, au monastère de Spanos, sous la direction de l'illustre famille des Philanthropinos, qui a entretenu l'école pendant une longue période de 1282 à 1758. Les directeurs les plus connus de cet établissement sont : Néophyte Philanthropinos (1532), Mathieu Philanthropinos (1534) et Jean Philanthropinos (1642)[2]. La ville même de Janina possédait une autre école non moins importante que la

1. Philippe Jean, Λόγος. Paranikas, Σχεδ., p. 86 et 88. *Syllogue de Constantinople*, Περιοδικόν, tom. X, p. 48.
2. Paranikas, Σχεδ., p. 62.

précédente dans l'enceinte du château qui ne devait pas être habité par les Turcs aux termes du traité de reddition de la ville en 1431 ; nous n'en connaissons que deux directeurs, Macarios Tzechoulis jusqu'en 1543, et Manassis Plessas jusqu'en 1555 ; cette école fut fermée ou pour mieux dire détruite en 1612, époque où les habitants du château, à la suite d'une insurrection, perdirent le privilège d'y séjourner. Mais les collèges les plus renommés de Janina, sont le *grand* et le *petit collège* et le *collège de Maroutzi* et *Caplani*.

A'. *Le petit et le grand collège.* — Le petit collège ou *Collège d'Epiphanios* a remplacé, en 1645, celui des Philantropinos ; Epiphanios, surnommé Hégouménos, déposa à la Banque de Venise, pour l'entretien de l'école, une somme considérable, accrue dans la suite par Parios Jéronimos ; enfin, en 1732, Nicolas Carajean donna d'autres fonds pour augmenter le nombre des élèves et subvenir aux frais de quatre élèves-prêtres [1]. Le premier directeur de ce collège fut Nicolas Spriridion Triantaphyllos de Corfou jusqu'en 1670. En 1679 nous trouvons Léon Glykis et après lui Mélétios, archevêque d'Athènes, né à Janina, qui y enseignait la philosophie et les mathématiques [2]. Les élèves de ce collège furent nombreux [3].

Vient ensuite le *Grand Collège,* qui fit concurrence à celui d'Épiphane ; il avait été fondé, en 1675, aux frais de Giouma, dont il reçut plus tard le nom ; Lampros Moroutzos, de Janina, y ajouta une chaire de théologie à ses frais, en 1784. Cet établissement fut d'abord entretenu jusqu'en 1797, par les revenus affectés à la donation de Giou-

1. Beloudis, Χρυσαλλὶς, en 1863. Venise, in-12, p. 28.
2. Zaviras, N. Ελλ., p. 379.
3. Paranikas, Σχεδ., p. 63.

ma, déposée à la Banque de Venise, puis par les souscriptions des habitants de Janina, enfin par les frères Zossimas. Son premier directeur fut Bessarion Macris, élève distingué de Caryophylle et d'Alexandre Mavrocordatos; sa grammaire de la langue grecque, plusieurs fois réimprimée[1], justifie sa réputation. Païsios Tzipouras lui succéda pour un an ; Bessarion, devenu de nouveau directeur, administra l'école jusqu'en 1683. C'est à cette époque que Georges Sougdouris, très estimé à cause de sa nouvelle méthode d'enseignement, lui succéda définitivement et, pendant un long espace de temps, enseigna la philosophie et la théologie avec un grand succès. Après lui vint, en 1715, Méthodios Anthrakitis, qui y enseigna la philosophie d'après le système de Malebranche ; son traité philosophique fut condamné par l'Église orthodoxe à cause de la hardiesse insolite de ses idées ; cependant, il a préparé le chemin à son meilleur disciple, Balanos Basilopoulos, qui, depuis 1723 jusqu'en 1760, fit acquérir au collège une grande renommée, d'où son nom de : « *Collège Balanos.* » Celui-ci s'occupait beaucoup de mathématiques : il fournit aux géomètres la solution d'un grand nombre de théorèmes, mais il ne connaissait que les ouvrages d'Euclide, d'Archimède, de Théodose et de Proclos, en suivant la méthode d'enseignement de son maître ; il appela son établissement Archigymnase[2]. Le successeur de Basilopoulos fut son fils Cosmas, qui dirigea l'école jusqu'en 1799; il fut aussi renommé que son père et y enseigna jusqu'en 1808, date de sa mort. Il a publié les œuvres de son père, et un traité sur l'arith-

1. Σταχυολογία τεχνολογική, Venise, 1686, 1694, 1768, 1780, 1804 et 1813, in-8°.

2. Balanos, Ὁδὸς μαθηματική, Venise, 1749, in-8°. Zaviras, N. Ἑλλ., p. 452.

métique, l'algèbre et la chronologie. Après lui, la direction passa à son frère Constantin Balanidis ou Caminaris qui professa jusqu'en 1818, et ensuite à son frère Anastase. C'est pendant la direction de celui-ci que le collège fut détruit lors du siège de Janina (1821) après avoir obtenu tant de grands et légitimes succès.

B'. *Le collège de Maroutzi et de Caplani.* — Un autre collège rival du précédent fut celui que les frères Simon et Lampros Maroutzi, de Janina, fondèrent en 1742, dans le quartier de Sainte-Marine. Ils voulaient y établir l'enseignement de la philosophie d'après les nouveaux systèmes, ainsi que celui de la langue latine; ils déposèrent à cet effet les fonds nécessaires à la Banque de Venise. Le premier directeur, envoyé par les fondateurs, fut Eugène Boulgaris, qui administra la nouvelle école jusqu'en 1746. C'est là qu'Eugène jeta les premiers fondements de son système philosophique, et qu'il introduisit dans l'enseignement ses innovations; ses élèves furent nombreux; Anastase Mosphiniotis lui succéda pour quelque temps, mais, en 1750, Eugène reprit ses fonctions et les continua jusqu'en 1753. Eugène laissa pour le remplacer le moine Tryphon, de Metzovo, son premier adjoint, un des disciples de Balanos, qui avait pourtant complété ses études philosophiques à Padoue. Tryphon enseigna jusqu'en 1765 la littérature grecque et la philosophie [1]. Depuis lors, jusqu'en 1795, l'histoire du collège présente beaucoup d'obscurité. Cependant, nous savons que le dernier directeur fut, en 1795, Athanase Psalidas, de Janina (1767-1829), qui compléta avec succès ses études en Allemagne; il a traduit l'arithmétique de Metzbourg en 1794. Cet homme érudit parlait le latin, le français, l'allemand,

1. Zaviras, N. Ἑλλ., p. 539.

l'italien et le russe; malheureusement, ce fut sous sa direction que les secours de Venise vinrent à manquer complètement, car la Banque de la République avait fait faillite, en 1797, après l'arrivée des Français. Alors, la ville de Janina reconnut l'école comme établissement public, et conserva le professeur Psalidas pendant quatre ans, en lui payant ses appointements. Pendant ce temps, Psalidas exerça sur le tyran Ali-Pacha, de Tépéleni, une grande influence; il entretint, à partir de 1802, une correspondance suivie avec Zoé Caplanis, son compatriote, négociant très distingué qui commerçait à Nijni-Novgorod. C'est alors que ce généreux Épirote vint au secours de l'école en lui léguant, par son testament, en 1805, une somme de 170,000 thalers russes. Aussi, l'établissement, portant le nom du nouveau donateur, fut-il reconnu par un sigillium, *École patriarcale et publique* de Janina; elle fut dotée d'une riche bibliothèque. Athanase Psalidas, disciple de Kant, digne rival de Balanos, professeur aussi savant que renommé, garda la direction jusqu'en 1820. Il voulait que toutes les leçons fussent faites en grec moderne; il composa toute une série d'ouvrages philosophiques[1]; mais il s'occupait surtout des sciences exactes. C'est Psalidas qui le premier fit, en 1796, un cours public de physique accompagné d'expériences, et établit l'enseignement du latin[2].

Ainsi donc il ne resta que deux écoles rivales, celle de Balanos et celle de Psalidas. Les professeurs et les élèves discutaient avec ardeur, ce qui entretenait une certaine concurrence et une vive émulation. Cependant, pour

1. Zaviras, N. Ἑλλ., p. 188.
2. Crinos, Ἑστία, revue hebdomadaire. Athènes, 1879, in-4°, n° 167, p. 147.

rendre la réussite complète, des hommes distingués demandaient l'union des deux écoles sous une direction commune[1], ce qui n'eut lieu que plus tard. Les frères Zossimas, nés à Grammeni d'Épire et possesseurs d'une fortune considérable, devinrent alors les bienfaiteurs de la nation hellénique; ils dépensèrent toute leur fortune en bonnes œuvres, entretinrent beaucoup d'élèves, encouragèrent les savants, firent publier les ouvrages les plus remarquables, et dotèrent de sommes importantes les collèges de Janina. Pouqueville[2] dit, en parlant de cette ville : « Quant aux édifices (de Janina) tels que l'hôpital et le collège, ils ne sont remarquables que par la généreuse intention de leurs fondateurs Caplani et Zossimas, dont les noms et la mémoire seront à jamais chers aux habitants de l'Épire. Ces deux véritables amis des chrétiens ont déposé à la Banque de Moscou, pour le collège de Janina, des fonds destinés à payer trois professeurs chargés d'enseigner à leurs élèves le grec littéral, l latin et le français, et sept maîtres subalternes qui n'ont que la nourriture et le vêtement. Des écoliers reçoivent une modique pension, afin de pouvoir suivre les études, et d'autres sont admis comme externes et sans rétribution aux leçons qui se donnent deux fois chaque jour pendant l'année scolaire.» Et plus loin il ajoute[3] : « Dans l'état de barbarie qui afflige la Grèce, Janina se glorifie d'avoir cultivé en silence les lettres bannies du territoire qui fut leur berceau et leur sanctuaire. Un cabinet de physique, des sphères, des cartes, quelques instruments de chimie, une bibliothèque qui renferme environ quinze

1. Λόγιος ὁ Ἑρμῆς. 1817, p. 84.
2. Pouqueville, *Voyage dans la Grèce*. Paris, 1820, in-8°, v. I, p. 119.
3. Id., p. 165.

cents volumes des classiques des trois langues qu'on enseigne dans son collège, suffisaient pour initier les élèves à la connaissance des sciences, et c'est plus qu'on oserait espérer sous un gouvernement ombrageux. On ne sera pas moins surpris de voir que cette ville a produit depuis son esclavage : Michel Meletios, connu par sa géographie et son histoire ecclésiastique; Balanos, auteur d'un traité de mathématiques appliquées aux arts ; Sougdouris, qui a donné la grammaire et la poétique de l'Hellénique ; Cosmas Balanos cité pour ses traités d'algèbre et de chronologie ; Tryphon, qui a publié une grammaire ; Lampros Photiadis, un ouvrage sur les mesures ; Georges, un dictionnaire grec et latin, et Psalidas, deux ouvrages intitulés : *Mathematica et vera felicitas*, en grec et en latin. »

Un grand nombre d'élèves sortirent de ces collèges de Janina et se répandirent dans toutes les provinces, de sorte que le géographe Meletios, parlant dans son histoire ecclésiastique de Georges Sougdouris, dit : « qu'à l'aide de ses disciples répandus dans tous les districts et dans toutes les villes, il a civilisé la Turquie d'Europe qui était devenue pour ainsi dire barbare.» Et Sergios Macraios, dans la dédicace de son ouvrage de physique [2], ajoute : ἀεὶ ἐγὼ δι' εὐφήμου γλώττης φέρω τὴν μητρόπολιν τὰ Ἰωάννινα διότι προκύψας εἰς φῶς Ἀθήνας καὶ ἑστίαν λόγων αὐτὴν ἐπέγνων· ἐξ αὐτῆς γάρ ὡς ἀπὸ καλλιρρόου πηγῆς ἀρυσάμενος δαψιλῆ χεύματα διὰ Μεθοδίου, Στίγνεως, Τρύφωνος, Μπαλάνου τῶν ἀοιδίμων διδασκάλων ὁ ἐν ὁσιότητι μέγας καὶ πολὺς Θεοφάνης ὁ ἐμὸς πρῶτος καθηγητὴς ἀνήγαγεν εἰς Ἄγραφα καὶ διψῶσι μετέδωκεν· ἐπ' αὐτὴν τὰ πρῶτα προσληφθεὶς ἐπέλαμψε καὶ ὁ σοφώτατος

1. Ἐκκλησιαστικὴ Ἱστορία, v. III, p. 478. Τοῖς ἰδίοις μαθηταῖς τὴν ὑπὸ τὴν ἐξουσίαν τῶν Τούρκων οὖσαν Εὐρώπην καταβαρβαρωθεῖσάν πως ἐξεπαίδευσε διασπαρθεῖσι κατὰ πᾶσαν χώραν καὶ πόλιν ταύτης.

2. Ἐπιτομὴ φυσικῆς ἀκροάσεως, Venise, 1816, in-8°.

διδάσκαλος μου Εὐγένιος. Néophyte Doucas, comparant les progrès de ces écoles à un ruisseau, dit qu'il était capable d'étancher la soif de la Grèce pendant cette sécheresse, et que les collèges de Janina en étaient la source. « Les élèves, dit-il, puisaient à ce ruisseau et allaient porter à travers les villes grecques le liquide réparateur de l'instruction. » Et ailleurs, il continue en disant que les écrivains grecs du XVIII[e] siècle furent « ou des Janiotes ou des disciples du collège de Janina[1]. »

Malheureusement, cette ville qui avait répandu l'hellénisme et fait tant de bien à toute l'Épire, devint la proie des flammes le 25 août 1820. Le fameux satrape de Janina, pendant la guerre qu'il fit à la Sublime-Porte, craignant que cette ville ne devînt l'abri de ses ennemis, y fit mettre le feu. « Le donjon de Litharitza, dit Pouqueville[2], vomissait des torrents de fumée et de flammes qui réduisirent en cendres la partie septentrionale de la ville. Du consulat de France au cimetière des Juifs, l'hôpital, la bibliothèque de la ville, la bibliothèque encore plus précieuse des frères Balanos, qui y avaient rassemblé une foule de manuscrits rares et d'inscriptions intéressantes pour l'histoire, le collège, le cabinet de physique furent réduits en cendres. »

V.

LE COLLÈGE DE MOSCHOPOLIS.

Moschopolis, en Epire, ville nouvelle et florissante par son commerce et son industrie, cultiva de bonne heure les lettres. Nous y voyons en 1700 un collège dirigé par

1. P. Aravantinos, Χρονογραφία Ἠπείρου, Athènes, 1856, in-8°, v. II, p. 281. Paranikas, Σχ. p. 67.
2. Pouqueville, *Voyage dans la Grèce*, v. V, p. 461.

Chrysanthe, Epirote de Zitza, qui possédait bien le grec et le latin [1]; en 1724, le grammairien Nicolas Stignis de Janina y professait. Cette école appelée, en 1744, *Nouvelle Académie*, sous la direction de Sébastos Léontiadis, fut bientôt renommée. Sébastos, élève d'Anthrakite, avait achevé ses études à l'académie de Padoue, et devint un orateur distingué; un professeur adjoint, Grégoire Moschopolitis, y faisait des leçons élémentaires. Le successeur de Sébastos, en 1760, fut Théodoritos Cavaliotis, élève d'Eugène Boulgaris, et auteur d'une grammaire grecque, et d'un dictionnaire grec, valaque et albanais [2]; il eut beaucoup d'élèves et fut remplacé par Constantin Moschopolitis, élève de l'académie athénienne. On établit encore une bibliothèque, et, en 1710, une imprimerie dans le monastère du Saint-Naoum, sous la direction de Grégoire Constantinidis et ensuite sous celle de Constantin Moschopolitis. Les ouvrages des professeurs de l'école et un certain nombre d'autres livres furent publiés par cette imprimerie [3]. L'influence qu'exerça le collège de Moschopolis aux environs fut donc considérable.

## VI.

### LE COLLÈGE D'AGRAPHA.

Le principal fondateur du collège d'Agrapha est Eugène Jeannoulis d'Étolie, élève distingué de Théophile Corydalée; il enseigna pendant un an à Arta, peu de temps après à Missolonghi, vingt ans à Carpenissi, et ensuite

1. Zaviras, N. 'Ελλ., p. 546.
2. Id., p. 319, et Sathas, N. Φιλ., p. 496.
3. Χρυσαλλίς, *Revue d'Athènes*, 1866, in-4°, v. III, p. 399. Zaviras, N. 'Ελλ., p. 320.

dans le monastère de Sainte-Paraskevi de *Gouba*, situé près du village de Braniana, monastère qui fut un véritable foyer littéraire sous le nom de *Musée d'Agrapha*. Jeanoulis y fonda à ses frais un établissement convenable, et propre à recevoir un nombre d'élèves toujours croissant. Cependant les ressources vinrent à manquer; le directeur envoya jusqu'à Constantinople des élèves qui, à l'aide de souscriptions, réunirent une somme suffisante pour subvenir aux besoins du couvent. Le biographe de Jeannoulis, Anastase Gordios[1], cite les noms de ses disciples les plus célèbres. Jeannoulis ne se contentait pas d'enseigner, il devint le promoteur du développement intellectuel dans les environs par la fondation d'écoles dues à son initiative, et entretenues par de riches et généreux patriotes. Son successeur fut Anastase Gordios (1651-1729). Né à Vraniana, il étudia en Italie, et publia un traité sur l'orthographe, en laissant d'autres ouvrages manuscrits, surtout un traité intitulé : « Τέχνης ῥητορικῆς εἰσαγωγικὴν διδασκαλίαν[2]. Les auditeurs affluèrent de toutes parts auprès de lui[3]. Ensuite vint Théophanis, élève de Gordios, d'Antrakite et de Balanos, et professeur de Sergios Macraios et d'autres lettrés. Il enseignait, vers 1750, la littérature grecque, la philosophie et les mathématiques; il mourut en 1779. Macraios, quoique désigné par le vieillard Théophanis pour lui succéder, refusa cet honneur et préféra résider à Constantinople. C'est donc à lui-même qu'il devrait s'en prendre de la dissolution de l'école, dont il se plaint dans une de ses lettres, en date du 28 février 1785, en essayant d'y ramener des élèves.

1. Sathas, M. Βιβλ., v. III, p. 460.
2. Id., Βιβλ., v. III, p. πς'.
3. Sathas, N. Φιλ., p. 438.

L'établissement tomba, et ses partisans, même les plus dévoués, ne purent le relever [1].

## VII.

### LE COLLÈGE DE MISSOLONGHI.

Le professeur Panagiote Palamas (1722-1802), un des meilleurs grammairiens de l'époque, vint, après la dissolution de l'académie du Mont-Athos, à Missolonghi, son pays natal, et y créa, en 1760, sur la prière des habitants de la ville, le collège connu sous le nom d'*École de Palamas* (Παλαμαία Σχολή). Élève d'Eugène Boulgaris, il possédait une connaissance approfondie de la littérature grecque et sa renommée fut grande; son érudition et sa méthode d'enseignement lui attirèrent beaucoup d'auditeurs. L'école de Palamas devint si brillante et si fréquentée, que les autres collèges perdirent un peu de leur éclat ; elle prit bientôt le nom d'Académie de Missolonghi, pour remplacer celle du Mont-Athos, qui venait d'être fermée. Palamas, sauf une interruption de trois ans de 1770 à 1773, dirigea l'école jusqu'en 1780. Son fils Grégoire Palamas lui succéda jusqu'en 1821. Des nombreux élèves qui sortirent de ce collège, les uns brillèrent dans l'enseignement et les autres dans la politique [2]. Une imprimerie y fut fondée en 1824.

## VIII.

### LE COLLÈGE D'ATHÈNES.

La ville de Minerve n'a jamais été privée d'écoles, aussi bien sous la domination étrangère que dans les temps

1. Zaviras, N. Ἑλλ., p. 324.
2. Paranikas, Σχεδ., p. 95 et 96. Sathas, N. Φιλ., p. 574–578.

heureux. Sans doute, Théodose Zygomalas déplorait la situation littéraire de la ville dont le nom seul était autrefois le symbole de la science et des lettres[1] ; cependant Demètre Chalcocondyles, professeur de littérature grecque à Milan[2], Nathanael Chikas à Venise, François Trimis, docteur en phisolophie et en théologie et professeur à Pise, et d'autres encore étaient Athéniens. Athènes avait donc des écoles pendant la première période. En 1645, Théophile Corydalée, qui avait commencé ses études à Athènes, et les avait achevées à Rome et à Pise, créa à Athènes une véritable école philosophique, d'après le système de nos ancêtres, et particulièrement celui d'Aristote[3]. Peu de temps après, Epiphanios de Janina, connu sous le nom d'Hégoumène, fonda, en 1667, un collège dans lequel on enseignait la grammaire, la philosophie et les sciences. Le même collège reçut, en 1732, des secours d'Étienne Milos, et, en 1748, d'Étienne Routti[4]. Le voyageur de la Guilletière, ou plutôt son correspondant, qui parcourait l'Attique à cette époque, nous donne d'intéressants renseignements concernant l'état intellectuel de la Grèce et principalement d'Athènes ; à propos des écoles, il rapporte un discours que Jéromonachos Damascinos, caloyer très distingué, composa sous forme d'apologie contre l'injustice de certains voyageurs qui avaient dénigré la nouvelle Grèce[5]. Il ajoute que « Damascinos parle la langue grecque littéraire, la turque, la latine et l'italienne, il luy échappa mesme quelque chose de la françoise, et il en retient force mots de

1. *Turco-gr.*, p. 95. *D. Chytræus de statu ecclesiarum in Græcia*, Francfort, 1583, in-12, p. 13.
2. Sathas, Ν. Φιλ., p. 63.
3. Paranikas, Σχεδ., p. 98.
4. Beloudis, Χρυσαλλίς, en 1863, p. 28 et 30.
5. *Athènes ancienne et nouvelle*, p. 238-247.

la conversation du père Simon, car ils sont amis intimes. *Il est un des trois professeurs qui expliquent au public la théologie et la philosophie dans Athènes,* et par modestie, il ne s'estoit pas voulu nommer. L'archevesque et Demetrios Benizelos sont les deux autres. Comme l'érudition de l'archevesque est assez bornée, les leçons qu'il donne ne sont que des exhortations chrétiennes. Chacun d'eux explique chez soy sans autre salaire que celui qu'il plaist à l'escolier. Damascinos et Benizelos ne réussissent pourtant pas si bien dans la scholastique que dans la positive qu'ils possèdent en perfection »[1]. Le père Babin, auteur d'une lettre adressée à l'abbé Pécoil[2] au sujet de la ville d'Athènes, le 8 octobre 1672, dit, pour ce qui est de la science : « J'y ay vu un religieux grec qui savoit un peu de latin. Il y en a d'autres, sans parler de l'archevesque, qui savaient le grec littéral. L'éloquence ni la philosophie n'en sont pas entièrement bannies, et j'ay parlé au seigneur Dimitry Benizélos qui, ayant appris l'un et l'autre à Venise, en faisoit des leçons dans sa patrie à deux ou trois auditeurs seulement. » MM. Spon et Wheler disent dans leur Voyage en Orient[3] : « Lorsque nous étions à Athènes, il n'y avait que trois Grecs qui fussent sçavants, l'archevêque, l'abbé de Cyriani et le sieur Georges médecin Candiot, car je ne compte pas Benizelos, qui est à Zante depuis trois ans. » M. Guys de l'académie des sciences et des belles-lettres de Marseille, dans une lettre datée du 20 août 1770 sur l'état actuel des Grecs[4], ajoute : « Je ne puis revenir

1. Le même, p. 245.
2. *Relation de l'état présent de la ville d'Athènes, ancienne capitale de a Grèce.* Lyon, 1677, in-8°. Réimpression moderne, p. 54 et 55.
3. *Voyage d'Italie, de Dalmatie, de Grèce et du Levant.* La Haye, 1724, in-8°, v. II, p. 148.
4. Guys, *Voyage littéraire de la Grèce.* Paris, 1783, in-8°, v. II, p. 161.

sur l'éloquence naturelle des Grecs et sur le reproche d'ignorance qu'on leur fait encore, mais que plusieurs d'entre eux ne méritent pas. » Après les professeurs précédemment mentionnés, vint Nicodémos, puis d'autres dont les noms nous sont inconnus. Mais ce n'est pas tout; d'autres écoles existaient au commencement du XVIII[e] siècle à Athènes, telles que l'*école de Sotiri* et *celle de Déka*.

A'. *École de Sotiri*.—Tout d'abord, elle a pour directeur, en 1715, Grégoire Sotiris, qui, à son retour d'Italie, fonda un phrontistérion pour les études grecques (Φροντιστήριον Ἑλληνικῶν μαθημάτων), avec une bibliothèque. Son successeur fut, en 1728, Paul Itakisios qui, sous le nom de Païsios, revêtit la dignité de patriarche de Jérusalem ; viennent ensuite Cosmas Limnios, et, en 1740, Athanase Bousopoulos, qui garda longtemps la direction. En 1774, Démètre Bodas, de Janina, élève de Balanos, remplaça ce dernier, et administra l'école pendant quatre ans ; après lui, Bousopoulos revint pour la seconde fois. Son successeur fut, en 1786, Samuel Couvelanos, le dernier directeur du collège de Sotiri, qui fut fermé en 1810, faute de ressources.

B'. *Ecole de Déka*. — Elle fut fondée en 1750 par Jean Déka, commerçant de Venise ; une riche bibliothèque y était annexée. Le premier directeur fut, jusqu'en 1765, Bessarion Roufos ; il laissa, pour lui succéder, son auditeur Sophronios Barbanos ; Jean Benizelos prit la direction en 1774. Après la chute de l'aristocratie vénitienne, l'hégoumène du monastère, Denys, surnommé Pétraki, se charge, conformément à un sigillium patriarcal, de subvenir à tous les besoins du collège [1]. En 1810, nous trouvons Jean Palamas, fils et élève de Panagiote Palamas,

1. Χρυσαλλίς d'Athènes, v. IV, p. 49.

appelé de Constantinople; il enseigna jusqu'en 1817, époque à laquelle Jean Tatlikaras fut désigné pour diriger l'établissement; un an après, Michel Masson prit ces fonctions qu'il exerça jusqu'en 1823. De plus, la *Société des Philomuses* vint au secours du collège de Déka. On y augmenta le nombre des professeurs, parmi lesquelson remarque Damascinos Pétrakis, et, après lui, Stamos Papaséraphim, dans les cours élémentaires. Peu de temps après, en 1814, on nomma, pour les cours philosophiques et les sciences, le professeur Denys Pyrrhos de Thessalie, revenu depuis peu d'Italie [1] ; c'était un homme distingué..

Si on voulait donner ici la liste des Athéniens qui s'illustrèrent surtout pendant les derniers siècles, on montrerait qu'Athènes ne fut pas tout à fait abandonnée à l'ignorance [2].

## IX.

### LE COLLÈGE DE DIMITZANA.

Dimitzana, village du Péloponèse devenu célèbre par son collège, fut le centre du développement de l'instruction dans toute la Morée vers la fin du XVIII^e^ siècle. Le *Monastère du Philosophe*, comme son nom l'indique, fut toujours le refuge des muses; il devint plus prospère en 1764. Deux élèves de Jérothéos, professeur de Smyrne, Gérasime Gounas et Agapios Léonardos, avaient organisé, dans une maison particulière un collège, transporté plus tard, en 1769, dans le nouvel établissement consacré à cet usage par un sigillium du patriarche; un grand nombre

1. Sathas, N. Φιλ., p. 710.
2. Paranikas, Σχεδ., p. 101.

d'élèves y reçurent l'instruction gratuitement[1]. Peu de temps après, par suite des désastres du pays, le collège fut anéanti; il ne reparut qu'en 1780, avec Agapios et Antonopoulos, qui l'ont dirigé jusqu'en 1812; il y avait en outre un ou deux professeurs adjoints pour la grammaire et les leçons élémentaires. Le collège n'a pas cessé d'exister jusqu'en 1821, et même plus tard. Beaucoup d'élèves en sortirent, parmi lesquels nous citerons Grégoire V, le célèbre patriarche de Constantinople, et Germain, évêque de Palaio-Patras, qui furent tous deux les premiers promoteurs de notre indépendance. La plupart des autres élèves, répandus dans les diverses contrées du Péloponèse, y ont contribué à la propagation des lettres[2].

## X.

### LE COLLÈGE DE CHIO.

M. Lacroix caractérise en deux mots la situation sociale de Chio, sous la domination des Turcs : « Quoique réunie, dit-il, à l'empire turc, Chio conserva des privilèges et une liberté que les Ottomans ne laissaient à aucune des autres provinces conquises[3]. » Les habitants en profitaient pour cultiver les lettres avec ardeur; Crusius le constate en ces termes : « Nisi in Chio, ubi pauci adhuc Ἕλληνες philosophiam sinceriorem profiteantur[4]. » En effet, on y enseignait, au XVI[e] siècle, la philosophie, les sciences et même la médecine[5]. Nous avons vu le savant médecin Hermo-

1. Sathas, N. Φιλ., p. 627.
2. E. Castorchis, Περὶ τῆς ἐν Δημητσάνῃ Σχολῆς. Athènes, 1854, in-8°. Paranikas, Σχέδ., p. 106-108.
3. Lacroix, *Iles de la Grèce*, p. 279.
4. *Turco-gr.*, p. 495-513.
5. Paranikas, Σχέδ., p. 166.

dore[1], surnommé Listarchos, et ses élèves; nous trouvons peu de temps après, l'éminent philologue Léon Allatios (1586-1669), dont le savoir était incomparable; quoique, par suite de sa conversion au culte catholique, il eût été élevé par le Pape à de hautes fonctions, il n'oublia pas sa patrie; il légua sa fortune au collège de Saint-Athanase à Rome, pour entretenir et instruire trois jeunes Grecs de Chio[2], et contribua pour la part la plus importante à créer, en 1660, à Chio, un collège destiné à l'instruction de ses compatriotes; cette école a pu durer jusqu'en 1822[3].

L'île de Chio fut renommée pour son activité intellectuelle, surtout à partir de 1792; les Chiotes fondèrent alors un gymnase qu'ils dotèrent libéralement et qui devint bientôt célèbre en Orient. Nous y trouvons, en 1788, le professeur Athanase Parios (1723-1813), élève d'Eugène Boulgaris, qui, de retour de l'Occident dans sa patrie, enseigna la rhétorique et la philosophie. En 1792, il devint le premier directeur du nouveau collège, qui avait une cour et un jardin magnifiques; il exerça ses fonctions jusqu'en 1812, et des élèves lui vinrent de contrées fort éloignées. Parios enseignait la rhétorique, la logique, la métaphysique et la théologie; il a publié de nombreux ouvrages, et laissé beaucoup de manuscrits[4]. En 1815, Néophyte Vambas fut nommé directeur du gymnase; il avait étudié en France, ainsi que Constantin Bardalachos. C'est alors que le collège fut divisé en cinq classes, dont quelques-unes, à cause du nombre considérable des élèves, se subdivisèrent encore. Bardalachos, Apostole Psomas et d'autres professeurs y enseignaient la littéra-

1. P. 26.
2. Sathas, N. Φιλ., p. 269.
3. Paranikas, Σχεδ., p. 167.
4. Sathas, N. Φιλ., p. 630-642.

ture grecque; Vambas, la philosophie et les sciences ; Jean Tzelepis, les mathématiques ; Jules David, le français; Antoine Scatis, l'art naval, etc. M. Lacroix ajoute « que quatorze professeurs étaient chargés de l'instruction primaire, et huit ou dix de l'enseignement supérieur, qui comprenait la métaphysique, la logique, la théologie, la rhétorique, l'histoire, les mathématiques, la physique et la chimie; parmi les langues anciennes, le grec, et parmi les langues modernes, le français et le turc y étaient particulièrement enseignés, et, parmi les arts d'agrément, le dessin et la musique. » Mais laissons parler du gymnase de Chio le comte de Marcellus, ancien ministre plénipotentiaire de France à Constantinople, qui l'a visité en 1820[1] : « J'employai une grande partie du jour suivant à voir le collège public; c'est le plus important établissement, j'ai presque dit l'université la plus célèbre de la Grèce, tant par le nombre de ses élèves que par la variété des études. Les Hellènes y accourent de toutes parts. On y comptait alors plus de 500 étudiants. Un vaste édifice, récemment construit aux frais des primats de l'île, réunit les disciples et les professeurs ; une bibliothèque y a été ajoutée ; elle est bâtie solidement en pierres et voûtée à longues arcades. Elle est néanmoins insuffisante, et l'administration du collège songe à l'agrandir par l'acquisition de quelques terrains voisins. L'imprimerie trouverait alors, dans les nouvelles constructions projetées, un logement plus commode que celui où elle se trouve resserrée aujourd'hui. Je l'ai visitée soigneusement; elle est dirigée par M. Bayroffer, Allemand, qui a su former déjà quelques élèves typographes. Ils se servent de caractères fondus à Paris par Firmin-Didot; mais ces types

1. *Souvenirs de l'Orient*. Paris, 1854, in-12, seconde édition, p. 111-113.

sont encore en petit nombre, et l'impression s'exécute bien lentement. Je trouvai M. Bayroffer occupé à corriger les épreuves de la grammaire élémentaire de Néophytos Vambas, ouvrage qui est devenu classique, comme les essais de philosophie morale du même auteur.

« La bibliothèque contient déjà plus de 3,000 volumes[1] latins, français, mais surtout grecs. J'y remarquai un grand nombre d'exemplaires de l'édition publiée à Paris, sous le titre général de *Bibliothèque hellénique* par M. Coray. Ce savant scoliaste en avait fait don à ses compatriotes, lesquels, en reconnaissance de ses travaux et de sa libéralité, ont placé à leur tour son portrait dans la grande salle des études.

« Le Recteur de ce nouveau gymnase, le prêtre Néophytos Vambas, élève et émule de M. Coray, voulut bien m'expliquer, avec autant de simplicité que de complaisance, son système d'éducation; il entra dans tous les détails qu'il crut devoir intéresser ma curiosité. Il y a dans le collège de Chio, des cours publics de langues française, latine et turque ; la philosophie, l'histoire, les mathématiques, la physique et plusieurs des sciences qui s'y rattachent, sont aussi cultivées ; la théologie occupe le premier rang parmi ces cours. »

Ainsi donc Chio se trouvait, au point de vue de l'instruction publique, dans une situation remarquable. Parallèlement à ce progrès intellectuel, les affaires publiques florissaient. M. Lacroix conclut en disant que « Chio était redevenue aussi prospère, aussi riche et certainement plus heureuse que dans les plus beaux temps de l'antiquité. Son commerce était actif et étendu, son industrie floris-

1. M. Lacroix, p. 291, dit que la bibliothèque renfermait environ 12,000 volumes.

sante, son agriculture prospère. La capitale et les villages de Chio étaient en harmonie avec l'élégance de ses paysages. Bibliothèque, cabinet d'archéologie, collège, imprimerie, hôpitaux, établissements de santé, rien ne manquait à cette cité, avec laquelle les campagnes rivalisaient de bonheur et de prospérité[1]. »

Telle était la situation de Chio en 1820; trois ans plus tard, cette malheureuse ville s'abîmait dans le sang et sous les ruines.

## XI.

### LE COLLÈGE DE PATMOS.

Patmos fut célèbre autant à cause du séjour du disciple bien aimé de Jésus-Christ, Jean l'évangéliste, que par son collège, qui fleurit surtout pendant les derniers siècles[2]. De 1580 jusqu'en 1600, Nicéphore Jéromonachos, archiviste de l'église, y enseigna la philosophie; il devint plus tard évêque de Laodicée. Mais le collège renommé de Patmos (Πατμιὰς Σχολή), ou l'*Hellénomusée,* fut fondé au temps d'Alexandre Mavrocordatos, et entretenu longtemps aux frais de la corporation des fourreurs de Constantinople. Le premier directeur fut Macarios Patmios, homme de lettres, qui a laissé une rhétorique et d'autres ouvrages théologiques et littéraires [3]; sa direction dura jusqu'en 1737. Gérasime Byzantios, auteur d'un commentaire sur la grammaire de Théodore Gaza, lui succéda [4]. Après

1. *Les Iles*, p. 280.
2. De Roy, *Voyage au Levant*, Paris, 1629, in-4°, p. 350. Guérin, *Description de l'ile de Patmos et de l'ile de Samos*, Paris, 1856, in-8°, p. 47.
3. Zaviras, N. Ἑλλ., p. 433-436.
4. Ἑρμηνεία εἰς τὸ Δ' Βιβλίον τῆς Θεοδώρου τοῦ Γαζῆ Γραμματικῆς, Venise, 1757-1804, in-8°.

lui vint Basili Coutalianos, digne de ses prédécesseurs[1]; ensuite Daniel Cairameus, qui enseigna la littérature grecque jusqu'en 1801, date de sa mort; à cette époque le collège avait deux cents élèves[2]. Le successeur de Daniel fut Misael Patmios, et, après lui, en 1817, Païsios Carapatas, savant remarquable[3]; le collège avait une bibliothèque. Tous les professeurs suivaient, pour leurs cours, la grammaire de Théodore Gaza, et ceux de Janina, celle de Lascaris. C'est pour cette raison que les élèves de Patmos s'appelaient Gazistes, et ceux de Janina Lascaristes[4].

## XII.

### LE COLLÈGE DE SMYRNE.

Smyrne, la ville la plus florissante de l'Ionie, n'abandonna pas l'étude des lettres, malgré les malheurs qui l'ont éprouvée; mais il est regrettable que l'incendie de 1843 ait détruit les registres de l'église, ce qui empêche de connaître les noms des anciens professeurs. Cependant, nous savons qu'en 1723 Jérothéos Dendrinos et ses associés Sévastopoulos, Georges Homère et Georges Vitalis avaient fondé l'*École évangélique* (Εὐαγγελικὴ Σχολή), qui fut déclarée indépendante de la commune et mise sous la protection de la Grande-Bretagne en 1747. Elle avait encore une imprimerie en 1764. Le premier directeur de l'école fut, depuis 1723 jusqu'en 1777, Jérothéos, dont les élèves les plus renommés furent les deux professeurs

1. Zaviras, N. Ἑλλ., p. 207.
2. Paranikas, Σχεδ., p. 170.
3. Λόγιος ὁ Ἑρμῆς, 1817, p. 437.
4. Coumas, Ἱστορία τῶν ἀνθρωπίνων πράξεων. Vienne, 1838, en 12 volumes in-8°. V. XII, p. 555.

du collège de Démitzana, Gérasime et Agapios, et l'éminent philologue de la Grèce moderne Adamantios Coray, le plus illustre des Grecs d'Occident. Son successeur fut Chrysanthe, qui, avec d'autres professeurs, enseigna jusqu'en 1812. L'influence du collège était devenue grande, et les résultats qu'il obtint, lors de la nouvelle organisation de 1803, furent excellents. Mais, des dissensions ayant éclaté entre les habitants de Smyrne, un autre collège fut fondé en 1809, sous le nom de *Gymnase philologique* (Φιλολογικὸν Γυμνάσιον) ; sa prospérité amena la décadence de l'autre collège, mais il ne dura que jusqu'en 1819. Placé sous la protection de Coray, ce gymnase eut pour directeurs deux professeurs éminents, Constantin Œconomos (1780-1857), et Constantin Coumas (1777-1836), tous deux Thessaliens. Œconomos, l'un des plus célèbres prédicateurs de l'Église grecque dans notre siècle, y enseignait la littérature grecque et la théologie ; Coumas, élève de Jean Pézaros et de l'Université de Vienne, y donnait des leçons de philosophie, de mathématiques, de physique, de géographie et de morale. Le Dr Etienne Œconomos, frère du directeur, y professait le latin, la chimie et l'histoire naturelle ; d'autres professeurs y faisaient les leçons élémentaires. Les exercices oraux et écrits que M. Œconomos faisait faire sur les auteurs grecs, l'esprit patriotique et moral qui régnait dans l'enseignement raisonné de Coumas, les expériences scientifiques que ce dernier faisait et qui étaient presque inconnues dans le reste de la Grèce, attirèrent au collège beaucoup d'élèves. Des livres didactiques, surtout une série d'ouvrages sur les mathématiques et la physique, soit traduits, soit originaux, une grammaire de la langue grecque, une rhétorique et un catéchisme furent publiés,

et montrèrent de quel zèle les professeurs de cet établissement étaient animés pour l'instruction de la jeunesse de Smyrne[1]. Didot rapporte dans son voyage[2] : « M. Coumas, professeur au collège de Smyrne, me reçut avec cette bienveillance à laquelle l'instruction ajoute encore plus de prix. Il me fit faire la connaissance de M. Œconomos, qui parlait le français très correctement et avait le caractère gai et spirituel des anciens Grecs d'Athènes. Je ne pus quitter ces hôtes aimables sans emporter, comme aux temps antiques, les présents d'hospitalité (ξεινήια καλά). C'étaient les ouvrages qu'ils avaient composés. » Le Gymnase philologique porta, la première année de sa création, le nom d'*École nouvelle publique*[3]. De 1809 à 1812, il fut entretenu par des souscriptions nationales; de 1813 à 1815, Coumas fut appelé à Constantinople, pour y enseigner la littérature grecque, les mathématiques et la philosophie; Œconomos, resté seul, fait face à tous les obstacles, et lutte contre ceux qui soutenaient l'École évangélique; mais il dut céder : en 1819, un professeur d'un mérite incontestable, Benjamin Lesbios, avait pris la direction de l'École évangélique, qui désormais devint le seul grand collège de Smyrne, jusqu'en 1821, époque à laquelle les évènements politiques le firent fermer.

1. Sathas, N. Φιλ., p. 678, 718, 735. Outre la *Série mathématique* et l'*Histoire universelle*, Coumas a publié une *Géographie*, une *Chronologie*, une *Histoire de la Philosophie*, un *Dictionnaire*, et d'autres livres utiles à la jeunesse.

2. *Voyage dans le Levant*, p. 133.

3. Paranikas, Σχεδ., p. 116.

## XIII.

### LE COLLÈGE DE CYDONIE.

Le dernier collège de ce genre est celui de Cydonie; c'était le mieux organisé au point de vue du programme et du mode d'enseignement; il compta en 1817 parmi ses nombreux élèves le grand philhellène A. F. Didot, qui y fut inscrit sous la recommandation de Coray.

Cydonie, village situé en Asie-Mineure, derrière les îles Mosconisi, devint grande et riche, grâce aux efforts de son primat Œconomos, qui, en 1770, à force de présents et de prières, parvint à obtenir du gouvernement impérial que les Turcs de Cydonie, oppresseurs des Grecs, fussent obligés de quitter le pays et de n'y plus rentrer. Dès ce moment, la population grecque s'accrut, et l'ancien village se transforma en une cité prospère de 15,000 habitants. Le collège était bâti près de l'église Cato-Panagia ; quatre professeurs y enseignèrent successivement les lettres : Eugène de Bryola, Bessarion de Smyrne, Théodose de Mondania, et Grégoire Saraphis. Sous la direction de ce dernier, depuis 1780, et grâce à la supériorité des méthodes employées par d'autres professeurs adjoints, le collège est devenu l'un des principaux gymnases de l'Orient au commencement de notre siècle. Nous sommes heureux de placer ici, comme épilogue de nos études sur les collèges, ce que rapporte Ambroise-Firmin-Didot, l'élève du gymnase de Cydonie [1] :

« Cydonie, dit-il, doit la célébrité dont elle jouit dans la Grèce à son gymnase, qui renferme un grand nombre d'élèves, et d'où sont déjà sortis plusieurs professeurs, qui

1. *Voyage dans le Levant*, p. 381.

ont établi des collèges dans les îles et les pays qui en étaient dépourvus. Ce fut un homme privé d'instruction qui fit les premiers frais de cet établissement, soutenu maintenant par les dons volontaires des principaux habitants de la ville, qui malheureusement sont pour la plupart dans le cas de ressentir tous les inconvénients de l'ignorance. Voulant donner cependant une éducation soignée à leurs fils, ils eurent la sagesse de s'entendre; ils réunirent les fonds nécessaires à la création d'un établissement, dans lequel les enfants des habitants pauvres pourraient suivre exactement les mêmes cours et acquérir les mêmes connaissances que leurs propres enfants. C'est sur ce modèle que, dans diverses parties de la Grèce, se sont établis des collèges, qui contribueront puissamment, en détruisant l'ignorance et la superstition, à renverser le despotisme, qui n'est fondé que sur ces deux funestes appuis.

« Trois professeurs distingués sont à la tête de l'instruction, Gregorius (Saraphis), Théophilus (Caïris) et Eustratius (Cydoniens). Le premier enseigne la rhétorique, la religion, la morale et l'histoire; le second la physique, la chimie et les mathématiques; le troisième la grammaire et les premières études de la langue grecque. Des contrées les plus éloignées de la Grèce, chaque jour des jeunes gens avides d'instruction se rendent en foule au collège de Cydonie, où des logements convenables leur sont destinés gratuitement, et on veille à ce que le cuisinier attaché à l'établissement vende la nourriture des élèves au plus bas prix possible. Ils sont libres d'ailleurs d'acheter dans la ville tout ce qui leur est nécessaire et de le préparer dans leurs chambres.

« Le nouveau collège, construit en 1803, car l'ancien fut bientôt insuffisant pour contenir les nombreux étudiants

qui accouraient de toutes parts, forme un vaste parallélogramme dont le milieu est occupé par un jardin. Les flots de la mer viennent se briser au pied des murailles, et leur bruit monotone, en inspirant des idées sérieuses, porte l'esprit vers la réflexion. Les bâtiments n'ont qu'un rez-de-chaussée et un étage, autour desquels règnent de larges galeries, qui conduisent au grand amphithéâtre, placé à l'extrémité du collège, du côté de la mer. Lorsque les classes, qui s'y succèdent presque continuellement, et auxquelles assistent tous ceux qui le désirent, sont terminées, on permet à chaque écolier, parmi ceux qui se distinguent le plus par leur instruction et leur conduite, de prendre dans leurs chambres un certain nombre de jeunes gens et d'étudiants, pour leur faire répéter les leçons du professeur. C'est ainsi que plusieurs d'entre eux, n'ayant aucune fortune, trouvent dans le collège même les moyens de subsister et de pouvoir continuer leurs études, en recevant une légère rétribution de ces jeunes écoliers. Chaque élève répétiteur se rend responsable des progrès des enfants dont il surveille les travaux, et jamais le moindre bruit ne vient troubler le silence et l'ordre qui règnent dans ce collège, malgré les trois cents élèves qu'il renferme. Mais en vain chercherait-on parmi eux les traces du caractère primitif qui distinguait jadis les habitants de chaque partie de la Grèce, divisée en tant de gouvernements divers; la domination des Romains et des Turcs a tout nivelé.

« Pendant près de deux mois que j'habitai ce collège, dont je suivais très régulièrement les leçons, j'ai surtout été frappé du zèle et du respect, on pourrait dire religieux, avec lesquels les jeunes gens venaient assister aux cours publics. Comme les Pythagoriciens, pour qui les paroles

du maître (αὐτὸς ἔφα) avaient un caractère sacré, de même les moindres préceptes des professeurs étaient sur-le-champ observés comme une loi par les élèves de Cydonie. Aussitôt qu'ils apercevaient un de leurs maîtres, tous se levaient et se tenaient dans un silence respectueux à son passage. Ce n'est cependant ni la crainte des punitions ni celle des réprimandes qui les faisait agir ainsi, car, pendant tout mon séjour, je n'ai jamais entendu le moindre mot de reproche adressé par les maîtres aux élèves. De plus nobles sentiments animaient cette jeunesse; elle était avide de s'instruire, et son ardeur s'augmentait encore, lorsqu'elle comparait l'ignorance générale régnant autour d'elle avec les connaissances répandues dans le reste de l'Europe. En outre, elle craignait de donner le moindre prétexte aux Turcs, pour fermer le gymnase, car elle savait que le gouvernement despotique voit d'un œil jaloux les jeunes gens ainsi rassemblés; aussi les enfants mêmes sont-ils pénétrés d'un tel amour de l'ordre que, pour en citer un exemple qui étonnerait nos jeunes écoliers, j'ai vu, pendant mon séjour à Cydonie, les orangers du jardin, placés au milieu du gymnase, rester chargés de leurs fruits mûrs et défendus par le seul respect que l'on avait pour le collège, car les plus jeunes élèves auraient pu facilement franchir la barrière qui entourait le verger; quelques descendants des Spartiates se trouvaient cependant parmi eux.

« Quoique les élèves aient une entière liberté, soit pour étudier, soit pour sortir du collège aux heures qui leur conviennent, ils savent cependant ne point abuser de la confiance qu'on leur témoigne, sentant combien il est important pour eux de profiter de l'instruction qui leur est offerte à Cydonie, et qui est encore refusée à tant d'autres villes de la Grèce. »

En 1819, une imprimerie fut fondée à Cydonie par C. Dobra; envoyé par la commune de Smyrne à Paris, il avait passé deux ans dans les ateliers de Didot. Il avait commencé l'impression de la grammaire de Saraphis, lorsque les malheurs de la Grèce s'étendirent jusqu'à l'Asie. Au milieu de ces circonstances difficiles, Dobra s'enfuit en Grèce; il devint directeur de l'imprimerie nationale des Grecs pendant l'insurrection, et rendit de très grands services à la nation. C'est dans ses ateliers qu'on imprima le premier journal de la Grèce libre : *l'Ami de la loi*.

## XIV.

### LES AUTRES COLLÈGES.

Outre les collèges que nous venons d'énumérer, et dont la plupart, comme on l'a vu, furent fondés vers la fin du XVIIIe siècle, d'autres établissements, dans la Turquie d'Europe et en Asie-Mineure, étaient le refuge de la jeunesse; sans être aussi renommés que les précédents, ils rendaient pourtant de réels services. Citons parmi eux le collège d'Andrinople, qui fut élevé en 1819 au rang de gymnase, sous la direction d'Étienne Carathéodory (1789-1867), homme très instruit, que secondaient dans sa tâche deux autres professeurs. De Marcellus rapporte, dans ses souvenirs de l'Orient[1] : « Je vis l'archevêque grec Proïos (l'ancien directeur de l'école nationale); j'avais déjà eu quelques relations avec ce dignitaire; il dirigeait avec succès le système d'éducation de ses compatriotes. Le collège d'Andrinople, me disait-il, existe de temps immémorial; le dernier patriarche Cyrille, aujourd'hui exilé au Mont-Athos, homme d'une grande érudition, y

1. *Souvenirs de l'Orient*, p. 389.

a passé sa jeunesse. Notre ville, vous le voyez, est vaste, mais le commerce languit et la pauvreté est générale; nous avons donc établi des écoles gratuites pour l'enseignement religieux et l'instruction primaire. Les instituteurs soumis à des inspecteurs de notre choix, sont entretenus à nos frais; les enfants qui ont appris à lire et à écrire, et qui souhaitent un plus haut degré d'instruction, passent dans le collège public, où, sous la direction de trois professeurs, ils étudient le grec ancien, la grammaire, la poésie, la rhétorique et la philosophie. Jusqu'ici, Andrinople n'exige pas d'exercices plus complets. »

A la même époque, un progymnase fut créé à Philipopoli. Nous trouvons aussi un *Hellénomusée* en 1760, à Salonique, sous la direction d'Athanase Parios; de plus, le collège de Cosani acquit une certaine renommée, surtout en 1746, sous le nom de *Stoa*, lorsqu'il avait pour directeur Eugène Boulgaris. Nous rencontrons aussi des collèges en Asie-Mineure. Il y en eut un à Jérusalem, qui fut florissant surtout de 1660 à 1720, sous la direction de Nectarios, Dositheos et Chrysantos; il dura ensuite jusqu'au commencement de notre siècle. Un autre collège plus renommé fut celui de Trébizonde, le *Phrontistérion*, de 1710 à 1770, qui fut de nouveau ouvert, après avoir été fermé quelque temps. Un collège fut fondé à Cappadoce, en 1792, sous le nom de *Gymnase*, par Germain Jeromonachos, qui le dirigea jusqu'en 1804. Le même savant fonda une école ecclésiastique dans le monastère de Jean Prodrome [1].

En Crète aussi, les lettres furent cultivées, aussi bien sous la domination des Vénitiens que sous celle des Turcs; un grand nombre de savants se firent remarquer pendant

1. Paranikas, Σχεδ.. p. 118-123.

cette période; quelques-uns furent connus et honorés même en Europe. Mentionnons seulement Alexandre Georges, Zacharias Calliergis [1], Marc Mousouros, professeur à Padoue et à Venise; François et Émile Portos, professeurs à Venise et à Heidelberg; Ange et Nicolas Vergèce, calligraphes célèbres du XVI[e] siècle [2].

L'île de Chypre, qui, depuis 1192, a successivement subi le joug des Lusignans, des Vénitiens, et enfin des Turcs et des Anglais, n'a pas oublié la culture des lettres. Contentons-nous d'insérer ici ce que David Cytræus [3] dit à propos de la Crète et de Chypre : « In Cypro et Candia, aliquos esse qui populum publice doceant audio. » Les lettrés furent donc nombreux dans l'île de Chypre.

## B.

### LES COLLÈGES DES ÎLES IONIENNES.

Le sort des Iles Ioniennes, quoique peu heureux sous la domination vénitienne, fut pourtant meilleur que celui des autres provinces grecques. On peut dire que, pendant cette période, le goût des lettres fut soigneusement conservé ; il se développa même davantage à partir de 1800, lorsque la République Ionienne, nouvellement créée, gardait, dans une petite partie du territoire grec, comme une ombre d'existence politique. Ainsi, à Corfou, pendant le XVI[e] siècle, on enseignait à différentes époques la

1. F. Didot, *Encyclopédie-Typographie*, v. XXVI, p. 633, et Alde Manuce et l'hellénisme à Venise. Paris, 1875, in-8°, p. 544-578.
2. Bernard, Ἱστορία τῆς Κρήτης, Athènes, 1846, in-8°. M. Reneris, Κύριλλος ὁ Λούκαρις. Zambellios dans le Πανδώρα, in-4°, v. XI, p. 2, et Paranikas, Σχεδ., p. 154-162. Didot, Alde Manuce, p. 579.
3. *De statu ecclesiarum*, p. 70.
4. Paranikas, Σχεδ., p. 162-165.

rhétorique, les sciences et la médecine, ainsi que la philosophie et les lettres[1]. Nous trouvons en 1665 une Académie (*Academia degli assicurati*), fermée en 1732, dont font mention les voyageurs Spon et Wheler[2] en ces termes : « Il existe à Corfou une Académie de belles-lettres dont fait partie Nicolas Boulgaris, docteur en médecine, homme très savant en théologie et dans la langue grecque ; avec MM. les docteurs Justiniani et Lupina et M. le chevalier Marmora. » Une autre Académie fut fondée en 1732 avec cette inscription : « *Quos Phœbus vocat errantes* » comme pour faire appel, par la voix d'Apollon, aux Académies disparues, et en provoquer la réouverture. En outre, il existait en 1762 un collège connu sous le nom de *Phrontistérion*, dont la direction était aux mains de Jérémias Cavadias ; il compta parmi ses nombreux disciples Eugène Boulgaris et Nicéphore Théotokis (1736-1800). Ce dernier, après avoir complété ses études philosophiques et mathématiques en Italie, enseigna au collège de Corfou, en 1762, la philosophie, la physique et les mathématiques. Très érudit en théologie, il composa des ouvrages devenus populaires dans la langue moderne ; il écrivait dans un style correct et gracieux ; il a publié aussi des livres didactiques sur les mathématiques[3]. On l'estimait autant qu'Eugène Boulgaris, avec qui il était lié d'une amitié sincère ; il l'égalait et le surpassait peut-être même en théologie ; aussi, après avoir donné sa démission de directeur de l'École de Jassy en 1766, fut-il nommé évêque de Slavonie et de Kherson.

1. *Turco-gr.*, p. 94. Ἑλληνομνήμων, v. VII, p. 390. Paranikas, Σχεδ., p. 138.

2. *Voyage d'Italie*, etc., v. I, p. 74.

3. Zaviras, N. Ἑλλ., p. 490-491. Sathas, N. Φιλ., p. 583. Zaviras dit que son *Arithmétique* (manuscrite) était en grec ancien.

En 1804, le gouvernement des Iles Ioniennes créa des écoles publiques dans les villes. Ensuite vint l'Académie Ionienne de 1808, puis celle de 1823, la plus renommée et la dernière; nous en reparlerons, dans un chapitre distinct, à cause de son influence et de l'époque même où elle fut créée.

Céphalonie avait aussi des écoles; les frères Sophronios et Joannikios Lichoudis, appartenant à une ancienne famille byzantine bien célèbre et tous deux docteurs en théologie et en philosophie, se sont montrés zélés protecteurs des écoles en 1670, l'un comme inspecteur de l'instruction publique à Lixouri et à Argostoli, et l'autre comme directeur du collège de St-Georges[1]. Les frères Lichoudis furent appelés ensuite comme professeurs à l'Académie de Moscou. Leur successeur au collège de St-Georges fut Élias Miniatis (1669-1714), l'orateur populaire et aimable de l'Église grecque; il enseigna la philosophie et les sciences pendant sept ans à Céphalonie et quatre ans à Zante, après avoir donné des leçons de littérature dans le Flanginianon Phrontistérion à Venise. Sa réputation s'établit si bien, à cause de sa naïve éloquence et de ses homélies écrites en grec vulgaire, qu'il fut recherché dans les sept îles, dans d'autres villes et jusqu'à Constantinople[2]. Cette grande popularité le fit nommer évêque de Cernice et de Calavrita en 1711. Après Miniatis vint Vicentios Damodos (1678-1752), élève de l'école grecque de Venise, et docteur en philosophie et en droit de l'université de Padoue. Non content de professer le droit, il

1. *Syllogue littéraire de Constantinople*, Περιοδ., tom. II, p. 24. Sathas, N. Φιλ., p. 358 et 371, et Paranikas, Σχεδ., p. 146.

2. Zaviras, N. Ἑλλ., p. 306-311. Sathas, N. Φιλ., p. 394-397. *Les Discours* (oraisons) de Miniatis ont été publiés plusieurs fois à Venise en 1727, 1738, 1778, 1793, 1800 et en 1849, in-4°.

enseigna la littérature grecque, la rhétorique et la philosophie dans un collège qu'il ouvrit, et où il fit ses cours en grec vulgaire; il a composé dans le même idiome une rhétorique, une logique d'après Aristote, une physique et d'autres ouvrages philosophiques et théologiques[1]. Parmi ses nombreux disciples, citons Eugène Boulgaris.

Disons encore que, dans les autres îles, Zante, Leucade et Ithaki, des maîtres érudits enseignaient les lettres[2].

### C.

### LES COLLÈGES GRECS DES PRINCIPAUTÉS DANUBIENNES.

Les Principautés Danubiennes, la Moldavie et la Valachie, eurent le bonheur de jouir d'une plus grande liberté que les autres provinces soumises aux Turcs, et de posséder bientôt une autonomie gouvernementale, sous l'autorité des hospodars et de princes plus ou moins Phanariotes[3], dont l'esprit était très cultivé, et qui avaient étudié avec ardeur les lettres grecques. De plus, ces princes et ces seigneurs ne se contentaient pas de créer des écoles; ils venaient encore au secours des éditeurs et des jeunes gens qui voulaient compléter leurs études en Occident. Celui qui, le premier, encouragea les efforts de la jeunesse fut Niphon, archevêque de la Hongrie-Valachie en 1473; ensuite viennent Jacob Basilicos en 1558, qui fonda les premières écoles et une académie, et le prince Servanos Catacouzynos qui, en 1679, établit à Bucharest une autre académie possédant une imprimerie. Tous les

1. Zaviras, N. Ἑλλ., p. 469.
2. Paranikas, Σχεδ., p. 149, 152.
3. Ὑψιλάντου τὰ μετὰ τὴν ἅλωσιν, par Germain Aphtonidis, Constantinople, 1871, in-4°, p. 784. *Syllogue de Constantinople*, Περιοδ., t. XII, p. 149.

autres princes ont suivi cet exemple avec empressement ; d'autre part, Constantin, fils d'Alexandre Mavrocordatos, fut le premier qui contribua puissamment à la formation de la langue et de la littérature valaque [1].

Les capitales de ces principautés, Jassy et Bucharest, possédaient des collèges, ainsi que d'importantes bibliothèques et des imprimeries. Ainsi Jassy avait, en 1698, un collège connu, sous la direction de Païsios Ligaridis et de Jérémias Cacavélas, qui s'étaient distingués tous deux dans la philosophie et la théologie [2]. En 1759, nous trouvons Jean Agraphiotis, traducteur du dictionnaire grec d'Henri Estienne [3], et, en 1761, Nicolas Zerzoulis, dont nous avons parlé déjà à propos du Mont-Athos. Ce dernier eut pour successeur Nicéphore Théotokis en 1763, et, en 1765, Josipos Mœsiodax, philosophe et mathématicien, qui traduisit l'arithmétique de A. de la Caille et d'autres ouvrages didactiques, et qui fut partisan chaleureux de l'enseignement du grec moderne. Ensuite vinrent, en 1780, Procopios de Péloponèse, et, en 1803, les professeurs Grégoire et Païsios; en 1808, on nomma directeur Démétrios Gobdelas, en 1813, Etienne Doungas, professeur de sciences [4], et, en 1817, Sergios Mystakis ; enfin, en 1818, nous trouvons Panagiote Joannidis, chargé des mathématiques et des sciences, Gobdelas de la philosophie, Georges Thérapianos et Cappadokis des belles-lettres, et un professeur spécial des leçons élémentaires.

1. Wilkinson, *Description des principautés de Valachie et de Moldavie*, Londres, 1820, in-8°. Sathas, N. Φιλ., p. 479.
2. Zaviras, N. Ἑλλ., p. 350 et 512.
3. Sathas, N. Φιλ., p. 597.
4. Paranikas, Σχεδ., p. 183. Sathas le place au collège de Bucharest. N. Φιλ., p. 715.

Mais l'établissement le plus célèbre de l'époque est le collège de Bucharest, qui devint, en 1698, une sorte d'académie, et plus tard, l'école des seigneurs la plus renommée. Ce collège était connu en 1818 sous le nom d'*Académie seigneuriale*. Il eut pour premier directeur, en 1690, Théodore Syméon de Trébizonde, qui eut pour successeur Sébastos Cyminitis, ancien directeur du Collège national de Constantinople et scholiaste de la grammaire d'Apollonios Dyscolos [1]. Marc Chyprios, commentateur des aphorismes d'Hippocrate [2], le remplaça; puis vint Georges Chrysogonos Trapezuntios jusqu'en 1739. Ce dernier était très versé dans la philosophie et la théologie [3]. On trouve ensuite Alexandre Tyrnavitis en 1752, qui, d'après Sergios Macraios [4], montra un grand savoir et fit beaucoup de bien; puis, en 1767, Lazaros Scrivas, secrétaire du prince Constantin Mavrocordatos, et, en 1768, le grammairien Néophyte Cavsocalybitis, qui tint à traduire les auteurs grecs à l'aide des expressions modernes. Villoison, helléniste célèbre, mentionne avec éloge, comme l'ont fait, du reste, d'autres philologues, Reiske et Wolf, les ouvrages de Néophyte sur Homère, dans ses prolégomènes [5].

Le prince Alexandre Ypsilanti améliora l'état du collège en 1776 : il lui procura des revenus considérables, et y conserva, comme professeur de littérature, Néophyte Cavsocalybitis; Ypsilanti nomma encore neuf professeurs, dont deux pour la littérature grecque, deux pour les ma-

1. Zaviras, N. Ἑλλ., p. 530.
2. *Sophocle d'Œconomos*, Περὶ Μάρκου τοῦ Κυπρίου, Athènes, 1843, in-8°, p. 24.
3. Zaviras. N. Ἑλλ., p. 230.
4. Sathas, N. Φιλ., p. 480-481.
5. *Homeri Ilias ad veteris Codicis Veneti fidem recensita*, Venise, 1788, in-8°.

thématiques et les sciences, un pour la théologie, un pour l'histoire et la géographie, et trois pour le latin, le français et l'italien[1]. Ses élèves furent Alexandre Ghikas, Grégoire Constantas, Lampros Photiadis et d'autres[2]. Il y eut, en 1780, comme directeur, Manassée Éliadis, qui, en qualité de troisième professeur, enseigna la philosophie et peu après les mathématiques; il y introduisit des expériences de physique et de chimie; ses cahiers de notes autographes nous donnent chronologiquement depuis 1754 jusqu'en 1761, et jour par jour, ses travaux, ses occupations et les cours qu'il a faits[3]. Le collège acquit une grande renommée avec Grégoire Constantas en 1789, et surtout avec Lampros Photiadis (1750-1805), qui passait pour l'homme le plus versé dans la connaissance de la langue grecque; il y enseigna, de 1792 à 1803, avec succès, et y rassembla plus de cent élèves[4]. Il eut pour successeur Constantin Bardalachos (1785-1830), appelé par le métropolitain Ignace, jusqu'en 1815; il y avait alors comme professeurs Athanase Jean, pour l'histoire naturelle; Kyriakos Jean, pour le grec; Nicolas Sawas, pour le français; Michel Cockinis, Athanase Bogoridis, Manouel Byzantios, Lafanson et d'autres adjoints, pour les leçons non mentionnées ci-dessus. Vint ensuite, de 1815 à 1817, Néophyte Doukas (1760-1845) qui, par son zèle et son érudition, fit monter, en 1816, le nombre des élèves de 60 à 400. Pour diriger le collège, qui s'appelait déjà Lycée, il s'adjoignit Coumas comme professeur de littérature, Georges Gennadios, homme aussi savant que pa-

1. Ypsilantis, Τὰ μετὰ τὴν ἅλωσιν, p. 584-591.
2. Id.. p. 510-512.
3. Id., p. 503 et 515.
4. Id., p. 588. Λόγιος ὁ Ἑρμῆς, 1815, p. 486 (Assopios, β' Περίοδος Συντάξεως, Athènes, 1860, préface).

triote[1], et d'autres maîtres, comme Étienne Commitas. Après lui vint, en 1818, Benjamin Lesbios, avec Constantin Psomakis, Étienne Commitas, Jatropoulos et d'autres adjoints [2]. C'est alors que, pour la seconde fois, l'établissement prit le nom d'*Académie*. En 1820, C. Bardalachos et G. Gennadios y enseignaient la littérature grecque et la philosophie et le docteur Étienne Canélos, l'histoire naturelle ; C. Clonaris, Démètre Smyrnaios et d'autres encore y étaient chargés des leçons complémentaires. Ainsi donc, jusqu'en 1821, le collège de Bucharest eut une grande renommée et un grand nombre d'élèves.

En outre, une *Société littéraire* chargée de l'inspection des écoles, sous le patronage de l'archevêque Ignace, fut fondée en 1810 à Bucharest, qui devint ainsi le centre du développement de l'instruction publique[3]. Ainsi tous les notables, tous les princes et les particuliers se sentaient animés d'un zèle ardent pour la propagation de l'instruction.

## D'.

### LES COLLÈGES GRECS EN OCCIDENT.

Comme la métropole, les colonies fondées en Occident par les Grecs émigrés pendant cette époque malheureuse, ont cultivé les lettres, créé des écoles, encouragé la jeunesse; elles ont attiré en Occident bon nombre de jeunes gens qui y ont achevé leurs études. Tous ces expatriés avaient emporté avec eux un amour ardent du sol natal; enrichis par le commerce, ils tournaient les yeux vers

1. Sathas, N. Φιλ., p. 720.
2. Paranikas, Σχεδ., p. 184. *Syllogue de Constantinople*, Περιοδ., t. XII, p. 151.
3. Paranikas, Σχεδ., p. 184. G. Gervinos, *Insurrection et régénération de la Grèce*, traduction française, Paris, 1863, in-8°, v. I, p. 106.

la terre chérie où souffraient leurs concitoyens. Chacun contribuait selon ses forces à la création d'écoles et faisait des efforts pour y attirer de bons maîtres; on peut même dire que ce sont les colonies grecques qui ont ranimé, dans plusieurs provinces, le goût des lettres, et amélioré la situation d'un grand nombre de collèges.

*Venise.* — Par suite des relations multiples que les Grecs avaient avec Venise, une colonie grecque considérable s'y était établie. La plupart de ces colons que la misère et les malheurs de la domination ottomane avaient contraints à s'expatrier, gémissaient de voir la patrie ruinée et les esprits abaissés; aussi considéraient-ils comme le premier de leurs devoirs d'inspirer à leurs enfants l'amour de la patrie, en leur donnant une éducation et une instruction nationales. Nous trouvons à Venise, dès 1593, une église grecque sous la direction d'un évêque qui portait le nom honorifique d'évêque de Philadelphie, et qui avait été envoyé par le patriarche de Constantinople ; nous y rencontrons aussi un collège, dont l'existence était plus ancienne; car, en 1537, François Portos est mentionné comme professeur de l'École communale grecque. Ce professeur enseigna plus tard le grec dans d'autres villes d'Italie et de France [1]. Le collège subsista jusqu'au commencement du XVIII^e siècle; beaucoup de maîtres éminents y instruisirent de nombreux élèves; nous citerons parmi eux Nicolas Lascaris en 1593, le philosophe Théophile Corydalée en 1609, Nicolas Sophianos de Crète en 1616, Sophronios Pangalos en 1632, Jérémias Toskanos en 1633, Andrée Rossis de Nauplie, de 1634 à 1639, Nicolas Fiorenzas en 1640, Jérothéos Callonas en 1641, Sophronios Callonas en

1. Sathas, N. Φιλ., p. 169-172.

1655, Victor Corcyraios en 1669, Nicolas Papadopoulos en 1686 et Constantinos Mémos en 1699 [1].

Le nombre des écoles augmentait à mesure que les besoins de la colonie croissaient : Thomas Flanginis de Corfou, docteur *juris utriusque* de l'Université de Padoue, laissa une somme de 117,725 ducats pour fonder un collège hellénique à Venise, sous le nom de *Phrontistérion Flanginianon*. Le Sénat vénitien, par un décret du 6 septembre 1664, accepta le legs, et onze boursiers grecs orthodoxes, la plupart de Corfou et de Chypre, furent entretenus dans ce collège. Plus tard Bernhard Acris de Chypre paya la pension de deux autres boursiers. Cette école, dirigée pendant très longtemps par des professeurs grecs, rendit d'inappréciables services à la nation grecque ; en 1795 elle fut réunie à l'école de la commune, tout en conservant le même nom. Des maîtres distingués y enseignèrent avec dévouement et patriotisme. Citons, entre autres, Nicolas Colliakis de Crète en 1665, Antoine Prokakiantis en 1676, Mathieu Typaldos en 1677, le docteur Thomas Catanis en 1685, le docteur Nicolas Papadopoulos en 1687, Élias Miniatis de 1687 à 1690, Étienne Moschos en 1691, Alexandre Cockinos en 1694, Jean Chalceas en 1694 et Jean Patoussas, docteur en théologie en 1703, qui professa jusqu'en 1714 [2] ; il a le premier publié, pour les écoles publiques de la Grèce, une Encyclopédie des auteurs grecs. Son successeur fut Apostole Nicos en 1714. Ensuite viennent le docteur Antoine Catiphoros en 1718, auteur d'une grammaire grecque [3] et d'autres ouvrages [4],

1. Sathas. N. Φιλ., p. 117.
2. Paranikas, Σχεδ., p. 130-131.
3. Ἑλληνικὴ Γραμματικὴ καὶ Ποιητικὴ Μέθοδος, Venise, 1734, 1769, 1778, 1784, in-8°.
4. Sathas, N. Φιλ., p. 522. Zaviras, N. Ἑλλ., p. 142. Citons ici la tra-

Georges Patoussas, frère de Jean Patoussas, de 1723 à 1761, Antoine Moschopoulos de Céphalonie, professeur de théologie et de philosophie [1], Agapios Loverdos en 1766, et Spyridion Blantis, son élève en 1795; ce dernier, professeur remarquable, a publié beaucoup de livres, de dictionnaires, édité Homère et Thucydide et traduit d'autres auteurs en italien [2].

D'ailleurs la littérature grecque était enseignée publiquement à Venise. Ainsi, Marc Mousouros, professeur de grec à l'Université de Padoue, y fit des cours publics en 1509. Des élèves y accouraient de toutes parts, et Venise était appelée *la nouvelle Athènes*[3]. Nicéphore Favstos de Crète [4] enseigna après Mousouros; puis vinrent le Vénitien Félikianos en 1720 et Maxime Margounios qui devint plus tard en 1585 évêque de Cythère.

Les études grecques étaient si brillantes à Venise que, sous l'inspiration du grand helléniste Alde Manuce, une réunion de savants grecs et étrangers se forma dans cette ville, et un décret rendu en grec leur imposa l'usage de la langue grecque; les hommes illustres qu'Alde réunissait chez lui à certains jours de la semaine choisissaient les ouvrages qu'il était le plus utile d'imprimer; cette société connue sous le nom d'*Académie d'Alde* ou ΝΕΑΚΑΔΗΜΙΑ dura de 1500 à 1514, date de la mort de son fondateur [5].

duction en italien d'une *Histoire sainte* (ancien et nouveau Testament) avec des images chalcographiques, Venise, 1737.

1. Sathas, N. Φιλ., p. 716.
2. Zaviras, N. Ἑλλ., p. 209 et 533.
3. Sathas, N. Φιλ., p. 80-92.
4. Brunet de Presle et A. Blanchet, *Histoire de la Grèce depuis la conquête romaine jusqu'à nos jours*. Paris, 1860, in-8°, p. 374.
5. A. Didot, *Alde Manuce et l'hellénisme à Venise*, p. 147-152. Appendice, p. 435-470.

Venise a été fort utile aux lettres grecques : d'innombrables ouvrages y furent imprimés : tout d'abord le soin des publications grecques était confié à des étrangers; mais, en 1486, Alexandre Georges de Crète[1] travailla à Venise, et peu de temps après Nicolas Vlastos et Zacharias Calliergis fondèrent la première imprimerie exclusivement grecque qui publia en 1499 le *Grand Etymologique* et d'autres livres [2]. En 1522, nous trouvons André Counadis; en 1545 Nicolas Sophianos de Coufou fonda une imprimerie où fut publié l'*Horlogion.* Margounios installa, en 1547, une autre imprimerie dans l'église de Saint-Antoine qui fut brûlée quelque temps après. Andrée Julien et Nicolas Glykis de Janina ont rendu de grands services à la nation grecque en publiant un grand nombre d'ouvrages depuis 1671 jusqu'en 1832. Nous pourrions en dire autant de Nicolas Sarros, de Démètre et de Panos Théodose de Janina [3]. Le premier dirigea l'entreprise jusqu'en 1778 et le second jusqu'en 1821. Mentionnons enfin l'imprimerie de Georges Bendotti de Zante en 1792.

C'est encore à l'influence grecque qu'est due la composition de tant de comédies et de drames, dont les sujets, empruntés à l'histoire grecque, étaient traités dans un idiome gréco-vénitien [4].

*Padoue.*— L'Université de Padoue était bien connue des Grecs et même plusieurs y suivaient les cours. Il y avait dans cette ville un gymnase chypriote (Γυμνάσιον Κύπριον), créé par Pierre Garfranos de Chypre en 1563, sous la di-

1. Il a publié le Ψαλτήριον, en 1486.

2. L'impression du *Grand Étymologique*, et d'autres livres, a été exécutée aux frais de Nicolas Vlastos et par les soins de Zacharias Calliergi. Didot, *Alde Manuce*, appendice, p. 544-578.

3. Paranikas, Σχεδ., p. 208.

4. Sathas, Ἱστορικὸν Δοκίμιον περὶ τοῦ Θεάτρου καὶ τῆς μουσικῆς τῶν Βυζαντινῶν et Κρητικὸν Θέατρον. Venise, 1878, deux volumes in-8°.

rection d'Alexandre Néroulis de Zante, docteur en philosophie et en belles-lettres; quatre boursiers grecs y étaient entretenus; Gérasime Palaiokapas le réforma en 1633, et porta à douze le nombre des boursiers. D'autre part, Jean Cotounios de Verria donna sa fortune en 1653, pour la fondation d'un collège grec qu'on devait annexer à l'Université de Padoue sous le nom de *Hellénomusée Cotounianon*[1]. Ce collège a duré jusqu'en 1797. Huit boursiers furent entretenus aux frais du fondateur. Le premier directeur fut Hilarion Cigalas, qui devint, en 1660, évêque de Chypre, sa patrie. Ensuite vinrent Arsénios Calloudis de 1656 à 1661[2]; Antoine Sratigos, professeur renommé[3]; Agapios Litinos, professeur de grec et d'hébreu en 1774. Nous connaissons les noms de 154 élèves inscrits à la division grecque de l'Université de Padoue[4]. La plupart appartenaient à l'île de Crète.

*Livourne.* — A Livourne encore, nous trouvons une école grecque de 1807 à 1815 sous la direction de Grégoire Palioritis, auteur d'une histoire grecque.

*Rome.* — Rome eut au pied de la colline quirinale, au temps de Léon X, un gymnase grec dont la création est due à l'initiative de Janos Lascaris[5], savant très distingué qui en fut le premier directeur. Douze boursiers grecs y étaient entretenus pour perfectionner leurs études[6], et des élèves étrangers le fréquentaient aussi. Le gymnase a publié en 1517 des *scholies anciennes* très importantes sur l'Iliade d'Homère, et d'autres sur les tragédies de

1. Paranikas, Σχεδ., p. 192.
2. Sathas, N. Φιλ., p. 352.
3. Id., p. 503.
4. Id., p. 417-421.
5. Egger, *l'Hellénisme en France*, v. I, p. 145.
6. Sathas, N. Φιλ., p. 116.

Sophocle, qui sont parvenues jusqu'à nous; il eut, par un décret pontifical, le privilège de les vendre pendant dix ans pour subvenir aux besoins des élèves. Cependant le gymnase disparut en 1521, à la mort de Léon X; mais il fut rouvert en 1581 par Grégoire XIII, sous le nom de Saint-Athanase, dans une intention de propagande religieuse qui n'eut pas un grand succès[1]; cette école compta beaucoup d'élèves et des professeurs distingués. En 1590, nous y trouvons Pierre Arcoudios qui lui légua, en 1634, sa bibliothèque et ses nombreux manuscrits. Vinrent ensuite Léon Allatios, Jean-Mathieu Caryophillis de Crète, François Cockos, Nicolas Allemannos, Jean Cotounios, Jean Damascinos, Jérémias Barbarigos, Jean Pamphilos, Nicolas Papadopoulos Comninos, et d'autres encore.

Les protestants, poussés par le même désir que Grégoire XIII, tentèrent également d'établir à Amsterdam et à Oxford des écoles grecques, mais ils n'obtinrent aucun succès.

*Trieste et Vienne.* — Les colonies grecques de Trieste et de Vienne possédaient aussi des collèges grecs. A Trieste, on remarque une école dirigée par Basile Papa-Euthymios en 1786, et en 1817, par Constantin Assopios d'Épire, plus tard professeur de l'Académie ionienne et de l'Université d'Athènes; il y avait encore trois autres écoles élémentaires sous la direction des Loucas Pavlidis, Jean Petritzolis et Sp. Prevetas; seize élèves étudiaient la peinture et dix l'allemand[2]. En 1826, Ignace Scalioras fut directeur du collège.

1. Eusèbe Renaudot appelle les Grecs qui embrassèrent le dogme latin *Hellènomastiges.* — *Notæ ad Gennadii homiliam de Eucharistia.* Paris, 1709, in-8°, p. 39.

2. Λόγιος ὁ Ἑρμῆς, 1817, p. 341

Vienne avait pour professeur, dans son collège grec, Néophyte Doucas, qui enseigna de 1803 à 1815. De plus, on y a commencé la publication de la revue scientifique et littéraire appelée Λόγιος ὁ Ἑρμῆς de 1811 à 1821. C'est la Société du Lycée grec de Bucharest qui contribua pour la plus grande partie des frais à cette publication; Anthimos Gazis en fut le premier rédacteur; depuis 1816 jusqu'en 1819, C. Cockinakis en reprit la publication avec Théoclète Pharmakidis, qui resta seul ensuite jusqu'en 1821, époque où le gouvernement autrichien fit saisir la revue à cause de l'insurrrection hellénique. Un journal grec, *le Télégraphe hellénique*, paraissait à Vienne. Disons pour finir, que, dans la même ville, les frères Darvaris publièrent un certain nombre de livres didactiques, de 1785 à 1829, en langue grecque moderne[1] et ont légué à cet effet une somme suffisante.

## E'.

### LES COLLÈGES GRECS EN RUSSIE.

Les colonies grecques de Russie possédaient bon nombre de collèges grecs. Sans parler de l'influence qu'exerça en Russie, depuis 1518, Maximos Agioritis d'Arta, appelé spécialement l'*Hellène* (ὁ Ἕλλην), traducteur de livres ecclésiastiques en langue slavone et défenseur zélé de l'Église grecque, nous pouvons dire qu'un grand nombre de savants grecs du clergé étaient attirés dans les principales villes de la Russie. Nous trouvons en 1669, à

1. Sathas. Ν. Φιλ., p. 564.

Moscou, un collège grec près de l'imprimerie, sous la direction du moine Thimothéos et d'un professeur grec appelé Manouel. Le nombre des élèves s'élevait à 30. Le czar Théodore et le patriarche Nikon le visitaient souvent. Au bout de quelques années, il fut transformé en Académie ; les frères Lichoudis de Céphalonie, envoyés par les patriarches de Constantinople et de Jérusalem allèrent en 1685 à Moscou[1]. Le czar les reçut cordialement parce qu'ils descendaient des princes de Byzance auxquels Romanoff III avait confié jadis le gouvernement de la principauté de Bulgarie ; il leur donna même le titre de *princes de Bulgarie*. Ces deux savants enseignaient la littérature grecque à 40 élèves environ. Peu de temps après, un Grec nommé Mélétios Domesticos donna 200 roubles pour la fondation d'une Académie, dont l'inauguration fut solennellement célébrée en 1688. On y enseigna en grec la littérature des Hellènes, et en latin la philosophie et les sciences; il y eut aussi des cours de slavon et d'italien; les élèves y faisaient de tels progrès qu'ils pouvaient, dans l'espace de trois ans, parler latin et grec. En 1720, Athanase Sciadas y enseigna la littérature grecque; c'est Athanase Contoïdis qui y fut ensuite professeur[2].

On cultivait les lettres grecques à Kiew, à Théodosie de Crimée et à Odessa, où habitaient de nombreuses familles grecques[3]. Odessa possédait, au commencement du XIX[e] siècle, un lycée grec. Georges Gennadios et Jean Macris y enseignèrent de 1817 à 1820, ainsi que Georges Lassanis de 1818 à 1820. Ils eurent pour successeurs Georges

1. A. Lascaris, Ἱστορικὴ ἔποψις περὶ τῆς ἐν Μόσχᾳ Ἑλλαδικῆς Ἀκαδημίας ἢ περὶ τῶν Λειχουδῶν Ἰωαννικίου καὶ Σωφρονίου. *Syllogue de Constantinople*, tom. II, livraison Z', p. 25.
2. Paranikas, Σχεδ., p. 181.
3. Id., p. 182.

Cléovoulos, de Philippopoli, avec Alexandre Radinos de 1821 à 1823, et Jean Palamas, fils de Panagiote, ancien directeur du collège de Constantinople, jusqu'en 1828. On enseignait aussi le grec dans d'autres colonies grecques de Russie.

## L'ENSEIGNEMENT.

L'enseignement a varié suivant les époques, l'éducation et l'instruction des professeurs; cette diversité même entretenait l'émulation. Il fut complété et perfectionné avec le temps, à mesure que des progrès s'accomplissaient en Occident dans les sciences et dans les arts; car un grand nombre de professeurs avaient fait leurs études en Occident, et surtout dans les Universités d'Italie; ils connaissaient plusieurs langues, et particulièrement, outre le grec et le latin, l'italien et le français; quelques-uns même connaissaient l'allemand, l'hébreu, le slavon, le turc et l'arabe; Alexandre Mavrocordatos, Helladios, Eugène Boulgaris, Théotokis et tant d'autres furent d'étonnants polyglottes. Grâce à ces vastes connaissances, ils ont puissamment contribué au développement des écoles, les ont mises à la hauteur de celles de l'Europe occidentale par l'introduction des méthodes et des livres didactiques les mieux appropriés à la civilisation moderne et à la nation grecque.

### A'.

### LE PROGRAMME ET LA MÉTHODE D'ENSEIGNEMENT.

Le cadre des études des collèges grecs était parfois bien étendu : on y enseignait la religion dans des livres ecclésiastiques; on y expliquait les auteurs grecs, plus rare-

ment les auteurs latins, la philosophie, la morale, l'histoire, les mathématiques, la physique et la chimie. Quant à la méthode d'enseignement, c'était la routine traditionnelle qui dominait dans toute la Grèce; les améliorations et les réformes n'arrivaient que lentement et partiellement, à mesure que quelques esprits clairvoyants, guidés par les préceptes pédagogiques des anciens Grecs et Romains, et influencés par les progrès des études en Occident les introduisaient dans les écoles grecques.

Nous noterons d'abord le professeur Corydalée qui, le premier, a introduit de nouvelles méthodes, et qui a établi sur des principes nouveaux l'étude de la philosophie; il composa un certain nombre d'ouvrages qui montrent assez l'esprit rationnel de sa méthode[1]. Dans son traité sur l'éloquence civile[2], après avoir félicité ses auditeurs de leur amour pour les lettres au milieu des préoccupations du commerce, il fait connaître l'objet de ses leçons et appelle leur attention sur quatre points principaux : l'état de la cause, l'invention des arguments, la disposition, le style et le débit; il adopte les trois genres et réduit le discours à quatre parties : l'exorde, la narration qui embrasse la proposition, l'argumentation avec tout le cortège des lieux communs et la péroraison.

Mais le pédagogue par excellence fut Alexandre Mavrocordatos; dans ses lettres adressées à Jacob Manos, concernant l'éducation de ses enfants, il nous a laissé les meilleurs principes pédagogiques; il conseille au professeur de

1. Théophile Corydalée, Εἰς ἅπασαν τὴν Λογικὴν τοῦ Ἀριστοτέλους Ὑπομνήματα καὶ Ζητήματα. Venise, 1829, in-8°. Εἴσοδος Φυσικῆς ἀκροάσεως κατ' Ἀριστοτέλη. Venise, 1779, et 1780, in-8°, en deux volumes.

2. Ἔκθεσις περὶ ῥητορικῆς (Fabricius, *Bibl. græc.*, t. XIII, p. 648-748); cf. E. Gros, *Étude sur l'état de la Rhétorique chez les Grecs*, Paris, 1835, in-8°, p. 122.

fortifier l'esprit par de bonnes leçons et de raffermir l'âme par de bonnes mœurs[1]; c'est ce qui constituait en général la base de l'enseignement de tous nos anciens professeurs; il recommande ensuite de ne dire ni plus ni moins que ce qu'il faut. «Un bon professeur, dit-il, peut tout dire en peu de mots; un mauvais professeur peut être incomplet en parlant trop. Ni l'excès de concision, ni la prolixité ne sont utiles, pas plus qu'un éclat trop marqué ou un trop grand abaissement dans la voix. Il ne faut donc perdre de vue ni la mesure dans le nombre des paroles, ni la modération dans le son de la voix. Si on emploie un mot qui ne représente pas l'idée que l'on veut exprimer, si l'on renforce le son de la voix quand il faut au contraire l'affaiblir, on manque le but qu'on se proposait d'atteindre. Lorsque la prononciation est difficultueuse, il faut ajouter de la force à ce qu'on dit au moyen de gestes convenables; car alors les gestes viennent donner à la parole ce qui lui manque, l'*âme.*» D'autre part, Alexandre Mavrocordatos blâme toute méthode qui fatigue l'esprit de l'élève en le chargeant de règles et d'exemples, parce que cette méthode fait manquer l'objet qu'on ne doit pas perdre de vue : s'exprimer avec précision et avec grâce. Il déclare que «les bons résultats ne sont acquis que lorsqu'on fait des efforts inouïs, que les leçons mal faites, mal préparées, ne laissent dans l'esprit qu'une impression fugitive et qu'elles sont à dédaigner. Il recommande à la jeunesse de tourner ses regards vers les bons orateurs, les historiens distingués, de s'imprégner des idées, des textes originaux et des exemples de vertu sublime et héroïque qu'ont donnés les anciens, de puiser à ces sources sacrées le beau et le vrai, d'imiter ces grands hommes, et de pré-

1. Livadas, 'Αλ. Μαυρ., p. 9.

férer, pour rendre les idées qu'ils lui inspirent, le grec ancien, à un patois ou à un jargon local. Il engage donc les élèves à perfectionner leur diction, à la rendre noble et élevée, et leur conseille, pour y arriver, de bien choisir les mots, de bien construire et de bien lier les phrases, enfin d'apporter dans le langage l'harmonie et la grâce en même temps que la correction. Il leur dit d'éviter l'emploi des mots creux, emphatiques ou recherchés, qui ne disent rien à l'esprit, et qui cachent, par un éclat artificiel, des défauts nombreux, comme le fard, sur le visage des femmes, voile les imperfections des traits et du teint : le superflu ôte par conséquent à la parole tout ce qui pourrait charmer les oreilles ». Le maître recommande encore d'être exact dans l'imitation, de tempérer le style. Ces règles saines, dont il devait l'inspiration à Denis, Longin, et à Quintilien, et qui sont de véritables trésors pour l'enseignement, montrent par quels moyens ses disciples parvinrent à écrire et à parler le grec avec une grâce et une précision presque inconnues aujourd'hui en Grèce.

Relativement à l'influence morale que doit exercer sur les élèves celui qui leur donne l'enseignement, il dit : « Comme les objets privés d'odeur reçoivent, par leur contact, l'odeur de certains autres, l'âme du professeur doit exercer une influence sensible et salutaire sur celle de ses auditeurs en la pénétrant, pour en éliminer les mauvais principes et leur substituer sa propre substance. De même enfin que les Muses, quoique réputées vierges et sages, n'étaient pas stériles, et possédaient quelque chose de divin qui faisait pénétrer dans notre âme une matière productive, de même le professeur doit captiver les auditeurs, élever leur esprit, les instruire, leur donner le goût des bonnes mœurs, et, comme les Muses vierges,

leur transmettre ses propres dispositions, montrer pour eux une vive tendresse et un véritable attachement, les surveiller attentivement, et relever leurs moindres négligences, leurs moindres faiblesses; enfin les mener par tous les moyens possibles au bon chemin, à la voie du progrès. Dans le cours de leurs études, ils sont à la vérité dans la situation de celui qui veut gravir une pente rude et de difficile accès et qui n'a pas d'ongles pour se cramponner aux aspérités du terrain; ils ont besoin d'appui, ils ont besoin d'être soulagés, d'être soutenus; si les élèves se rebutent, le maître ne doit pas rester indifférent, il faut qu'il ait en vue la théorie de Platon sur les passions : *Qu'on se fâche, qu'on s'irrite, mais toujours dans le temps voulu et dans une mesure convenable*[1]. »

Georges Sougdouris, en 1683, et son successeur Méthodios Antrakite, en 1715, furent les premiers qui enseignèrent la philosophie sur un plan nouveau, d'après le système de Descartes et de Malebranche. Vers le même temps, en 1710, Jean Patoussa, directeur de l'*Hellénomusée* de Venise, conçut l'idée de faire publier un recueil de morceaux choisis des auteurs grecs qui se répandit rapidement dans tous les collèges de l'Orient, grâce à la modicité de son prix; cet ouvrage fut utile à la fois aux élèves et aux maîtres [2]. Alexandre Helladios nous donne des renseignements très précis sur les matières enseignées à cette époque dans les collèges grecs. Le chapitre IV de son traité est entièrement consacré à ce sujet [3]. « In gym-

1. Livadas, 'Αλ. Μαυρ., p. 9, et préface, p. ιθ.

2. Cette *Encyclopédie* ou *Chrestomathie grecque* a été plusieurs fois publiée en 4 volumes et s'est répandue en Grèce jusqu'à l'insurrection de 1821. Elle porte le titre suivant : 'Εγκυκλοπαιδεία φιλολογική εἰς τέσσαρας τόμους πρὸς χρῆσιν τῶν φιλολόγων καὶ φιλομαθῶν τῆς ἑλληνικῆς γλώσσης. Venise, 1710-1758-1780, in-8°.

3. *Status præsens*, p. 42-61.

nasiis, dit-il, quæ jam Dei gratia in omnibus civitatibus Græciæ mediocriter florent, juvenes qui ex scholiis trivialibus altioribus studiis se applicare cupiunt, primum è Lascaris Grammatica octo partes orationis trimestri spatio, memoriæ mandare coguntur. Commune enim apud illos sequens est distichon : Οἰκοδομεῖν χωρὶς θεμέθλου, πόνος ἐστί μάταιος· νόσφι δὲ γραμματικῆς ἀνεμώλων ἐστί μαθῆσαι. Interea tamen temporis dum illas memoriter addiscunt, sententiæ à Chrysolora collectæiis explicantur. Postquam jam octo partes orationis, quas in technologia quotidie repetere debent, firmiter memoriæ inhæserint, Isocratis tres priores orationes iis explicantur ubi simul etiam syntaxin tractant, atque phrasium et sententiarum collectaneum faciunt. Ex hisce ad Homeri Batrachomyomachiam Fabellasque Æsopi, ob moralitatis elegantiam et Cebetis tabulam transeunt. Hisce finitis, Isocratis panegyricum, Basilii Magni ad juvenes, et duas Gregorii Nazianzeni contra Julianum assumunt. Interim hisce Praxin etiam Rhetoricam ex Aphtonii progymnastibus, in quibus tota quasi Rhetorica enucleatur, adjungunt, partesque supra dictarum orationum demonstrant et secundum illas imitationes conscribere solent. Post hæc epistolas Synesii, Basilii Magni, Gregorii Nazianzeni, Phalaris aliorumque clarorum virorum assumunt, in quibus non tam explicandis, quam imitandis laborant....... Hujusmodi igitur exercitiis diligenter peractis, ad Aristophanem, Euripidem, Sophoclem, Pindarum, Theocritum, aliosque hujus commatis poetas adscendunt, quibus ad illorum versus scandendos atque imitandos Enchiridion Hephæstionis adjungunt. Horum poetarum una alterave comœdia aut Trægœdia peracta, Homeri Iliadem in se suscipiunt, illamque fere totam diligenter absolvunt, et quod magis mirandum

est, hæc omnia spatio trium annorum ad finem perducunt. .......... In logicis compendium Reverendissimi D. Sugdoris Joannensis, Corydalei Atheniensis et ipsam Aristotelis logicam docent. Hujus etiam rhetoricam una cum Hermogenis, Scuphi atque Corydalei ethicam, politicam, additis addendis quæ nempe christianis competunt, auditoribus suis explicare solent. Hisce addunt arithmeticam Nicomachi Gerasini cum scholiis Procli philosophi. Studia mathematica valde desiderantur : præter enim Euclidem atque Archimedem nihil habent ac valde raro iis incumbunt. Studia physica et metaphysica, si experimentalia excipias, non ita negligenter tractantur, quare et Aristotelis magni sunt Fautores Græci. Medica studia in his gymnasiis, vel universitatulis, ut ita loquar, si Bururestrum excipies plane ignorantur. In theologicis nihil iis deest. Habent novas Sacras Scripturas, et præterea usitatissimum inter illos est systema theologicum Joh. Damasceni, in historia Eusebium, Zonaram, Socratem, Matthæum Chronographum, Thucydidem, Polybium, Appianum, Zosymum, etc. » D'autre part, G. Constantin[1] donne des renseignements aussi concis sur les matières enseignées en 1757 dans les collèges de la Grèce : « L'enseignement, dit-il, roule sur les extraits des auteurs grecs, des orateurs, des poètes, des historiens, des œuvres des saints Pères, qui conduisent à la connaissance de la grammaire, de la rhétorique et de la poétique ; dans les cours de philosophie, on étudie et on enseigne généralement les ouvrages d'Aristote, de Corydalée et d'Alexandre Mavrocordatos ; on voit en partie Aphrodisée, Simplice, Philopone et Thémiste, pour les mathématiques.

1. Préface de son dictionnaire, p. 8.

On enseigne le livre intitulé : la *Voie mathématique* de Constantin Balanos, vénérable archiprêtre de Janina, en suivant particulièrement les anciens mathématiciens de la Grèce ; en théologie, on enseigne la théologie de Jean Damascinos et de Coresios et les ouvrages des saints Pères de l'Église grecque. »

La méthode d'enseignement, pour l'étude des auteurs grecs, ne différait pas, au début, de la psychagogie (ψυχαγωγία) qu'on employait aux temps byzantins dans les cours inférieurs ; elle consistait en des commentaires fort simples mais variés, écrits au-dessus même du texte[1]. Ces commentaires vivifiaient pour ainsi dire les textes anciens. Ensuite on lisait les auteurs et l'on composait des discours et des narrations en grec. Néophyte Cavsocalyvitis est le premier, qui, en 1749, entreprit de traduire littéralement le grec ancien en grec vulgaire ; il condamnait la méthode défectueuse de la psychagogie, en la remplaçant par celle qui consiste à rendre chaque mot par son équivalent ; ainsi, au lieu des périphrases et de séries de synonymes plus ou moins usités, et plus ou moins éloignés de la signification propre du mot à interpréter, il recommandait la précision et la justesse des expressions[2]. A la même époque, Eugène Boulgaris introduisait aussi cette méthode dans l'explication des auteurs grecs ; il faisait également connaître à la Grèce les nouveaux systèmes philosophiques de Locke, de Leibnitz et de Wolf ; ses nombreux ouvrages se répandirent d'abord sous forme de

1. En voici un exemple :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Ἄκουσον, | ὦ παιδί μου, | τὴν ἰδικήν μου | συμβουλήν |
| Ἀκροάσθητι, | ὦ τέκνον μου, | | παραίνεσιν |
| Ἐνωτίσθητι, | ὦ μαθητά μου, | | ἑρμηνείαν |
| Ἄκουσον | ὦ παί, | τῆς ἐμῆς | συμβουλίης. |

2. Sathas. N 511.

manuscrits; ils n'en exercèrent pas moins une grande influence sur toute la jeunesse de l'Orient. C'est la même méthode que suivirent en 1750 les Balanos du collège de Janina.

Josèphe Missiodax, directeur du collège de Jassy, publia à Venise en 1779 un ouvrage sur la pédagogie (Περὶ παίδων ἀγωγῆς). Voici quelques-uns des préceptes qu'il développe : « Je dis d'abord qu'il est nécessaire que cette psychagogie et ce verbiage disparaissent complètement, et en vérité la première me semble être une perte sensible de temps; quant à la seconde, c'est une charge inutile et futile qui ôte toute initiative à l'élève, et un art de dire difficilement les choses. Pourquoi, ô homme de lettres, tyrannises-tu l'élève avec des subtilités et des futilités, en lui faisant dépenser un temps qu'il peut consacrer à un autre exercice qui lui servirait mieux peut-être? Pourquoi lui accumules-tu quinze synonymes, dont chacun peut avoir une acception propre, puisque tu ne lui en expliques pas le sens, et que tu ne lui montres pas les différences qu'ils présentent entre eux ? Ces différences pourtant sont importantes, fussent-elles de simples nuances. Pourquoi accoutumes-tu à dire la même chose sous diverses formes? Une explication, pour être exacte et précise, doit être autant que possible juxtalinéaire, et pour rendre une idée, un seul mot suffit. Qu'on ne fasse donc apprendre à l'élève qu'un seul mot pour une idée; lorsque le sens propre d'un mot manque, une simple périphrase, une simple explication suffit[1]. » Missiodax publia, d'après ces principes, une traduction du discours d'Isocrate à Nicoclès.

Cette même méthode fut suivie en 1792 par Lampros

1. Πραγματεία περὶ Παίδων ἀγωγῆς. Venise, 1779, in-8°. Sathas, Παράρτημα, p. 148.

Photiadis, plus sérieusement, et donna de très bons résultats. Celui-ci ne se bornait pas à une explication sèche de mots, mais il s'attachait principalement au sens propre de chacun d'eux ; il avait recours pour cela à l'histoire, à l'archéologie, aux éditions modernes des auteurs anciens, à l'érudition des Occidentaux et à la langue latine, à laquelle, comme il le disait lui-même, il devait la plus grande partie de ses connaissances [1]. Ainsi donc, d'après lui, le professeur devait enseigner le grec en expliquant les mots et les phrases difficiles au moyen des termes connus, qui seraient inscrits par les élèves sur des cahiers appelés τετράδια ἐξηγήσεων (cahiers de versions). On traduisait les auteurs grecs avec des notes grammaticales ; on devait expliquer l'Odyssée d'Homère tout entière et les drames des poètes tragiques ; on donnait une grande importance aux thèmes et on préférait comme composition en grec ancien les épîtres et les discours. De plus, on enseignait la physique de Vlemmyde, l'introduction à la logique de G. Sougdouris et de Corydalée, et une série de problèmes développés par Anthrakite, la théologie de Parios et la géographie de Théotokis, la logique éclectique, la métaphysique et la physique, l'algèbre et la géométrie, et l'introduction aux mathématiques d'Eugène Boulgaris.

On le voit donc : il y eut une rapide amélioration dans les études et le programme des collèges grecs ; elle devient même plus sensible au commencement de notre siècle par les efforts assidus d'hommes érudits et distingués. Adamantios Coray [2], qui résida longtemps à Paris,

1. Λόγιος ὁ Ἑρμῆς, 1819, p. 486.

2. Coray était né à Smyrne le 27 avril 1748, mais son père était de Chio, et cette île peut le considérer comme un de ses enfants les plus distingués. Du reste, la France fut sa seconde patrie ; il vint s'y établir en 1782 et il y mourut le 10 avril 1833.

était à la tête. Ayant abandonné la médecine pour se consacrer à la philologie, il avait acquis une très grande renommée par ses nombreux ouvrages, par la traduction des Caractères de Théophraste en français en 1799, par l'édition gréco-française des traités sur les Atmosphères et les Eaux d'Hippocrate en 1800, et par la traduction en français des œuvres de Strabon, qu'il avait entreprise en collaboration avec La Porte du Theil, sur l'ordre de Bonaparte en 1804. Mais ce qui le distingue surtout, c'est qu'il a consacré toute sa vie à l'éducation de la jeunesse en publiant les œuvres des anciens grecs pour les Grecs eux-mêmes aux frais des généreux Zossimas[1]; il accompagnait ces publications de notes philologiques et de prolégomènes, dont l'objet principal concernait l'ensei-

1. Ἑλληνικὴ Βιβλιοθήκη, *Bibliothèque grecque*, aux frais des frères Zossimas. Paris, 1805-1827, in-8°, 26 tomes en 25 volumes. A Πρόδρομος Ἑλληνικῆς Βιβλιοθήκης, contenant l'*Histoire diverse*, de Cl. Elien, les ouvrages conservés de Héraclide de Pont et de Nicolas de Damas, avec de courtes notes et des pensées improvisées sur l'éducation et la langue des Grecs, 1805. — Ἑλληνικὴ Βιβλιοθήκη, *Discours et lettres d'Isocrate*, avec des notes et la suite des pensées sur la langue et l'éducation des Grecs, 1807, en 2 volumes. — *Vies parallèles*, de Plutarque, 1809, en 6 volumes. — *Les dix-sept livres de la Géographie*, de Strabon, 1815, 1817, 1819, 4 volumes. — *La Politique d'Aristote*, 1821, 1 volume. — *La Morale d'Aristote*, 1822, 1 vol. — *Les Choses mémorables de Socrate*, par Xénophon, et le *Gorgias de Platon*, 1825, 6 vol. — *Discours de Lycurgue contre Léocrate*, 1826, 1 vol. B'. Πάρεργον Ἑλληνικῆς Βιβλιοθήκης. — *Les huit livres des Stratagèmes*, de Polyen., 1809, 1 vol. — *Recueil des Fables d'Esope*, 1810, 1 vol. — — Xénocrate et Galien, *sur la nourriture tirée des animaux aquatiques*, avec des notes et des prolégomènes, 1814, 1 vol. — *Les douze livres des Mémoires de l'empereur Marc Antonin*, 1816, 1 vol. — *Le Général d'Onesander et la première élégie de Tyrtée*, 1822, 1 vol. — *Les ouvrages politiques de Plutarque*, 1824, 1 vol. — *Manuel d'Epictète, tableau de Cébès, hymne de Cléanthe*, 1826, 1 vol. — *Les quatre livres de dissertations d'Arrien sur Epictète*, 1827, 2 tomes en 1 volume. — Συνέκδημος ἱερατικός, contenant les *deux épitres de Saint-Paul à Timothée*, et son *épitre à Titus*, avec deux versions en grec vulgaire et des commentaires étendus, 1831. — Ἄτακτα, *Mélanges de remarques et d'autres pièces importantes sur la langue grecque ancienne et moderne*, Paris, 1828-1835, in-8°, 5 tomes en 7 volumes. — *Deux poèmes de Théodore Prodrome*, avec des notes, 1828. — *Essai d'une collection glosso-logique, premier alphabet*,

gnement classique ; il recommandait avant tout de comparer le grec moderne au grec ancien, et d'examiner les archaïsmes de la langue vulgaire ; ses notes, ses observations ont été à cet égard d'une grande utilité. Aussi, quoi qu'il n'ait professé dans aucun collège grec, exerça-t-il cependant par ses écrits une très grande influence en Orient.

A côté de Coray, il faut citer Néophyte Doucas[1] ; celui-ci a donné aussi une impulsion considérable à l'enseignement classique, en suivant les préceptes de Lampros Photiadis ; il a publié, depuis 1805 jusqu'en 1842, un grand nombre d'ouvrages d'auteurs grecs, avec des traductions, des corrections et des notes, et de livres didactiques pour la littérature grecque et la philosophie[2] ; il a dépensé 150,000 fr. pour l'édition de ces livres, dont le nombre s'élève à 70, et les a tous distribués gratis aux écoles de la Grèce[3]. D'autre part, Const. Œconomos, homme d'une vaste érudition, a cru indispensable de concentrer dans sa méthode toutes les améliorations déjà apportées à l'enseignement classique ; ainsi il préparait ses élèves par la récitation de morceaux choisis dans les œuvres des poètes et prosateurs anciens, et leur enseignait les principes et les règles de la rhétorique

1827. — *Collection étymologique de Chio*. — *Essai d'une nouvelle traduction du Nouveau Testament ; Dialogue sur le feu sacré de Jérusalem ; De la numération duodécimale*, 1830. — *Collection glosso-logique, second alphabet*, 2 parties, 1832. — 1re partie, *troisième alphabet*, 1835. — *Tables des cinq volumes*.

1. Doucas était né en 1760 en Épire (*Ano Soudena de Zagori*) et mourut le 20 décembre 1845 à Athènes.

2. Les éditions de Doucas sont les suivantes : *Thucydide*, Vienne, 1805-1806 ; *Eutrope*, Venise, 1807 ; *Arrianos*, 1809 ; *Dyon Chrysostome*, 1810, en trois volumes ; *Maxime Tyrios*, 1810 ; *Apollodore*, 1811 ; *les Orateurs*, 1811-1813, en dix volumes ; *Hérodien*, 1813 ; *Eschine Socratique*, 1814 ; *Homère*, *Euripide*, *Sophocle*, *Egine*, 1834-1835 ; *Eschyle* et *Théocrite*, 1839 ; *Aristophane*, Athènes, 1842, en trois volumes, et *Pindare*, 1842, t. in-8°.

3. Rallis, Λόγος Περὶ Νεοφύτου Δούκα. Athènes, 1846. — Sp. Athanassiadis, Βίος Νεοφύτου Δούκα. Athènes, 1858. Sathas, Ν. Φιλ., p. 702-706.

avec des exercices et des devoirs écrits ; comme sujet de composition relevée, il leur donnait à faire le panégyrique d'un homme illustre, d'une ville, d'une nation, l'examen de telle ou telle vertu, d'un art ou d'une science quelconques. Comme exercice de style tempéré, il leur faisait rédiger des conseils sur la sagesse, la justice, la générosité, l'amour des sciences, et, dans la dialectique, il leur proposait de prendre pour modèle le douzième dialogue des morts, de Lucien. Pourtant, il ne se contentait pas de ces exercices de rhétorique, il débitait encore aux élèves des narrations historiques, des lettres, des contes, et leur présentait toujours, dans quelque genre que ce fût, un modèle à suivre. Il composait pour eux et devant eux des épigrammes et toutes sortes de poèmes, de descriptions, d'oraisons funèbres, d'odes dans le genre de celles de Pindare, et d'idylles [1].

Outre ces professeurs, plusieurs autres ont contribué aussi puissamment à l'amélioration de l'enseignement secondaire. Ce sont : Grégoire Saraphis et Th. Caïris qui professaient à Cydonie ; Dorothéos Proïos et Nicolas Logadis à Constantinople ; Parios, Vambas et Bardalachos, à Chio ; Coumas, à Smyrne; Benjamin Lesbios et Gennadios, à Bucharest ; Constantas, Philippidis et Gazis, en Thessalie, et d'autres professeurs distingués qui se firent remarquer dans certaines provinces grecques. Mentionnons enfin Constantin Assopios, qui devint le trait d'union entre les anciens professeurs et les nouveaux. M. Guildfort, dans une lettre de 1819 écrite en grec, recommande au jeune étudiant de Gœttingue la méthode analytique de l'enseignement des Européens : « La méthode habituelle des écoles de la Grèce, lui écrivit-il, con-

1. Sathas, N. Φιλ., p. 732.

siste, si je ne me trompe, dans l'explication des mots, la technologie, l'orthographe et la syntaxe de la langue ancienne; elle est dépourvue de cet ordre analytique qui fait ressortir les grâces du style, éclaire l'esprit des auditeurs avec la lumière de la raison et le conduit sûrement et sans encombre, à connaître clairement non des mots simples, mais des faits même[1]. » Assopios, par ses travaux littéraires, comme professeur à l'Académie ionienne et à l'Université d'Athènes, vint poser les fondements de l'enseignement classique actuel de la Grèce.

Les professeurs que nous venons de mentionner ne se bornaient pas à l'explication plus ou moins fidèle d'un mot ou d'une phrase, ou à l'analyse grammaticale ou logique d'une locution ou d'une période ; ils remontaient, au contraire, à l'âme même de la littérature grecque, à son essence, en examinant les œuvres des anciens au point de vue moral; ils étaient animés d'un patriotisme ardent et d'un vif amour pour les lettres grecques ; la plupart d'entre eux étaient des hommes universels. « Dans le dernier siècle les professeurs de belles-lettres, dit Néroulos[2], expliquaient à la jeunesse grecque, moins la beauté du style et les charmes de la diction, que les mœurs et les caractères, que les principes civils et politiques consignés dans ces ouvrages immortels où les professeurs faisaient reconnaître à leurs élèves, chez les grands auteurs connus, comme en un miroir fidèle, les causes de la prospérité et du dépérissement de la Grèce. » Lambros Photiadis, entre autres, gravait dans le cœur de ses élèves les principes du beau, du sublime, les grands caractères des citoyens vertueux et des bienfaiteurs héroïques de la patrie; il ne

1. Ἑστία, 1879, p. 274.
2. *Cours de littérature*, p. 58.

mesurait pas ses leçons et ne les terminait toujours qu'à regret. Une fois descendu de la chaire, il devenait pour tous un père de famille, réprimandant les uns, encourageant et félicitant les autres, sans montrer aucune partialité, et excitant partout une émulation exempte de jalousie; il allait même jusqu'à partager le fruit de ses travaux avec ceux de ses disciples qui manquaient de fortune [1].

Un des élèves de Gennadios, pour donner une idée du dévouement et du patriotisme des maîtres d'alors, rapporte ce qui suit : « Je me souviens qu'un jour, Gennadios expliquait dans une des écoles publiques de Bucharest, en présence d'une foule nombreuse d'auditeurs et d'élèves, parmi lesquels se trouvaient les enfants du prince, un des discours panégyriques d'Isocrate sur l'ancienne Athènes, sur la célébrité et l'éclat de cette cité; soudain il fut transporté de tels sentiments patriotiques en retraçant les glorieux traits de la ville de Minerve et l'état présent de la Grèce, qu'il donna ordre de fermer les portes de la salle; au milieu d'un silence religieux, il exposa sous de tristes couleurs l'état de la Grèce de son époque, les motifs des railleries dont elle était l'objet de la part de toutes les nations, elle qui, autrefois la maîtresse et la reine de tous les peuples, était devenue sujette d'une race tyrannique et barbare; il peignit ensuite les souffrances du peuple grec, sa misère, les cruautés, dont il était victime, et il fut tellement ému lui-même, tellement touché, que des torrents de pleurs coulèrent de ses yeux; la leçon fut pour quelque temps interrompue; l'auditoire enthousiasmé ne cessa pas d'applaudir pendant cet intervalle [2]. »

1. R. Néroulos, *Cours de littérature*, p. 59.
2. Sathas, N. Φιλ., p. 721.

La plupart des professeurs, appartenant au clergé, ne séparaient aucunement l'enseignement de l'éducation morale et religieuse. « L'ennemi du genre humain, disait Néophyte Vambas, d'après le comte de Marcellus[1], hait particulièrement les collèges et s'attache à leur ruine ; c'est dans les collèges, en effet, que l'homme apprend à aimer et à craindre son Dieu, à user de sa raison, de son intelligence, à être vertueux, à bien vivre. La véritable science est la science de Dieu ; je place en seconde ligne les connaissances humaines ; mais celles-là sont encore profondément utiles et sublimes dans leur but, puisqu'elles mènent à la religion et à la vertu. Telles sont les vérités que proclamera sans cesse notre institution. C'est par sa fidélité à ces grands principes qu'elle peut seulement mériter l'estime et la reconnaissance de la Grèce[2]. »

L'enseignement du latin n'existait que dans certains collèges grecs. Maroutzos, considérant l'étude de la littérature latine comme indispensable, prescrivit par son testament de fonder un cours pour cet objet, dans le collège de Janina qui porte son nom; mais le latin ne commença à être enseigné sérieusement que par le professeur Psalidas en 1794. Dès lors des cours furent établis dans d'autres collèges[2].

Les sciences, et surtout la physique et la chimie, étaient enseignées à l'aide d'expériences vers la fin du XVIII[e] siècle. Psalidas emporta de Vienne des instruments de physique, tels que des machines aérostatiques et électriques et des instruments d'optique. Étienne Œconomos fit de même pour le collège de Smyrne, Constantas pour ceux de Thessalie, et d'autres professeurs pour les autres villes principales.

1. *Souvenirs d'Orient*, p. 113.
2. Ἑστία d'Athènes, 1879, p. 118.

Voici maintenant la distribution des cours dans trois collèges différents. Dans le collège de Vlacholivado en 1775, et dans celui de Tyrnavo de Thessalie en 1782, Jean Pezaros, seul professeur, donnait l'enseignement sans repos, du matin au soir, dans toutes les classes, qui étaient parfois au nombre de sept; il dirigeait les commençants dans l'étude de la lecture et de l'écriture, et enseignait le calcul à ceux qui ne pouvaient pas suivre les leçons plus élevées. Il divisait ses élèves en plusieurs classes fort bien graduées; dans la première, il enseignait l'analyse grammaticale et les huit parties du discours; dans la seconde, il faisait de l'analyse logique; dans la troisième, il exerçait ses élèves surtout aux thèmes, tandis que, dans la quatrième, il s'occupait des compositions morales rédigées sous forme de lettres, d'après le système de Corydalée; dans la cinquième, on étudiait les poètes; dans la sixième, la géométrie et la philosophie. Souvent, cette dernière classe se subdivisait en deux sections. La grammaire que suivait Pézaros était celle de Lascaris. Il enseignait les préceptes de Chrysoloras, les fables d'Ésope et de Lucien, l'encyclopédie de Patoussa, plusieurs discours de Démosthène, l'histoire d'Hérodote, la correspondance de Synécie, Homère et les poètes tragiques. Il dictait lui-même toutes sortes de thèmes deux fois par semaine, d'abord sur les verbes, ensuite sur les autres parties du discours, et la correction de ces thèmes ne l'obligeait pas à interrompre son enseignement. En philosophie, il commençait en même temps l'introduction de la méthode de Sougdouris et les éléments de la géométrie d'Euclide, puis il continuait par la logique d'Eugène Boulgaris; il faisait apprendre l'arithmétique et la métaphysique de Genouencius et les mathématiques selon

Gesner, professeur d'Eugène Boulgaris, la physique de Théotokis, la théologie d'après Boulgaris[1]. « Lorsqu'il expliquait l'Iliade d'Homère, qu'il récitait souvent par cœur, dit M. Coumas[2], un de ses élèves, son visage était empreint de joie parce qu'il trouvait dans chaque vers, dans chaque phrase, quelque chose de noble, d'élevé et de moral, et il se montrait comme inspiré par les grâces du poète ! »

Dans les collèges de Janina, d'après une lettre de Psalidas adressée à Jean Zampelios[3], les cours étaient divisés en trois classes : dans la première (qui est la dernière), sous un professeur adjoint, on enseignait tous les jours les éléments du grec, et de plus, l'arithmétique et le catéchisme deux fois par semaine. Après avoir étudié ces éléments et fait les exercices nécessaires dans la technologie, les élèves formaient la seconde classe, où un professeur enseignait, et où les élèves étaient exercés sur l'orthographe et la syntaxe grecques, et en même temps à l'étude profonde du grec ancien, en le comparant au grec moderne. On y enseignait aussi l'histoire universelle, la géographie moderne, et l'archéologie hellénique. Après ces exercices, quand ils avaient acquis les connaissances nécessaires, les élèves formaient la troisième classe supérieure des auteurs grecs, dans laquelle on enseignait les autres dialectes grecs et où on les exerçait dans la poétique, la rhétorique et le style épistolaire. D'autre part Philitas, un des élèves les plus distingués de Psalidas, professeur à l'Académie ionienne, nous a transmis le programme du cours supérieur de son maître à Janina. Il comprenait : 1° la philo-

1. Sathas, N. Φιλ., p. 590-592.
2. Coumas, Ἱστορία τῶν ἀνθρωπίνων πράξεων, Vienne, 1838, v. XII, p. 152.
3. Ἑστία, p. 159.

sophie élémentaire de Locke et de Kant; 2° les mathématiques supérieures de Metzbourg; 3° la physique expérimentale de Horbach, professeur d'un collège de Pesth, et la chimie; 4° la géographie politique et physique, et 5° le latin avec toute la précision possible[1].

Dans le Gymnase de Chio, « les études littéraires, dit M. de Marcellus, se divisent en quatre classes : dans la première on apprend la grammaire, l'étymologie, et l'on rapproche dans les mots et dans les constructions le grec ancien du grec moderne; dans la seconde classe, saint Jean Chrysostome, Isocrate, Plutarque et Lucien sont traduits et commentés; dans la troisième, on explique Xénophon, Lysias, Démosthène et Homère; la quatrième classe s'occupe encore d'Homère et de Démosthène, mais on y joint Thucydide, Platon, Aristote, Sophocle et Pindare[3]. » En outre, on enseignait le latin dans les trois classes supérieures, ainsi que le français ou l'italien, quelquefois le turc; puis, avec un soin tout particulier, l'histoire, la géographie, les mathématiques, la physique et la chimie, la philosophie et la théologie.

Tel était le programme des leçons dans les collèges les plus renommés. La division des classes variait donc d'après les maîtres et les systèmes qu'ils adoptaient. La plupart d'entre eux, suivant leurs propres idées, leur degré de connaissances et leur désir de devenir, le plus efficacement possible, utiles à la jeunesse, se conformaient à tel ou tel système qu'ils trouvaient bon, imprimaient leurs ouvrages dans un même esprit, ou les faisaient passer à leurs disciples sous forme de manuscrits; leur principal but était d'élever les jeunes gens avec le

1. Ἑστία, p. 160.
2. De Marcellus, *Souvenirs d'Orient*, p. 113.

plus grand dévouement, et de les instruire suivant leurs propres inspirations. Il n'y avait pas par conséquent de programme bien arrêté, chacun agissait selon ses propres vues; il en résultait entre les écoles, entre les professeurs, une vive émulation ; les élèves mêmes se partageaient en divers camps, ce qui amenait le développement d'écoles privées de ressources.

Les progrès, les améliorations diverses ne purent donc pas se généraliser ; le nombre des élèves variait sans être partout bien considérable ; le programme n'était pas uniforme ; d'autre part, beaucoup d'écoles conservaient leurs anciens programmes et leurs anciennes méthodes. Le plus souvent, le maître mettait entre les mains d'un élève la grammaire de Théodore Gaza ou celle de Lascaris, en lui indiquant le paragraphe à étudier sans explication préalable; la traduction des auteurs était dictée par le professeur. Il y avait un autre inconvénient, lequel, bien qu'existant quelquefois de nos jours, était beaucoup plus nuisible encore dans les derniers siècles ; c'était le manque de livres didactiques ou d'ouvrages classiques ; les ressources faisaient défaut, malgré le patriotisme et la générosité des Hellènes ; quelquefois, il n'y avait qu'un exemplaire pour toute la classe; toutefois les exercices oraux et écrits rendaient les études moins pénibles et plus fructueuses.

Comment donc ne pas admirer, dans ces temps malheureux, l'amour de l'étude dont était animée toute la jeunesse grecque, le patriotisme ardent, le zèle dévoué de tant d'éminents professeurs? Dépourvus des ressources les plus indispensables, ils n'en préparaient pas moins patiemment, avec un dévouement et une abnégation au-dessus de tout éloge, un plus heureux avenir; la Grèce,

aujourd'hui libre, et chaque jour plus grande, doit un souvenir reconnaissant à ces héros du travail qui ont tant contribué à lui donner ces deux éléments indispensables à la vie morale comme l'air est nécessaire à la vie pratique : la liberté et le savoir.

B'.

LES LIVRES DIDACTIQUES ET LEUR LANGUE.

Presque tous les érudits de cette époque écrivaient avec facilité le grec ancien, et, parmi les membres du clergé, on trouvait un grand nombre de maîtres qui le parlaient correctement ; les patriarches de l'Église grecque l'employaient dans leur correspondance, dans leurs circulaires ecclésiastiques et dans leurs discours ; les savants usaient aussi de la même langue, ce que les voyageurs étrangers affirment dans leurs relations.

Il est inutile de dire que la langue parlée diffère plus ou moins de la langue écrite, dans quelque pays que ce soit. D'ailleurs, à cause des différences de dialectes, les habitants de la Grèce ne parlaient pas dans l'antiquité une langue identique ; quelques-uns mêmes de ces dialectes avaient une littérature à part. Toutefois le dialecte attique prédomina, se généralisa en se simplifiant peu à peu dans presque toutes les contrées helléniques, et forma aux temps alexandrins ce qu'on appelle le dialecte hellénique (Ἑλληνική). Cependant nous trouvons des traces d'une langue vulgaire même dans l'antiquité classique[1] ; ces traces apparaissent davantage aux temps des Ptolémées[2],

1. Beulé, *An vulgaris lingua apud veteres Græcos exstiterit*. Thèse de doctorat ès lettres. Paris, 1853. in-8°.

2. Brunet de Presle et Egger, *les Papyrus grecs*, Paris, 1866, in-8°, p. 232, 302, 322, 422. — Egger, *l'Hellénisme en France*, v. I, p. 419.

et deviennent plus visibles pendant le moyen âge[1] ; à partir du x^e^ siècle, nous trouvons des monuments de la langue vulgaire, tels que la suite de la Chronographie de G. Hamartolos[2], la rédaction de la Chronographie d'Anne Comnène[3] et celle de Nicolas Choniatis ; vers la fin du XI^e^ siècle Siméon Seth et au XII^e^ Théodore Prodrome employaient dans leurs écrits[4] l'idiome vulgaire. Des poèmes, tels que celui de Spanéas[5], les exploits de Digenis Akritas[6], le chant d'Armouri[7] et d'autres[8] présentent les divers types de l'idiome vulgaire. Ainsi la langue vulgaire se séparait de plus en plus de celle des lettrés ; le peuple finit par parler une langue provenant de l'ancien idiome corrompu, et mêlé de mots étrangers, à cause de l'influence des dominations étrangères, et surtout du joug ottoman, ainsi que des relations commerciales que la Grèce eut avec les autres nations[9]. Ce n'est pas tout. Les langages locaux, par suite du retranchement ou de l'addition de certaines lettres ou de certaines syllabes, étaient loin d'être identiques ; ils avaient des mots spéciaux, et

1. Zampélios, Βυζαντιναὶ μελέται περὶ πηγῶν νεοελληνικῆς ἐθνότητος ἀπὸ ή ἄχρι ί ἑκατονταετηρίδος, Athènes, 1857, in-8°, p. 574.

2. Georges Hamartolos, *Chromographie*, édition Muralt.

3. *Historiens grecs des Croisades*, Miller, Préface VII, p. 65-179, 342.

4. Egger, *l'Hellénisme en France*, v. I, p. 95.

5. Mavrophrydis, Ἐκλογὴ μνημείων. Athènes, 1866, in-8°. Wagner, *Carmina græca medii ævi*, Leipzig, 1873, in-8°. Legrand, *Bibliothèque grecque vulgaire*. Paris, 1880, t. I, in-8°.

6. Sathas et Legrand, *les Exploits de Digenis Acritas*. Paris, 1875, in-8°.

7. Gabriel Destouni, Τοῦ Ἀρμούρη ᾆσμα δημοτικὸν τῆς Βυζαντινῆς ἐποχῆς. St-Pétersbourg, 1877, in-8°.

8. Sp. Lambros, *Collection de Romans grecs*, en prose et en vers. Paris, 1880, in-8°. Cf. Gidel, *Études sur la littérature grecque moderne*. Paris, 1866, in-8°, et *Nouvelles Études*, Paris, 1878, in-8°.

9. Hase, *Sur l'origine de la langue grecque vulgaire et sur les avantages que l'on peut retirer de son étude*. Paris, 1816. (*Extrait du Magasin encyclopédique*, numéro de janvier 1816.)

plusieurs ont conservé de nombreux vestiges des dialectes antiques et des formes grammaticales parfois très anciennes. Pourtant la langue officielle des collèges et celle des érudits fut toujours le grec ancien.

La nation grecque n'a pas cessé de cultiver la langue conservée par la tradition; tous les efforts qu'on fit pour le développement de l'instruction après la chute de Constantinople, eurent pour objet de continuer les travaux des générations anciennes, d'après les traditions nationales. Ainsi, l'enseignement et les livres didactiques se faisaient à l'aide du grec ancien[1]. Mais déjà, vers la fin de la première période de la domination ottomane, il se produisit un certain mouvement, dont l'objet était de baser l'instruction du peuple sur l'idiome vulgaire. Nicolas Sophianos, profitant de la publication de quelques ouvrages en grec vulgaire, composa une grammaire dans cet idiome en 1534, en s'efforçant de le soumettre à des règles constantes et uniformes; il publia en 1544 une traduction en langue vulgaire du Περὶ παίδων ἀγωγῆς τοῦ Πλουτάρχου, et il avait l'intention de faire suivre cet essai par d'autres publications en langue vulgaire, mais sa grammaire ne vit le jour que fort tard[2]. Cette tendance nouvelle était causée surtout par le désir qu'avaient à cette époque les peuples de l'Europe occidentale de fixer leur langue maternelle et de créer une littérature nouvelle. Ainsi donc Sophianos, qui a passé toute sa jeunesse et même toute son existence en Italie, voulait reproduire chez nous les idées inspiratrices de cette

1. Sathas, Νεοελληνικῆς Φιλολογίας Παράρτημα. Dans ce livre, M. Sathas a examiné le premier l'historique du grec moderne.

2. Em. Legrand, Nicolas Sophianos, *Grammaire du grec vulgaire* et *Traduction en grec vulgaire du Traité de Plutarque : l'Éducation des Enfants*. Paris 1874, in-8°.

révolution littéraire ; il croyait encore que tout homme peut arriver à s'instruire sans avoir besoin des secours d'un professeur. Ce système trouva des adeptes grecs résidant en Italie et surtout à Venise ; mais il est à remarquer qu'au début ces innovations n'avaient pas pour objet de réformer les méthodes d'enseignement ou d'introduire de nouveaux ouvrages dans les collèges, mais bien de répandre l'instruction dans le peuple, et parmi ceux qui ne peuvent fréquenter les écoles. Bientôt ce mouvement se propagea particulièrement, pour ne pas dire exclusivement, dans les sept îles Ioniennes, en Crète, en Chypre, et dans quelques autres localités occupées par les Vénitiens ; là s'était déjà développé un style mêlé d'idiotismes, de termes étrangers et surtout italiens.

Relativement à la seconde période (1553-1653), nous lisons que Martin Crusius ayant appris, en 1557, d'un certain Nicolas Coronaios, quelque chose sur le langage vulgaire, écrivit à Théodose Zygomalas et lui demanda des ouvrages publiés dans cet idiome et des matériaux relatifs à la langue parlée, pour ses recherches philologiques et littéraires. Il le pria, de plus, de lui traduire quelques lettres dans le langage vulgaire, pour l'aider dans ses investigations[1]. Th. Zygomalas lui répondit que personne ne s'était occupé de pareille chose, et il s'écria : « πῶς ἄν τὴν βάρβαρον γράψαι με, ἀπορῶ. » « Comment vous écrirais-je avec ce patois barbare ! j'en serais fort en peine[2]. » Cette réponse nous montre assez l'irrégularité de cet idiome vulgaire. Gerlach écrivait au même

1. On peut voir cette correspondance en grec vulgaire et ses dialectes dans *Turco-græcia*, p. 85-188, 209, 216, 426, 461, 489, 496, 500, 524 527, 532, 534.
2. id. p., 238.

Crusius que les prédicateurs, pour prononcer leurs homélies et leurs discours en langue vulgaire, éprouvaient de grandes difficultés, et qu'ils aimaient mieux écrire plusieurs discours en grec ancien qu'un seul dans l'idiome vulgaire[1]. Cependant il ne faut pas croire pour cela que les prédicateurs n'employaient pas quelquefois la langue vulgaire ; ce serait aller trop loin. En effet, on trouve quelques discours écrits en langue populaire, purifiée de l'élément étranger, par Mélétios Pigas, patriarche d'Alexandrie, en 1586, par Maxime Margounios, en 1590, tous deux Crétois, par Cyrille Loucaris, autre patriarche crétois, en 1617, et quelques autres. Notons aussi une arithmétique écrite en 1568, par Emm. Glysonios, en idiome vulgaire[2].

Cette tendance vers la langue vulgaire fut adoptée avec empressement par les jésuites répandus en Grèce, et, un peu plus tard, par les partisans de Luther et de Calvin, qui saisirent l'occasion de se rapprocher du peuple par la publication d'ouvrages ecclésiastiques, dans un but spécial de prosélytisme et de propagande religieuse, plutôt que pour le développement intellectuel du peuple grec. Les jésuites, qui n'ont cessé de 1628 à 1671 de pénétrer partout, avaient des collaborateurs même parmi nos compatriotes élevés en Occident, et particulièrement en Italie ; ils publièrent un grand nombre d'ouvrages religieux de propagande jésuitique, de lexiques, de glossaires, de dictionnaires même, en grec vulgaire, sans toutefois réussir beaucoup ; les protestants les imitèrent à leur tour en traduisant, en 1638, le Nouveau Testament, et en

1. *Turco-gr.*, p. 197.
2. Vrétos, N. Φιλ., v. II, p. 266. Zaviras, N. Ἑλλ., p. 436. Sathas, N. Φιλ., p. 206.

éditant d'autres livres ; mais tout ce système de propagande fut énergiquement condamné par les érudits grecs ; l'Église elle-même fit déclarer inexacte la traduction du Nouveau Testament et condamner leurs livres [1]. Comme nous l'avons fait remarquer déjà, on ne visait pas à l'amélioration d'une langue moderne, ni même à la substituer dans les collèges au grec ancien ; le principal désir de ceux qui écrivaient en langue vulgaire était d'être utiles à la masse du peuple ; le grec ancien était toujours considéré comme le patrimoine des savants : Théophile Corydalée et les autres professeurs enseignaient toujours en grec ancien.

Dans la troisième période (1653-1753), les partisans de l'idiome vulgaire deviennent de plus en plus nombreux ; à cette époque on essaie de l'introduire comme langue didactique dans les écoles. Ainsi François Scouphos, professeur au collège grec de Venise, composa pour ses élèves, en grec vulgaire, l'*Art de la Rhétorique*[2], publié en 1681 ; il a soutenu qu'on peut faire en cette langue des discours éloquents, et exprimer même les vérités scientifiques ; ses homélies, écrites dans un style simple et pur, excitent l'admiration. Son successeur fut son digne élève, Élias Miniatis, qui, en imitant son maître, releva par son éloquence et son génie le grec vulgaire [3]. Cet idiome trouva pourtant un adversaire remarquable, Alex. Mavrocordatos, qui le traita de barbare et d'indigne. Il écrivit à ses

1. Le Jéromonache Jérémias écrivant en 1669 au professeur Jean Hilarius de Leipzig (*Chronicon Philippi Cyprii*, Lipsiæ, 1687, appendice), dit : Ἐρωτᾷς πωλεῖται ἡ Καινὴ Διαθήκη παρ' ἡμῖν ἑρμηνευθεῖσα εἰς κοινὴν ; Ἴσθ' ὅτι παρ' ἡμῖν ἡ Καινὴ Διαθήκη ἀναγινώσκεται γλώττῃ ᾗ γέγραπται, κἂν ταύτην τινὲς μεθηρμήνευσαν βαρβαροφώνως, ἀλλ' ἄχρηστος ὦπται ἡ μετάφρασις· οὐδεὶς γὰρ ὠνήσατο. Cf. A. Helladios, *Status præsens*, p. 133-142.

2. Τέχνη ῥητορικὴ Φραγκίσκου ἱερέως τοῦ Σκούφου Κρητὸς τοῦ ἐκ Κυδωνίας, φιλοσοφίας καὶ ἱερᾶς θεολογίας διδασκάλου, Venise, 1681.

3. Voyez p. 77.

enfants, vers 1683, pendant qu'il se trouvait en expédition la lettre qui suit : Ἕως πότε τῇ χύδην, ὦ ποθεινότατοι, καὶ ἀγοραίᾳ διαλέκτῳ λεσχηνεύοντες οὐ παύεσθε; δίμηνον ἤδη ἢ καὶ τρίμηνον παρήλακε καὶ μηδὲν ἄχρι δεῦρο χάριτος ἀποστάζον, οὐδέ βρύον ἡδύτητος, οὐδ' ἀττικουργὲς ἐπεστείλατε γράμμα, τῆς μὲν ἡμετέρας ἐπιδόσεως ὑπόδειγμα, τῆς ἐμῆς δέ ταύτης ἐκστρατείας ἐπιμύθιον. Οὕτως ἆρα ῥητορείας ὑμῖν ὁ δρόμος ἐπὶ μηδενὶ καλῷ διήνυσται; αὗταί εἰσιν αἱ ἐκπεπονημέναι καὶ ἀπηκριβωμέναι μελέται, ὥστε μὴ κατοκνεῖν οὐδὲ πρὸς τὸν φύντα αὐτὸν βαρβαρίζειν καὶ διαπταίειν καὶ ταῦτα τῶν ῥητορικῶν γοητευμάτων καὶ τῆς ἐντέχνου κομψείας ὑπὲρ αὐτὸ τὸ νέκταρ καὶ τὴν ἀμβροσίαν γλιχόμενον, μᾶλλον δὲ καὶ λιχνευόμενον [1]. Ces idées n'étaient pas seulement celles de Mavrocordatos, c'était l'opinion générale des professeurs éminents, des Makris, des Cymenitis, des Sougdouris, des Jacob Manos, des Méthodios Anthrakite, des Anastase Gordios, et d'autres encore.

En même temps, le Crétois Giacomis Manolakis a traduit en idiome vulgaire avec une certaine éloquence le *Gli Scherzi geniali* (*Jeux de l'imagination*) du Vénitien François Lorédanos; d'autres publièrent des ouvrages néohelléniques assez importants, des poèmes aimés du peuple, comme la *Jeune Bergère* (ἡ Βοσκοποῦλα), *l'Érotocritos*, *l'Érophile*, etc. Les typographes de Bucharest suivirent aussi l'exemple de la presse vénitienne, et publièrent pour le peuple des ouvrages en dialecte vulgaire. Vicente Damodos de Céphalonie, professeur de littérature grecque et de philosophie, encouragea particulièrement cette tendance; il employait la langue moderne dans son enseignement, et dans la composition de ses nombreux ouvrages. Animé du plus grand désir de se mettre à la portée de tout le monde, comme il le dit lui-même dans la préface de sa logique [2], il rédigea une série de traités philosophiques

1. Livadas, Ἀλ. Μαυρ., p. 20.
2. Ἐπίτομος Λογικὴ κατ' Ἀριστοτέλη, Venise, 1759, in-8°.

et scientifiques. Damodos fut imité par ses élèves Mavroïdis et Agapios Labertos. Pourtant le style populaire qu'ils employèrent trouva un violent ennemi dans Eugène Boulgaris, qui déclara, dans la préface de sa logique[1], que « celui qui veut mériter véritablement le nom de philosophe, doit avant tout connaître l'ancien grec ; car, dit-il, ceux qui mêlent à des tournures irrégulières des termes philosophiques, et se flattent par là d'avoir acquis des connaissances universelles, sont *des philosophes ignorants*, qui joignent l'audace à l'ineptie. Rejetez donc ces brochures qui présentent la philosophie dans un langage informe, et occupez-vous seulement de votre langue grecque, dont la connaissance vous mettra à même d'entendre les anciens philosophes ; pour moi, je désire même que mon philosophe sache la langue latine et la langue française ou italienne ». Eugène, dans sa correspondance, dans ses homélies et dans ses autres compositions, écrivait en grec ancien d'un style simple, très intelligible.

L'avis d'Eugène Boulgaris était partagé par beaucoup de professeurs, parmi lesquels Balanos et d'autres, qui sont restés partisans du grec ancien. Ceux-ci déclaraient que le langage du peuple ne pouvait être assujetti à une grammaire régulière et à un style uniforme, pas plus que ne pourrait l'être un dialecte local, mêlé de mots étrangers et écrit d'une manière irrégulière. On s'est demandé avec raison quel dialecte préférer et imposer à tout le monde, et quel procédé on emploierait pour le généraliser.

1. Λογική, Leipzig, 1765, in-8°, p. 50. Τοῖς γὰρ ἐν ὕφει χυδαίῳ παρενυφασμένοις ἐγκομβούμενοι φιλοσοφικοῖς λεξειδίοις, αὐτοῦ μονονουχὶ τοῦ τῆς γνώσεως ὕψους τῇ κεφαλῇ ψαύειν ἐοίκασι καὶ φιλοσοφοῦντες ἀπαιδεύτως ἀνοηταίνουσι νεανικῶς. Ἐκσυρικτέον ἄρα τὰ χυδαϊστὶ φιλοσοφεῖν ἐπαγγελλόμενα βιβλιδάρια, τῆς Ἑλλάδος φωνῆς ὡς οἰόντε ἐπιμελομένους, ἧς ἄνευ οὐδὲ τῶν πάλαι πεφιλοσοφηκότων ἐστὶν ἀπόνασθαι, ὡς ἔγωγε καὶ τῆς Λατινίδος ἂν αὐτῆς ἔμπειρον βουλοίμην

Cependant toutes ces tentatives obligèrent un grand nombre de membres du clergé et d'hommes instruits à écrire, outre la langue ancienne pour les ouvrages de haute importance, la langue vulgaire pour les ouvrages destinés aux classes populaires, de sorte qu'ils développèrent cet idiome moderne conformément aux règles grammaticales, et donnèrent ainsi naissance à ce qu'on appelle aujourd'hui la *langue moderne de la Grèce*. Ce fut alors que la langue populaire commença à se polir et à s'épurer graduellement, à cause du soin qu'on mit à la parler avec élégance [1].

Pendant la quatrième période (1753-1833) qui est la dernière, la lutte sur la langue devint plus acharnée; les partisans du style analytique moderne ayant augmenté dans une grande proportion, quelques-uns en arrivèrent au point d'approuver, outre les irrégularités de la grammaire, l'absence de toute syntaxe, la suppression de l'accent tonique et de l'orthographe. Tandis que Nicéphore Théotokis, qui enseignait à Jassy, en 1760, employait le grec ancien dans ses livres didactiques et le grec moderne dans ses homélies et son œuvre ecclésiastique « *Kyriacadromia* » ou dominicale [2], Joseph Mœsiodax, le directeur du collège de Jassy, était ardent partisan de la langue vulgaire; celui-ci a publié en grec vulgaire un ouvrage sur l'éducation de la jeunesse, une philosophie morale traduite de l'italien, et une géographie; dans la préface de la géographie, il répondit vivement aux atta-

εἶναι καθ' ἡμᾶς τὸν φιλοσοφίας ἁπτόμενον, ἢ τῆς γαλλικῆς ἢ τῆς ἰταλικῆς γοῦν. Cf. Minoïdes Minas, *Théorie de la grammaire et de la langue grecque*, Paris, 1827, p. XLV, et Sathas, Παράρτημα, Ν. Φιλ., p. 147.

1. Rizos Néroulos, *Cours*, etc., p. 31.

2. R. Néroulos trouve son style sans agrément et simple jusqu'à la sécheresse. *Cours de littérature*, p. 44.

ques d'Eugène Boulgaris, et soutint l'utilité de la langue populaire pour la publication des livres didactiques; mais il rencontra une opposition sérieuse de la part de l'opinion publique; son style vulgaire accusait une langue corrompue et difforme [1].

A vrai dire, ce système souleva de grandes protestations; on le méprisait et on l'accusait d'amener la décadence des études. Peu de temps après, Lampros Photiadis discuta cette importante question avec le signor Démètre Catartzis, partisan de la langue populaire. Dans les lettres qu'ils s'écrivirent, l'un employait la langue ancienne, et l'autre la langue vulgaire: Photiadis voulait que les livres importants fussent publiés en grec ancien, mais que les ouvrages destinés au peuple fussent rédigés en grec plus facile à comprendre, plus analytique dans la forme, de manière à rester corrects pour les lettrés, tout en étant accessibles pour la nation tout entière [2]. En même temps Grégoire Constantas et Daniel Philippidis, de Zagora en Thessalie, publièrent en grec vulgaire une géographie intitulée « *Géographie nouvelle* » (Νεωτερικὴ Γεωγραφία). Cette langue fut condamnée par les lettrés et surnommée le langage des *épiciers de Zagora*, de sorte que les mêmes auteurs, en publiant plus tard d'autres ouvrages, transformèrent leur style et le rapprochèrent du grec ancien.

Vers cette même époque, des poètes, des commerçants et des étrangers entrèrent aussi dans la lutte. Ainsi, en 1804, Athanase Christopoulos, ce jeune Anacréon de la Grèce moderne, enchanté des grâces de la langue populaire, composa une grammaire et une syntaxe de la langue

1. Zaviras, N. Ἑλλ., p. 350-353.
2. Sathas, Παράρτημα, p. 154-176.

vulgaire, qu'il publia en 1805. Un autre poète, Jean Vilaras de Janina, alla encore plus loin : il fit une grammaire de la langue romaïque (της Ρομεηκης γλοσσας) ; il rejeta tout à fait l'orthographe usuelle ; il ne fit aucun usage des diphthongues, ni de η et ω, ni de l'accentuation. C'est aussi à ces idées que se rallia Athanase Psalidas, adversaire de Balanos, qui, dans son enseignement, se servait rarement des thèmes ; aussi ses élèves n'étaient-ils pas très avancés en grec ancien. Dans une lettre adressée le 13 février 1812 à Jean Zampelios, il défend son système en disant : τὸ φυσικὸν τῆς γλώσσης μας κάλλος δὲν στέργει νὰ προέρχηται κατασχηματισμένον ἀπὸ στολισμοὺς ἀνοικείους, οἵτινες ἀμορφίαν φέρουν ἀντὶ εὐπρεπείας. Ἕλληνες ἦσαν οἱ Ἕλληνες καὶ πρὸ τῆς εὑρέσεως τοῦ η καὶ τοῦ ω· Ἕλληνες θέλουν εἶναι πάλιν, ὄχι ἂν τὰ φυλάξουν χωρὶς νὰ χρειάζωνται ʼαλλʼ ἂν τʼ ἀποῤῥίψουν ὡς περιττά[1]. Ces idées extravagantes ne trouvèrent heureusement pas d'adeptes, même parmi les ignorants.

Enfin la discussion de cette importante question du langage fut transportée à Paris. Au début, des brochures allumèrent le feu entre les érudits grecs d'Occident, entre Ad. Coray et Panagiote Codrikas, drogman au ministère des affaires étrangères de France en 1802. Elle fut ensuite propagée par la revue intitulée, Λόγιος ὁ Ἑρμῆς, *l'Abeille* (Ἡ Μέλισσα) et d'autres brochures, et se répandit avec beaucoup de violence partout où se trouvaient des Hellènes. Codrikas était partisan du style archaïque de l'Église orthodoxe ; il publia en 1802, à Paris, un ouvrage intitulé : *Observations sur l'opinion de quelques hellénistes, touchant le grec moderne*, et, en 1818, un autre traité : *Étude sur le dialecte vulgaire de la langue*

1. Ἑστία d'Athènes, 1879, p. 150.

*grecque*[1]. Coray, en publiant ses prolégomènes[2], se déclara partisan chaleureux de l'idiome moderne, qu'il appelait langue grecque (Γραικικὴ γλῶσσα); tout en voulant par patriotisme rapprocher les savants du peuple, et mettre ce dernier en rapport plus direct avec la science, il inclinait surtout vers la langue vulgaire. Coray, en examinant philologiquement beaucoup d'idiotismes du grec vulgaire, s'éleva contre ceux qui employaient l'idiome ancien ou qui voulaient écrire en style archaïque ; de plus, il combattit avec passion le style moderne de Théotokis et d'autres. Mais celui qu'il adopta lui-même était plus irrégulier encore ; « ses prolégomènes, dit Minas Minoïdis[3], son adversaire, écrits en grec qu'il appelle moderne, n'offrent que des termes grecs combinés le plus souvent d'après le style français. » Cependant il le modifia avec le temps ; mais malgré cela, en le lisant, on n'éprouve que peu de satisfaction. Quoi qu'il en soit, Coray contribua puissamment à la propagation du style moderne, à cause de la renommée dont il jouissait en Orient comme en Occident, et il augmenta considérablement le nombre des partisans de l'idiome moderne actuel. Ainsi donc, le précepte que les anciens professeurs recommandaient à leurs élèves : « En écrivant le grec, supposez que vous ayez pour juge de vos écrits nos savants ancêtres, et ayez devant les yeux la sentence que Platon ou Démosthène aurait rendue en lisant vos ouvrages, » fut remplacée par celle-ci : « Écrivez, mes enfants, d'après votre propre inspiration ; nous deviendrons les créateurs d'une langue moderne digne de notre époque. »

1. Il n'y a de paru que le premier volume sous le titre : Μελέτη τῆς κοινῆς ἑλληνικῆς διαλέκτου. Paris, 1818, in-8°.
2. Voyez, p. 101.
3. *Théorie de la grammaire*, p. 2.

Le style de Coray a été combattu non seulement par Codrikas et Minas Minoïdis, mais encore par Étienne Commitas, éditeur d'une grammaire pratique (πρακτική Γραμματική) publiée à Vienne en 1800; il croyait que, dans toute publication on devait préférer le grec ancien, qui convenait mieux aux enfants des Hellènes. De même, des professeurs du collège national de Constantinople, du collège de Balanos à Janina, du collège de Cydonie, du collège de Bucharest, et, surtout, Néophyte Doucas, dès 1804, attaquèrent vivement Coray et ses partisans; ils déclarèrent que la langue moderne peut, si on la cultive, s'améliorer et égaler le grec ancien, seule langue nationale, seule langue que doivent étudier les Hellènes. De plus, on a fondé à Corfou, en 1811, un prix pour ceux qui écrivent bien cette langue ancienne, et on les a encouragés dans leurs études. Le gymnase même de Cydonie renouvela, en 1817, probablement sur l'initiative d'Ambroise Didot, la recommandation, l'injonction même qu'avait faite autrefois Alde Manuce, de parler le grec ancien[1]. Il a été arrêté par décret, qu'on répudierait le

1. Didot à ce propos dit ce qui suit : « Je trouvai parmi cette petite colonie de jeunes gens instruits un assez grand nombre des élèves qui, à ma demande, entreprirent d'abandonner dans leur conversation le grec vulgaire pour faire revivre dans l'enceinte du collège la langue de Démosthène et de Platon. L'enthousiasme que causa la loi que nous décrétâmes s'étendit même jusqu'aux noms vulgaires de Jean, de Georges, de Petit-Jean, et d'Hilarion, qui furent transformés en ceux de Xénophon, d'Aristide, de Thémistocle et d'Epaminondas, sans trop réfléchir au respect et au devoir qu'imposent de pareils noms. »

Voici toutefois ce décret qui a été affiché dans le collège :

Θεὸς ἡγείσθω παντὸς ἔργου καὶ λόγου·

ΨΗΦΙΣΜΑ.

'Επὶ καθηγεμόνων Θεοφίλου, Γρηγορίου τε καὶ Εὐστρατίου τῶν ἐν τῷ κατὰ τὰς Κυδωνίας Ἑλληνομουσείῳ σχολαρχούντων, ἐλαφηβολιῶνος ὀγδόῃ ἀπιόντος, οἱ ὑπογεγραμμένοι εἴπομεν· ἐπειδὴ τὴν μὲν πατρῴαν ἀναλαβέσθαι φωνὴν, τὴν δὲ χύδην καὶ ἀγοραίαν, ὡς πάνυ ἀνοίκειον ἡμῖν τοῖς τῶν Ἑλλήνων ἐκείνων ἀπογό-

langage grossier et vulgaire comme ne pouvant convenir aux descendants des Hellènes.

Trois divisions se formèrent donc dans la nation à la fin de cette période: 1° *les partisans de l'ancien idiome,* qui considéraient l'idiome hellénique (Ἑλληνικὴ Διάλεκτος)

νοις, παντὶ τῷ θυμῷ ἀπώσασθαι ἐφιέμεθα, δέδοκται πᾶσιν ἡμῖν νόμον εἰςενεγκεῖν τόν δε, ὥσθ' ἡνίκα ἄν συνῶμεν ἑλληνιστὶ πάντας ἡμᾶς συνδιαλέγεσθαι καταναγκάζειν.

ΝΟΜΟΣ.

Ἐπιμελεῖσθαι ἕκαστον ἡμῶν ἑλληνιστὶ ὅσον οἷόντε συνδιαλέγεσθαι, ὃς δ' ἄν μὴ ἐθέλῃ τοῦτο, σελίδα ὁμηρικὴν ἐνώπιον ἡμῶν ἱστάμενος ἀπαγγέλλειν ἀποτισάσθω τίμημα.

ΑιΩΙΖ ! (*Suivent les signatures.*)

TRADUCTION.

Que Dieu dirige toutes nos actions
Et toutes nos paroles !

DÉCRET.

« Sous la direction de Théophile (Caïris), de Grégoire (Saraphis), et d'Eustache, professeurs du Musée grec de Cydonie, les soussignés ont résolu ce qui suit, le 20 du mois de mars de 1817 :

Voulant reprendre l'usage de notre langue maternelle et désirant ardemment répudier le langage grossier et vulgaire comme inconvenant pour les descendants des Hellènes (si fameux dans l'histoire), il a été arrêté par nous tous de décréter cette loi, afin que chacun de nous s'obligeât, dans toutes nos réunions, à converser en langue hellénique.

LOI.

Chacun de nous devra parler autant que possible et de son mieux la langue hellénique ; celui qui ne le ferait pas sera obligé, pour punition, de réciter devant nous trente vers d'Homère. »

MDCCCXVII

Enfin, il ajoute, comme conclusion : « J'ai appris depuis mon retour avec un vif plaisir que notre petite société observait encore entre elle l'habitude de parler le grec ancien, et qu'elle était restée fidèle au serment que chacun fit à mon départ d'observer notre loi jusqu'à mon retour. » *Voyage dans le Levant,* p. 385-388. Comparez *Alde Manuce,* p.471-474, et *Annuaire de l'Association pour l'Encouragement des études grecques en France*, Paris, 1876, in-8°, p. 238-2 45.

comme la langue nationale et voulaient l'introduire sous une forme simple ; 2° *les partisans du grec vulgaire*, c'est-à-dire du grec populaire, ou, pour mieux dire, de la langue Romaïque (Ρωμαΐκη γλῶσσα), telle qu'elle se parlait dans les diverses provinces ; et 3° *les partisans du style moderne*, qui, tout en penchant vers le grec populaire, voulaient répandre une langue se rapprochant davantage de l'ancien idiome, mais en rapport avec les temps modernes ; ils avaient pour principe qu'il est impossible de reconstituer l'ancien idiome, ni même le dialecte commun (Κοινὴ Διάλεκτος) du Nouveau Testament comme langue d'un usage courant. Ce style moderne n'est pas un dialecte local mêlé de mots étrangers et irréguliers, mais un mélange d'expressions populaires, de style analytique et de mots anciens : c'est un intermédiaire entre le grec ancien et la langue populaire.

Ce fut ce dernier sytème qui prédomina, et ni le décret du collège de Cydonie, ni le zèle ardent de plusieurs professeurs enthousiastes du grec ancien, ne purent arrêter les progrès du grec moderne, ni diminuer le nombre des partisans de cet idiome, qui se répandait comme un torrent dans toute la Grèce. C'est donc cette langue qu'ont préparée instinctivement les Eugène, les Théotokis, les Doukas, les Coray, les Œconomos, les Anthime Gazis, les Constantin Coumas, les Néophyte Vambas, les Bardalachos, les Cockinakis et d'autres partisans du *pour* et du *contre*. Telle était la force même des choses. L'insurrection coupa court à toutes ces discussions stériles, et produisit, au milieu de l'orage, la langue qui s'écrit et se parle aujourd'hui sur presque toute l'étendue du territoire grec. Cette langue, appelée *moderne*, n'est pas fille de l'ancienne, comme les langues occidentales

sont filles du latin, mais c'est bien le grec ancien lui-même, sous une forme simple, toujours améliorée, et rapprochée de son état primitif.

Tous ces collèges grecs, gymnases ou lycées, étaient les principaux foyers où l'on étudiait les chefs-d'œuvre de l'humanité et les sciences positives. Les grands principes des anciens, unis à ceux de la grande révolution de 1789, ont produit un saint enthousiasme pour la patrie. Les professeurs ne s'étaient pas contentés d'extraire des auteurs classiques ce qui était nécessaire pour réveiller et relever les sentiments patriotiques ; ils avaient représenté des drames, des pièces anciennes propres à exciter le plus vif désir d'affranchir la patrie. Didot, dans son voyage en Orient[1], dit que les élèves du collège de Cydonie représentaient l'Hécube d'Euripide à grand spectacle dans un des celliers du collège : les portes étaient soigneusement fermées, de peur qu'on n'aperçût au dehors les armes qui décoraient les enfants et qu'on ne crût que ces derniers apprenaient l'art militaire. Outre les œuvres classiques, les élèves récitaient des chansons patriotiques et des scènes dramatiques en langue moderne. Ainsi, à Argos, les disciples d'un certain Didascalos débitaient devant Marcellus[2] les scènes les plus ardentes de *Léonidas aux Thermopyles*, drame héroïque publié en 1816. La dernière pensée qu'il exprimait était : *Mourons pour la liberté de la Grèce*. Tous ceux qui étaient jeunes et enthousiastes possédaient les poésies de Rhigas, premier martyr et père de la liberté grecque, et les chants qui les ont imitées[3].

1. *Voyage dans le Levant*, p. 388.
2. *Souvenirs de l'Orient*, p. 504-508,
3. Gervinus, *Histoire*, p. 109.

On alla beaucoup plus loin; on avait fondé à Odessa, à Bucharest, à Jassy, à Corfou, des théâtres, où les acteurs grecs représentaient des tragédies patriotiques composées ou traduites en langue moderne[1].

Tout ce mouvement intellectuel préparait, non seulement la régénération du pays, mais encore un avenir meilleur; la plupart des voyageurs européens qui ont visité la Grèce, l'ont prévu. Parmi eux, en laissant de côté le philhellène Guys, Pouqueville nous dit[2] dans un chapitre sur l'*État actuel des connaissances chez les Grecs*, que « chaque jour, où la nation avancerait vers la civilisation et briserait un anneau de sa chaîne, elle conquerrait par une arme irrésistible le domaine du conquérant; elle l'enchaînerait à son char de triomphe, et les Turcs, soumis par les lumières du peuple vaincu, céderaient sans sommation... C'est donc, encore une fois, par les lumières, par la civilisation, que les Grecs doivent songer à une régénération politique. L'Europe entière applaudira à leur succès; mille braves partageront leur danger. » Le savant Thiersch a prévu, dès 1812, la délivrance prochaine de la Grèce: « Quand on réfléchit, dit-il, à tout ce que les Grecs opprimés et ignorés ont fait pour rentrer dans la civilisation européenne, on peut prévoir que l'affranchissement de l'esprit sera suivi de près par celui du peuple. La renaissance de la Grèce, et son apparition sur la scène du monde peuvent être prédites sans crainte, de même que quelqu'un, à l'aspect d'un beau champ couvert d'épis serrés, annoncerait une splendide récolte [3]. »

1. Néroulos, *Cours de littérature*, p. 113.
2. *Voyage en Morée*, Paris 1805, p. 312.
3. A. Mansolas, *la Grèce à l'Exposition universelle de* 1878, Athènes, 1878, in-8°, p. 34.

En effet, tous les collèges, tous les érudits grecs ont conservé la nation grecque et la langue maternelle pendant la longue période de la domination étrangère; ils ont préparé en même temps la régénération politique et nationale. Le temps de la liberté approchait : le peuple hellénique, par la voix des armes, en 1821, a proclamé son indépendance. Se réunissant comme un seul homme, tous les Grecs prenant pour égide le drapeau de la patrie, combattirent avec acharnement contre les despotes. La lutte fut longue; le mouvement philhellénique d'Occident seconda le courage glorieux des guerriers, dont l'héroïsme fut chanté par les Delavigne, les Victor Hugo, les Lamartine, les lord Byron et tant d'autres poètes illustres de l'Europe, pendant cette sanglante insurrection. Les collèges furent dissous, les bibliothèques détruites, et les professeurs devinrent de nouveaux apôtres parmi leurs braves concitoyens.

---

II.

## L'INSTRUCTION PUBLIQUE CHEZ LES GRECS

Depuis l'insurrection de 1821 jusqu'à la constitution du royaume grec en 1831.

Cette période de dix ans, où l'effervescence régnait partout, ne fut pas tout à fait stérile au point de vue de l'instruction publique; on ne cessa pas de travailler à son développement; on voulait même l'améliorer d'une manière mesurée et raisonnée.

En effet, nous voyons d'une part les assemblées nationales et le gouvernement provisoire prendre des mesures

sérieuses relativement à l'instruction primaire et à l'instruction secondaire, et, d'autre part, nous rencontrons l'Académie ionienne de Corfou; elle devint à cette époque le foyer de l'instruction supérieure, et fut la première Université des Grecs.

## I.

### L'INSTRUCTION PRIMAIRE ET L'INSTRUCTION SECONDAIRE.

Le premier gouvernement national des Grecs insurgés, après un an de souffrances inouïes, essaya, malgré tous les malheurs qu'il avait supportés, d'organiser systématiquement et d'améliorer, sous l'inspiration et l'initiative des assemblées nationales, l'instruction publique et surtout l'enseignement primaire dans les quelques provinces délivrées du joug ottoman; on s'efforça d'y introduire le mode d'enseignement mutuel.

La première assemblée, réunie en 1822 au bruit du canon ennemi, sous les orangers d'Épidaure et sous la présidence de Mavrocordatos, en déclarant solennellement que la Grèce serait désormais élevée au rang des peuples libres, inscrivit en tête de sa constitution nouvelle, parmi les libertés fondamentales, celle de l'instruction publique. Elle nomma une commission spéciale chargée de la question de l'instruction. En 1824, cette commission publia son rapport, dans lequel nous lisons : « Pour l'instruction du pays et son bonheur, trois degrés d'enseignement sont nécessaires : l'instruction primaire et populaire, l'instruction secondaire ou classique, et l'instruction supérieure. Mais, puisque dans les temps malheureux que nous traversons, il est impossible d'établir ce large plan d'enseignement, il suffit, pour le pré-

sent, d'organiser le premier degré, et d'introduire partout la méthode mutuelle qui est utile, nécessaire même, et qui se donne à peu de frais, tant pour le gouvernement que pour l'élève. Pour atteindre ce but, il faut fonder une *école normale modèle* à Argos, où seront admis et instruits des jeunes gens capables de pouvoir, après avoir complété leurs études, enseigner dans les villages. Par ce moyen, l'école modèle sera comme une grande source d'où découleront les ruisseaux de l'enseignement mutuel[1] ». Et aussitôt, quelques villages eurent des écoles mutuelles ; mais la guerre continuait toujours, et ne laissait pas à ces écoles le temps de se développer, ni à l'instruction primaire le temps de se répandre.

Cependant, les efforts du gouvernement ne sont pas restés sans résultat. Le voyageur comte Pecchio insère, dans le récit de son voyage de 1825[2], un rapport détaillé sur l'instruction publique, que lui adressait Grégoire Constantas, inspecteur de l'instruction publique depuis 1822 jusqu'en 1828. Ce rapport expose le but que le gouvernement s'était proposé d'atteindre pour le développement de l'instruction publique ; il indique en même temps les écoles existant en Grèce. En voici d'ailleurs le texte :

« Monsieur, le gouvernement, bien qu'accablé de soins et d'occupations, tant pour repousser l'ennemi que pour établir le bon ordre dans l'intérieur du pays, n'a point oublié de diriger son attention et sa sollicitude paternelle vers l'instruction de la jeunesse; car il n'ignore

1. *Syllogue de Constantinople*, Περιοδικόν, t. VII, p. 100. N. Dragoumis, Ἱστορικαὶ ἀναμνήσεις. Athènes, 1874, p. 145.

2. J. Emerson et comte Pecchio, *Tableau de la Grèce en* 1825 ou *Récit des Voyages*, traduit de l'anglais par Jean Cahen, Paris, 1826, p. 334, 415 et 422.

pas qu'une bonne éducation est la base de toutes les vertus politiques et sociales, et la lumière qui dirige tous les citoyens dans la connaissance et dans l'exécution de leurs devoirs. Pour ces raisons, le gouvernement a décrété : 1° l'établissement à Argos d'une école générale d'instruction mutuelle, à laquelle devront être envoyés, de chaque province, deux ou trois jeunes gens ayant une connaissance suffisante de la langue hellénique, pour apprendre cette utile méthode et pour retourner dans leurs provinces l'enseigner à d'autres, afin qu'elle se répande par ce moyen dans toute la Grèce. Cette école a été établie, et elle est maintenant dans un état florissant. 2° L'établissement, également à Argos, d'une Académie en harmonie avec l'état actuel de la Grèce, à laquelle devront être invités tous les savants grecs que les circonstances retiennent en différentes parties de l'Europe, afin que chacun d'eux puisse communiquer à la nation les connaissances qu'il a acquises loin de son pays. On invitera aussi à se rendre en Grèce les savants de toutes les nations éclairées de l'Europe, en aussi grand nombre qu'on le jugera nécessaire pour le parfait établissement de l'Académie. Le riche et vertueux patriote Barbakis a déjà fourni les fonds nécessaires au soutien de l'école. Le gouvernement est disposé à prendre, sur les revenus publics, le surplus dont on pourrait avoir besoin, et dans peu de temps, on fera connaître les conditions de cet établissement. Dans la capitale de chaque province, on formera une école primaire ou centrale d'enseignement mutuel, ainsi qu'une école de grammaire dans laquelle on enseignera : 1° le grec ancien (ou littéraire) dans ses rapports avec le moderne ; 2° les éléments de la géographie, de l'histoire, de la logique, de la métaphysique, de l'arith-

métique, de la géométrie et tout ce qui sera nécessaire pour préparer les jeunes gens à entrer dans l'Académie d'Argos ; 3° une ou deux des langues de l'Europe.

« Dans chaque ville et village de quelque importance, on établira une école particulière d'enseignement mutuel et une autre pour le grec, dans laquelle on enseignera les éléments de la langue grecque, la littérature et, s'il est possible, quelque langue européenne, telle que le français ou l'italien. Ce sont là, Monsieur, les intentions du gouvernement au sujet des écoles, et il emploie les moyens les plus convenables pour les mettre à exécution. Des écoles de grammaire et des écoles d'enseignement mutuel sont déjà établies dans les provinces libres, et c'est d'elles que je vais maintenant vous entretenir.

A Athènes, il y a deux écoles centrales d'enseignement mutuel et deux écoles de grammaire, dont l'une a reçu le nom de lycée. Dans celle-ci on enseigne : 1° le grec ancien comparé avec le moderne ; 2° l'italien ; 3° les éléments de l'arithmétique, de la géométrie, de la géographie, de la logique et de la métaphysique. La ville possède aussi une petite presse typographique donnée par le comité philhellénique anglais. Dans l'île de Tinos, il y a une école centrale d'enseignement mutuel et une école de grammaire nommée lycée, où l'on enseigne le grec ancien et les éléments de la philosophie.

« Dans l'île d'Andros, il y a, dans trois endroits différents, trois écoles d'enseignement mutuel, ainsi que deux écoles de grammaire, placées aussi dans des lieux différents, et où l'on enseigne l'ancien grec et les éléments de la philosophie. Dans l'île de Syphnos, il y a une école de grammaire que les habitants voudraient changer en lycée. Des écoles d'enseignement mutuel n'ont pas encore été

établies dans cette île, faute de maîtres, mais on en cherche. Dans l'île de Patmos, il existait, avant la Révolution, une célèbre école grecque où l'on enseignait, avec beaucoup d'exactitude le grec littéraire, la philosophie d'Aristote, la rhétorique et la poésie. De cette école sont sortis des maîtres vertueux et sages qui ont répandu l'instruction dans toute la Grèce et qui ont adopté une méthode plus facile et plus exacte pour apprendre la langue grecque. Cette école, quoiqu'elle ait un peu souffert par suite des circonstances, existe toujours, et le gouvernement a l'intention de lui rendre son éclat et sa réputation ancienne. Il s'y trouve une bibliothèque et plusieurs manuscrits précieux. Une école d'enseignement mutuel a déjà été établie à Patmos.

« Il y a aussi des écoles dans les Cyclades et les Sporades; on en trouve une, deux, trois dans chaque île, en proportion de son étendue. On y enseigne le grec ancien, les éléments de la philosophie, et souvent la langue française et la langue italienne. Elles ne sont pourtant pas très florissantes, à cause de la situation incertaine des affaires publiques. Dans quelques îles aussi, on a formé des écoles d'enseignement mutuel ; l'on en ajoute journellement de nouvelles, conformément aux intentions du gouvernement.

« A Tripolitza, capitale du Péloponèse, il y a une école centrale d'enseignement mutuel[1] et une école de grammaire. Les habitants et le gouvernement comptent transformer cette dernière en lycée, pour l'enseignement de la philosophie élémentaire et des langues européennes.

1. Cette école pouvait contenir 400 élèves. Le maître s'appelait Georges Constantin de Chypre. Il avait étudié la méthode dans le grand établissement de Borough-Road à Londres. Pecchio, *Tableau de la Grèce*, p. 334.

Dans la ville de St-Jean (Astros), on trouve une école d'enseignement mutuel, ainsi qu'une école de grammaire pourvue d'une bonne bibliothèque et d'un cabinet d'instruments de physique expérimentale. On y enseigne aussi l'italien. A Saint-Piétros, village près d'Astros, il y a aussi une école d'enseignement mutuel et une école de grammaire qui n'a pas encore pris d'extension à cause de la situation des affaires. On trouve quatre écoles de grammaire dans la province de Karitena, savoir : à Vitina, à Dimitzana, à Stemnitza et à Lancadia, mais elles sont mal dirigées. On compte y établir aussi des écoles d'enseignement mutuel ainsi que dans les autres provinces du Péloponèse.

« A Missolonghi, il y a une école centrale d'enseignement mutuel, ainsi qu'une école de grammaire où l'on enseigne le grec ancien, le français et l'italien.

« Il y avait autrefois, dans les provinces grecques soumises au joug musulman plusieurs écoles fameuses, enrichies de bibliothèques et d'instruments de physique; mais elles n'existent plus.

« Telles sont, Monsieur, les écoles d'enseignement mutuel, et celles de grammaire qui se sont établies dans la Grèce libre; vous connaissez maintenant leur situation. Il me reste à vous indiquer, d'après votre désir, les objets dont ces diverses écoles ont le plus pressant besoin.

« Les écoles d'enseignement mutuel manquent de tout ce qui est nécessaire pour l'application de cette méthode, savoir : d'ardoises, de plumes, de crayons et d'exemples d'écriture. Les écoles de grammaire ont très peu de livres, ou pour mieux dire, elles en sont tout à fait dépourvues. Si l'Académie d'Argos avait une presse assez grande pour pouvoir imprimer des livres en différents

caractères, et tout ce qui serait nécessaire pour cela, elle pourrait fournir les exemples pour les écoles d'enseignement mutuel et les livres nécessaires à l'enseignement des sciences élémentaires. Le gouvernement désire et veut obtenir pour les écoles nationales le moyen de répandre l'instruction. Mais des besoins plus urgents s'opposent à ce dessein. Veuille le ciel que tous ces obstacles soient bientôt écartés ! »

Telle était la situation de l'enseignement public en 1825. Notons encore que, de 1824 à 1828, nous rencontrons à Nauplie une *Société philanthropique* (Φιλανθρωπικὴ Ἑταιρία) qui avait pour but, outre la fondation d'un hôpital pour les pauvres, l'encouragement et le développement de l'enseignement mutuel ; l'école primaire comptait déjà, sous la direction de M. Nicotopoulos, 250 élèves. Et pourtant, d'après le rapport de M. Soutzos, le premier ministre de l'instruction publique que l'assemblée de Trézène nomma, tous ses efforts, jusqu'en 1828, n'aboutirent à aucun résultat sérieux : « Le secrétaire d'État pour l'instruction publique sentait, dit-il [1], vivement le devoir de concourir de tous ses moyens à l'établissement des institutions nécessaires pour l'éducation de la jeunesse ; le ministère n'a pas manqué de mettre sous les yeux du corps législatif des projets de loi pour se faire octroyer les fonds nécessaires à l'établissement des écoles provinciales et générales, dans un endroit de l'État qui fût à l'abri des désastres de la guerre ; mes projets furent accueillis favorablement ; une commission fut nommée pour les examiner, mais rien n'a été fait jusqu'à présent. »

1. *Rapport sur l'instruction publique*, adressé par M. Soutzos, ministre de l'instruction publique de la Grèce, le 14 janvier 1828 à S. Ex. Jean Capodistrias, président.

Mais les mesures les plus efficaces pour l'instruction publique ne durent commencer que depuis que l'assemblée nationale de Trézène nomma, le 31 mars 1827, le comte Jean Capodistrias de Corfou (1776-1831), président du gouvernement de la Grèce pour sept ans.

En effet, le nouveau président, pourvu de toutes les qualités qui constituent un citoyen éclairé, fut, pendant toute sa vie, le protecteur le plus zélé de l'instruction publique; nous le trouvons parmi les premiers qui ont vivement soutenu et encouragé la fondation, à Saint-Pétersbourg, d'un institut pestalozzien, sous la protection de M. de Muralt, ministre protestant[1]; il eut aussi l'heureuse pensée de profiter de son crédit auprès des souverains de la Sainte-Alliance, afin de recevoir d'elle, indirectement, l'autorisation et les moyens de propager l'instruction parmi le peuple grec. « L'an 1815, dit A. Soutzos[2], la Sainte-Alliance, à la généreuse sollicitation de Jean Capodistrias, souscrivit à une Société dite d'Athènes, ou des Philomuses, dont le but était de répandre l'instruction parmi la nation grecque. » Comme ministre plénipotentiaire de l'empereur de Russie en Suisse, il a visité plusieurs fois les établissements de bienfaisance et d'éducation, particulièrement les institutions pédagogiques de M. de Fellenberg à Hofwyl, pour lesquelles il a adressé un rapport à S. M. l'Empereur Alexandre[3]. Il entretenait conséquemment, dans les différentes Universités de l'Europe, plusieurs jeunes gens dépourvus de res-

1. P.-P. Pompée, *Études sur la vie et les travaux pédagogiques de J.-H. Pestalozzi*, Paris, 1878, in-8°, p. 387.

2. *Histoire de la Révolution grecque*, Paris, 1829, in-8°, p. 11.

3. *Rapport*, présenté à S. M. l'Empereur Alexandre par S. Ex. M. le comte de Capodistrias, *sur les établissements de M. Fellenberg à Hofwyl*, en octobre 1814. Paris et Genève, 1815, in-8°.

sources pécuniaires et désireux de s'instruire, pour enseigner en Grèce les connaissances acquises à l'étranger[1]. Il a secondé efficacement les intentions de lord Guilford, en l'encourageant, par ses libéralités, à la création de l'Académie ionienne[2]; de plus, c'est lui qui a donné à M. A. Politis, à titre d'encouragement, les fonds nécessaires pour l'ouverture de l'école d'enseignement mutuel à Sainte-Maure[3].

Mais, si tel était Capodistrias comme simple citoyen, il est devenu, comme président, le plus chaleureux promoteur de l'instruction publique en Grèce. C'est à lui seul que sont dus l'organisation et le développement de l'enseignement pendant ce temps de transition; il voulait pourvoir à l'avenir de la Grèce, non par une instruction superficielle, mais par un enseignement solide; il pensait qu'on essaierait en vain de régénérer un peuple sans l'éducation morale. Ennemi des théories, appréciant avant tout les réalités, il marchait d'un pas ferme dans la voie de toutes les améliorations positives; l'éducation progressive de la nation par l'instruction des enfants fut toujours son idéal; il disait à haute voix, à quiconque voulait l'entendre, que *l'espoir de la Grèce était dans l'éducation des enfants*[4]. Dès qu'il apprit son élévation à la présidence de la Grèce, Jean Capodistrias prit toutes les mesures nécessaires pour répondre aux besoins multiples de l'instruction publique; partout où il passait, partout où il s'arrêtait, il ne cessait de rechercher les moyens propres à relever le niveau de l'instruction nationale. Il a rencontré d'abord dans son chemin un grand nombre d'en-

1. A.-P. Vretos, *Mémoires sur Capodistrias*, p. 27.
2. *Revue Encyclopédique de Paris*, 1819, t. III, p. 372.
3. A.-P. Vretos, *Mémoires*, etc., p. 28.
4. Id., vol. II, p. 17 et 47.

fants qui, par suite des calamités que traversait la Grèce, étaient dispersés en Allemagne, en Suisse, en France, en Autriche, en Italie ; il déplorait leur sort : « Quelques-uns de ces enfants, écrivait-il dans une lettre, le 27 juillet 1827, à M. Typaldos[1], sont entretenus aux frais de la charité étrangère, et vous savez ce qu'ils deviennent ; d'autres, manquant de pain, sont livrés à tous les dangers de la misère et de la séduction, et vous déplorez comme moi leur perte. Et dans quel moment leur patrie les perd-elle ? Lorsque la guerre moissonne les hommes qui seuls ont pu jusqu'ici la faire exister. Si donc on ne remplace pas ces hommes, si on ne les remplace pas par la jeunesse qui est dispersée dans toutes les contrées de l'Europe, où trouver de quoi composer une nation, et lui conserver au moins l'espoir d'un avenir honorable et digne d'elle ? » Pour améliorer leur sort et leur donner une éducation nationale, Capodistrias essaya de les réunir provisoirement à Genève, à Venise, à Munich, à Trieste et à Ancône, dans des établissements sous l'inspection et la direction des Grecs ; des souscriptions furent organisées, et une caisse fut fondée sous le titre de *Fonds des orphelins et pauvres enfants grecs réfugiés à l'étranger*.

Mais cette mesure n'est rien en comparaison de tout ce que Capodistrias fit à son arrivée au pouvoir. L'éducation de la jeunesse fut en effet un des premiers objets qui attirèrent continuellement son attention[2] : « Ma seule consolation, répétait-il souvent[3], c'est de m'occuper des enfants et des écoles ; » aussi donna-t-il ses premiers soins à l'enseignement primaire, qu'il considérait comme

1. E.-A. Bétant, *Correspondance du comte Capodistrias*, Genève, 1839, in-8°, en 4 volumes, v. I, p. 178.

2. Pellion, *la Grèce et les Capodistrias*, Paris, 1855, in-8°, p. 103.

3. M. Bétant, *Correspondance*, v. III, p. 491 ; v. IV, p. 30.

la base solide de la régénération du peuple. M. Dutrône, philhellène français, qu'un noble dévouement avait conduit en Grèce pour y répandre les lumières de l'instruction élémentaire, trouva en lui tout l'appui possible et toutes les facilités qu'il devait en attendre pour accomplir sa généreuse mission. Un grand nombre de communes et de particuliers travaillaient à l'envi, à l'aide de souscriptions, à l'établissement d'écoles élémentaires. M. Chrysogélos fut nommé, en 1829, secrétaire d'État pour l'instruction publique et les cultes, et M. Mustoxidis, historien distingué, directeur général de l'instruction publique.

En peu de temps, ses efforts furent couronnés de succès ; d'importants établissements d'instruction publique furent créés, et l'enseignement s'organisa. Tout d'abord, Capodistrias, trouvant une nombreuse population d'enfants que la misère et la destruction du pays livraient au vagabondage et à la perdition, s'occupa tout spécialement d'améliorer leur sort ; dépositaire scrupuleux des fonds que lui avaient confiés les comités philhelléniques de France, d'Allemagne et de Suisse, ainsi que la charité de quelques particuliers, il les employa à bâtir à Égine, où était alors le siège du gouvernement, un vaste édifice qui prit le nom d'*Orphanotrophe* (Ὀρφανοτροφεῖον) de l'usage auquel il était consacré. Cette institution vraiment philanthropique fut destinée, d'après l'expression même de Capodistrias, à être *la pépinière des écoles lancastriennes*[1]. On y enseignait le catéchisme, la langue grecque, les notions élémentaires indispensables à l'homme, et les exercices gymnastiques. De ce pieux asile, qui remplaçait tous les foyers éteints, la jeunesse passait à des professions diverses : les uns devenaient ouvriers, d'autres impri-

1. M. Bétant, *Correspondance*, v. II, p. 37 ; v. III, p. 219.

meurs, horlogers, ou teneurs de livres ; d'autres, selon leurs capacités, furent appelés à de plus hautes études. Grégoire Constantas était directeur général ; de plus, une commission spéciale, dont M. Mustoxidis était président, fut nommée pour l'administration de l'orphelinat. Le 14 avril 1828, Capodistrias, plein de joie, écrit à son ami Eynard, un des plus grands et chaleureux philhellènes, à Genève, que cent élèves sont déjà habillés à neuf et prennent des leçons d'enseignement mutuel ; on prépare des habits pour cent autres[1]. Le 11 juillet 1829 l'orphelinat d'Égine renfermait déjà 500 élèves[2].

Parallèlement à cet établissement, les écoles d'enseignement mutuel augmentaient de jour en jour. Cependant les notions nécessaires pour la direction de ces écoles faisaient défaut. C'est pour cela qu'au mois de janvier 1829, une commission de l'instruction élémentaire fut instituée dans le but d'organiser d'une manière complète les écoles primaires. Cette commission composée de MM. Dutrône, Nicotopoulos et Cockonis, après un examen approfondi de la situation où se trouvait alors la Grèce, jugea que, pour le développement de la méthode lancastrienne, il était nécessaire de traduire le *Manuel des écoles élémentaires d'enseignement mutuel* de M. Sarazin, professeur du cours spécial d'enseignement mutuel fondé par la ville de Paris[3].

Mais cela seul ne suffisait pas ; Capodistrias comprit

1. Bétant, *Correspondance*, etc., v. II, p. 32 ; comparez aussi la lettre de la même date à M. Mustoxidis, p. 37.

2. id. v. III, p. 218.

3. Περίληψις τῆς γενομένης ἀναφορᾶς εἰς τὴν ἐπὶ τῆς προπαιδείας ἐπιτροπὴν περὶ τῆς ἀλληλοδιδακτικῆς μεθόδου. Égine, 1830, in-8°. — M. Cockonis a publié la traduction du *Manuel* de M. Sarazin sous le titre : Ἐγχειρίδιον τῆς ἀλληλοδιδακτικῆς μεθόδου, Égine, 1830, in-8°, et en même temps le Παράρτημα τοῦ Ἐγχειριδίου διὰ τὰ ἀλληλοδιδακτικὰ σχολεῖα.

bien vite qu'il avait besoin de maîtres : « Si j'avais des maîtres et des directeurs, écrit-il à M. le colonel Heideck[1] à Munich, comme il y en a dans votre patrie, dans la courte période de trois, ou tout au plus de cinq ans, tout pourrait être changé. » C'est dans ce but que, par son message au 4me Congrès national, le 11 juillet 1829, il annonce « qu'une école normale va être instituée à Égine[2], dont la nation a grand besoin. Nous espérons, ajoute-t-il, pouvoir, à l'aide de Dieu et des généreux amis de la Grèce, procurer en peu de temps à chaque province et à chaque village le bienfait d'écoles élémentaires. »

En effet, le 1er novembre 1829, un décret présidentiel[3] ordonna la fondation de l'école, qui serait destinée surtout à ceux qui étaient disposés à se charger des fonctions de maîtres dans les écoles d'enseignement mutuel et dans les écoles centrales de l'État. Ces mesures touchèrent profondément le grand philhellène Eynard, qui envoya à Capodistrias 50,000 fr. « Voulant, répondait celui-ci le 30 mars 1829, établir l'école normale pour former des maîtres, j'emploie votre argent à bâtir cette école, et elle portera votre nom. Elle fera partie de l'Orphano-

1. Bétant, *Correspondance*, v. III, p. 147.
2. Id., p. 219.
3. Voici le décret : Le 1er novembre 1829. — Le président de la Grèce arrête : 1° Il est fondé à Égine une école centrale pour les jeunes écoliers, et principalement pour ceux qui sont disposés à se charger du devoir de maîtres dans les écoles d'enseignement mutuel, et dans les écoles centrales de l'État. 2° Les leçons que l'on donnera, pour le présent, à cette école centrale, seront : la langue nationale ancienne, la géographie nationale, les éléments des mathématiques, la langue française. 3° On instituera graduellement d'autres chaires ; on choisira d'autres maîtres, pour chaque branche des connaissances requises dans ceux qui devront être nommés maîtres dans les écoles centrales, ainsi que ceux qui désirent acquérir la capacité d'exercer les hauts emplois civils. — Le Président, J.-A. *Capodistrias*. Le secrétaire pour les cultes et l'instruction publique, N. *Chrysogélos*.

trophe; par l'École normale, toute la nation participera à vos bienfaits[1] ».

L'ouverture solennelle de l'École centrale d'Égine eut lieu le 20 janvier 1830[2]. On y enseignait la langue grecque, les éléments des mathématiques, de la géographie et de l'histoire, du dessin et de la musique; plus tard on y devait ajouter d'autres chaires pour les différentes branches des connaissances humaines. MM. Georges Gennadios et Benthylos, les principaux professeurs de l'établissement, furent nommés directeurs[3]. Le gouvernement se chargea d'y entretenir un grand nombre de jeunes gens de toute la Grèce[4].

Ainsi donc Égine devint le centre de l'instruction publique. « Égine, écrit-il à M. Bétant, le 30 novembre 1830[5], n'est plus la résidence du gouvernement, mais elle renferme dans ce moment le noyau de tous nos établissements scolaires. A côté de l'Orphanotrophe, où

1. Bétant, *Correspondance*, v. III, p. 101.
2. A. Vretos, *Mémoires*, v. II, p. 121.
3. Le 1er novembre 1829, Capodistrias écrivait à MM. Gennadios et Benthylos la lettre suivante : « Afin d'atteindre le but que le gouvernement s'est proposé en publiant le décret sous le n° 1, il est nécessaire de procéder, avant tout, à l'organisation de l'École centrale d'Égine, où doivent se former les instituteurs qui dirigeront un jour les écoles normales qu'on établira plus tard en différents endroits de la Grèce. La position d'Égine, ainsi que le séjour qu'y font les commissions, dont les membres peuvent être d'une grande ressource à cet égard, ont porté le gouvernement à choisir ladite île pour y établir l'École centrale, dont il se plaît à vous remettre la direction, persuadé que vous remplirez entièrement ses vœux, et que vous justifierez sa confiance, en sacrifiant une partie de votre temps à l'instruction de ceux qui vont fréquenter cet établissement. Vous voudrez bien vous entendre là-dessus avec M. Mustoxidis, pour régler, de concert avec lui, l'organisation de l'école, et pour fixer les cours qu'il conviendrait d'y faire tenir. En même temps vous choisirez parmi les membres des autres commissions ceux que vous jugerez les plus capables, et vous engagerez chacun d'eux à donner une leçon par jour. La langue française y sera professée de rigueur. » (Bétant, *Correspondance*, v. III, p. 390.)
4. *Renseignements sur la Grèce*, par un Grec. Paris, 1833, in-8°, p. 84.
5. Bétant, *Correspondance*, v. IV, p. 178.

sont élevés 500 jeunes Grecs, il y a deux écoles normales, l'une pour l'enseignement mutuel et l'autre pour la langue et la philologie helléniques, pour les éléments des sciences exactes, les langues étrangères, le dessin et la musique. Cette seconde école porte le nom de M. Eynard parce qu'elle a été bâtie et fondée à ses frais. Les élèves qui fourmillent à Égine dépassent, y compris l'orphanotrophe, le nombre de 1,500 ; leurs progrès sont très satisfaisants. Il en est de même dans toutes les provinces; chacune a une ou deux écoles d'enseignement mutuel; elles nous donnent un total de 8,000 élèves. Sous peu, toutes seront instituées d'après la méthode de M. Sarazin et par des maîtres qui sortiront de l'École normale d'Égine. »

Un comité de dames grecques se forma aussi à Égine pour s'occuper de l'éducation des jeunes filles et aviser aux moyens de fournir des habillements à l'orphelinat. Il y avait, de plus, à Égine une grande et belle imprimerie grecque qui travaillait à côté de ces écoles à l'impression des livres nécessaires, tels que tableaux, grammaires et cahiers pour servir de texte aux leçons.

Capodistrias ne s'en tenait pas là; il veillait sans cesse à la situation de toutes les écoles pour venir à leur secours. Ainsi, voyant que les tablettes et le matériel scolaire manquaient, il faisait partout des démarches pour s'en procurer; il écrivit à la Société pour l'enseignement élémentaire de Paris ainsi qu'aux comités philhelléniques de l'Europe, comme à Malte et à Zante, pour demander des tablettes et des ardoises. Il donnait aux maîtres des conseils minutieux : ainsi, il envoyait lui-même[1] l'habillement des enfants en donnant aux maîtres les prescriptions suivantes : « Avant d'habiller les enfants, vous aurez soin

1. Bétant, *Correspondance*, v. I, p. 514.

de les faire tondre et bien laver; ils changeront tous les huit jours de chemise et de pantalon. La femme de service aura soin de leur blanchissage. Les capotes seront tous les jours aérées par eux-mêmes, et ensuite attachées à la muraille à un clou qui désignera la place de chaque enfant. Chaque lit sera formé de paille ou de feuillage bien sec. Leur oreiller sera une pierre et ils coucheront sur leur capote. Les haillons dont ils sont couverts seront très exactement mis de côté, lavés et conservés dans un paquet qui portera le numéro et le nom de chaque enfant. Vous tiendrez un registre exact des habillements que vous recevrez contre quittance, et de l'usage que vous en faites. Vous m'en rendrez compte chaque mois par un rapport. » Il allait même plus loin; il indiquait les peines à infliger aux enfants et les récompenses: « La discipline, dit-il dans une lettre à M. Papadopoulos à Poros[1], établie d'après l'ordonnance que vous devez faire observer jusqu'à l'arrivée du maître, constitue provisoirement les devoirs des élèves. L'exactitude avec laquelle ils rempliront ces devoirs, l'obéissance qu'ils prêteront aux ordres de leurs supérieurs, leur donneront des titres aux recommandations que vous me ferez en leur faveur, et vous nommerez ceux qui se distinguent. L'indiscipline, la désobéissance, la mutinerie et le mensonge seront punis ainsi qu'il suit : pour la première fois, admonition sévère et publique devant les autres enfants; pour la deuxième fois, diminution de la moitié de leur nourriture; l'enfant coupable sera dépouillé de ses habits neufs et revêtu des haillons qu'il portait autrefois. Il ne sera pardonné qu'après avoir subi cette peine au moins vingt-quatre heures, et il ne le sera que sur la demande des enfants de

1. Bétant, *Correspondance*, v. I, p. 515.

sa section. La cérémonie du dépouillement et de l'habillement se fera en face de tous les élèves. »

Ce n'est pas tout; il assistait lui-même aux examens, et il éprouvait une vive joie en constatant les progrès, que les élèves faisaient dans chaque circonstance. « Ce qui me console, écrit-il à M. Heideck, à Munich, le 6 octobre 1830, ce qui me console de tous les désagréments dont se compose ma triste existence, c'est que nos élèves, dans toutes les écoles, font des progrès étonnants[1] ». Le 21 avril 1829, il envoie aux maîtres des écoles d'enseignement mutuel la circulaire suivante : « Parmi les écoles d'enseignement mutuel existantes, celles que nous avons eu la satisfaction d'inspecter nous-même ne nous laissent rien à désirer. Il nous tardait d'en témoigner notre reconnaissance aux citoyens distingués qui ont contribué à leur organisation, aux maîtres qui, au milieu des plus grandes privations, ont su faire prospérer ces établissements, et aux élèves qui nous donnent déjà la mesure de tout ce que la patrie a droit d'attendre d'eux[2] ». Il écrit aussi des lettres particulières aux instituteurs; ainsi, le 7 septembre 1829, à la commission d'orphelinat: « L'inspection que j'ai faite aujourd'hui de l'école d'enseignement mutuel d'orphanotrophe, ainsi que des trois autres écoles d'enseignement supérieur m'a procuré une véritable satisfaction, et je m'empresse de vous en témoigner, messieurs, ma reconnaissance; je vous engage aussi à la témoigner de ma part aux maîtres et aux élèves[3]. » A M. Buas, directeur de l'école d'orphelins, à Poros : « Je viens d'inspecter l'école que vous dirigez, et je me plais à vous témoigner

1. Bétant, *Correspondance*, v. IV, p. 148.
2. Id., v. III, p. 119.
3. Id. p. 295.

la satisfaction que j'en ai éprouvée [1]. » Le 17 avril 1828, à M. Nicotopoulos, directeur de l'école d'enseignement mutuel à Nauplie : « C'est avec infiniment de satisfaction que je me suis trouvé hier au milieu de vos élèves, et que j'ai assisté à leurs exercices. Le gouvernement vous sait gré du zèle dont vous faites preuve en instruisant 250 enfants, sans que le manque complet de tous les moyens nécessaires puisse attiédir votre bonne volonté ou arrêter vos efforts patriotiques [2]. »

En envoyant aux maîtres d'écoles d'enseignement mutuel des médailles destinées aux élèves qui se sont distingués, il dit que l'effet de cette mesure lui paraît très salutaire. « Les Grecs sont sensibles, dit-il, et la corde la plus forte est celle de l'amour-propre. Il s'agit de la toucher à propos. Selon moi, la médaille donne aux élèves un double gage de l'intérêt que leur porte la patrie. » Je vous envoie ci-jointes, écrit-il aux maîtres, les médailles que le gouvernement destine aux élèves qui se sont distingués dans les derniers examens. Ils auront le droit de les porter attachées à un ruban aux couleurs nationales. Vous déclarerez, à cette occasion, aux élèves que vous dirigez avec tant de distinction, que ceux qui reçoivent aujourd'hui cette première récompense pour leur bonne volonté, n'ont qu'à continuer à en faire preuve, pour obtenir des droits à des places dans l'École centrale d'Égine. Vous déclarerez aussi aux autres élèves qu'ils doivent faire des efforts pour mériter les marques de distinction et les avantages que le gouvernement s'empresse d'accorder à ceux qui se feront honneur par leur application, par leurs succès et par leur bonne conduite. Je me plais à vous témoigner ma

1. Bétant, *Correspondance*. v. II. p. 244.
2. Id., v. II, p. 57.

satisfaction pour le zèle et l'activité que vous avez déployés dans l'exercice des fonctions qui vous ont été confiées, et qui sont, vous le savez, de la plus haute importance, puisqu'il s'agit de former pour la patrie des citoyens recommandables par leurs sentiments, par leurs mœurs et par leur instruction[1]. »

Ce zèle infatigable de Capodistrias est digne d'admiration ; grâce à ses soins soutenus, l'instruction élémentaire faisait de rapides progrès ; un grand nombre d'écoles furent établies. Et cependant, il avait à lutter contre mille obstacles; il est vrai qu'il en venait peu à peu à bout, mais les ressources manquaient. Il lui arriva plusieurs fois d'écrire : « Pour donner des écoles d'enseignement mutuel à toutes les provinces, et, s'il est possible, à chaque village, il faut encore de l'argent, ne fût-ce que pour construire un local, des bancs, acheter des ardoises et payer des maîtres[2]. » Quant aux impatients qui lui demandaient davantage, il écrivait : « On a beau désirer d'organiser l'instruction publique aussi promptement que les besoins l'exigent, il est impossible d'y réussir. Pour établir une école il faut avant tout une maison. Or, à mon arrivée ici, je n'ai trouvé que des chaumières, à peine suffisantes pour offrir un abri à des milliers de familles affamées[3]. » D'autre part cependant, une statistique dressée en 1829 nous apprend que les écoles primaires d'enseignement mutuel étaient au nombre de 31 avec 2,064 élèves dans le Péloponèse, de 37 avec 3,650 élèves dans les îles, et 3 seulement avec 407 élèves dans la Grèce continentale; total : 71 écoles d'enseignement

1. Bétant, *Correspondance*, v. III, p. 535.
2. Id., v. III, p. 100.
3. *Lettre à Coray*, 4 octobre 1829. Bétant, *Correspondance*, v. III. p. 331.

mutuel avec 6,121 élèves. Il y avait de plus 37 collèges helléniques avec 2,588 élèves. Les dépenses pour l'instruction publique et pour les cultes figuraient en 1829 dans un tableau approximatif [1] pour 160,000 phénix, ou 141,120 fr., et, en 1830 pour 250,000 phénix ou 220,500 fr.

Malgré les efforts du Gouvernement provisoire pour le développement de l'instruction publique dans toutes ses parties, certaines personnes trouvaient que l'instruction primaire seule était protégée efficacement, tandis que l'enseignement des lettres et des sciences était fort circonscrit. C'était vouloir qu'on fît tout en même temps, comme si l'instruction publique se fondait par des décrets. Capodistrias, au contraire, pensait avec raison, comme il le dit dans son message au 4e congrès national, qu'il ne faut pas se précipiter : « Lorsque l'enseignement primaire, cette base de la régénération, sera solidement établi, c'est alors, que le gouvernement devra créer sans retard dans les différentes provinces de l'État des écoles centrales, où les élèves sortant des établissements d'enseignement mutuel puissent recevoir une instruction supérieure dans les lettres, dans les sciences et dans les arts. »

Néanmoins l'École centrale d'Egine, ainsi que les 37 collèges helléniques fondés dans les autres villes, travaillaient à développer l'instruction secondaire. Capodistrias prenait encore d'autres mesures pour cet enseignement; en 1829, il pria le professeur Carandinos de venir enseigner les sciences en Grèce, ou tout au moins de lui envoyer *au bas prix* un certain nombre d'exemplaires de son arithmétique et de son algèbre pour les

1. Pellion, *la Grèce et les Capodistrias*, p. 103-105.

écoles helléniques[1]; il chargea M. Bambukis de traduire les éléments de géométrie de Legendre[2]; d'autre part, apprenant que M. Desjardins, professeur à Munich, avait conçu l'idée de venir en Grèce, il lui offrit une ou deuxmaisons à Spétzia pour ouvrir un Lycée complet, où seraient entretenus, aux frais de l'État, un certain nombre d'élèves pauvres « Le pays, dit-il, manque de maîtres et surtout de directeurs; les dépenses qu'exige l'éducation à l'étranger dépassent trop la pauvreté des moyens, tant des pères que du gouvernement. En vous rendant en Grèce, ainsi que vous en avez conçu la noble idée, en amenant avec vous des maîtres et tout le matériel en livres, cartes et autres objets d'instruction, les élèves obtiendraient tous les avantages d'une éducation européenne, et les frais seraient analogues aux ressources du pays[3]. »

Ainsi, à l'aide d'un personnel choisi, il pensait créer en Grèce des lycées et gymnases analogues à ceux de l'Europe, et il avait bien raison : « L'expérience, écrit-il une autre fois à M. Lévéos, qui se proposait de fonder en Angleterre un établissement philanthropique pour l'éducation des jeunes Hellènes[4], l'expérience, qui est le meilleur maître en toute chose, nous a donné jusqu'ici la mesure des graves inconvénients qui résultent d'une éducation faite à l'étranger, lorsque les élèves s'éloignent de leurs pauvres foyers en bas âge; ils nous reviennent si étrangers aux mœurs, à la langue, à la religion de leurs pères, que quelles que soient les connaissances qu'ils ont

1. Bétant, *Correspondance*, v. III, p. 135.
2. Id.
3. Id., v. III, p. 484.
4. *Lettre à M. Lévéos à Corfou*, le 13 mars 1830. Bétant, *Correspondance*, v. III, p. 503.

acquises, ils éprouvent des difficultés insurmontables à s'acclimater de nouveau et à être de quelque utilité à leurs concitoyens. » Il consentait donc à la création de ce collège en Angleterre, à condition d'y envoyer, à titre de récompense, un certain nombre d'élèves âgés ayant terminé leurs études en Grèce, recommandables par leur conduite et par leurs progrès, afin de perfectionner leur éducation à l'étranger. « Dans le cas contraire, dit-il plus loin, je m'abstiendrai de toute participation quelconque au projet dont il est question, ne pouvant prendre sur ma conscience et sur ma responsabilité les conséquences d'un système d'éducation, qui finirait par dénaturaliser cette partie de la nouvelle génération sur laquelle la Grèce fonde ses espérances. » Ainsi pensait et travaillait pour la régénération de la nation le grand citoyen de la Grèce qu'on appelait communément à juste titre « *Jean le Bon* ».

Capodistrias s'occupait aussi sérieusement de la conservation des antiquités. Un décret du congrès national d'Argos, confirmé par celui de Trézène, défendait la vente et l'exportation des antiquités hors du territoire de la Grèce. On a institué aussi provisoirement, à Égine, un musée national, dont la direction fut confiée à M. Mustoxidis; une circulaire[1], adressée le 3 juillet 1830 aux

1. Voici les dispositions de la circulaire sur les antiquités: « 1° Vous inviterez toutes les personnes qui possèdent des antiquités, de quelque genre qu'elles soient, qui en connaissent ou supposent l'existence dans une terre ou maison quelconque, à venir vous en faire la déclaration dans le plus court délai possible. 2° Vous donnerez aux uns et aux autres l'assurance positive, qu'ils peuvent être parfaitement tranquilles sur les droits de leur propriété. Le gouvernement n'a aucunement l'intention d'y porter atteinte ; l'utilité bien entendue de la nation est son unique but. 3° Lorsque le propriétaire de quelque antiquité ou toute autre personne vous aura fait savoir l'existence de quelques objets d'art antique, tels que statues, bas-reliefs, inscriptions, cippes, monuments, médailles, vous en deman-

commissaires extraordinaires et aux gouverneurs provisoires, montre les mesures adoptées pour que le musée national puisse graduellement s'enrichir des restes précieux d'antiquités que renferme le sol classique de la Grèce.

Mais, en dehors des mesures prises pour l'instruction primaire et secondaire, nous trouvons aussi le président occupé à la création d'écoles spéciales, telles que le

derez la note détaillée, que vous vérifierez vous-mêmes, autant que possible, et que vous adresserez immédiatement au directeur du musée national d'Égine. En attendant, vous aurez soin qu'aucun de ces objets ne soit dégradé, aliéné, caché ou expédié clandestinement à l'étranger. 4° Vous inviterez les propriétaires d'antiquités à vous faire savoir ce qu'ils se proposent d'en faire. S'ils veulent les vendre, ils doivent le dire, et vous en informerez le directeur du musée national, qui en fera rapport au gouvernement. Celui-ci, se conformant à la loi, donnera permission, suivant l'acheteur et la nature de l'objet. S'il juge nécessaire de l'acquérir pour le musée national, il aura la préférence, et le prix en sera débattu par une commission d'experts. Vous rappellerez dans ce cas aux citoyens que cet établissement, qui doit intéresser la gloire nationale, reçoit les dons de la générosité et les offrandes du patriotisme. Il conserve les noms des donateurs et bienfaiteurs du musée dans un catalogue destiné à les faire passer à la postérité. 5° Si le propriétaire d'une antiquité veut la conserver dans sa maison, il en est maître. Vous lui recommanderez toutefois de veiller à ce qu'elle ne soit pas gâtée ou brisée. Si quelque construction antique se trouve dans sa propriété, il ne peut y toucher pour la détruire en tout ou partie, sans une permission spéciale donnée après examen. Lorsqu'il sera démontré que la conservation d'un monument antique cause du dommage au propriétaire du terrain, le gouvernement ne se refusera pas à lui accorder pour cet effet une juste indemnité. 6° Les fouilles dans les terrains ou ruines appartenant à l'État sont défendues sans permission de l'autorité. La contravention entraînera la confiscation des objets découverts, et de plus une amende proportionnée à la valeur des objets, en cas de récidive. 7° Vous ferez savoir aux habitants de la province que vous administrez, que toute tentative d'exportation frauduleuse d'antiquités à l'étranger sera punie par la confiscation de ces objets, et de plus, par une amende proportionnée en cas de récidive. 8° Enfin, si, d'après les renseignements qui vous seront donnés, vous croyez qu'il serait utile de faire des fouilles dans quelques terrains appartenant à l'État, ou dans celui d'un particulier, avec son consentement, vous en donnerez avis au directeur du musée, et vous êtes même autorisé à promettre une petite gratification à ceux qui vous révéleront les antiquités cachées, ou les lieux où des fouilles pourront être faites avec succès. » (Bétant, *Correspondance*, v. IV, p. 73-76.)

*Séminaire ecclésiastique*, l'*École d'agriculture* et l'*École militaire*.

*Séminaire ecclésiastique*. — Le président Capodistrias sentait bien que le clergé avait le plus grand besoin d'une éducation spéciale; il reconnaissait que la nation était naturellement dévouée à son Église, mais elle ne l'était que par sentiment, tandis qu'à l'époque où nous vivons, écrivait-il à M. Mustoxidis [1], il faut qu'elle soit aussi religieuse par sa raison, et conséquemment par un peu de lumières. Sans ce secours, le clergé ne saura et ne pourra lutter avec succès contre les novateurs en matière de foi, et la jeunesse ne se préservera pas de leurs séductions. Il était donc indispensable, pour ceux qui désiraient se vouer au ministère ecclésiastique et l'exercer avec dignité, de faire leurs études dans une école spéciale; il prit la résolution, le 20 février 1830, d'ouvrir un séminaire ecclésiastique dans l'île de Poros, au monastère de la sainte Vierge; il confia l'instruction religieuse à deux ecclésiastiques distingués, dont le zèle inspirait une grande confiance. L'ouverture solennelle eut lieu au commencement de novembre 1830, au milieu d'une foule considérable; les officiers de S. M. l'empereur de Russie, qui se trouvaient à Poros y assistaient. Le gouvernement, malgré la détresse de ses finances, prit à sa charge quinze pensionnaires, et admit comme élèves un certain nombre d'enfants dont les parents étaient en état de payer vingt-quatre francs par mois.

*L'École d'agriculture*. — La sollicitude du président lui faisait sentir encore le besoin d'introduire dans le pays les connaissances de l'agriculture européenne, inconnue aux agriculteurs grecs; ils employaient toujours les mêmes

1. Bétant, *Correspondance*, v. I, p. 297.

instruments agricoles, dont on se servait du temps d'Hésiode, et ils ignoraient la culture de plusieurs nouvelles semences, des racines et des légumes apportés du Nouveau-Monde par le commerce. Deux circonstances favorables se présentèrent : d'une part, le grand philhellène Eynard lui envoya au mois de février 1830 un nouveau don de 100,000 francs pour les employer à l'encouragement de l'agriculture, et, de l'autre, M. Grégoire Paléologos, un des jeunes Grecs à qui le comité de Paris a fait suivre les cours d'agriculture pratique de l'établissement de Rouville, dirigé par le célèbre Dombasle, arriva en Grèce, en apportant des charrues et d'autres instruments que le comité philhellénique de Paris lui avait confiés. Le Gouvernement se mit alors à entreprendre la fondation d'une ferme-modèle. C'est sur la route de Nauplie à Argos, près des ruines de l'ancienne Tirynthe, qu'on choisit un beau et magnifique terrain. On bâtit vite le local, des magasins, des étables et des ateliers, et on acheta des bœufs. Le 9 novembre 1830, le président écrit à M. Eynard que la ferme-modèle de Tirynthe, bâtie et organisée par ses bienfaits, avait déjà trente élèves [1], elle en eut soixante le 30 novembre [2]. De plus, Capodistrias voulait envoyer dans l'*École des arts et métiers* de France une douzaine de jeunes Grecs, qui pourraient devenir, dans trois ou quatre ans, des maîtres ouvriers pour en préparer à leur tour une vingtaine [3].

*L'École militaire de Nauplie.* — En janvier 1829, le président fonda, par un décret, l'École militaire de Nau-

1. Bétant, *Correspondance*, v. IV, p. 155.
2. Id., p. 179.
3. Id., p. 182.

plie, composée de quarante élèves, qui portaient le nom d'*Evelpides* (Εὐέλπιδες), et dont le nombre, plus tard, fut élevé à soixante. Cette institution, dirigée par M. le capitaine d'artillerie Pauzié, ancien élève de l'École polytechnique de Paris, ne devait pas seulement fournir à l'armée des officiers du génie et d'artillerie, mais elle devait encore offrir des sujets capables, par leurs talents, de diriger l'administration des mines et des poudres. L'âge des élèves était de seize à dix-huit ans. On y suivit, autant que possible, les cours d'études et les exercices nécessaires aux officiers d'infanterie et d'artillerie. Ces cours duraient trois ans [1]. Après ce temps, les élèves qui subissaient un examen d'une manière satisfaisante, étaient faits sous-lieutenants d'artillerie. Une autre institution, appelée l'*École des ordonnances,* fut organisée plus tard pour recevoir les jeunes gens de famille trop âgés pour entrer aux Evelpides, et qui ne voulaient pas servir comme simples soldats. Cette institution, qui avait pour but d'attirer ces jeunes gens dans le service régulier, eut peu de succès; elle ne devait compter que vingt élèves; mais le gouvernement ne pouvant pas faire les frais de leur entretien, ils étaient trop peu nombreux pour y suffire eux-mêmes. Capodistrias, dans une lettre du 20 novembre 1830, dit que l'École militaire lui donne de belles espérances; dans l'examen public de cette année, les élèves se sont distingués au delà de toute attente.

Ce fut là le premier pas fait par le gouvernement provisoire vers l'amélioration de l'instruction, pendant que, d'autre part, il combattait contre les despotes encore maîtres de Thèbes et d'Athènes, et qu'il cherchait à mettre fin aux maux que souffrait la Grèce. Malheureu-

1. Pellion, *la Grèce et les Capodistrias,* p. 105.

sement, des troubles intérieurs éclatèrent à Nauplie, au milieu de tant d'efforts patriotiques; l'assassinat du président Capodistrias brisa toute l'organisation nouvelle, et ramena les écoles à l'état d'infériorité où elles étaient auparavant. Ainsi, en 1831, il n'y avait en Grèce que soixante écoles primaires, presque toutes dans les îles de l'Archipel.

## II.

## L'INSTRUCTION SUPÉRIEURE.

### ACADÉMIE IONIENNE.

Par un heureux hasard, les efforts des Grecs pour l'amélioration de l'enseignement, pendant cette époque, furent couronnés en 1823, par la fondation de l'*Académie ionienne*. Bien que cette académie ait duré jusqu'en 1864, date de la réunion des îles Ioniennes à la Grèce, elle n'eut d'importance et d'éclat que jusqu'à la fondation du royaume de Grèce.

On sait que les îles Ioniennes, grâce à la liberté dont elles jouissaient, cultivaient les lettres avec un zèle et une ardeur incomparables. Nous avons trouvé à Corfou, en 1656 et en 1732, les traces d'une Académie qui brilla vers 1808 sous le nom d'*Académie ionienne*[1]. Toutes ces académies n'avaient ni un vaste programme, ni la forme d'une Université. Pourtant, la dernière, celle de 1808, peut être considérée comme une première forme de celle qui fut fondée en 1823. En effet, sous la domination anglaise, un grand philhellène d'Angleterre, le comte Frédéric North, Lord Guilford, envoya et entretint dans

1. Voyez p. 75-76.

les Universités de l'Occident un certain nombre d'étudiants grecs, à la condition de retourner en Grèce après avoir complété leurs études, et de professer au collège qu'il pensait fonder à Ithake[1]. Malheureusement, tous ces efforts échouèrent à cause de l'opposition du haut commissaire des îles Ioniennes, Sir Thomas Maitland. Cependant l'article 23 de la constitution ionienne de 1817 engageait le gouvernement ionien à fonder, outre des écoles publiques, une Académie pour les sciences et les beaux-arts. Trois ans s'écoulèrent sans qu'aucune résolution fût prise à cet égard. Sir Maitland se contenta, en 1820, d'annoncer aux chambres ioniennes la prochaine fondation de l'Académie tant désirée, qui, pourtant, ne fut constituée définitivement qu'en 1823. Un crédit de 10,000 thalers ou 60,000 fr. pour les dépenses annuelles fut ouvert avec la promesse qu'il serait porté à 15,000 thalers, si l'Académie réussissait. Lord Guilford, dont l'influence et la fortune personnelle ont contribué si puissamment à la création de cet établissement, fut nommé chancelier de la première Université des Grecs. Celle-ci fut divisée d'abord en trois facultés : celle des sciences physiques et naturelles, celle des sciences morales et politiques, et celle des lettres et des beaux-arts. Sept professeurs commencèrent aussitôt les cours littéraires et scientifiques dans une maison privée. La mort du haut commissaire Sir Maitland, à Malte, vint faciliter l'œuvre de Guilford, et donna, quelques mois après, l'occasion d'installer l'Académie dans le palais gouvernemental, situé dans l'enceinte du château. Le général Sir Adam, plus progressiste que Sir Maitland, nommé haut commissaire,

1. E. Assopios, Ἀττικὸν Ἡμερολόγιον, Athènes, 1873; article de M. A. M. Idroménos sur l'*Académie ionienne*.

accorda son entière protection à l'Académie. Son installation définitive et son inauguration officielle eurent lieu le 29 mai 1824, avec une solennité toute particulière, et au milieu d'une foule considérable. La vénérable figure de Lord Guilford rayonnait de joie, quand il se présenta dans la grande salle du palais, aux applaudissements des spectateurs, et devant les professeurs revêtus du costume antique de la Grèce; il portait une petite tunique, la chlamyde, des souliers rouges et une couronne de bandelettes autour de la tête; la chlamyde des professeurs de la faculté des lettres était bleue, celle des professeurs de droit violette, celle des professeurs de la faculté de médecine grise; les étudiants portaient aussi la courte tunique grecque, une chlamyde bleue et le chapeau archaïque à larges bords. Le dessin en avait été imaginé par M. P. Prossalenti, professeur de sculpture; il était à la fois pittoresque et classique. Le jour même de l'inauguration furent proclamés deux docteurs en théologie [1] et en droit [2] et cinq docteurs ès lettres [3], et on inscrivit 47 nouveaux étudiants. L'Académie, installée définitivement, fut divisée en quatre facultés : théologie, lettres et beaux-arts, droit et médecine; mais ce fut celle des lettres qui fut la plus complète.

L'administration académique fut composée du chancelier Guilford et de deux professeurs, MM. Athanase Politis et Christophore Philitas. L'emblème de l'Académie fut le hibou, symbole de Minerve, placé sur un rameau d'olivier [4]. Les dépenses votées en 1825 par la chambre s'élevaient à la somme de 16,000 thalers ou

1. M. A.-M. Idroménos et Théklète Pharmakidis.
2. M. François Balfour d'Écosse.
3. MM. Jean Carandinos, C. Assopios, N. Piccolis, Jacob Lousianos et G. Joannidis.
4. Ἑστία, 1879, nº 205, p. 673.

96,000 francs. Le chancelier y ajouta une partie de sa fortune particulière pour payer les appointements de quelques professeurs adjoints.

Le voyageur J. Emerson[1] nous fait connaître Lord Guilford et l'Université grecque tels qu'ils étaient en 1825: « Nous ne perdîmes pas de temps, dit M. Emerson, pour aller voir le chancelier Lord Guilford. Après avoir parcouru les longs et difficiles détours qu'offraient les obscurs passages de l'ancien palais qu'habite sa seigneurie, nous fûmes enfin introduits dans une chambre antique, autour des murs de laquelle se trouvent des rayons remplis d'une précieuse collection de manuscrits orientaux et autres. Là, assis devant une table couverte de papiers, à côté d'un bon feu de bois, nous trouvâmes Lord Guilford, vêtu comme on nous a dépeint Socrate; son manteau était attaché sur ses épaules avec une agrafe d'or, et ses cheveux étaient relevés dans un filet, dont la broderie représentait l'olivier et le hibou d'Athènes.

« C'est aux efforts non interrompus de sa seigneurie que l'institution actuelle doit son existence, et même, en ce moment, elle ne subsiste pour la plus grande partie que par ses dons, le gouvernement ionien ne lui accordant que de très faibles secours en argent. La bibliothèque, qui se compose d'environ 4,000 volumes, est due presque tout entière aux libéralités de ce Lord, et le don le plus précieux est peut-être celui du temps et de ses soins qu'il y consacre. L'Université est fondée sur les principes les plus libéraux, car les dépenses auxquelles chaque étudiant est obligé sont fort peu considérables.

« Son ouverture a eu lieu le 13 novembre 1824. Il y a quatre facultés, celles de théologie, de droit, de médecine

1. *Tableau de la Grèce en* 1825, p. 5-7.

et de philosophie. Les professeurs sont ou devraient être, d'après les règlements, tous Grecs. Il y a cependant deux Anglais : le professeur de droit, M. Belfour, et celui des belles-lettres, M. Lusignan. Les autres, savoir : Théoclitus Pharmakidis pour la théologie, Epaminondas pour la musique, Prossalendi pour la sculpture, Carandinos, Assopios, Piccolos et Giovanni pour les différentes branches des humanités, des sciences, etc., etc., sont en effet Grecs, soit des îles, soit du continent voisin, soit de Smyrne.

« J'ajoute avec plaisir que le succès de cette institution répond déjà pleinement aux espérances de son patron. Les classes inférieures sont extrêmement suivies, et le nombre des philologues dépasse déjà 200. La plupart viennent du continent de la Grèce ou de Corfou même ; les autres îles n'en fournissent qu'un petit nombre. Les progrès de l'Université sont un aiguillon pour les travaux littéraires. Plusieurs ouvrages en langue romaïque ont été publiés à l'usage des différentes écoles. Quand nous allâmes voir M. Piccolos, professeur d'éloquence et de philosophie morale, nous le trouvâmes occupé à traduire pour sa classe un des essais du docteur Brown, et il venait de publier, peu de jours auparavant, *la Recherche de la vérité*, de Descartes, en grec moderne.

« Le nombre des étudiants augmente tous les jours, et je ne doute pas que, dans peu d'années, cette institution vraiment patriotique ne contribue puissamment à répandre l'instruction dans ce pays, aujourd'hui si peu civilisé, et à faire connaître aux Grecs le véritable prix de cette liberté pour laquelle ils soutiennent une si noble lutte. »

Telles étaient les impressions de M. Emerson. Nous savons, d'autre part, que le nombre des étudiants en

1826 s'élevait à 211, dont 50 seulement suivaient les cours à leurs frais, les autres étant boursiers. D'après des renseignements puisés à des sources authentiques[1], les étudiants inscrits pour l'année 1824-1825 étaient au nombre de 84; pour l'année 1825-1826, de 140, et pour l'année 1826-1827, de 188. Pour les autres années, nous n'avons rien trouvé, malgré nos recherches; nous savons seulement que, depuis 1838, le nombre des étudiants ne s'éleva pas au-dessus de 50 ou 60.

En 1827, la chambre ionienne éleva le crédit annuel à 18,000 thalers ou 108,000 fr.; mais en même temps un grand malheur vint frapper l'Université: la mort du chancelier, à Londres. Cette triste nouvelle causa une grande affliction à tous les amis des lettres; Lord Guilford, par son attachement et son dévouement à son œuvre, était devenu l'idole des Grecs; son zèle infatigable, le grand enthousiasme qu'il montra pour le développement et le progrès de l'Académie, la protection qu'il donnait aux jeunes gens désireux de compléter leurs études, firent prospérer son œuvre généreuse, et on prévoyait qu'après la mort de ce grand philhellène, que les Grecs comptent parmi leurs plus dévoués bienfaiteurs, l'Académie disparaîtrait ou tomberait en décadence, ce qui arriva malheureusement; les héritiers du célèbre Lord avaient cessé de payer les appointements des professeurs et d'envoyer l'argent des boursiers; la chambre elle-même vota, en 1828, la suppression de la faculté de médecine, de sorte qu'en 1829, l'Académie n'eut plus que neuf professeurs. En 1837, nous trouvons à la place de la faculté de médecine, une sorte d'école du génie civil, avec une série

1. Nous devons tous ces renseignements précieux à l'obligeance de M. Panagiote Tsaparas, directeur du gymnase grec de Corfou.

de cours de mécanique. Un autre changement s'opéra : la durée des cours des Facultés fut réduite à trois années, excepté pour la Faculté de droit, dont les cours conservèrent une durée de quatre années. En 1841, les cours de théologie furent augmentés, mais ceux de droit furent restreints, et on y enseigna en langue italienne. A la même époque, nous trouvons une école de pharmacie, dont les cours embrassaient une période de deux années. En outre, la Faculté de médecine fut complétée en 1844 ; la durée des cours fut portée à cinq années. En 1857, les cours du génie civil furent suspendus.

En résumé, on peut dire qu'après la mort de Lord Guilford et surtout après l'ouverture de l'Université d'Athènes, l'Académie ionienne se trouva en pleine décadence; pourtant, quelques professeurs éminents tentèrent de lui conserver son prestige jusqu'en 1864, date de la fermeture de l'Académie. Ajoutons enfin que les premiers professeurs diplômés et les hommes d'État de la Grèce sont sortis de cette Académie ; un certain nombre même de professeurs actuels de l'Université d'Athènes y ont complété leurs études.

Les professeurs de chaque Faculté, depuis la fondation de l'Académie jusqu'en 1864, sont ainsi répartis :

Pour la *Faculté de théologie*, 8 : 1° Théoclite Pharmakidis (1825); 2° Constantin Typaldos (1826), qui fut plus tard évêque de Stavropolis et directeur du séminaire ecclésiastique de Chalki; 3° Néophyte Vambas (1831); 4° Athanase Politis (1837), archevêque de Corcyre; 5° Bartholoméo Coutloumonsianos (1836); 6° Photios Cantas (1837); 7° Rizos Mantzavinos (1841); 8° Eustache Voulismas (1857).

Pour la *Faculté des lettres*, 26 : 1° Jean Carandinos (1825),

professeur de mathématiques supérieures et d'optique; 2° Jean Countouris (1833); 3° Octave Massotis, Italien (1836); 4° Andrée Mavromatis (1847); 5° Sp. Catzaïtis (1857), professeur de physique, de chimie et de botanique; 6° François Oriolis, Italien, professeur de physique (1836); 7° Athanase Politis, pour la chimie (1825); 8° Jean Delviniotis, pour la physique et la chimie (1825); 9° Stylianos Spathis, pour la botanique, les littératures classiques et étrangères (1825); 10° Constantin Assopios, pour la syntaxe grecque, la poésie, l'histoire et la littérature ancienne; il professa vingt années et fut nommé ensuite professeur de littérature grecque à l'Université d'Athènes; 11° Christophoros Philitas, qui professa la littérature grecque et latine pendant toute la durée de l'Académie (1825); 12° Georges Grassetis, pour les littératures latine et italienne et pour l'histoire romaine (1831); 13° Constantin Sakellaropoulos, pour l'archéologie et la numismatique; 14° Nicolas Piccolo, pour la philosophie (1825); 15° Georges Joannidis, pour la philosophie et la rhétorique (1826); 16° Pierre Vraïlas, pour la philosophie et l'histoire, actuellement ambassadeur de Grèce à St-Pétersbourg (1852); 17° Jean Œconomidis, pour les littératures grecque et latine, auteur éminent des ouvrages intitulés : Λοκρικῆς Ἐπιγραφῆς διαφώτισις[1] et Ἐποίκια Λοκρῶν γράμματα[2] (1857); 18° Andrée Calvos, pour la philosophie et la littérature italienne (1836); 19° Jacob Lucien, pour la littérature anglaise (1825), qui eut pour successeurs : 20° Gonil; 21° Bohen et 22° B. Becker; 23° François Belfour, professeur de langues orientales, hébreu et arabe, qu'on n'avait jamais enseignées (1825); 24° Jean Aristide,

1. Corfou, 1870.
2. Athènes, 1869.

pour la rhétorique et la musique ecclésiastique (1825) ; 25° Jean Tourlinos, pour l'agronomie (1827) et 26° Macris, pour la littérature anglaise (1836).

Pour la *Faculté de droit*, 11 : 1° Pascale Caroussos, professeur de droit civil et de droit romain (1825); 2° Lesp. Jos, pour le droit commercial (1825) ; 3° Jean Tourlinos, jusqu'en 1828 ; 4° Jérôme Santorius, pour le droit romain (1831) ; 5° Racétas Généras (1836) ; 6° J. Lanzilis (1836), tous deux Italiens ; 7° Nicolas Delviniotis (1851) ; 8° Anastase Lazaratis, pour le droit civil des îles Ionniennes (1849) ; 9° Jean Vrachliotis, pour le droit commercial et le droit spécial (1862) ; 10° Spyridion Moustoxydis, pour l'histoire du droit (1862) ; 11° Othon Pylarinos, pour le droit romain et la procédure civile.

Pour la *Faculté de médecine*, 10 : 1° Stylianos Spathis, qui traitait de l'introduction à la médecine et à la botanique (1825); 2° Georges Thérianos, pour l'anatomie, la pathologie générale, et la physiologie (1826); 3° Stylianos Moratos, pour la chirurgie et la clinique (1826) ; 4° Ange Cogevinis, pour la pathologie externe, la clinique et la chirurgie (1845) ; 5° Christophore Chavranos, pour la pharmacologie (1850), et aussi pour la thérapeutique, la botanique et la minéralogie ; 6° Char. Typaldos Prétenteris, pour la pathologie générale et spéciale, la clinique et l'anatomie pathologique (1851), actuellement à l'Université d'Athènes ; 7° Constantin Zavitzanos, pour l'anatomie, l'accouchement, la physiologie et la médecine légale (1843) ; 8° Sp. Arvanitakis, pour la nosologie générale (1843) ; 9° Élias Politis, pour la chimie (1863) ; 10° Delviniotis, pour la nosologie.

En outre, l'Académie avait des annexes telles que le cabinet de physique, le laboratoire, le jardin botanique,

qui contenait 4,000 plantes indigènes, et la bibliothèque ionnienne, qui possède 35,000 volumes et se trouve maintenant sous la direction d'un inspecteur.

Telle a été la situation de l'instruction publique en Grèce pendant cette époque d'agitations et de révoltes continuelles. En 1830, l'Hellade proprement dite s'était constituée en royaume indépendant et distinct; ses frontières, d'après le protocole du 2 février 1830, furent tracées suivant une ligne allant du golfe d'Arta au golfe de Volo. Ainsi, l'hellénisme comprenait deux parties inégales : la Grèce libre et la Grèce asservie, et tous ceux qui avaient affronté les dangers ne participèrent pas au bonheur de la liberté et de l'indépendance. Cependant, les deux parties, quoique séparées, et possédant une organisation politique différente, sont restées unies de cœur et conservèrent les mêmes aspirations, les mêmes désirs. Les enfants de la mère patrie, ainsi cruellement séparés, ont un même flambeau qui les éclaire : la langue grecque et les collèges. C'est ce que montrera la seconde partie de notre ouvrage, dans laquelle nous essaierons d'exposer l'état de l'instruction publique depuis 1831 jusqu'à nos jours dans la Grèce libre, chez les Grecs restés au joug des Turcs, et dans les colonies grecques d'Occident.

# DEUXIÈME PARTIE.

## I.

## L'INSTRUCTION PUBLIQUE DU ROYAUME DE GRÈCE

Partout des ruines ! Partout des débris ! La guerre acharnée qui a duré si longtemps n'a rien respecté, ni les vestiges sacrés des chefs-d'œuvre de l'antiquité, ni les pauvres chaumières des villageois ; les écoles, les églises, tout enfin a disparu. Des villes florissantes ont été anéanties par les flammes ; Missolonghi, Cydonie sont devenues presque méconnaissables. La première s'est rebâtie et a respiré l'air de la liberté, mais l'autre soupire encore sous une domination pesante. Les érudits, et les savants qui purent échapper au carnage, tout en se disputant l'honneur de tomber à côté de leurs braves concitoyens, les vaillants Pallicares du Pinde et de Maïna et les intrépides marins d'Hydra et de Spetzia, continuèrent leurs cours et constituèrent un Gouvernement provisoire ; comme nous l'avons vu au chapitre précédent, ils prirent des mesures pour l'instruction publique et particulièrement pour l'instruction primaire. L'heure de l'indépendance avait sonné ; le moment de la réorganisation et de la régénération d'une nation privée de la liberté depuis quatre

siècles était venu. En vertu du protocole signé à Londres le 7 mai 1832 par les trois grandes puissances de l'Europe, la France, l'Angleterre et la Russie, devenues protectrices de la Grèce, la couronne de Grèce fut offerte au prince Othon de Bavière. Ce jeune prince monta sur le trône le 25 janvier 1833, et une régence, présidée par le comte Armensberg, prit la direction des affaires jusqu'au 1er juin 1835, époque de la majorité du roi. Il fallait tout reconstituer, aussi bien dans l'administration que dans l'État. Mais que de difficultés! Les hommes les plus éminents avaient péri; le pays était dévasté, les campagnes ruinées. Le gouvernement a dû triompher de tous ces obstacles, et organiser, ou pour mieux dire créer de fond en comble tout un édifice d'institutions propres au génie grec; parmi ses préoccupations nombreuses et pressantes, l'instruction publique attira particulièrement son attention.

## A'.

### APERÇU GÉNÉRAL.

Le roi des Grecs, bien que fort jeune, avait été élevé dans les grands sentiments de son illustre père, Louis, le philhellène roi de Bavière. Entouré d'Allemands savants, il n'avait qu'à suivre le courant littéraire et scientifique, dont les assemblées nationales et le gouvernement de Capodistrias avaient si bien assuré la marche, et qu'à continuer leur œuvre organisatrice.

Les écoles primaires furent rouvertes non sans peine. L'orphelinat d'Égine fut réorganisé au mois d'octobre 1833 par un nouveau règlement; un gymnase et un collège hellénique furent établis à Nauplie, la première capi-

tale du royaume, et toutes les mesures nécessaires furent prises pour l'amélioration des études. En 1834, on décréta la loi sur l'instruction primaire, œuvre d'un des membres du conseil de régence, le savant Allemand, Meyer; cette loi, basée sur la loi française du 28 juin 1833 et sur celle de Bavière, est encore appliquée aujourd'hui. Une école normale d'instituteurs fut fondée à Athènes. Deux gymnases, l'un à Athènes, l'autre à Syra, avec des collèges helléniques, furent établis en 1835; dix-neuf communes se chargèrent spontanément du soin d'entretenir chacune un collège. La même année, Égine eut une école militaire. Peu de temps après un établissement théorique et pratique de chirurgie, de pharmacie et d'accouchement, fondé à Athènes, posa les premiers fondements de l'instruction supérieure. En même temps une association des amis de l'instruction (Φιλεκπαιδευτική Ἑταιρία) fut fondée en 1836 et prit l'initiative pour propager et encourager l'instruction des jeunes filles.

Les efforts du gouvernement furent couronnés en 1837 par l'établissement de l'Université d'Athènes. Cette création eut pour conséquence la préparation et la publication d'un projet de loi touchant l'instruction secondaire et supérieure, par une commission nommée *ad hoc*.

L'instruction secondaire comprend deux degrés : 1° les classes inférieures, qui constituent les collèges helléniques, et ont la même organisation que les écoles latines en Bavière; 2° les classes supérieures, dont se composent les gymnases ou lycées. L'instruction supérieure se donne à l'Université d'Athènes; elle comprend quatre Facultés : théologie, lettres, droit et médecine. A cette dernière est annexée une école de pharmacie. L'orga-

nisation de ces degrés d'instruction est empruntée à l'Allemagne avec de légères modifications. On y a ajouté une sorte d'enseignement spécial pour l'agriculture; on a fondé et réorganisé à cet effet l'école d'agriculture de Tirynthe; d'autre part on a ouvert à Athènes une école polytechnique ou des arts et métiers.

La loi sur l'enseignement secondaire et supérieure a subi, jusqu'à nos jours, plusieurs remaniements, tandis que la loi sur l'enseignement primaire n'a pas varié; le mode d'enseignement mutuel domine encore. Cependant l'expérience a démontré non seulement chez nous, mais partout ailleurs, que de nos jours ce mode n'est plus applicable. Bien des hommes compétents et des sociétés d'enseignement ont protesté contre cette organisation des écoles primaires, et travaillent vigoureusement pour établir un système raisonné. Parmi les deux derniers ministres de l'instruction publique, MM. G. Milissis et Th. Delyannis, avaient fait préparer par une commission de nouveaux projets de loi sur l'instruction primaire; l'adoption par la Chambre d'une loi sur la réorganisation de l'école normale des instituteurs et la récente fondation de cette école nous paraissent de bon augure. Ces améliorations vont nous mettre à la hauteur des progrès que la pédagogie a fait depuis quelque temps en Europe, et le programme adopté nous montre qu'on a tenté de sérieuses réformes dans les écoles primaires. Il est également urgent d'activer les progrès de l'instruction secondaire et supérieure; ainsi, nous attendons dans un avenir prochain l'organisation de l'Académie de Sinas à Athènes.

Tels sont, en général, les travaux du gouvernement grec pour la propagation de l'instruction publique. Parallèlement à ces efforts, il faut mentionner les nombreu-

ses tentatives dues à l'initiative privée et aux associations. La libéralité et le patriotisme des Grecs riches pendant les siècles précédents ne se sont pas affaiblis après la délivrance de la petite Grèce, et sont même passés en proverbe. Des établissements d'instruction publique ont été fondés presque partout dans la Grèce libre, et particulièrement dans Athènes par de généreux patriotes; des legs considérables ont été consacrés par eux à la création d'écoles, et il n'est pas de jour où quelque don ne soit fait pour l'instruction. Parmi les grands établissements dus à la munificence de ces donateurs, nous citerons : l'Arsakion, pour les jeunes filles; le Barbakion, lycée pour les jeunes gens, l'Université, l'École polytechnique, l'Académie, et tant d'autres qui embellissent la Grèce. Des prix, des concours littéraires et scientifiques encouragent les études; un capital considérable, constitué par des legs privés sert à soutenir les divers établissements d'éducation et à payer même à l'étranger les pensions de 163 boursiers. C'est le roi Othon qui le premier donna l'exemple en fondant 24 bourses à l'Institut de Munich ; enfin les livres didactiques et scientifiques que l'on publie montrent que la Grèce, malgré l'étendue restreinte, de son territoire, se prépare àprendre place parmi les États européens les plus civilisés.

Les associations et les lettrés firent pendant ces dernières années de grands efforts pour améliorer les études, et propager les nouvelles méthodes d'enseignement. Une école modèle pour l'instruction primaire a été installée à Athènes : on publie une série d'ouvrages d'enseignement qui traitent des procédés nouveaux, et une revue pédagogique. En résumé, le gouvernement et tous les

hommes d'État, à quelque parti qu'ils appartiennent d'une part, et les donateurs généreux et les associations de l'autre, concentrent leurs efforts pour mettre les écoles en harmonie avec la civilisation actuelle et avec l'esprit pédagogique dominant dans le monde universitaire, en Europe et en Amérique.

B'.

ADMINISTRATION UNIVERSITAIRE.

Le représentant du gouvernement et de la nation pour l'instruction publique est le ministre chargé de ce département ; une ordonnance royale de 1833 unissait ce ministère à celui des cultes ; réorganisé en 1846, il fut divisé administrativement en deux sections : l'une pour les cultes et l'autre pour l'instruction publique. Cette dernière section, dirigée par le ministre et son secrétaire général, se compose de trois départements : 1° de l'instruction primaire ; 2° de l'instruction secondaire et supérieure ; 3° de l'archéologie. La section de l'instruction publique comprend encore trois bureaux : 1° celui du protocole et de l'expédition ; 2° celui de l'enregistrement ; 3° celui de la comptabilité. Le département de l'instruction primaire a pour chef le directeur des écoles primaires ; le département de l'enseignement secondaire et supérieur est dirigé par le chef de section et un secrétaire adjoint ; enfin, le département de l'archéologie, par l'inspecteur général des antiquités et ses adjoints. En outre, le secrétaire général dirige les trois bureaux, dont chacun est confié, en sous-ordre, à un secrétaire assisté d'un adjoint ; c'est le secrétaire général qui, après avoir pris connaissance de

tout ce qui concerne l'instruction publique, le soumet soit verbalement, soit par écrit au ministre.

La Grèce est divisée en 13 départements, 59 arrondissements et 366 communes. Des préfets administrent les départements, des sous-préfets, les arrondissements, et les maires, les communes. Le gouvernement nomme les préfets et les sous-préfets, et les communes élisent leurs maires. Tous ces fonctionnaires ont, entre autres attributions, l'obligation de faire l'inspection des écoles. Au début même, les préfets nommaient, d'après l'article 16 de la loi sur l'enseignement primaire, les instituteurs de la deuxième et de la troisième classe, avec l'approbation du ministre, qui se réservait le droit de nommer les instituteurs de la première; mais, depuis 1861, c'est le ministre qui nomme tous les membres du personnel enseignant.

L'inspection des écoles primaires est faite par le préfet, le sous-préfet et par un inspecteur général ; de plus, une commission d'inspection pour les écoles primaires des départements et des arrondissements est constituée tous les ans dans le chef-lieu : elle se compose du préfet comme président, du président du tribunal local, du procureur, d'un prêtre, d'un professeur et de deux ou quatre citoyens élus par le conseil départemental. Dans les chefs-lieux d'arrondissement, la commission se compose du sous-préfet, du juge de paix, d'un prêtre, d'un professeur et de deux ou quatre citoyens élus par le conseil d'arrondissement; dans chaque commune, la commission se compose du maire, du prêtre et de deux ou quatre citoyens élus par le conseil municipal. Ces commissions inspectent, encouragent et dirigent les écoles primaires. Les deux premières sont obligées non seulement d'inspec-

ter les écoles des départements et des arrondissements, mais encore de visiter les écoles communales et d'en faire examiner la situation par un délégué spécial. Cependant, on doit dire que cette haute et utile mission n'est pas partout et toujours remplie convenablement. En effet, les comités d'inspection n'existent que de nom, et la plupart de leurs membres sont peu compétents. Aussi a-t-on élaboré dernièrement un projet de loi qui crée la fonction spéciale d'inspection, confie cette mission aux membres de l'enseignement, et organise un corps permanent pour l'inspection de l'instruction primaire.

L'instruction secondaire et supérieure est donnée par l'État ; c'est donc le ministre qui nomme les professeurs de tous les degrés ; un comité d'inspection existe sans fonctionner : il est composé du représentant du gouvernement, du maire, d'un prêtre et de deux citoyens élus par le conseil municipal ; il est chargé d'inspecter les collèges grecs et les gymnases. L'instruction supérieure comprend l'Université, l'École polytechnique et l'École militaire. L'inspection de l'Université est faite par le ministre et le sénat académique, conseil élu par les professeurs des facultés. L'École polytechnique dépend du ministère de l'intérieur, et l'École militaire du ministère de la guerre.

La loi de 1834 sur l'instruction primaire comprend 5 titres et 82 articles; par les articles 6 et 7, le principe de l'instruction primaire obligatoire, qui a fait l'objet de tant de discussions en Occident, fut proclamé de suite en Grèce. L'article 6 est ainsi conçu : « Tous les enfants, depuis cinq ans révolus jusqu'à douze ans révolus, qui habitent une commune ayant une école primaire, doivent y suivre les leçons; les parents qui n'envoient pas à l'école les enfants de cet âge sont passibles d'une amende de 10 centimes à 50 drachmes pour chaque heure d'absence. Pour les enfants qui s'absentent pendant des semaines ou des mois, la peine est augmentée proportionnellement à la durée de l'absence, et devient effective à la fin de leurs études primaires. Article 7 : Sont dispensés de l'article 6 : 1° les enfants qui suivent les cours dans une autre école ou un pensionnat; 2° ceux qui font des études suffisantes chez un instituteur particulier, les parents devant donner des garanties convenables; 3° ceux qui sont considérés comme assez instruits par une commission d'examen. »

Ce grand principe de l'enseignement obligatoire, bien qu'il n'ait rencontré chez nous aucune résistance, n'est jamais appliqué rigoureusement; on peut dire même qu'il est tombé en désuétude. Cependant en Europe, où l'instruction primaire est proclamée obligatoire, le gouvernement prend toutes les mesures nécessaires, tant pour fonder des écoles, même dans les plus petits hameaux, que pour appliquer la loi. Chez nous, où les

communes, au nombre de 366, sont composées de 3,961 villages, il n'y a que 1,035 écoles primaires de garçons et 137 écoles de filles, de sorte que les 2/3 des villages sont privés d'école.

Une circulaire du ministre de l'instruction publique, en date du 1er février 1857, dit que « la principale cause de cette négligence des parents est leur ignorance ; ils croient, en effet, augmenter leur gain en employant leurs enfants aux travaux agricoles ou à tout autre service. » La circulaire leur rappelait les peines édictées par la loi, dont elle recommandait l'application. Cependant, ce n'est pas seulement l'ignorance des parents ou leur désir de profiter du travail de leurs enfants qui s'oppose à l'application de l'article 6, mais plutôt la faiblesse des autorités répressives et l'inertie du ministère. Le rôle de l'administration serait d'établir dans les villages autant d'écoles que possibles, et d'appliquer la loi au lieu de la recommander.

Les dépenses annuelles des écoles primaires sont à la charge des communes, l'État venant au secours des plus pauvres par une subvention annuelle, qui ne dépasse pas la somme de 200,000 fr. Au commencement, jusqu'en 1843, par suite de l'impulsion vigoureuse du gouvernement d'Othon, les communes payaient régulièrement les honoraires des instituteurs ; mais plus tard, soit à cause de leur pauvreté, soit par une négligence impardonnable, la plupart des communes manquèrent, pendant un ou deux ans, au paiement des appointements du corps enseignant; aussi, pour mettre fin à cette situation déplorable, une loi spéciale du 12 juillet 1856, ordonna-t-elle que l'État fût chargé de payer d'avance et de recevoir ensuite la contribution des communes ; le procédé est

bon, mais cela ne suffit pas ; il faut que la contribution pécuniaire payée par chaque commune soit augmentée, et que le gouvernement accorde au village une subvention plus considérable.

Quant à la gratuité, qui serait si nécessaire au peuple, elle n'est pas absolue ; en dehors de la rétribution des communes, les familles qui peuvent payer aisément doivent contribuer à l'entretien des écoles. D'après l'article 24, le conseil municipal fixe à 10 centimes le minimum et à 50 centimes le maximum de la rétribution mensuelle (δίδακτρα) que doivent payer les parents. D'après l'article 26, les pauvres ne sont pas obligés de payer. Ce système a été établi en France même par les lois de 1833, de 1850 et de 1867, avec l'autorisation de fonder, si les ressources le permettent à une commune, des écoles gratuites pour tout le monde [1]. Pourtant, la gratuité de l'enseignement primaire est une conséquence rigoureuse de l'obligation, et l'opinion publique réclame la gratuité entière, plus utile et plus urgente que celle de l'instruction secondaire et supérieure, dont nous jouissons.

Les écoles normales surtout préoccupent ceux qui désirent l'amélioration de l'instruction primaire. On dit avec raison que la préparation spéciale de l'instituteur est le rouage essentiel de cet enseignement. L'utilité des écoles normales est donc incontestable. La loi de 1834 a consacré cinq articles à la fondation, dans la capitale du royaume, d'un établissement de ce genre, pour les instituteurs et les institutrices, et celle de 1878 prescrit spécialement la réorganisation de cette école.

A l'instruction primaire se rattachent encore les écoles

1. Gréard, *Législation de l'instruction primaire en France*. Paris, 1874, t. III, p. 318-323.

primaires modèles, les écoles professionnelles élémentaires, les cours d'adultes et les écoles des enfants indigents, fondées chez nous, non par suite d'une loi spéciale, mais grâce aux efforts des particuliers et des associations.

## I.

## ÉCOLES PRIMAIRES.

Les écoles proprement dites sont élémentaires en Grèce. On n'a mis dans la loi aucune des distinctions établies en France en 1833 pour la création des écoles primaires supérieures. Il est vrai que l'article 8 de la loi exige le classement des instituteurs en trois catégories, et distingue les écoles élémentaires des écoles communales, de celles des arrondissements et de celles des départements [1]; mais il ne donne pour ces écoles aucune différence de programme. Cependant, les différents degrés des connaissances exigées de chaque classe d'instituteurs [2], indiquées dans les articles 9, 10 et 11, semblent

1. *Art.* 8. D'après leurs connaissances et leur aptitude, les instituteurs sont répartis en trois catégories : 1° instituteurs d'arrondissements et de départements ; 2° instituteurs de communes de 1re classe ; 3° instituteurs de communes de 2e et de 3e classe.

2. *Art.* 9. La première catégorie se compose d'instituteurs qui sont capables d'établir une école communale et qui possèdent les connaissances suivantes : 1° catéchisme approfondi ; 2° lecture correcte, claire et expressive ; 3° calligraphie ; 4° langue grecque ; 5° arithmétique ; 6° notions de peinture ; 7° éléments de l'histoire sainte et de l'histoire grecque ; 8° géographie élémentaire ; 9° notions de géométrie et de mécanique ; 10° notions de sciences physiques ; 11° éléments de pédagogie et de méthodologie ; 12° gymnastique ; 13° musique vocale ; 14° notions pratiques d'agronomie, de jardinage, d'arboriculture, de sériciculture et d'apiculture.

*Art.* 10. Les connaissances nécessaires à l'instituteur de 2e classe sont : 1° éléments du grec ; 2° géographie élémentaire ; 3° histoire sainte et histoire grecque ; 4° catéchisme ; 5° notions de peinture et de musique vocale ; 6° notions pratiques d'agronomie, de jardinage, d'arboriculture, de sériciculture et d'apiculture.

viser une sorte d'enseignement supérieur, sans préciser le but que doivent atteindre les écoles primaires supérieures ; de plus le Manuel de l'enseignement primaire divise les cours en leçons obligatoires et leçons facultatives, d'après les principes de la loi publiée en France en 1850[1] ; mais ceci n'a été appliqué dans aucune école, pas même dans les collèges des départements.

D'après l'article 1er, les leçons de chaque école primaire ou école du peuple sont données sur les matières suivantes :

1° Catéchisme ;

2° Éléments de la langue grecque ;

3° Écriture ;

4° Calcul ;

5° Poids et mesures reconnus par la loi ;

6° Dessin linéaire ;

7° Musique vocale. On y ajoute, s'il est possible, des leçons sur les éléments de la géographie, de l'histoire grecque, et les éléments indispensables des sciences naturelles.

L'article 2 porte en outre que des exercices corporels doivent avoir lieu, sous la surveillance des instituteurs, deux fois par semaine, qu'on doit faire un cours pratique d'agronomie, d'horticulture, d'arboriculture, de sériciculture et d'agriculture. Pour les filles, le cours pratique consistera en travaux manuels.

Le programme de ces cours est bien large, comme

*Art.* 11. L'instituteur de 3e classe doit au moins connaître la lecture, l'écriture et le calcul, le catéchisme, des notions de musique vocale, des notions pratiques d'arboriculture, d'agronomie, de jardinage, de sériciculture et d'apiculture.

1. Gréard, *Législation de l'instruction primaire en France*, v. II, p. 127 et 128.

on le voit; malheureusement « qui trop embrasse, mal étreint; » aussi, dans nos écoles primaires, se borne-t-on à l'enseignement de la lecture, de l'écriture, des quatre règles du calcul, comme on le faisait au commencement du siècle dans les écoles rurales de l'Occident. Les autres matières figurant au programme des écoles d'arrondissement et de département, ne sont pas étudiées, ou ne le sont qu'insuffisamment, et le plus souvent, l'étude qu'on en fait change de but.

L'enseignement dans les écoles primaires fut organisé, jusqu'en 1842, d'après la méthode Lancastrienne et les principes énoncés dans le Manuel de Sarazin, ci-dessus mentionné. Il était distribué par cercles et donné par des moniteurs ou élèves enseignant eux-mêmes. Conformément à ce mode, huit divisions étaient établies dans chaque école primaire; l'instituteur n'avait, pour toute fonction, que le maintien de l'ordre. Mais, à partir de cette époque, on a commencé à introduire quelques améliorations dans cette organisation; on a adopté le *mode mixte*, combinaison du *mode mutuel* et du *mode simultané;* l'instituteur partage l'enseignement avec ses moniteurs en divisant l'école en deux grands cours : un cours mutuel pour les jeunes enfants, et un autre, simultané, pour les plus avancés. Malheureusement ce second cours, divisé souvent en deux classes, se borne chez nous à l'enseignement très élémentaire du grec; c'est une espèce de cours préparatoire aux classes élémentaires de l'école dite hellénique, et l'élève qui en sort ne sait que quelques règles abstraites et sèches de la grammaire grecque.

Le but de l'enseignement primaire est de répandre les connaissances premières, les notions indispensables

qui doivent permettre à l'homme de développer ses facultés physiques, intellectuelles et morales. Ce but ne pourra jamais être atteint par le mode d'enseignement mutuel ou mixte. Il est vrai que nous avons imité les Français dans leur système d'enseignement primaire; mais, au lieu de profiter de leurs progrès et des améliorations qu'ils introduisent tous les jours dans leurs méthodes, nous sommes restés plus ou moins fidèles au mode mutuel qui est un résultat de la nécessité, un indice de pauvreté, et ne peut servir de base qu'à un enseignement superficiel. Ce mode séduit par les apparences; il habitue les enfants à l'ordre, à la discipline, en employant une sorte de commandement militaire, mais il ne peut être réellement utile. L'élève moniteur ne peut suivre une marche ferme; il ne peut approprier l'objet étudié à l'enfant qui étudie; encore moins, peut-il intéresser l'enfant à ce qu'il lui enseigne et exciter son ardeur au travail; en un mot, il est incapable d'instruire. « Le peuple, a dit avec raison M. Jules Simon, philosophe éminent et serviteur dévoué des intérêts de l'instruction, le peuple qui a les meilleures écoles est le premier peuple du monde; s'il ne l'est pas aujourd'hui, il le sera demain [1]. » C'est là l'opinion commune de tous ceux qui, en Europe comme en Amérique, s'occupent d'instruction. Aussi, travaillons-nous constamment pour améliorer les écoles primaires. L'opinion publique réclame depuis dix ans des réformes à ce point de vue, et le Gouvernement grec, un peu tard il est vrai, est entré enfin dans la voie des améliorations; on tente, depuis quelques mois, d'abandonner complètement le mode actuel d'organisation, et de constituer un

1. *L'École*, Paris, 1865, 4e édition, in-8°, p. 3.

système d'enseignement primaire plus complet et plus étendu.

La loi de 1834 sur l'instruction primaire n'établit pas de distinction, quant à l'organisation, entre les écoles de filles et celles de garçons, sauf quelques modifications apportées au programme des cours que suivent les filles; je veux parler des travaux manuels de couture, de tricotage et de broderie. Il va sans dire que ces écoles sont dirigées par des institutrices (art. 2 et 58). Dans les premières années qui suivirent l'établissement du royaume de Grèce, les écoles primaires furent mixtes pour les garçons et pour les filles; il en est encore de même aujourd'hui dans les communes qui n'ont pas d'écoles distinctes pour les filles. Ce dernier système n'avait attiré dans les écoles de garçons qu'un petit nombre de filles, et n'offrait donc que de mauvais résultats pour l'enseignement de ces dernières. L'*Association des amis de l'instruction* a pris l'initiative de répandre l'instruction des filles; depuis, un certain nombre d'écoles distinctes ont été créées pour les filles. Le Gouvernement s'est ensuite occupé de cette question; une circulaire du ministère de l'instruction publique, en date du 10 septembre 1852, condamna vigoureusement le système mixte et décréta la transformation des écoles mixtes, dans un délai de deux mois. Une autre circulaire du même ministre, en date du 2 novembre 1852, prescrit aux préfets la fondation d'écoles de filles, non seulement pour les chefs-lieux des arrondissements, mais encore dans les communes les plus nombreuses, aux frais des communes, s'il est possible, ou par souscription volontaire des citoyens [1]. Les mêmes mesures furent prises en 1856, lorsqu'on

1. Th. Delyannis, et Zingopoulos, Ἑλλ. Νομ., vol. VI, p. 502.

apporta plus de soin à la préparation des institutrices, et qu'on les mit plus à même de remplir les conditions auxquelles elles doivent satisfaire.

A la suite de ces mesures, les écoles de filles eurent leur vie propre, et commencèrent à se multiplier rapidement. Ainsi, nous trouvons 52 écoles de filles en 1852, 70 en 1860, 103 en 1863, 125 en 1866, y compris celles des îles Ioniennes, et 133 en 1869, parmi lesquelles 66 écoles particulières. Malgré ces progrès, la situation de ces écoles laisse à désirer, et leur nombre est loin de suffire aux besoins d'une population compacte. M. A. Avgérinos, ministre de l'instruction publique, dans un rapport déposé le 14 mai 1870[1], après avoir constaté ce fait regrettable, dit que « certains préjugés qui règnent dans les classes populaires, font croire que l'enseignement pour les filles est inutile, et il forme des vœux pour le changement de cet état de choses. » Mais l'obstacle sérieux qui entrave le développement de l'instruction des filles est plutôt le manque d'argent ; la plupart des communes grecques sont trop pauvres pour entretenir à leurs frais deux écoles primaires ; l'Etat devrait venir à leur secours par des subventions élevées, et les citoyens par des souscriptions nationales, car tout ce qui sera donné pour l'instruction du peuple produira au centuple.

Toutefois, on peut employer un moyen terme qui, sans exercer d'influence fâcheuse ou faire craindre des résultats dangereux, peut rendre, à ce que nous croyons, de grands services à l'instruction élémentaire des deux sexes. On se demande en Europe, depuis quelques années, s'il y a lieu d'établir des écoles mixtes pour les garçons et les filles, d'après le système américain et sous

1. Χρόνος Νεολόγου, Constantinople, 1871, in-8, p. 51.

la direction d'institutrices chargées d'instruire les enfants jusqu'à l'âge de dix ans; on a fondé des écoles de ce genre qui ont produit de brillants résultats. Presque tous les hommes compétents se sont prononcés en leur faveur. Pourquoi donc ne pas adopter chez nous aussi cette mesure? Nous pensons même que ce système conviendrait chez nous plus que partout ailleurs, et pourrait être appliqué très utilement dans toutes les écoles primaires élémentaires pour les enfants âgés de moins de dix ans. L'établissement de ces écoles maternelles rendrait l'amélioration de l'instruction primaire bien plus facile.

Outre les écoles de garçons et de filles, nous trouvons, dans presque toutes les grandes villes du royaume, des écoles du même degré dues à l'initiative privée. Dans ces écoles, l'enseignement, les méthodes, les programmes, sont ceux des autres établissements d'instruction primaire. L'article 60-65 en détermine le nombre et déclare qu'elles doivent s'ouvrir avec l'autorisation du ministre de l'instruction publique et sous l'inspection des autorités aux mêmes conditions que les écoles publiques; il y a aujourd'hui 164 écoles primaires de garçons et 112 écoles primaires de filles, total, 276.

Les bâtiments des écoles primaires sont à peu près construits d'après le modèle des écoles mutuelles et les plans adoptés en France [1]. Le mobilier scolaire est celui des écoles mutuelles; nous n'avons à noter ici aucune amélioration. On voit encore aujourd'hui, en face de la chaire de l'instituteur huit ou dix rangées de bancs avec de larges tables et il est impossible, avec le mode mixte,

1. A. de Metz, *Organisation des Crèches, des Salles d'asile et des Écoles primaires*. Paris, 1870, in-4°.

d'opérer les changements nécessaires. Pourtant, depuis vingt ans, tant en Europe qu'en Amérique, des médecins, des ingénieurs, des professeurs ont tenté de résoudre ce problème et en ont donné les solutions les plus variées, les plus ingénieuses[1] ; mais malheureusement, en Grèce, personne ne s'occupe du mobilier scolaire. C'est là une lacune à combler le plus tôt possible.

Quoique les écoles primaires soient organisées d'après le mode mutuel et le mode mixte, et que des plaintes se soient élevées depuis longtemps déjà contre ce système d'enseignement, les chiffres que donnent les statistiques attestent des progrès assez considérables.

Ainsi, nous trouvons :

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| En 1830 : | population, | 700,000 ; | 71 | écoles primaires ; | | 6,721 | élèves. |
| 1855 | — | 998,266 ; | 357 | écoles primaires de | garçons, | 30,520 | — |
| | | | 52 | — | filles | 4,753 | — |
| 1860 | — | 1,096,810 ; | 598 | — | garçons, | 38,427 | — |
| | | | 70 | — | filles, | 6.803 | — |
| 1866 | — | 1,325,479 ; | 942 | — | garçons, | 44,102 | — |
| | | | 125 | — | filles, | 8,481 | — |
| 1869 | — | | 898 | — | garçons, | 43,876 | — |
| | | | 133 | — | filles, | 8,824 | — |
| 1873 | — | 1,437,026 ; | 989 | — | garçons, | 63.156 | — |
| | | | 138 | — | filles, | 11,405 | — |
| | | | 141 | écoles particulières, | | 3,558 | — |
| 1879 | — | 1,679,775 ; | 1,035 | écoles primaires de | garçons, | 67.108 | — |
| | | | 137 | — | filles, | 12,340 | — |
| | | | 276 | écoles particulières, | | 11.092 | — |

Par conséquent, le nombre total des écoles publiques s'élève à 1,172 et celui des écoles particulières à 276. D'après des renseignements officiels de 1870, 65 enfants pour 1000 habitants fréquentent les écoles et pour 747

1. Félix Narjoux, *les Écoles publiques en France et en Angleterre ; construction et installation*, Paris, 1877.— *Les Écoles publiques en Belgique et en Hollande*, Paris, 1878.— *Les Écoles publiques en Suisse*. Paris. 1879, in-8°.

habitants on compte une école primaire. Plusieurs communes ont plus d'une école et, en moyenne, il y a 2.79 °/₀ écoles primaires par commune. Il n'en est pas de même des écoles des filles : 137 communes seulement en possèdent, 229 en sont privées.

La dépense de la dernière année pour les écoles primaires s'élevait à 1,612,000 fr., dont 190,000 à la charge de l'État et 1,422,000 à celle des communes, de sorte que le budget de l'instruction primaire s'évalue à 0,90 par habitant et à 21 fr. 17 c. pour chaque élève.

En examinant les revenus annuels des communes, nous constatons qu'ils s'élèvent à 9,000,000 francs, dont le sixième à peu près est consacré aux écoles primaires; nous croyons néanmoins que les communes s'imposeraient des sacrifices plus considérables si l'État prenait les mesures nécessaires pour servir les intérêts de la jeunesse et celle de l'instruction populaire.

Si nous comparons les résultats de l'enseignement primaire en Grèce à ceux qu'on obtient dans les autres pays d'Europe, nous constaterons que notre pays occupe un assez bon rang. Ainsi, d'après la statistique générale[1] de 1873, le nombre des élèves inscrits, pour 100 habitants, est, aux Etats-Unis de 18, en Prusse de 15, en France de 13, en Autriche de 9, en Hongrie de 7 1/2, en Italie de 6 1/2, en Grèce de 6 1/5. Nous ne sommes donc pas de beaucoup inférieurs aux Italiens. D'autre part, l'empire allemand dépense, pour chaque tête d'habitant, 1 fr. 45, la Bavière, 1 fr. 80, la France, 2 fr. 10, la Belgique, 1 fr. 60, l'Italie, 1 fr., l'Autriche, 95 c., et la Grèce, 80 c. Viennent ensuite la Russie qui dépense 10 c., et l'Égypte

1. Levasseur, *Exposition Universelle de Vienne*, en 1873. — Paris, 1875, in-4°. V. IV p. 507.

11 c. Telle était la situation de l'instruction primaire en 1873, d'après les documents officiels de l'Exposition de Vienne. Depuis, la situation n'a pas changé beaucoup. En Grèce, pour le moment, le nombre des élèves inscrits pour 100 habitants est de 7 1/4 et la dépense par tête de 90 c. Une statistique annuelle donnant tous les détails nécessaires, serait bien utile chez nous, mais elle nous manque. Espérons, toutefois, que le gouvernement va prendre toutes les mesures adoptées par tous les pays civilisés[1].

## II.

### ÉCOLES NORMALES PRIMAIRES.

L'enseignement n'est bien donné que par un maître réellement instruit et sachant communiquer son instruction à ses élèves ; tout dépend de là : *Un vaut dix mille, lorsqu'il est digne*, d'après la maxime d'Héraclite. M. F. Adams, secrétaire de l'éducation aux États-Unis, dit avec raison, dans son dernier rapport[2], que la préparation et l'instruction d'un maître demandent plus de soins, plus de mesures législatives que l'éducation d'un soldat ou d'un matelot. Le professeur Thiersch écrivait en 1833 les paroles suivantes : « Pour avoir de bons maîtres, il faut savoir les former ; l'érection d'écoles normales élémentaires est donc de première nécessité, et la direction en est plus difficile qu'on ne le pense ordinairement[3]. »

Les articles 65, 66, 67, 68, 69 de la loi de 1834 sur

1. Statistique de l'enseignement primaire, rapport de M. le ministre de l'instruction publique J. Ferry à M. le président de la République Française. Paris, 1880, in-4°.

2. *Report of the state of Ohio*, 31 août 1875, et Buisson, rapport sur l'instruction primaire à l'exposition de Philadelphie en 1876. Paris 1878, in-4°, p. 524.

3. Moraïtinis, *la Grèce*, etc., p. 105.

l'instruction primaire traitent de l'organisation d'une *École normale d'Instituteurs* (Schullehrer-Seminarium, Διδασκαλεῖον) ; elle a été établie immédiatement à Athènes. Quelques années après, la *Grande École des Filles* d'Athènes, l'Arsakion, établissement principal de l'*Association des amis de l'Instruction*, ayant pris un sérieux développement, fut érigée, le 13 octobre 1861, en *École normale d'Institutrices*, et réorganisée en 1867. Nous possédons, par conséquent, deux écoles normales auxquelles sont annexées des écoles primaires modèles.

A.

I. École normale d'instituteurs.

L'École normale d'instituteurs fut ouverte à Athènes, comme nous venons de le voir, en 1834, après la promulgation de la loi sur l'instruction primaire. La cinquième et dernière section de la loi parle de l'organisation de l'École normale et laisse au ministre de l'Instruction publique le soin d'organiser cet établissement d'après les besoins du pays. M. Kork, philhellène allemand, en fut le premier directeur ; cet homme, d'un mérite incontestable, avait organisé de bonne heure l'école d'après le système allemand, et la méthode simultanée ; mais il fut obligé, pour cause de santé, d'abandonner promptement la Grèce. Son successeur fut Cockonis, ardent partisan et admirateur de l'enseignement mutuel ; il fut assisté de deux professeurs et de six maîtres, et l'École normale fut fréquentée par trente boursiers du gouvernement, choisis dans les communes, et par un certain nombre d'élèves particuliers. Elle fut organisée d'une manière spéciale en 1835, et cette organisation subit quelques légères modifications en 1856, sous

le ministère de Christopoulos et la direction de G. G. Papadopoulos[1], successeur de M. Cockonis.

La direction de M. Cockonis a duré jusqu'en 1852; les Manuels d'écoles primaires, rédigés d'après les Manuels français, les tableaux scolaires et un grand nombre de livres didactiques élémentaires sont les fruits de son activité. C'est à lui que nous devons une méthode rationnelle et pédagogique pour l'enseignement de la lecture, de l'écriture et du calcul[2]. La Grèce lui doit l'organisation de ses écoles primaires de garçons et de filles; il a essayé à plusieurs reprises d'appliquer la pédagogie et d'améliorer les Manuels[3]; mais, malheureusement l'enseignement mutuel était alors préféré à l'enseignement simultané. On enseignait à l'aide de tableaux et de livres, machinalement et contrairement aux principes de Pestalozzi, qui a dit avec raison : « Peu de livres et beaucoup de réflexions. »

En vérité, qu'enseignons-nous? demandait un conférencier français[4] à son auditoire; des mots, ou, comme le disait Shakespeare par la voix de Polonius, « des mots, des mots, des mots. » Nous ne chargeons la mémoire que de mots, tandis qu'au contraire, nous devrions enseigner des choses, des faits; nous devons faire comme le voulait Rousseau, comme le faisait Pestalozzi, avec ses orphelins suisses, enfin comme le pratiquait Frœbel, et dire aux enfants : « Voyez, regardez, entendez et de

1. Δοκίμιον πρακτικῶν ὁδηγιῶν πρὸς τοὺς διδασκάλους τῶν δημοτικῶν σχολείων, Athènes, 1865.

2. Περὶ μεθόδου ταχυμαθητικῆς τοῦ ἀναγινώσκειν, γράφειν καὶ ἀριθμεῖν, Athènes, 1856.

3. Ἐγχειρίδιον ἢ νέος ὁδηγὸς τῆς ἀλληλοδιδακτικῆς μεθόδου, Athènes, 1845, 1850, 1860. Ἐγχειρίδιον περὶ Δημοτικῆς παιδεύσεως ἢ ὁδηγὸς περὶ μεθόδων διδακτικῶν συνδιδακτικῆς καὶ μικτῆς καὶ περὶ νηπιακῶν σχολείων, Athènes, 1863. Ἐγχειρίδιον ἢ ὁδηγὸς τῆς ἀλληλοδιδακτικῆς μεθόδου νέος, Athènes, 1864, in-8°.

4. Madier de Montjau, *Conférence au profit du Sou des Écoles*, Lyon, 13 octobre 1878.

là concluez, si vous le pouvez; si vous avez de la peine à comprendre, nous vous aiderons, mais avec mesure, de peur que votre esprit ne s'habitue à la paresse et ne découvre plus rien par lui-même. » Rien de plus juste. Malheureusement, on ne connaît pas encore chez nous la méthode *intuitive* que Socrate disait tenir de sa mère, la sage-femme, qui vient par conséquent de nos ancêtres et qui a trouvé tant d'admirateurs depuis quelques années en Europe et en Amérique. Cette méthode a donné l'idée des leçons de choses, de l'enseignement par les yeux, par l'aspect ou par les sens, comme on dit en France, ou d'*Anschauunsgsunterricht*, comme on dit en Allemagne, et on entend par là des causeries, où le maître, parlant des choses qui sont sous les yeux des élèves et leur expliquant d'où elles proviennent, à quoi elles servent, comment elles se transforment, arrive, sans cesser pour cela de les amuser ou tout au moins de les intéresser, à leur enseigner les éléments des sciences, la chimie, la physique, la botanique, la géologie, et même l'industrie et la géographie commerciale.

Dans cette école normale, les études pédagogiques n'ont pas été bien dirigées et ont porté peu de fruit; ni le dessin, ni la musique n'y ont été enseignés comme il l'eût fallu. Elle préparait les élèves-maîtres médiocrement, selon le mode mutuel, en ne leur donnant qu'une instruction superficielle; ainsi les instituteurs qu'elle formait, manquaient des connaissances spéciales nécessaires pour enseigner avec méthode, et d'autre part, ils avaient trop étudié certaines matières étrangères à l'enseignement primaire. Beaucoup de maîtres furent donc contraints de professer à l'aide des notions insuffisantes qu'on leur avait données à l'École normale, et du Manuel des écoles

primaires. Quoi qu'il en soit, les instituteurs, dans les premiers temps, enseignaient avec beaucoup de zèle et montraient une ardeur infatigable pour l'étude. Mais lorsque, pour des raisons tout à fait politiques, les peines extraordinaires de la destitution et de la mise en disponibilité furent arbitrairement prononcées contre eux ; lorsqu'on se mit, sans motif explicable, à les déplacer à des moments inopportuns et pour des intérêts de partis, ils perdirent leurs premières intentions et ne demandèrent plus qu'à changer de profession. Nous avons dit que, jusqu'en 1861, les préfets, d'après l'article 16 de la loi sur l'enseignement primaire, nommaient les instituteurs de la 2e et de la 3e classe avec l'approbation du ministre, qui se réservait de nommer les instituteurs de la première ; dès lors c'est le ministre qui les nomme. Sauf les raisons ci-dessus mentionnées, cette mesure n'est pas juste et la raison en est facile à comprendre : le gouvernement, d'après la constitution de 1843, n'a reçu, relativement à l'instruction primaire, d'autre mission que celle de lui venir en aide par des secours pécuniaires et d'inspecter les écoles, les communes seules étant chargées de tous les frais ; par conséquent, c'est aux communes, représentées par les maires et les conseillers municipaux, qu'appartient le droit d'élire des instituteurs ; le gouvernement ne doit se réserver que l'inspection générale.

Cette situation était bien fâcheuse ; aussi, l'opinion publique s'en préoccupa-t-elle beaucoup ; elle attribua à l'École normale les causes de ce marasme. C'est alors que l'Assemblée nationale de 1863 prononça, par une loi, la dissolution de cet établissement en supprimant la somme annuelle de 27,000 fr., et décréta sa réorganisation sur un

nouveau plan. Pour la remplacer, une commission spéciale fut nommée en 1864, sous la présidence du secrétaire général du ministre de l'instruction publique; elle fut composée de deux professeurs de l'Université, pour examiner les candidats aux fonctions d'instituteurs, qui suivaient les premières classes d'un gymnase et étudiaient le Manuel en usage pour les écoles primaires, mais au lieu d'améliorer l'état des choses, on n'avait fait que l'aggraver.

Cette seconde expérience dura treize ans, et on constata que les nouveaux instituteurs se montraient bien inférieurs aux précédents. Ils étaient, en effet, dépourvus de toute espèce de connaissances qu'on pût enseigner dans une école communale, même médiocre. En 1875, M. G. Milisis qui, en acceptant les hautes fonctions de ministre de l'instruction publique, avait senti toute l'importance de la tâche patriotique qu'il avait à remplir, prit tout d'abord l'initiative de la reconstitution de l'École normale. Son rapport du 18 novembre sur le budget de 1876 le montre par ces mots : « J'ai porté une somme de 25,000 fr. pour l'érection d'une École normale à Athènes; l'instruction primaire, ce premier aliment des peuples civilisés, se trouve chez nous dans une situation peu satisfaisante, faute d'instituteurs. L'École normale que nous possédions, quoique mal organisée, formait du moins des instituteurs passables; mais depuis qu'elle a été dissoute, nos maîtres d'école s'occupent de toute autre chose que de leur mission, et c'est tout naturel, car les collèges helléniques et les gymnases où nous prenons aujourd'hui ces instituteurs, propagent l'instruction littéraire, mais non l'éducation spéciale qui constitue la principale mission du maître de l'école primaire, et qui s'est élevée aujourd'hui à la hauteur d'une science, grâce aux efforts intel-

lectuels et admirables des hommes savants de l'Europe. Si nous désirons que les frais supportés par l'État ou par les communes ne soient pas une dérision sous forme d'enseignement primaire, il est de notre devoir d'ériger cette École normale, en la dotant d'une organisation complète et efficace. C'est dans ce but que j'ai porté sur le présent budget la moitié des frais de construction, en me réservant de porter l'autre au budget prochain. Je crois devoir ajouter que, pendant le temps que durera cette construction, trois élèves boursiers seront choisis par concours pour se rendre dans les écoles de l'Occident et se préparer à prendre une part à la direction de l'École. » Secondé ensuite par une commission spéciale composée de professeurs distingués et d'anciens instituteurs, il élabora un projet de loi pour l'enseignement primaire et secondaire; mais ne voulant pas le soumettre à la Chambre avant un examen préalable sérieux et approfondi, il se contenta de le livrer à la publicité[1]. Les événements d'Orient et la guerre russo-turque ont tourné l'esprit et les ressources vers d'autres intérêts plus urgents. M. Th. Delyannis, nommé alors ministre de l'Instruction publique, sans perdre de vue la sauvegarde des intérêts nationaux à l'extérieur, continua la grande entreprise de son prédécesseur ; il fit un projet de loi sur l'École normale d'Athènes. Cette loi fut votée par la Chambre et promulguée en vertu d'une ordonnance royale du 10 janvier 1878[2]. Le ministre prépara ensuite un projet de loi sur l'enseignement primaire[3].

La nouvelle loi sur l'École normale comprend 20 arti-

1. G. Millisis, Νομοσχέδιον περὶ δημοτικῆς καὶ γυμνασιακῆς παιδεύσεως, Athènes 1877, in-8°.

2. Ἐφημερὶς τῶν Φιλομαθῶν, Athènes, 15 janvier 1878, p. 317-322.

3. id. Athènes, 1er décembre 1877, p. 277-283.

cles dont le premier est ainsi conçu : « L'instruction primaire consiste dans l'enseignement des notions suivantes :

1° L'histoire sainte et le catéchisme.

2° La lecture et l'écriture de la langue grecque moderne.

3° L'arithmétique et les notions nécessaires sur les mesures, poids et monnaies en usage.

4° Les définitions pratiques des principales formes géométriques.

5° La géographie élémentaire, physique et politique, et particulièrement la géographie de la Grèce et des provinces helléniques, et la cosmographie.

6° L'histoire élémentaire et spécialement celle de la Grèce.

7° La zoologie élémentaire, la minéralogie, la botanique.

8° L'anthropologie élémentaire.

9° La physique élémentaire et des notions pratiques et utiles à l'agriculture et à l'horticulture.

10° Le dessin linéaire.

11° La musique vocale.

12° La gymnastique. »

Si on compare cet article de notre loi avec ceux des États de l'Occident, qui sont pourtant bien avancés dans l'instruction primaire, on trouvera que, pour des écoles élémentaires, un tel programme est bien large. De plus, la loi, comme son projet développé, ne faisant aucune distinction, toutes ces matières sont réputées obligatoires. Voilà pour les écoles primaires. Cependant, pour que l'instruction primaire ou populaire soit digne de l'époque où nous vivons et soit appropriée aux ressources agricoles et industrielles de notre pays, elle doit

être adaptée à notre caractère national ; elle doit pénétrer peu à peu dans notre esprit par des mesures successives, et au moyen d'écoles modèles semblables à celles que M. Gréard, l'ancien directeur[1] de l'enseignement primaire de Paris et du département de la Seine, a organisées et constituées d'après les principes les plus rationnels[2]. C'est un pas un peu lent, il est vrai, mais sûr, vers le progrès. Aussi, les écoles primaires de Paris et du département de la Seine sont-elles devenues, en moins de dix ans, de véritables modèles d'écoles élémentaires en Occident par l'*organisation pédagogique* élaborée par une commission spéciale établie en 1867.

Par ce moyen et peu à peu, on parvint à diviser l'instruction primaire en instruction primaire élémentaire et instruction primaire supérieure et à créer ainsi des écoles primaires de deux degrés différents, auxquelles sont annexées des écoles professionnelles d'apprentis et des cours d'adultes. Cette instruction primaire supérieure ne se trouve pas chez nous, ou, pour mieux dire, on ne trouve que de faibles traces d'écoles professionnelles et de cours d'adultes et, d'autre part, s'il existe quelques-uns de ces établissements dans la capitale de la Grèce, ils sont dus à des associations privées. Nous insistons sur cette question, car, en examinant les projets de loi de M. Millissis et de M. Delyannis, nous n'y trouvons ni la moindre trace d'un programme large et pratique pour l'enseignement primaire, ni de dispositions générales pour

1. M. Gréard est maintenant vice-recteur de l'Académie de Paris.

2. Rapports de M. Gréard : *l'Instruction primaire à Paris et dans les communes du département de la Seine en* 1871, 1872, 1875, et spécialement *l'Enseignement primaire à Paris et dans le département de la Seine de* 1867 *à* 1877. Paris, 1877.

les cours d'adultes et l'intruction complémentaire du peuple.

Pourtant, certains articles sont consacrés à la fondation de deux écoles primaires, une école élémentaire communale (Δημοτικὸν Σχολεῖον, *Volkschulen*, *Freischulen*, *Elementarschulen*) avec quatre classes et les programmes ci-dessus cités, et une autre école primaire supérieure et complète (πλῆρες, *urbaine, bourgeoise, Bürgerschulen,* ἀστυκὸν), avec six classes, dont les deux dernières sont affectées à un enseignement complémentaire des autres leçons et ressemblent aux classes des écoles helléniques que la Grèce possédait déjà[1]. Ce système de l'enseignement primaire supérieur existait autrefois et existe encore de nos jours dans quelques endroits de l'Allemagne, sous le nom de Hautes Écoles du peuple (*Hohere-Volkschulen*), où sont enseignées les matières des classes inférieures des écoles primaires élémentaires (*Bürgerschulen*). Ces écoles commencent à disparaître des pays de l'Occident ; nous trouvons à leur place surtout en Allemagne, les *Realschulen* ou écoles réelles qu'on oppose à l'enseignement classique et où on enseigne les sciences pratiques. Ces écoles pratiques sont de deux degrés : les unes supérieures et les autres inférieures ; ce sont ces dernières qui se rattachent à l'enseignement primaire supérieur ; ceux qui y font leurs études se destinent particulièrement à l'industrie, au commerce et aux emplois de l'administration des finances.

1. D'après l'article 9 du projet de loi de M. Delyannis, les leçons complémentaires sont les suivantes : 1° histoire ecclésiastique élémentaire ; 2° lecture et interprétation de morceaux d'Evangile ; 3° choix de lecture des auteurs grecs modernes ; 4° analyse grammaticale et logique du grec moderne ; 5° compositions ; 6o grammaire comparée du grec ancien ; 7° explication de morceaux choisis de prosateurs grecs ancins ; 8° problèmes d'arithmétique ; et 9° géométrie et chimie élémentaires.

Cependant, une autre espèce d'écoles primaires supérieures plus pratiques existe aux États-Unis. « Ce ne sont, dit M. Buisson[1], ni des écoles professionnelles, ni des imitations bâtardes des collèges classiques, ni des Universités au petit pied ; ce sont des écoles franchement populaires mais faites pour donner au peuple ce qu'il y a de meilleur, de plus pur, de plus élevé dans l'éducation libérale. Elles n'ouvrent aucune carrière ; elles conduisent à toutes sans distinction, sans exception ; elles ne font ni l'ingénieur, ni l'architecte, ni le médecin, pas plus que l'industriel et le commerçant ; mais elles font une jeunesse intelligente et vive, assouplie à toutes les études, apte à choisir entre les diverses professions et capable d'y réussir. Tel ira aux Universités, tel entrera dans les affaires ; il y aura entre eux différence d'occupation, mais il n'y aura pas inégalité d'éducation. Ainsi les deux degrés de l'école primaire rendent à l'État des services divers, mais également grands : l'un lui donne des populations entières sachant lire et écrire ; l'autre tire de ces masses une élite qu'il dote d'un capital intellectuel suffisant pour payer au centuple ce qu'elle a coûté. »

En France, quoique la loi de 1833 visât l'enseignement primaire supérieur, celui-ci resta longtemps sur le papier et ce ne fut qu'après avoir étudié les systèmes d'enseignement des pays étrangers, qu'on établit officieusement l'enseignement primaire supérieur dans la capitale et dans quelques villes importantes de la province, telles que Bordeaux et Lille. A Paris, il existe depuis quelques années deux établissements d'instruction primaire

1. *Rapport sur l'instruction primaire à l'Exposition de Philadelphie en* 1876, p. 496.

offrant chacun une physionomie distincte : le collège Chaptal et l'école Turgot[1]. L'enseignement du collège Chaptal comprend six années d'études : cinq années d'études normales et une année d'études supérieures. « En fondant le collège Chaptal, dit le prospectus de cette école, la Ville de Paris a eu pour but de créer un établissement où la jeunesse pût trouver, avec les principes religieux qui sont la base de toute bonne éducation, un enseignement qui la préparât aux professions plus particulièrement consacrées à l'industrie, au commerce et à l'agriculture. » Le programme comprend les sciences mathématiques, physiques et naturelles, la langue et la littérature française, l'histoire, la géographie, les langues vivantes, enfin le latin dont on commence l'étude en troisième année, comme cours facultatif. Ainsi donc, l'enseignement du collège Chaptal se rapproche de celui des écoles réelles de l'Allemagne et tend à se confondre avec les cours d'enseignement secondaire spécial de France. L'école Turgot est plus pratique : «Ses études, également éloignées de l'enseignement technique et de l'enseignement classique, sont appropriées aux besoins de la classe moyenne et à l'élite de la population ouvrière, ne préparant directement à aucune profession, mais plutôt à toutes, par une éducation générale dirigée en vue des carrières ouvertes au commerce et à l'industrie. » Le cours d'études est de trois années ; le programme comprend l'arithmétique appliquée aux usages pratiques, les éléments de l'histoire et de la géographie; des notions sur les sciences physiques et naturelles applicables aux usages de la vie, le dessin, le chant, la géométrie, la te-

1. Les écoles Colbert, Lavoisier, J.-B. Say, etc., de Paris, sont organisées d'après le type Turgot.

nue des livres, les langues vivantes et un cours de morale. Ce n'est donc qu'un complément de l'instruction primaire destiné aux petits commerçants ou industriels qui désirent assurer à leurs enfants le bénéfice d'une instruction supérieure sans les déclasser.

Dans son rapport de 1878, sur un projet de loi sur l'instruction primaire, M. Bardoux, alors ministre de l'instruction publique, définissant avec justesse l'objet de l'enseignement primaire supérieur, dit : « Tâchons d'organiser un enseignement pour une population qui a besoin de donner à ses enfants une instruction un peu plus étendue que celle des écoles élémentaires, celle des artisans des villes et des campagnes qui n'ont pas besoin de l'enseignement toujours un peu trop théorique des lycées et des collèges, mais pour qui un enseignement plus varié et plus substantiel que celui des écoles communales est indispensable, afin de préparer leurs enfants à toutes les professions qu'ils peuvent embrasser. » Ainsi les avantages qu'offre l'enseignement primaire supérieur sont sérieux et des écoles telles que le collège Chaptal et l'école Turgot, de Paris, les *Realschulen* élémentaires de l'Allemagne et les *High-Schools* américaines, simplifiées d'après le projet de loi de M. Bardoux et appropriées à nos besoins locaux et nationaux, devraient absolument être introduites chez nous. En effet, nous devrions posséder quelques écoles de ce genre; car, depuis trop longtemps déjà, nous nous occupons exclusivement des lettres; nous posons trop de chiffres et nous négligeons l'essentiel : les choses elles-mêmes.

Il manque aussi, dans les projets de loi de MM. Milissis et Delyannis, l'instruction enfantine et l'institution

des cours de dimanche et du soir, et des écoles professionnelles d'apprentis.

Revenons maintenant, après cette digression, à l'École normale d'instituteurs. L'article 3 de la loi de 1878 sur l'École normale, énumère les matières du programme de cette école. Ce sont : 1° la religion ; 2° la pédagogie ; 3° le grec ancien ; 4° l'histoire ; 5° l'arithmétique et la géométrie ; 6° la physique, la mécanique et l'histoire naturelle ; 7° la chimie ; 8° les connaissances pratiques d'agriculture et d'arboriculture ; 9° le dessin et la calligraphie ; 10° la musique vocale et instrumentale ; et 11° l'hygiène. Viennent ensuite les autres articles, dont nous croyons utile d'insérer ici les principaux. Art. 4. L'École normale est divisée en deux sections : l'École normale proprement dite, et l'école modèle annexée ; l'une a pour objet l'enseignement, l'autre les exercices pratiques. — Art. 5. Dans l'École normale, il y a trois classes, et l'enseignement dure, conséquemment, trois années. Dans la première année, ne seront établies que les deux premières classes. — Art. 6. Sont reçus à l'École normale les candidats qui satisfont aux conditions suivantes : 1° ils doivent être sujets grecs, ou munis d'un certificat d'une commune grecque de Turquie à laquelle ils appartiennent ; 2° être âgés au moins de seize ans, et au plus de vingt-cinq ; 3° Avoir une constitution saine. De plus, pour être inscrit dans la première classe (*classe inférieure*), on doit être muni d'un certificat d'aptitude de la première classe d'un gymnase, et avoir un certificat de la deuxième classe pour la deuxième de l'École normale, et subir, en outre, devant les professeurs de cette école, un examen préalable. — Art. 7. Les instituteurs diplômés peuvent être admis comme élèves sans

présenter les qualités exigées par l'article 6. Dans ce cas, les instituteurs de troisième classe peuvent entrer dans la première classe de l'École, et ceux de la deuxième dans la deuxième classe. — Art. 9. Deviennent instituteurs de première classe les élèves-maîtres qui, à la sortie, ont mérité la note *parfait;* instituteurs de deuxième classe, ceux qui obtiennent la note *très bien;* et instituteurs de troisième classe, ceux auxquels on donne seulement la note *bien*. — Art. 10. Les instituteurs de troisième classe sont nommés maîtres dans les écoles élémentaires de villages et de chefs-lieux de communes; ceux de deuxième classe, dans les écoles primaires des chefs-lieux d'arrondissement et, à défaut d'instituteur de première classe, dans les écoles primaires des chefs-lieux de département; enfin, ceux de première classe, dans les écoles des chefs-lieux de département. Art. 12. Les honoraires mensuels sont de 80 drachmes pour les instituteurs de troisième classe, de 100 drachmes pour ceux de deuxième classe, et de 140 pour ceux de première; font exception les directeurs des écoles primaires d'Athènes, de Syra, de Patras et de Corfou, dont les appointements sont de 180 drachmes par mois.

Les matières enseignées dans l'École normale sont réparties en trois classes; une ordonnance royale du 25 mai 1878 fixe ainsi la durée des cours.

Dans la première classe ou classe inférieure :

| | |
|---|---|
| 1° Religion . . . . . . . . . . . . . . . | 3 h. par semaine. |
| 2° Ancien grec. . . . . . . . . . . . . . | 8 h. |
| 3° Grec moderne. . . . . . . . . . . . . | 3 h. |
| 4° Histoire ancienne . . . . . . . . . . . | 3 h. |
| 5° Géographie . . . . . . . . . . . . . . | 2 h. |
| 6° Physique . . . . . . . . . . . . . . . | 2 h. |
| 7° Zoologie . . . . . . . . . . . . . . . | 3 h. |

| | |
|---|---|
| 8° Géométrie . . . . . . . . . . . . . . . | 2 h. par semaine. |
| 9° Musique vocale . . . . . . . . . . . . . | 3 h. |
| 10° Musique instrumentale. . . . . . . . . | 2 h. |
| 11° Calligraphie . . . . . . . . . . . . . . | 2 h. |
| 12° Dessin . . . . . . . . . . . . . . . . . | 2 h. |
| 13° Gymnastique et Horticulture . . . . . . | 2 h. |
| Total. . . . . | 37 heures. |

Dans la deuxième classe :

| | |
|---|---|
| 1° Religion (catéchisme et morale). . . . . | 3 h. par semaine. |
| 2° Pédagogie (méthodologie et enseignement). . . . . . . . . . . . . . . . | 2 h. |
| 3° Enseignement pratique donné à l'école primaire annexée. . . . . . . . . . . . | 2 h. |
| 4° Cours faits à la même école sous la surveillance du directeur, par les élèves-maîtres et destinés à les préparer à leurs fonctions . . . . . . . . . . . . . . . . | 6 h. |
| 5° Philosophie (psychologie et logique). . . | 2 h. |
| 6° Grec ancien. . . . . . . . . . . . . . . | 8 h. |
| 7° Grec moderne. . . . . . . . . . . . . . | 3 h. |
| 8° Histoire grecque. . . . . . . . . . . . | 3 h. |
| 9° Géographie . . . . . . . . . . . . . . . | 2 h. |
| 10° Physique. . . . . . . . . . . . . . . . | 2 h. |
| 11° Anthropologie et botanique. . . . . . . | 2 h. |
| 12° Géométrie . . . . . . . . . . . . . . . | 3 h. |
| 13° Musique vocale . . . . . . . . . . . . | 2 h. |
| 14° Musique instrumentale. . . . . . . . . | 2 h. |
| 15° Dessin . . . . . . . . . . . . . . . . . | 1 h. |
| Total. . . . . | 43 heures. |

Dans la troisième classe ou classe supérieure :

| | |
|---|---|
| 1° Religion . . . . . . . . . . . . . . . . . | 3 h. par semaine. |
| 2° Pédagogie (théorie, deux heures, histoire de la pédagogie, deux heures, exercices à l'école primaire annexée, dix heures) . | 14 h. |
| 3° Grec ancien . . . . . . . . . . . . . . . | 10 h. |

| | | |
|---|---|---|
| 4° Grec moderne | 3 h. | par semaine. |
| 5° Chimie | 2 h. | |
| 6° Physique | 3 h. | |
| 7° Dessin | 2 h. | |
| 8° Musique vocale | 2 h. | |
| 9° Musique instrumentale | 1 h. | |
| 10° Gymnastique | 1 h. | |
| 11° Hygiène | 2 h. | |
| Total | 43 heures. | |

Tel est le programme et l'emploi du temps à l'École normale réorganisée. Les matières d'enseignement sont bien choisies et bien distribuées, mais le total des heures pour chaque classe nous paraît bien élevé ; les cours prennent sept heures de la journée, ce qui est trop : les élèves n'ont pas assez de temps pour étudier ; et la règle pédagogique de nos jours est : *peu de leçons et beaucoup d'étude.* Nous avons sous les yeux un programme relatif à l'enseignement normal des élèves-maîtres belges, en 1877 ; pour chacune des deux premières classes les cours durent en tout vingt-six heures par semaine ; et pour la troisième vingt-deux heures ; toutefois, la gymnastique et les exercices pédagogiques ne sont pas compris dans ces cours, parce que le temps qu'on leur consacre n'est pas limité.

Dans notre programme, il manque une langue étrangère dont la connaissance permettrait aux instituteurs d'augmenter leurs connaissances ; de plus la tenue des livres, les notions nécessaires sur les lois organiques de la Grèce et l'économie sociale font également défaut. Nous croyons encore que la gymnastique, le chant et la musique, tout à fait négligés chez nous, devraient prendre une plus large place à l'École normale, ainsi que

les travaux manuels de jardinage. D'autre part, cependant, nous sommes heureux de voir que la pédagogie occupe un rang très important parmi les autres matières; c'est en effet, pour une école normale, la branche essentielle de l'enseignement; nous espérons que les méthodes qu'on mettra désormais en pratique ne s'adresseront pas exclusivement à la mémoire au préjudice du jugement, comme toutes celles qui ont paru jusqu'ici, mais qu'avant tout elles permettront à l'intelligence de s'ouvrir au raisonnement, à la réflexion de s'exercer. Tout l'avenir des écoles dépend des méthodes dont on les dote; cela explique suffisamment pourquoi les gouvernements donnent tant d'importance aux écoles normales et aux connaissances qu'on doit exiger des instituteurs. Il est vrai que la circulaire du 23 août 1878 ne parle point des méthodes qu'on devra suivre pour chaque branche d'enseignement, mais nous souhaitons qu'on abandonne celles qu'on a pendant si longtemps employées dans les gymnases et dans les écoles helléniques.

Nous n'avons pas l'intention de critiquer la loi de 1878 dans ses différentes dispositions. Nous remarquerons cependant que les épreuves exigées pour l'admission à l'École normale ne sont pas assez sérieuses, et que la répartition des instituteurs en trois classes nous paraît arbitraire et injuste. En effet, le diplôme qu'on confère répond-il toujours aux connaissances et à la capacité réelle du candidat? Et puis, faut-il que, pour une réponse plus ou moins chancelante, faite peut-être sous le coup d'une vive émotion, un élève-maître soit considéré comme incapable et moins digne que tout autre de la noble mission qu'il a choisie, et que, par là même, il soit moins récompensé par le public?

Malgré les sentiments d'impartialité absolue qui doivent animer tout examinateur, il est impossible à ce dernier d'apprécier avec justesse les connaissances des élèves, dût-il les examiner plus longtemps qu'on ne le fait ordinairement; d'ailleurs ni les candidats qui ont subi de brillants examens, ni ceux qui ont réussi passablement ne restent toujours au même niveau d'instruction pendant tout le temps qu'ils exercent leur profession. Il est vrai que ce classement irrationnel existe dans plusieurs pays de l'Occident; mais, depuis quelque temps, on cherche à le supprimer et à faire subir aux jeunes élèves-maîtres des examens gradués, comme en Allemagne, ce qui ne fait qu'augmenter le niveau de l'enseignement.

Enfin, les honoraires des instituteurs, d'après l'article 12, ne sont pas tout à fait suffisants; il est vrai que l'article 23 de la loi de 1834 n'était pas plus généreux. D'après cet article, les honoraires de l'instituteur se composaient : 1° d'un traitement fixe; 2° du logement fourni gratuitement par la commune; 3° d'une rétribution versée par les parents qui peuvent payer, et déterminée d'avance par les conseils municipaux. Ainsi, les instituteurs des écoles de département ont par mois 100 francs; ceux des arrondissements, 90 francs; ceux de la deuxième classe et les maîtres-adjoints, 80 francs; et ceux de la troisième classe, 50 francs; mais ces derniers, depuis une ordonnance royale du 14 janvier 1856, recevaient 60 francs; et pour chaque élève de 0f,10 à 0f,50 que leur soldait la caisse municipale après les avoir perçus auprès des familles aisées. Comme on le voit, ces appointements étaient insuffisants pour les instituteurs. En France, ceux des instituteurs des écoles communales sont fixés, d'après la loi de 1833, comme il suit : Instituteurs

de troisième classe, 600 francs; ceux de deuxième classe, 900 francs; ceux de première classe, 1,200 francs. A Paris, ces derniers ont 1,500 francs. Depuis 1878, les instituteurs de quatrième classe ont droit à 600 francs; ceux de troisième classe, à 800 francs; ceux de deuxième classe, à 1,000 francs; et ceux de première classe, à 1,200 francs. Dans les communes qui ont plus de 5,000 âmes, ils reçoivent une indemnité basée sur le chiffre de la population; les instituteurs comptant cinq ans de services reçoivent un traitement supplémentaire. M. Barodet, député, et d'autres encore, dans leurs projets de loi sur l'enseignement primaire en France [1], fixent ainsi les honoraires des instituteurs et des institutrices : troisième classe, 1,500 francs; deuxième classe, 1,800 francs; et première classe, 2,100 francs, sauf pour les communes, chefs-lieux d'arrondissement, dans lesquelles on ajoute à ce traitement une indemnité basée sur le chiffre de la population. En Prusse, où les fonctionnaires civils sont peu payés, le traitement moyen pour tout instituteur s'élève 1,575 francs par an et peut s'élever, après vingt-quatre ans de services, à 2,815 francs 50 par suite d'augmentations périodiques. Chez nous M. Milissis, dans son projet détermine les honoraires de la manière suivante : instituteurs de première classe 120 francs par mois ou 1,440 francs par an, instituteurs de deuxième classe, 90 francs par mois ou 1,080 francs par an, avec le logement gratuit et, après chaque période de sept ans de services, le traitement s'élève d'un cinquième. M. Delyannis l'a un peu augmenté, comme nous l'avons

1. Proposition de loi sur l'instruction primaire, présentée par M. Barodet, député. N° 855. Chambre des députés, 19 mars 1877. Paris, in-4°, p. 37.

vu dans l'article 12 de la loi sur l'École normale d'instituteurs ; mais il est nécessaire d'améliorer encore davantage le sort des instituteurs ; qui parmi tous les citoyens rendent les plus grands services au pays. Ainsi donc, il faut que le traitement dévolu à l'instituteur lui assure l'indépendance et la sécurité du lendemain ; car de là dépend la dignité même de sa mission.

Ajoutons enfin que les projets de MM. Milissis et Delyannis ne parlent ni de la création de bibliothèques pédagogiques et scolaires annexées aux écoles primaires, ni de l'installation de musées scolaires si nécessaires à la méthode *intuitive*, ni enfin des moyens à employer pour exciter l'émulation entre les instituteurs.

En effet, les bibliothèques pédagogiques et scolaires sont indispensables pour le développement et l'amélioration de l'enseignement ; il est inutile de dire que la bibliothèque pédagogique est un instrument précieux pour agrandir les connaissances de l'instituteur et le tenir au courant des nouvelles méthodes d'enseignement ; et l'on sait que peu d'instituteurs ont les ressources nécessaires pour faire face aux dépenses qu'exige la formation d'une bibliothèque spéciale. Quant aux bibliothèques scolaires, dont l'utilité est universellement reconnue en Europe pour les études complémentaires des élèves et des adultes, leur création chez nous est d'une nécessité absolue.

L'idée des musées scolaires a pris son origine dans les Expositions universelles ; en vérité ces musées sont des miniatures d'expositions restreintes à de justes limites et formées d'éléments bien choisis ; recherchés et classés par l'instituteur lui-même, ils sont destinés à l'enseignement des choses usuelles et rendent des ser-

vices réels aux élèves. Le musée scolaire comprend tout d'abord les appareils nécessaires pour rendre instructif l'enseignement de toutes les spécialités, tels que : l'arithmomètre, les globes, les reliefs et les cartes géographiques coloriées, les tableaux historiques, quelques instruments de physique et les collections de solides géométriques et d'outils les plus simples pour l'industrie; il y a de plus des échantillons des principaux produits naturels des trois règnes et de l'industrie locale : petits herbiers minéraux, boîtes d'insectes, produits manufacturés aux différents états de fabrication. On prend toutes ces espèces de produits, d'abord dans la localité habitée par les enfants et ensuite dans celles des cantons et des arrondissements plus éloignés ainsi que des pays étrangers.

Enfin les moyens pour exciter l'émulation entre les instituteurs sont les conférences des instituteurs ou les réunions dans lesquelles on examine et on étudie tout ce qui concerne les progrès de l'enseignement primaire et les méthodes suivies dans les autres pays; on y passe en revue les ouvrages que l'on publie journellement sur les diverses branches de l'instruction primaire; on y discute les questions de la lecture, du calcul, du mobilier scolaire, du chant, etc., etc. L'utilité de ces institutions ne peut être contestée; les peuples qui en sont privés les réclament instamment. L'opinion publique les demande également chez nous ; on pourrait tout d'abord instituer dans chaque groupe scolaire des réunions mensuelles pour les instituteurs de ce groupe, sous la présidence de l'instituteur-directeur de l'école d'arrondissement; on y discuterait des questions pratiques d'enseignement concernant les écoles de l'arrondissement. Il faudrait ensuite

créer des réunions trimestrielles, puis progressivement des conférences annuelles générales qui se feraient sous la direction de l'inspecteur général de l'instruction publique ou du directeur de l'École normale. On fixerait d'avance les ordres du jour relatifs à la discussion et à l'étude des questions pédagogiques. Nous trouvons de semblables conférences en Suisse, en Belgique et surtout en Allemagne[1]. Le roi de Prusse, en 1763, après la guerre de Sept ans, ordonna, par l'article 25 du règlement général des écoles (*general Land-Schul-Reglement*), l'institution des conférences d'instituteurs en Allemagne[2]. Ces conférences ont amené le Congrès périodique des instituteurs qui a fait pressentir ce grand principe national : « *L'Allemagne est une seule et même patrie.* »

J'ai insisté beaucoup sur l'École normale, car le sort des écoles primaires dépend de cette institution. D'ailleurs, il n'y a en Grèce qu'un établissement de ce genre, réorganisé pour servir de modèle à d'autres écoles normales dont le pays a grand besoin pour l'amélioration de l'instruction primaire[3]; il est donc à souhaiter qu'on le rende un véritable modèle d'école normale à tous les points de vue.

L'école primaire-modèle annexée à l'École normale est divisée en quatre classes.

Dans la première on étudie :

1° Instruction religieuse. . . . . . . . . . 3 h. par semaine.
2° Lecture et écriture. . . . . . . . . . . 12 h.

1. G. Jost, *les Conférences des instituteurs allemands*. Paris, 1877, in-12.
2. *Revue pédagogique*, Paris, 1878, p. 463.
3. M. N. Mavrocordatos, le nouveau ministre de l'instruction publique, a présenté tout récemment un projet de loi pour la création de deux nouvelles écoles normales d'instituteurs, l'une au Péloponèse et l'autre dans les îles. Ce projet fut adopté par la Chambre et proclamé, il y a quelques jours, comme loi de l'État.

| | |
|---|---|
| 3° Enseignement instructif. . . . . . . . . | 3 h. par semaine. |
| 4° Calcul . . . . . . . . . . . . . . . . . | 3 h. |
| 5° Chant. . . . . . . . . . . . . . . . . . | 1 h. |
| 6° Dessin . . . . . . . . . . . . . . . . . | 2 h. |
| Total . . . . . | 24 heures. |

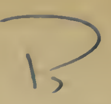
Dans la deuxième classe :

| | |
|---|---|
| 1° Instruction religieuse . . . . . . . . . | 3 h. par semaine. |
| 2° Lecture . . . . . . . . . . . . . . . . | 6 h. |
| 3° Langue maternelle . . . . . . . . . . | 3 h. |
| 4° Leçons de choses et géographie. . . . . | 6 h. |
| 5° Calcul . . . . . . . . . . . . . . . . . | 4 h. |
| 6° Écriture . . . . . . . . . . . . . . . . | 3 h. |
| 7° Récitation . . . . . . . . . . . . . . . | 1 h. |
| 8° Chant . . . . . . . . . . . . . . . . . | 1 h. |
| 9° Dessin. . . . . . . . . . . . . . . . . | 2 h. |
| 10° Gymnastique . . . . . . . . . . . . . | 1 h. |
| Total . . . . . | 30 heures. |

Dans la troisième et quatrième classe :

| | |
|---|---|
| 1° Instruction religieuse . . . . . . . . . | 3 h. par semaine. |
| 2° Versions d'Homère en grec moderne. . . | 6 h. |
| 3° Langue maternelle . . . . . . . . . . | 3 h. |
| 4° Objets de la nature et des arts . . . . . | 4 h. |
| 5° Arithmétique . . . . . . . . . . . . . | 5 h. |
| 6° Géographie. . . . . . . . . . . . . . . | 3 h. |
| 7° Physique. . . . . . . . . . . . . . . . | 2 h. |
| 8° Notions élémentaires de géométrie . . . | 1 h. |
| 9° Chant et récitation . . . . . . . . . . | 2 h. |
| 10° Gymnastique et promenade. . . . . . . | 2 h. |
| Total . . . . . | 29 heures. |

En 1878-79 ont fréquenté la première classe 25 élèves, la deuxième 20 et la troisième et quatrième 28, total 73 élèves.





B'.

ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTRICES.

Le Gouvernement n'a pas, pour ainsi dire, créé d'École normale spéciale pour les institutrices. Quoique la loi de 1833 (art. 66) en fasse mention, aucune suite n'a été donnée pour la fondation d'un pareil établissement; cependant, un décret royal du 10 juillet 1835 fixe à 15 ans l'âge minimum des institutrices, et nous trouvons, en 1855, une commission spéciale qui fut chargée d'examiner les aspirantes institutrices. Enfin, en 1861, l'*Arsakion*, institution libre de l'*Association des Amis de l'Instruction*, fut reconnu officiellement par une ordonnance royale du 13 octobre, comme École normale d'institutrices, conférant des diplômes sous les auspices du Gouvernement et sous l'inspection du directeur des écoles primaires, après examen des élèves par une commission spéciale. Cet établissement modifié en 1867 est devenu la grande école des filles à Athènes; son influence a largement contribué à répandre l'instruction élémentaire des filles chez les Grecs; on peut même dire que l'Association à laquelle appartient cette école et l'école elle-même ont amené le Gouvernement à s'occuper enfin de l'instruction des filles.

Voyons maintenant les efforts que cette Association a faits et continue à faire à cet égard. M. Cockonis conçut, en 1836, l'idée de fonder une Société chargée de répandre l'instruction populaire. Il la créa en s'assurant le concours de personnages distingués, et le Gouvernement, par une ordonnance royale du 28 août 1836, la reconnut comme établissement d'utilité publique. L'objet de cette Associa-

tion était, d'après l'article 2, de répandre l'instruction élémentaire en augmentant le nombre des écoles primaires, et en améliorant les méthodes d'enseignement, de fournir aux écoles les livres nécessaires, de récompenser et d'encourager les auteurs et les traducteurs d'études pédagogiques, et d'exciter l'émulation des élèves et l'amour-propre des professeurs par des prix annuels. Les efforts de l'Association se portèrent surtout sur l'instruction des filles, le Gouvernement ayant pris à sa charge celle des garçons. C'est à elle que nous devons la fondation de la première école de filles chez les Hellènes.

Son organisation première a déjà plusieurs fois subi des modifications ; elle a été remaniée définitivement en 1871. Le premier article du nouveau règlement qui la régit est ainsi conçu : « Le but de l'Association des Amis de l'Instruction est de propager l'instruction du peuple et particulièrement celle des femmes : 1° par l'établissement d'écoles de filles, d'écoles normales d'institutrices et de directrices de salles d'asile ; 2° par l'entretien dans ces écoles, aux frais de l'Association, d'un certain nombre d'élèves avec l'obligation d'enseigner à leur tour pendant deux ans a la fin de leurs études ; 3° par la publication de livres destinés à l'enseignement populaire, et par des récompenses distribuées aux auteurs et traducteurs ; 4° par des prix destinés à stimuler le zèle des élèves ; 5° par l'amélioration de la méthode d'enseignement ; 6° par l'entretien à l'étranger de personnes de mérite chargées d'étudier un enseignement spécial destiné à être introduit dans nos écoles ; et 7° par des rétributions en faveur des écoles ne dépendant pas de la Société.

L'Association est administrée par un Conseil élu annuellement dans une Assemblée générale de ses membres

et composé d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire et de neuf membres divisés en trois sections : l'une pour l'enseignement, la seconde pour les finances et la troisième pour la caisse et les bâtiments. Le Conseil tient des séances une fois par semaine, nomme et révoque les professeurs, expose chaque année le compte rendu de sa gestion à l'assemblée générale et soumet à son contrôle le budget annuel des recettes et des dépenses ; puis il propose les mesures qu'il croit nécessaires aux progrès de l'Association. Un règlement particulier, composé en 1851 et modifié en 1870, organise l'École normale et les autres écoles fondées par l'Association.

Un bel et vaste édifice, construit tout récemment par l'architecte M. L. Kaphtanzoglou, avec plusieurs dépendances, constitue le groupe scolaire de l'Association. Un généreux patriote, M. A. Arsakis, s'est chargé des frais de construction du principal édifice à Athènes, et l'Association à donné à l'École, en honneur de son fondateur, le nom d'Arsakion. C'est dans un des plus beaux quartiers de la ville que se trouve le groupe scolaire. D'un côté de l'établissement central s'élève la principale école, l'Arsakion ; en montant un escalier, nous trouvons au rez-de-chaussée les salles des classes et des études ; à l'entresol, les réfectoires avec 300 places, et, au premier, 170 lits ; une chapelle pour le service religieux y est annexée ; de l'autre côté M^me^ Hélène Tossitza a dépensé 150,000 fr. pour la construction d'une belle école primaire qui s'appelle Tossitzion, et, entre la Cour des comptes et le Tossitzion, s'élève une belle et vaste Salle d'asile pour les pauvres. Toutes les maisons qui se trouvaient en cet endroit ont été achetées. Le groupe scolaire comprend actuellement : l'*École normale interne*, avec une école primaire modèle ;

l'*École normale externe,* avec l'école élémentaire Tossitzion, la Salle d'asile interne et la Salle d'asile externe.

La méthode des Salles d'asile fut introduite, en 1867, par une élève sortant de l'École normale qui fut envoyée, en 1865, à Paris dans l'école de Mme Pape-Carpentier, alors directrice des cours pratiques de Salles d'asile. Le système français, sans aucune modification sérieuse, fut transporté en Grèce avec le même programme et la même organisation, bien que le Conseil eût pris en considération les dispositions adoptées en France pour améliorer et transformer l'école maternelle, sinon en jardin d'enfants, comme le voulait Frœbel, du moins en établissement plus pratique et convenant mieux par l'aspect aux besoins de l'enseignement. Les écoles enfantines de l'Association sont devenues des modèles pour des maisons de ce genre.

Dans les écoles primaires élémentaires, organisées comme celles des garçons, on enseigne les mêmes matières, et, en outre, la musique vocale et les travaux d'aiguille.

L'École normale Arsakion est divisée en cinq classes.

Dans la première classe :

| | |
|---|---|
| 1° Histoire sainte. . . . . . . . . . . . . . | 2 h. par semaine. |
| 2° Grec ancien. . . . . . . . . . . . . . | 9 h. |
| 3° Arithmétique . . . . . . . . . . . . . | 3 h. |
| 4° Géographie de la Grèce . . . . . . . . | 2 h. |
| 5° Histoire ancienne élémentaire. . . . . . | 2 h. |
| 6° Français . . . . . . . . . . . . . . . | 5 h. |
| 7° Gymnastique . . . . . . . . . . . . . | 2 h. |
| 8° Calligraphie. . . . . . . . . . . . . . | 2 h. |
| 9° Musique vocale . . . . . . . . . . . . | 3 h. |
| Total. . . . . | 30 heures. |

Dans la deuxième classe :

| | |
|---|---|
| 1° Histoire sainte | 2 h. par semaine. |
| 2° Grec ancien | 9 h. |
| 3° Arithmétique | 2 h. |
| 4° Géographie de l'Europe | 2 h. |
| 5° Histoire de l'ancienne Grèce | 3 h. |
| 6° Français | 5 h. |
| 7° Calligraphie | 2 h. |
| 8° Gymnastique | 2 h. |
| 9° Musique vocale | 3 h. |
| Total | 30 heures. |

Dans la troisième classe :

| | |
|---|---|
| 1° Catéchisme | 2 h. par semaine. |
| 2° Grec ancien | 2 h. |
| 3° Français | 5 h. |
| 4° Arithmétique | 2 h. |
| 5° Géographie (Asie, Afrique, Amérique et Australie) | 2 h. |
| 6° Histoire romaine et celle du moyen âge | 3 h. |
| 7° Dessin | 2 h. |
| 8° Musique vocale | 2 h. |
| 9° Gymnastique | 2 h. |
| Total | 22 heures. |

Dans la quatrième classe :

| | |
|---|---|
| 1° Catéchisme | 1 h. par semaine. |
| 2° Grec ancien | 9 h. |
| 3° Français | 5 h. |
| 4° Histoire naturelle | 2 h. |
| 5° Histoire moderne et particulièrement celle de la Grèce | 2 h. |
| 6° Géométrie élémentaire | 2 h. |
| 7° Musique vocale | 2 h. |
| 8° Dessin | 2 h. |
| 9° Gymnastique | 1 h. |
| Total | 26 heures. |

Dans la cinquième classe :

| | |
|---|---|
| 1° Morale chrétienne. . . . . . . . . . . . | 1 h. par semaine. |
| 2° Grec ancien (auteurs classiques et Homère), à la littérature abrégée. . . . . . . . | 6 h. |
| 3° Français . . . . . . . . . . . . . . . . | 5 h. |
| 4° Économie domestique . . . . . . . . . | 1 h. |
| 5° Pédagogie . . . . . . . . . . . . . . . | 1 h. |
| 6° Physique . . . . . . . . . . . . . . . . | 3 h. |
| 7° Cosmographie. . . . . . . . . . . . . . | 1 h. |
| 8° Musique . . . . . . . . . . . . . . . . | 2 h. |
| 9° Étude du Manuel de l'enseignement primaire, exercices pratiques d'enseignement à l'école annexée . . . . . . . . | 3 h. |
| 10° Étude de la méthode des salles d'asile . . | 2 h. |
| Total. . . . . | 25 heures. |

On enseigne, en outre, dans toutes les classes, la couture, et dans les derniers temps, l'économie domestique, la danse pendant trois mois, la musique instrumentale; mais ces derniers cours sont facultatifs, et pour les suivre, les élèves payent à part.

Les élèves sont de trois catégories : pensionnaires, demi-pensionnaires et externes, qui reçoivent les leçons séparément. Chaque classe de l'École normale ou chaque division ne doit pas comprendre plus de quinze élèves; les boursières internes sont admises de douze à quatorze ans révolus; celles qui payent doivent avoir au moins sept ans et au plus dix-sept ans. Chaque élève boursière de l'Association est obligée, à la fin de ses études, d'enseigner pendant deux ans dans les écoles de l'Association. Le gouvernement et les communes envoient aussi des boursières dans la même institution. Les élèves des écoles élémentaires externes sont inscrites gratuitement; elles ne payent qu'une somme minime au commencement de

chaque année, comme droit d'inscription. L'année scolaire dure dix mois; les pensionnaires payent 90 fr. par mois, tandis que les boursières des communes et celles du gouvernement sont reçues moyennant une rétribution annuelle de 80 fr.

L'Association a commencé son œuvre patriotique avant de posséder de grandes ressources, mais elle s'est rapidement développée. En effet, une des causes qui ont le plus fortement contribué à son développement, c'est le nom et le mérite des personnes qui l'ont dirigée à différentes époques : MM. Coundouriotis, Métaxas, Théocharis, Alexandre Mavrocordatos, Missael Apostolidis, Néophyte Vambas, G. Gennadios, Cockonis, Léon Mélas, Rombotis et N. Mavrocordatos; en second lieu ses généreux bienfaiteurs, Arsakis, Sinas, Iphigénie Sina, Hélène Tossitza, Elias Panas, la famille des frères Mélas et plusieurs autres; et en troisième lieu la sage et bonne administration de ces écoles, dirigées au commencement par des dames grecques, puis par deux dames anglaises, ensuite par madame Manos, pendant quinze ans, par une dame suisse, madame Mussard, à laquelle succéda mademoiselle A. Cavagnari qui, s'étant retirée après quinze années d'une direction des plus distinguées, fut remplacée par mademoiselle Kitzos, actuellement directrice de l'Arsakion [1].

1. M. Duruy, ancien ministre de l'instruction publique en France, lors de son passage à Athènes en 1869, a écrit ces lignes sur le registre : « J'ai visité avec grand plaisir l'Arsakion. Cette institution fait autant d'honneur à la générosité patriotique des citoyens qui l'ont fondée ou qui la soutiennent, qu'à l'intelligence et au dévouement des personnes qui la dirigent » ; et M. Barthélemy Saint-Hilaire, membre de l'Institut de France : « Je félicite la Grèce et la civilisation d'un établissement qui n'a pas d'égal dans les parties de l'Europe que j'ai visitées. » A. Scouzès, *l'Instruction publique en Grèce*. Extrait du journal *l'Économiste*, avril 1878, Paris, p. 2.

Grâce à ce zèle infatigable, les capitaux dont l'Association disposait se sont augmentés peu à peu par des legs et des dons offerts par plusieurs amis de l'instruction des filles.

Le renom qu'ont mérité les écoles de cette Association a attiré de la Grèce et de la Turquie un grand nombre d'élèves ; celles qui, après avoir terminé leurs études, désirent devenir institutrices, doivent subir des examens devant une commission spéciale nommée par le ministre de l'instruction publique, à l'effet de distribuer des diplômes de capacité. L'Arsakion a délivré jusqu'à cette année plus de 2,500 diplômes à des institutrices. Voici la liste exacte du dernier décennal :

ÉLÈVES DIPLÔMÉES.

| ANNÉES | INTERNES | EXTERNES | ÉLÈVES D'AUTRES ÉCOLES | TOTAL |
|---|---|---|---|---|
| 1870 | 23 | 39 | 21 | 83 |
| 1871 | 12 | 14 | 21 | 47 |
| 1872 | 17 | 39 | 29 | 80 |
| 1873 | 22 | 61 | 9 | 92 |
| 1874 | 19 | 24 | 33 | 76 |
| 1875 | 57 | 26 | 36 | 119 |
| 1876 | 29 | 43 | 40 | 112 |
| 1877 | 36 | 60 | 41 | 137 |
| 1878 | 36 | 44 | 20 | 100 |
| 1879 | 35 | 69 | 54 | 158 |
| Total ...... | 286 | 414 | 304 | 1.004 |

En dehors de ces considérations, l'Arsakion peut être considéré comme un établissement élémentaire pour l'instruction secondaire des filles.

L'Association a fondé, en 1870, une succursale à Corfou, d'après le modèle de l'établissement central. Une commission spéciale, composée de trois membres, et

nommée par le Conseil de l'Association, représente le Conseil, et une autre, formée de l'archevêque de Corfou, du préfet, du maire et du directeur du gymnase, exerce l'inspection supérieure.

Le groupe scolaire d'Athènes est dirigé par une directrice, ainsi que la succursale de Corfou. Il y a à Athènes une sous-directrice, 14 professeurs de grec, d'histoire, de géographie et de sciences physiques, 3 professeurs d'instruction morale et religieuse, 5 de musique vocale et instrumentale, 1 de gymnastique, 1 de dessin, 2 de calligraphie, 2 maîtresses de couture et d'autres travaux, 4 professeurs de français et 16 maîtresses d'études ou surveillantes, dont 5 Françaises.

L'Association a fondé encore des écoles élémentaires de filles à Kiphissia, à Acharnès, à Eleusis (villages de l'Attique) et dans les communes de Gavrion, de l'île d'Andros et d'Avia. En outre, elle soutient deux écoles de garçons à *Chotova*, dans la Haute-Albanie, pays natal du bienfaiteur Arsaki.

La Société a publié jusqu'à présent divers ouvrages d'enseignement à l'usage des écoles élémentaires de filles et surtout des écoles enfantines : le Guide des Salles d'Asile de Mme Pape-Carpentier, l'Histoire sainte avec des images, les contes moraux, les chants pédagogiques, etc. ; elle a publié, en outre, une chrestomathie en trois volumes, renfermant des morceaux choisis des auteurs grecs, et elle a encouragé plusieurs auteurs de livres élémentaires en achetant un grand nombre d'exemplaires de leurs ouvrages. Enfin, elle poursuit l'accomplissement de sa noble mission, sans éclat, avec modestie, avec sagesse, avec réserve.

Le mode d'enseignement, pour les écoles primaires,

est le système mutuel mixte, et la méthode qu'on suit à l'Arsakion ne diffère point de celle des collèges helléniques et des gymnases ; on n'y enseigne que la théorie. Il est temps, croyons-nous, d'abandonner le mode mutuel mixte, et de réformer la méthode qu'on y suit, pour qu'elle devienne le foyer d'une bonne instruction pour les femmes, instruction plus élevée, plus digne de l'époque à laquelle nous vivons, et des sacrifices que tant d'hommes généreux ont faits pour elle, car ce sont les mères de famille intelligentes et dévouées qui mettent l'homme en état d'entrer dans le monde. Il est donc nécessaire, non seulement d'introduire dans l'École normale des institutrices la méthode que nous avons proposée pour celle des instituteurs, mais encore de l'adapter à la nature particulière des femmes, afin d'atteindre le but qu'on s'est proposé. Nous voudrions que l'Arsakion devînt l'École préparatoire de l'instruction enfantine, conformément au désir que nous avons exprimé plus haut, de faire donner l'instruction par des institutrices aux enfants des écoles maternelles qui n'ont pas plus de dix ans, et suivant la méthode appliquée à l'École Monge et à l'École alsacienne de Paris ; cette méthode, appropriée aux besoins de notre pays, réunirait tout ce qu'on préfère en France, en Allemagne et en Amérique. Par la fondation de cette espèce d'école élémentaire, nous faciliterions l'introduction chez nous des principes de la pédagogie moderne, et nous hâterions ainsi la solution de la question économique concernant l'entretien, dans chaque commune, d'une école pour les garçons et d'une autre pour les filles. Ajoutons encore, sans entrer dans de nouveaux détails, qu'on peut diviser l'Arsakion en deux sections : une École normale élémentaire pour les élèves-maîtresses des

écoles enfantines, et l'autre, supérieure, pour les élèves-maîtresses des écoles supérieures de filles. D'ailleurs, il faut que l'instruction des filles progresse parallèlement à celle des garçons, soit par la méthode didactique, soit par le nombre des écoles et leur développement. Le gouvernement doit encourager par une subvention importante, et non par la faible somme de 10,000 francs, qu'il donne chaque année, la grande œuvre qu'accomplit si dignement l'Association des Amis de l'Instruction. De plus, il est urgent d'établir dans les grandes villes de la Grèce trois ou quatre écoles supérieures de filles.

Le nombre des élèves d'Arsakion en 1877-1878 est ainsi réparti :

| | |
|---|---|
| 1. — *Arsakion à Athènes.* — Élèves internes 126, dont 31 boursières du gouvernement, 19 de l'Association, 5 des communes, et 3 de S. M. le Roi de Grèce. Total. . . . . . | 126 |
| Demi-pensionnaires. . . . . . . . . . . . . . . . . . | 93 |
| Élèves de l'École primaire Tossitza . . . . . . . . . | 523 |
| — de l'École normale extérieure. . . . . . . . | 425 |
| — de la Salle d'asile (payée) . . . . . . . . . . | 33 |
| — — d'asile (gratuite). . . . . . . . . . | 200 |
| Total. . . . | 1.400 |

| | |
|---|---|
| 2. — *Arsakion à Corfou.* — Élèves de l'école normale (24 internes, 50 demi-pensionnaires). . . . . . . . . . | 88 |
| Élèves de l'école primaire annexée. . . . . . . . . | 41 |
| — de la Salle d'asile . . . . . . . . . . . . . . | 27 |
| — de l'école d'Éleusis . . . . . . . . . . . . . | 90 |
| — — de Kifissia. . . . . . . . . . . . . | 35 |
| — — d'Andros. . . . . . . . . . . . . | 40 |
| — — de Chotova, en Albanie. . . . . . . | 47 |
| Total. . . . | 368 |

Le budget général de l'année scolaire 1877-78 est ainsi réparti :

| | |
|---|---|
| I. — Recettes générales, souscriptions, dons, etc. | 33.252 97 |
| II. — Rétribution des élèves, intérêts de ses fonds | 207.112 41 |
| III. — Rétributions scolaires de la succursale de Corfou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 32.769 67 |
| Total des recettes, en or. . . . . | 273.135 05 |
| Dépenses totales, en or. . . . . | 265.352 03 |
| Biens, immeubles, en or. . . . . . . . . . . . | 764.908 52 |
| Fortune mobilière inaliénable, en or. . . . . . | 377.244 84 |
| — — aliénable, en or. . . . . . . | 216.510 85 |
| — — d'autres, en or. . . . . . . | 129 75 |
| Fortune au 31 décembre 1877, en or. . . . . | 1.358.793 95 |

Telle est la situation de l'Association des Amis de l'Instruction ; tel est le groupe des écoles qu'elle entretient ; rendons hommage à son Conseil d'administration, auquel la Grèce doit de si importants services. C'est pourquoi le Jury international de l'Exposition de 1878 lui a décerné une médaille de bronze pour ses efforts sur l'instruction élémentaire des filles, et une mention honorable pour son École normale.

## III.

### ASSOCIATIONS POUR L'INSTRUCTION PRIMAIRE.

L'esprit d'association et les efforts privés pour la propagation de l'instruction primaire sont de date ancienne. Il existe depuis longtemps un grand nombre d'associations du même genre, auxquelles les legs et les dons des bons patriotes ne firent jamais défaut. Parmi elles, citons ici les Syllogues qui s'occupent spécialement de l'instruction primaire.

A'.

SYLLOGUE POUR LA PROPAGATION DES LETTRES GRECQUES.

Quoique fondé seulement en 1869, ce Syllogue a rendu de précieux services à la Grèce. Il a su réveiller le sentiment national pour l'instruction populaire, propager de meilleures méthodes d'enseignement, et encourager les études grecques en Orient, par la fondation d'écoles élémentaires, ou par des subventions accordées à beaucoup de ces établissements. Les travaux accomplis par lui jusqu'à présent montrent son importance et l'avenir qu'il prépare pour l'instruction publique. Quoique modeste, le règlement qui la dirige met clairement en évidence le but qu'il se propose d'atteindre.

Le Syllogue est régi par un Conseil d'administration composé de neuf membres, élus pour une période de cinq ans par l'Assemblée tout entière ; seulement, le premier Conseil poursuivit ses travaux pendant une période de dix années. Alexandre Soutzos, président, et Gr. Papadopoulos, secrétaire, principaux fondateurs du Syllogue, moururent dans l'exercice de leurs fonctions. M. N. Mavrocordatos, et Jean Pantazidis, aussi patriotes qu'érudits, leur succédèrent et continuèrent leur œuvre sans bruit et sans ostentation.

Le Syllogue compte aujourd'hui près de cinq cents membres de toute classe, et renferme un grand nombre de bienfaiteurs. Dès l'origine il a reçu, de la part de tous les Grecs, un accueil très favorable ; ses recettes annuelles s'élèvent à près de 150,000 francs, et le Gouvernement lui accorde chaque année une forte subvention. Il étend sa sollicitude jusque sur les communes

grecques de la Turquie, où il a commencé à exercer une grande influence pour le développement de l'instruction élémentaire; il y a ouvert des écoles élémentaires de garçons et de filles, et en a subventionné plusieurs autres, tant en Turquie qu'en Grèce.

Mais les établissements qui contribuent le plus à l'amélioration de l'enseignement primaire sont l'*École primaire modèle* fondée à Athènes en 1877, et l'*École normale d'instituteurs*, établie à Salonique, avec une école primaire annexée. Nous parlerons des deux dernières dans le second chapitre.

L'*École modèle* d'Athènes, comme celle de la *Ligue d'enseignement* en Belgique, est divisée en six classes; elle est dirigée par M. Moraïtis, qui a fait ses études pédagogiques en Allemagne. Le mode d'enseignement qu'on y a adopté est *simultané;* on y applique la méthode intuitive. Le personnel enseignant se compose de dix instituteurs.

Les résultats des méthodes employées sont excellents; on y enseigne : 1° les leçons de choses; 2° la lecture; 3° l'écriture; 4° la grammaire; 5° la langue grecque moderne; 6° l'histoire sainte et le catéchisme; 7° l'arithmétique et la géométrie; 8° la mythologie, l'histoire grecque et romaine; 9° la géographie; 10° la zoologie; 11° la physique; 12° le français; 13° la calligraphie; 14° le dessin; 15° la musique; 16° l'interprétation de chants; 17° la gymnastique.

La première année, les élèves inscrits pour les deux premières classes étaient de 34; la deuxième, pour les trois classes, de 110; la troisième, pour les quatre classes, de 166; la quatrième, pour les cinq classes, de 224 garçons ayant de 7 à 12 ans. Telle a été la situation de 1878 à 1879.

Pour l'amélioration de l'instruction en général et de la situation industrielle de la Grèce, le Syllogue a institué des concours, grâce à la libéralité de généreux Hellènes : 1° sur l'instruction primaire et secondaire; 2° sur l'enseignement de la langue grecque; 3° sur les moyens à employer pour accomplir une œuvre nationale; un donateur anonyme destinait une somme annuelle de 150,000 fr. à une œuvre qui répondrait *au besoin le plus urgent de la patrie;* 4° sur le travail; 5° sur l'amélioration et l'encouragement de l'agriculture; 6° sur la protection de l'industrie artistique; 7° sur le commerce; et 8° sur le développement de la marine marchande. La plupart de ces concours ont eu lieu déjà. Les rapports des commissions spéciales, et les livres couronnés montrent suffisamment l'utilité de cette généreuse entreprise.

Le Syllogue a rendu, en outre, un grand service à l'enseignement, en publiant beaucoup de livres populaires. Il a édité déjà vingt-sept ouvrages, dont la plupart sont composés d'après la méthode qu'on emploie à l'École modèle, et il se propose d'établir une bibliothèque scolaire. Les premiers livres de lecture qu'il a offerts aux écoles sont surtout dignes d'estime et de récompense. Il a publié de plus, aux frais de M. Étienne Zaphiropoulos, banquier grec de Marseille, de grandes cartes géographiques dessinées en Allemagne d'après l'Atlas de Kiepert. Enfin, l'année dernière, il a distribué jusqu'à 7,916 livres gratuitement, dans les écoles élémentaires de la Grèce et de la Turquie, et, comme couronnement de cette œuvre généreuse et patriotique, il a envoyé en Europe un certain nombre de jeunes gens pour y étudier spécialement les méthodes d'enseignement et tout ce qui peut être introduit dans nos écoles. En somme, tant d'efforts méritent

les plus sincères éloges; aussi, le Jury international de l'Exposition Universelle de 1878 lui décerna-t-il une médaille d'argent pour ses efforts en général, un diplôme équivalent à une médaille d'argent pour les méthodes d'enseignement employées à ses écoles modèles, et une mention honorable pour les livres didactiques qu'il a publiés.

Le patrimoine du syllogue s'élève actuellement à 273,388 fr. 19 c.

Voici le budget de 1877 :

| | | |
|---|---|---|
| Pour subventions . . . . . . . . | 37,575 fr. | 75 c. |
| Pour l'École modèle . . . . . . . | 15,328 | 05 |
| Pour l'École normale de Salonique. | 37,734 | 90 |
| Pour élèves-boursiers . . . . . . | 24,272 | 50 |
| Pour frais de route. . . . . . . . | 1,219 | 40 |
| Pour dépenses extraordinaires . . | 12,130 | »» |
| Divers . . . . . . . . . . . . . . | 12,142 | 95 |
| Pour la Salle d'asile à Volo . . . . | 1,702 | 65 |
| Pour les cartes géographiques. . . | 2,399 | 25 |
| Pour dépenses de service. . . . . | 7,821 | 16 |
| Pour amortissement . . . . . . . | 1,223 | 91 |
| Total. . . . | 153,550 fr. | 52 c. |

B'.

SYLLOGUE DES DAMES POUR L'INSTRUCTION DES FILLES.

Tandis que les hommes, ainsi réunis en association, travaillaient au développement de l'instruction primaire, les dames faisaient aussi tous leurs efforts, avec un zèle digne de leur sexe, pour améliorer et répandre l'instruction des filles. Le Syllogue des Dames, fondé à Athènes en 1872, sous le patronage de la reine Olga, se propose :

1° d'établir des établissements scolaires pour les indigents; 2° de diriger et de surveiller les écoles de filles; 3° d'éditer des livres instructifs, moraux et propres à élever le sentiment religieux; 4° de former des gardes-malades; 5° de préparer des servantes aux fonctions domestiques; 6° de fonder un ouvroir pour les filles et les femmes pauvres afin d'y enseigner les travaux manuels utiles à l'entretien des familles. Ces vues si larges semblent indiquer une tendance à organiser chez nous les écoles professionnelles, si renommées en Europe.

Le Syllogue est administré par un Conseil de dix membres, dames distinguées et toutes animées de sentiments nobles et patriotiques. Le premier acte de cette Société fut la fondation d'une sorte d'école professionnelle, avec un ouvroir, dont un règlement spécial détermine l'esprit. L'établissement, ayant à sa tête une directrice assistée de treize maîtresses-ouvrières, sous l'inspection du Conseil d'administration, a déjà obtenu un succès incontestable dans cette grande entreprise. Des professeurs spéciaux enseignent, à des heures déterminées, la lecture, l'écriture, l'arithmétique, la morale chrétienne et la musique vocale. L'ouvroir, pourvu d'excellentes machines, est divisé en quatre ateliers : l'atelier de couture, celui de tissage, celui de broderie et celui de dentelle. On y travaille la soie, la laine, le coton, sous toutes leurs formes et leurs variétés. Les élèves, âgées de 12 à 25 ans, sont réparties en deux catégories : 1° élèves apprenties; 2° élèves ouvrières simples. L'enseignement et l'apprentissage sont gratuits; mais ce qui donne tant de succès au Syllogue, c'est que les apprenties parvenant à exécuter des ouvrages véritablement remarquables, sont payées proportionnellement à leurs travaux.

De cette manière, un grand nombre de dames et de filles pauvres peuvent pourvoir à leurs besoins. Cet ouvroir a obtenu, à l'Exposition universelle de Vienne, des médailles et des récompenses bien légitimes. A l'Exposition universelle de 1878, il a obtenu une médaille de bronze pour fils et tissus de laine peignée, une mention honorable pour tissus de soie, et une autre mention honorable pour dentelles, tulles, broderies et passementeries.

Le Syllogue a inauguré dernièrement l'édifice destiné à son ouvroir. La commune d'Athènes lui a fait don du terrain et M. Syngros a donné pour la construction 50,000 francs.

Les tableaux suivants nous montrent la situation du Syllogue et de son ouvroir :

I. SYLLOGUE.

| ANNÉES SUCCESSIVES | | BIENFAITEURS | DONATEURS | MEMBRES | RECETTES | DÉPENSES | PATRIMOINE |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1872-73 | 1re année | 3 | 13 | 379 | 44.880 | 9.205 | 40.204 |
| 1873-74 | 2e — | — | 3 | 254 | 18.343 | 16.638 | 47.692 |
| 1874-75 | 3e — | 3 | — | 285 | 24.583 | 15.663 | » |
| 1875-76 | 4 — | — | — | 248 | 26.270 | 23.578 | » |
| 1876-77 | 5e — | — | — | 166 | | | |
| 1877-78 | 6e — | 1 | 1 | 160 | 20.559 | 13.405 | » |

II. OUVROIR.

| ANNÉES SUCCESSIVES | | OUVRIÈRES | REVENUS | DÉPENSES |
|---|---|---|---|---|
| 1872-73 | 1re année. | 120 | 23.630 | 22.991 |
| 1873-74 | 2e — | 245 | 40.007 | 33.671 |
| 1874-75 | 3e — | 200 | 27.816 | 82.676 |
| 1875-76 | 4e — | 200 | 19.803 | 33.741 |
| 1876-77 | 5e — | | | |
| 1877-78 | 6e — | 210 | 52.005 | 64.570 |

A la fin de la sixième année, la valeur du matériel s'élevait à 19,287 francs.

Le 13 janvier 1878, sous l'initiative et avec la subvention de la reine Olga, le Syllogue a organisé une école spéciale de gardes-malades, où l'on reçoit comme aides-infirmières des femmes âgées de 30 à 50 ans, et où l'on donne l'enseignement pratique d'infirmerie pendant quatre mois; chaque élève reçoit 7 fr. par semaine et 120 fr. à la fin de ses études pour soigner les malades de la ville pendant quatre ans, pour le compte du Syllogue. La reine y entretient 12 élèves infirmières, et le baron Sinas a légué 1,000 fr. à l'institut. On vient d'offrir dernièrement 82,000 francs.

Les revenus et les dépenses de l'école d'infirmerie ont atteint les chiffres suivants :

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 1875-76 | 1re année | revenus | 8.757 fr. | dépenses | 4.900 |
| 1876-77 | 2e — | — | 3.355 | — | 3.767 |
| 1877-78 | 3e — | — | 4.555 | | |

Le patrimoine du Syllogue, en 1878-79, est de 167,000 francs.

### C'.

### SYLLOGUE D'INSTITUTEURS.

Nous l'avons vu : l'instruction primaire a été l'objet de critiques bien sévères de la part de l'opinion publique; on est même allé plus loin : on a réclamé des réformes dans toutes les parties de l'enseignement. D'ailleurs, un grand nombre d'instituteurs s'étaient aperçus depuis longtemps de cet état de choses ; ils ont bien voulu se livrer à l'examen de tout ce qui peut améliorer l'instruction publique et contribuer, par une coopération active et

soutenue, à la réforme de l'enseignement primaire et secondaire. Tel fut l'objet de la fondation, en 1873, du *Syllogue des Instituteurs grecs* (Ἑλληνικὸς Διδασκαλικὸς Σύλλογος). Le règlement qui le dirige confirme ce que nous venons de dire. Un Conseil d'administration composé de 9 membres, élus chaque année par une assemblée générale, s'occupe de toutes les affaires. Les membres de cette association étaient, en 1877, de 560.

Le Conseil a organisé des assemblées semestrielles d'instituteurs, et une réunion annuelle à Athènes; des questions d'enseignement, préparées à l'avance, y font l'objet de discussions sérieuses.

La première question, provoquée par un projet de loi sur l'instruction primaire, fut de savoir si les fonctions de prêtre sont compatibles avec celles d'instituteur communal pour les écoles primaires[1], et s'il est possible et utile à la jeunesse d'accepter pour l'enseignement élémentaire la collaboration sacerdotale. La réponse fut négative. Dans les années suivantes, on a discuté sur la situation et l'amélioration de l'instruction primaire, et on a reconnu qu'il était urgent de fonder à Athènes une École normale pour l'enseignement élémentaire, et d'améliorer les méthodes existantes.

Les comptes rendus publiés annuellement par le Syllogue montrent que les instituteurs, bien pénétrés de l'importance de leur mission, sont prêts à offrir le concours nécessaire de leur expérience et de leurs connaissances pour l'amélioration des études.

Une revue pédagogique de date récente, portant le nom de *Platon*, et paraissant chaque mois, témoigne du progrès

1. M. Balassopoulos. Νομοσχέδιον περὶ Δημοτικῆς παιδεύσεως, Athènes, 1874, in-4°.

et de la considération que le monde hellénique attache à cette branche des sciences philosophiques.

Les recettes du Syllogue en 1877-78 s'étaient élevées à 6,640 fr. 50 et ses dépenses à 1,376 fr. 37 ; il lui reste donc en caisse 5,262 fr. 19.

## IV.

## ÉCOLES PROFESSIONNELLES.

Nous avons dit plus haut que le Syllogue des dames entretient un ouvroir constituant une sorte d'école professionnelle. Cependant, depuis quelques années, il y a encore d'autres écoles particulières et tout à fait professionnelles ; c'est de ces écoles que nous allons parler.

### A.

### L'ORPHELINAT HADJI-COSTA POUR LES GARÇONS.

L'orphelinat de Hadji-Costa, fondé en 1856, à Athènes, est la plus ancienne et la première école professionnelle proprement dite de la Grèce. L'édifice, d'un style charmant et gracieux, est l'un des établissements les plus considérables de la capitale, et peut contenir trois cents pensionnaires. Il comprend une salle de gymnastique et un atelier de forge.

Les orphelins reçoivent une instruction élémentaire et professionnelle, et sont rendus aptes à l'exercice des professions qui répondent le mieux aux besoins de la Grèce. On y admet, non seulement les enfants orphelins de la Grèce, mais aussi ceux des provinces de la Turquie ; un Conseil d'administration, composé de six membres, est chargé de la surveillance et de l'inspection.

Le règlement fixe, comme il suit, le programme d'enseignement : outre l'écriture, la lecture, l'arithmétique, le catéchisme et le dessin, on enseigne divers métiers manuels, appropriés aux besoins et aux aptitudes des élèves, tels que la serrurerie, la menuiserie, et les professions de tailleur, de cordonnier, de tisserand. Ceux qui ont du goût pour la musique peuvent suivre des cours spéciaux, qui, autrefois, se donnaient à l'Odéon d'Athènes, et qui se font aujourd'hui à l'école même. Ces cours peuvent permettre à un certain nombre d'élèves d'embrasser plus tard la carrière artistique.

D'abord, les orphelins étaient au nombre de quinze ou vingt ; on leur donnait les principes de l'instruction élémentaire ; on leur apprenait la couture et la botterie ; dix ans après, on ajouta l'ébénisterie, et dernièrement on enseigna les métiers de forgeron et de constructeur de voitures ; on exerce aussi les élèves au jardinage et à la gymnastique. L'enseignement est confié à dix personnes, sous la direction de M. D. Grafiadis, très compétent pour cette mission.

370 orphelins, dont 235 appartenaient à la Grèce libre, et 135 aux provinces grecques de la Turquie, ont été entretenus du 16 février 1856 jusqu'en décembre 1878. Sont sortis, munis du certificat de l'école, 232 orphelins, dont 89 tailleurs, 87 cordonniers, 49 charpentiers et 7 serruriers ; 4 sont morts ; 4 ont été inscrits à l'atelier d'ouvriers en cuivre de M. Douroutis, et 3 à l'arsenal de Nauplie. Pendant l'année 1877-78, 138 ont été entretenus dans l'établissement, et parmi eux, 34 tailleurs, 35 cordonniers, 32 charpentiers et 37 forgerons ; 20 élèves paient 30 francs par mois.

Le fondateur de cet établissement, qui porte son nom,

lui a légué par testament 175,000 francs. Ce premier legs a été augmenté par les dons successifs d'autres philanthropes, de sorte que le patrimoine total s'élevait fin de décembre 1878 à 1,000,000 de francs de valeurs mobilières, et 600,000 fr. de propriétés immobilières. Les recettes régulières sont évaluées à 72,927 fr., et les recettes extraordinaires à 6,106 fr., total 79,034 fr. ; les dépenses sont de 71,808 fr.

Le Jury international de l'Exposition Universelle lui a conféré une médaille de bronze pour l'établissement, et une mention honorable pour les ouvrages manuels des élèves.

### B

### L'ORPHELINAT NATIONAL DES JEUNES FILLES.

A la suite du choléra d'Athènes, qui, en 1855, frappa de nombreuses familles, et laissa un grand nombre d'orphelines sans appui, une association philanthropique de dames fondée sous l'initiative de Mme Ypsilanti et sous le patronage d'Amélie, la première reine de la Grèce, établit l'orphelinat connu sous le nom d'*Amalion* (Ἀμαλίειον). Un comité présidé par Mme Costi et soumis à l'inspection de M. Th. Zaimis, administre l'établissement, qui donne l'instruction élémentaire, et enseigne aux femmes les ouvrages manuels. Son règlement prescrit de former et d'élever convenablement les orphelines, pour en faire des filles honnêtes et des femmes bonnes et utiles à la société.

L'édifice de l'orphelinat est vaste et bien bâti, et peut contenir un grand nombre de pensionnaires. Le personnel comprend : une directrice, un prêtre-maître, cinq

institutrices, une garde-malade et des servantes. Les orphelines de père et de mère sont admises gratuitement dès l'âge de six ans, et jusqu'à l'âge de onze ans; elles restent jusqu'à dix-huit ans. On admet aussi, moyennant une faible rétribution de 25 francs par mois, les filles orphelines de père ou de mère seulement. Le nombre des orphelines atteignait, en 1878, le chiffre de soixante, quoique, depuis la fondation, le nombre des orphelines inscrites n'ait été que de trois cent soixante-sept.

L'enseignement se borne à des leçons élémentaires et primaires, et à l'exercice des devoirs religieux et de la morale pratique. Il y a quatre classes, dont chacune consacre sept heures par jour à l'enseignement, qui porte sur les matières suivantes :

1° La religion et la morale; 2° l'enseignement primaire élémentaire et la musique vocale; 3° la couture; 4° la broderie ; 5° le lavage ; 6° la cuisine ; 7° l'économie domestique.

En dehors des donations faites en 1855 par la fondatrice, la reine Amélie, d'autres legs élevèrent le patrimoine à 1,114,510 francs, placés en actions et en obligations publiques. Nous ne comprenons pas dans ces valeurs celle de l'établissement, ni les autres biens immeubles évalués à 544,961 francs.

Le revenu annuel de ces fonds est de 129,000 francs, y compris le produit des souscriptions, tandis que les dépenses n'excèdent pas 74,000 francs. Il a été établi, en outre, grâce à la vente de divers ouvrages des orphelines, une caisse particulière de 53,749 francs, affectée à la distribution de récompenses pécuniaires destinées aux orphelines qui sortent après avoir terminé leurs études.

C.

ORPHELINAT HÉLÈNE ZANI AU PIRÉE.

Une Société philanthropique s'est formée au Pirée en 1874, pour la fondation d'une école professionnelle des orphelines et des enfants indigents. Elle s'est donné pour mission, d'après ses statuts organiques, de pourvoir à l'instruction et à l'éducation, et, en même temps, à l'entretien des orphelins et des enfants indigents, et de leur faire faire l'apprentissage de différents métiers; enfin, d'offrir un asile aux enfants vagabonds du Pirée. Dès le premier appel, M^me^ Hélène Zani, dont le nom a été donné à l'orphelinat, accourut et légua à l'œuvre sa fortune, montant à 200,000 francs. Aussitôt la commune du Pirée fixa annuellement pour son entretien la somme de 5,000 francs, et le gouvernement a donné un terrain pour la construction de l'établissement.

L'enseignement comprend : la religion, la lecture, l'écriture, l'arithmétique, le dessin, la musique vocale et l'apprentissage de divers métiers. Les orphelins sont au nombre de soixante-dix, dont douze apprennent la botterie; quinze la menuiserie; cinq piquent les meules; treize travaillent aux différents ateliers du Pirée; dix sont forgerons; un fait la couverture; un est tonnelier; un fait des chaises; un apprend la chaudronnerie; il y a encore quatre tailleurs; un cirier; deux potiers et trois tapissiers.

On trouve à Syra deux orphelinats semblables, un pour les garçons et un pour les filles, et un établissement analogue pour les garçons à Corfou.

D.

LE PARTHÉNON DE ZANTE.

Dès 1847, une école de filles fut fondée au monastère de saint Nicolas et de Jean Prodome, à Zante, sous la protection des Anglais. Le règlement, renouvelé en 1853, donne toutes les prescriptions que doivent suivre les dames consacrées à Dieu comme nonnes ; il y a aussi une école pour les filles trouvées ou abandonnées, qui eut d'abord douze élèves. Après la réunion des îles Ioniennes à la Grèce, le gouvernement, par une ordonnance royale du 19 juin 1867, a réorganisé l'École et réglé l'enseignement des filles. Un comité de trois membres, élus par le conseil municipal de Zante, et inspecté par le préfet, administre le Parthénon pour une période de trois ans ; le personnel se compose d'une directrice, d'une sous-directrice, de deux surveillantes, de deux institutrices, d'un instituteur et d'un médecin. Le gouvernement y a interdit la création de nouvelles nonnes.

Les filles âgées de moins de douze ans sont admises comme élèves pensionnaires, en payant une rétribution mensuelle. Le comité, en outre, prend un certain nombre d'orphelines, quand les revenus du monastère le permettent. On enseigne dans cet établissement la lecture, l'écriture, la langue grecque moderne, l'arithmétique, la géographie, l'histoire de la Grèce, et spécialement l'histoire sainte, le catéchisme et la morale chrétienne ; en outre, la couture, la broderie, le blanchissage, la cuisine et l'économie domestique. Les deux tiers des ouvrages produits sont destinés aux élèves sortants, après leur apprentissage.

## V.

### COURS D'ADULTES.

C'est en 1866 qu'on a pour la première fois commencé à Athènes des cours du soir : rien de plus nécessaire pour les adultes illettrés, dont le nombre est malheureusement très considérable, et pour ceux qui, une fois sortis de l'école, désirent augmenter les connaissances qu'ils possèdent déjà.

### A.

#### COURS DU SOIR ET DU DIMANCHE A ATHÈNES.

La *Société des Amis du Peuple* (Ἑταιρία τῶν φίλων τοῦ λαοῦ) a voulu faire profiter le peuple des avantages nombreux que présentent ces cours. Le règlement qui la régit est caractérisé par ces mots : La Société des Amis du peuple a pour seule mission l'enseignement des classes ouvrières: 1° par une instruction utile visant à la moralisation et à l'éducation des ouvriers ; 2° par la publication de livres spéciaux ; 3° par la fondation de diverses bibliothèques populaires.

Un comité de sept membres, élus pour deux ans est chargé de l'administration de la Société. Les cours ont lieu le soir et le dimanche, et sont divisés en deux parties, l'une tout à fait élémentaire, et l'autre supérieure; les cours élémentaires comprennent la lecture, l'écriture et le calcul. L'article 2 énumère les matières du cours supérieur, qui sont les suivantes : principes de la morale, histoire et géographie, économie politique et industrielle, hygiène, cours spéciaux ou techniques de

géométrie pratique, de physique élémentaire, de chimie appliquée aux arts, de mécanique pratique; principes de la construction et de l'architecture, dessin linéaire, dessin d'ornement, notions de droit, et particulièrement de droit commercial.

Nous avons en main un programme détaillé, dont chaque matière est traitée par un professeur spécial; ce programme se compose : 1° de l'enseignement de la morale chrétienne; 2° de la mécanique pratique et de la cosmographie; 3° de l'histoire de la Grèce moderne; 4° de la géographie physique; 5° de la physique expérimentale; 6° des voyages et des découvertes; 7° des leçons d'agronomie; 8° de l'économie politique; 9° des principes de la construction et de l'architecture; 10° de l'histoire de la civilisation ancienne; 11° de la géométrie pratique; 12° du droit, principalement des devoirs et des droits de l'homme et du citoyen; 13° du dessin linéaire et du dessin d'ornement.

Comme on le voit, ce programme est semblable à celui des écoles primaires supérieures; cependant l'important n'est pas d'approfondir tant de questions, mais de donner des connaissances pratiques et utiles à nos ouvriers; malheureusement le nombre des élèves de ces cours du soir, d'abord considérable, a diminué rapidement, et aujourd'hui il est fort restreint. La Société ne semble donc pas avoir fait de progrès bien sensibles. En 1874, elle comprenait 88 membres, et d'année en année ce chiffre diminue; les recettes sont de 3,960 fr. 62, et les dépenses de 2,594 fr. 45. Le gouvernement subventionne cette association pour 600 francs; son patrimoine est de 22,403 fr. 65.

Elle a établi une petite bibliothèque populaire et un

laboratoire de chimie; elle a institué de plus un concours pour les arts, et publié un livre intitulé : *Conseils aux Artisans.* Enfin nous apprenons avec plaisir que son comité d'administration va proposer, dans la prochaine assemblée, la réunion de la Société avec le Syllogue *Parnasse,* dont nous parlerons plus bas.

B.

COURS D'OUVRIERS AU PIRÉE.

Le Syllogue « les Muses » a en vue le même objet que la Société précédente; il a été fondé en 1874; les cours y sont plus pratiques, plus spéciaux. On les fait le soir, de sept à neuf heures. Il y a sept professeurs pour les leçons élémentaires : la lecture, l'écriture, le calcul, la religion et l'histoire grecque, et d'autres spéciaux pour les cours techniques, l'arithmétique, la géométrie, l'algèbre, la mécanique, la chimie théorique et la physique. Les examens ont lieu en mai; un prix de cent francs, offert par M. John Mac-Donald, Anglais philhellène et chef d'un atelier, est décerné à l'élève qui se distingue le plus au concours général. Nous souhaitons que cet exemple généreux trouve des imitateurs parmi nos compatriotes, pour que ces cours populaires soient encouragés.

C.

COURS D'ENFANTS INDIGENTS.

Le Syllogue littéraire d'Athènes « le Parnasse » qui, fondé en 1866, se proposait de répandre le goût des lettres par des cours littéraires et scientifiques, entreprit, en 1872, une œuvre philanthropique généreuse et utile à la société; il fonda des cours du soir pour l'éducation et

l'enseignement des enfants malheureux, qui abandonnés sur la voie publique et privés de toute protection, offraient un spectacle attristant, et pouvaient devenir des êtres inutiles, nuisibles même, et des ennemis dangereux pour la société.

Cette proposition humanitaire du *Parnasse* a été immédiatement accueillie avec enthousiasme ; des secours bienfaisants du gouvernement, des communes, des sociétés philanthropiques et littéraires, et de généreux patriotes, ont permis à cette association de travailler activement. Ainsi la Commission centrale pour l'industrie lui a offert 1,000 fr., de plus une allocation annuelle de 2,000 fr.; le ministre de l'instruction publique lui donne 300 fr. ; la commune d'Athènes 400 fr. ; le Syllogue pour la propagation des études grecques, 1,000 fr., et un certain nombre de particuliers des sommes importantes.

Ces cours, qui sont organisés le soir, pour ne pas empêcher les enfants de continuer leurs occupations journalières, portent le nom « d'*École des enfants indigents* » (Σχολεῖον τῶν ἀπόρων νέων). La première école fut ouverte à Athènes en 1872, et les cours y furent faits de cinq à huit heures du soir. Une cinquantaine d'élèves furent inscrits d'abord, et deux membres du *Parnasse* leur enseignèrent à lire et à écrire. Mais bientôt ce nombre augmenta dans de telles proportions, qu'à la fin de l'année, on comptait plus de 80 inscriptions, et l'année suivante 170; enfin, en 1876-77, 300. Un règlement spécial, composé en 1872, détermine l'organisation intérieure de ces écoles.

Le personnel enseignant se compose des membres du Syllogue et d'instituteurs *ad hoc*. L'article 3 prescrit l'enseignement des matières suivantes : lecture, écriture, arithmétique, morale, histoire ancienne et moderne de

la Grèce et de la Turquie, éléments de physique, d'histoire naturelle et de chimie. Les élèves sont divisés en classes. La première est tout à fait élémentaire. Pour la seconde année, le programme spécial comprend : 1° l'hygiène ; 2° l'histoire naturelle ; 3° la géographie de la Grèce ; 4° l'histoire de la Grèce moderne ; 5° notions du droit pénal ; 6° la chimie pratique ; 7° l'explication de la Constitution grecque ; 8° l'économie privée ; 9° la physique populaire ; 10° l'histoire ancienne de la Grèce ; 11° la cosmographie ; en outre, tous les dimanches des explications sur l'Évangile. M. Al. Scouzès[1] dit que les progrès faits par ces jeunes garçons ont surpassé toute attente ; au mois de novembre de l'année 1874, « nous avons été, dit-il, étonnés de voir des enfants qui fréquentaient l'école depuis trois mois à peine, lire assez couramment. Ceux de la deuxième classe, qui avaient suivi les cours depuis la fondation de l'école, c'est-à-dire depuis un an et demi, répondaient d'une manière très satisfaisante sur la géographie ; ils faisaient avec une grande facilité les calculs d'intérêts et d'autre nature. »

Les enfants, pour être admis, doivent être âgés d'au moins huit ans ; la plupart ne connaissent ni la lecture, ni l'écriture. Des examens publics ont lieu une fois par an, et un rapport est fait sur les améliorations à introduire ; on distribue des prix de 10 à 50 fr. et des livres didactiques aux élèves qui se distinguent le plus dans les examens. On donne deux fois par an des habits et des chaussures.

Un comité spécial, composé d'un inspecteur et de six membres élus par le Syllogue, prend toutes les mesures

1. A. Scouzès, *l'Instruction publique en Grèce*. P. 14.

nécessaires pour assurer la bonne organisation de l'établissement. On a édifié dernièrement un vaste bâtiment avec des salles spéciales servant de dortoirs pour les enfants indigents.

Les recettes de l'école, depuis le 1er novembre 1872 jusqu'au 31 août 1873, ont été de 10,313 fr. 72, et les dépenses de 4,231 fr. 02. Depuis 1873-74, les recettes ont été de 10,059 fr. 87 et les dépenses de 7,261 fr. 27 ; les chiffres, pour les années suivantes, ne diffèrent pas beaucoup de ces derniers.

A l'imitation d'Athènes, sous l'inspection et l'initiative du même Syllogue, et avec le concours des communes, d'autres écoles gratuites ont été fondées dans les mêmes conditions à Syra, Calamata, Thèbes, Zante, Chalcis et Corfou. Un comité de cinq membres a été créé pour diriger chacune de ces écoles. Les élèves inscrits à l'école d'Athènes dans cette dernière année sont au nombre de 464, et ceux qui ont couché dans son dortoir au mois de mars dernier s'élèvent à 1,659. On évalue le nombre total des élèves des écoles d'indigents à 800 en 1876-77, et à 950 en 1878-79. On se propose, de plus, d'établir dans chacune un ouvroir pour l'apprentissage des métiers utiles.

Le succès de cette grande entreprise est une récompense pour ceux qui se sont fait une gloire d'améliorer l'instruction du peuple. Le Jury international de l'Exposition universelle de 1878 lui a décerné une médaille d'argent.

Tel est l'état de l'instruction primaire en Grèce ; telles sont les mesures qu'on a prises pour l'organiser et l'améliorer ; tels sont, enfin, les efforts et les tentatives des as-

sociations pour fonder des écoles modèles, des écoles professionnelles et des cours d'adultes. Malheureusement tous ces efforts sont isolés et peu réguliers. Nous sommes même bien loin d'atteindre le but que nous nous sommes proposé. Il y a encore bien des réformes à opérer, bien des besoins sociaux auxquels il faut répondre, bien des lacunes à combler. Nous devons nous attacher davantage à la propagation de l'instruction, aussi bien pour les filles que pour les garçons, en cherchant à faire comprendre à tous le principe de l'égalité de l'homme et de la femme, et à introduire dans nos écoles des procédés pratiques d'enseignement.

Pour atteindre ce but, il faut : 1° proclamer l'instruction primaire gratuite et obligatoire, et prendre toutes les mesures nécessaires pour appliquer vigoureusement ce grand principe ; 2° fonder des écoles enfantines ; 3° étendre largement, mais d'une manière raisonnée, le programme de l'instruction primaire, et enseigner d'après la méthode intuitive et maternelle, appropriée à chaque ordre de connaissances et à l'âge des enfants ; 4° créer et organiser l'enseignement primaire supérieur et l'enseignement technique et professionnel, conformément aux besoins du pays ; 5° former des écoles d'apprentis et des cours d'adultes dans toutes les grandes villes ; 6° fonder des bibliothèques scolaires et pédagogiques, et des bibliothèques populaires ; 7° établir des musées scolaires cantonaux ; enfin, 8° améliorer la situation de l'instituteur, dont la noble profession est l'âme et la vie de l'instruction.

Si donc, d'une part, nos législateurs, en vrais amis de l'enseignement du peuple, nous donnent une loi complète qui améliore progressivement l'instruction pri-

maire; si, d'autre part, l'esprit de cette loi pénètre bien dans le cœur de tous les citoyens, nous créerons, en peu de temps, un système d'éducation nationale digne de nos jours et de la Grèce, qui, dans le passé, fut la nourrice intellectuelle du genre humain.

## L'INSTRUCTION SECONDAIRE

Le gouvernement, après l'institution des écoles primaires, a cru devoir organiser systématiquement l'instruction secondaire, à laquelle appartenaient un certain nombre d'écoles helléniques et quelques gymnases, à Nauplie, Athènes et Syra. Une Commission spéciale, après délibération, prépara un projet de loi qui a été adopté, et qui, sous le nom de *loi sur l'instruction secondaire*, fut promulgué par l'ordonnance royale du 31 décembre 1836. Diverses circulaires du ministre de l'instruction publique et des instructions nombreuses furent expédiées relativement aux études et aux programmes de l'enseignement secondaire[1]. On a créé, en outre, des écoles spéciales, telles que des *écoles ecclésiastiques*, des *cours commerciaux*, une *école d'agriculture* et quelques *écoles navales*.

L'enseignement secondaire est complètement gratuit, car nous ne comptons pas certains droits minimes que l'on perçoit sur les élèves qui en profitent. Ceux-ci ne paient, dans les écoles helléniques que trois francs, et dans les gymnases cinq, et seulement au moment de leur entrée. Quant aux droits de certificat d'études, ils sont insignifiants : un franc pour les écoles helléniques et trois francs pour les gymnases (art. 119, chap. *a'* et *b'*).

1. P. Clados, Ἐκκλησιαστικὰ καὶ ἐκπαιδευτικά. Athènes, 1860 et 1869, in-8° en deux volumes. Ἐφημερὶς τῶν Φιλομαθῶν· φιλολογική, ἐκκλησιαστική, τῆς δημοσίας ἐκπαιδεύσεως. Athènes, 1re et 2e période, 1854-1880.

I.

ENSEIGNEMENT CLASSIQUE.

Le règlement de l'instruction classique ou secondaire se compose de 125 articles : L'instruction secondaire a pour objet, dit la loi, de préparer les jeunes gens à l'enseignement supérieur scientifique, de leur donner l'instruction nécessaire pour suivre les cours de l'Université, et les notions utiles à la vie sociale. On la donne dans les *écoles helléniques* et, au-dessus, dans les *gymnases* (art. 1). Dans les écoles helléniques on enseigne les connaissances nécessaires pour l'admission aux gymnases; par conséquent la nature et l'étendue de l'enseignement se trouvent déterminées par le but qu'on se propose. Néanmoins, ce qu'on y étudie forme un tout constituant ce qu'on pourrait appeler le premier degré de l'enseignement scientifique; il est parfaitement approprié aux enfants qui désirent suivre dans la société des carrières n'exigeant ni les connaissances du gymnase ni l'instruction de l'Université (art. 2). Le gymnase développe l'enseignement préparatoire des écoles helléniques et instruit surtout les élèves qui veulent suivre les cours supérieurs de l'Université (art. 64).

Comme on le voit, la Commission qui, sous l'influence du savant helléniste Thiersch, a organisé l'instruction secondaire, établit deux degrés: le premier comprend les *écoles helléniques*, et le second les *gymnases*. Cette organisation est semblable à celle qui existait pour les écoles latines (*Lateinischen Schulen*) et les gymnases de Bavière. On a voulu de plus créer, dans les écoles helléniques, un second ensemble d'études pouvant permettre aux jeunes

gens qui seraient dans la nécessité d'entrer de suite dans la vie sociale de posséder quelques connaissances pratiques suffisantes. Il y avait ainsi, dans l'esprit qui avait présidé à la création de ces écoles deux principes opposés; il en résulta qu'elles devinrent de simples classes inférieures des gymnases.

Mais, à quoi devait tendre l'enseignement classique établi depuis si longtemps en Europe? A développer harmoniquement les facultés physiques, intellectuelles et morales de l'enfant au moyen des études classiques. Les grands esprits que cet enseignement a formés montrent assez clairement l'importance des services qu'il a rendus à l'humanité; car les principaux auteurs et artistes français, allemands, anglais et italiens, ont puisé leur verve dans l'étude approfondie des Grecs et des Romains, et ils leur ont emprunté souvent la forme et les sujets de leurs chefs-d'œuvre. Cependant, depuis plusieurs années, on voudrait former à l'aide de ces études secondaires des agriculteurs, des artisans, des employés, des commerçants. Cette idée, qui prit naissance vers la seconde moitié du dernier siècle, se propagea si rapidement que bientôt même des cris de réprobation s'élevèrent contre les langues grecque et latine, dont l'étude fut considérée comme inutile. On alla jusqu'à dire que le salut de l'humanité dépendait, non pas de l'étude des auteurs classiques, mais de celle des choses réelles. On répétait ainsi ce qu'Agésilas disait: « Enseignez aux enfants ce qu'ils doivent faire étant hommes. » Pourtant, s'il y a une étude qui développe harmonieusement l'esprit, c'est l'étude des langues classiques; elles sont pour les enfants une excellente gymnastique intellectuelle; il est vrai qu'elles offrent, à cause de leur caractère synthétique, des difficultés

qu'on ne peut surmonter que par une application soutenue de l'intelligence; mais ce travail, pénible au début, sert à donner à l'esprit de l'élève une netteté et une précision mathématiques ; en outre, elles fortifient chez l'élève l'esprit d'analyse et le sentiment délicat du style, par les richesses de leurs formes, la souplesse de leur syntaxe, la puissance de leur logique, la finesse et la simplicité de leur expression. Le but de cette étude n'est donc pas de préparer à des carrières ou à des devoirs déterminés, mais de doter les jeunes gens d'une culture générale, qui ne se mesure pas à son utilité immédiate, mais qui saura bien porter ses fruits plus tard.

Les études classiques sont donc utiles et nobles, cultivent l'esprit, adoucissent les mœurs et font la gloire des peuples ; celui qui songe à les supprimer amoindrit la culture des esprits. Mais, sauf ces réserves, il est essentiel de connaître le monde actuel et les idées modernes, dont le champ a été bien agrandi par le développement que les sciences, l'industrie et le commerce ont pris en Europe. Sans doute, l'étude du grec et du latin, interrompue avant d'avoir été conduite jusqu'à la fin, fait perdre leur temps aux jeunes gens qui, au bout de quelques années, sont obligés d'embrasser une carrière pratique ; mais il n'en est pas ainsi pour ceux qui veulent continuer leurs études et suivre les carrières libérales. Par conséquent, il était nécessaire de partager l'enseignement secondaire en deux sections : l'une dite d'humanités, et l'autre consacrée à l'enseignement professionnel ou technique, comme cela s'est fait dans quelques pays de l'Europe; l'enseignement professionnel a même été partagé en deux parties : l'une scientifique, et l'autre industrielle et commerciale.

En Allemagne, patrie du réalisme, on avait fondé les *Realschulen*, les écoles réelles, pour toutes les carrières industrielles, commerciales et pratiques. Elles donnent des connaissances générales qui permettent aux jeunes gens d'entrer suffisamment préparés dans la société, d'y remplir une fonction importante, de devenir commerçants, administrateurs, enfin de jouer un certain rôle dans les affaires publiques. On y a remplacé l'étude des langues anciennes par celle des langues modernes, et on y a donné une large part à l'enseignement des sciences mathématiques et naturelles. Cette réforme des études souleva les critiques les plus vives de la part des professeurs des gymnases, qui croyaient et soutenaient que l'enseignement des humanités convient seul à l'éducation intellectuelle et morale de la jeunesse. Après plusieurs années de discussion, on a reconnu par l'expérience que l'étude des langues anciennes est très utile pour les carrières libérales, le barreau, la médecine, le sacerdoce, comme celle des langues modernes et des sciences mathématiques et naturelles pour les carrières de la vie pratique. Ainsi donc les gymnases classiques visent à l'Université, et les écoles réelles tendent à devenir des écoles polytechniques.

En France, dans les classes d'humanités, on a fait d'abord, pour donner satisfaction à des besoins réels, une large part aux sciences, en instituant deux *baccalauréats*, l'un *ès lettres*, l'autre *ès sciences;* mais cette division n'ayant pas donné de résultats suffisants, on a reporté l'étude spéciale des sciences dans les classes de mathématiques élémentaires et de mathématiques spéciales, précédées d'une classe préparatoire. La création de ces deux sections, réunies dans quelques classes, et séparées dans

d'autres, fut très vivement et très judicieusement critiquée. Pour améliorer cet état de choses, M. Duruy, dès son arrivée au ministère de l'instruction publique, prépara une loi, votée en 1865, pour la création de l'*enseignement secondaire spécial* ou *scientifique* et la séparation complète de cet enseignement d'avec la partie littéraire. A cette fin, on a fondé l'École normale de Cluny. Cette organisation a mis, dans les lycées, l'enseignement spécial à côté de l'enseignement classique, et, sur la demande des communes, un grand nombre de collèges communaux furent transformés en écoles spéciales, sans que les élèves eussent d'exercices communs, comme dans le système expliqué plus haut. Mais nous pouvons dire que le remède fut mauvais, parce qu'il ne fut ni efficace ni suffisant pour préparer les jeunes gens aux carrières industrielles. Une Société pour l'étude des questions d'enseignement secondaire vient de se fonder à Paris par l'initiative d'une cinquantaine de professeurs distingués : elle préparera par un mûr examen la réforme de l'enseignement secondaire tant classique que scientifique. Aussi M. Jules Ferry, actuellement ministre de l'instruction publique en France, vient-il de proposer des réformes sérieuses au nouveau Conseil supérieur de l'instruction publique.

Comme nous ne voulons pas étudier en détail l'instruction secondaire dans chaque pays, disons seulement qu'elle est donnée presque partout en Europe, dans les lycées, les gymnases, les athénées, les réalgymnases et les écoles réelles, et qu'elle comprend deux branches : l'une littéraire et classique, l'autre scientifique et industrielle. Ces deux sections sont tantôt distinctes, tantôt réunies dans un collège et sous la même direction, mais avec des programmes différents, de sorte qu'on y joint l'enseignement

intellectuel et moral à l'enseignement capable de préparer aux carrières pratiques de l'industrie, du commerce et des arts. On a même créé séparément des écoles techniques ou spéciales, telles que les écoles commerciales supérieures, les écoles professionnelles, les écoles industrielles, les écoles agronomiques. Une réorganisation semblable prouve que l'instruction secondaire deviendra tout à fait spéciale et technique, si l'instruction primaire devient large et *humaniste*.

Si, en Europe, l'instruction secondaire se présente à nous sous quelques mauvais côtés, il n'en est pas moins vrai qu'elle rend de grands services à la société ; mais en Grèce, la distinction mentionnée ci-dessus n'existe pas, de sorte que, chez nous, l'enseignement secondaire reste stationnaire. Nous exposerons sa situation en parlant des écoles helléniques et des gymnases.

### A.

### LES ÉCOLES HELLÉNIQUES.

Les écoles helléniques se composent de trois classes au lieu de quatre, comme les *Lateinischen Schulen* de Bavière. On y enseigne, d'après l'article 7 de la loi sur l'instruction secondaire, les matières suivantes : 1° la religion ; 2° le grec ancien et le grec moderne ; 3° les éléments du latin, pour ceux qui se destinent aux gymnases ; 4° la géographie ; 5° l'histoire ; 6° l'arithmétique et la géométrie ; 7° les éléments de la physique et de l'histoire naturelle ; 8° le français ; 9° la calligraphie ; 10° la musique ; 11° la peinture ; 12° la gymnastique.

Les cours, d'après la circulaire ministérielle du 27

septembre 1867, sont répartis en trois divisions, ainsi qu'il suit :

Première classe ou classe inférieure.

| | | |
|---|---|---|
| 1° Éléments de la langue grecque | 12 | heures. |
| 2° Grammaire | 4 | |
| 3° Arithmétique jusqu'aux proportions | 4 | |
| 4° Histoire sainte (Ancien Testament) | 3 | |
| 5° Géographie politique (Grèce et Turquie) | 2 | |
| 6° Calligraphie | 2 | |
| Total par semaine | 30 | heures. |

Deuxième classe.

| | | |
|---|---|---|
| 1° Grec. — Traduction d'auteurs | 12 | heures. |
| 2° Grammaire | 3 | |
| 3° Arithmétique | 4 | |
| 4° Histoire sainte (Nouveau Testament) | 4 | |
| 5° Géographie. — Europe | 2 | |
| 6° Histoire ancienne de la Grèce | 3 | |
| 7° Français | 2 | |
| 8° Calligraphie | 2 | |
| Total par semaine | 30 | heures. |

Troisième classe.

| | | |
|---|---|---|
| 1° Grec | 12 | heures. |
| 2° Grammaire et syntaxe élémentaire | 3 | |
| 3° Histoire du moyen âge et histoire moderne | 3 | |
| 4° Géographie politique, Asie, Afrique, Amérique et Océanie | 2 | |
| 5° Catéchisme | 2 | |
| 6° Arithmétique, récapitulation | 2 | |
| 7° Géométrie élémentaire | 2 | |
| 8° Latin | 2 | |
| 9° Français | 3 | |
| Total par semaine | 31 | heures. |

De plus, une ordonnance royale du 18 février 1871 a

introduit les exercices militaires dans les écoles helléniques et dans les gymnases.

Les programmes arrêtés par la loi ou par les circulaires ministérielles sont bien détaillés, mais nous remarquons qu'ils ne renferment ni la musique, ni la gymnastique, ni le dessin, pas même les éléments de la physique et de l'histoire naturelle. Les cours ne sont donc que ceux des classes inférieures des gymnases, la méthode d'enseignement est la même, et les livres qu'on y emploie sont de même nature.

B.

LES GYMNASES.

Les gymnases, d'après l'article 65, se composent de quatre classes, et le programme est énoncé dans les articles 66, 67, 68, 69, 70, etc., jusqu'à l'article 82. Il contient : 1° la religion ; 2° le grec ; 3° le latin ; 4° la géographie ; 5° l'histoire ; 6° les mathématiques ; 7° la physique et la chimie ; 8° les éléments de la physiologie et de la philosophie ; 9° le français.

Les leçons sont réparties de la manière suivante dans les quatre classes, ainsi que le spécifie le programme officiel du 2 septembre 1867 :

Première classe.

| | | |
|---|---|---|
| 1° Grec. — Auteurs. — Syntaxe . . . . . . . | 12 heures. | |
| 2° Latin. — Versions. — Grammaire, exercices. | 4 | 1/2 |
| 3° Arithmétique théorique. — Géométrie. . . | 4 | 1/2 |
| 4° Histoire ancienne de la Grèce . . . . . . . | 3 | |
| 5° Français, morceaux choisis. — Grammaire . | 3 | |
| 6° Religion. — Catéchisme. . . . . . . . . . | 2 | |
| Total par semaine . . . . . . . . . . | 29 heures. | |

Deuxième classe.

| | | |
|---|---|---|
| 1° | Grec : auteurs et orateurs, thèmes. . . . . . . | 12 heures. |
| 2° | Latin : César et Cicéron ; syntaxe, phraséologie. | 4 |
| 3° | Algèbre, géométrie. . . . . . . . . . . . . . . | 4 |
| 4° | Histoire romaine et principaux événements de l'histoire du moyen âge. . . . . . . . . . . | 3 |
| 5° | Histoire naturelle, zoologie et surtout anthropologie. . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 2 |
| 6° | Français ; auteurs, syntaxe et lexicologie . . . . | 3 |
| 7° | Catéchisme . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 2 |
| | Total par semaine . . . . . . . . . . . . | 30 heures. |

Troisième classe.

| | | |
|---|---|---|
| 1° | Grec : Démosthène, Eschine, Thucydide, Platon, Hérodote et Homère ; thèmes . . . . . . . . . | 12 heures. |
| 2° | Latin : Salluste, Tite-Live, Cicéron, Ovide . . . | 4 |
| 3° | Mathématiques : Algèbre et géométrie. . . . . | 3 |
| 4° | Histoire moderne. . . . . . . . . . . . . . . . | 3 |
| 5° | Physique, psychologie . . . . . . . . . . . . . | 3 |
| 6° | Français : auteurs et poètes, grammaire, thèmes. | 3 |
| 7° | Morale chrétienne . . . . . . . . . . . . . . . | 2 |
| | Total par semaine. . . . . . . . . . . . . | 30 heures. |

Quatrième classe.

| | | |
|---|---|---|
| 1° | Grec : Platon, Thucydide, Homère, Sophocle ou Euripide; thèmes, narrations en grec moderne; vers grecs. . . . . . . . . . . . . . . . . . | 12 heures. |
| 2° | Latin : Virgile, Horace, Cicéron, thèmes . . . . | 4 |
| 3° | Mathématiques : géométrie, trigonométrie, géographie et cosmographie . . . . . . . . . . | 3 |
| 4° | Histoire hellénique jusqu'en 1829. . . . . . . . | 3 |
| 5° | Physique. — Logique. . . . . . . . . . . . . . | 3 |
| 6° | Français : Massillon, Bossuet, Corneille, Racine. — thèmes et narrations. . . . . . . . . . . . | 3 |
| 7° | Morale chrétienne . . . . . . . . . . . . . . . | 2 |
| | Total par semaine. . . . . . . . . . . . . | 30 heures. |

En Allemagne, tout gymnase complet renferme six classes progressives, ou trois degrés d'enseignement, comprenant chacun deux classes. Ces trois degrés, inférieur, moyen, supérieur, prennent neuf années. Les cours de *tertia*, de *secunda* et de *prima* se subdivisent en deux sections, troisième inférieure (*utertertia*), troisième supérieure (*obertertia*) ; seconde inférieure, seconde supérieure; première inférieure, première supérieure. Le total des heures de classe est, pour chaque semaine, de vingt-huit pour la *sexta*, où le grec n'est pas encore enseigné ; depuis la cinquième jusqu'à la première, le nombre des heures s'élève jusqu'à trente, comme chez nous.

D'après l'article 83 de la loi de 1836, on devrait enseigner, de plus, dans les gymnases de la Grèce, l'allemand, le dessin, la peinture et la musique. Mais ces études étant facultatives, on n'a pas pris le soin de nommer des professeurs, excepté pour l'allemand, et dans quelques gymnases seulement. De même, les exercices gymnastiques, tant pour les gymnases que pour les écoles helléniques, devaient avoir lieu en été et après les leçons du soir, sans être obligatoires. Il est vrai qu'il existe depuis longtemps une salle de gymnastique publique à Athènes, organisée d'après un règlement spécial du 14 octobre 1868, pour servir aux élèves des écoles helléniques et des gymnases d'Athènes, sous la haute protection des proviseurs ; mais cette mesure n'a pas été généralisée, la gymnastique étant facultative.

Le règlement de 1836 sur l'instruction secondaire en Grèce indique la méthode à suivre pour toutes les parties de l'enseignement ; il fixe les auteurs grecs, latins et français et les matières à étudier pour chaque classe. On peut dire que les articles 70, 71, 72, 73 et 74, relatifs

aux langues classiques, atteignent le but de l'enseignement secondaire[1], mais on ne les a pas appliqués rigoureusement.

1. Art. 70. — L'enseignement des langues anciennes ne doit être qu'une récapitulation sommaire de ce qu'on étudie à l'école hellénique : il comprend l'étude approfondie de la grammaire, de la syntaxe, la lecture des prosateurs et des poètes, et enfin des exercices. On doit enseigner le grec particulièrement, d'après les règles de la critique, et par la comparaison du grec ancien et du grec moderne, des auteurs grecs aux auteurs latins, et à l'aide d'exercices écrits en grec et en latin. On doit former le style avec un soin tout spécial dans toutes les formes du discours. C'est pourquoi les élèves de la 1re classe du gymnase doivent faire de courtes compositions en prose, ceux de la 2e apprendre la théorie des *qualités du discours* au moyen d'extraits des auteurs anciens, ceux de la 3e la poétique et des notions de rhétorique, et faire des exercices oraux. Outre les langues classiques, on étudie les langues modernes théoriquement et pratiquement. Art. 71. — Dans le choix des auteurs grecs, on doit prendre en considération l'âge des élèves, et l'explication de ces auteurs doit être donnée dans l'ordre naturel des choses. En général, on doit étudier d'abord les historiens, puis les orateurs, puis les philosophes. Quant à la poésie, on doit l'étudier en commençant par les poètes épiques et en finissant par les poètes lyriques et dramatiques. Art. 72. — Les élèves doivent expliquer les auteurs aussi simplement que le permettent les difficultés de cette étude. Le principal objet de l'enseignement aux gymnases est la connaissance parfaite des auteurs classiques ; cet enseignement doit donner le sentiment du vrai, du bien et du beau. En conséquence, on doit s'attacher à la suite et à l'enchaînement des idées, au choix, à l'emploi des mots, et il faut s'efforcer en particulier d'employer dans les traductions des locutions et des tournures helléniques. Art. 73. — L'Encyclopédie et les Anthologies ne seront pas en usage dans les gymnases ; on devra y enseigner au contraire les ouvrages en entier, en laissant de côté tout ce qui n'est pas à la portée des élèves. Aussi il n'est pas permis, dans une même classe, d'enseigner plus de deux auteurs grecs et latins en même temps ou de changer d'auteur dans le cours d'un semestre. D'après ces principes, les auteurs destinés aux gymnases sont distribués ainsi : 1re classe, pour le grec l'*Anabase* et les *Helléniques* de Xénophon, les *Vies parallèles* de Plutarque, Élien et l'*Odyssée d'Homère;* pour le latin, J. César, Justin, les deux dialogues de l'*Amitié* et de la *Vieillesse* de Cicéron, les *Métamorphoses* d'Ovide et certains chants de l'*Énéide* de Virgile ; 2e classe, pour le grec, l'*Iliade* et l'*Odyssée* d'Homère, Hérodote, la *Cyropédie* de Xénophon, Isocrate et les poètes gnomiques ; pour le latin Tite-Live, Salluste, *Lettres* de Cicéron, Ovide, l'*Énéide* et les *Bucoliques* de Virgile et certaines *odes* d'Horace. Dans la 3e classe, pour le grec, les *Olynthiennes* et les *Philippiques* de Démosthène, les ouvrages de Xénophon, relatifs à la philosophie, Hésiode, les hymnes homériques et les drames les plus simples d'Euripide ; pour le latin, les discours les plus courts et les premiers traités de

L'enseignement, se donnant avec des livres résumés, manquant de précision et dépourvus d'exercices, ne produit pas tous les résultats qu'on pourrait en attendre. Il faut bien le dire : nos professeurs ont copié servilement les méthodes des gymnases allemands, qui ont réduit outre mesure les devoirs écrits, et diminué ainsi les efforts personnels de l'élève ; de plus on n'a pas strictement suivi les dispositions des articles ci-dessus mentionnés.

La méthode d'enseignement de la langue grecque est la même que celle des gymnases allemands. Il y a pour les auteurs grecs la *lectio stataria* (statarische lectüre), méthode par laquelle on donne des explications grammaticales détaillées, et la *lectio cursoria* (cursorische lectüre), introduite dernièrement pour faire lire de longs morceaux du même auteur. Ce système permet aux élèves de parcourir plus d'auteurs, et de meubler leur mémoire d'un vocabulaire plus riche ; il leur rend l'intelligence des textes plus facile, sans le concours du dictionnaire ; mais il n'est pas employé d'une manière rigoureuse ; les devoirs des écoliers ne sont jamais faits par écrit ; les compositions et les exercices, qui demandent une application soutenue, sont bien négligés; les concours mensuels, tri-

rhétorique de Cicéron, le Xe livre de Quintilien, la *Vie d'Agricola* et la *Germanie* de Tacite, les *Odes* et l'*Épître aux Pisons* d'Horace ; les *Géorgiques* de Virgile. Dans la 4e classe, pour le grec l'*Apologie de Socrate*, *Criton*, *Ménéxène*, *Lachès*, *Charmide*, *Phédon* et *Gorgias* de Platon, Euripide, Sophocle, Eschyle et Pindare; pour le latin, les traités philosophiques, les *Tusculanes*, le traité de l'*Utile et de l'Honnête*, de Cicéron, les *Histoires* de Tacite, les morceaux choisis de Lucrèce, Catulle et les poètes élégiaques, les *Épîtres* d'Horace. Art. 74. — Pour initier au style grec, outre l'explication orale des auteurs, on doit faire des traductions écrites, choisir des extraits, faire des devoirs analytiques ou sommaires, composer des discours ou des traités sur les matières enseignées dans les classes, et écrire d'après le style des auteurs classiques selon les circonstances et dans tous les genres du discours, en prose et en poésie.

mestriels ou semestriels sont tout à fait inconnus, et les narrations et les thèmes, ainsi que les discours, bien rares ; quand on en fait, par hasard, le professeur se contente de signaler les fautes sans les corriger. A force de traduire ou d'écrire le grec moderne, les élèves n'apprennent que la langue moderne. Or, ce n'est pas là précisément le résultat auquel on doit viser dans les études classiques. De plus, la classification des auteurs grecs n'est pas adaptée à l'état intellectuel de l'élève, à son âge ou à ses connaissances. On n'a même pas adopté l'usage allemand des *extemporalia*, traductions improvisées, bien écrites et bien choisies, qui fournissent aux études grammaticales une sorte de contre-épreuve, pour contraindre tous les élèves à prendre une part active aux exercices de leur classe. Pour le latin, nous sommes encore plus faibles ; on n'apprend qu'à expliquer machinalement quelques fragments insuffisants des auteurs. En résumé, ni les écoles helléniques, ni les gymnases ne donnent aux études secondaires classiques le développement qui leur convient.

Cette négligence, nous la constatons aussi en Occident, même dans les pays où les études classiques, cultivées avec ardeur, produisaient, aux siècles précédents, d'excellents résultats pour la connaissance de l'antiquité, et formaient de grands écrivains ; elles perfectionnaient en même temps visiblement les hommes, c'est pour cela qu'on les appelait avec raison : *Études des humanités*. Faut-il attribuer à cet abaissement du niveau littéraire le revirement de l'opinion publique qui fait regarder aujourd'hui les études classiques comme inutiles et comme occasionnant une perte de temps ? On pourrait presque l'assurer. Mais pourquoi cette situation ? Est-ce parce qu'on a op-

posé les études réelles et scientifiques aux études classiques? Mais, par la division de l'instruction secondaire en deux parties, classique et scientifique, par la fondation des écoles spéciales ou réelles, on a simplifié les études en général, et il semble qu'on a rendu les études classiques plus propres à atteindre leur but. Cette décadence résulte-t-elle de l'addition au programme des cours supplémentaires d'histoire et de géographie et de langues étrangères qui demandent beaucoup de temps? Cet argument est insuffisant, car le temps consacré à ces leçons étant calculé d'après celui que peut leur donner l'élève, ces études ne peuvent entraver sérieusement celle des auteurs anciens, et laissent aux travaux classiques tout le temps nécessaire. La cause de cette situation mauvaise réside dans une classification défectueuse, dans une méthode imparfaite et incompatible avec l'objet principal des études classiques, la construction des mots, la phraséologie des langues synthétiques. Nous appliquons à l'étude des langues anciennes une méthode qui, d'après la juste expression de M. Songeon[1] « impose l'idée abstraite, la grave dans la mémoire et ne laisse aucune place à l'initiative de l'esprit; nous substituons le *procédé* à l'intelligence, la formule *a priori* à la loi découverte et reconnue par la libre observation. » C'est le manque d'exercices écrits en grec et en latin, la lecture insuffisante et morcelée des auteurs; c'est enfin le défaut d'instruction des professeurs. Souvent ceux-ci n'ont pas fait d'études complètes; ils n'ont pas reçu toutes les connaissances nécessaires pour l'enseignement des littératures anciennes, dont ils ne peuvent goûter le charme; ils sont, par conséquent, privés de l'inspiration qui donne la vie à ces langues mortes,

1. *La Réforme dans l'Éducation*, Paris, 1879, in-8°, p. 79.

auxquelles il est si difficile d'initier les jeunes élèves lorsque l'enseignement en est défectueux et froid, et qu'il est, au contraire, si faciles d'étudier, lorsqu'on emploie une méthode rationnelle.

En effet, d'un côté on trouve la complication systématique, les explications scolastiques de quelques formalistes, les annotations explétives et les renvois surchargés d'inutiles remarques comme en Allemagne et en Grèce; de l'autre, des textes mutilés, insuffisants, incapables par conséquent de donner une connaissance sérieuse des chefs-d'œuvre de l'antiquité : c'est ce qui arrive dans presque tout le reste de l'Europe. Ces défauts sont autant d'entraves pour les jeunes intelligences, qui considèrent l'étude des langues anciennes comme un véritable supplice.

Chez les Grecs, cette négligence est d'autant plus sensible que, sauf un petit nombre de maîtres, véritables continuateurs de leurs illustres devanciers des siècles précédents, presque tous les professeurs chargés de cet important enseignement n'ont pas l'habitude d'écrire la langue antique de la Grèce. Ils ont quitté la voie sûre où conduisait le grec ancien pour suivre, sans s'en rendre compte, les principes de Coray sur le grec moderne; sans doute ce célèbre philologue voulait perfectionner les méthodes d'enseignement en s'approchant de la langue parlée, mais il n'en était pas moins un fervent défenseur du grec ancien pour les gymnases. Aussi, en nous rappelant ces oppositions si vives qui se formèrent contre lui, éprouvons-nous de vifs regrets; car nous voyons les résultats fâcheux de cette scission pour le grec ancien. Mais si, autrefois, nous étions obligés d'épurer le langage populaire, comment pourrait-on se passer de la langue

ancienne, aujourd'hui surtout que la langue moderne s'est formée, et que son perfectionnement exige la connaissance de plus en plus approfondie de la construction synthétique et du génie abréviatif du grec ancien? Ne devons-nous pas, nous, les héritiers de cette langue si belle et si riche que l'on enseigne dans nos gymnases, diriger tous nos efforts vers l'étude perfectionnée du grec ancien, et exiger pour cela que les élèves qui sortent de ces gymnases aient une intelligence parfaite de la langue grecque?

Comme le grec et le latin forment la base de l'instruction classique, et représentent ce que l'antiquité a produit de plus beau et de plus sublime, nous devons améliorer aussi l'enseignement du latin, en augmentant la durée des cours dans chaque classe, et en développant le cadre de cette étude. En Allemagne, dans les cinq premières classes, on consacre dix heures au latin; en *prima*, huit; on commence le grec en *quarta*, auquel on consacre six heures, ainsi que dans les classes des six années supérieures; c'est ce temps de six heures que nous demandons de consacrer à l'étude du latin dans les gymnases. Des exercices oraux et écrits sont aussi nécessaires.

Quant aux autres matières, nous avons vu que le français est enseigné dans les écoles helléniques et les gymnases; mais, comme il n'occupe pas encore une large place dans nos programmes, les résultats obtenus sont bien médiocres. Ne craignons pas de le dire : en Grèce l'ignorance des langues et des littératures étrangères est profonde, quoique le besoin de les étudier s'y manifeste très sensiblement. Cette situation fâcheuse n'existe pas seulement chez nous, mais à peu près dans tous les pays d'Europe. En effet, dans les classes des lycées

et des gymnases, les élèves n'acquièrent qu'une connaissance très imparfaite et par suite peu profitable, de la grammaire et de la littérature d'une seule langue étrangère. On en conclut et l'on tient pour avéré *qu'il est impossible d'apprendre les langues vivantes dans les lycées et dans les gymnases*[1]. Mais on oublie trop cet autre proverbe de Massillon : « Telle semence, telle moisson. » Comment enseigne-t-on les langues vivantes ? Comme les langues mortes, par fragments pris au hasard, suivant le caprice du maître. Cette question importante occupe partout beaucoup d'esprits ; on cherche à changer, à améliorer cet état de choses. Selon nous, il faut premièrement enseigner une langue étrangère de la même manière que la nature nous enseigne la langue maternelle et commencer cette étude de bonne heure, lorsque la mémoire des jeunes enfants est dans toute sa puissance et que la langue peut prononcer les sons sans difficultés. L'expérience montre que les élèves, dans la première jeunesse, apprennent les langues avec autant de rapidité que de bonne volonté. C'est grâce à cette méthode que nous atteindrons le but auquel nous visons.

Pour les Grecs, commerçants et voyageurs, la langue française seule est insuffisante ; nous avons besoin de l'allemand, de l'anglais, de l'italien ; mais l'étude de ces langues ne réussit pas, parce qu'elle est facultative. D'ailleurs, il est impossible de l'introduire dans toutes les classes. Il est donc nécessaire, comme nous l'avons dit plus haut, de subdiviser l'enseignement secondaire, et

1. B. Lévy, *De l'enseignement des langues vivantes en France*, Paris, 1865, in-8°, p. 10. Comparez Heirich, l'*Enseignement des langues vivantes en France*, Paris, 1871, in-8°, et A. Weil, *Des langues vivantes et de leur enseignement*, Paris, 1873, in-8°.

d'ouvrir des écoles pratiques ou réelles dans les villes les plus commerçantes et les plus industrielles, en laissant le français et l'allemand aux écoles classiques.

L'histoire et la géographie sont réunies, comme en Allemagne, en un cours unique ; il serait pourtant nécessaire de faire, pour chacune de ces deux matières, un cours spécial, et d'introduire, dans l'enseignement de la géographie, la construction des cartes topographiques et géographiques, ce qui exige des professeurs particuliers. Quant à la psychologie et à la logique, que les Allemands appellent *propédeutique philosophique* (*Philosophische Einleitungsstudien*), on n'en fait qu'une étude élémentaire chez nous, comme en Allemagne ; au contraire, en France, les études philosophiques dans les lycées sont larges et complètes. Cette différence provient de ce que, d'après toutes les circulaires ministérielles, les gymnases d'Allemagne préparent seulement pour l'enseignement supérieur, tandis qu'en France, les études classiques, faites dans les collèges et les lycées, présentent un ensemble complet.

Que dirons-nous maintenant de l'enseignement spécial complémentaire des sciences mathématiques, chimiques, physiques et naturelles ? Nous le trouvons trop théorique et trop vaste relativement aux études classiques, et trop restreint, insuffisant même, pour les études scientifiquès et industrielles.

L'enseignement secondaire proprement dit n'est pas complet, en Grèce, pour les filles. On y trouve seulement une sorte d'école secondaire élémentaire dans les deux écoles normales d'Arsakion et dans quelques institutions privées de filles ; mais il y a très peu d'écoles, et l'enseignement est beaucoup plus restreint ; les études n'y sont ni assez élevées ni assez approfondies. D'ailleurs ces

établissements ne sont pas assez nombreux pour suffire à toute la Grèce. Et cependant l'enseignement secondaire des filles est organisé officiellement, dans quelques pays, tandis que dans d'autres, il va l'être. Sans parler des États-Unis, où tous les jeunes gens et toutes les jeunes filles peuvent recevoir l'instruction à tous les degrés, la Suisse nous présente un exemple parfait d'écoles secondaires de filles ; les différents cantons ont organisé pour les filles un enseignement qui commence à l'école enfantine et qui, en général, embrasse tout l'enseignement secondaire. A Genève et dans d'autres villes, il y a les *écoles rurales*, l'*école complémentaire* et l'*école secondaire et supérieure des jeunes filles*[1] dont le but est bien indiqué dans les lignes suivantes : « Habituer de bonne heure la jeune fille à manier sa pensée, à établir des liens entre les diverses connaissances qu'elle acquiert, faire sans cesse appel à l'activité de son esprit, l'interroger, non d'après le texte du livre ou du cahier, mais sur le fond même de l'objet d'étude ; se préoccuper moins de lui faire beaucoup apprendre que de la mettre à même de bien comprendre ; prohiber, exclure avec soin, même à l'égard des élèves les plus jeunes, tout travail de nature mécanique ; éviter, en un mot, tout ce qui ne va pas droit à la culture de l'intelligence et ne tendrait qu'à une demi-instruction. » Tels sont les principes généraux qu'on s'efforce de mettre à la base de l'enseignement secondaire et supérieur à Genève[2].

Dans toute l'Allemagne, jusqu'en 1872, aucune loi concernant l'enseignement secondaire des filles n'avait

1. Loi sur l'instruction publique du 19 octobre 1872, art. 52.

2. Renseignements sur les divers établissements d'instruction publique du canton de Genève, à l'occasion de l'exposition scolaire suisse à Paris, 1878, in-8°.

été publiée. Une Association générale des *Hœhere Tœchter-Schulen* fut alors créée pour encourager la création d'écoles publiques d'instruction secondaire pour les jeunes filles. Jusqu'à présent, trois États seuls, la Saxe depuis 1873, le Wurtemberg et Bade depuis 1877, ont ouvert des écoles secondaires par décrets officiels. En France, M. Duruy, ministre de l'instruction publique, fit ouvrir, en 1867, des cours d'enseignement secondaire dans quelques villes ; mais cette question n'a été sérieusement étudiée que par le gouvernement républicain actuel; il se propose aujourd'hui d'organiser un enseignement secondaire complet des filles. En Italie, dès 1870, le gouvernement, procédant par degrés, a établi cet enseignement, en réorganisant les anciens collèges destinés aux filles. Trois genres d'établissements : *instituts, gymnases, progymnases,* donnent, de longue date, en Russie, l'instruction secondaire aux jeunes filles. En Angleterre, ainsi qu'en Autriche et Suède, l'enseignement secondaire est bien soutenu par des associations privées. On le trouve encore dans plusieurs écoles de Hollande et de Norwège. Il est donc organisé dans la plupart des États européens.

Les Grecs de Constantinople ont également établi deux écoles supérieures complètes de filles : l'école Pallas et le Zappion ; nous espérons que la Grèce, par une loi spéciale, entrera dans la même voie, et fondera des établissements d'enseignement secondaire pour les jeunes filles, d'après le système qui régit ceux de Genève et de Constantinople. Il est vrai qu'à cet égard de vieux préjugés existent chez nous, et que la plupart de nos compatriotes diront avec Montaigne[1] : « Quand je vois des

1. *Essais*, liv. III, chap. III. Edition Garnier, tome III, p. 238.

femmes attachées à la rhétorique, à la logique et autres drogueries si vaines, j'entre en crainte. » Mais, pour tous ceux qui désirent l'amélioration générale des études, il y a là une œuvre utile et bienfaisante à réaliser. « L'homme et la femme, dit avec raison un écrivain français[1], ont et devront toujours avoir certaines fonctions différentes dans la société ; il est toujours un terrain sur lequel il convient qu'ils marchent tout à fait d'accord et sur le pied de l'égalité. Ce terrain est celui de l'éducation des enfants. Entre un homme instruit et une femme ignorante, il existerait nécessairement sur ce point essentiel une série de tiraillements au moins aussi préjudiciables à l'État qu'à la famille. »

Le personnel enseignant, dans les écoles helléniques, se compose de trois professeurs, dont le premier est le directeur de l'école. Par conséquent un professeur spécial est attaché à chaque classe. Si une classe renferme un nombre considérable d'élèves, elle est partagée en divisions ayant chacune un professeur particulier. Dans les gymnases, il y a souvent cinq professeurs, dont deux pour les langues classiques, un pour les mathématiques, un pour le français, l'histoire et la géographie, et un autre pour la physique et la philosophie. Le professeur de la classe supérieure est le proviseur du gymnase (Γυμνασιάρχης). Cependant le nombre des professeurs a été augmenté aujourd'hui d'après les besoins de l'établissement.

Aux premiers temps de la monarchie, d'après les articles 33 et 34 du règlement, pour devenir professeur d'une école hellénique, il fallait avoir terminé ses études dans un gymnase, et faire une espèce de stage dans une école quelconque ; au besoin, un examen subi devant un pro-

1. L'*Echo de la Sorbonne*, Paris, 1870, in-4°, p. 30.

viseur et des professeurs de gymnase suffisait. Le 18 octobre 1850, une ordonnance royale a établi les prescriptions relatives aux examens des candidats au grade de professeur d'écoles helléniques. Ces prescriptions sont des plus sévères : elles exigent qu'on suive premièrement comme étudiant les cours philologiques de l'Université pendant deux ans, qu'on prenne part aux cours du séminaire philologique ou *frontistirion* de la Faculté de philosophie, et qu'on ait subi les examens particuliers aux conditions suivantes : 1° se présenter devant un comité spécial, sous la présidence du directeur du frontistirion et composé des professeurs de littérature grecque et latine, de philosophie, d'histoire, de mathématiques, de physique et d'archéologie ; 2° avoir reçu les certificats d'études nécessaires ; 3° subir l'examen sur les matières énumérées ci-après : grec ancien, latin, anthropologie, logique, histoire universelle, mathématiques élémentaires, physique, antiquités grecques ; 4° les examens sont écrits et oraux pour le grec ancien, le latin, les mathématiques élémentaires, et oraux seulement pour les autres matières ; 5° l'examen écrit pour le grec ancien consiste en une explication en langue moderne d'un passage d'un prosateur ou d'un poète grec, et une traduction d'un morceau moderne en grec ancien ; pour le latin, en une explication en langue grecque moderne d'un morceau de prose ou de poésie ; pour les mathématiques, on donne trois théorèmes à démontrer et trois problèmes à résoudre : quatre de ces questions, deux de chaque sorte, au moins, doivent être traitées ; 6° l'examen oral comprend une explication littérale et précise, une analyse grammaticale, une analyse métrique et des questions propres à montrer la capacité du candidat ;

7° les notes d'examen sont au nombre de trois : *très bien, bien, assez bien ;* 8° les examens ont lieu dans la première quinzaine d'octobre et de juin de chaque année ; 9° le président du comité décerne les certificats signés aussi par tous les examinateurs ; 10° le ministre de l'instruction publique, d'après le certificat à lui soumis et la note obtenue à l'examen, délivre à l'impétrant le diplôme de professeur à l'école hellénique, diplôme qui peut être d'après les notes d'examen de 1re, de 2e ou de 3e classe. D'après un décret ultérieur du 15 août 1868, pour être promu à un grade supérieur, on doit subir un nouvel examen assez étendu, paraît-il, pour la partie littéraire et la partie scientifique, mais néanmoins, encore insuffisant. Il faudrait que les candidats apprissent aussi la science de la pédagogie et la manière d'enseigner, dans une école hellénique modèle. Malheureusement, on n'a pas pris ces précautions ; car il n'existe en Grèce ni école normale pour l'instruction secondaire, ni même de cours théoriques et pratiques de pédagogie à la Faculté de philosophie ; par conséquent, les professeurs enseignent en imitant leurs maîtres tant bien que mal. Ce n'est pas tout : la difficulté des examens diminuant de beaucoup le nombre des candidats, le ministre, embarrassé par le manque de professeurs, en était réduit à nommer, pour les écoles helléniques, des professeurs adjoints dépourvus des capacités exigées : un simple décret transformait, au bout de quelque temps, ces professeurs adjoints en professeurs titulaires. Pour mettre fin à une situation si déplorable, on a voulu se montrer moins exigeant dans les examens, et l'on s'est contenté d'interroger les candidats sur les matières étudiées dans les classes supérieures des gymnases.

Pour être nommé professeur dans un gymnase, il faut être docteur en philosophie, ou avoir au moins le diplôme de licencié. Un grand nombre même des professeurs actuels, après avoir terminé leurs études en Grèce, vont compléter leur éducation littéraire et scientifique dans les Universités renommées de l'Europe. Nous pourrions répéter pour les professeurs des gymnases ce que nous avons déjà dit pour ceux des écoles helléniques. Si larges que soient les connaissances qu'un maître possède, elles sont privées du secours des aptitudes pédagogiques. En France, en Belgique, en Suisse et même en Allemagne, où on a reconnu cette vérité, on a créé dans les Facultés de philosophie des chaires de pédagogie ; on a établi des écoles normales supérieures ou des séminaires pédagogiques, tant pour l'enseignement classique, que pour la section scientifique et industrielle; dans ces institutions, on donne une large part à la pédagogie, aujourd'hui comptée parmi les sciences philosophiques et morales, parce qu'elle embrasse l'homme dans toutes ses manifestations. Elle est considérée comme la science la plus compliquée, et celle qu'il est le plus difficile d'enseigner.

Les professeurs de langues étrangères qui n'ont pas les diplômes nécessaires pour remplir leurs fonctions, sont obligés de subir des examens spéciaux devant une commission compétente nommée *ad hoc* par le ministre de l'instruction publique.

Passons maintenant à ce qui concerne les élèves : deux examens publics ont lieu chaque année; le premier à la fin du premier semestre, le second à l'époque des vacances; ce dernier donne le droit de passer d'une classe dans une autre. Tous deux ont lieu devant le personnel enseignant du gymnase, assisté d'un comité royal

d'inspection ; les écoliers rendent compte de tout ce qui a fait la matière de leurs études, de tout ce qu'ils ont vu en classe ; les épreuves qu'on leur impose sont orales, défaut considérable et général chez nous. Les vacances commencent le 1[er] juillet, et durent jusqu'à la fin d'août ; le mois de septembre est consacré aux répétitions et aux *examens de sortie* (ἀπολυτήριοι ἐξετάσεις) de la classe supérieure du gymnase ; ces examens seuls, depuis peu de temps, sont oraux et écrits sur les matières les plus importantes : grec, latin, histoire, français, psychologie, logique et mathématique ; ces épreuves sont très courtes et très faciles ; les résultats sont par suite médiocres. Les notes d'examen consistent en *parfait, très bien, bien, assez bien.* Ceux qui échouent sont obligés de suivre pendant un an encore les cours de la même classe. Pourtant cet examen, qui s'appelle en Allemagne *examen de maturité* (*Matüritatis prüfung*) et en France le *baccalauréat,* doit être plus sévère et plus long. Tandis que chez nous l'examen écrit dure quelques heures, en Allemagne on accorde, pour la composition allemande 5 heures, pour la composition latine 5 heures, pour le thème latin 2 heures, pour la version grecque 2 heures, pour le français 3 heures, et pour les mathématiques 5 heures ; en France, pour le discours latin 4 heures, pour la version latine 2 heures, pour la dissertation philosophique 4 heures, pour la version d'une langue vivante, 2 heures. Il est donc urgent de réformer ces examens de sortie, et d'introduire, dans les examens de classe, les épreuves écrites. Nous préférerions de plus que le dernier examen eût lieu sous le contrôle direct de l'État, et fût fait par des professeurs autres que ceux dont les candidats ont été les élèves. Nous pensons que le système adopté par les Universités de France pour

le baccalauréat, complété par quelques-unes des conditions de l'examen de maturité d'Allemagne, produirait chez nous d'heureux résultats.

Pour instituer des écoles helléniques et des gymnases privés, il faut une autorisation préalable du ministre de l'instruction publique, chargé d'appliquer les lois sur l'enseignement secondaire ; mais il n'est permis à aucune école privée d'avoir des cours aussi élevés que ceux des classes supérieures d'un gymnase, de sorte que ceux qui veulent obtenir le diplôme de *fin d'études*, sont obligés de suivre pendant une année les cours supérieurs d'un gymnase de l'État. Chaque ville, ou peu s'en faut, renferme un ou deux établissements privés d'enseignement secondaire possédant des élèves internes et portant le nom de lycée.

D'après l'article 16 de la Constitution hellénique de 1864, reproduction de l'article 11 de la Constitution de 1843, les dépenses nécessitées par l'instruction secondaire sont supportées par l'État. Les appointements des professeurs des écoles helléniques varient d'après la classe à laquelle ils appartiennent, et aussi d'après leur diplôme. Ils sont de 120 fr. par mois pour ceux de la 1<sup>re</sup> classe ou classe inférieure, de 150 fr. pour ceux de la 2<sup>e</sup>, et de 180 fr. pour ceux de la 3<sup>e</sup>. Tous les cinq ans ils sont augmentés de un cinquième de leur traitement, jusqu'à ce qu'ils atteignent le maximum de 250 francs par mois. Les appointements du proviseur d'un gymnase sont de 300 fr. par mois ; ceux des autres professeurs de 250 fr. par mois, et ceux des professeurs de langues vivantes de 200 fr. ; ils sont aussi augmentés d'un cinquième tous les cinq ans. En outre, ils ont droit à une pension pour eux et pour leurs veuves ou orphelins, comme tous les autres employés du gouvernement.

Le nombre des écoles helléniques et des élèves aux différentes époques que nous avons traversées est ainsi fixé :

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 1829 : | Péloponèse. | Écoles helléniques, | 18; | élèves | 694 |
| | Iles de l'Archipel. | — | 31; | — | 1.712 |
| | | Totaux : Éc. hellén. | 49; | Elèves. | 2.406 |
| 1830 : | Péloponèse. | Écoles helléniques, | 19; | élèves, | 765 |
| | Iles de la Grèce, | — | 18; | — | 1.073 |
| | Grèce continentale, | — | 2; | — | 80 |
| | | Totaux : Éc. hellén. | 39; | Élèves. | 1.918 |

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1850 : | Éc. hellén., | 75; | professeurs, | 125; | élèves, | 2.850; | élèves sortis, | 250 |
| 1855 : | — | 81 | — | 135 | — | 4.200; | — | 400 |
| 1866 : | — | 114 | — | 236 | — | 6.543; | — | 788 |
| 1873 : | — | 136 | — | 280 | — | 7.746; | — | — |
| 1879 : | — | 167 | — | 358 | — | 8.728; | — | 876 |

Voici quel a été l'état des gymnases aux dates suivantes :

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1829 : | 1 | gymnase central; élèves | | | | | | 500 |
| 1833 : | 1 | — | à Nauplie | | | | | 150 |
| 1835 : | 3 | gymnases (Nauplie, Athènes, Syra), prof. | 14; | | élèves | | | 350 |
| 1846 : | 6 | — | — | 32; | — | | | 480 |
| 1850 : | 6 | — | 39 | professeurs; | 740 | élèves; | élèves sortis | 75 |
| 1851 : | 6 | — | 43 | — | 800 | — | — | 80 |
| 1852 : | 6 | — | 48 | — | 900 | — | — | 104 |
| 1853 : | 6 | — | 50 | — | 1.077 | — | — | 142 |
| 1854 : | 6 | — | 51 | — | 956 | — | — | 110 |
| 1855 : | 7 | — | 52 | — | 968 | — | — | 83 |
| 1856 : | 7 | — | 57 | — | 1.149 | — | — | 101 |
| 1873 : | 18 | — | 120 | — | 2.460 | — | — | 320 |
| 1878 : | 22 | — | 162 | — | 3.214 | — | — | 450 |

Athènes possède trois gymnases et le lycée Barbakion; il y a un gymnase au Pirée, un à Chalcis, un à Lamia, un à Missolonghi, un à Patras, un à Tripolitza, un à Sparte, un à Calamata, un à Nauplie, un à Corinthe, un

à Pyrgos, un à Argos, un à Syros, un à Corfou, un à Leucade, un à Argostoli, le collège *Petrizios* à Lixouri de Céphalonie, et un gymnase à Zante. Le lycée Barbakion et le collège Petrizios sont entretenus par les dons particuliers, ainsi que dix autres écoles helléniques. De plus, certaines communes contribuaient à l'entretien de quatre gymnases.

Les dépenses annuelles de l'État pour les écoles helléniques sont évaluées :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Pour 1835 | à | 25.754 fr. | 60 |
| 1837 | | 80.296 | 66 |
| 1845 | | 95.248 | 06 |
| 1856 | | 211.931 | 47 |
| 1865 | | 356.706 | 60 |
| 1867 | | 434.026 | » |
| 1875 | | 532.680 | » |
| 1878 | | 587.000 | » |

La dépense totale, de 1833 à 1865, s'est élevée à 5.488.623 fr. 24 c. ; de 1865 à 1878, à 6.787.995 fr. Dépense totale, de 1835 à 1878 : 12.276.618 fr. 24 c.

La dépense annuelle pour les gymnases a été :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Pour 1834 | de | 6.264 fr. | » |
| 1835 | | 38.121 | 60 |
| 1837 | | 47.389 | 32 |
| 1845 | | 59.667 | 94 |
| 1855 | | 157.019 | 18 |
| 1865 | | 373.941 | 91 |
| 1875 | | 416.200 | » |
| 1878 | | 470.000 | » |
| Dépense totale de 1834 à 1865 | | 4.064.245 | 80 |
| — 1866 à 1878 | | 4.885.922 | » |
| Total de 1834 à 1878 | | 8.950.167 | 80 |
| L'instruction secondaire a coûté à l'Etat, de 1834 à 1878, | Écoles hellén. | 12.276.618 | 24 |
| | Gymnases | 8.950.167 | 80 |
| Total | | 21.226.786 | 04 |

En résumé, le nombre des élèves et des professeurs, et la somme des dépenses pour l'instruction secondaire, sont répartis comme il suit :

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1849-50, | coll. et gymn. | 81. | Élèves, | 5.240. | Prof. | 159. | Dépenses, | 289.589 fr. | 15 |
| 1855-56, | — | 88 | — | 6.141 | — | 261 | — | 481.551 | 41 |
| 1866-67, | — | 121 | — | 8.583 | — | 340 | — | 804.396 | » |
| 1874-75, | — | 154 | — | 10.106 | — | 400 | — | 1.045.860 | » |
| 1878-79, | — | 189 | — | 11.944 | — | 520 | — | 1.057.000 | » |

Si nous comparons maintenant la situation de l'instruction secondaire de la Grèce en 1873 avec celle des autres pays, nous constatons que la première place appartenait à l'Algérie, qui avait, pour l'instruction secondaire 2,200 élèves, soit 1 élève pour 125 habitants; ensuite venait la Grèce, avec 9,370 élèves, soit 1 élève pour 155 habitants, et enfin, la Prusse, la Belgique, l'Empire allemand, la France, la Norwège, les Pays-Bas, la Suède, l'Italie, l'Autriche et la Hongrie[1]. Sans doute cette statistique est, en général, difficile à établir, parce que les éléments manquent d'exactitude, et parce que les établissements libres, sur lesquels les renseignements officiels font défaut, tiennent une large place dans l'enseignement; mais elle a été dressée par M. E. Levasseur, l'un des savants les plus compétents de France, en fait de statistique, et peut être considérée comme offrant toute l'exactitude possible. Le rang honorable que tient la Grèce pour l'instruction secondaire parmi les nations européennes lui a valu à l'Exposition Universelle de 1878, une médaille d'argent,

Cependant, on voudrait obtenir chez nous des résultats meilleurs; l'opinion publique demande la revision du règlement de 1836 sur l'instruction secondaire, déjà

1. *Exposition universelle de Vienne*. France. *Rapports*, t. IV, p. 523.

modifié en plusieurs circonstances, et l'introduction de l'enseignement technique et industriel. M. Milissis, dont nous avons parlé à propos de l'enseignement primaire, a élaboré, avec le concours d'un certain nombre de professeurs, un projet de loi sur l'instruction secondaire qui paraît bien propre à faire progresser les études classiques; il propose de remplacer les écoles helléniques et les gymnases par des *progymnases* et des *gymnases* semblables à ceux de la Prusse, comme on l'a déjà fait en Russie et en Italie. D'après l'article 140 de ce projet, on doit enseigner d'une manière complète dans les gymnases, l'instruction religieuse, le grec moderne, le grec ancien, le latin, le français, la philosophie, les mathématiques, la géographie, l'histoire, la physique, la chimie, l'histoire naturelle, le dessin, la musique vocale, la gymnastique et l'exercice des armes. Ces matières sont ainsi réparties dans les six classes par l'article 141 :

1° L'*enseignement religieux*, deux heures par semaine dans la sixième classe ;

2° Le *grec moderne*, deux heures dans toutes les classes ;

3° Le *grec ancien*, dans les première, deuxième, cinquième et sixième classes, huit heures; dans la troisième et la quatrième classe, dix heures ;

4° Le *latin*, dans les troisième, quatrième, cinquième et sixième classes, quatre heures ;

5° Le *français*, dans toutes les classes, trois heures ;

6° La *philosophie*, dans les quatrième et cinquième classes, deux heures; dans la sixième classe, trois heures ;

7° Les *mathématiques*, dans les première et deuxième classes, trois heures, et dans toutes les autres classes, quatre heures ;

8° La *géographie*, dans les première et deuxième classes, deux heures ;

9° L'*histoire réunie à la géographie*, dans toutes les classes, trois heures ;

10° La *physique*, dans les première, cinquième et sixième classes, deux heures ;

11° La *chimie*, dans la deuxième classe, deux heures ;

12° L'*histoire naturelle*, dans les première et deuxième classes, deux heures ;

13° Le *dessin*, dans les première, deuxième et troisième classes, deux fois par semaine, et deux heures chaque fois ;

14° Le *chant*, dans les première et deuxième classes, deux heures, et dans toutes les autres, une heure ;

15° La *gymnastique*, dans les première, deuxième et troisième classes, une heure et demie en deux fois ;

16° L'*exercice des armes*, dans les quatrième, cinquième et sixième classes, deux fois et chaque fois deux heures ;

Après avoir donné ce programme général, nous mettons sous les yeux du lecteur, par comparaison, les matières enseignées, en 1876, dans le gymnase le plus renommé de Berlin, *Zum grauen Kloster* ou *Fürsten-Schulen*.

1° *Enseignement religieux*, par semaine, trois heures dans les neuvième et huitième classes, et deux heures dans toutes les autres ;

2° *Allemand*, trois heures dans toutes les classes ;

3° *Latin*, dix heures dans les neuvième, huitième, septième, sixième, cinquième, quatrième, troisième classes, et neuf heures dans les deux autres (première et deuxième) ;

4° *Grec*, six heures dans les sixième, cinquième, quatrième, troisième, deuxième et première classes ;

5° *Hébreu*, deux heures dans les troisième, deuxième et première classes ;

6° *Français*, deux heures de la huitième à la première classe ;

7° *Anglais*, deux heures de la troisième à la première classe ;

8° *Italien* (facultatif), deux heures de la troisième à la première classe ;

9° *Histoire et Géographie*, trois heures dans les neuvième, huitième, septième, sixième, troisième, deuxième et première classes ; et quatre dans les quatrième et cinquième classes ;

10° *Mathématiques*, trois heures dans les quatre dernières classes, et quatre heures dans toutes les autres ;

11° *Histoire naturelle*, deux heures dans les quatre dernières classes ;

12° *Physique*, deux heures dans les quatre premières classes ;
13° *Propédeutique philosophique*, deux heures dans les deux premières classes :
14° *Dessin*, deux heures dans les cinq dernières classes;
15° *Chant*, deux heures dans toutes les classes ;
16° *Gymnastique*, deux heures pour tous les élèves.

Si nous comparons les leçons et le nombre d'heures indiquées dans ces deux programmes, nous trouvons des différences très sensibles; citons d'abord le latin, auquel M. Milissis accorde peu de temps. Il faudrait consacrer à cette langue au moins autant d'heures qu'on en consacre au grec en Allemagne, c'est-à-dire six heures par semaine. De plus, en Allemagne, depuis la quatrième, les classes comprennent deux divisions, dont chacune conserve l'élève pendant un an. Ainsi la durée des études, dans les gymnases et dans les progymnases en Prusse est de neuf ans ; l'élève qui y entre à l'âge de neuf ou dix ans ne les quitte que pour suivre les cours de l'Université, à dix-huit ou dix-neuf ans. Mais puisque, d'après le projet de M. Milissis, l'école primaire améliorée peut faciliter les études du gymnase, nous n'insisterons pas sur la division des classes. Nous approuvons aussi l'enseignement obligatoire du dessin, du chant, de la gymnastique et des exercices militaires. Mais, ce qui nous paraît étrange, c'est le silence absolu que cette loi garde sur l'instruction réelle et pratique, et le peu de place qu'y tient l'enseignement spécial, dont nous avons tant besoin pour le commerce et l'agriculture. Il est indispensable, croyons-nous, de créer des écoles de ce genre pour les jeunes gens qui n'ont pas le loisir de se former longuement l'esprit par l'étude des belles-lettres, et qui recherchent seulement la connaissance des choses pratiques et des langues mo-

dernes. Ce projet, pourtant, fera faire un grand pas aux études classiques, et doit être de bon augure pour tous ceux qui demandent la réforme de l'enseignement secondaire.

La loi de 1834 sur les collections technologiques, etc., ordonne la fondation de bibliothèques spéciales dans chaque département et chaque arrondissement. Un décret royal du 8 novembre 1835 indiquait la nécessité d'établir dans chaque école hellénique et dans chaque gymnase une bibliothèque ; il ajoutait même que cette institution devait se généraliser graduellement, et aller jusqu'aux écoles primaires ; dans celles-ci, on laissait à la commune le soin de créer cette bibliothèque, tandis que, pour les écoles secondaires, c'était à l'État qu'incombait la charge de distribuer d'abord les livres qui se trouvent en double ou en triple exemplaire à la Bibliothèque nationale, et ensuite ceux du ministre de l'instruction publique ou de donateurs et éditeurs. Cette bonne mesure fut renouvelée par un autre décret du 28 octobre 1855 et par celui du 28 mars 1860. Mais tous ces efforts furent infructueux. Quelques gymnases et quelques écoles helléniques seulement possèdent des livres, sauf pourtant le gymnase de Syra, qui a une bibliothèque de 5,000 volumes environ, l'école hellénique d'Andritzana (Péloponèse), qui a 6,000 volumes, et enfin celle de Dimitzana, dont la collection renferme 2,100 volumes, nombre qui s'augmente encore chaque année, grâce aux revenus d'un capital consacré à cet usage et provenant d'un legs fait par un citoyen généreux.

II.

ENSEIGNEMENT SPÉCIAL

Nous comprenons sous ce titre les écoles ecclésiastiques ou séminaires, les écoles commerciales, les écoles d'agriculture et les écoles navales. La méthode qu'on y pratique, n'étant pas encore en rapport avec l'enseignement secondaire, se trouve relativement fort peu répandue en Grèce. On donne l'enseignement religieux dans un séminaire supérieur à Athènes, l'*École ecclésiastique de Rizari*, et dans quatre petits séminaires : un dans la Grèce continentale, un dans le Péloponèse, un dans les îles de l'Archipel, et un dans les îles Ioniennes; citons de plus un Syllogue et une école de musique religieuse, à Athènes. Il n'y a pas en Grèce d'école commerciale proprement dite; il y a seulement des cours commerciaux dans les gymnases des villes maritimes et commerciales de Syra, Patras et Corfou, ainsi que dans quelques collèges privés. Il y avait une seule école d'agriculture, à Tyrinthe, près de Nauplie. Enfin nous avons cinq écoles navales élémentaires à Syra, à Hydra, à Spetzia, à Galaxidi et à Argostoli de Céphalonie.

A'.

ÉCOLES ECCLÉSIASTIQUES.

1° *L'École ecclésiastique supérieure de Rizari à Athènes.*

L'enseignement religieux attira tout d'abord l'attention et la sollicitude du président Capodistrias. Il fonda immédiatement, comme nous l'avons vu[1], une *École ecclésias-*

1. P. 152.

*tique* à Poros, mais elle disparut en 1832, par suite des dissensions intérieures du pays. Cet enseignement fut réorganisé grâce à M. Georges Rizari d'Épire. Celui-ci, pour agir selon ses désirs, et conformément aux dernières volontés de son frère, consacra sa fortune à la fondation en Grèce d'une grande école morale et religieuse, devant servir tant à la Grèce qu'à l'Épire, sa patrie. Avec l'approbation du gouvernement, l'école Rizari fut ouverte dans la capitale même du royaume.

Derrière le palais royal, sur un vaste et bel emplacement où l'on voit un jardin magnifique, on a ouvert en 1844 l'école de Rizari, qui, avec ses cinq classes, correspond à peu près à un gymnase, mais avec un programme plus large pour les autres leçons aussi bien que pour les cours religieux. Le fondateur indique dans son testament, en date de 1840, le but que cette école doit poursuivre. C'est, d'après l'article 72, de fournir aux jeunes gens sortis des écoles élémentaires, les moyens d'achever leur instruction, de manière à pouvoir devenir, au bout de cinq ans, capables d'exercer la sainte mission du sacerdoce.

Le ministre de l'instruction publique et des cultes a la haute inspection de cette école, qui possède un Conseil général permanent composé de dix membres ; trois de ses membres constituent pour une période de trois ans le comité d'administration, qui propose au ministre la nomination du personnel enseignant et tout ce qui concerne la direction et l'amélioration des études.

En première ligne, l'école compte chaque année vingt boursiers, dont moitié pour la Grèce et moitié pour Zagori, district d'Épire et patrie de Rizari. Ils sont nourris et entretenus pour une période de cinq ans aux frais de l'établissement. Les boursiers de la Grèce sont obligés

d'embrasser à la fin de leurs études la carrière sacerdotale[1], tandis que ceux de l'Épire en font la promesse sans autre sanction que celle de leur conscience. Le gouvernement et les communes peuvent envoyer un certain nombre de boursiers ou d'élèves, moyennant 50 fr. au moins par mois, ainsi que les hommes généreux ou les familles, moyennant 70 fr. par mois.

La première classe est un cours préparatoire, pour les élèves qui ne seraient pas en état de suivre les études élémentaires d'une école hellénique. La deuxième, la troisième et la quatrième sont analogues aux trois classes supérieures du gymnase, avec cette différence que l'enseignement du latin et des matières religieuses y est plus large. La cinquième est destinée à l'enseignement supérieur ecclésiastique, et les cours y sont distribués de telle sorte que les élèves peuvent suivre les cours de la Faculté de théologie à l'Université pendant un an.

Voici le programme des cours : 1° grec et latin; 2° histoire universelle et géographie; 3° mathématiques; 4° physique; 5° philosophie élémentaire; 6° français; 7° morale chrétienne; 8° catéchisme; 9° histoire sainte et histoire ecclésiastique; 10° théologie dogmatique; 11° introduction aux Saintes Écritures; 12° liturgie; 13° prédication ou déclamation oratoire avec des exercices pratiques; 14° calligraphie et dessin; 15° musique ecclésiastique.

Les cours sont répartis dans les cinq classes comme il suit :

Première classe :

| | |
|---|---|
| 1° Grec (auteurs grecs et ecclésiastiques) . . . . . . | 6 heures. |
| 2° Grammaire et exercices. . . . . . . . . . . . . . | 4 — |

1. On doit rembourser 5,000 dr. dans le cas où on n'embrasserait pas la carrière ecclésiastique.

| | |
|---|---|
| 3° Latin, auteurs et grammaire. . . . . . . . . . . | 5 heures. |
| 4° Géographie politique, géographie des Lieux Saints. | 2 — |
| 5° Histoire sainte. . . . . . . . . . . . . . . . . | 3 — |
| 6° Arithmétique . . . . . . . . . . . . . . . . . | 3 — |
| 7° Musique ecclésiastique . . . . . . . . . . . . . | 5 — |
| 8° Calligraphie et dessin . . . . . . . . . . . . . | 3 — |
| Total par semaine. . . . . . . | 31 — |

Deuxième classe :

| | |
|---|---|
| 1° Grec (auteurs grecs et ecclésiastiques, 6 h.; syntaxe et thèmes, 4 h.), total . . . . . . . . . . . . . | 10 heures. |
| 2° Latin (auteurs, syntaxe, thèmes). . . . . . . . . | 5 — |
| 3° Catéchisme . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 3 — |
| 4° Géographie universelle . . . . . . . . . . . . . | 3 — |
| 5° Histoire ancienne . . . . . . . . . . . . . . . | 3 — |
| 6° Algèbre. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 3 — |
| 7° Musique ecclésiastique . . . . . . . . . . . . . | 3 — |
| 8° Dessin . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 2 — |
| Total par semaine. . . . . . | 32 — |

Troisième classe :

| | |
|---|---|
| 1° Introduction aux Saintes Écritures et interprétation de l'Ancien Testament. . . . . . . . . . . . . | 3 heures. |
| 2° Grec, auteurs et exercices, rhétorique avec exercices. | 10 — |
| Orateurs grecs et ecclésiastiques . . . . . . . . | 2 — |
| 3° Latin, auteurs, syntaxe, thèmes . . . . . . . . . | 5 — |
| 4° Géographie . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 2 — |
| 5° Histoire universelle. . . . . . . . . . . . . . . | 3 — |
| 6° Lecture des Saints Pères . . . . . . . . . . . . | 1 — |
| 7° Récitation. . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 1 — |
| 8° Musique ecclésiastique . . . . . . . . . . . . . | 3 — |
| Total par semaine . . . . . . | 30 — |

Quatrième classe :

| | |
|---|---|
| 1° Histoire ecclésiastique . . . . . . . . . . . . . | 3 heures. |
| 2° Interprétation de l'Evangile selon saint Mathieu . . | 2 |

| | | |
|---|---|---|
| 3° Grec, poètes grecs et ecclésiastiques, art poétique et métrique, versification en grec ancien et en grec moderne | 12 | heures. |
| 4° Latin, poètes | 5 | — |
| 5° Cosmographie et trigonométrie | 2 | — |
| 6° Physique | 3 | — |
| 7° Français | 3 | — |
| 8° Lecture des Saints Pères | 2 | — |
| 9° Musique ecclésiastique | 3 | — |
| Total par semaine | 35 | — |

Cinquième classe :

| | | |
|---|---|---|
| 1° Histoire ecclésiastique | 3 | heures. |
| 2° Interprétation des Saintes Écritures | 3 | — |
| 3° Morale chrétienne | 2 | — |
| 4° Théologie dogmatique | 3 | — |
| 5° Liturgie | 3 | — |
| 6° Lecture des Pères de l'Église | 1 | — |
| 7° Homélie | 1 | — |
| 8° Français | 3 | — |
| 9° Exercices écrits en grec et en latin | 2 | — |
| Total par semaine | 21 | — |

Le personnel enseignant se compose du directeur, qui est toujours un membre distingué du clergé, de douze professeurs, d'un prêtre et d'un économe.

L'école de Rizari instruit et prépare pendant cinq ans les jeunes gens qui veulent entrer dans les ordres. Les élèves y trouvent des professeurs qui les rendent dignes de leurs fonctions. L'instruction classique s'y donne aussi très soigneusement, et les exercices écrits et oraux en grec et en latin produisent d'excellents résultats. Nous pouvons dire que c'est un gymnase modèle, convenablement approprié aux besoins des fonctions du sacerdoce. Malheureusement à cause de la situation pécuniaire faite

au clergé, peu de jeunes gens entrent dans les ordres et embrassent cette haute carrière. D'autres préfèrent le professorat et se rendent en Orient, où ils servent les intérêts helléniques comme maîtres d'école. Ainsi donc, l'école de Rizari n'atteint pas son but pour tous les élèves : c'est véritablement regrettable.

Le Conseil d'administration, pour améliorer cette situation, a fondé une *Caisse du clergé,* afin d'allouer des rétributions régulières aux élèves qui entrent dans les ordres; le gouvernement et le Saint-Synode sont venus à leur secours. De plus, il est nécessaire que tous les élèves entrent dans les ordres et que le gouvernement prenne des mesures plus actives pour rendre meilleur le sort du personnel ecclésiastique.

Les rapports généraux de 1873 et de 1877, et d'autres renseignements particuliers, nous donnent les indications suivantes sur l'école ecclésiastique de Rizari, pour la période de temps qui sépare l'année 1844 de l'année 1878. Les élèves internes, depuis sa fondation jusqu'à la fin de l'année scolaire 1877-1878, ont été au nombre de 389, et les externes 200 environ. Les élèves internes sont répartis ainsi d'après leur lieu d'origine : 118 de l'Épire, 53 du Péloponèse, 66 de la Grèce continentale, 86 de diverses îles, 35 d'autres provinces asservies, et 1 d'Abyssinie; de ce nombre, 38 sont devenus prêtres, 26 théologiens, 64 philologues, et les autres ont suivi des professions différentes, la médecine, le barreau, le commerce, etc., etc. De plus, parmi ceux qui ont embrassé la carrière ecclésiastique, 4 sont devenus évêques, et les autres archimandrites, prêtres et diacres. Parmi les théologiens, 7 sont devenus professeurs à l'Université nationale, et les autres aux gymnases. Les 200 externes sortis sont

devenus presque tous prêtres. Les recettes, de 1844 à 1876, ont été de 3,074,307 fr. 34 c., et les dépenses, de 1844 à 1876, de 2,444,141 fr. 79 c. Le patrimoine est de 1,513,945 fr. 93 c. et se divise en deux parties : biens fonds 473,376 fr. 60 c., argent et obligations 1,040,566 fr. 33 c. Nous ne comprenons, dans ces chiffres, ni les legs de M. Stéphanitzi, qui sont de 32,281 fr. 86 c. et produisent un revenu annuel de 4,274 fr., ni ceux de Gr. Calaganis, s'élevant à 48,151 fr. 65 c., dont les revenus annuels sont de 4,740 fr.

Les élèves de l'école, en 1878, étaient au nombre de 55 ; 21 sont boursiers de l'école, dont 11 de l'Épire et 10 de la Grèce ; 12 sont boursiers du gouvernement ; 5 de Janina, entretenus par le legs d'Anthyme Christodoulo ; 2 de Chio ; 1 de Philippopoli ; 3 du monastère de Petraki d'Athènes ; 2 de Sainte-Maure, et 9 s'entretiennent à leurs frais. Les dépenses, en 1876, étaient de 138,577 fr. 90 c.

L'école de Rizari a une bibliothèque pour l'usage particulier de ses professeurs et de ses élèves : elle renferme environ 4,000 volumes.

2°. *Les quatre séminaires ecclésiastiques.* — Les quatre petits séminaires entretenus par l'État, les monastères et divers particuliers, sont placés, l'un à Chalcis, le deuxième à Tripolitza, le troisième à Syra, et le quatrième à Corfou. Le but de ces séminaires est d'élever des jeunes gens uniquement pour le sacerdoce et les différentes fonctions du clergé. Ils sont sous la direction du ministre des cultes et de l'instruction publique, et sous l'inspection du Saint-Synode d'Athènes. Les élèves de chaque école, âgés de quinze à dix-huit ans, sont internes.

Par ordonnance royale du 27 septembre 1856, une loi et un règlement spéciaux ont été promulgués relative-

ment aux séminaires ou écoles hiératiques. Il y a un comité d'inspection composé de cinq membres, et de plus un Conseil d'administration ecclésiastique, composé du président du Saint-Synode, du délégué royal près le Saint-Synode, et du secrétaire général du ministre des cultes et de l'instruction publique. Le personnel enseignant comprend le directeur et des professeurs spéciaux.

Les cours sont divisés en deux parties, l'une religieuse, et l'autre laïque; les voici :

*Première partie:* 1° catéchisme, 2° histoire sainte, 3° histoire ecclésiastique, 4° interprétation des Saintes Écritures, 5° géographie des lieux saints, 6° morale chrétienne, 7° musique ecclésiastique.

*Deuxième partie:* 1° histoire universelle, 2° grec, auteurs grecs et ecclésiastiques, 3° géographie, 4° arithmétique, 5° notions élémentaires de physique, 6° agronomie élémentaire.

Ces matières sont étudiées dans quatre classes.

Première classe :

| | |
|---|---|
| 1° Grec (grammaire et exercices écrits, 4 heures; auteurs grecs et ecclésiastiques, 9 heures) | 13 heures. |
| 2° Histoire sainte et catéchisme | 6 — |
| 3° Géographie politique | 3 — |
| 4° Arithmétique | 2 — |
| 5° Musique ecclésiastique | 3 — |
| Total par semaine | 27 — |

Deuxième classe :

| | |
|---|---|
| 1° Grec, grammaire et exercices, auteurs grecs et ecclésiastiques | 13 heures. |
| 2° Géographie des Lieux Saints | 5 — |
| 3° Histoire universelle | 4 — |
| 4° Arithmétique | 2 — |
| 5° Musique ecclésiastique | 3 — |
| Total par semaine | 27 — |

Troisième classe :

| | |
|---|---|
| 1° Grec, syntaxe, thèmes, auteurs. . . . . . . . . | 13 heures. |
| 2° Histoire sainte détaillée . . . . . . . . . . . . | 5 — |
| 3° Catéchisme . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 5 — |
| 4° Géographie physique et mathématique. . . . . | 1 — |
| 5° Physique élémentaire . . . . . . . . . . . . . | 2 — |
| 6° Musique ecclésiastique. . . . . . . . . . . . . | 3 — |
| Total par semaine. . . . . . . | 29 — |

Quatrième classe :

| | |
|---|---|
| 1° Grec. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 9 heures. |
| 2° Histoire ecclésiastique. . . . . . . . . . . . . | 6 — |
| 3° Interprétation des Saintes Écritures. . . . . . . | 3 — |
| 4° Morale chrétienne . . . . . . . . . . . . . . . | 3 — |
| 5° Liturgie . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 2 — |
| 6° Agronomie. . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 2 — |
| 7° Musique ecclésiastique. . . . . . . . . . . . . | 3 — |
| Total par semaine . . . . . . | 28 — |

Le patrimoine des séminaires est confié à la Banque nationale; il s'élevait d'abord à 100,000 fr. provenant de legs différents, savoir : 60,000 fr. des frères Zozimas; 16,000 de Jean Pozon, et 24,000 de Christophore Sallonza. Les monastères de la Grèce sont obligés de fournir une certaine somme, en proportion de leurs ressources; mais on n'a versé jusqu'à présent que 29,830 fr., pendant les trois premières années. Les évêques et d'autres citoyens ont souscrit pour une somme de 7,524 fr. pour la première année, et de 4,527 fr. pour la deuxième; par malheur ils ont ensuite amoindri sensiblement leurs subventions.

En 1862, le patrimoine déposé à la Banque s'élevait à 137,995 fr. 80 c., dont les revenus annuels étaient de 5,411 fr. 60 c.; depuis lors, la situation économique n'a pas varié.

A. *Séminaire ecclésiastique de Chalcis.* — Le premier séminaire de ce genre fut créé à Chalcis, en 1857, sous la direction de M. Bartholomaios Georgiadis, prêtre de mérite et d'expérience. Chaque élève fut obligé de payer pour sa nourriture, de 1857 à 1865, 360 francs par an, et depuis 1865 jusqu'aujourd'hui, 300 fr.

Le tableau suivant, que le directeur a bien voulu nous envoyer, montre les progrès de cet établissement et les services qu'il a rendus, malgré ses alternatives de prospérité et de décadence.

| ANNÉES | ÉLÈVES INSCRITS | | | ÉLÈVES | DÉPENSES | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | Inscrits | Sortis | Retirés | présents | Appointements | Nourriture |
| 1857-58 . . . . . | 17 | » | » | 16 | 12.000 | 10.080 |
| 1858-59 . . . . . | 12 | » | » | 28 | — | 12 600 |
| 1859-60 . . . . . | 8 | 6 | 1 | 35 | — | 14.040 |
| 1860-61 . . . . . | 9 | 11 | 1 | 37 | — | 14.040 |
| 1861-62 . . . . . | 13 | 10 | » | 39 | — | 11.880 |
| 1862-63 . . . . . | 6 | 7 | 2 | 33 | — | 10.800 |
| 1863-64 . . . . . | 5 | 5 | 1 | 30 | — | 9.560 |
| 1864-65 . . . . . | 3 | 10 | 2 | 26 | — | 9.500 |
| 1865-66 . . . . . | 3 | 6 | 4 | 16 | — | 9.700 |
| 1866-67 . . . . . | 2 | 2 | » | 9 | — | 4.500 |
| 1867-68 . . . . . | 8 | 4 | » | 15 | — | 5.100 |
| 1869-70 . . . . . | 5 | 3 | 1 | 19 | — | 5.700 |
| 1870-71 . . . . . | 6 | 4 | 3 | 19 | — | 6.600 |
| 1871-72 . . . . . | 8 | 4 | 3 | 22 | — | 6.900 |
| 1872-73 . . . . . | 7 | 4 | 2 | 23 | — | 9.000 |
| 1873-74 . . . . . | 12 | 5 | 1 | 30 | — | 9.000 |
| 1874-75 . . . . . | 8 | 6 | 3 | 30 | — | 7.800 |
| 1875-76 . . . . . | 5 | 6 | 3 | 26 | — | 7.500 |
| 1876-77 . . . . . | 5 | 6 | » | 25 | — | 6.900 |
| 1877-78 . . . . . | 4 | 6 | 1 | 23 | — | — |
| | 153 | 106 | 33 | | 252.000 | 169.940 |

Ainsi donc les élèves inscrits de 1857 à 1878 ont été au nombre de 153, dont 33 se sont retirés avant d'avoir

terminé leurs études, et 106 sont sortis diplômés. La dépense a été, pour le personnel et le loyer de l'établissement, de 252,000 fr., et, pour la nourriture, de 169,940 fr. sans comprendre celle de 1877-78; dépense totale 421,940 fr. Nous remarquerons en outre que, de 1860 à 1864, ce séminaire a été plus fréquenté; aujourd'hui, il est en décadence.

B. *Séminaire ecclésiastique de Tripolitza.* — Il a été fondé en 1858. Son directeur, homme très distingué, M. Samouel N. Anastopoulos, a bien voulu nous envoyer les renseignements suivants :

| ANNÉES | ÉLÈVES | | ANNÉES | ÉLÈVES | |
|---|---|---|---|---|---|
| | Inscrits | Sortis | | Inscrits | Sortis |
| 1858-59 . . . . . | 40 | » | 1868-69 . . . . . | 23 | 3 |
| 1859-60 . . . . . | 36 | » | 1869-70 . . . . . | 21 | » |
| 1860-61 . . . . . | 37 | » | 1870-71 . . . . . | 28 | 2 |
| 1861-62 . . . . . | 38 | 12 | 1871-72 . . . . . | 30 | 7 |
| 1862-63 . . . . . | 31 | 14 | 1872-73 . . . . . | 21 | 5 |
| 1863-64 . . . . . | 31 | » | 1873-74 . . . . . | 29 | 4 |
| 1864-65 . . . . . | 31 | 3 | 1874-75 . . . . . | 29 | 7 |
| 1865-66 . . . . . | 29 | 6 | 1875-76 . . . . . | 28 | 7 |
| 1866-67 . . . . . | 22 | 8 | 1876-77 . . . . . | 32 | 9 |
| 1867-68 . . . . . | 17 | 6 | 1877-78 . . . . . | 34 | 5 |

185 élèves ont été inscrits, de 1858 jusqu'à 1878; 98 d'entre eux sont sortis de 1862 à 1878; 59 ont été congédiés avant d'avoir terminé leurs études. Parmi les élèves diplômés, 35 ont été ordonnés prêtres dans le Péloponèse, 4 sont devenus moines, et 58 sont allés comme instituteurs dans les écoles primaires ou helléniques, tout prêts à entrer dans les ordres lorsqu'ils auront l'âge prescrit par les canons de l'Église orthodoxe.

La dépense annuelle est de 13,440 fr. Les élèves paient chacun 200 fr. par an, non compris l'habillement, qui est à leur charge.

C. *Séminaire ecclésiastique de Syra.* — Ce séminaire ne date que de 1862. Le directeur, M. Méthodios Papanastassopoulos, est un de ces esprits ouverts qui cherchent à améliorer la situation matérielle et intellectuelle des prêtres. Ses rapports annuels sur l'état du séminaire témoignent de son zèle et de ses efforts.

Voici la liste complète de élèves qui ont été inscrits ou qui sont sortis de 1862 à 1878 :

| ANNÉES | ÉLÈVES | | ANNÉES | ÉLÈVES | |
|---|---|---|---|---|---|
| | Inscrits | Sortis | | Inscrits | Sortis |
| 1861-62 . . . . . | 8 | » | *Report* . . . . | 50 | 35 |
| 1862-63 . . . . . | 3 | » | 1870-71 . . . . . | 7 | 6 |
| 1863-64 . . . . . | 8 | 6 | 1871-72 . . . . . | 7 | 7 |
| 1864-65 . . . . . | 5 | 4 | 1872-73 . . . . . | 7 | 5 |
| 1865-66 . . . . . | 2 | 3 | 1873-74 . . . . . | 16 | 8 |
| 1866-67 . . . . . | 10 | 8 | 1874-75 . . . . . | 16 | 10 |
| 1867-68 . . . . . | 2 | 5 | 1875-76 . . . . . | 15 | 12 |
| 1868-69 . . . . . | 6 | 5 | 1876-77 . . . . . | 14 | 13 |
| 1869-70 . . . . . | 6 | 4 | 1877-78 . . . . . | 18 | 14 |
| *A reporter* . . . | 50 | 35 | TOTAUX. . . | 150 | 110 |

De 1862 à 1878, 150 élèves ont été inscrits, dont 110 sont sortis diplômés : 32 sont devenus prêtres, 50 instituteurs, 25 ont suivi les leçons du gymnase et les cours de l'Université ; au commencement, il n'y avait que 15 élèves inscrits ; aujourd'hui ils sont au nombre de 37. La dépense totale, pour les 7 membres du personnel enseignant et la nourriture des élèves, s'élève à 2,000 fr. par mois ou 24,000 fr. par an ; la moitié de cette somme est

fournie par la *Caisse des écoles ecclésiastiques*, et l'autre par les élèves.

D. *Séminaire ecclésiastique de Corfou.* — Le séminaire de Corfou, fondé en 1875, représente dans des proportions moindres l'*école théologique de Corfou* (Ἱεροσπουδαστήριον), qui existait avant l'annexion des îles Ioniennes à la Grèce. Le nombre des élèves de chaque année ne dépasse pas 20. Dix élèves sont sortis diplômés. La dépense annuelle est 10,500 fr.

En résumé, les quatre séminaires ont été fréquentés en 1878-1879 par 114 élèves, pour lesquels l'État, d'après le budget qui leur est alloué, a dépensé 44,440 fr.; les élèves ont donné pour la nourriture 29,700 fr.; par conséquent, la dépense totale s'élève à 74,140 fr. Le nombre des élèves, depuis la fondation des séminaires jusqu'en 1878, a été de 518, dont 321 sont sortis diplômés. Ce nombre, si restreint qu'il soit, montre que les petits séminaires, mieux encouragés par le gouvernement, pourraient rendre d'importants services. Si on faisait en sorte que chaque département possédât le sien, nous pourrions pourvoir suffisamment à l'instruction du clergé, qui est loin de se trouver dans une bonne situation. Les ressources pécuniaires ne font pas défaut : ce qu'il faut signaler, c'est la négligence de l'administration ; les efforts plus réguliers et plus énergiques tentés lors de la création de ces établissements auraient dû se soutenir, et la prospérité de l'enseignement ecclésiastique n'aurait pas décru ; mais, par la suite, on n'a pris aucune mesure efficace. Nous espérons donc que le Saint-Synode et le gouvernement apporteront un prompt remède à cet état de choses ; il faut, de plus, accorder des appointements convenables à ceux qui veulent se faire

prêtres dans les communes. Comme les instituteurs et les prêtres ont à exercer les fonctions les plus dignes, les plus hautes, ils doivent jouir de la considération générale. M. Balassopoulos, ministre des cultes et de l'instruction publique en 1874, avait, nous l'avons vu [1], élaboré un projet de loi par lequel il voulait réunir les fonctions des uns et des autres. Le Saint-Synode lui-même a proposé cette question aux délibérations du Syllogue des instituteurs. Mais, après une très vive discussion, le Syllogue repoussa la proposition, ne croyant pas utile de joindre les deux professions. Cependant, nous n'hésitons point à dire que l'opposition et les dissidences qui se font remarquer en Occident entre le clergé et les laïques de l'enseignement, n'existent pas chez nous; notre clergé, libéral et patriote, rend ses services sans arrière-pensée ; il ne sert aucun parti politique. Ainsi, au lieu d'intervenir avec un esprit malveillant dans les affaires qui ne le regardent pas, en se faisant l'organe de menées impolitiques et en prêchant avec hypocrisie la haine et la division, il ne travaille dans notre pays qu'à contribuer avec dévouement au développement de l'instruction publique, et à seconder les efforts du gouvernement et des particuliers.

E. *École de musique religieuse et Syllogue pour l'améliorer.* — En 1837, une école spéciale pour la musique religieuse fut fondée à Athènes avec deux professeurs ; elle fut annexée à l'ancienne École normale, et destinée tant aux élèves-maîtres qu'aux autres virtuoses ; mais elle dura peu. Les efforts tentés pour améliorer la musique religieuse, qui paraît s'être éloi-

1. P. 228.

gnée des anciennes traditions, n'ont produit, pendant longtemps, que des résultats médiocres.

Une question aussi importante pour l'esprit religieux et national devait préoccuper les hommes éclairés, et un syllogue, organisé exclusivement pour répandre la musique byzantine, fut institué en 1874. Le gouvernement lui alloue tous les ans, à titre d'encouragement, une somme de 500 fr. Une autre association analogue, mais dans un but plus général, fut établie pour la musique et les œuvres dramatiques, avec la mission d'étudier les éléments de la musique ecclésiastique, et de rechercher les moyens de la développer et de l'améliorer. Malheureusement, aucun de ces deux Syllogues n'a fait de choses remarquables. Pourtant, d'après l'avis d'hommes compétents, la musique ecclésiastique renferme en elle-même tous les éléments nécessaires pour la rendre mélodieuse. « Ce qu'il faudrait aujourd'hui pour la musique ecclésiastique, dit notre ami M. L. A. Bourgault-Ducoudray [1], professeur au Conservatoire de Paris, c'est la possession d'une musique satisfaisant à la fois la tradition originale et les aspirations modernes. La musique religieuse, réformée et améliorée, peut servir de point de départ à la création d'une langue musicale originale et véritablement propre aux nations de l'Orient. »

B.

COURS COMMERCIAUX.

Il n'existe pas chez nous d'école spéciale pour le commerce, mais un décret royal de 1856 ordonne l'introduction des études commerciales dans le gymnase de Syra. Elles comprennent : 1° des notions élémentaires du droit

1. *Étude sur la musique ecclésiastique grecque*. Paris, 1877, in-8°, p. 5.

commercial; 2° la géographie commerciale; et 3° la comptabilité. Elles sont distribuées comme il suit : pour chaque semaine, dans la deuxième classe du gymnase, 3 heures sont affectées à la géographie commerciale; dans la deuxième, 2 heures à la comptabilité, et, dans la quatrième, 3 heures au droit commercial. L'élève inscrit pour les leçons commerciales n'est pas tenu de suivre les cours de latin. De plus, en 1859, on avait ajouté, pour la première classe, des notions élémentaires sur le commerce et sur les matières du trafic, en leur réservant 2 heures par semaine. On a fait de même au gymnase de Patras, en 1857, et en 1865 au gymnase de Corfou. On y enseigne en outre l'anglais et l'italien, langues dont l'usage est nécessaire dans le pays : d'après ce programme, plusieurs autres établissements particuliers ont introduit dans leurs classes des cours de commerce. Depuis 1864, on admet aux cours commerciaux non seulement les élèves du gymnase, mais encore ceux qui sont pourvus d'un certificat attestant qu'ils ont suivi les cours de la classe supérieure d'un gymnase. A la fin des études du gymnase, et après des examens sur les cours commerciaux, on décerne des diplômes spéciaux. Toutes ces mesures pourtant n'ont pas donné de résultats sérieux. Les jeunes gens qui veulent embrasser les carrières commerciales ont besoin d'une plus longue préparation.

En Occident, où l'on possède des écoles professionnelles et industrielles, on a senti néanmoins le besoin de créer des établissements particuliers pour le commerce. Paris possède une *Ecole supérieure de commerce*, fondée en 1820, acquise vers 1869 par la Chambre de commerce, et dirigée actuellement par un homme de mérite, M. Schwæble. Les villes commerciales de France,

Mulhouse en 1869, le Havre et Rouen en 1871, Lyon, Marseille et Lille en 1872, et Bordeaux en 1875, ont ouvert aussi une École supérieure de commerce. En Allemagne, les villes de Hambourg, Lübeck et de Leipzick en possèdent. En Belgique, où les études commerciales étaient autrefois réservées aux classes supérieures des sections professionnelles dans les Athénées et les autres établissements d'instruction secondaire, on a comblé ce vice d'organisation en créant l'Institut supérieur du commerce d'Anvers. Dans toutes ces écoles l'enseignement est à la fois pratique et théorique. La partie pratique a pour base toutes les opérations d'un bureau de commerce et de banque; elle embrasse deux années d'études; l'enseignement théorique comprend l'histoire des produits commerciaux, la géographie commerciale et industrielle, l'économie politique, l'histoire du commerce et de l'industrie, la législation douanière, le droit commercial, le droit des gens ou international, les constructions et armements maritimes, et en outre le français, l'allemand, l'anglais et l'italien.

Mais, en Grèce, que voyons-nous? La nation grecque, quoique livrée à sa propre initiative, occupe pourtant, avec l'Italie, grâce à son activité et à la nature du pays, la première place dans le commerce de la Méditerranée; elle a donc besoin d'avoir au moins une école spéciale de commerce, organisée d'après le programme pratique rédigé par la Société industrielle de Mulhouse, et conforme à nos besoins nationaux. Nous croyons que le gouvernement donnera, très prochainement, satisfaction à ce besoin. Il se présente justement à Athènes une occasion favorable; cette ville a déjà trois gymnases et un lycée, le Barbakion, affectés aux études classiques.

Laissons les trois gymnases à leur destination, mais examinons le Barbakion. Le 22 mai 1824, le généreux patriote Jean-André Barbakis légua, par testament, sa fortune à la Grèce indépendante pour la fondation et l'entretien d'un lycée spécial, et particulièrement pour les jeunes gens désirant embrasser la carrière maritime avec toutes les branches commerciales. Cependant le gouvernement et les exécuteurs testamentaires, pour des raisons que nous ne pouvons pas comprendre, prirent la résolution de créer avec ce legs un lycée semblable aux gymnases. Une ordonnance du 26 février 1843 a réglé tout ce qui le concerne; un édifice magnifique fut construit vers le côté méridional du marché du commerce à Athènes, et nommé, du nom du donateur, Barbakion. On a dépensé pour cette œuvre 450,500 francs; néanmoins le capital destiné à son entretien s'élevait en 1870 à 1,671,940 fr. 70 c., déposés à la Banque nationale. Or, avec cette somme, nous pourrions entretenir une école supérieure du commerce, qui rendrait d'immenses services à notre pays, et serait plus conforme aux intentions du fondateur, sans trop s'éloigner de la résolution prise en 1843.

### C.

### ÉCOLE D'AGRICULTURE.

Jean Capodistrias, qui connaissait mieux que tout autre les besoins de la patrie saccagée par les Turcs, comprit de bonne heure, comme nous l'avons vu[1], que la prospérité de son pays dépendait des progrès de l'agriculture et de l'industrie. Dans cet esprit, il créa en 1829, à

1. P. 152-153.

Tyrinthe près de Nauplie, un établissement agricole analogue à l'école d'agriculture de Grignon. Le comité philhellénique de Paris envoya en Grèce M. Gr. Paléologos, agronome, avec des instruments et des machines agricoles, des semences et de l'argent, afin de faciliter la tâche du gouvernement de la Grèce nouvelle. L'école fut dotée d'un terrain de 13,000 hectares, qui devait être labouré d'après le système français. Le gouvernement fournissait de plus 10,000 fr. par an pour son entretien. Cette situation est restée telle jusqu'en 1832. A cette époque l'école fut fermée jusqu'en1847. La ferme donnée en location à l'établissement fut réorganisée en 1852, et dura douze ans; ce fut la plus longue période de son existence; elle a été fermée après la chute du roi Othon, rétablie et abolie une ou deux fois encore pendant la dernière période de dix ans. Tel a été le sort de cette école infortunée, que sept directeurs, presque tous élèves de l'école de Grignon, ont administrée successivement, et dont les rapports montrent avec quelle négligence on l'a laissée dépérir, bien qu'elle fût la seule école agricole de la Grèce.

Il faut accuser de cette décadence non pas les directeurs, mais bien plutôt le comité d'inspection et d'administration, qui dépend de la section de l'industrie au ministère de l'intérieur : il y avait désaccord continuel entre le chef de cette section et les directeurs; c'est du moins à cette cause que les hommes compétents attribuent l'insuccès de l'école d'agriculture. Espérons qu'en rendant les bases plus solides, une nouvelle école réussirait mieux, car, à vrai dire, malgré sa mauvaise administration, l'ancien établissement rapportait au gouvernement plus qu'il ne lui coûtait.

C'est dans cette intention de propager l'agriculture qu'un projet de loi, dernièrement élaboré, propose la fondation d'une école théorique et pratique dans la banlieue d'Athènes, d'une ferme modèle à Tyrinthe, et de trois autres dans les provinces les plus riches au point de vue agricole. En 1862, M. P. Triantaphyllidis a légué à l'État, à cet effet, toute sa fortune, s'élevant à 1,500,000 fr. et déposée à la Banque nationale d'Athènes. M. Stournaris a fait aussi pour cet objet un legs considérable; enfin, il y a quelques mois à peine, M. C. Zappas[1] nous a donné les revenus de 52 obligations de la Banque d'Athènes pour permettre d'envoyer périodiquement des jeunes gens compléter leurs études en Europe, et pour publier les œuvres agronomiques qui en seraient jugées dignes dans un concours *ad hoc*. Le feu Dossios a laissé aussi un autre legs pour un concours sur l'agriculture; un livre remarquable a été déjà couronné et publié[2].

Les classes de l'École d'agriculture étaient au nombre de trois; on y enseignait, outre la langue grecque, l'histoire naturelle et toutes les autres matières étudiées à Grignon. La ferme était destinée aux exercices pratiques. Le nombre des élèves qui ont fréquenté l'école s'est élevé à 500, âgés de 16 à 23 ans. Quelques-uns étaient fils de riches propriétaires, mais la plupart étaient paysans, boursiers du gouvernement, des monastères ou des communes. Un dernier détail : l'ancien terrain de l'école est tellement réduit qu'il ne contient plus que 4,000 stremmes ou 400 hectares, loués avec la ferme pour 5,500 fr. par an.

1. M. C. Zappas est le cousin d'Evangèle Zappas qui a légué toute sa fortune à la nation grecque et fondé les nouveaux *Jeux Olympiques* à Athènes pour une exposition de l'industrie nationale qui a lieu tous les quatre ans.

2. Δοσίειον Διαγώνισμα περὶ βελτιώσεως καὶ ἐμψυχώσεως τῆς ἐν Ἑλλάδι γεωργίας, πόνημα Π. Ι. Χαλκιοπούλου. Athènes, 1880, in-8°.

D.

ÉCOLES NAVALES.

Depuis 1837, on a cherché à encourager les études navales en Grèce. Une ordonnance royale datée de cette époque décrétait l'étude de l'art naval dans les deux écoles helléniques de Syra et de Nauplie ; un professeur spécial fut nommé dans l'une et dans l'autre. L'enseignement était distribué dans les trois classes de l'école hellénique de telle sorte que l'arithmétique, jusqu'aux logarithmes, était exposée dans la 1re classe, la géométrie et la trigonométrie dans la 2e, et l'art naval avec ses divisions dans la 3e. Le latin n'était pas obligatoire pour les futurs marins. L'élève, en sortant de l'école, recevait un diplôme de capitaine de commerce. Le ministère de la marine était chargé des dépenses annuelles de ces cours. Nous trouvons un autre espèce d'écoles navales, mais privées, et organisées d'après le programme des écoles helléniques.

Cependant la Grèce, qui est par sa nature une nation maritime par excellence, qui domine la Méditerranée, et dont le pavillon flotte partout, a besoin d'écoles spéciales, tant pour la marine marchande, déjà assez florissante, que pour la marine de guerre. On sait que, pour la navigation, l'ancienne Grèce se rendit célèbre parmi les autres nations de l'antiquité ; c'est encore grâce à sa flotte que la Grèce moderne s'est délivrée du joug des Turcs; qui sait si les fameuses « murailles de bois » ne contribueront pas encore à notre salut ? En effet, une étude plus sérieuse a commencé en 1869; cinq écoles navales spéciales ont été ouvertes à Syra, à Hydra, à

Spetzias, à Galaxidi et à Argostoli, c'est-à-dire dans les principales villes maritimes de la Grèce.

Les classes de ces écoles spéciales sont au nombre de deux, d'une durée de trois mois chacune, par conséquent le cours d'études complet s'achève en six mois. Pour être inscrit élève dans une de ces écoles, il faut savoir lire, écrire et calculer. Les matières qu'on y enseigne sont : 1° l'arithmétique ; 2° la géométrie ; 3° la géographie ; 4° l'hydrographie ; 5° la navigation ; 6° la timonerie. Toutes ces branches d'enseignement ont des cours pratiques ; il est vrai que M. le ministre de l'instruction publique, à l'occasion de leur inauguration, disait dans une circulaire que, « puisque la Méditerranée constitue le principal domaine de nos marins, il n'est pas besoin de leçons théoriques bien étendues, mais d'une longue et grande expérience. Celui qui est navigateur ou commerçant, celui qui, pendant un hivernage, veut étudier ; celui qui, pendant l'été radoube sa coque, peut suivre facilement les cours dans une ville maritime possédant une école navale. » Mais le cadre de ces cours est si restreint qu'il est impossible de produire des résultats efficaces. Que les cours présentent un caractère pratique et se bornent aux principes, suivis d'une application immédiate, mais qu'ils soient suffisants.

A la fin des études, celui qui réussit dans les examens théoriques et pratiques, reçoit un diplôme de capitaine de commerce. Le nombre des élèves diplômés est évalué pour l'année 1878-79 à 90 dans les cinq écoles. Chacune possède un professeur spécial, nommé par le ministre. L'État dépense pour toutes ensemble 10,080 fr. par an.

Enfin, pour la marine de guerre, il n'y a aucune école spéciale ; le ministre de la marine, M. Bouboulis, a pré-

senté l'année dernière à la Chambre un projet de loi relatif à la création d'une *école navale supérieure* dont nous ne saurions apprécier l'importance.

Telle est en général l'instruction secondaire; telles sont les écoles dites spéciales. Nous avons indiqué les réformes à réaliser; nous espérons que le temps n'est pas loin où le remaniement des programmes sera fait au profit des études classiques et des études modernes; nous ne demandons pas qu'on réforme tout à la fois, mais plutôt qu'on procède successivement, parce que les changements précipités n'ont que de funestes résultats. Modifions donc tout d'abord l'étude des langues classiques, et introduisons chez nous l'instruction professionnelle, en fondant seulement quelques écoles appropriées aux besoins nationaux; surtout occupons-nous des méthodes d'enseignement, en suivant les progrès accomplis en Europe pour chaque branche d'instruction. Aussi croyons-nous indispensable de créer, tant pour les études classiques que pour les cours techniques et industriels, une école normale supérieure. Qu'on y forme deux sections, une pour les lettres et une pour les sciences. Il faut enfin que les écoles dites spéciales soient réformées plus systématiquement. De nos jours, nos écoles en éprouvent un besoin réel, et nous sommes loin d'être opposés à ce que des contributions soient perçues pour faire face aux frais des études; il ne faut pas que le mouvement général qui porte les autres nations vers le progrès soit entravé chez nous, et nous désirons que le peuple grec prenne sa part du développement qu'elles donnent au commerce, à l'agriculture, à l'industrie et aux autres branches de l'activité hu-

maine. Ce n'est pas que nous voulions amoindrir l'importance des arts libéraux, mais ne pourrait-on pas faire concourir à la prospérité générale les divers métiers, en dirigeant la jeunesse vers les nombreuses carrières que s'est ouvertes le genre humain? Certes, à ce point de vue, les écoles spéciales seraient absolument nécessaires. Toutes ces considérations ne découlent pas de notre opinion personnelle, mais d'une conviction générale, dont nous ne sommes que le fidèle interprète.

## L'INSTRUCTION SUPÉRIEURE.

L'instruction supérieure en Europe comprend deux parties principales : l'une représentée par les Facultés, et l'autre par les corps savants. On peut placer à côté de cet enseignement celui des écoles polytechniques et des autres écoles spéciales supérieures. L'instruction supérieure est représentée en Grèce par l'Université nationale, organisée d'après le système allemand, dans un but tout à la fois didactique et scientifique. Il est vrai que la loi de 1837 sur l'enseignement supérieur prépara, par l'article 6, la création d'une Académie, où l'on devait cultiver les sciences en général, au moyen de discussions et de recherches; mais jusqu'ici nous ne possédons qu'un magnifique établissement construit aux frais de M. le baron Sina, à Athènes, près de l'Université. Nous avons en outre une *école supérieure polytechnique* et une *école militaire supérieure*. Ces deux dernières, bien qu'appartenant à l'enseignement spécial d'après le but qu'elles semblent viser, doivent être citées surtout parce qu'elles sont appelées à prendre prochainement un développement plus étendu. Enfin, mentionnons encore, d'une part, les opérations archéologiques et les tentatives que le gouvernement, des Sociétés et des amis de l'archéologie ont faites pour recueillir et étudier les antiquités de la Grèce, et, d'autre part, les Sociétés savantes et les Bibliothèques.

I.

L'UNIVERSITÉ NATIONALE D'ATHÈNES.

Nous trouvons l'idée de la fondation de cette Université dans une ordonnance royale du 18 mai 1835, qui prescrit l'établissement d'une école théorique et pratique de chirurgie, de pharmacie et de toxicologie, et la nomination de cinq professeurs spéciaux pour y faire les cours. En 1836, le comte Armensberg, qui exerçait par intérim l'autorité royale, promulgua un décret ordonnant la création d'une Université à Athènes, et publia un règlement spécial sur l'instruction supérieure basé sur les principes pédagogiques de l'Allemagne. Le roi Othon, à son retour, trouva qu'on était allé trop vite, et qu'il aurait mieux valu arriver à ce point graduellement, afin qu'on pût se conformer aux besoins réels de l'enseignement supérieur dans la Grèce devenue un État de l'Europe. Le roi abrogea donc ce règlement ; en 1837, il en publia, à titre provisoire, un autre d'un caractère plus simple et plus pratique. Ce dernier règlement est resté en vigueur jusqu'à nos jours, malgré les tentatives faites en 1865, 1867, 1869 et 1875, par les ministres de l'instruction publique pour compléter l'organisation de l'Université. Leurs projets de loi n'ont donné lieu à aucune décision et restent toujours à l'étude, de sorte que le règlement, changé légèrement à différentes époques, régit encore l'instruction supérieure de l'Université.

L'Université fut officiellement ouverte le 15 mai 1837, sous le nom d'Othon (Ὀθώνειον Πανεπιστήμιον). Une Commission, composée de MM. G. A. Ralli, Th. Ralli, G. Coundouriotis, G. Gennadios, A. Zaimis, Bodouris, Th.

Colocotronis, N. Vambas et C. Schinas, fut nommée en 1839 pour organiser une souscription, et recevoir l'argent offert par les patriotes et les philhellènes, pour la construction d'un édifice destiné à l'Université et à la création d'une Bibliothèque nationale. En effet, peu de temps après, un édifice magnifique fut élevé sur un emplacement convenable et vaste; l'architecture en est pleine de majesté et d'harmonie : elle est digne d'Athènes. « Lorsqu'on arrive, dit M. Moraitinis[1], devant cet édifice, on est charmé au premier coup-d'œil par l'ordre extérieur qui règne partout. La place est parée de statues, d'arbustes et de fleurs; deux bassins de marbre ajoutent encore à l'harmonie; les dimensions architecturales des constructions présentent un ensemble heureux. Les belles colonnes qui les soutiennent et les marches larges et majestueuses qui le précèdent sont formées de gigantesques blocs de marbre blanc. L'ordre intérieur répond à ces premières impressions. »

L'Université contient: 1° la Faculté de théologie; 2° la Faculté de philosophie; 3° la Faculté de droit; 4° la Faculté de médecine. La Faculté de philosophie est divisée depuis 1860 en trois sections : 1° la section des lettres et de philosophie; 2° celle de sciences naturelles; et 3° celle des mathématiques. Il y a de plus un séminaire philologique (Φροντιστήριον), plusieurs collections scientifiques, c'est-à-dire : 1° un musée d'histoire naturelle, zoologie, minéralogie et géologie; 2° une collection botanique; 3° un cabinet de physique; 4° un laboratoire de chimie; 5° un observatoire. La Faculté de médecine comprend une école de pharmacie spéciale, un amphithéâtre de dissection, un musée anatomique, et des collections chirurgicales, médi-

1. *La Grèce telle qu'elle est*, p. 85.

cinales et pharmaceutiques. Elle possède encore un laboratoire pour les élèves des sciences et un second pour ceux de la médecine et de la pharmacologie, et de plus différents établissements pratiques, savoir : 1° un hôpital d'accouchement ; 2° une clinique ; 3° un hôpital municipal ; 4° un hôpital pour les maladies des yeux ; 5° un hôpital pour les maladies vénériennes. Il y a encore une bibliothèque de l'Université annexée à la Bibliothèque nationale.

L'Université est administrée, sous la haute surveillance du ministre de l'instruction publique, par un *Sénat académique* ('Ακαδημαϊκὴ Σύγκλητος), composé du recteur en fonctions ou *prytanis*, du recteur de l'anné précédente, des quatre doyens (Κοσμήτωρ) et de deux professeurs de chacune des quatre Facultés. Le recteur représente l'Université dans tous les rapports qu'elle peut avoir avec l'État, et les doyens dirigent chacun sa Faculté ; mais c'est surtout le Sénat académique qui règle les affaires, et décide toutes les questions relatives à l'enseignement et à l'administration du patrimoine de l'Université. La nomination des professeurs des Facultés appartient au ministre de l'instruction publique. Chaque année, les professeurs désignent à la majorité absolue trois candidats, parmi lesquels le ministre de l'instruction publique choisit le recteur. Après cette élection, les professeurs de chaque Faculté se réunissent, et nomment deux candidats aux fonctions de doyen ; l'un des deux est choisi par le ministre. Ensuite les professeurs fournissent quatre d'entre eux pour que deux entrent comme membres au Sénat académique. (Ord. roy. du 10 octobre 1841.)

Le corps enseignant se compose de professeurs ordinaires (Τακτικοὶ), honoraires ('Επίτιμοι) et extraordinaires

(Ἔκτακτοι). Il y a en outre des professeurs agrégés (Ὑφηγηταί) qui s'appellent en Allemagne *privati-docentes* et qui sont de jeunes savants, professant gratuitement, après des épreuves spéciales subies devant la Faculté dans laquelle ils demandent à faire un cours spécial.

La Faculté de théologie n'avait d'abord que 2 professeurs, maintenant elle en compte 6; celle de philosophie, qui n'en avait que 10, en compte maintenant 21, dont 12 pour la section des lettres, 5 pour celle des sciences physiques et naturelles, et 4 pour celle des mathématiques; la Faculté de droit en avait 7, elle en possède 9; celle de médecine en avait 7 aussi, mais aujourd'hui elle en a 18. Le nombre total des professeurs s'élève à 54, dont 45 ordinaires, 2 honoraires et 7 extraordinaires; il y a de plus 18 professeurs agrégés. Leurs appointements avaient été fixés par la loi du 31 octobre 1846 à 300 francs par mois pour les professeurs ordinaires, et à 200 pour les professeurs extraordinaires. Les professeurs honoraires reçoivent un supplément de 100 fr. Les appointements des professeurs ordinaires, augmentant de 50 francs pour chaque période de cinq années, atteignent au bout de dix ans le chiffre de 450 francs par mois ou 5,400 francs par an.

L'Université avait, depuis 1854, le droit d'envoyer un député à la Chambre, d'après le système anglais, mais en 1864 l'Assemblée nationale l'a dépouillée de cette prérogative.

D'après l'article 24 du règlement provisoire de l'Université, l'instruction supérieure n'était pas gratuite. Chaque étudiant devait payer : 1° pour son inscription 10 francs; 2° comme rétribution 40 francs; 3° pour frais de diplôme et de certificat de capacité une somme indéterminée. En

1838, un décret royal suspendit les rétributions jusqu'à la promulgation du règlement définitif, de sorte que l'instruction supérieure est restée gratuite jusqu'à nos jours. L'étudiant ne paie que 10 francs pour son inscription d'entrée, et 10 francs pour son diplôme de docteur ou de licencié; jusqu'à l'année dernière on ne payait même que la moitié de cette somme. Pourtant la gratuité n'existe dans aucune Université d'Europe. En France[1], l'étudiant en médecine paie jusqu'à la fin de ses études 1260 francs; l'étudiant en droit 1660 francs, et l'étudiant en lettres 1200 francs. En Belgique, l'étudiant en lettres et en droit paie 250 francs, et les étudiants des autres Facultés 200 francs. Il est vrai que la gratuité contribue beaucoup à augmenter le nombre des étudiants, mais cette mesure a des inconvénients; d'abord, si l'État fournit gratuitement l'instruction primaire aux enfants des deux sexes, nous croyons qu'il ne doit pas dépenser l'argent des contributions communes prélevées sur le travail de tous les habitants, pour qu'une faible partie des citoyens, la plupart riches, s'instruisent sans aucuns frais[2]. Aux termes du projet de 1874, on exigeait des élèves une rétribution qui devait être fixée par le ministre de l'instruction publique; les autres projets ont demandé seulement 20 à 40 francs par an comme droit d'inscription, et 60 à 80 francs pour le diplôme.

Les étudiants ainsi que les élèves des gymnases jouissaient jusqu'en 1867 d'un grand privilège; l'article 10 de la loi de 1837 sur la conscription les déclarait totalement libérés du service militaire. Depuis, la loi de 1867 a aboli

1. D'après une loi récente de M. Jules Ferry, les droits d'inscription sont désormais supprimés en France.

2. Scouzes, *l'Instruction publique en Grèce*, p. 26.

cette exemption, et ils sont soumis à l'obligation commune quand leurs études sont terminées.

Les élèves inscrits le 3 mai 1837 étaient au nombre de 59 pour toutes les Facultés : il était permis d'abord à quiconque le demandait de se faire inscrire comme auditeur, et on pouvait recevoir ainsi au bout de trois ans un certificat d'assiduité aux cours. Cette faveur a été supprimée en 1843, et depuis on n'a plus admis que les étudiants réguliers. Pour être inscrits, les étudiants, soit indigènes, soit étrangers, doivent présenter le diplôme d'un gymnase. A l'origine, un comité de professeurs était chargé de faire subir l'examen d'admission à ceux qui venaient du dehors ; mais cela ne dura que jusqu'en 1863. Depuis, les élèves non munis du certificat de gymnase doivent subir un examen régulier devant un gymnase d'État. De plus, on a reconnu comme équivalents un certain nombre de gymnases de Turquie, dont le programme et les conditions ne diffèrent point de ceux de la Grèce.

Les cours sont en général divisés en deux parties : cours communs, et cours spéciaux, pour chaque Faculté. Les cours communs sont les suivants :

1° Histoire universelle;
2° Mathématiques élémentaires;
3° Histoire naturelle;
4° Physique expérimentale;
5° Chimie élémentaire ;
6° Chimie pharmaceutique.

Les cours spéciaux sont ainsi répartis :

A'.

FACULTÉ DE THÉOLOGIE.

1° Théologie pastorale ;
2° — dogmatique;

3° Archéologie chrétienne;
4° Interprétation de la Sainte Écriture;
5° Histoire ecclésiastique;
6° Grec, latin et autres cours élémentaires de la Faculté de philosophie;
7° Hébreu;
8° Prédication.

B'.

FACULTÉ DE PHILOSOPHIE.

Ire SECTION. — LETTRES ET PHILOSOPHIE.

1° Philologie hellénique; } Auteurs et littérature.
2° Philologie latine; }
3° Archéologie, beaux-arts, antiquités grecques et latines;
4° Grammaire comparée des langues anciennes;
5° Histoire universelle et histoire grecque;
6° Philosophie (anthropologie, logique, métaphysique, droit naturel et morale);
7° Histoire de la philosophie;
8° Philosophie de l'histoire.

IIe SECTION. — SCIENCES.

1° Chimie;
2° Anatomie;
3° Chimie pharmaceutique;
4° Physique.

IIIe SECTION. — MATHÉMATIQUES.

1° Géométrie analytique;
2° Calcul différentiel;
3° Algèbre supérieure;
4° Astronomie;
5° Mécanique.

C'.

FACULTÉ DE DROIT.

1° Introduction au droit romain;
2° Histoire du droit romain;
3° Droit romain;
4° Droit byzantin;

5° Droit canonique;
6° Procédure civile;
7° Droit français;
8° Droit pénal;
9° Droit constitutionnel;
10° Droit administratif;
11° Droit commercial;
12° Économie politique et sociale;
13° Législation des mines;
14° Droit international.

D.

FACULTÉ DE MÉDECINE.

1° Anatomie générale et pathologique;
2° Médecine opératoire;
3° Encyclopédie médicale et pathologie générale;
4° Histoire de la médecine;
5° Pathologie interne et thérapeutique;
6° Pathologie médicale;
7° Chirurgie;
8° Clinique.

Dans les Facultés de l'Université il y a, comme nous l'avons dit, un séminaire philologique et d'autres établissements annexés.

Le *séminaire philologique* est une sorte d'école pratique philologique des hautes études d'après le système allemand, sans un grand développement. Il a pour directeur l'éminent professeur de philosophie Philippe Joannou, et quatre professeurs de la Faculté de philosophie, sont chargés, en dehors de leurs cours, de faire des conférences aux étudiants. La plupart de ces professeurs exercent les élèves à l'étude du grec ancien, et un seul à celle du latin. Le nombre des élèves inscrits chaque année à la Faculté de philosophie varie de 35 à 100; mais, le plus souvent, 10 seulement suivent sérieusement les conférences. Nous

voudrions que le séminaire eût ses professeurs particuliers et un programme plus étendu. Il pourrait même devenir le foyer d'une École normale supérieure, et nous serions heureux de voir ceci établi en principe dans le nouveau règlement de l'Université.

*Laboratoire et séminaire scientifique.* — On peut dire que, chez nous, l'étude des sciences et surtout celle de la chimie laisse beaucoup à désirer. Les cours de l'Université sont pourtant assez étendus; mais on ne manipule pas assez, et c'est là un grand défaut. D'ailleurs les élèves, au sortir des gymnases, ne savent presque rien en chimie, et leurs notions sur les sciences naturelles sont encore très élémentaires. Heureusement, on s'est mis depuis quelque temps à faire des manipulations; mais il n'existe ni cabinets d'histoire naturelle et de physique, ni laboratoire convenables. Les élèves inscrits pour la chimie sont au nombre de 370, mais 50 seulement travaillent, et encore n'ont-ils que 30 places convenables. Un professeur enseigne la chimie analytique, dont les cours durent deux ans. Outre cet enseignement théorique, un décret de 1874 a réglementé les exercices pratiques de chimie pour les étudiants en médecine et pour ceux qui étudient les sciences physiques. Les premiers, ainsi que les élèves de l'école de pharmacie, sont obligés de manipuler.

Les élèves inscrits en 1874-75 ont été au nombre de 51, dont 17 pour la section scientifique, 16 pour la pharmacie de deuxième année, et 18 pour la troisième année. Les résultats déjà obtenus sont excellents.

Le laboratoire de chimie contient une collection minéralogique composée de 2,000 échantillons, dont 550 minerais de la Grèce, et des collections d'appareils pour les cours et les analyses chimiques.

*Séminaire de pharmacie.* — Son existence date de 1874. Tous ses élèves sont tenus de suivre les exercices pratiques, divisés en trois catégories, d'après l'année d'études. Les manipulations sont également obligatoires pour les élèves en médecine qui fréquentent les hôpitaux.

*Observatoire.* — C'est M. Sinas qui a fondé, à ses frais, près de la Sainte-Trinité, dans un endroit charmant, l'Observatoire d'Athènes. Le personnel se compose du directeur, M. Jules Schmidt, de M. Cokidis, professeur d'astronomie à l'Université, et de deux autres adjoints.

L'éminent directeur, secondé par M. Cokidis, fait des observations sur le soleil, les planètes, les comètes, etc. et particulièrement sur la lune [1]. Beaucoup de ses tableaux topographiques attirent l'attention des astronomes les plus distingués; il publie chaque année des mémoires astronomiques. Un ouvrage sur le volcan de Thyra, et un autre sur les tremblements de terre, composés par M. Schmidt, sont vraiment remarquables. En outre, on fait à l'Observatoire des observations météorologiques régulières, qui sont relatées dans les nouvelles météorologiques de Paris.

Les élèves de la section des sciences mathématiques doivent assister aux expériences faites à l'Observatoire. L'État dépense annuellement pour cet établissement 5,120 francs.

*Musée d'histoire naturelle.* — Un décret royal du 6 mai 1868 l'a organisé; il possède de nombreuses

1. L'ouvrage que M. Schmidt a publié *Sur la lune* a été couronné par l'Académie des Sciences de Paris, qui lui a décerné le prix Valtz. Cette œuvre, résultat de trente-cinq années d'observations et de calculs, contient 3,000 dessins et une carte de 6 mètres de circonférence, sur laquelle on trouve près de 40,000 indications, depuis les chaînes de montagnes les plus accusées jusqu'aux moindres accidents ou dépressions de terrain.

collections, enrichies chaque année par des donations considérables. C'est l'Association d'histoire naturelle d'Athènes, qui, la première, a offert sa collection. On y trouve maintenant des collections de minéralogie, de géologie et de zoologie. Les professeurs de zoologie, de minéralogie et de géologie et un conservateur exercent la surveillance et la direction. L'État alloue par an, au musée d'Histoire naturelle, une somme de 1000 francs.

*Musée de botanique.* — Ce musée est régi par un règlement particulier, et dirigé par M. Th. Orphanidis, professeur de botanique; il possède un conservateur et un adjoint. Il renferme une collection générale d'horticulture, une autre pour la flore hellénique, des collections de bois, de troncs, de substances et de tissus vegétaux utiles à la science, aux arts, au commerce et à l'industrie, des collections de plantes pétrifiées et fossiles, surtout de celles qu'on trouve en Grèce. Le musée contient 5,900 spécimens de la flore hellénique, 450 de la flore de Macédoine, 104 de celle de Crète, 12,600 de celle du reste de l'Europe, 120 échantillons des bois de la Grèce, 111 de champignons artificiels, 68 espèces de céréales du Caucase, et 226 espèces de fruits. La collection la plus complète est composée de 16,236 échantillons offerts par le généreux D. Rodokanaki. C'est celle que l'éminent botaniste, le professeur Th. Orphanidis, avait laborieusement classée. Toutes ces collections ont une valeur de 40,000 francs. Elles augmentent continuellement. L'Université leur consacre par an 5,000 francs.

*Jardin botanique.* — Depuis quelque temps, dans un but tant scientifique que pratique, le gouvernement a

alloué 7,760 francs par an au jardin de botanique, qui s'enrichit tous les jours.

*Hôpital civil.* — C'est dans cet hôpital, entretenu par la municipalité d'Athènes, que les élèves en médecine de troisième et de quatrième année sont obligés de faire leur stage de clinique. Deux professeurs de pathologie et un chirurgien y font des cours théoriques et pratiques. Les étudiants de quatrième année sont chargés de soigner et d'observer les malades, et ils font des rapports. L'Université a alloué à l'Hôpital civil une somme annuelle de 6,000 fr.

*Hôpital des maladies vénériennes.* — Il est sous la direction de professeurs spéciaux de l'Université; les élèves y suivent des cours pratiques pendant la quatrième année de leurs études. En 1876, il est entré 200 femmes dans cet établissement. l'État accorde pour l'entretenir une somme annuelle de 15,070 fr.

*Hôpital pour les maladies des yeux.* — Les élèves en médecine y suivent aussi les cours pratiques sous la direction d'un ophthalmologue distingué, M. Anagnostakis; 720 malades y sont entrés déjà, et y ont subi 148 opérations.

*Maison d'accouchement.* — L'État y dépense annuellement 13,040 fr. On y fait des cours d'accouchement et des cours pratiques, fréquentés principalement par les femmes. En 1875, 22 étudiantes (élèves-filles) suivaient les cours, et 20 ont subi les examens pratiques avec succès. Cet établissement est analogue à la Maternité de Paris.

*Polyclinique ou consultations gratuites.* — Un décret royal du 10 août 1856 a institué à Athènes la clinique civile, tant pour favoriser les exercices pratiques des jeunes docteurs en médecine que pour le traitement des pauvres à domicile. Un professeur de l'École de médecine

à l'Université est toujours directeur de la clinique; quatre docteurs adjoints y font le service. Pour obtenir le droit d'exercer la médecine en Grèce, les nouveaux docteurs doivent, après leur examen de doctorat, fréquenter les hôpitaux pendant neuf mois, et subir des examens pratiques. En 1874, 3,588 malades avaient passé par la clinique, et en 1875, 2,890, dont 1,718 hommes et 1,172 femmes; 78 docteurs étaient inscrits et pratiquaient; 48 ont subi les examens et 44 ont obtenu l'autorisation d'exercer la médecine. La dépense, qui s'élevait à 18,800 francs par an, fut payée, jusqu'en 1873, par l'Université.

Depuis, c'est l'État qui s'en est chargé. En 1878, il a donné, pour le personnel de la clinique. . . 9,720 fr.

| | |
|---|---|
| Pour le loyer de la clinique. . . . . . . | 3,000 |
| Pour les médicaments . . . . . . . . . . | 5,000 |
| Total. . . . . . . . . | 17,720 fr. |

Le nombre total des étudiants, de 1837 à 1878, s'est élevé à 8,426, dont 306 pour la Faculté de théologie, 1,595 pour celle de philosophie, 3,409 pour celle de droit, 269 pour celle de médecine, et 420 pour l'école de pharmacie. 5,793 sont de la Grèce libre, dont 1,416 de la Grèce continentale, 2,834 du Péloponèse, 188 des îles du Péloponèse, Cérigo, Spetzia, Hydra, Poros, et Égine; 581 des îles Ioniennes, 261 de l'île de Négrepont et des Sporades, et 513 des Cyclades; 2,518 sont de la Grèce soumise aux Turcs, parmi lesquels 487 de l'Épire et de l'Albanie, 333 de la Thessalie, 331 de la Macédoine, 178 de la Thrace, 294 de l'Asie Mineure, de la Syrie et de l'Égypte, 243 de la Crète, 431 des îles de l'Asie Mineure, et 27 de Chypre; 90 sont des Grecs résidant en Europe et des étrangers, c'est-à-dire 59 de la Valachie (Grecs et Valaques), 12 de

TABLEAU DES ÉTUDIANTS INSCRITS DE 1837-1877

| ANNÉES | THÉOLOGIE | PHILOSOPHIE | DROIT | MÉDECINE | PHARMACIE | TOTAL |
|---|---|---|---|---|---|---|
| PREMIÈRE PÉRIODE DÉCENNALE | | | | | | |
| 1837-38. . . . . | 8 | 4 | 22 | 18 | » | 52 |
| 1838-39 . . . . . | 2 | 15 | 10 | 16 | » | 43 |
| 1839-40 . . . . . | 1 | 7 | 6 | 5 | 5 | 24 |
| 1840-41 . . . . . | 5 | 7 | 16 | 7 | 5 | 40 |
| 1841-42 . . . . . | 7 | 13 | 14 | 12 | 10 | 56 |
| 1842-43 . . . . . | 2 | 14 | 14 | 20 | 4 | 54 |
| 1843-44 . . . . . | 3 | 12 | 13 | 33 | 12 | 73 |
| 1844-45 . . . . . | » | 36 | 13 | 27 | 10 | 86 |
| 1845-46 . . . . . | 5 | 41 | 19 | 50 | 4 | 119 |
| 1846-47 . . . . . | 1 | 20 | 23 | 48 | 4 | 96 |
| | 34 | 169 | 150 | 236 | 54 | 643 |
| DEUXIÈME PÉRIODE DÉCENNALE | | | | | | |
| 1847-48 . . . . . | 2 | 29 | 34 | 58 | 11 | 134 |
| 1848-49 . . . . . | 8 | 23 | 32 | 61 | 9 | 131 |
| 1849-50 . . . . . | 7 | 29 | 27 | 62 | 9 | 134 |
| 1850-51 . . . . . | 1 | 28 | 30 | 79 | 9 | 147 |
| 1851-52 . . . . . | 5 | 28 | 43 | 108 | 18 | 202 |
| 1852-53 . . . . . | 10 | 49 | 68 | 88 | 13 | 228 |
| 1853-54 . . . . . | 9 | 21 | 76 | 74 | 16 | 196 |
| 1854-55 . . . . . | 4 | 30 | 63 | 47 | 24 | 168 |
| 1855-56 . . . . . | 6 | 23 | 58 | 39 | 17 | 143 |
| 1856-57 . . . . . | 11 | 24 | 101 | 47 | 10 | 193 |
| | 63 | 284 | 532 | 663 | 136 | 1.676 |
| TROISIÈME PÉRIODE DÉCENNALE | | | | | | |
| 1857-58 . . . . . | 11 | 13 | 55 | 35 | » | 114 |
| 1858-59 . . . . . | 7 | 28 | 100 | 39 | » | 174 |
| 1859-60 . . . . . | 3 | 46 | 100 | 51 | 3 | 203 |
| 1860-61 . . . . . | 11 | 42 | 130 | 43 | 8 | 234 |
| 1861-62 . . . . . | 8 | 42 | 77 | 31 | » | 158 |
| 1862-63 . . . . . | 16 | 60 | 175 | 42 | 7 | 300 |
| 1863-64 . . . . . | 11 | 76 | 174 | 75 | 19 | 355 |
| 1864-65 . . . . . | 10 | 42 | 113 | 44 | 10 | 219 |
| 1865-66 . . . . . | 20 | 56 | 141 | 72 | 9 | 298 |
| 1866-67 . . . . . | 13 | 53 | 142 | 68 | 13 | 289 |
| | 110 | 458 | 1.207 | 500 | 64 | 2.342 |
| QUATRIÈME PÉRIODE DÉCENNALE | | | | | | |
| 1867-68 . . . . . | 15 | 50 | 151 | 80 | 9 | 305 |
| 1868-69 . . . . . | 3 | 33 | 14 | 87 | 13 | 277 |
| 1869-70 . . . . . | 7 | 39 | 105 | 112 | 18 | 281 |
| 1870-71 . . . . . | 9 | 37 | 132 | 123 | 19 | 320 |
| 1871-72 . . . . . | 6 | 32 | 103 | 108 | 15 | 284 |
| 1872-73 . . . . . | 8 | 57 | 114 | 112 | 25 | 316 |
| 1873-74 . . . . . | 8 | 53 | 151 | 137 | 11 | 360 |
| 1874-75 . . . . . | 10 | 62 | 140 | 129 | 28 | 369 |
| 1875-76 . . . . . | 10 | 94 | 141 | 122 | 5 | 372 |
| 1876-77 . . . . . | 8 | 111 | 179 | 150 | 5 | 453 |
| 1877-78 . . . . . | 15 | 82 | 163 | 151 | 15 | 426 |
| | 306 | 1.595 | 3.409 | 2.696 | 420 | 8.426 |

la Russie (Grecs et Russes), et 19 de l'Allemagne et de l'Autriche (Grecs et Allemands), enfin il y a 25 étrangers proprement dits dont 4 Bulgares, 2 Serbes, 9 Italiens, 4 Français, 2 Anglais, 3 Scandinaves, et 1 Américain.

En examinant d'autres documents, nous remarquerons que, dans la première période décennale, les étudiants qui suivaient les cours n'étaient pas plus de 300, tant anciens qu'inscrits pour la première fois. En 1857, ce nombre s'éleva subitement à 500 et se maintint jusqu'en 1862, lors de la chute du roi Othon; mais, depuis cette époque jusqu'en 1867, il s'est accru au point d'atteindre le chiffre de 1,217, et, de nos jours, il y dépasse 1,350.

Ce rapprochement est doublement significatif : il nous montre un zèle ardent de la part de notre jeunesse pour arriver à l'Université, zèle stimulé par l'espérance de parvenir à une carrière libérale. Il est vrai que le nombre des écoles secondaires a augmenté très sensiblement, ce qui conduit un grand nombre d'élèves à l'Université. Il est encore à remarquer que, tandis qu'au commencement la majorité des élèves du gymnase inscrits à l'Université recevaient la mention *très bien*, depuis 1867, les deux tiers des étudiants inscrits ne reçoivent que la mention *assez bien*, ce qui prouve d'autre part un ralentissement dans les études. Notons encore que les étudiants de la Grèce libre n'ont pas été plus nombreux que ceux de la Grèce asservie. C'est peu de temps après que ces derniers ont vu leur nombre diminuer considérablement; ils ne forment aujourd'hui que le quart de la jeunesse universitaire. Pour expliquer cela, il faut tenir compte de ce fait que, depuis quelques années, beaucoup d'élèves de la Grèce asservie vont faire leurs études dans les autres Universités d'Europe, ce qui

diminue le nombre des étudiants grecs venus de la Turquie.

Encore une comparaison : les étudiants des Facultés de droit et de médecine à Berlin sont au nombre d'environ 805, tandis que chez nous, il y en a plus de 1,030 pour les deux Facultés; de plus, on compte 2,500 étudiants dans toutes les Universités de la Prusse, dont la population est de 25,000,000 d'habitants, pendant qu'en Grèce, en retranchant ceux des provinces qui ne sont pas encore libres, nous avons chaque année 800 étudiants pour une population de 1,600,000 habitants. Ainsi, en Prusse, un étudiant correspond à 10,000 habitants et chez nous à 2,000 seulement, ce qui indique que, proportionnellement, le nombre de nos étudiants est quintuple de celui des étudiants en Prusse. Cet état de choses semble très heureux au premier abord, et il répond très bien aux besoins d'une nation qui renaît. Pourtant, on ne manque pas de le critiquer et avec raison. On pense d'abord qu'il faudrait faire subir les examens de la licence avant ceux du doctorat, et se montrer beaucoup plus sévère qu'on ne l'a été jusqu'ici; on estime encore qu'avec cette affluence considérable d'étudiants et de docteurs en droit et en médecine, on laisse la terre inculte, l'industrie inconnue et les arts négligés. Il est donc indispensable que, en dehors des réformes nécessaires au règlement définitif de l'Université, l'on fonde des écoles scientifiques et des écoles spéciales supérieures répondant à nos besoins. De cette manière les élèves dirigeront leurs vues vers d'autres carrières pratiques.

A l'origine, les cours de chaque Faculté duraient trois ans, tandis que, depuis 1842, les cours pour le doctorat durent quatre ans dans toutes les Facultés. Les examens

sont en général de deux espèces, un pour les cours communs, et l'autre pour le doctorat. Les examens pour les cours communs ou généraux ont lieu dans les premières années ; l'étudiant doit les subir en particulier dans la maison du professeur, et y recevoir un certificat, dont l'obtention est indispensable pour se faire admettre aux examens du doctorat. Ce système pourrait être utile, si les cours communs étaient préparatoires, s'ils se faisaient dans un temps fixé, toujours au commencement des études du doctorat, et si, d'autre part, les examens, au lieu d'être oraux et particuliers, étaient faits par une commission spéciale, tant par écrit qu'oralement. C'est pourquoi quelques-uns proposent d'augmenter d'un an encore la durée des études, dont deux années seraient consacrées aux cours communs, et ils demandent que les examens aient lieu immédiatement après. A en croire ces réformateurs, les trois années suivantes suffisent pour les cours spéciaux, à la suite desquels on doit subir, comme en France, des examens à la fin de chaque année. Nous croyons, nous, qu'un an et demi suffirait pour les cours communs, et que trois ans et demi sont nécessaires pour le doctorat, afin que l'étudiant puisse subir les examens de la licence, qu'il serait très utile d'introduire dans quelques Facultés, un an avant la thèse du doctorat.

Mais que se passe-t-il maintenant ? Les étudiants ne subissent qu'un seul examen pour le doctorat à la fin des études. Pour cet examen, il y a des épreuves écrites et d'autres orales, sur toutes les matières spéciales, mais les premières, qui sont les plus utiles, ne sont faites que légèrement ; de plus, il se présente pour le doctorat un nombre considérable d'étudiants pour les Facultés de droit et de médecine, qu'on fait attendre longtemps avant

que leur tour vienne; il est indispensable que cet inconvénient cesse: le Sénat académique doit prendre les mesures nécessaires afin que les candidats qui ont subi les épreuves écrites soient reçus aux examens oraux pendant la même session. Il y a, pour les diplômes de docteur, trois mentions: *parfait, bien, très bien;* mais, contrairement à ce qui avait lieu au début, depuis quinze ans, un grand nombre des étudiants obtiennent seulement la mention *bien,* et d'autres le grade de licencié, qui ne répond pas, comme en France, à un examen particulier, mais est réservé aux candidats qui obtiennent la note *assez bien*, non admis au grade du doctorat; ce qui montre aussi un ralentissement dans les études. C'est par l'introduction des examens particuliers pour la *Licence* qu'on doit procéder à ce changement. D'autres personnes, il est vrai, demandent des examens annuels, comme ceux des Facultés de France, mais nous croyons que cette mesure, si nécessaire en France, n'est pas utile chez nous. L'étudiant doit avoir sa pleine liberté pour ses études universitaires, et passer des examens définitifs à la fin complète seulement d'une période déterminée, le doctorat ne devant être que le couronnement littéraire ou scientifique de ses aptitudes universitaires. La Faculté de philosophie, comme nous l'avons vu[1] en parlant de l'instruction secondaire, délivre aussi des diplômes aux professeurs des écoles helléniques, aux conditions que nous avons indiquées, mais le nombre en est très restreint. La Faculté de médecine seule ne délivre que des diplômes de docteur.

Voici le tableau des étudiants diplômés depuis 1837 jusqu'en 1878 :

1. Page 264-266.

TABLEAU DES ÉTUDIANTS DIPLÔMÉS (1837-1878)

| PAYS | THÉOLOGIE | PHILOSOPHIE | | | DROIT | | MÉDECINE | | TOTAL |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Docteurs | Licenciés | Maîtres | Docteurs | Licenciés | Docteurs | Pharmaciens | |
| Grèce continentale . . . . . | 4 | 17 | 7 | 10 | 204 | 85 | 240 | 49 | 616 |
| Péloponèse . . . . . . . . . . | 10 | 37 | 27 | 11 | 434 | 221 | 413 | 144 | 1.297 |
| Iles du Péloponèse . . . . . | 1 | 1 | 4 | 2 | 29 | 7 | 25 | 20 | 89 |
| Iles Ioniennes . . . . . . . | 4 | 8 | » | » | 43 | 10 | 46 | 16 | 127 |
| Ile de Négrepont et Sporades | » | 6 | 2 | 5 | 29 | 20 | 40 | 16 | 118 |
| Cyclades . . . . . . . . . . | 1 | 14 | 19 | 12 | 69 | 19 | 113 | 18 | 255 |
| Épire et Albanie . . . . . . | 1 | 10 | » | 1 | 28 | 8 | 79 | 13 | 140 |
| Thessalie. . . . . . . . . . | » | 1 | » | 1 | 11 | 6 | 74 | 6 | 99 |
| Macédoine . . . . . . . . . | » | 1 | 2 | 4 | 6 | 3 | 41 | 1 | 58 |
| Thrace. . . . . . . . . . . | 2 | 1 | » | 3 | 13 | 3 | 52 | 5 | 79 |
| Asie Mineure. . . . . . . . | » | » | 1 | 1 | 12 | 3 | 32 | 3 | 52 |
| Syrie. . . . . . . . . . . . | » | » | » | » | » | » | » | 1 | 1 |
| Damas . . . . . . . . . . . | » | » | » | » | » | » | 2 | » | 2 |
| Crète. . . . . . . . . . . . | » | 4 | 1 | 2 | 16 | 6 | 49 | 6 | 84 |
| Iles de l'Asie Mineure. . . . | » | 2 | 4 | 5 | 31 | 5 | 44 | 8 | 99 |
| Chypre . . . . . . . . . . . | » | 4 | » | » | 3 | » | 2 | 1 | 10 |
| Valachie . . . . . . . . . . | 4 | » | » | » | 1 | » | 3 | » | 8 |
| Russie . . . . . . . . . . . | 1 | » | » | » | » | » | » | » | 1 |
| Autriche . . . . . . . . . . | » | » | » | » | 1 | » | » | 1 | 2 |
| France . . . . . . . . . . . | » | 1 | » | » | » | » | » | » | 1 |
| Italie. . . . . . . . . . . . | » | » | » | » | 1 | » | 3 | 1 | 5 |
| | 28 | 107 | 57 | 57 | 931 | 396 | 1.258 | 309 | 3.143 |

Ainsi donc, le nombre total des étudiants diplômés sortis s'élève à 3,143, dont 2,502 sont de la Grèce libre, 624 de la Turquie, et 17 de l'étranger. Il y a 28 docteurs en théologie, 107 docteurs en philosophie, dont 83 ès lettres, 9 ès sciences, et 17 docteurs en mathématiques. De plus, il y a 57 licenciés en philosophie, et 57 professeurs diplômés pour les écoles helléniques. Ajoutons 931 docteurs en droit et 396 licenciés en droit, et nous aurons un total de 1327. Restent 1258 docteurs en médecine et 309 pharmaciens diplômés.

Les candidats aux examens de doctorat sont nombreux chaque année. Ainsi, de 1873 à 1874, il y en a eu 192, dont 181 ont été reçus. De ces jeunes docteurs, 2 appartiennent à la Faculté de théologie, 10 à la Faculté de philosophie, 59 à la Faculté de droit, 94 à la Faculté de médecine et 16 à l'école de pharmacie. Par conséquent $\frac{10}{12}$ sont de la Faculté de droit et de la Faculté de médecine, un peu plus de $\frac{1}{12}$ de la Faculté de philosophie et de l'école de pharmacie, et une fraction minime appartiennent à la Faculté de théologie; les élèves qui ne sont pas admis forment 6 % du nombre total; pour les autres années, c'est presque la même chose. Le nombre total des étudiants diplômés a été pendant la période indiquée, de 33 %. Cependant l'Université de Londres, pendant 3 ans n'a reçu que 30 docteurs ès sciences et un seul docteur ès lettres; les autres Universités de l'Europe sont également très sévères. Mais il ne faut pas comparer cette situation avec la nôtre; dans nos Facultés nous n'avons que l'examen du doctorat. Ce qui est digne d'attention, c'est que le nombre des docteurs en droit et en médecine est très considérable, tandis qu'il n'est que de 11 % pour la philosophie et de 6 % pour la théologie.

L'Université, à défaut d'Académie, s'est chargée des concours philologiques et poétiques fondés par l'initiative de généreux patriotes. M. Amb. Rallis, le premier, a institué un concours poétique qui a duré pendant une dizaine d'années. En 1860 M. Jean G. Voutzinas, d'Odessa, en créa un second, qui a été divisé dernièrement en trois parties, suivant les trois grands genres de la poésie : épique, lyrique et dramatique. On décerne un prix de 1000 fr. par an. Les frères Négréponti ont donné 5000 francs pour l'institution d'un concours théologique. Le vice-amiral C. Nicodémos a créé un concours semblable pour la morale chrétienne ; l'archevêque de Patras, Cyrille Chaironidis, a laissé une somme de 20,000 francs, dont les revenus, soit 2000 francs, sont décernés comme prix tous les trois ans à l'auteur du meilleur ouvrage théologique ; M. Th. P. Rodokanakis, d'Odessa, a établi un concours philologique pour une période de dix ans, où sont couronnés les ouvrages philologiques sérieux. M. D. Œconomos, de Trieste, a constitué, pour chaque période de deux ans, un concours où l'on examinerait la meilleure traduction en grec moderne des chefs-d'œuvre de la poésie ancienne et moderne ; il vient de léguer à cet effet les intérêts de 30,000 florins autrichiens (n.). M. le docteur Symbolidis a créé un concours de médecine : le prix à gagner est de deux mille francs. Les résultats de tous ces concours sont excellents ; l'émulation s'est manifestée surtout chez les jeunes Grecs.

La dépense totale, pour la construction de l'Université, s'est élevée à 813,487 fr. 16 dont 40,900 francs donnés par le roi Othon, 39,528 fr. 40 par les philhellènes, 472,511 fr. 82 par M. Bernardakis, de Saint-Pétersbourg, et le reste par d'autres donateurs grecs. En outre, il a été

dépensé 201,013 fr. 20 pour l'établissement du musée d'histoire naturelle et la polyclinique; 109,511 fr. 84 pour le laboratoire de chimie. Il en résulte que l'Université et ses établissements ont coûté 1,124,012 fr. 20. Les différentes collections et la bibliothèque ont occasionné une dépense de 301,521 fr. 70, sans compter la collection de minéralogie, ce qui porte le total général à 1,500,000 fr.

La fortune immobilière de l'Université est d'une valeur de 512,700 fr., dont les revenus annuels s'élèvent à 22,150 francs; quant à la fortune mobilière, elle atteignait en 1874 le chiffre de 1,389,640 fr., total 11,901,340 fr. Ajoutons ici qu'un autre patriote, M. A. Papadakis de Candie, en mourant, il y a quelques mois, a laissé à l'Université toute sa fortune, qui se compose de 1,005,922 fr., dont 486,000 fr. en immeubles et 619,922 fr. en argent. L'Université s'engage à entretenir 10 boursiers. En résumé, le patrimoine total s'élève à 4,408,262 fr., dont 3,000,000 environ produisent des intérêts annuels. Ainsi, dans quelques années, l'Université pourra s'entretenir à ses frais.

Le budget des dépenses pour 1876 était ainsi réparti :

| | |
|---|---|
| Professeurs et personnel. . . . . . . . . . . Fr. | 333.240 |
| Bibliothèque . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 33.900 |
| Observatoire . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 14.220 |
| Jardin botanique. . . . . . . . . . . . . . . . . | 7.760 |
| Total. . . . . Fr. | 389.120 |

Le budget, pour 1877-78, était de 370,460 francs, mais c'est là ce que l'État accorde par an à l'Université. Elle dépense en outre plus de 150,000 francs pour les employés et les collections. Les dépenses annuelles sont donc de 520,460 fr. En 1874, les revenus annuels de

l'Université étaient de 218,572 fr. 74, et les dépenses, de 170,061 fr. 82.

Il faut encore mentionner la bibliothèque de l'Université qui, en 1867, a été annexée à la bibliothèque nationale. L'état des choses est tel que les deux bibliothèques peuvent être séparées, lorsque la Bibliothèque nationale sera transportée hors de l'Université. L'Université a dépensé pour son entretien, depuis l'époque de sa fondation jusqu'à présent, 200,000 francs, et elle dépense annuellement 10,000 francs. Le Jury international de l'Exposition universelle de 1878 a décerné à l'Université d'Athènes une médaille d'or.

## II.

### L'ACADÉMIE.

Tout près de l'Université, dans le quartier le plus neuf d'Athènes, s'élève un bel et majestueux édifice; de loin comme de près il s'impose à l'admiration de tous; c'est l'un des plus beaux monuments de l'Athènes moderne; son style, la perfection de ses lignes le rendent digne de l'antique et immortelle ville de Minerve. Ce monument est destiné à l'Académie des sciences. L'architecte Ziller s'est inspiré, dans cette œuvre, du génie du siècle des Phidias, et il a reproduit toute la beauté antique; le marbre du Pentélique, si renommé autrefois, lui a fourni tous les matériaux; on dirait vraiment une construction des Grecs anciens découverte de nos jours; elle répond bien aux dépenses faites par son riche fondateur, le généreux baron Sinas. Les métopes, les reliefs, les frontons y ajoutent un nouveau charme; les dieux de l'Olympe sont venus encore habiter la ville de Cécrops, et les scènes

mythologiques y brillent dans toute leur splendeur. Ce monument est l'emblème de l'instruction publique; il tient la première place entre tous les édifices d'Athènes. Le baron Sinas, a dépensé pour sa construction une somme de 3,500,000 francs.

Un projet de loi sur l'organisation scientifique de l'Académie a été soumis à la Chambre en 1867, mais aucune discussion n'a eu lieu. Cependant le moment est venu de faire de cette grande institution le centre dirigeant de l'instruction publique et le corps savant par excellence. Nous espérons donc que le ministre de l'instruction publique va présenter cette année-ci à la Chambre un projet de loi sur l'Académie.

## III.

### L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE.

Cette école n'a pas été au début ce que son nom semble indiquer. On n'y enseignait que les mathématiques élémentaires, l'architecture et le dessin, le dimanche et les jours de fête. L'École polytechnique a commencé en 1837 ses cours pratiques, qui ont duré jusqu'en 1843. C'est après la proclamation de la Constitution, en 1843, que l'on a senti le besoin d'organiser un enseignement en rapport avec la science moderne; on chercha les moyens de la propager et de la développer : tel fut l'esprit du règlement qu'on rédigea à cet effet.

L'École polytechnique fut divisée en trois sections spéciales : métiers, industrie, beaux-arts. Mais peu à peu cette division fut oubliée et l'École s'occupa spécialement des beaux-arts; cela dura jusqu'en 1863. A cette époque le règlement subit de nouvelles modifications, et l'École

reçut une mission plus élevée ; elle se proposa de former des architectes, des ingénieurs et des mécaniciens; un atelier de forge y fut établi, et les jeunes gens accoururent de tous les points de la Grèce. Mais, nous le répétons, cet état de choses ne fut pas stable.

Cependant tout le monde reconnaissait l'utilité de cet établissement; trois généreux patriotes, originaires de Metzovo, village de l'Épire, MM. Stournaris, Tossitzas et Avéroff, ont consacré successivement des sommes considérables à la construction d'un édifice qui pût convenir à l'École polytechnique. Un établissement véritablement magnifique fut bâti; le plan, ouvrage de l'architecte Kaftanjoglou, fut exécuté avec beaucoup de goût et de simplicité, d'après le style antique. Ce monument embellit Athènes, et nous croyons que le gouvernement va activer l'organisation de l'École, améliorer les études, et les mettre à la hauteur de celles que l'on fait en Europe, dans les autres écoles du même genre.

L'École polytechnique dépend du ministère de l'intérieur; le chef de la section de l'industrie est chargé de l'administration supérieure. Il est représenté à l'École par un directeur général, seul responsable au ministère. Le directeur et tous les professeurs sont nommés par le ministre de l'intérieur.

D'après l'organisation actuelle, l'Ecole est partagée en deux sections: 1° section de l'école dite *quotidienne*, ou section de mécanique; 2° école des beaux-arts. La première comprend l'architecture, l'arpentage et la mécanique, et l'autre la calligraphie, la gravure, la chalcographie, et la xylographie. La première a trois branches spéciales: 1° la mécanique ; 2° l'architecture ; 3° l'arpentage. Les élèves qui désirent être inscrits pour l'une de

ces branches ne subissent pour leur admission aucun examen : un certificat d'aptitude de la classe supérieure d'une école hellénique ou d'une classe quelconque d'un gymnase est suffisant. Les cours de mécanique durent cinq ans et ceux des autres matières quatre ans seulement.

Les cours de mécanique sont ainsi distribués :

Première classe :

1° Arithmétique ;
2° Géométrie plane ;
3° Dessin à main levée ;
4° Minéralogie.

Deuxième classe :

1° Géométrie dans l'espace ;
2° Théorie élémentaire des courbes usuelles ;
3° Algèbre élémentaire ;
4° Éléments de mécanique :
5° Dessin au trait ;
6° Géologie.

Troisième classe :

1° Trigonométrie rectiligne ;
2° Mécanique appliquée ;
3° Géométrie descriptive ;
4° Dessin au trait d'après nature ;
5° Physique.

Quatrième classe :

1° Mécanique appliquée, résistance des matériaux et hydraulique ;
2° Géométrie analytique ;
3° Physique ;
4° Minéralogie ;
5° Chimie ;
6° Dessin au trait d'après nature.

Cinquième classe :

Mécanique. — Cours de machines à vapeur.

Les élèves inscrits pour l'architecture suivent les mêmes cours que ceux des quatre premières classes; de plus ils ont des cours d'arpentage et de nivellement dans la troisième, et des cours d'architecture dans la quatrième, enfin, de dessin d'architecture dans toutes les classes. Les élèves experts-géomètres suivent de même les cours des quatre classes, et, de plus, un cours sur les routes et sur les ponts et chaussées; ajoutons encore qu'on enseigne dans toutes les classes le dessin topographique. Les élèves suivent les cours en commun le matin et le soir, dans l'atelier de forge.

La section des beaux-arts comprend : la peinture, la sculpture, la xylographie, la chalcographie et l'ornement. Il n'y a pas de cours spéciaux proprement dits, mais bien des exercices pratiques, sous l'inspection de professeurs spéciaux et avec les modèles nécessaires. Nous pouvons même dire que cette section est une véritable école pratique, ou, pour mieux dire, un atelier de beaux-arts où l'on fait peu de théorie.

Voici le programme suivi dans cette section :

I. Cours de peinture.

Première classe :

Graphique élémentaire.

Deuxième classe :

Graphique des bustes.

Troisième classe :

1° Graphique des statues

2° Perspective ;
3° Anatomie ;
4° Gymnographie ;
5° Histoire des beaux-arts.

Quatrième classe :

1° Dessin d'après la bosse ;
2° Perspective ;
3° Anatomie ;
4° Gymnographie ;
5° Histoire des beaux-arts.

Cinquième classe :

1° Peinture à l'huile de bustes naturels et demi-nus ;
2° Gymnographie.

Sixième classe :

1° Peinture à l'huile de bustes nus entiers et compositions.
2° Gymnographie.

II. Cours de sculpture.

Première classe :

Ornement en relief.

Deuxième classe :

Bustes. — Imitation des anciens bustes.

Troisième classe :

1° Statue. — Imitation des anciennes statues ;
2° Anatomie ;
3° Histoire des beaux-arts ;

Quatrième classe :

1° Ouvrages en relief ;
2° Leçons de nuit ;
3° Anatomie ;
4° Histoire des beaux-arts.

Cinquième classe :

1° Statuaire (corps nus);
2° Leçons de nuit.

Sixième classe :

1° Compositions;
2° Leçons de nuit.

### III. Cours d'ornement.

Première classe :

Ornements monogrammes.

Deuxième classe :

Esquisses.

Troisième classe :

Hydrographique.

### IV. Cours de xylographie et de chalcographie.

Première classe :

1° Ornementation;
2° Copie de modèles.

Deuxième classe :

Copie de bustes.

Troisième classe :

Copie des images photographiques.

Quatrième classe :

Copie de peintures à l'huile.

Cinquième classe :

Chalcographie.

De plus on enseigne le dimanche les matières sui-

vantes : la peinture élémentaire (graphique), la calligraphie, l'ornementation, la comptabilité et la sténographie.

Les cours commencent le premier novembre et finissent au mois de juin. Les répétitions de leçons et la préparation aux examens pour la première section commencent au mois de septembre, et les examens ont lieu en octobre.

Les élèves, pendant l'année 1877-78, étaient au nombre de 582, dont 214 appartenant à la première section, et 189 à la deuxième. Les élèves qui se sont distingués dans leurs examens et dans les concours annuels sont boursiers de l'État, et les lauréats obtiennent des bourses pour compléter leurs études en Occident. Les élèves diplômés de la première section sont nommés par le gouvernement *aspirants de marine* et ceux des deux autres *adjoints-ingénieurs*.

Les professeurs de la première section sont au nombre de douze, auxquels il faut ajouter un chef d'atelier, un mécanicien et six autres employés. Ceux de la deuxième sont au nombre de sept, pour les cours spéciaux, et, pour ceux du dimanche, il y a quatre professeurs.

Dépense annuelle pour 1877-78 :

| | |
|---|---|
| Pour le personnel . . . . . . . . . . . . . . Fr. | 50.520 |
| Dépenses particulières. . . . . . . . . . . . . . | 11.660 |
| Pour les élèves boursiers . . . . . . . . . . . . | 8.000 |
| Total. . . . .Fr. | 70.180 |

Telle est en résumé notre École polytechnique, qu'on pourrait nommer plus exactement une école spéciale des arts et métiers. Il est vrai qu'elle contient en elle les éléments d'une École polytechnique, mais elle est loin d'être semblable à celles de Dresde, de Hanovre, de Vienne et surtout de Zurich; elle leur est inférieure, parce qu'elle

est incomplète. D'abord, il est urgent de mettre à part la section des beaux-arts, et d'en faire une école particulière, où les études seraient plus approfondies et plus sérieuses. De cette manière, le niveau des études de l'École polytechnique proprement dite s'élèverait à la hauteur qu'il a atteinte dans les autres établissements de ce genre, à la condition qu'on prît toujours en considération les besoins particuliers de la Grèce. Cette modification est réclamée de tous, et nous estimons qu'une telle école devrait avoir une école préparatoire comme celles de Hanovre, de Vienne, et d'autres encore; elle devrait avoir aussi une école supérieure destinée à former, pour les études théoriques et pratiques, des hommes qui puissent se vouer : 1° à l'architecture, 2° à la construction des ponts et chaussées, des travaux hydrauliques et des chemins de fer; 3° à la mécanique industrielle, et 4° à la sylviculture. On pourrait même l'utiliser en vue de former des professeurs pour les établissements d'enseignement technique et scientifique, et en faire une sorte d'Institut supérieur industriel.

## IV.

### L'ÉCOLE MILITAIRE.

L'École militaire, fondée d'abord à Nauplie en 1828, comme nous l'avons vu[1], fut ensuite transportée et réorganisée en 1835 au Pirée, où on la trouve actuellement sous le nom d'*École des Bonnes-Espérances* (Στρατιωτικὸν σχολεῖον τῶν Εὐελπίδων). Elle dépend du ministère de la guerre, qui la surveille et en nomme le personnel. Un colonel ou un lieutenant-colonel d'une arme spéciale est choisi pour diriger l'école d'après un règlement particulier. Les pro-

1. P. 153.

fesseurs sont pour la plupart des militaires distingués, quelques-uns appartiennent à l'élément civil. Le personnel complet se compose de 21 officiers, 9 professeurs civils, 7 maîtres, 6 sous-officiers, 2 musiciens et 10 soldats.

Les cours durent sept ans, et sont distribués en sept classes ; les cinq premières constituent la section préparatoire ; les deux supérieures sont, l'une purement militaire, et l'autre spéciale. Les matières enseignées sont les suivantes :

COURS PRÉPARATOIRES

1° Religion ;
2° Langue grecque ;
3° Mathématiques élémentaires ;
4° Histoire et géographie ;
5° Géométrie descriptive ;
6° Physique ;
7° Histoire naturelle ;
8° Chimie ;
9° Psychologie et logique ;
10° Français ;
11° Allemand ;
12° Calligraphie et dessin ;
13° Musique ;
14° Danse ;
15° Gymnastique ;
16° Mécanique théorique et appliquée ; génie ;

COURS SPÉCIAUX

COURS DE MÉCANIQUE

17° Topographie ;
18° Agronomie ;
19° Géodésie ;
20° Ponts et chaussées ;
21° Architecture ;
22° Construction ;

COURS MILITAIRES

23° Escrime ;
24° Art de la guerre ;
25° Technique ;
26° Artillerie ;
27° Fortification ;
28° Droit militaire.

Les élèves sont admis depuis l'âge de 14 ans jusqu'à 17 ans; ils sont tous internes, et subissent en entrant des examens sévères. Il y a deux catégories d'élèves : ceux qui achèvent complètement leurs études, et qui sont au nombre de 40; ils reçoivent, après leurs examens de sortie, le grade d'adjudant dans l'une des quatre armes de la Grèce, et ceux qui n'entrent que sous la condition de quitter l'école au bout de cinq ans, pour embrasser les carrières civiles. Tous les élèves portent l'uniforme et sont soumis à la discipline militaire; ils sont commandés par des officiers de l'armée. Chacun d'eux donne de 500 à 1,500 francs, par an. Le nombre total des élèves en 1877-78 était de 85. Quelques officiers, anciens élèves de l'école, sont envoyés chaque année en Occident pour y perfectionner leurs études, et y acquérir une instruction spéciale plus large.

Il y a encore un enseignement militaire élémentaire; chaque régiment possède une école contenant des classes pour les soldats et les sous-officiers, et des cours supérieurs pour les plus distingués. On y enseigne les lettres et les matières élémentaires militaires. De plus, il existe des cours spéciaux pour les officiers, les sous-officiers et les soldats qui se destinent à la gendarmerie, à l'artillerie et à l'arsenal militaire.

La dépense annuelle, pour 1877-78, est ainsi répartie :

| | |
|---|---|
| Pour le personnel de l'École militaire. . Fr. | 116.977 30 |
| Dépenses extraordinaires. . . . . . . . . | 5.510 » |
| Nourriture et autres dépenses. . . . . . . | 86.174 50 |
| Cours spéciaux des troupes. . . . . . . . . | 10.000 » |
| Pour les élèves-boursiers d'Europe. . . . . | 20.000 » |
| Total. . . . . . . . | 238.661 80 |

V.

SECTION D'ARCHÉOLOGIE ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

La Grèce, même pendant la présidence de Capodistria[1], mais surtout depuis qu'elle s'est constituée en royaume, a pris les mesures nécessaires pour découvrir et conserver les antiquités. En effet, les monuments de tout genre et de tout âge y abondent; aussi chaque district renferme-t-il un musée complet.

Le gouvernement a promulgué des lois spéciales, et les amis de l'antiquité ont fondé une *Association archéologique*, dépendant du ministère de l'instruction publique. Une Division particulière a été établie sous la direction d'un *inspecteur général* (Γενικὸς ἔφορος) qui, avec trois autres inspecteurs et des adjoints, administre toutes ces sortes d'affaires. Le service est fait par un gardien-chef, 46 gardiens et 4 autres employés. Une loi publiée en 1834 règlemente tout ce qui a trait aux antiquités et aux autres collections technologiques. D'après l'article 61, toutes les antiquités de la Grèce, œuvres des ancêtres de la nation, sont considérées comme propriété nationale. Celles qui sont trouvées dans les endroits privés appartiennent moitié à l'État et moitié au propriétaire. Aucune d'entre elles ne peut être vendue ou exportée de la Grèce sans le consentement du gouvernement. Enfin, des recherches, des fouilles et d'autres opérations archéologiques sont faites par le service spécial du ministère de l'instruction publique et par les associations archéologiques, indigènes ou étrangères.

1. Page 150-151.

I.

SECTION D'ARCHÉOLOGIE.

Le gouvernement a fait, pendant ces derniers temps, de nombreuses recherches et de précieuses découvertes, sous la direction de l'inspecteur général des antiquités, lequel, au bout de quelques années, a publié un journal archéologique très intéressant. Les dépenses sont considérables ; mais, avant la Constitution de 1843, elles n'étaient pas officiellement publiées ; nous savons pourtant que, de 1843 à 1877, l'État a dépensé 414,962 fr. 22 pour l'entretien du personnel. Le budget de 1877-78 porte, pour les antiquités, une somme de 60,000 francs, dont 13,080 francs destinés au personnel et le reste à des dépenses particulières. Toutes les antiquités qui existaient et celles que l'on découvre journellement sont rangées dans des endroits convenables : dans les appartements de l'inspecteur général au ministère de l'instruction publique, à l'Acropole, au temple de Thésée, dans le gymnase du Pirée, dans les musées de Tanagra et de Thèbes, dans l'île Myconos pour les antiquités de Délos, dans les musées de Spata et d'Olympie, et à ceux de Platée, Thèbes, Chéronée, Argos et Sparte.

Les antiquités grecques peuvent être classées ainsi :

1° ANTIQUITÉS AUTHENTIQUES ANTÉRIEURES A LA 80e OLYMPIADE. — Elles sont encore en petit nombre ; pourtant, cette collection est plus complète que celles des autres nations de l'Europe, sauf pour Munich.

2° ANTIQUITÉS DE L'ÉPOQUE DE PHIDIAS 80e-94e OLYMPIADE. — Les œuvres de sculpture, excepté celles du Par-

thénon, sont peu nombreuses, mais les inscriptions, les vases et les médailles abondent.

3° ANTIQUITÉS DES AGES POSTÉRIEURS, 94$^e$-158$^e$ OLYMPIADE. — Celles de l'époque macédonienne surtout sont en très grand nombre.

4° ANTIQUITÉS DE L'ÉPOQUE ROMAINE. — Ce sont les plus nombreuses.

5° ANTIQUITÉS DE L'ÉPOQUE BYZANTINE — Il y en a peu.

6° ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES. — On avait seulement quelques spécimens des œuvres égyptiennes ; mais tout dernièrement M. Démétrios, d'Alexandrie, fit don à l'État d'une collection précieuse et riche d'antiquités égyptiennes. Cette collection se compose de médailles, dont plusieurs n'existent dans aucun autre musée, de terres cuites, bronzes, objets d'art; on y distingue un grand nombre de statues d'Osiris, d'Isis, d'Hurus, d'Hammon, du bœuf Apis, des statuettes de diverses grandeurs d'hommes, de femmes et d'enfants, d'animaux, des amulettes aux formes variées, des vases, dont quelques-uns d'une grandeur colossale, des sphinx de granit rose, des stèles, des sarcophages, et un nombre infini d'objets se rapportant au culte des anciens Égyptiens.

A.

MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE D'ATHÈNES.

En 1857, M. Bernardakis de Saint-Pétersbourg a donné 201,573 fr. 83 c. qui, augmentés de leurs revenus jusqu'en 1869, sont devenus 290,028 fr. 90, pour fonder un *Musée des antiquités* à Athènes. On commença donc, dès 1863, à construire un édifice dans l'Acropole d'Athènes pour les antiquités qu'on y découvrait; mais

on vit bientôt que les dimensions restreintes de ce musée n'étaient pas conformes à la volonté du donateur. Le gouvernement dut alors rembourser les 60,000 francs qui avaient été déjà dépensés. En 1866, la veuve Hélène Tositza offrit à l'État un terrain convenable tout près de l'École polytechnique, pour la construction d'un *Musée national*. Ce fut là que l'on établit en 1869 le Musée de M. Bernardakis, dans un style élégant et gracieux, digne de figurer à côté des autres monuments de cette ville. On y a dépensé 289,846 fr. 62, jusqu'en 1875, sans pouvoir le terminer. C'est alors que l'Association archéologique, en 1878, avec le consentement du gouvernement, l'a pris à sa charge.

Bientôt on y installera toutes les antiquités de l'État. Une circulaire du ministre de l'instruction publique, en date du 30 juin 1858, renferme les prescriptions nécessaires pour le classement des antiquités. Il est vrai que les échantillons sont disséminés çà et là, mais le temps est proche où ils seront rassemblés pour former une collection complète, qui sera pour les antiquités grecques d'une richesse inestimable. Le Musée est dès aujourd'hui partagé en divisions correspondant aux diverses époques, et chacune de ces divisions a des subdivisions pour les diverses espèces d'antiquités.

La dépense annuelle, pour le service de la section archéologique, en 1877-78, s'est élevée à 108,050 francs.

### B.

### MUSÉE NUMISMATIQUE.

D'après la loi de 1867 sur la Bibliothèque nationale, le Musée numismatique de la Grèce y est annexé, et il est administré par l'inspecteur même de cette bibliothèque.

Un expert numismate, M. A. Postolaka, le dirige actuellement ; il a publié en un volume une étude sur 1669 monnaies qui s'y trouvent et un tableau synoptique de toute la collection classée, qui comprend 18,872 pièces. Il y a, en outre, une collection remarquable de 1054 pièces de monnaie des îles Ioniennes, offertes par M. A. Mourouzi, et organisée par le savant numismate M. P. Lambros. Un catalogue détaillé, enrichi de *fac-similés* de tableaux, en montre clairement l'importance et la valeur. En résumé, le Musée numismatique renferme déjà 43,000 monnaies anciennes en or, en argent, en bronze, et un petit nombre en fer et terre cuite.

C.

ASSOCIATION ARCHÉOLOGIQUE.

Une Société, organisée en 1837 sous ce titre : Ἀρχαιολογικὴ Ἑταιρία, s'est donné la mission toute spéciale de sauvegarder les intérêts des antiquités ; un décret royal de même date la déclara d'utilité publique et nationale. Cette Association a pour objet de rechercher, de recueillir, de conserver, d'entretenir les antiquités en général et particulièrement celles d'origine grecque. Elle s'est aussi chargée de nous donner le catalogue des objets archéologiques découverts. Son règlement, renouvelé en 1858 dans le même esprit par M. Christopoulos, alors ministre de l'instruction publique, fut modifié en 1862 par un décret royal et approuvé en 1876.

La période d'existence de l'Association peut être partagée en deux parties : l'une de 1837 à 1855, et l'autre de 1858 jusqu'à nos jours. Dans la première, nous trouvons comme promoteur de l'œuvre J. Rizos, ministre

de l'instruction publique, Jean Cockonis, A. R. Rangabé et C. Pitakkis, dont les deux derniers, par leurs publications archéologiques (*Journal archéologique et Antiquités helléniques*) ont rendu de grands services à l'Association. Dans la seconde partie, nous trouvons le même Pittakis, et, de plus, Philippe Joannou et E. Coumanondis, E. Castorchis, Jean Papadakis, P. Eustratiadis, et Sp. Phintiklis.

L'Association poursuit l'accomplissement de son œuvre avec zèle et aussi avec un grand succès; elle a fait faire des fouilles considérables; elle a découvert un grand nombre d'antiquités, et forme un Musée particulier dont la classification est due à son éminent secrétaire, M. E. Coumanoudis, professeur distingué de l'Université d'Athènes, récemment nommé membre correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres de France. Un conseil d'administration, composé d'un président, d'un secrétaire, d'un trésorier et de cinq membres élus annuellement, dirige les travaux et s'occupe conscienscieusement des intérêts de l'Association; il publie chaque année un rapport sur ses travaux et ses dépenses qui est soumis à l'approbation de l'Assemblée générale.

Les services que rend l'Association, pour la découverte et la classification des antiquités, sont inappréciables; elle dirige des fouilles à Athènes et dans d'autres villes antiques [1].

Les principales de ces fouilles, pendant les dernières années, ont été opérées: 1° à Athènes, en dehors de l'ancien Dipyle; on y a trouvé un grand nombre d'anti-

1. Castorchis, Ἱστορικὴ ἔκθεσις τῶν πράξεων τῆς ἐν Ἀθήναις ἀρχαιολογικῆς ἑταιρίας ἀπὸ τῆς ἱδρυσεως τοῦ 1837, μέχρι τοῦ 1879 τελευτῶντος. Athènes, 1879, in-8°.

quités; 2° au nord de l'Acropole d'Athènes, près du théâtre de Bacchus; la topographie d'Athènes et l'archéologie attique y ont gagné des objets antiques d'une grande importance; 3° à Corinthe, sans beaucoup de succès; 4° au Pirée et en Béotie près de Tanagra, pour la recherche de tombeaux anciens; 5° à Mycènes, sous la direction et aux frais du docteur Schliemann et l'inspection de M. Stamatakis, inspecteur de l'Association. Les objets découverts en or, en argent, en cuivre, en pâte de verre, ou en terre cuite, ou en cristal, sont au nombre de 3,200; 6° dans les tombeaux anciens de Spata en Attique, où plus de 2,000 objets, la plupart en ivoire et en pâte de verre, et quelques-uns en or, en argent et en terre cuite ont été trouvés; et 7° à Nauplie. Une salle particulière de l'École polytechnique d'Athènes a reçu les objets de Mycènes, de Spata et de Nauplie; les ornements qui les couvrent étant semblables, on juge que ces objets appartiennent tous à la même époque, et on constate, à cause de leur caractère, une influence assyrienne et phénicienne très marquée.

Le Musée archéologique de l'Association, établi au lycée Barbakion, est ouvert au public deux fois par semaine. Les antiquités trouvées, achetées ou données, sont nombreuses; le catalogue porte qu'en 1878, 9,739 objets avaient été classés dans l'ordre scientifique; on y trouve de plus 258 monnaies en or, 600 en argent, et 10,000 en bronze. N'y sont pas compris les objets provenant de Mycènes et de Spata. Il y a encore des musées locaux en d'autres endroits de la Grèce.

Voici la liste des recettes et des dépenses de l'Association, depuis sa fondation jusqu'en 1879 :

TABLEAU DES RECETTES ET DES DÉPENSES, DÈS 1839 JUSQU'A 1879.

| ANNÉES | RECETTES | DÉPENSES | ANNÉES | RECETTES | DÉPENSES |
|---|---|---|---|---|---|
| PREMIÈRE PÉRIODE | | | DEUXIÈME PÉRIODE | | |
| 1839. . . . . | 709 48 | 450 05 | 1859. . . . . | 9.113 68 | 8.836 35 |
| | | | 1860. . . . . | 13.119 29 | 10.119 76 |
| 1840. . . . . | 2.971 » | 2.662 » | 1861. . . . . | 18.104 91 | 19.511 19 |
| | | | 1862. . . . . | 10.603 04 | 10.675 51 |
| 1841. . . . . | 2.717 80 | 2.513 60 | 1863. . . . . | 11.905 32 | 17.527 51 |
| | | | 1864. . . . . | 2.939 59 | 4.216 31 |
| 1842. . . . . | 4.209 07 | 3.721 52 | 1865. . . . . | 8.887 70 | 6.961 31 |
| | | | 1866. . . . . | 12.042 24 | 12.026 33 |
| 1843. . . . . | 2.864 » | 1.763 » | 1867. . . . . | 8.377 45 | 8.967 03 |
| | | | 1868. . . . . | 12.369 29 | 10.297 59 |
| 1844. . . . . | 3.829 » | 2.110 » | 1869. . . . . | 10.515 70 | 7.968 58 |
| | | | 1870. . . . . | 25.130 » | 23.286 38 |
| 1845. . . . . | 2.970 81 | 1.456 11 | 1871. . . . . | 9.501 53 | 20.906 02 |
| | | | 1872. . . . . | 29.174 60 | 14.392 90 |
| 1846. . . . . | 4.953 82 | 5.137 77 | 1873. . . . . | 28.808 60 | 34.226 94 |
| | | | 1874. . . . . | 30.841 42 | 23.321 87 |
| 1847. . . . . | 5.285 » | 4.836 06 | 1875. . . . . | 55.294 15 | 50.909 60 |
| | | | 1876. . . . . | 32.782 08 | 71.825 58 |
| 1848. . . . . | 8.351 60 | 7.581 59 | 1877. . . . . | 35.831 83 | 98.499 02 |
| | | | 1878. . . . . | 36.454 07 | 46.931 88 |
| 1849. . . . . | 4.090 40 | 3.940 25 | 1879. . . . . | 26 480 42 | 40.189 33 |
| | | | Recette de la loterie | 193.273 60 | » |
| TOTAUX. . . | 42.771 89 | 36.171 95 | TOTAUX GÉNÉRAUX | 604.543 51 | 593.752 04 |

Le patrimoine de l'Association s'élevait en 1878 à 331,360 francs. En outre, elle a constitué une loterie de 1,320,000 francs, dont les trois quarts sont destinés aux antiquités et le reste aux numéros gagnants; la loterie, dont le plus grand nombre des numéros est placé, se poursuit avec succès.

## D.

### INSTITUTS ARCHÉOLOGIQUES ÉTRANGERS.

Pour les études des antiquités et les fouilles, nous trouvons à Athènes deux Instituts étrangers, l'École française,

ancien établissement fondé en 1845, et l'Institut allemand en 1875. On assure que le gouvernement anglais se propose de fonder à Athènes une École archéologique semblable; du moins, les professeurs des Universités d'Oxford et de Cambridge ont montré, dans un rapport, la nécessité de cette fondation. C'est l'éminent professeur Jebb, le promoteur de cette idée, qui sera, dit-on, nommé directeur.

L'École française, avec ses directeurs renommés et ses élèves distingués, a rendu de grands services à l'archéologie. Elle a fait des fouilles nombreuses dans plusieurs parties de la Grèce; la nation hellénique et la science lui en sont reconnaissantes. Le *Bulletin de correspondance hellénique*, revue périodique de l'École française, commencée sous la direction de M. Albert Dumont, par ses publications tant françaises que grecques, se propose d'établir des relations plus intimes entre les érudits des deux nations, de divulguer davantage les découvertes archéologiques, et de résoudre des questions toutes philologiques.

L'Institut allemand, quoique nouveau, donne déjà bon espoir au point de vue des recherches et des études profondes des antiquités grecques. Le journal périodique *Mittheilungen des deutschen archaeologischen Institutes in Athen*, en est la meilleure preuve. Les Allemands ont entrepris, sous l'initiative du professeur M. E. Curtius, savant archéologue de Berlin, de faire des fouilles sur l'emplacement de l'ancienne Olympie; une convention spéciale a été conclue dans ce but en 1875, entre les gouvernements allemand et grec. L'inspecteur des antiquités, M. Athanasiadis, représente notre gouvernement à Olympie. Les découvertes ont été heureuses et nombreuses.

Tels sont les travaux archéologiques du gouvernement grec et des Sociétés pour la découverte et la conservation des antiquités. Nous ne dirons rien des recherches privées, pour lesquelles une loi a été publiée en 1834; mais, cette loi n'est malheureusement pas en pleine vigueur, et l'on voit encore des trafiquants vendre les reliques sacrées de la nation grecque.

## I.

## SOCIÉTÉS SAVANTES.

Nous avons cité la plupart des Sociétés et des Syllogues, dont la mission est d'encourager et d'améliorer l'instruction primaire et l'instruction secondaire; il nous reste encore à mentionner ceux qui encouragent les études supérieures.

### A.

### SOCIÉTÉS SCIENTIFIQUES.

Deux Sociétés scientifiques pour l'histoire naturelle furent fondées en 1835. Elles avaient pour objet d'introduire et de propager en Grèce les sciences naturelles et le goût des collections d'animaux, de plantes et de minéraux grecs. Ce sont elles qui ont donné chez nous, pour ainsi dire, l'impulsion scientifique. Les collections offertes à l'Université en 1858, lorsqu'on en a constitué les Musées scientifiques, sont dues à ces Sociétés. A la même époque, celles-ci ont dû suspendre leurs travaux par suite du décret royal; c'est l'Université d'Athènes qui s'occupe maintenant de ces collections scientifiques.

B.

SYLLOGUE LITTÉRIARE « LE PARNASSE. »

Ce Syllogue, dont les travaux pour l'enseignement populaire ont été exposés plus haut[1], fut fondé en 1866; il se compose de 400 membres. Sa mission principale est toute littéraire, et il l'accomplit avec succès. Il possède déjà une bibliothèque comptant plus de 5,000 volumes, et il a publié une collection des œuvres populaires néohelléniques (Νεοελληνικὰ ἀνάλεκτα), qui consistent en chansons populaires, contes, proverbes, énigmes, distiques et études sur les coutumes populaires de la Grèce. Il a commencé depuis deux ans la publication d'une revue littéraire et scientifique sous son nom (ὁ Παρνασσός); il donne des conférences littéraires et scientifiques pendant l'hiver, en suivant un programme très étendu; il est administré par un comité renouvelé tous les ans.

Le Syllogue a convoqué le 25 mars 1879, à Athènes, le premier congrès de tous les Syllogues de la Grèce et de la Turquie[2].

Les dépenses annuelles du Parnasse ne dépassent pas 7,000 francs. Il s'est fait construire de plus un édifice très confortable.

C.

SYLLOGUE PHILOLOGIQUE « LE BYRON ».

Ce Syllogue, créé en 1868, a le même objet que le pré-

1. p. 237-240.
2. Ce premier congrès, après de longues discussions sur l'instruction publique, vient de publier ses travaux, aux frais de M. Christaki Zographos, sous le titre de Συνέδριον τῶν ἑλληνικῶν Συλλόγων· Πρακτικὰ τῆς πρώτης αὐτοῦ Συνόδου, συγκροτηθείσης ἐν Ἀθήναις ἐν ἔτει 1879. Athènes. 1879, in-8°.

cèdent. Il se propose, d'après son règlement, de développer l'intelligence et la moralité de ses membres et des autres citoyens, par des études et des travaux littéraires. Il compte environ 300 membres, et un comité élu annuellement l'administre. Il a institué des cours littéraires tenus dans la soirée et fréquentés par toutes les classes de la société; il publie chaque mois une *Revue philologique* sous le nom de *Byron,* qui présente assez d'intérêt, et il a formé une bibliothèque populaire et établi une salle de lecture pourvue de journaux grecs et étrangers. Enfin il a décidé l'érection d'un mausolée en l'honneur et à la mémoire du noble philhellène dont il porte le nom. Le monument sera érigé à Missolonghi, à l'aide de souscriptions auxquelles l'État a participé.

D.

SYLLOGUE MUSICAL DRAMATIQUE.

Il a pour objet de cultiver l'art musical, de constituer et de perfectionner le théâtre national; il a été fondé en 1871, et installé dans l'ancienne École polytechnique. L'administration, formée de membres compétents dans les différentes branches de ces études, est divisée en six comités d'hommes et deux comités de dames. Ce syllogue a fondé un *Conservatoire* ou *Odéon* (Ὠδεῖον) qui renferme dix-neuf classes et cours spéciaux, compte plus de 150 élèves, et entretient une troupe musicale de 50 personnes. On y enseigne le chant, la musique instrumentale et la déclamation; on y fait de plus des exercices pratiques dans un théâtre modèle, et des concours pour préparer les élèves à la représentation des pièces en grec; quelques uns de ceux qui ont été couronnés sont envoyés en Europe pour se perfectionner.

Nous avons eu en outre l'*Association philharmonique* « *Euterpe* » établie sous le patronage du roi et de la reine; le *Syllogue musical du Pirée*, sous le titre de « Melpomène », la *Société philharmonique* de Zante, entretenue par des subventions de la commune de Zante et de quelques particuliers, et l'*Association philharmonique* de Corfou. Toutes ces Sociétés se proposent d'encourager, de propager et de développer les études musicales.

E.

ASSOCIATION MÉDICALE.

Elle date de 1835; c'est par conséquent la plus ancienne de toutes les Sociétés scientifiques de la Grèce libre. Elle se propose la discussion de toutes les questions médicales, l'étude de tout ce qui se rapporte au caractère des maladies et à leur traitement. Le nombre de ses membres est de 400 environ. Elle a établi un concours, qui a lieu tous les deux ans, et à la suite duquel l'auteur du meilleur ouvrage sur la médecine reçoit un prix de 2,000 francs. Elle publie chaque mois une revue périodique, et rend des services considérables à la médecine; elle vient de convoquer pour cette année un congrès de médecins grecs à Athènes.

F.

SYLLOGUE MÉDICAL « ASCLÉPIADE. »

Ce Syllogue a été fondé en 1872 par les étudiants de la Faculté de médecine; il compte aujourd'hui près de 80 membres; il se propose d'étendre, par des lectures et des conférences scientifiques, les connaissances de ceux qui en font partie.

G.

SYLLOGUE « LE FOYER. »

Il a été établi en 1877 par les étudiants de l'Université, et il embrasse à la fois toutes les matières littéraires et scientifiques au profit de ses membres, qui sont près de 160.

III.

LES BIBLIOTHÈQUES.

Outre la bibliothèque de l'Académie de Corfou, devenue publique en 1865, comme nous l'avons dit, il y a deux bibliothèques publiques : la Bibliothèque nationale et celle de la Chambre, toutes deux à Athènes.

A.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE.

La loi du 10 mai 1834 sur les collections scientifiques et industrielles met en tête des établissements nécessaires à la nation grecque une Bibliothèque nationale publique; les articles 3, 4, 5 et 6 réglementent ce qui a rapport aux livres et aux manuscrits.

La collection eut un premier noyau de 3,000 volumes donnés par les frères Zossimas. Cependant, dès les premières années de son ouverture, l'Université possédait aussi sa Bibliothèque particulière; un décret royal du 31 mars 1842 la réunit à la Bibliothèque nationale ; ensuite, un autre décret du 13 novembre 1864 l'en sépara, et enfin, le 25 février 1866, elles ont été placées sous la même direction et dans le même local ; mais les

ouvrages sont restés séparés. Un règlement particulier, mais provisoire, fut promulgué le 1er novembre 1856, et modifié le 23 mars 1868 par un autre, qui opéra de nouveau la réunion. En vertu de ces décrets, les éditeurs de livres, d'ouvrages périodiques ou de journaux, doivent y envoyer un exemplaire de chaque publication[1]; en outre, la Bibliothèque s'enrichit chaque année par des achats et par les libéralités de généreux citoyens. De plus, il sera fait un dépôt de tous les manuscrits précieux et de tous les livres trouvés, soit dans les monastères et dans les églises, soit dans d'autres lieux publics. Aussi depuis 1835, et jusqu'en 1880, la Bibliothèque, bien que n'ayant pas encore d'édifice spécial, s'est-elle considérablement enrichie.

L'Administration se compose d'un inspecteur, qui a

1. D'après le Catalogue raisonné de M. D. Coromilas des livres publiés en Grèce (Athènes, 1878, in-8o) pendant la dernière période des dix années, 1867-1877, ont été publiés 1479 livres, qui se classent comme il suit selon leur matière :

| | |
|---|---|
| Bibliographie | 13 |
| Ouvrages périodiques | 145 |
| Linguistique | 57 |
| Littérature | 408 |
| Philosophie | 15 |
| Education | 145 |
| Théologie | 77 |
| Histoire de l'Église | 10 |
| Droit. Economie politique | 116 |
| Sciences médicales | 56 |
| Sciences naturelles | 27 |
| Sciences mathématiques | 38 |
| Histoire et Sciences accessoires | 158 |
| Sciences militaires | 15 |
| Géographie | 18 |
| Archéologie | 21 |
| Beaux-Arts | 18 |
| Technologie | 81 |
| Marine | 6 |
| Divers | 45 |
| | 1479 |

sous ses ordres deux bibliothécaires et quatre membres adjoints. Le ministre de l'instruction publique garde la surveillance supérieure.

D'après le dernier rapport de 1877, la Bibliothèque nationale renferme 120,000 volumes, qui traitent de 47,000 articles, divisés, selon leur nature, en 33 sections et classés comme il suit :

TABLEAU DES ARTICLES ET DES VOLUMES DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

| SECTIONS | ARTICLES | VOLUMES |
|---|---|---|
| Bibliographie . . . . . . . . . . . | 215 | 398 |
| Discours académiques . . . . . . . . | 147 | 2.085 |
| Publications périodiques. . . . . . . | 203 | 2.577 |
| Journaux . . . . . . . . . . . . . . | 45 | 419 |
| Beaux-arts . . . . . . . . . . . . . | 732 | 1.387 |
| Littérature grecque . . . . . . . . . | 5.901 | 8.234 |
| Langue grecque . . . . . . . . . . . | 735 | 891 |
| Littérature néohellénique . . . . . . | 514 | 570 |
| Littérature latine. . . . . . . . . . . | 2.989 | 3.878 |
| Langue latine . . . . . . . . . . . . | 405 | 3.419 |
| Mélanges . . . . . . . . . . . . . . . | 248 | 989 |
| Philologies diverses . . . . . . . . . | 350 | 1.036 |
| Histoire de la littérature. . . . . . . | 152 | 693 |
| Linguistique . . . . . . . . . . . . | 1.126 | 1.547 |
| Littérature moderne. . . . . . . . . | 3.364 | 8.097 |
| Histoire. . . . . . . . . . . . . . . . | 3.707 | 9.769 |
| Critique historique. . . . . . . . . . | 746 | 1.335 |
| Encyclopédie . . . . . . . . . . . . | 130 | 1.541 |
| Géographie et voyages . . . . . . . . | 1.847 | 1.882 |
| Philosophie . . . . . . . . . . . . . | 1.309 | 2.393 |
| Pédagogie. . . . . . . . . . . . . . | 840 | 1.497 |
| Mathématiques et astronomie . . . . | 1.100 | 1.832 |
| Sciences naturelles. . . . . . . . . . | 2.903 | 6.900 |
| Technologie. . . . . . . . . . . . . | 1.136 | 2.221 |
| Sciences politiques . . . . . . . . . | 1.563 | 3.065 |
| Archéologie. . . . . . . . . . . . . | 1.938 | 2.450 |
| Numismatique . . . . . . . . . . . . | 475 | 686 |
| Théologie . . . . . . . . . . . . . . | 5.347 | 10.100 |
| Droit . . . . . . . . . . . . . . . . | 1.817 | 3.587 |
| Médecine. . . . . . . . . . . . . . . | 3.499 | 6.894 |
| Sciences militaires. . . . . . . . . . | 537 | 891 |
| TOTAUX. . . . . . . . . . | 45.624 | 92.215 |

Jusqu'en 1843, on n'a pas de renseignements précis sur la dépense occasionnée par la Bibliothèque nationale. Nous savons seulement que, depuis 1843 jusqu'à 1865, elle s'est élevée à 383,791 fr. 41 dont 238,688 fr. 99 pour le personnel, et 145,103 fr. 25 pour l'achat des livres et pour les dépenses particulières.

Pendant les premières années, les dépenses annuelles pour le personnel étaient de 9,240 francs, et de 7,000 fr. pour frais d'achat et d'entretien, mais en 1855 on a eu 14,468 fr. 94 de frais, en 1861, 17,095 fr. 27, tandis que, dans les dernières années, ils ont été réduits à 10,000 fr. Enfin, de 1866 à 1876, le total s'est élevé à 351,897 fr. dont 238,537 pour le personnel, et le reste pour achats de livres. En résumé, nous pouvons dire que, depuis l'origine jusqu'en 1876, on a dépensé 735,689 fr. 41, sans compter les dons particuliers. Le ministre a inscrit cet établissement au budget pour une somme de 24,000 fr. destinée au personnel, et de 9,400 francs, destinée aux achats. Dans ces allocations sont compris les honoraires de l'inspecteur et du personnel de la bibliothèque de Corfou.

## B.

### BIBLIOTHÈQUE DE LA CHAMBRE.

L'établissement de la Bibliothèque de la Chambre remonte à 1846; mais elle n'a commencé réellement à s'étendre qu'en 1875. M. Philémon, publiciste distingué et député populaire d'Athènes, nommé inspecteur dans la dernière période, n'a pas laissé passer l'occasion de l'enrichir d'un grand nombre d'ouvrages, les uns achetés moyennant des crédits annuels votés par la Chambre, les

autres offerts par les gouvernements étrangers, et par de généreux patriotes. Le nombre des livres, fort restreint de 1846 à 1874, a été doublé, triplé même, dans les dernières années. Elle compte aujourd'hui plus de 70,000 ouvrages de sciences politiques, d'histoire, de géographie, de voyages, de littérature grecque et de sciences naturelles. Il y a de plus 71 manuscrits; mais, ce qui la rend plus précieuse, c'est la section particulière qu'on y a formée pour tous les journaux ou publications périodiques grecques éditées en Grèce ou ailleurs, et la série qu'on établit de livres grecs publiés par des Grecs pendant la domination ottomane. La collection des journaux et périodiques, composée actuellement de 400 articles, présente un intérêt particulier pour l'histoire moderne de la Grèce. En outre, les Archives de la révolution grecque y sont déposées et quelques-unes ont été publiées en 1857 et en 1862 en deux volumes[1].

Les frais annuels qu'occasionnait l'entretien de cet établissement étaient en 1878 de 20,000 fr. Nous ne saurions trop féliciter M. Philémon, l'organisateur de la Bibliothèque de la Chambre, du zèle et de l'activité qu'il montre pour l'enrichir et la développer.

Telle est, en résumé, l'instruction publique de la Grèce indépendante; sortie pour ainsi dire du néant, elle se développa avec le temps et selon les circonstances, et est aujourd'hui sur le point d'être organisée de manière à répondre aux besoins sociaux, commerciaux et industriels du peuple grec. Les progrès, de jour en jour plus sen-

1. Ἀρχεῖα τῆς Ἑλληνικῆς παλιγγενεσίας μέχρι τῆς ἐγκαταστάσεως τῆς Ἑλλάδος. Athènes, 1857 et 1862, in-4° en 2 volumes.

sibles en Europe et en Amérique, des relations amicales existant entre les corps savants étrangers et ceux de la Grèce, le grand désir que montre le gouvernement[1]

1. Le nombre des ministres de l'instruction publique et des cultes, dont quelques-uns furent appelés au ministère deux ou trois fois, s'élève, de 1833 jusqu'en 1880, à 52; ceux d'entre eux qui ont gardé le portefeuille le plus longtemps et qui ont rendu bien des services aux études, sont M. Jacob Rizos-Néroulos, qui dirigea le ministère presque cinq ans et organisa tout l'enseignement de la Grèce, et M. Christopoulos, qui resta environ trois ans ; viennent ensuite MM. J. Colettis, qui resta ministre trois ans ; G. Glarakis, deux ans et huit mois environ ; N. G. Théocharis, deux ans et demi ; S. Vlachos, deux ans et quatre mois environ ; M. Potlis, deux ans et deux mois ; A. Avgérinos, un an et dix mois ; D. Callifronas, un an et cinq mois ; et G. Mélissis, un an et quatre mois. Voici, d'ailleurs, la liste complète des ministres de l'instruction publique et des cultes que nous devons à l'obligeance amicale de M. C.-N. Papamichalopoulos : 1° Jacob Rizos-Néroulos, le 5 janvier 1833 (première fois) ; 2° Sp. Tricoupis, le 3 avril 1833 (première fois) ; 3° C. Schinas, le 12 octobre 1833 ; 4° M. Schinas, le 31 mai 1834 (première fois) ; 5° Jacob Rizos-Néroulos, le 8 août 1834 (deuxième fois) ; 6° A. Polyzoïdis, le 12 avril 1837 ; 7° G. Glarakis, le 12 novembre 1837 (première fois ; 8° N. G. Théocharis, le 31 décembre 1839 ; 9° S. Valettas, le 29 juin 1841 ; 10° J. Rizos-Néroulos, le 10 août 1841 (troisième fois) ; 11° M. Schinas, le 3 septembre 1843 (deuxième fois) ; 12° Sp. Tricoupis, le 30 mars 1844 (deuxième fois) ; 13° J. Colettis, le 6 août 1844 ; 14° G. Glarakis, le 5 septembre 1847 (deuxième fois) ; 15° Dr. Mansolas, le 8 mars 1848 ; 16° A. Mavromichalis, date inconnue (première fois) ; 17° D. Callifronas, le 15 octobre 1848 (première fois) ; 18° G. N. Chrysogélos, le 12 décembre 1849, et pendant son absence jusqu'au 10 mai 1850, A. Lontos, par intérim ; 19° P. Delyannis, le 2 juillet 1850 ; 20° P. Varvoglis, le 24 mai 1851 ; 21° S. Vlachos, le 29 janvier 1852 ; 22° G. Psylas, le 16 mai 1854 ; 23° P. Argyropoulos, le 1er juin 1855 ; 24° M. Potlis, le 24 septembre 1855 (première fois) ; 25° A. Miaoulis, le 3 octobre 1855 ; 26° Ch. Christopoulos, le 5 octobre 1856 ; 27° Thr. Zaïmis, le 29 mai 1859 ; 28° M. Potlis, le 18 avril 1860 (deuxième fois) ; 29 D. Chatziscos, le 26 mai 1862 ; 30° E. Deligeorgis, le 11 octobre 1862, comme ministre de l'instruction publique, et M. B. Nicolopoulos, des cultes ; 31° C. Dossios, le 12 février 1863 ; 32° D. Callifronas, le 27 mars 1863 (deuxième fois) ; 33° B. Nicolopoulos, le 21 juin 1863 ; 34° Ath. Petzalis, le 25 octobre 1863 ; 35° A. Coumoundouros, le 5 mars 1869 ; 36° J. Papazaphiropoulos, le 16 avril 1869 ; 37° A. Lontos, le 26 juillet 1864 ; 38° C. Lombardos, le 16 mars 1865 (première fois) ; 39° P. Calligas, le 24 septembre 1865 ; 40° D. Callifronas, le 20 octobre 1865 (troisième fois) ; 41° A. Countouriotis, le 3 novembre 1865 ; 42° C. Lombardos, le 6 novembre 1865 (deuxième fois) ; 43° S. C. Antonopoulos, le 13 novembre 1865 ; 44° C. Dariotis, le 28 novembre 1865 ; 45° M. Roufos, le 26 janvier 1866 ; 46° D. Drossos, le 9 juin 1866 (première fois) ; 47° C. Lombardos, le 13 décembre 1866 (troisième fois) ; 48° J.

d'élever l'instruction en Grèce au niveau de celle des autres peuples civilisés européens et américains, sont autant de témoignages en faveur de la nation hellénique. Dans cette tâche de régénération, le gouvernement a été aidé par le concours moral et matériel de tous les bons patriotes de la Grèce libre, des provinces grecques de la Turquie et des philhellènes de tous les pays.

Messinesis, le 20 décembre 1867; 49° A. Mavromichalis, le 25 janvier 1868 (deuxième fois); 50° D. Saravas, le 25 janvier 1869; 51° A. Avgérinos, le 27 décembre 1869 (première fois); 52° M. Antonopoulos, le 9 juillet 1870; 53° P. Anargiros, le 3 décembre 1870; 54° A. G. Petimesas, le 2 février 1871; 55° Philon Philonos, le 28 octobre 1871; 56° A. Notaras, le 25 décembre 1871 (première fois); 57° D. Drossos, le 8 juillet 1872 (deuxième fois); 58° D. E. Mavrocordatos, le 20 juillet 1872; 59° D. Drossos, le 25 octobre 1872 (troisième fois); 60° J. Balassopoulos, le 9 février 1874; 61° D. Rallis, le 26 avril 1875; 62° G. Milissis, le 15 octobre 1875 (première fois); 63° Th. Canacaris, le 26 novembre 1876 (première fois); 64° G. Milissis, le 1er décembre 1876 (deuxième fois); 65° Th. Canacaris, le 26 février 1877 (deuxième fois); 66° A. Notaras, le 19 mai 1877 (deuxième fois); 67° Th. Delyannis, le 25 mai 1877; 68° N. A. Mavrocordatos, le 21 octobre 1878 (première fois); 69° A. Avgérinos, le 26 octobre 1878 (deuxième fois); et 70° N. A. Mavrocordatos, le 10 mars 1880 (deuxième fois).

II

# L'INSTRUCTION PUBLIQUE

## CHEZ LES GRECS DE LA TURQUIE

Après la formation du royaume hellénique, les autres provinces grecques de l'empire ottoman se trouvèrent de nouveau soumises aux souffrances qu'endurent toujours les pays conquis ; à la suite de la guerre de l'indépendance, elles furent entièrement ravagées. Ceux des savants qui avaient émigré après avoir affronté la mort sur les champs de bataille, vinrent se fixer définitivement en Grèce, et y apportèrent le concours de leurs lumières pour le développement de l'instruction publique. D'autre part, le désordre qui régnait dans ce malheureux territoire poussa les Grecs qui l'habitaient à tourner leurs regards vers la Grèce renaissante ; beaucoup d'entre eux, dont les noms resteront immortels dans les annales de la Grèce moderne, ne pouvant fonder dans leurs villes natales ni écoles ni bibliothèques, apportèrent leurs richesses à la patrie pour la création et l'entretien d'établissements scolaires. Ainsi, pendant ce temps, l'instruction publique des Grecs de la Turquie s'est trouvée en décadence ; les gymnases les plus célèbres périssaient ; ceux de Chio et de Cydonie disparurent complètement. L'École nationale de

Phanari seule persista. Bientôt pourtant, les collèges de Janina et de Smyrne reprirent de nouveau leur prestige, et depuis, ils sont restés les plus importants des provinces grecques soumises à la Turquie.

Cependant l'organisation de l'instruction publique en Grèce exerça une grande influence morale en Turquie ; les écoles helléniques, les gymnases, l'Ecole normale d'instituteurs et l'Université d'Athènes devinrent autant de foyers, dont la lumière se propagea parmi les provinces grecques soumises au sultan ; beaucoup de jeunes gens, attirés ainsi à Athènes, vinrent y étudier les lettres, les sciences et les arts. Mais ce mouvement général se propagea sans ordre ; de là des avantages et des inconvénients. L'instruction et particulièrement l'enseignement primaire furent longtemps rudimentaires et disséminés. De plus, le manque absolu de programme uniforme et de direction rendirent les progrès lents et difficiles ; ici, un professeur à la tête de plus de cent élèves était obligé de joindre à ses pénibles fonctions celle de chantre à l'église ; là, un autre, par l'emploi de procédés routiniers ne s'adressant qu'à la mémoire, faisait de ses élèves de véritables perroquets. Ainsi donc, comme il n'y avait ni inspection, ni direction, ces provinces restèrent, jusqu'au milieu de notre siècle, fort en arrière de la Grèce libre. Il eût fallu un centre intellectuel d'administration, un ministère : le patriarcat œcuménique n'en pouvait tenir lieu ; ce dernier encouragea bien les études, mais l'insurrection grecque, au début même de laquelle l'illustre Grégoire V périt étranglé, l'appauvrit tellement, qu'il pouvait à peine subvenir aux frais du culte. A cette situation déplorable venaient se joindre chaque jour les exactions de la Sublime Porte, et des impôts insupportables. Telle école qui, hier encore,

prospérait ou tout au moins était en voie de progrès, se fermait brusquement, sauf à se rouvrir lorsque le gouvernement du sultan était las de faire la guerre à ses sujets et à ses voisins. Dévaster tout, porter partout la terreur, signaler leur présence par des exactions de toute sorte, forcer les malheureux paysans à vendre jusqu'à leurs instruments de labour pour remplir les trésors des sultans, des ministres et des pachas des provinces, telle fut l'œuvre sinistre et odieuse des Turcs. Comment, avec un tel état de choses, l'instruction aurait-elle pu se propager, les écoles se développer? Il a donc fallu des efforts incessants pour que l'instruction ne disparût point absolument en Turquie; la manière plus ou moins régulière dont les écoles furent entretenues, le degré d'instruction plus ou moins élevé des maîtres qui y donnaient l'enseignement, dépendirent de la clairvoyance, du patriotisme, de la générosité et des lumières des particuliers ainsi que des efforts des communes.

En dehors de ces efforts, l'idée d'une *Association ecpédeutique* ('Εκπαιδευτικὸν Φροντιστήριον) commença, dès 1860, à se faire jour : son objet était de protéger, de développer, de perfectionner les études grecques et les écoles au moyen de Syllogues. Quelques personnages éclairés de Constantinople entreprirent de fonder un grand centre littéraire et pédagogique, où l'on travaillerait en commun à la propagation de l'instruction publique. Ainsi fut formé en 1861 un projet d'Association, qui énonçait les moyens de répandre l'enseignement de la langue grecque dans le peuple en Orient, et de réunir des fonds pour l'établissement d'écoles de garçons et de filles [1].

1. Le premier article de ce projet était ainsi conçu : Le seul but et le principal souci de l'association est l'extension des études grecques parmi

Cependant les circonstances politiques n'ont pas permis à l'Association de se constituer. Heureusement vers la même époque prit naissance le *Syllogue littéraire hellénique de Constantinople,* institution d'abord purement scientifique ; mais, depuis 1867, il poursuit la réalisation de l'idée émise par le *Phrontistirion.* Lorsque fut posée, le 9 janvier 1872, la première pierre de l'établissement du *Syllogue littéraire,* l'Église grecque, par la voix du patriarche œcuménique Anthime VI, reconnut officiellement que le Syllogue littéraire est devenu le centre de l'instruction publique dans les provinces grecques de la Turquie. « Le Syllogue littéraire, dit le patriarche Anthime[1], a repris silencieusement, mais d'une manière efficace la direction intellectuelle du pays. » En effet il devint, avec d'autres centres multipliés dans la capitale et répandus dans les provinces, le véritable foyer littéraire et pédagogique. Il assura la marche progressive de ce mouvement des esprits vers l'étude, qui a donné de si beaux résultats. Son existence est due à un noble concours d'efforts patriotiques de toutes les provinces grecques de l'empire ottoman, à la collaboration intelligente de toutes les classes de la société, des savants, des érudits, du clergé, des commerçants et du peuple ouvrier.

les orthodoxes de l'Orient, et surtout parmi les femmes, sans distinction d'origine et de langue. Les moyens d'atteindre ce but sont : 1° la création d'écoles de garçons et de filles partout où le besoin s'en fait sentir ; 2° l'allocation aux communes pauvres de subventions capables d'entretenir leurs établissements scolaires ; 3° la publication aux frais de la Société d'ouvrages classiques à l'usage du clergé et du peuple, et la distribution de ces ouvrages dans les écoles des communes pauvres, au clergé comme aux étudiants pauvres ; 4° la fondation d'une école normale à Constantinople pour former des instituteurs et des institutrices ; 5° la création d'écoles ecclésiastiques dans les principales villes de l'empire pour l'instruction du clergé ; 6° l'institution de bourses pour former des théologiens et des prédicateurs.

1 Περιοδικόν du Syllogue littéraire de Constantinople, t. VI, p. 242.

Le but principal qu'il se proposa fut l'amélioration de l'état intellectuel du peuple grec, tombé dans une longue et douloureuse servitude, en d'autres termes la régénération du peuple hellénique par le réveil de l'esprit libéral, du patriotisme, de la générosité, de l'amour des lettres et du bien, de la grandeur d'âme et de toutes les vertus civiques. Bien qu'ayant eu au début une existence peu importante, ce Syllogue et les autres associations semblables devinrent peu à peu une puissance nationale assez considérable. L'amour-propre de tous fut ranimé, ainsi que le zèle des habitants pour les lettres et pour les sciences; les provinces opprimées sortirent de la léthargie où l'asservissement les avait plongées; chaque éparchie reprit ses forces propres, et eut à sa tête une ou plusieurs associations composées des hommes les plus influents, animés des mêmes idées qui inspiraient le Syllogue littéraire de Constantinople. Les efforts individuels ont reçu, par suite, un caractère plus harmonique, l'ignorance des jeunes générations commence à se dissiper, les préjugés disparaissent, la voie de la régénération est élargie par la culture des lettres et des sciences, on marche à grands pas vers la civilisation moderne. Par ces efforts, Constantinople, a repris un rôle prépondérant au point de vue de l'instruction publique; elle est devenue la rivale de la grande capitale de la Grèce indépendante ; dans chacun de ses quartiers il y a des réunions et des associations pour propager l'instruction, pour venir en aide aux pauvres et encourager le travail au moyen de secours pécuniaires. D'autre part, presque toutes les provinces d'Europe et d'Asie Mineure montrent qu'elles ont conscience de leur nationalité, et qu'un grand désir d'être régénérées les anime ; aussi possèdent-elles

toutes un Syllogue semblable à celui de Constantinople.

« En lisant les rapports qu'on envoie aux Syllogues de tous les points des provinces grecques de l'empire, m'écrivait dernièrement l'un de mes meilleurs amis [1], je fonds en larmes en voyant d'un côté l'indifférence, le mauvais vouloir même de l'autorité, et de l'autre la misère, et les besoins de toutes sortes qui se font sentir partout à la fois par suite des événements politiques de ces derniers temps, de la crise économique et du chômage. Ces malheurs ont frappé même les communes les plus florissantes; ils ont dispersé les citoyens de part et d'autre, amené la fermeture des écoles et la cessation des études. Hélas! me disais-je en moi-même, que sont devenus l'hellénisme et le patriotisme! Dans quel état sont les études grecques! Mais, en continuant ma lecture, j'ai repris des forces. Le désir de s'instruire a, chez les Hellènes, des racines profondes, et leur persévérance dans cette voie n'a jamais fléchi; ceux qui n'ont pas quitté leurs foyers ne se sont pas découragés, et, au moyen des secours qu'ils reçoivent et des souscriptions qu'ils s'imposent, ils ont pu rouvrir les écoles, rappeler les professeurs et braver tous les obstacles que peuvent opposer aux élèves l'incertitude et la misère. L'Hellène travaille et lutte pour l'instruction. Ainsi Ulysse, ballotté par les flots et la tempête, près de se noyer, pleure et se lamente, mais ne résiste pas moins; il nage avec courage, et arrive enfin au port de salut. »

M. Ulysse Jalémos, auteur du rapport [1] sur l'instruc-

1. Lettre de M. Bassiadis, du 28 décembre 1879.

1. Περιοδικόν du Syllogue littéraire de Constantinople, 1878, t. XI, p. 221.

tion publique des Grecs de la Turquie en 1877, et l'un des publicistes les plus éclairés de l'Orient, comparant Athènes et Paris, a fait ressortir avec raison l'analogie de la devise du vieux Paris : « *Fluctuat nec mergitur* », avec l'oracle de Delphes communiqué par Apollon à Thésée au sujet d'Athènes, ou avec celui que rendirent la Pythie et la Sibylle après la destruction de la ville par Sylla ; puis il la compare avec l'état de l'instruction publique des Grecs en Orient et, s'adressant aux écoles, poursuit ainsi : « Devant la porte de chacune de nos écoles doit pousser un chêne ou un pin provenant de la sainte forêt de Delphes, et planté là, il protégera l'école, il la couvrira de son frais ombrage : lorsque ce chêne, balancé mollement par le souffle du zéphyr, gémit dans les ténèbres de la tempête, que dit-il ? :

Ἀλλὰ σὺ μή τι λίαν πεπονημένος ἔνδοθι θυμὸν
βουλεύειν· ἀσκὸς γὰρ ἐν οἴδματι ποντοπορεύσῃ.

« Lorsque le pin murmurera lentement, doucement, sous la brise légère et matinale, que chantera-t-il :

Ἀσκὸς βαπτίζῃ· δῦναι δὲ τι οὐ θέμις ἐστίν. »

Telle est exactement de nos jours la situation de l'instruction publique dans l'empire ottoman. C'est la preuve la plus évidente que l'hellénisme, malgré toutes les attaques dirigées contre lui, est plein de vie et d'énergie ; sans cela, comment ces provinces privées de la liberté auraient-elles pu faire pour entretenir leurs écoles ?

Nous exposerons cet état de choses en traitant d'abord de l'instruction primaire.

# L'INSTRUCTION PRIMAIRE

L'instruction primaire chez les Grecs de la Turquie n'est ni aussi uniforme ni aussi étendue que chez les Grecs de la Grèce libre. Rien de plus facile à concevoir : aucune loi, aucun règlement n'impose à la commune un programme obligatoire; celle-ci est complètement maîtresse chez elle; personne ne saurait lui enlever ce droit et lui en méconnaître la possession, car le ministère de l'instruction de l'empire ottoman, malgré l'égalité que le gouvernement impérial a proclamée depuis quelque temps entre tous ses sujets, ne s'occupe en aucune façon de l'instruction publique des chrétiens. Cette constatation, que nous faisons en passant, ne doit pas être prise en mauvaise part; c'est tout simplement un indice d'indifférence ou d'impuissance. Mais, en présence de cette liberté absolue d'enseignement, de ce manque de centralisation intellectuelle, que peut-on attendre des diverses communes grecques, qui ne trouvent de direction dans cette tâche si importante que dans leurs lumières propres et leur patriotisme?

L'histoire de l'instruction primaire des Grecs de la Turquie présente de grandes anomalies : par moment, les efforts sont si bien concentrés, le patriotisme est tellement vif, que de nombreuses écoles s'ouvrent, et que des maîtres remarquables se vouent avec autant de persévérance que d'abnégation à l'éducation de la jeunesse;

une nouvelle génération se forme, la dignité se relève, et tout s'améliore à ce point que l'homme, à mesure qu'il vieillit, se sent comme détaché de la société où il avait été élevé. Ce changement, cette transformation ont été remarqués chez les Grecs asservis, dès le commencement du XIX<sup>e</sup> siècle. L'école communale (Κοινὸν Σχολεῖον) qui a existé si longtemps, va se changer peu à peu en école mutuelle ou lancastrienne (Ἀλληλοδιδακτικὸν); celle-ci commence à disparaître graduellement, et Constantinople, Salonique, Serrès, Janina, Andrinople, Smyrne, Philippopoli, possèdent depuis 1870 des salles d'asile, des écoles primaires simultanées, et des écoles primaires complémentaires. Pour rendre un compte exact de l'instruction primaire, nous croyons indispensable de l'envisager sous ses trois phases graduelles : 1° salles d'asile; 2° écoles élémentaires; 3° écoles primaires. Nous ajouterons les écoles normales et les cours d'adultes.

I.

SALLES D'ASILE.

Il est hors de doute que l'Association des amis de l'instruction d'Athènes, par la création d'une salle d'asile modèle annexée à l'Arsakion, doit être considérée comme l'initiatrice principale de l'établissement des salles d'asile dans les grandes villes de la Turquie; mais, si la méthode et l'origine sont identiques pour toutes, il faut dire que l'importance n'est plus la même pour celles qui sont situées en deçà et au delà du mont Othrys. En Grèce, l'introduction du système si rationnel des salles d'asile est considérée moins favorablement que dans les provinces grecques de la Turquie; il est vrai qu'en Grèce

aucune loi n'a réglé ni sanctionné cette innovation; mais en Turquie, les salles d'asile sont considérées comme le moyen le plus efficace de développer l'instruction primaire et de la répandre dans les rangs du peuple; aussi beaucoup de grandes villes de Turquie se sont-elles empressées d'en créer, non sans profit; cette idée a pénétré jusque dans certains villages, et l'on constate des progrès de plus en plus notables. Depuis 1868, date de l'inauguration de ces institutions, jusqu'à 1879, 108 salles d'asile ont été établies dans l'empire ottoman, c'est-à-dire 12 en Épire, 4 en Thessalie, 41 en Macédoine, 20 en Thrace, 8 dans les îles et 23 en Asie Mineure.

L'installation et le système d'enseignement ne diffèrent pas de ceux de la France, car on a pris pour modèles les salles d'asile de ce pays. Les enfants des deux sexes sont reçus à partir de 3 ans, et restent jusqu'à 7 ans. Les exercices se composent de chants, d'essais de lecture et d'écriture, de travaux intellectuels et physiques; on emploie des manuels appropriés à l'âge des enfants. Ainsi les salles d'asile sont les établissements qui rendent les plus grands services à l'instruction publique, car aucun système d'enseignement n'a donné de si bons résultats en aussi peu de temps. Il est vrai qu'en Grèce, au point de vue de l'installation, on n'a pas toujours suivi le système français; peu d'établissements ont été élevés dans le but de recevoir de nouvelles dispositions scolaires; il n'y a pas pour ainsi dire d'établissements qui soient convenablement larges et munis d'estrades suffisantes; mais cela n'a pas entravé l'emploi de la méthode; on sent, malgré les doutes qu'on éprouve au premier abord, un vent de régénération qui souffle dans ces modestes locaux, et pourtant ils conviennent fort peu à l'usage auquel ils

ont été affectés déjà depuis tant de siècles. Mais, d'autre part, le nombre des élèves y est peu considérable, et les communes sont loin d'être assez riches pour construire de nouveaux bâtiments; c'est à peine si elles peuvent payer les maîtresses des salles d'asile.

De toutes les salles d'asile, les plus convenables sont celles de Salonique et d'Epivatès; à l'École supérieure des filles de Salonique, on avait porté, au programme, dès 1870, les études nécessaires pour l'enseignement des salles d'asile. Ce n'est qu'après y avoir exercé un an en qualité de sous-maîtresses dans l'école centrale des filles, que les jeunes demoiselles y reçoivent le diplôme qui les rend aptes à devenir institutrices ou directrices dans les différentes villes et les villages de la Turquie. Il y a à Salonique une salle d'asile centrale et deux autres communales. La salle d'asile centrale a une directrice et quatre institutrices, chacune des deux autres a une directrice et deux institutrices; le nombre des élèves qui fréquentent ces deux dernières s'élève à 200 enfants des deux sexes.

L'école des filles d'Archigènis, à Épivatès de Thrace, a introduit depuis 1874, dans son programme des salles d'asile, l'étude du système de l'Arsakion, avec des exercices pratiques et corporels. Cette salle d'asile comprend 90 élèves. Un certain nombre de jeunes filles deviennent institutrices, dans d'autres grandes villes de l'empire. Il y a encore en Turquie d'autres écoles de filles auxquelles sont annexées des salles d'asile.

Dans tous ces établissements scolaires, c'est, comme nous avons déjà vu, le système français pur et simple qui a été introduit par l'intermédiaire de la salle d'asile centrale d'Athènes. Pourtant ce système, basé sur la méthode

mutuelle, qui présente seulement un caractère instructif, au défaut d'élément éducatif, est une sorte d'école primaire élémentaire, et a beaucoup d'inconvénients ; nous nous contentons d'insérer ici ce qu'en dit avec justesse M. Gréard[1] : « Quand on entre dans une salle d'asile, on y trouve des enfants propres, polis, silencieux, autant que le comporte leur âge, bien disciplinés, en un mot, et c'est un excellent commencement d'éducation. Mais, si on examine leur attitude, on voit qu'ils ne savent sur qui ils doivent porter les yeux, sur la maîtresse qui parle ou sur celle qui surveille ; leur regard, de quelque façon qu'il se fixe, est à la fois tendu et vague. Si une question est posée, les plus grands, les moniteurs, répondent ; quelques-uns, les mieux doués, profitent de la réponse qu'ils ont comprise et la répètent, les autres ouvrent la bouche, reproduisent le mot, mais il est bien évident que ce mot ne leur dit rien ; il y a là un effort réel, très réel d'attention sans profit.

« La maîtresse elle-même, sentant bien que, dans cette masse d'enfants, elle en touche à peine quelques-uns, est froide et languissante. Elle fait sa leçon comme les enfants l'écoutent. Descendant trop bas ou s'élevant trop haut, et — qu'il s'agisse d'un récit d'histoire sainte ou de l'exposition de quelques-unes de ces connaissances usuelles qui a pris le nom de leçon de choses — se perdant dans une sorte de phraséologie, toujours la même pour les mêmes sujets, dépourvue pour elle, comme pour les enfants, de nouveauté et d'intérêt, elle en arrive, après quelque temps d'expériences sans succès, à remplir, comme elle peut, les heures de la journée, suivant

1. *L'instruction primaire à Paris et dans les communes du département de la Seine en* 1875. Paris, 1876, p. 76-77.

les prescriptions du règlement; mais, à la vérité, elle n'emploie, elle n'utilise pas ce temps si précieux pour la première éducation de l'enfance.

« Ce qui nuit plus encore peut-être au progrès des enfants que l'absolue disproportion d'âge et d'intelligence des élèves réunis dans une même classe, c'est que leur rôle y est presque purement passif, à part la leçon d'écriture, où l'enfant fait usage de ses doigts, et quel usage! toutes les leçons de la journée se bornent pour lui à écouter.

« Le matériel même de la classe est disposé en vue de cette discipline. On sait qu'il se compose d'une estrade formée de gradins — cinq au moins, dix au plus — remplissant le fond de la salle, et de trois rangées de bancs fixés le long des parois latérales. Les enfants sont tour à tour assis sur ces gradins ou sur ces bancs, serrés les uns contre les autres, le plus souvent les mains tendues derrière le dos, la tête en avant, sans autre appui que leurs reins qui supportent tout le poids du corps. Lorsqu'ils sont appelés à écrire, on leur remet purement et simplement une ardoise qu'ils doivent tenir sur leurs genoux.

« Dans tous les établissements d'instruction publique on a depuis quelques années, corrigé, même pour les enfants d'un âge plus avancé, cette disposition si funeste à la santé, on a garni les gradins d'un dossier qui fournit à l'élève, alors qu'il ne fait qu'écouter, un point d'appui, et d'un support, qui, lorsqu'il travaille, lui sert de tablette. Combien cet aménagement ne paraîtrait-il pas plus nécessaire encore dans les salles d'asile! C'est assurément l'une des supériorités incontestable de la méthode Frœbel, que l'organisation matérielle à laquelle elle se

prête ; disons mieux, à laquelle elle oblige. » M. Gréard parle ensuite de la méthode Frœbel, et des jardins d'enfants de l'Allemagne et de la Suisse, en montrant ses exagérations et ses qualités.

C'est vers 1840 que Frœbel fonda son premier jardin d'enfants à Blankenbourg, en Thuringe. La nouvelle institution se propagea rapidement en Allemagne, sous l'influence de Sociétés de patronage fondées dans la plupart des grandes villes. Le but des jardins d'enfants est de fortifier et de compléter, pour les plus jeunes enfants, l'éducation de la famille, de les préparer à l'enseignement scolaire ultérieur par des exercices corporels bien réglés, par l'éducation des sens et par une première culture spirituelle appropriée à leur âge. Les moyens mis en œuvre sont : 1° des occupations propres à développer l'instinct d'activité qui pousse les enfants à vouloir créer et façonner ; 2° des exercices de mouvement et de chant ; 3° des exercices d'intuition et de conversation sur des objets et des images ; 4° des récits et de petites poésies ; 5° enfin, des travaux faciles de jardinage. Tout enseignement en usage à l'école est rigoureusement interdit[1]. Malheureusement, le caractère technique, mathématique et complémentaire qu'on a donné à la méthode Frœbel, en Allemagne, en Suisse et en Belgique, l'exactitude et la précision presque scientifiques de tous les détails, sont autant d'inconvénients qui viennent contrarier les idées primitives ; mais, par sa base, ce système est le seul propre et fécond pour l'éducation enfantine, le seul qui puisse initier l'enfant sans le fatiguer à la connaissance du monde par les choses elles-mêmes. Il est

1. F. Narjoux, *Écoles primaires et Salles d'asile*. Paris, 1879, in-12, p. 140.

vrai qu'il est maintenant trop surchargé, et qu'il présente trop de divergences, mais il est facile de le simplifier; ce qu'on avait de mieux à faire était d'adapter aux exigences et aux besoins de la nation hellénique une méthode franco-allemande; cette vérité fut comprise par les Grecs de l'Orient. La salle d'asile de la commune de Saint-Constantin, à Péra, les écoles normales *Zographia* de Kestorati et les institutions des jeunes filles, *Pallas* et *Zappion* de Constantinople, ont adopté le système français complété par la méthode pédagogique de Frœbel. C'est dans le même dessein que le Syllogue littéraire de Constantinople a mis au concours, aux frais de M. Carapanos, pour 1880, la rédaction d'un guide et de manuels pratiques destinés aux salles d'asile. On peut donc dire que l'institution des salles d'asile va prospérer. Il y a, cependant, lieu d'espérer une entente entre les professeurs de la Grèce indépendante et ceux des provinces grecques de la Turquie à propos des systèmes employés, car les Grecs, qu'ils soient sur un territoire ou sur un autre, ont les mêmes besoins sociaux, les mêmes tendances intellectuelles. Cette fusion des méthodes donnerait, croyons-nous, une nouvelle impulsion à l'instruction primaire, les salles d'asile se multiplieraient et avec elles les élèves.

## II.

### ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES.

Ce que nous avons dit déjà dans la première partie de cet ouvrage sur les écoles élémentaires, convient également aux écoles où un prêtre ou un artisan donnait l'enseignement aux enfants, et que l'on désignait par le nom de

*Colybogrammata*. Nous n'y reviendrons pas. Nous avons d'ailleurs amplement développé le programme des écoles élémentaires (Κοινά Σχολεῖα)[1]. Il y a cependant un fait à constater, c'est que la lecture dans les livres ecclésiastiques de haute portée est unanimement abandonnée dans tous ces établissements primaires, qui souvent ne sont que des constructions annexées aux églises et affectées à différents usages.

Nous avons :

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| En Épire . . . | Écoles élémentaires. . . . . | 360 | Élèves | 7.007 |
| En Thessalie . . | — — . . . . | 86 | — | 1.960 |
| En Macédoine. . | — — . . . . | 166 | — | 3.540 |
| En Thrace. . . | — — . . . . | 159 | — | 3.812 |
| Dans les îles . . | — — . . . . | 75 | — | 1.424 |
| En Asie Mineure. | — — . . . . | 223 | — | 4.313 |
| | Total des Écoles. . . | 1.069 | Élèves | 22.056 |

Cependant le nombre de ces écoles élémentaires est assez considérable; mais le nombre des élèves qui les fréquentent n'est pas très élevé; aussi les cours ne sont-ils pas permanents; les enfants, à différentes époques de l'année, vont aider leur parents soit au travail des champs, soit aux pâturages. Il résulte des rapports envoyés de toutes les provinces grecques de la Turquie aux divers Syllogues de Constantinople, qu'il n'y a aucune commune qui ne demande la transformation de son école en école primaire; mais les ressources nécessaires pour y entretenir des instituteurs font défaut, et c'est là un inconvénient auquel il est bien difficile de parer. Voilà pourquoi il y a tant d'écoles élémentaires et pourquoi l'héritage de nos pères est demeuré improductif.

1. P. 14-22.

## III.

## ÉCOLES PRIMAIRES.

Nous avons indiqué ailleurs[1] l'introduction rapide du mode mutuel dans les différents établissements d'instruction primaire de l'empire, d'abord dans les grandes villes, puis dans celles de moindre importance. Depuis cette amélioration, l'état des choses n'a pas changé. Ce mode a été appliqué, grâce aux énergiques efforts d'Athanase Politis, éphore des écoles primaires, dans le gouvernement des Sept-Iles, ensuite dans le royaume de Grèce, et en Épire, à l'école primaire modèle de Janina. Les manuels employés furent indiqués par Cockonis.

Tout d'abord, l'enseignement était mutuel, et donné par des moniteurs aux divers groupes dont se composait l'école. L'instituteur ne s'occupait que de la surveillance générale et des moniteurs, auxquels il donnait des leçons particulières, mais ensuite on établit peu à peu le mode mixte : l'instituteur donne une partie de l'enseignement, et il confie l'autre à des moniteurs. Mais ces améliorations ne se sont pas généralisées; aussi trouve-t-on tantôt des écoles mutuelles pures et simples, tantôt des écoles suivant le mode mixte. Ces irrégularités mises à part, on est loin d'appliquer exactement les règles du mode qu'on avait voulu adopter; il en résulte que les écoles primaires de ces provinces méritent toute la sollicitude publique. On ne porte que peu d'attention à la première section des écoles mutuelles ou lancastriennes; pour ce qui est de la deuxième section, on

1. P. 22-24.

constitue le plus souvent une classe inférieure des écoles helléniques, où on enseigne la grammaire grecque, et où l'on étudie de courts morceaux choisis d'auteurs grecs. C'est, pour ainsi dire, une préparation superficielle des élèves aux écoles helléniques. Aussi dans plusieurs bourgs appelle-t-on ces sortes de classes helléno-mutuelles.

L'école primaire est donc détournée de son but. Les élèves qui ont terminé les cours de l'école mutuelle sont bien loin d'avoir acquis par là toutes les connaissances nécessaires à un citoyen; personne ne peut ainsi recevoir une instruction élémentaire convenable; ce qu'on peut apprendre seulement, c'est à lire, écrire et calculer passablement. Et pourtant la jeunesse a besoin d'une éducation beaucoup plus complète, et d'une instruction plus régulière.

Dans les autres États de l'Europe, on divise les écoles primaires en écoles rurales et écoles urbaines; les premières sont tout à fait élémentaires. Chez nous, depuis la fondation des écoles helléniques dans les villes et dans quelques villages, on observe en réalité la même division. Cependant, on ne trouve guère d'écoles primaires réelles, même dans les villes les plus favorisées. Le principal motif de cet état de choses est le peu d'attention qu'on attache au but de ces établissements.

Les écoles primaires sont fréquentées aussi par un certain nombre de filles, mais seulement dans les villes et bourgs qui n'ont point d'école particulière. L'instruction des filles est donc fort arriérée; les grandes villes possèdent bien quelques écoles spéciales; mais elles ont été établies depuis quelques années seulement dans un petit nombre de villes importantes et dans certains

villages favorisés par des dotations. Le système d'instruction est le même pour les filles que pour les garçons.

Les écoles mutuelles répandues dans l'empire ottoman étaient, en 1878-79, au nombre de 1491. Ces écoles sont ainsi réparties dans les diverses provinces :

| PAYS | ÉCOLES | INSTITUTEURS | ÉLÈVES | DÉPENSES |
|---|---|---|---|---|
| GARÇONS | | | | |
| Épire . . . . . . . | 260 | 296 | 20.003 | 158.557 |
| Thessalie . . . . . . | 102 | 112 | 8.505 | 73.300 |
| Macédoine. . . . . | 179 | 200 | 12.032 | 116.200 |
| Thrace . . . . . . . | 156 | 186 | 15.368 | 132.200 |
| Iles . . . . . . . . | 302 | 327 | 20.768 | 133.365 |
| Asie-Mineure. . . . | 248 | 292 | 22.231 | 215.720 |
| Total. . . . . . | 1.247 | 1.413 | 98.907 | 829.342 |
| FILLES | | | | |
| Épire . . . . . . . | 24 | 33 | 1.330 | 33.950 |
| Thessalie . . . . . | 15 | 19 | 1.090 | 16.600 |
| Macédoine. . . . . . | 35 | 40 | 2.710 | 32.500 |
| Thrace. . . . . . . | 50 | 68 | 4.705 | 57.550 |
| Iles . . . . . . . . . . | 33 | 91 | 2.850 | 36.400 |
| Asie-Mineure . . . . | 87 | 102 | 7.767 | 87.050 |
| Total. . . . . | 244 | 353 | 20.452 | 264.050 |

Telle était, à cette date, la situation des écoles mutuelles. En Grèce, l'initiative des particuliers, des Syllogues et des autres associations, limitée par les lois établies, ne peut rien changer dans les écoles des villes et des communes ; en Turquie, par contre, règne à cet égard la liberté la plus absolue, et le droit des pères de famille relativement à l'instruction publique est sans bornes. Aussi, tandis qu'en Grèce, on en est encore à proposer le changement du système lancastrien, en

Orient, depuis 1865, et particulièrement depuis 1870, sous l'influence et la direction du Syllogue littéraire de Constantinople, les innovations projetées et élaborées non-seulement sont introduites, mais encore elles ont produit d'heureux résultats. Nous voyons en effet que, dès 1872, on a réformé subitement les écoles de Salonique et de Serrès ; on en a fait autant en 1873 en Épire, dans les écoles « Zographia » de Kestorati, dans celles de Janina et Smyrne et tout dernièrement en Thrace. L'impulsion donnée par ces écoles est considérable; la création de plusieurs écoles normales en est la preuve.

## IV.

### ÉCOLES NORMALES.

Jusque dans ces derniers temps, on ne comprenait ni en Grèce ni en Turquie la nécessité de créer des écoles spéciales pour préparer les instituteurs. On pensait qu'un homme sachant bien lire, écrire et calculer, était apte à cette tâche, et que, pour enseigner à l'école primaire, il suffisait de passer les examens de 1re ou de 2e classe du gymnase. Par conséquent, le premier venu pouvait se faire maître en se munissant de ce certificat; et, il faut malheureusement dire que, malgré l'importance d'une telle mission, il y a fort peu de maîtres qui aient subi les examens et qui aient pu obtenir même ce brevet. Aussi trouve-t-on plus rarement des maîtres d'école primaire en possession d'un diplôme de gymnase. Mais toute école ne pourrait nous fournir des instituteurs dignes de ce nom, c'est-à-dire non seulement instruits, mais encore capables de transmettre à d'autres leur savoir, ce qui n'est pas aussi facile qu'on pourrait le supposer[1]. Il en

1. Comparez p. 185-220.

est de l'instituteur comme de l'avocat et du médecin; il lui faut faire des études spéciales demandant plus ou moins de temps; il lui faut aussi un grand dévouement pour remplir des fonctions aussi délicates, les facultés intellectuelles et morales de l'enfant étant peu développées. C'est être bien habile que de savoir donner aux enfants une éducation parfaite. Pour ce qui est de l'instruction primaire, les lois, d'après un auteur suisse [1], ne devraient contenir que ce seul article : « Il y aura à la tête de chaque école un instituteur excellent, car alors, disent les plus autorisés des pédagogues français, on pourra entasser en un monceau les règlements, les circulaires, les comptes rendus de quinzaine et de trimestre et toutes les paperasses de la science administrative et en faire un feu de joie : là est tout l'avenir! C'est le maître qui est l'école. »

Mais en Orient, où il n'y a pas de ministère pour l'instruction publique, ni même de corps d'inspection spéciale, tout dépend d'un seul instituteur, d'un seul individu. S'il ne possède pas les notions nécessaires, s'il n'est point animé de patriotisme et de dévouement, comment peut-il donner aux autres ce qui lui manque à lui-même? Heureusement que le cri poussé en France après la guerre de 1870 : *améliorons notre instruction primaire!* répété par la presse grecque de Constantinople, eut un grand retentissement en Orient. Dès lors, l'urgence des réformes apparut à nos yeux avec plus d'évidence. Le Syllogue littéraire, aussitôt après la revision de son règlement en 1871, entreprit la réforme de l'instruction publique et particulièrement celle de l'instruction

1. *Les Conférences pédagogiques* faites aux instituteurs délégués à l'Exposition universelle de 1878. Paris 1878, in-12, p. 109.

primaire, en prenant pour base le développement progressif de l'esprit de l'enfant et la fondation d'écoles normales. Un comité spécial permanent, le *comité de l'instruction* (Ἐκπαιδευτικὴ ἐπιτροπὴ) fut établi; il a cru nécessaire d'abord de relever l'état exact de l'instruction publique de l'Orient. Il s'est proposé ensuite d'étudier l'enseignement populaire en Europe et en Amérique, de le discuter, de comparer tous les procédés et de choisir les meilleurs, avant de se prononcer sur les défauts de notre système, et de remédier à tout, au moyen des écoles normales. Il a donc recueilli tous les renseignements qu'il a pu sur les écoles des provinces grecques. Cet exemple fut immédiatement imité par les autres Syllogues provinciaux. En 1873, une commission composée des membres des trois principaux Syllogues de Constantinople : Syllogue littéraire, Syllogue épirotique et Syllogue de Thrace, les plus compétents en cette matière, fut réunie dans l'intention de réglementer l'instruction primaire et d'établir des écoles normales; elle a mis ces projets [1] à exécution.

Les premières écoles d'Orient, destinées à former des instituteurs et des institutrices, ont été créées en Épire sous le nom de Zographia, du nom de leur fondateur Christaki Zographos. Ces écoles furent fondées en 1870, et leur inspection fut confiée en 1872 au Syllogue épirotique. A peu près à la même époque s'établissaient à Serrès, à Philippopolis, à Épivatès, puis à Salonique et enfin à Constantinople des écoles normales importantes. Il y a donc actuellement en Turquie sept écoles normales régulières et une du dimanche.

1. Περιοδικόν du Syllogue littéraire de Constantinople. 1874. t. H, p. 194-242, et *Annuaire du Syllogue épirotique*. 1874. t. II, p. 267-341.

### A.

### ÉCOLES NORMALES EN ÉPIRE.

#### ECOLES NORMALES DITES ZOGRAPHIA, A KESTORATI.

Kestorati n'est qu'un petit bourg de l'éparchie de Dryïnoupolis et le chef-lieu du canton de Lundjeria. Ce village, peu peuplé, a un aspect pittoresque sur le versant méridional du mont de Lundjeria; entouré de deux petits ruisseaux qui, pendant l'hiver, deviennent des torrents, il s'élève au milieu d'eux en amphithéâtre, et possède une vue magnifique, ayant en face de lui Argyrocastron, chef-lieu de l'éparchie de Dryïnoupolis, et toute la chaîne de montagnes de Sopoti qui s'élève entre lui, la mer et Corfou.

Il n'y avait là autrefois qu'une école primaire; mais, en 1860, on y a déjà fondé une école hellénique; M. Christaki Zographos, natif de ce village, y fit bâtir en 1869 deux grands édifices scolaires, l'un pour les garçons, l'autre pour les filles. Lorsqu'en 1872, le Syllogue épirotique s'occupa des écoles normales, Christaki Zographos, président honoraire du Syllogue, offrit les siennes pour l'Épire, et il se chargea de rémunérer lui-même le personnel enseignant et de pourvoir à perpétuité à l'entretien de 60 boursiers, 30 garçons et 30 filles, venus de l'Épire, tant de l'ancienne que de la nouvelle. Cette généreuse idée fut chaleureusement accueillie par le public, et trouva d'autres imitateurs.

Les écoles normales furent établies d'après les principes suivants de son règlement : 1° Elles ont pour but le perfectionnement des instituteurs, par une éducation

raisonnée et chrétienne, basée sur les préceptes pédagogiques de notre époque, ce qui peut être obtenu au moyen du développement régulier et harmonique des facultés physiques et intellectuelles, et par l'acquisition des connaissances spéciales à la profession d'instituteur; 2° l'École normale est divisée en deux sections qui, bien que distinctes, suivent le même système : l'une est destinée aux élèves-maîtres et l'autre aux élèves-maîtresses.

*Administration.* — L'inspection générale appartient au Syllogue épirotique de Constantinople, représenté dans le village même de Kestorati par un Comité permanent composé de 5 membres, dont le président est l'archevêque de Dryïnopolis, qui réside à Argyrocastron. Un prospectus réglemente le choix des boursiers, qui s'engagent sous caution à enseigner pendant 3 ans, à la fin de leurs études. Le personnel des écoles normales est nommé par le Syllogue de Constantinople, qui peut en prononcer également la révocation. Il se compose d'un directeur, d'une directrice ou maîtresse d'école, et de 9 professeurs. Le directeur général qu'on vient de nommer, M. Zamarias, docteur en philosophie, a fait ses études pédagogiques en Allemagne et en Suisse.

L'ouverture des écoles normales eut lieu en 1873. La durée des bourses des écoles normales ne doit pas dépasser une période de trois ans; mais, par suite du manque d'écoles helléniques bien organisées, il fut décidé qu'on recevrait pendant les quinze premières années des jeunes garçons et des jeunes filles à l'école préparatoire y annexée, qui est aussi l'école hellénique complète de Kestorati. Ainsi, par cette mesure, les villages privés d'écoles helléniques peuvent profiter de cette belle

institution, et y envoyer des enfants capables de devenir, après leurs études, maîtres dans leurs propres villages. En dehors des boursiers, les écoles normales reçoivent des pensionnaires qui, tout en suivant gratuitement les cours, paient annuellement une somme minime de 250 francs pour leur entretien.

Les cours de l'École normale de Kestorati durent 3 ans; les classes viennent de se former peu à peu, et sont aujourd'hui au nombre de trois.

Voici le programme pour l'année scolaire 1878-79 :

PREMIÈRE PARTIE.

ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTEURS.

Troisième classe.

1° Langue grecque : Sophocle. — *Œdipe roi.* — Homère, l'*Iliade* (chant 1er). — Les chants B, Z et X de l'*Odyssée.* — *Polymnie* d'Hérodote. — *Phédon* de Platon. — La métrique ; exercices littéraires.

2° Philosophie : Logique et morale.

3° Pédagogie : Méthodologie. — Guide des écoles primaires. — Exercices pratiques.

4° Physique : Physique expérimentale.

5° Mathématiques : Algèbre. — Géométrie appliquée.

6° Histoire de la Grèce. — Géographie politique.

7° Langue française : Auteurs français. — Composition. — Conversations et exercices. — Thèmes. — Style épistolaire.

8° Langue turque (Epistolographie) exercices. — Composition de teskérès, de lettres et de pétitions. — Conversation. — Écriture.

9° Musique vocale.

10° Gymnastique.

Deuxième classe.

1° Langue grecque : Livre Ier de Thucydide. — *Iliade* d'Homère, chants A, Γ, Z. — *Criton* et *Apologie de Socrate* de Platon. — 2e discours de Démosthène. — Métrique. — Composition. — Lettres. — Narrations. — Descriptions. — Exercices littéraires.

2° Philosophie : Introduction synoptique ; Psychologie.
3° Pédagogie : Histoire de la Pédagogie. — Devoirs des instituteurs.
4° Physique expérimentale.
5° Sciences : Anatomie. — Physiologie. — Anthropologie.
6° Mathématiques : Arithmétique (récapitulation). — Principes d'algèbre.
7° Langue française : *Télémaque* de Fénelon. — Récitation (prose et vers) de morceaux choisis. — Thèmes. — Dialogues.
8° Langue turque : Anthologie turque. — Epistolographie. — Exercices. — Écriture.
9° Musique vocale.
10° Gymnastique.

### Première classe.

1° Instruction religieuse : Catéchisme.
2° Langue grecque : Discours sur *la Couronne* de Démosthène et 1re *Philippique.* — *Histoire* de Thucydide. — *Uranie* d'Hérodote. — Composition ; thèmes.
3° Notions pédagogiques. — La mission des instituteurs.
4° Mathématiques : Arithmétique.
5° Histoire : Histoire universelle.
6° Philosophie : Anthropologie.
7° Français : L'Ami des écoliers. — Contes et historiettes. — Thèmes. — Écriture.
8° Turc : Anthologie. — Thèmes. — Écriture.
9° Musique.
10° Gymnastique.

ÉCOLE PRIMAIRE MODÈLE DE GARÇONS ANNEXÉE.

B' SECTION.

### Troisième classe.

1° Instruction religieuse : Catéchisme.
2° Grec ancien : Explication du *Criton* et du *Phédon* de Platon ; *Archidamos* d'Isocrate et *Aréopagitique.* — Lecture. — *Cyropédie* de Xénophon. — *Polymnie* d'Hérodote, transformé en dialecte attique.
Grec moderne : — Morceaux choisis d'ouvrages néohelléniques. — Poètes ; historiens. — Composition. — Récitation.

3° Mathématiques : Arithmétique élémentaire. — Géométrie élémentaire.
4° Physique : Notions élémentaires comprenant la physique et la chimie.
5° Histoire : Histoire et géographie de la Grèce moderne et de la Turquie.
6° Français : Encyclopédie. — Exercices et thèmes.
7° Musique religieuse.
8° Gymnastique.

### Deuxième classe.

1° Instruction religieuse : Évangile de saint Luc.
2° Langue grecque : *Expédition de Cyrus*, de Xénophon. — *Lettre à Philippe* d'Isocrate. — Néohellénique. — Poètes modernes. — Récitation de morceaux choisis en vers. — Composition sur une question donnée. — Description des lieux d'excursion.
3° Mathématiques : Arithmétique, exercices, problèmes.
4° Physique et zoologie élémentaires.
5° Géographie politique de la Grèce et de la Turquie.
6° Histoire grecque.
7° Musique religieuse.
8° Gymnastique.

### Première classe.

1° Instruction religieuse : Histoire sainte.
2° Grec : Anthologie. — Grammaire. — Syntaxe. — Exercices sur la langue moderne. — Historiettes et contes.
3° Mathématiques : Arithmétique.
4° Histoire de l'Épire.
5° Géographie de l'Épire et de la Grèce.
6° Gymnastique.

A' SECTION.

### Quatrième classe.

1° Instruction religieuse : Petit catéchisme.
2° Grec : Grec moderne. — L'Abeille. — Gérosthathès. — Poésie. — Grammaire. — Exercices. — Copie et dictée.
3° Géographie : De la Grèce et de la Turquie. — Histoire grecque par biographies.

4° Leçons de choses.
5° Arithmétique.
6° Dessin d'imitation.
7° Gymnastique.

Troisième classe.

1° Instruction religieuse et en même temps histoire sainte.
2° Langue grecque : Chrestomathie nouvelle (moderne). — Poésie. — Exercices grammaticaux. — Copie. — Dictées. — Récitation.
3° Arithmétique.
4° Géographie de l'Épire : Notions topographiques.
5° Zoologie.
6° Dessin d'imitation.
7° Gymnastique.

Deuxième classe.

1° Langue grecque : L'Abeille. — Poésie. — Contes. — Conversation. — Copie. — Dictée.
2° Arithmétique : Exercices oraux et écrits.
3° Leçons de choses.
4° Dessin d'imitation.
5° Gymnastique.

Première classe.

1° Lecture de mots et de phrases écrits au tableau noir. — Copie et écriture de lettres, de mots, de phrases sur l'ardoise.
2° Exercices de calcul écrit et oral.
3° Leçons de choses.
4° Gymnastique.

Classe préparatoire .

1° Jardin d'enfants de Frœbel.
2° Leçons de choses.
3° Exercices physiques.
4° Jeux et promenades.

## DEUXIÈME PARTIE.

### ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTRICES.

Le programme que nous allons donner ci-dessous est destiné à l'enseignement des élèves-maîtresses. Cependant, l'instruction des filles n'étant pas encore assez avancée pour qu'il puisse être suivi, l'école normale des institutrices n'a que deux classes d'établies; il a fallu commencer l'enseignement par des notions élémentaires.

Deuxième classe.

1° Instruction religieuse : Histoire de l'église chrétienne.
2° Grec : Platon et Homère. — Exercices de grammaire et de syntaxe. — Composition. — Epistolographie.
3° Pédagogie : Méthodologie. — Guide du jardin d'enfants de Frœbel. — Exercices pratiques.
4° Philosophie : Psychologie et logique élémentaires.
5° Mathématiques : Arithmétique. — Géométrie appliquée.
6° Sciences : Histoire naturelle. — Chimie.
7° Physique expérimentale.
8° Géographie et histoire universelle.
9° Dessin d'imitation.
10° Musique vocale.
11° Exercices corporels.

Première classe.

1° Instruction religieuse : Explication de l'Évangile selon saint Jean.
2° Grec : *Cyropédie* de Xénophon. — Plutarque. *Éducation des enfants*. — Poésie lyrique et moderne. — Analyse logique et grammaticale. — Narrations. — Composition.
3° Pédagogie : L'éducation des enfants. — Hygiène : Nourriture. — Respiration. — Étude de la peau.
4° Mathématiques : Arithmétique. — Géométrie élémentaire.
5° Géographie de l'Europe et de l'Asie.
6° Histoire hellénique.

7° Dessin d'imitation.
8° Musique vocale.
9° Exercices corporels.

ÉCOLE PRIMAIRE DE FILLES ANNEXÉE.

DEUXIÈME DIVISION.

### Deuxième classe.

1° Instruction religieuse : Catéchisme.
2° Grec : Tableau de Cébès. — Chrestomathie moderne. — Poésie moderne. — Analyse logique et grammaticale.
3° Arithmétique.
4° Histoire universelle.
5° Géographie de l'Europe.
6° Éléments de physique et de chimie.
7° Narrations et synthèses.
8° Calligraphie.
9° Dessin d'imitation.
10° Gymnastique.

### Première classe.

1° Instruction religieuse : Nouveau Testament.
2° Grec : Anthologie hellénique. — Gérostathis et Christophoros Méla. — Poésie. — Exercices de syntaxe et de grammaire.
3° Arithmétique.
4° Géographie de l'Épire et de la Grèce.
5° Histoire grecque par biographies.
6° Zoologie.
7° Calligraphie.
8° Gymnastique.

PREMIÈRE DIVISION.

### Troisième classe.

1° Religion : Ancien Testament.
2° Néohellénique : Chrestomathie. — Poésie. — Exercices grammaticaux.
3° Géographie : notions topographiques.

4° Arithmétique.
5° Calligraphie.
6° Chant.

Deuxième classe.

1° Leçons de choses.
2° Poésie : Lecture courante. — Écriture.
3° Calcul écrit et oral.
4° Histoire sainte avec images. — Zoologie.
5° Jeux.

Première classe.

1° Lecture : Écriture. — Poésie. — Contes.
2° Calcul avec l'arithmomètre, oral ou écrit.
3° Leçons de choses.
4° Histoire sainte à l'aide de tableaux.
5° Jeux.

Les écoles normales de M. Christaki Zographos, dans cette première période, avaient principalement pour objet de donner aux élèves sortis des écoles primaires des connaissances supérieures et quelques notions de pédagogie, science qui leur est indispensable. On y abandonna la méthode lancastrienne pour y suivre la méthode simultanée.

Pendant l'année scolaire 1873-74, le nombre des élèves était de 50, dont 32 garçons et 18 filles; en 1874-75, on comptait 87 élèves, dont 65 garçons et 22 filles. En 1875-76, il y avait 90 garçons et 49 filles, en tout, 139 élèves; en 1876-77, 98 garçons et 46 filles, en tout 144 élèves; en 1877-78, 70 garçons et 43 filles, en tout 113 élèves; en 1878-79, les élèves étaient au nombre de 122, dont 78 garçons et 44 filles. Les dépenses annuelles, auxquelles a pourvu leur généreux fondateur, s'élèvent à 34,500 francs.

Le cercle des écoles normales embrasse toute l'Épire,

car Janina n'a que le gymnase renommé de Zossima, qui sert en même temps comme école normale d'instituteurs. Tout récemment, la méthode lancastrienne a été abandonnée aussi à l'école primaire de Janina, et les écoles ont été réorganisées d'après la méthode syndidactique. De plus, dans l'école centrale, on fait faire des exercices pratiques par les élèves de la classe supérieure, sous la conduite d'un directeur expérimenté.

La Thessalie se trouve malheureusement privée d'écoles normales ; en 1876, l'archevêque de Larisse Néophytos fit une louable tentative afin d'en créer une pour les instituteurs à Larisse, et une autre pour les institutrices à Tirnovo, de Thessalie. Mais, faute de ressources, cette tentative resta sans résultats.

### B.

### ÉCOLES NORMALES EN MACÉDOINE.

Depuis 1870, il se produit dans ce pays un grand mouvement intellectuel pour le développement et l'extension des études grecques, et surtout de l'instruction primaire. Trois de ses villes principales, Salonique, Serrès et Bitolia, dont l'influence rayonne sur toute la contrée, sont devenues des centres où l'on poursuit activement l'amélioration de l'enseignement primaire. Nous avons déjà des écoles normales à Salonique et à Serrès, et un progymnase grec à Bitolia.

#### I. ÉCOLE NORMALE DE SALONIQUE.

Nous avons dit déjà en parlant des Salles d'asile[1] que la commune de Salonique a modifié, en l'élevant, le

1. P. 365.

programme de l'école supérieure des filles, et que la méthode lancastrienne a été abandonnée. Les élèves, pendant l'année qui suit la fin de leurs études, s'attachent spécialement à la pédagogie pratique, en exerçant les fonctions des institutrices de Salles d'asile. Elles deviennent ainsi capables d'enseigner dans toute école primaire aussi bien que dans une Salle d'asile. On peut donc considérer cette école comme une école normale d'institutrices. Elle se partage en deux divisions : celle qui porte le nom de division supérieure, et celle qu'on appelle principalement école primaire, et qui comprend quatre classes. Dans la première, l'enseignement est donné par trois professeurs, trois maîtres et cinq institutrices; quant à l'autre section, on y trouve un instituteur, cinq institutrices et huit adjoints. La première classe renferme trois divisions. Pendant l'année 1878, 165 élèves ont suivi les cours de l'école supérieure des filles, tandis que l'école primaire a été fréquentée par 350 élèves, en tout 515 élèves. Mais, ce qui fait principalement de Salonique un centre d'instruction primaire, c'est l'école normale d'instituteurs.

*École normale d'instituteurs.* — Le Syllogue d'Athènes pour la propagation des lettres grecques, s'engage, comme nous l'avons dit[1], à créer et à entretenir une école normale complète à Salonique. Cette école est le grand centre pour le perfectionnement de l'instruction primaire dans cette ville et dans les autres éparchies de la Macédoine.

Fondée en 1875, l'école normale de Salonique renferme trois classes, et se propose, d'après l'article premier de son règlement, de donner à l'instruction primaire le

1. P. 222.

triple caractère chrétien, national et scientifique, conformément aux exigences de notre siècle, et de contribuer indirectement à l'amélioration de l'instruction en général; enfin, de rendre les jeunes Hellènes capables de devenir instituteurs, et de transmettre aux autres leurs connaissances.

L'école normale des instituteurs est dirigée par un homme très compétent, M. Ch. Papamarcos, qui a complété ses études pédagogiques en Allemagne.

Voici le programme des études :

1° Instruction religieuse : Histoire de l'Ancien et du Nouveau-Testament. Catéchisme. Explication des Évangiles et des Actes des Apôtres. Trois heures par jour pour chacune des deux premières branches, deux heures pour la troisième partie.

2° Philosophie. — Psychologie. — Logique. — Morale.

3° Pédagogie : Histoire de la Pédagogie. — Méthodes, exercices. — Trois heures par semaine pour les deux premières classes; quatre heures pour la troisième.

4° Langue grecque : Xénophon. — Thucydide. — Démosthène. —Platon.—Homère.—Néohellénique : — pour la première classe, sept heures; pour la deuxième classe, six heures; ponr la troisième classe, cinq heures.

5° Mathématiques : Arithmétique. — Géométrie. — Algèbre. — Quatre heures, trois heures et deux heures par semaine.

6° Physique expérimentale, deux heures par semaine.

7° Chimie expérimentale, une heure dans la troisième classe.

8° Histoire naturelle : Botanique. — Zoologie. — Trois heures dans la deuxième classe et deux heures dans la troisième.

9° Physiologie (somatologie), deux heures dans la première classe.

10° Géographie, deux heures par semaine dans les deux premières classes.

11° Cosmographie, une heure dans la troisième classe.

12° Histoire universelle (ancienne et moderne), deux heures par semaine.

13° Histoire grecque, deux heures par semaine.

14° Musique instrumentale et vocale, six heures par semaine.

15° Dessin d'imitation, deux heures dans la première et la deuxième classe et une heure dans les deux autres.

16° Écriture (calligraphie), deux heures dans la première classe, et une heure dans les deux autres.

17° Gymnastique, quatre, trois et deux heures pour les première, deuxième et troisième classes.

Un programme spécial, très précis, indique le cercle des connaissances enseignées. L'école a, outre le directeur, sept professeurs, dont un surtout se fait remarquer; c'est un Allemand qui fait les cours de dessin d'imitation, de musique vocale et instrumentale et de gymnastique.

Les élèves sont reçus de seize à vingt deux ans, après qu'on les a jugés dignes de suivre les cours de l'École. Le Syllogue d'Athènes y entretient 30 boursiers. C'est en 1876-77 que furent formées la première et la dernière classes avec 23 élèves. En 1877-78, on créa la deuxième avec 11 élèves; on eut ainsi 48 élèves, savoir : 17 dans la première, 10 dans la deuxième, et 21 dans la troisième. Les élèves de la classe supérieure y terminent leurs études cette année; ils s'exercent à l'enseignement pratique dans l'école primaire annexée, entretenue aux frais du Syllogue.

La dépense pour 1877-78 s'élève à 37,734 fr. 90.

*École primaire modèle annexée.* — Cette école, organisée d'après celle du Syllogue d'Athènes, avait l'an passé quatre classes avec 112 élèves; en ce moment, elle comprend trois classes, fréquentées par 83 élèves; trois professeurs y donnent l'enseignement. La première classe contient 40 élèves, la deuxième 35, et la troisième 18. Les élèves dont les parents sont aisés paient une petite rétribution à l'école. La nouvelle méthode y est appliquée avec beaucoup de soin; c'est là que s'exercent les élèves-maîtres.

Salonique entretient encore quatre écoles primaires bien organisées d'après la nouvelle méthode; le nombre des élèves est de 471 : le personnel se compose de onze instituteurs.

En somme, Salonique, par ses établissements scolaires, a commencé à exercer une heureuse influence sur l'instruction primaire en Macédoine.

### II. ÉCOLES NORMALES A SERRES.

Le Syllogue macédonien philecpédeutique de Serrès s'est engagé au mois de mars 1872 à poser les fondements d'une école normale des instituteurs, organisée d'après le nouveau système pédagogique. Il a désigné successivement deux directeurs, mais, malheureusement, faute de ressources, l'École n'a pu être complétée. Il est vrai qu'un de nos compatriotes, M. Œconomos, décédé il y a quelque temps, a laissé par son testament une somme suffisante pour son entretien; mais, à la requête de ses héritiers, ce testament a été annulé. Alors, le premier directeur, M. Maroulis, a fondé une école normale privée, qui est soutenue par quelques associations religieuses d'Allemagne, de Suisse et de Hollande, et protégée par le directeur bien connu de l'*Institution apostolique Warmon*, M. Favre. C'est donc une école normale particulière.

*École normale d'instituteurs.* — Cette école ne date que de 1874. Les élèves pauvres y sont instruits gratuitement, tandis que les riches paient une rétribution annuelle. Par suite du zèle et de l'activité de son directeur M. D. Maroulis, élève de M. Favre, cette école contribue pour une grande part à l'amélioration de

l'instruction primaire, en permettant aux élèves de terminer convenablement leurs études.

Pendant les cinq premières années, l'école se composait de trois classes formées successivement et contenant 70 élèves; mais, depuis ces deux dernières années, elle ne comprend plus qu'une seule classe, par suite de la réorganisation qu'on lui a fait subir. Cette classe est fréquentée par le même nombre d'élèves, qui y reçoivent l'instruction pendant trois ans, et, en cas de besoin, pendant quatre ans. Ces écoles normales ont été créées pour former des instituteurs capables de répondre aux différents besoins des écoles grecques qui se trouvent dans les environs.

L'école dont nous parlons est le principal établissement scolaire dans le nord-est de la Macédoine. Jusqu'à présent, 110 élèves y ont fait leurs études ; parmi eux 13 ont été envoyés en Allemagne et en Suisse pour y compléter leur instruction ; 50 environ sont devenus instituteurs, 5 d'entre eux enseignent dans les écoles primaires de Constantinople, 3 en Épire, 1 dans la Grèce libre, et les autres en Macédoine, d'après la méthode d'enseignement simultané.

Pendant la dernière année scolaire, une nouvelle classe a été formée dans l'école normale; elle comprend 42 élèves, dont 22 boursiers destinés à devenir instituteurs; ils sont nourris par l'établissement; les autres, s'entretiennent à leurs frais et paient une rétribution scolaire.

Les matières qu'on enseigne dans la première classe sont les suivantes :

PROGRAMME DE LA CLASSE UNIQUE

| HEURES | LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI | SAMEDI |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Une. . . . . | Instruction religieuse . . . . | Pédagogie . . . | Instruction religieuse . . . . | Pédagogie . . . | Instruction religieuse . . . . | Pédagogie. |
| Deux . . . . | Mathématiques . | Géographie. . . | Mathématiques . | Géographie. . . | Mathématiques . | Géographie. |
| Trois . . . . | Langue grecque. | Grec . . . . . . | Grec . . . . . . | Grec . . . . . . | Grec . . . . . . | Grec. |
| Quatre . . . | Allemand. . . . | Latin. . . . . . | Allemand. . . . | Latin. . . . . . | Allemand. . . . | » |
| Cinq . . . . | Histoire . . . . | Grammaire . . . | Histoire naturelle . . . . . | Histoire. . . . . | Histoire naturelle . . . . . | » |
| Six . . . . . | Musique . . . . | Dessin d'imitation. . . . . . | Musique . . . . | Dessin d'imitation . . . . . | Musique . . . . | » |

Près de l'École normale, le directeur a fondé, en 1876, une *École urbaine modèle*. Elle concentre en elle l'école primaire et l'école hellénique; elle sert de modèle aux écoles des villes et des villages importants ; c'est une copie, pour ainsi dire, des écoles allemandes connues sous le nom de *Bürgerschulen* ou *Volkschulen*, soit pour le cadre des études et des cours, soit pour la méthode employée. D'après cela, l'école urbaine ou bourgeoise comprend dix divisions, car la durée des études y est de dix ans, depuis les premiers éléments jusqu'à l'achèvement complet des études.

1° *Enseignement religieux :* Histoire sainte détaillée de l'Ancien et du Nouveau Testament aux trois points de vue 1° biographique ; 2° élémentaire et chronologique; 3° exposée en remontant aux sources. — Catéchisme interprété d'après les sources. — Exégèse et lecture des *Acta sanctorum;* morceaux choisis. — Chants ecclésiastiques choisis et mis en rapport avec l'Histoire Sainte et le catéchisme.

2° *Langue grecque :* Lecture et explication des poètes et prosateurs anciens et modernes. — Leçons de choses; contes et fables en vers; proverbes, dictons, etc. Morceaux choisis de grec ancien et moderne. Grammaire et syntaxe avec application, étudiées à trois points de vue : 1° par expérience et par analogie ; 2° selon l'esprit et le génie de la grammaire du grec moderne ; 3° d'après une de nos meilleures grammaires modernes.

3° *Langue allemande:* Dans les classes supérieures, on l'enseigne pendant cinq ans pratiquement et au moyen de la grammaire.

4° *Mathématiques :* Arithmétique écrite et orale. — Géométrie.

5° *Histoire :* Histoire grecque par biographies. — Histoire grecque élémentaire avec chronologie. — Histoire grecque détaillée et prise dans son ensemble à un point de vue élevé.

6° *Physique :* Physique expérimentale. — Notions les plus utiles de physique et de chimie.

7° *Géographie :* Géographie politique, orale et élémentaire. — Géographie avec cartes et plans. — Géographie descriptive, détaillée: — Géographie physique. — Géographie statistique.

8° *Cours commercial :* Notions élémentaires de commerce et d'industrie. — Comptabilité.

9° *Dessin d'imitation.*

10° *Chant* (leçons ou cours de chant) : musique vocale, etc.

11° *Gymnastique.*

Un programme spécial distribue ces études par classes, sous la direction d'un homme particulièrement désigné, et sous l'inspection du directeur général de l'École normale ; des professeurs spéciaux donnent l'enseignement dans chaque classe. C'est dans cette école urbaine que les élèves de l'École normale pratiquent l'enseignement sous la conduite des professeurs.

Le nombre des élèves, dont chacun paie une rétribution, s'élevait, pendant l'année scolaire 1878-79, à 200.

*École normale d'institutrices.* — Le même directeur, M. Maroulis, conçut en 1876 l'idée de fonder une École normale distincte de filles pour développer l'instruction primaire ; cette école ne possède qu'une seule classe, comprenant vingt-deux élèves qui reçoivent gratis l'instruction et la nourriture. Les jeunes filles qui en suivent les cours sont exclusivement destinées à l'enseignement primaire. Les premières qui ont terminé leurs études sortent cette année. Elles sont placées sous la direction et l'inspection d'une institutrice suisse distinguée, envoyée par le Syllogue philhellénique des dames de Suisse. Cette année, on a créé encore une classe préparatoire renfermant un nombre d'élèves égal à celui des élèves sorties. Ces dernières suivent les cours gratuitement et logent chez leurs parents.

On a enseigné cette année, dans l'école, les matières suivantes :

1° Instruction religieuse.
2° Langue grecque.
3° Langue allemande.
4° Mathématiques.
5° Pédagogie.
6° Jardin Frœbel.
7° Histoire naturelle.
8° Géographie.
9° Dessin d'imitation.
10° Musique.

Les dépenses annuelles de l'Ecole normale et de l'École communale s'élèvent à 23,000 francs environ : 4,600 francs composent la recette, provenant de rétributions, de souscriptions et de dons des habitants de Serrès; quant au surplus, il provient de la générosité des philhellènes de l'Allemagne, de la Suisse et de la Hollande, ou des Syllogues philanthropiques d'Europe formés par différentes personnes.

Telle est la situation des Écoles normales de la ville de Serrès, qui, avec ses six écoles primaires, son école de filles et sa Salle d'asile, rend de grands services à l'instruction en général, et spécialement à l'instruction primaire en Macédoine.

Avant de terminer cet aperçu sur les écoles de Serrès, nous devons remarquer que quelques esprits ont manifesté une certaine méfiance en voyant le cadre du cours d'instruction religieuse, la nationalité des professeurs envoyés d'Allemagne, en considérant que la directrice est de Suisse, et que les associations philanthropiques de l'Allemagne, de la Suisse et de la Hollande y envoient des sommes importantes pour l'entretien des écoles; quelques-uns même ont cru deviner dans cet empressement un désir caché de prosélytisme évangélique, l'en-

seignement étant placé sous la haute inspection de M. Favre. Mais nous avons la certitude que ces craintes ne sont pas fondées ; d'une part, M. Maroulis, le directeur de l'École normale, est un homme intelligent, qui sait combien il y a de relations intimes entre l'orthodoxie et l'hellénisme, et qui comprend l'impossibilité d'opérer jamais leur scission. Il ne pourrait, du reste, arriver à faire ce que la tyrannie et les persécutions n'ont jamais produit, même dans les siècles où l'ignorance a été presque complète. D'autre part, nous sommes loin de supposer que tant d'hommes distingués, de philanthropes et de chrétiens, qui composent ces associations humanitaires, soient guidés dans leurs nobles efforts, dans leurs fondations généreuses, par des idées dont la réalisation amènerait la désunion et sèmerait le trouble parmi les Hellènes, quand le besoin d'accord est si vivement senti ; nous ne voyons en tout cela qu'un grand sentiment de philhellénisme et de philanthropie, qui nous inspire la plus profonde reconnaissance.

Avant d'examiner les autres écoles normales fondées dans les provinces grecques de la Turquie, ajoutons encore qu'en 1873, on a créé à Bitolia, chef-lieu de la Macédoine moyenne, un gymnase dont les classes se forment d'année en année, et qui a été organisé dans un triple but : 1° élever de bons citoyens ; 2° former une école normale de l'enseignement secondaire ; et 3° préparer des professeurs capables d'enseigner dans les villes secondaires et les villages importants. Ces jeunes instituteurs, qui se soumettront aux exigences des lieux et de l'époque, instruiront la jeunesse grecque d'une manière très efficace ; ils dirigeront plus tard les Écoles bourgeoises et seront moins exigeants quant aux honoraires et plus

dévoués pour l'instruction publique. Malheureusement, soit à cause du défaut de ressources, soit à cause de la fondation de l'École normale de Salonique, l'École normale supérieure de Bitolia ne réussit pas aussi bien qu'on pourrait le souhaiter.

Enfin l'influence des écoles normales de la Macédoine et les efforts du Syllogue d'Athènes, qui envoie partout des instituteurs, des livres et de l'argent, contribuent pour une grande part au développement de l'instruction primaire des garçons et des filles dans toute la Macédoine.

C.

ÉCOLES NORMALES DE LA THRACE.

De même que le Syllogue épirotique de Constantinople a pu réaliser ses projets grâce aux soins de M. Christaki Zographos, le Syllogue de Thrace doit à la libéralité de M. G. Zariphis et au concours généreux de la commune de Philippopolis l'établissement de l'école normale de cette ville, destinée aux jeunes gens et aux jeunes filles. Les deux écoles portent le nom du donateur et s'appellent *Zariphia;* elles datent de 1876. Ce ne sont pas les seuls établissements supérieurs de la Thrace; on trouve aussi à Épivatès une sorte d'école normale; de plus Constantinople possède deux écoles normales de filles et une dite du Dimanche. Des deux écoles de filles, l'une porte le nom de *Pallas;* elle a été érigée en 1874, et elle doit son entretien à de généreux patriotes et aux élèves, qui paient une rétribution; l'autre s'appelle *Zappion,* parce qu'elle est entretenue en partie par M. Constantin Zappas; les élèves paient, là aussi, une redevance. Quant à l'école normale du diman-

che, elle a été créée par le Syllogue littéraire de Constantinople en 1877, pour les instituteurs.

I. ÉCOLES NORMALES DE PHILIPPOPOLIS DITES ZARIPHIA.

Le comité qui a organisé les écoles normales Zographia, et qui a réglementé l'instruction des Grecs de l'empire ottoman, a organisé aussi les écoles Zariphia. Fondées en 1876, elles ont été réunies à l'école hellénique supérieures de garçons et de filles de Philippopolis; elles sont divisées en deux parties, et on y enseigne les matières suivantes :

1° Instruction religieuse.
2° Langue grecque ancienne et moderne.
3° Mathématiques. — Arithmétique, géométrie, algèbre.
4° Philosophie. — Psychologie.
5° Pédagogie. — Histoire de la pédagogie, méthodologie.
6° Langue française.
7° Langue turque.
8° Sciences physiques. — Physique. — Histoire naturelle et Chimie.
9° Géographie et Histoire.
10° Dessin d'imitation, Musique et Gymnastique.

Ce programme reproduit, à peu de choses près, celui qui a été adopté à l'école normale des filles, à l'exception de la langue turque, remplacée par des travaux manuels.

On trouve encore dans cette ville deux écoles primaires et deux Salles d'asile, où l'on applique la méthode d'Arsakion, dont les écoles centrales sont considérées comme des écoles modèles. Là s'exercent ceux des élèves qui font leurs études dans les écoles normales de la capitale de la Roumélie orientale.

Les élèves boursiers de M. G. Zariphis sont au nombre de 20 garçons et 20 filles; ils s'engagent sous caution à remplir les fonctions d'instituteurs et d'institutrices; néanmoins, les élèves des écoles centrales de Philippopolis suivent les mêmes cours supérieurs.

Les dépenses annuelles occasionnées par les écoles normales de Philippopolis s'élèvent à 43,000 francs; dont 23,000 sont donnés par M. Zariphi, et le reste par la commune grecque de Philippopolis.

### II. ÉCOLES NORMALES D'ÉPIVATÈS DITES ARCHIGÈNIA.

Le collège d'Épivatès, qui porte le nom de ses généreux fondateurs, M. et Mme Archigènis, date de 1857; ce n'était alors qu'une école élémentaire de filles créée par M. Sarantis Archigènis, à Épivatès, sa ville natale.

Cette école a été transformée dernièrement en école normale de filles; elle se divise en Salle d'asile, école préparatoire et progymnase. Nous avons dit déjà, en temps opportun[1], ce qu'on peut remarquer sur l'Asile. Les deux autres institutions, qui forment un ensemble, se composent de huit classes. Parallèlement à cette école, M. Archigènis en a fondé une pour les garçons, avec les mêmes classes.

On enseigne les matières suivantes dans ces deux collèges :

1° Instruction religieuse. — Histoire sainte. — Catéchisme. — Histoire ecclésiastique. — Morale chrétienne. — Évangile.
2° Langue grecque. — Prosateurs, poètes.
3° Langue française.
4° Histoire et Géographie.
5° Mathématiques.

1. P. 365.

6° Sciences physiques: Physique. — Chimie. — Histoire naturelle.
7° Philosophie. — Anthropologie. — Psychologie. — Logique.
8° Pédagogie.
9° Dessin d'imitation avec application à la peinture.
10° Musique.
11° Gymnastique. — Travaux manuels pour l'école des filles.

Les collèges Archigènia sont dirigés avec un grand zèle par M. Photios Archigènis, homme de beaucoup de mérite ; il est aidé et soutenu dans cette tâche patriotique par la fondatrice même M^me^ Hélène Sarantis Archigènis. Le corps enseignant se compose de neuf professeurs. La physique est exposée par un professeur français, M. Girard, qui avait entretenu autrefois le cabinet de physique de M. Ganot, à Paris. Les collèges d'Épivatès possèdent des instruments de physique et des tableaux d'histoire naturelle; on s'est procuré aussi tous les appareils de gymnastique du système de Vergnes.

Il y a 600 élèves qui ont suivi les cours de l'école des filles, depuis sa fondation jusqu'à nos jours; parmi elles, 33 ont complété leurs études aux frais du fondateur ; 5 sont devenues institutrices. L'école renferme maintenant, les Salles d'asile mises à part, 190 élèves; elle tient lieu également d'école de village. Quant au collège des garçons, le nombre des élèves qui y ont suivi les cours jusqu'en 1878 est de 92; actuellement, il renferme 25 garçons, dont 12 boursiers ; parmi ceux qui ont complété leurs études, 4 ont embrassé la profession d'instituteurs.

Les collèges Archigènia se composent de trois beaux établissements; la Salle d'asile peut aisément contenir 200 petits enfants, l'école des filles 300 élèves, et le col-

lège des garçons a deux grands dortoirs, dont l'un contient 100 lits et l'autre 40. Une majestueuse église, consacrée aux 40 Martyrs, ajoute à l'élégance de ces édifices, dont la construction a coûté 203,000 francs; leur entretien exige une dépense annuelle de 30,000 francs, qui proviennent des intérêts du capital déposé par les fondateurs à la Banque nationale d'Athènes en obligations turques.

ÉCOLE NORMALE DES FILLES DITE PALLAS, A CONSTANTINOPLE.

L'Association philecpédeutique de Pallas avait primitivement en vue la propagation de l'instruction secondaire des garçons suivant le système des *Real-Schulen* de l'Allemagne, et le développement de l'instruction supérieure des jeunes filles de la commune grecque de Constantinople. Dans cette intention, elle a fondé en 1874 l'école supérieure des filles, avec une Salle d'asile annexe. L'enseignement y est donné par vingt-cinq professeurs et instituteurs, sous la direction intelligente de l'éminente et érudite directrice Mme Sapho Léontias, si connue dans le monde littéraire en Orient.

L'école normale des filles de Pallas est non seulement destinée comme école supérieure au développement de l'instruction des femmes, d'après les systèmes pédagogiques adoptés dans les écoles du même genre de l'Europe occidentale, mais elle tient lieu aussi d'école normale pour les jeunes filles qui veulent devenir institutrices. On y enseigne en effet la pédagogie, et les jeunes filles qui se destinent à l'enseignement primaire suivent des cours pratiques dans la Salle d'asile annexée.

Voici la liste des élèves et des dépenses :

| ANNÉES | ÉLÈVES INTERNES | | ÉLÈVES EXTERNES | | TOTAL des élèves | RECETTES en francs | DÉPENSES en francs |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Particu-lières | Bour-sières | Particu-lières | Bour-sières | | | |
| 1874-75 . . | 42 | 4 | 75 | 15 | 117 | 36.448 | 79.879 |
| 1875-76 . . | 84 | 4 | 131 | 20 | 215 | 78.545 | 133.653 |
| 1876-77 . . | 79 | 4 | 109 | 18 | 188 | 66.493 | 95.588 |
| 1877-78 . . | 74 | 5 | 95 | 25 | 169 | 52.708 | 71.834 |
| 1878-79 . . | 70 | 5 | 102 | 29 | 172 | 62.192 | 81 213 |
| 1879-80 . . | 83 | 18 | 99 | 30 | 182 | 62.514 | 91.080 |
| Totaux. . | 432 | 40 | 611 | 137 | 1.043 | 358.900 | 553.247 |

Pour couvrir le déficit, M. Nicolas Zariphis, président honoraire, a donné 95,358 francs, Ulysse Negrepontis, 23,621 francs, G. Zariphis, 7,281, Chr. Zographos, 5,750, total 131,010 francs, et d'autres particuliers le reste. Ainsi donc les recettes de l'école et les dépenses sont maintenant en balance.

ÉCOLE NORMALE DE FILLES DITE ZAPPION, A CONSTANTINOPLE.

Cette école tient lieu d'école supérieure des filles ; elle a été fondée en 1875, grâce à l'initiative du Syllogue des femmes ; elle est destinée à propager l'instruction parmi les jeunes filles de la capitale de l'empire ottoman ; elle est entretenue par M. C. Zappas, d'où lui vient le nom de *Zappion*.

L'école a été organisée d'après les principes, les instructions et le programme de la commission des Syllogues pour la création des écoles normales. Elle se propose la culture libre des facultés intellectuelles et l'éducation morale des jeunes filles, abstraction faite de toute préoccupation d'une autre nature. A cet effet on procède, dans

les cours, par simple exposition orale, sans se servir de livres. Les élèves prennent des notes, et, leur mémoire aidant, ne mettent en œuvre que ces notes. On fait à chaque leçon des exercices et des interrogations sur ce qui a été dit au cours précédent. Des concours écrits ont lieu à la fin de chaque mois : une composition est imposée à toutes les élèves de la classe à la fois; le sujet en est tiré au sort par la directrice ou par un membre du conseil d'administration. Ces concours ont pour thème la langue nationale. A la fin de chaque trimestre il y a des compositions analogues sur toutes les matières enseignées; chacune se fait en présence et sous la surveillance du professeur ou de l'instituteur du cours qui a fourni le sujet, de la directrice, des membres du conseil d'administration, et de tous ceux qui veulent assister à ce concours. Il est sévèrement interdit aux élèves d'avoir pendant ce temps auprès d'elles des livres ou des notes; elles ne doivent tirer leurs idées que de leurs propres connaissances. Les compositions des élèves de la dernière année, dans la classe supérieure, portent sur des sujets plus étendus et plus généraux.

Un conseil d'administration, composé de douze membres, s'occupe du Zappion, qui est divisé en trois sections : salle d'asile, école primaire et école supérieure; il embrasse ainsi l'instruction élémentaire ou enfantine, l'instruction primaire, et l'instruction secondaire et supérieure.

Voici le programme :

I. Salle d'asile.

Première classe.

Prières et chants enfantins.—Entretiens moraux et petits contes tirés de l'Histoire sainte et de la vie pratique. — Enseignement de

l'alphabet sur des cubes; formation des syllabes et des mots au moyen de jeux. — Notions élémentaires de grammaire. — Principes du dessin linéaire. — Notions élémentaires sur les nombres (de 1 à 10) avec exercices sur le boulier, sur divers objets et sur des lignes. — Notions de géographie et de topographie (étude successive de la salle d'asile, de la maison, du quartier, de la ville et des principes généraux). — Principes élémentaires d'histoire naturelle; principaux caractères distinctifs des minéraux, des animaux et des végétaux. — Leçons de choses sur les objets environnants, faites à l'aide de planches qui contiennent des développements sur ces objets, sur leur nature et leurs usages. — Notion des couleurs : démonstrations sur des boules et divers autres objets coloriés. — Jeux, entretiens, dialogues et petites chansons françaises.

### Deuxième classe.

Prières et chants enfantins. — Histoire sainte avec récits tirés de l'Ancien et du Nouveau Testament. — Formation progressive des phrases à l'aide de cubes. Écriture sur l'ardoise, même méthode et même marche que pour la lecture. — Les nombres de 1 à 100 avec exercices sur le boulier et le tableau noir, et applications tirées de la vie usuelle. — Jeux géométriques et notions d'autres figures. — Continuation des notions élémentaires de grammaire.— Dessin linéaire. — Complément des notions de géographie et de topographie, promenades et petites excursions. — Histoire naturelle : comparaison des principales classes des minéraux, des végétaux et des animaux. — Suite des notions des couleurs. — Entretiens sur les phénomènes physiques les plus connus et les plus communs; comparaison et description de différents objets. — Jeux et exercices gymnastiques. — Ouvrages et travaux manuels, objets confectionnés avec des bandes de papier; petits travaux à l'aiguille, couture et broderie. — Entretiens, dialogues et petits chants en français.

### Troisième classe.

Prière et chants enfantins.— Suite de l'Histoire sainte.—Contes moraux. — Lecture. — Principes de grammaire avec exercices de mémoire et exercices écrits. — Dessin linéaire. — Principes d'arithmétique : les quatre règles. — Notions de géométrie : les formes. — Géographie : l'Europe enseignée au moyen de jeux car-

tographiques. — Histoire naturelle : notions élémentaires de minéralogie, de botanique, de zoologie, sur des planches et des objets appropriés. — Entretiens sur les principaux phénomènes météorologiques. — Jeux et exercices gymnastiques. — Leçons de choses ; ouvrages et travaux manuels. — Entretiens, dialogues, lecture, écriture et petites chansons en français.

### II. École primaire.

#### Première classe.

1° *Enseignement religieux :* choix de récits tirés de l'Ancien Testament, et principalement de faits pouvant contribuer à la formation du caractère moral et religieux ; planches appropriées.

2° *Langue maternelle :* Lecture, morceaux d'auteurs modernes en prose et en vers, mis en rapport avec le développement intellectuel des élèves. — Éléments de grammaire et exercices sur l'orthographe. — Déclamation de fables et de pièces de vers. — Exposition libre d'idées de vive voix et par écrit.

3° *Arithmétique :* Notions de calcul, les quatre règles sur des nombres simples.

4° *Histoire :* Éléments de la mythologie grecque et de l'histoire grecque, en procédant par biographies.

5° *Géographie :* Géographie générale enseignée d'après les systèmes de Rhônes et de Ritter, en commençant par la topographie de la ville, et la description détaillée de ses monuments, l'énumération de ses produits, etc.

6° *Histoire naturelle :* 1re partie de la zoologie (mammifères).

#### Deuxième classe.

1° *Enseignement religieux :* Choix de récits tirés de l'Ancien Testament, et principalement de faits pouvant contribuer à la formation du caractère moral et religieux, planches appropriées.

2° *Langue maternelle :* Lecture dans les auteurs grecs modernes (prose et poésie). — Suite des éléments de grammaire, et exercices d'orthographe et de déclamation. — Notices biographiques sur les auteurs.

3° *Arithmétique :* Les quatre règles.

4° *Histoire :* Suite de l'histoire grecque par biographies.

5° *Géographie :* Environs de la ville. — Thrace.

6° *Histoire naturelle :* Zoologie (2e partie).

### Troisième classe.

1° *Enseignement religieux :* Précis des faits principaux de l'Ancien et du Nouveau Testament.

2° *Langue maternelle :* Lecture : Homère, *Odyssée* et autres ouvrages des auteurs anciens traduits en grec moderne. — Grammaire de la langue grecque moderne avec exercices écrits. — Déclamation de morceaux choisis des meilleurs auteurs modernes. — Composition. — Biographie des auteurs grecs modernes, et exercices de variantes.

3° *Arithmétique :* Exercices sur les quatre règles.

4° *Histoire :* Suite de l'histoire grecque.

5° *Géographie :* Les cinq divisions continentales au point de vue des divisions politiques, avec exercices cartographiques.

6° *Histoire naturelle :* Botanique élémentaire.

### Quatrième classe.

1° *Enseignement religieux :* Éléments de catéchèse et biographies de quelques Pères de l'Église.

2° *Langue maternelle :* Lecture des meilleurs auteurs, de l'*Iliade* d'Homère, traduite en grec moderne, et de quelques auteurs de style simple. — Explication de quelques morceaux choisis de Diodore de Sicile. — Grammaire du grec ancien avec exercices pratiques. — Composition. — Exercices de variantes, de thèmes et d'analyses.

3° *Arithmétique :* Calcul théorique et pratique des fractions. — Exercices oraux et écrits.

4° *Histoire :* Histoire universelle suivant la méthode biographique, et en prenant pour sujets les principaux grands hommes de l'antiquité et des temps modernes.

5° *Géographie :* Géographie physique, politique, ethnographique de la péninsule hellénique ; population des villes principales, langues, religions, productions, etc.

6° *Histoire naturelle :* Éléments de géologie.

## III. École supérieure.

### Première classe.

1° *Enseignement religieux :* Histoire de l'Église chrétienne jusqu'à la séparation des deux Églises grecque et latine.

2° *Langue grecque :* Lecture courante (cürsorische lectüre) :

Jean Chrysostome ; lecture expliquée (statarische lectüre).— Xénophon. — Grammaire grecque (syntaxe). Thèmes (grec moderne en grec ancien). — Déclamation de morceaux choisis (prose et poésie) des meilleurs auteurs grecs modernes. — Composition écrite sur un sujet donné, perfectionnement du style.

3° *Mathématiques :* Arithmétique théorique avec exercices pratiques.

4° *Histoire :* Histoire grecque depuis les temps les plus reculés jusqu'au siège de Corinthe, avec exercices biographiques, chronologiques et géographiques.

5° *Géographie :* Géographie physique et politique de l'Europe, avec exercices cartographiques et notions sur les relations internationales. — Description des principales zones végétales : produits naturels, climats, délimitations hydrographiques. — Description des grandes villes et des centres industriels; etc.

6° *Histoire naturelle :* Zoologie et botanique (organographie). — Développements étendus et démonstrations faites à l'aide de collections et de planches.

## Deuxième classe.

1° *Enseignement religieux :* Suite de l'histoire de l'Église chrétienne.

2° *Langue grecque.* Lecture courante : Xénophon (choix) et Plutarque (Vies des hommes célèbres). Lecture expliquée : Lysias et Isocrate. — Exercices de grammaire et de syntaxe. — Déclamation de morceaux d'auteurs anciens. — Thèmes. — Composition conforme aux règles du style.

3° *Mathématiques :* Géométrie avec exercices sur les figures et problèmes.

4° *Histoire :* Histoire grecque depuis le siège de Corinthe jusqu'à nos jours.

5° *Géographie :* Géographie physique et politique de l'Asie, de l'Afrique, de l'Amérique et de l'Océanie.

6° *Histoire naturelle :* Botanique et minéralogie, avec exercices sur la forme des objets, sur la flore indigène et sur la géographie agricole.

## Troisième classe.

1° *Enseignement religieux :* Explication d'un certain nombre de psaumes de David et d'épîtres des Apôtres.

2° *Langue grecque :* Lecture courante ; Plutarque et Hérodote. — Lecture expliquée; Platon et Homère. — Exercices de grammaire et de syntaxe. — Étymologie. — Thèmes. — Composition suivant les règles du style.

3° *Mathématiques :* Suite de la géométrie.

4° *Histoire :* Introduction à l'histoire universelle, avec aperçu général et philosophique sur l'organisation gouvernementale, les langues, les religions, la civilisation et le caractère national. — Histoire des peuples d'Orient avec exercices synchroniques, chronologiques et géographiques; analyse des grandes divisions de l'histoire.

5° *Histoire naturelle :* Cosmographie élémentaire.

6° *Physique :* Pesanteur et mécanique.

7° *Philosophie :* Description de l'organisme humain. — Somatologie. — Psychologie selon le système d'Herbert.

8° *Economie domestique :* Place de la femme dans la société depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. — Éducation nationale dans la maison. — Devoirs matériels de la ménagère. — Classification des habitants de la maison et devoirs de la ménagère envers chacun d'eux.

### Quatrième classe.

1° *Enseignement religieux :* Morale chrétienne.

2° *Langue grecque :* Lecture courante : Platon, Homère. — Lecture expliquée : Démosthène et Thucydide. — Répétitions de grammaire et de syntaxe; compositions conformément aux règles du style. — Rhétorique avec exercices.

3° *Mathématiques :* Éléments d'algèbre et théorie du calcul.

4° *Histoire :* Histoire romaine ; histoire du moyen âge. Appréciation philosophique des causes de la réforme religieuse, comme introduction à l'histoire moderne.

5° *Physique :* Hydrostatique, acoustique et chaleur.

6° *Philosophie :* Logique.

7° *Pédagogie :* Situation, mission de l'institutrice ; moyens dont elle dispose ; accord des principes généraux avec le caractère national ; corrélation de chaque théorie avec les facultés de l'âme ; rédaction et analyse d'un programme pédagogique.

8° *Histoire de l'art :* Esthétique élémentaire, éléments de l'histoire de l'art chez les anciens et les modernes.

9° *Économie domestique :* Devoirs moraux de la ménagère en-

vers ceux qui l'entourent; bon usage du temps, de l'argent; rapports de la famille et de la société; devoirs spéciaux de la ménagère.

Cinquième classe :

1° *Langue grecque :* Lecture courante : Démosthène. Euripide. — Lecture expliquée: Sophocle et Eschyle. — Règles du style et de la rhétorique, avec exercices. — Compositions écrites sur différents sujets. — Histoire de la littérature grecque.

2° *Mathématiques :* Tenue des livres appliquée à l'économie domestique.

3° *Histoire :* Histoire moderne suivie d'éléments de philosophie historique et de l'histoire de la civilisation. — Exercices plus étendus sur des sujets historiques se rapportant à la vie, à la littérature et à la civilisation de telle ou telle nation.

4° *Philosophie :* Morale suivant le système d'Herbert.

5° *Physique :* Optique et lumière; électricité; magnétisme et météorologie.

6° *Chimie :* Éléments de chimie organique.

7° *Pédagogie :* Histoire des différents systèmes d'éducation. — Principes qui ont présidé à l'établissement des salles d'asile et des jardins d'enfants. — Méthodologie et exercices pratiques à la salle d'asile et à l'école primaire.

8° *Histoire de l'art :* Art grec ; causes du mouvement artistique national. — Mythologie au point de vue de l'art.

9° *Économie politique :* Éléments : Principes généraux; application de ces principes aux peuples de l'Orient; moyens de développer la richesse du pays. — Du travail : ses effets, ses avantages. — Notions des devoirs du citoyen et de la citoyenne.

10° *Hygiène :* Définition, avantages, effets et division. — Constitution, tempérament, âges, sexes, races. — Air atmosphérique ; son action sur l'homme, règles hygiéniques qu'il donne lieu d'appliquer. — Chaleur et climats. — Règles à expliquer pour chacune des fonctions de l'organisme humain. — Connaissances hygiéniques nécessaires à la mère de famille. Manière de soigner les malades.

En dehors de ces cours, mentionnons encore les suivants : le français dont l'étude est considérée comme obligatoire ; l'enseignement, de cette langue, bien que s'éten-

dant à plusieurs classes, et se donnant à tous les élèves, présente un autre caractère, différent de celui des cours dont nous avons parlé ci-dessus. Les élèves, pour le français, sont rangés en six classes : la première, la deuxième et la troisième s'occupent spécialement de rendre la prononciation correcte et de faire des exercices de lecture à haute voix; de plus de récitation et d'orthographe; la quatrième, la cinquième et la sixième ont pour objet l'enseignement du style, les compositions, les traductions, l'enseignement de la grammaire et de la syntaxe, la lecture et la comparaison des divers auteurs classiques. Ces exercices sont accompagnés de conversations en français, tous les jours, durant les heures de récréation. On fait encore des lectures supplémentaires françaises dans des ouvrages qui traitent de quelques-unes des matières de l'enseignement scientifique grec.

Parmi les différentes langues étrangères, on enseigne l'anglais, l'allemand et l'italien, à titre de matières facultatives.

Le dessin est enseigné en détail depuis le dessin linéaire jusqu'à l'aquarelle, et même jusqu'aux éléments de peinture. Toutes les élèves sont obligées de suivre les cours de dessin, et sont classées pour cette étude en cours spéciaux.

En ce qui concerne la calligraphie, on suit une méthode spéciale ayant pour objet de combiner les règles du beau avec le caractère national de l'écriture, d'une part, et avec la rapidité de la main, de l'autre; en outre les élèves sont exercées aussi à la calligraphie ornementale.

L'enseignement de la gymnastique a pour but de développer les forces du corps, de manière à contrebalan-

cer l'activité du cerveau, à rendre les mouvements des membres faciles et gracieux, et assurer la plasticité des formes. La danse sert aussi d'exercice corporel. La musique vocale est enseignée à toutes les élèves et tous les jours; les cours sont obligatoires, sauf empêchement physique. Les cours de musique instrumentale (piano) sont facultatifs.

M. Zappas entretient vingt-deux boursières internes, destinées aux fonctions d'institutrices; d'autres jeunes filles suivent les cours à leurs frais. Le nombre des pensionnaires, demi-pensionnaires et externes a été, pour les années successives, réparti comme suit :

| ANNÉES | | BOURSIÈRES | PENSIONNAIRES | DEMI-PENSIONNAIRES | EXTERNES | EXTERNES de l'école primaire | SALLES D'ASILE | TOTAL |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1875-76. | 1re année. | 20 | 31 | 14 | 12 | 13 | 33 | 114 |
| 1876-77. | 2e — . | 20 | 37 | 9 | 32 | 22 | 27 | 127 |
| 1877-78. | 3e — . | 23 | 30 | 5 | 32 | 22 | 27 | 125 |
| 1878-79. | 4e — . | 23 | 52 | 12 | 57 | 31 | 42 | 190 |

Les dépenses annuelles s'élèvent à 2,500 livres turques, ou 57,500 fr. dont 1,800 ou 41,400 fr. sont fournies par M. Zappas; le reste est couvert par les rétributions de pensionnaires libres. Prochainement un vaste établissement distinct sera élevé aux frais du généreux fondateur. L'école est provisoirement établie dans un hôtel loué, très vaste.

### IV. ÉCOLE NORMALE DU DIMANCHE A CONSTANTINOPLE.

Le Syllogue littéraire de Constantinople, principal promoteur du grand mouvement intellectuel qui date de

1870, a voulu, après la fondation des écoles normales de la Turquie d'Europe, contribuer à la préparation des instituteurs de la capitale et des environs. Il a créé en 1876, dans son enceinte même, suivant les nouvelles méthodes et les meilleurs systèmes qu'il a adoptés, une école normale du dimanche (Κυριακὸν Διδασκαλεῖον) où l'on ne reçoit que les instituteurs. Le corps enseignant se compose de professeurs spéciaux, la plupart membres du Syllogue; élus par cette Société, ils font des cours gratuits chaque dimanche : c'est de là que vient le nom de cet établissement.

Les matières enseignées sont les suivantes:

1° Leçons de choses, histoire naturelle, cosmographie.
2° Histoire de la pédagogie et méthodologie.
3° Musique ecclésiastique et européenne.
4° Dessin d'imitation et d'ornement.
5° Gymnastique.

Les cours se font le dimanche seulement durant trois heures. Le nombre des instituteurs qui les fréquentent s'élève annuellement à 40; ceux qui les suivent régulièrement sont munis de certificats d'auditeur délivrés par le Syllogue littéraire de la capitale. Cet établissement rend d'importants services aux instituteurs anciens de la ville et des environs, qui profitent de ces leçons pour améliorer leur méthode d'enseignement et compléter leurs connaissances. On a compris la nécessité d'employer de semblables procédés pour répandre l'instruction primaire, puisqu'il n'existe pas en Turquie de direction centrale, de ministère de l'instruction publique.

En résumant ce qui précède, répétons que, grâce au concours patriotique et à l'initiative de tous les Syllogues

et des Associations philecpédeutiques, plusieurs écoles primaires ont été réorganisées, et que l'instruction populaire a été améliorée conformément aux principes qui régissent celle des écoles de l'Occident. C'est ainsi qu'en 1874, l'école paroissiale de garçons de Panagia, à Péra de Constantinople, a été organisée d'après la nouvelle méthode, et constituée en salle d'asile Frœbélienne, école primaire élémentaire et école primaire supérieure. En 1875, l'école primaire de Thérapia, sur le Bosphore, et celle de Chalcédoine ont été réformées de la même manière. Ces innovations se sont généralisées; le patriarche œcuménique a promulgué en 1877 le règlement de l'instruction primaire, et l'a recommandé aux communes grecques; un inspecteur général de l'enseignement primaire, à Constantinople, a été nommé tout récemment. Peu après les habitants des bourgs du Bosphore ont introduit le même règlement dans leurs écoles. Un semblable esprit de progrès se remarque dans toutes les autres provinces grecques de l'empire ottoman.

## V. COURS D'ADULTES ET D'OUVRIERS.

Le Syllogue littéraire de Constantinople a inauguré, en 1862, des conférences publiques qui ont été multipliées par les autres Syllogues et les Associations, dans la capitale et dans les provinces de la Turquie. Ce mouvement s'est propagé avec une vivacité toujours croissante. Mais ces conférences s'adressent à un auditoire plus ou moins lettré, tandis que la classe ouvrière ou les adultes restent sans éducation. Le cercle *Mnémosyne* de Phanari (Λέσχη Μνημοσύνη) avait inauguré dès 1869 l'enseignement élémentaire et pratique des adultes et des

ouvriers, donné le dimanche et le soir; mais, faute d'auditeurs, ces tentatives n'ont produit aucun résultat. La Société philecpédeutique de Macédoine (Μακεδονική Φιλεκπαιδευτική Ἀδελφότης) a été mieux récompensée de ses efforts; elle a créé en 1872 des cours élémentaires du dimanche dans l'école primaire de Mouchlio, quartier de Phanari, et obtenu des résultats satisfaisants. Les élèves ouvriers de tous les quartiers sont répartis dans des classes séparées et reçoivent les notions indispensables. Le programme adopté est bien simple, et ne diffère point de celui qu'a donné la Société des amis du peuple, à Athènes. Le personnel enseignant se compose d'instituteurs compétents, sous la direction du directeur du grand collège national de Phanari.

Nous trouvons encore des cours d'ouvriers à Salonique et à Smyrne, ainsi que dans quelques autres grandes villes. Mais ces louables tentatives n'ont pas eu d'écho, et les cours d'adultes sont encore très rares et très irrégulièrement organisés en Orient.

## L'INSTRUCTION SECONDAIRE.

Bien que, avant l'insurrection de 1821, le goût de l'instruction secondaire se fût quelque peu perdu, il en restait néanmoins des traces chez les Grecs de Turquie; témoin la grande école nationale de Constantinople, et l'école Zossimée de Janina. Des élèves de ces écoles, après avoir terminé leurs études, allaient en différents endroits établir des écoles helléniques supérieures ou élémentaires.

L'organisation de l'instruction secondaire en Grèce eut beaucoup d'influence sur le programme et la méthode d'enseignement; mais les moyens faisaient défaut. L'instruction dite hellénique se montre sous trois aspects différents: 1° *Écoles helléniques élémentaires*, 2° *Écoles helléniques supérieures*, 3° *Gymnases et Lycées*. En outre nous avons actuellement, sous une forme un peu restreinte, une sorte d'instruction spéciale: nous voulons parler des séminaires religieux et des lycées commerciaux.

L'instruction secondaire, jusqu'ici, n'a pour ainsi dire été donnée qu'aux garçons, mais, depuis quelque temps, certaines villes du centre ont fondé pour les filles des écoles grecques dites *Institutions supérieures de demoiselles*, ('Ανώτατα Παρθεναγωγεῖα), et leur entretien se fait d'une manière analogue à l'entretien des écoles de garçons.

I.

ÉCOLES HELLÉNIQUES ÉLÉMENTAIRES.

Nous appelons ainsi celles des écoles grecques des villages ou des villes, dans lesquelles un professeur, pourvu d'un diplôme de gymnase, instruit des élèves sortis des écoles primaires, et répartis par lui en deux ou trois classes. Il leur enseigne successivement les matières du programme des classes inférieures des écoles helléniques de la Grèce. La base de cet enseignement est la langue grecque; mais chaque professeur, suivant ses goûts et ses connaissances, prend pour sujet de ses cours son auteur favori, poète ou prosateur, sans tenir compte ni du programme ni du degré d'instruction des élèves. Il existe souvent aussi des cours complémentaires.

Des Écoles helléniques élémentaires existaient chez les Grecs de la Turquie en 1878-79:

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1° En Épire . . | écoles, | 33; | profes. | 35; | élèves, | 881; | dép. | 37.237 | fr. |
| 2° En Thessalie . | — | 22 | — | 22 | — | 493 | — | 17.090 | » |
| 3° En Macédoine. | — | 45 | — | 50 | — | 1.302 | — | 41.400 | » |
| 4° En Thrace . . | — | 66 | — | 73 | — | 2.198 | — | 73.760 | » |
| 5° Dans les îles . | — | 21 | — | 23 | — | 607 | — | 20.000 | » |
| 6° En Asie . . . | — | 86 | — | 93 | — | 2.708 | — | 82.600 | » |

Le nombre des élèves de ces écoles est peu considérable, et les résultats médiocres, à cause de l'impossibilité dans laquelle se trouve un professeur de faire à la fois plusieurs cours, et aussi à cause de l'irrégularité des programmes. Dès 1870, on avait indiqué, comme remède à ces maux, de réunir toutes ces écoles helléniques élémentaires avec les écoles primaires, et de constituer une seule école communale centrale. Par ce moyen on

opérait la fusion du personnel, on concentrait sur un seul objet les dépenses trop fractionnées; ainsi cette école communale sera établie conformément aux besoins réels des villages qui la demandent. De cette manière, les élèves y recevraient l'instruction nécessaire pour embrasser n'importe quelle profession.

II.

ÉCOLES HELLÉNIQUES SUPÉRIEURES.

Le nombre de ces écoles ou progymnases, fondés le plus souvent dans les villes et les villages qui ne peuvent entretenir un gymnase complet, n'est pas considérable. Mais elles sont bien organisées, d'après le programme de celles de la Grèce, et sont ordinairement divisées en quatre ou cinq classes, dont deux sont des classes de gymnase. On y enseigne le latin, le français, dans quelques-unes même, le turc, et de plus, les connaissances portées au programme des écoles helléniques de la Grèce. Il y a de cinq à six professeurs. Certaines même de ces écoles, en progressant graduellement, sont devenues des gymnases, dont les directeurs sont diplômés de l'Université d'Athènes ou de toute autre Université. Ces écoles rendent de grands services à la patrie, et les communes qui en possèdent s'imposent des sacrifices considérables.

En 1878-1879, on en trouvait:

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1° En Épire . . | écoles, | 4; | prof. | 12; | élèves, | 310; | Dép. | 16.640 | fr. |
| 2° En Thessalie . | — | 5 | — | 11 | — | 245 | — | 13.800 | » |
| 3° En Macédoine . | — | 6 | — | 18 | — | 374 | — | 23.500 | » |
| 4° En Thrace. . | — | 7 | — | 38 | — | 702 | — | 50.500 | » |
| 5° Dans les îles . | — | 10 | — | 30 | — | 905 | — | 37.250 | » |
| 6° En Asie . . . | — | 12 | — | 44 | — | 938 | — | 101.900 | » |

Plusieurs de ces écoles ne sont qu'une répétition de

celles qui existaient en 1821; d'autres ont été fondées après la constitution du royaume de Grèce. Leur programme ne différant presque pas de ceux des gymnases de la Grèce, nous ne jugeons pas utile de le donner ici. Un grand nombre des élèves qui en sortent vont compléter leurs études dans d'autres gymnases, les autres rentrent dans leur famille.

### III.

### GYMNASES ET LYCÉES.

#### A.

#### GYMNASES.

L'organisation des gymnases en Turquie, d'après le règlement de l'instruction secondaire en Grèce, a exercé dans ce pays une grande influence. Il est vrai que la grande école nationale avait conservé, à certains points de vue, un caractère plus élevé que les autres collèges; mais, malgré cela, elle a été ramenée aussi, à la fin, au même type. On voit maintenant s'élever l'école Zossimée de Janina et celle de Smyrne, et, à leur suite, les gymnases de Chio, de Samos, de Mitylène, et tout récemment, celui de Salonique; tous ces établissements sont parfaitement organisés comme ceux de la Grèce, ils sont reconnus par l'Université nationale, et ils rendent de grands services aux lettres grecques. Du reste, leur histoire démontre leur importance.

##### I. LA GRANDE ÉCOLE NATIONALE DE CONSTANTINOPLE.

La grande école nationale de Constantinople a conservé, comme nous l'avons vu dans la première partie[1], son existence intacte pendant toute cette longue et désas-

1. p. 34-42.

treuse époque que notre nation a eu à traverser; elle se maintient encore aujourd'hui dans toute sa prospérité, dans tout son développement. Nous ne ferons que continuer son histoire.

Nous avons vu que, dès 1825, l'école nationale fut transportée au Phanari. Samouel le Cypriote, son dernier directeur, ayant été sacré archevêque de Proconnèse, conféra la direction à Nicolas Logadis, qui fut aidé par deux collègues. Ce directeur était mathématicien et théologien distingué. Après sa mort, Samouel le Cypriote revint de nouveau, en 1836, époque où il quitta de son propre mouvement la métropole de Mésembrie, dans laquelle il avait été envoyé de la métropole de Proconnèse. Vers cette époque, la division supérieure du collège fut transportée de nouveau à Xirocrini, et Constantin Euthyboulis, fut nommé professeur de grec. En 1839, nous trouvons comme professeur de grec, M. Philalithis, qui, jusqu'à nos jours, a enseigné avec succès la littérature grecque. De 1840 à 1848, nous rencontrons aussi Héroclès Bassiadis. A cette époque, le cercle de l'enseignement devint plus vaste. Outre le directeur chargé de la philosophie, de la rhétorique, de la théologie, deux professeurs enseignent le grec et les mathématiques élémentaires, et on introduit dans le programme le latin et l'histoire, dont les cours ont été confiés, jusqu'en 1867, à M. S. Wilkius; on a ajouté encore le français et la physique, branches professées par M. N. Contogouris. Ajoutons encore ceci : pendant ce temps, M. Constantin Euthyboulis, parti en Europe, après y avoir achevé ses études, était revenu reprendre, sur un plan plus étendu, son enseignement de mathématiques supérieures et de philosophie. Il est donc

certain que, pendant la direction de Samouel le Cypriote, qui a duré jusqu'en 1847, la grande École nationale a pu espérer un brillant avenir. Après lui, nous trouvons comme directeur Mélétios, ex-archevêque de Mitylène, et plus tard, jusqu'en 1849, Daniel, archevêque de Lemnos. Pendant tout ce temps, on avait établi un réfectoire dans l'école.

Cependant l'Église grecque de Constantinople, désirant donner un plus grand développement à cet établissement, pour qu'il pût rivaliser avec les lycées de l'Europe, nomma comme directeur un homme d'une instruction universelle, M. Jacques Pitsipios, qui fit de nombreuses réformes intérieures; il aurait réorganisé l'établissement sur des bases plus vastes, si des querelles intestines, des jalousies et des calomnies n'avaient forcé le directeur à la quitter. Elle fut alors transportée au Phanari, sous la surveillance immédiate de l'église et de la ville. Néanmoins on doit dire que, tant qu'elle est restée à Xirocrini, elle a laissé de bons souvenirs; elle a été fréquentée par un grand nombre d'élèves; plusieurs d'entre eux sont devenus des orateurs qui, d'après Scarlate Byzantios [1], « au nombre d'une centaine d'élus, philosophaient, discouraient, composaient des vers, ou étudiaient sous les peupliers et les tilleuls, l'univers, les éléments, les astres et tout ce qui se trouve sur la terre; en écoutant murmurer des ruisseaux, ils analysaient Thucydide, ou imitaient Homère et Euripide; aux chœurs d'Aristophane, traduits sur le promontoire de l'école et aux idylles de Théocrite répondaient les merles et les rossignols du bois voisin ». A présent que le gouvernement de Roumanie retient les revenus que l'école tirait

1. Κωνσταντινούπολις, v. II, p. 108.

de la Valachie, une Société s'est fondée sous le nom de Xirocrini, uniquement pour la secourir pécuniairement.

Vers 1849, la grande école nationale, transportée au Phanari, reçut pour directeur l'archidiacre Parthénios, plus tard archevêque de Janina, et, à la fin, de Pélagonie. Il y avait trois professeurs pour la littérature grecque : MM. Jean Philalithis, An. Charilaos et Basile Calliphron : M. Euthyboulis enseigna la philosophie, S. Wilkius, la langue latine et l'histoire universelle, Démétrios Valasidis, la physique et les mathématiques, C. Crétois, le français, et Ibraïm effendi, le turc. Tous avaient été auparavant professeurs à Xirocrini. Tous ces cours étaient faits avec de grands développements et une grande exactitude.

Parthenios étant parti au bout d'un trimestre, Dorothée Scolarios le remplaça ; celui-ci, aujourd'hui ex-archevêque de Larisse, prélat érudit, faisait chaque samedi des leçons générales servant d'introduction aux saintes Écritures, devant tous les élèves rassemblés. Il resta directeur jusqu'en 1852 ; il a eu pour successeur Païsios de Pergame, aujourd'hui évêque de Lampe, dans l'île de Candie, qui, en 1863, fut remplacé pour peu de temps par Daniel Magnis, prêtre vénérable et instruit, mais il revint et resta jusqu'en 1863. Pendant cet intervalle, d'une part, le professeur de langue turque avait été remplacé par M. J. Photiadis ; d'autre part, au professeur Euthyboulis, mort en 1859, succéda M. Canellidis, médecin, qui fut remplacé par M. C. Apostolidis, médecin, en 1862, et après ce dernier revint M. Héroclès Bassiadis, de retour de l'Europe occidentale. Obligé de partir pour des raisons politiques, il fut remplacé par M. J. Aristoclis, qui enseigne encore aujour-

d'hui la philosophie. Vers 1859, on introduisit le système de l'agrégation, et, vers 1860, l'enseignement de la musique religieuse fut fait par M. Jean Protopsaltis.

Dès 1860, une commission spéciale s'est occupée de réorganiser l'école patriarcale, d'après de nouveaux systèmes. Elle avait proposé l'introduction d'une série complète de cours théologiques et de cours complémentaires : zoologie et chimie, et quelques améliorations intérieures. Les mesures prises alors furent appliquées en 1863, lorsque la direction de l'école fut transportée à des membres érudits du clergé. Alexandre Lascaris, plus tard archevêque de Sisanie et de Siatista, fut le premier directeur qui commença à appliquer les réformes, le 1er février 1863. On avait introduit à l'école l'enseignement de la théologie dogmatique et de l'histoire ecclésiastique et l'explication de la liturgie. Le professeur de mathématiques fut remplacé par M. Ch. Scarpelis, qui eut lui-même comme successeur, peu de temps après, M. A. Spatharis, qui enseigne encore aujourd'hui les hautes mathématiques, et montre beaucoup de méthode et d'érudition. Le professeur de langue française fut remplacé par M. Eugène Marcellin.

Après Alexandre Lascaris, on nomma directeur M. Jérothée, ex-évêque de Néocésarie, en septembre 1864, auquel succéda, au mois de décembre de la même année, M. Eustache Cléoboulos, membre savant et distingué du clergé orthodoxe d'Orient. Pendant sa direction, qui a duré plus de trois ans, l'école a été sérieusement développée, les leçons ont été réglées d'une manière plus méthodique; de nombreuses réformes intérieures ont été faites ; les places d'agrégés ont été supprimées, et les cours confiés à des professeurs

réguliers. En 1866, M. S. Wilkius, admis à la retraite à cause de son grand âge, eut pour successeur M. Emile Nonnotis. Vers 1867, l'école eut des cours de chimie et de droit commercial, et quelques changements furent opérés dans le personnel des professeurs de langue grecque et de langue turque.

En décembre 1867, Cléoboulos fut remplacé par Philothée Vryennios, prêtre très distingué. Pendant sa direction, le collège hellénique, avec ses cinq classes, et l'école hellénique élémentaire furent plus intimement unis, et constituèrent deux divisions, comprenant chacune quatre classes, le tout sous une même direction. La division inférieure, devenue très utile grâce à l'enseignement pratique élémentaire, permit aux enfants de toutes les classes de la société d'embrasser toutes les professions à la fin de leurs études. La division supérieure reçut la forme d'un gymnase parfait et classique. L'école suit encore aujourd'hui cette voie avec succès. Plusieurs cours ont été remaniés et mieux appropriés à l'esprit qui anime chacune de ces divisions. On avait d'abord introduit les examens écrits, et nous ferons remarquer que, seule aujourd'hui, la grande école nationale a conservé sa vieille habitude de faire faire aux élèves de la division supérieure des vers, des discours et des dissertations en grec ancien.

En 1875, la direction passa à Jean Anastasiadis, qui régla de nouveau les examens de sortie par un programme spécial. Enfin, depuis 1877, M. Palamas, homme aussi érudit que distingué, dirige l'école. Les autres professeurs ont été maintenus dans leurs fonctions. En 1877, un nouveau professeur, M. Saltelis, et en 1879, M. Amaxopoulos, furent chargés de la littérature

grecque. Depuis trois ans, on enseigne le dessin. Le nombre des professeurs, pour les deux divisions, outre le directeur, s'élève à quatorze. Telle est cette école, qui compte plus de quatre siècles d'existence. On construit en ce moment un vaste monument au frais de MM. Ananias Vatopédinos et G. Zariphis.

Nous n'avons d'informations exactes sur le nombre des professeurs et des élèves que depuis 1861. Voici ce tableau complet :

| ANNÉES | PROFESSEURS | | | ÉLÈVES INSCRITS | | | ÉLÈVES DIPLÔMÉS |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | École supérieure | École élémentaire | Total | École supérieure | École élémentaire | Total | |
| 1861-62...... | 9 | 3 | 12 | 210 | 156 | 371 | 10 |
| 1862-63...... | 10 | 3 | 13 | » | » | » | 5 |
| 1863-64...... | 10 | 3 | 13 | 227 | 174 | 401 | 12 |
| 1864-65...... | 10 | 3 | 13 | » | » | 400 | 15 |
| 1865-66...... | 11 | 3 | 14 | 180 | 180 | 360 | 19 |
| 1866-67...... | 10 | 3 | 13 | 197 | 170 | 367 | 10 |
| 1867-68...... | 11 | 3 | 14 | 228 | 180 | 408 | 17 |
| 1868-69...... | 12 | 3 | 15 | 307 | 163 | 470 | 17 |
| 1869-70...... | 12 | 3 | 15 | 242 | 113 | 470 | 18 |
| 1870-71...... | 12 | 3 | 15 | 303 | 145 | 448 | 23 |
| 1871-72...... | 12 | 3 | 15 | 280 | 181 | 461 | 20 |
| 1872-73...... | 12 | 3 | 15 | 282 | 180 | 462 | 20 |
| 1873-74...... | 12 | 3 | 15 | 376 | 189 | 545 | 20 |
| 1874-75...... | 12 | 3 | 15 | 322 | 206 | 528 | 22 |
| 1875-76...... | 12 | 3 | 15 | 315 | 218 | 533 | 33 |
| 1876-77...... | 12 | 3 | 15 | 296 | 222 | 518 | 21 |
| 1877-78...... | 12 | 3 | 15 | 295 | 245 | 540 | 36 |
| 1878-79...... | 12 | 3 | 15 | 190 | 290 | 481 | 26 |

La plupart des élèves sont de Constantinople et de ses faubourgs ; pourtant, beaucoup viennent de toutes les autres provinces, et même de la Grèce libre. Comme droit d'admission, ils paient, à partir de 1861, cinq francs, et, comme droit de diplôme, vingt-trois francs.

Les recettes et les dépenses annuelles pour l'entretien de l'école ont été les suivantes en 1878-79 :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Recettes......... | 366.736 | piastres | ou 91.684 fr. |
| Dépenses........ | 347.412 | » | ou 86.853 fr. |

II. L'ÉCOLE ZOSSIMÉE A JANINA.

Les écoles de Maroutzi et de Caplani[1], à Janina, qui, jusqu'en 1820, ont été rivales, furent remplacées en 1828 par l'école Zossimée, fondée et dotée par les généreux frères Zossimas. Son premier directeur fut, de 1828 à 1833, Georges Ésope, élève distingué de Psalidas, et assisté de deux professeurs : il suivait le système de son maître.

En 1833, l'école fut transférée dans un plus vaste local, et la direction fut confiée à M. Anastase Sakellarios, autre élève de Psalidas, qui n'a cessé jusqu'à sa mort de suivre les progrès de la littérature européenne. Sa direction dura longtemps ; secondé d'abord par quatre professeurs, puis par un plus grand nombre, il obtint de brillants résultats. Ses vastes connaissances, son érudition profonde, son esprit constamment à la hauteur des progrès de la philologie, ses voyages et son séjour en Europe, son amour du travail et son ardeur infatigable avaient fait de l'école Zossimée une rivale de celle de Constantinople et des autres gymnases de la Grèce. A part une petite absence en 1838 et une autre en 1855, Sakellarios conserva la direction jusqu'en 1863.

Au commencement, l'école conserva la forme des collèges helléniques d'avant 1821 ; mais, à partir de 1852, elle s'est divisée en école hellénique et en gymnase, suivant le programme de l'enseignement secondaire de la

1. p. 49-53.

Grèce. Dans le gymnase, cinq professeurs enseignaient les littératures grecque et latine, la théologie, l'histoire, les mathématiques, la philosophie, la physique expérimentale, le français et l'italien. L'Université d'Athènes, sur la proposition de la Faculté de philosophie, prenant en considération la vaste érudition du directeur et les grands services qu'il rendait aux lettres grecques, par le nombre et le talent de ses élèves, nomma en 1854 A. Sakellarios docteur en philosophie, avec la note *parfait* (Λαμπρῶς), et reconnut l'école Zossimée comme gymnase jouissant des mêmes prérogatives que ceux de la Grèce. C'est qu'en effet le nombre des élèves venus des départements voisins était considérable, et, parmi ceux qui avaient achevé leurs études, la plupart étaient vivement recherchés.

En 1863, Anastase Sakellarios fut remplacé à la direction par M. S. Manaris, élève de l'Académie ionienne, et l'un des mathématiciens les plus méthodiques et les plus distingués de la Grèce. Il avait enseigné pendant plusieurs années les hautes mathématiques, fonctions qu'il remplit dignement encore aujourd'hui. Le nombre des professeurs, fixé alors à dix, fut augmenté après l'introduction de la langue turque, de la physiologie, de la chimie et du dessin, il y a quinze ans.

L'an dernier, l'école a encore agrandi son cercle d'action. M. Milt. Pantazis, l'un des philologues les plus distingués de l'Orient, a été chargé de la direction générale, et est l'instigateur de ces nouvelles améliorations. On construit en ce moment un vaste monument, pour faire disparaître les inconvénients dus à l'insuffisance du local.

En examinant les statistiques des livres de l'école

Zossimée, nous ne trouvons rien de précis relativement au nombre des élèves avant 1854 ; mais, à partir de cette date, nous avons les renseignements suivants :

De 1854 à 1855, l'école fut fréquentée par 162 élèves.

| | | | |
|---|---|---|---|
| De 1855 à 1856, | par | 167 | élèves. |
| De 1856 à 1857, | — | 162 | — |
| De 1857 à 1858, | — | 178 | — |
| De 1858 à 1859, | — | 220 | — |
| De 1859 à 1860, | — | 225 | — |
| De 1860 à 1861, | — | 259 | — |
| Ou en tout de 1855 à 1861 | | 1373 | élèves. |

Le nombre total des élèves, de 1862 à 1878, a été de 1,974. Chaque année, la moitié environ finissaient leurs études.

Les dépenses annuelles de l'école, prises sur les revenus et les donations, ont été de 400,000 piastres ou 100,000 fr. Telle est l'école Zossimée. Elle a une bibliothèque qui compte 5,000 volumes, et renferme des instruments de physique et de chimie et des tableaux d'histoire naturelle.

### III. GYMNASE DE SMYRNE.

Aussitôt après l'apaisement des troubles de l'insurrection hellénique, l'école évangélique reparut à Smyrne[1]. Il est vrai que la réouverture en avait eu lieu en 1824 sous la direction de M. Dorothée, assisté de deux professeurs adjoints; mais, dès 1828, elle fut réorganisée par M. Abraham Homérolis, son nouveau directeur. En 1831, sept autres professeurs y enseignèrent, et la langue française fut portée au programme. En 1835, M. Abraham Homérolis fut remplacé par M. Néoclès Papazoglou; le nombre des professeurs fut alors porté

1. p. 66-68.

à dix. Peu après, Ignace Sardilis succéda à Papazoglou; il y eut alors douze professeurs, et l'italien fut compris dans l'enseignement. La direction de Sardilis et celle de son successeur ne dura que fort peu de temps; ensuite revint Papazoglou, qui fonda ou qui contribua beaucoup à fonder une salle de lecture publique. En 1839, Anastase Sakellarios fut appelé à la direction, et la conserva jusqu'en 1842; alors l'anglais fut introduit dans les cours.

Malheureusement, en 1842, après un incendie, l'école fut fermée, et elle ne rouvrit qu'en 1845. Elle fut transformée aussitôt en gymnase complet sous la direction de M. Chrysovergis, et attira un grand nombre d'élèves. Chrysovergis partit en 1848; Georges Zochios, déjà professeur de sciences physiques et mathématiques à Athènes, le remplaça, et eut lui-même pour successeur Georges Vaphas, qui, en 1853, fut aidé par Christophore Lailios. En 1854, M. Vaphas ayant donné sa démission, M. Lailios resta seul, et occupa son poste jusqu'en 1862. C'est M. Constantin Xanthopoulos qui dirigea l'école jusqu'en 1876. En 1877, Charalampos Bernardos, inspecteur de l'établissement, accepta la direction gratuite jusqu'en 1878, époque où M. Paranikas, l'auteur du livre sur l'instruction publique des Grecs, jusqu'en 1821, plusieurs fois cité ici, fut nommé directeur.

L'école évangélique, reconnue par l'Université d'Athènes comme gymnase complet, renferme encore deux écoles helléniques; on y enseigne, outre les matières ci-dessus énoncées, le français, le turc, et, depuis 1876, l'anglais. Le nombre des élèves est de 1,500, dont 257 pour le gymnase. Les dépenses annuelles totales montent à 3,000 livres turques ou 69,000 francs, provenant des

revenus de l'école, de dons des églises, et de donations particulières, tandis que, de 1824 à 1827, elles n'ont été que de 15,901 piastres ou 3,000 francs. Le gymnase rend d'importants services à toute l'Asie; il a influé beaucoup, dans la ville où il a été établi, sur l'instruction primaire des garçons et des filles.

Il existe à Smyrne une institution de filles dite supérieure, qui comprend, outre l'école hellénique, deux classes de gymnase et une salle d'asile. Elle a des professeurs, des institutrices et 300 élèves. De plus, il y a quatre lycées particuliers et trois collèges privés, et quatre écoles particulières de filles.

### IV. GYMNASE DE CHIO.

Après les désastres que Chio a eu à supporter en 1822, et dont il reste encore de nombreuses traces, à peine de retour dans leur pays dévasté, les quelques habitants qui avaient pu se sauver n'eurent pas plutôt procédé à leur installation, qu'ils se préoccupèrent de rétablir leurs écoles si renommées auparavant; ainsi, dès 1840, alors que la ville n'était reconstruite qu'en partie, l'école hellénique était de nouveau fondée. Cette école, entretenue grâce à la générosité de commerçants, s'améliora rapidement ; dès 1859, elle fut considérée comme un gymnase complet, comprenant deux divisions, et, en 1863, elle fut assimilée par l'Université à ceux de la Grèce. Le directeur de l'école hellénique, auquel on doit tous ces progrès, a été M. C. Contos, professeur de littérature grecque à l'Université d'Athènes et grammairien distingué. Depuis que cet établissement a été élevé au rang de gymnase, c'est M. Georges Sourias qui le

dirige. Ce professeur, expérimenté et des plus capables, est assisté de huit autres professeurs et de quatre instituteurs. Le gymnase suit le même programme que les gymnases et les écoles helléniques de la Grèce; on y a ajouté dernièrement la chimie élémentaire, et, depuis quelques années, pour ceux qui se destinent au commerce, l'anglais. L'établissement reçoit les élèves de Chio, les enfants des paysans grecs qui ont le goût de l'instruction supérieure, et des habitants des côtes voisines de l'Asie Mineure.

Les renseignements statistiques que nous nous sommes procurés ne portent que sur les années qui ont suivi 1865. Les voici :

| ANNÉES. | ÉLÈVES | | TOTAL |
|---|---|---|---|
| | Gymnase | École hellénique | |
| 1865-66 . . . . . . . . . | 59 | 133 | 192 |
| 1866-67 . . . . . . . . . | 65 | 142 | 207 |
| 1867-68 . . . . . . . . . | 64 | 155 | 219 |
| 1868-69 . . . . . . . . . | 74 | 140 | 214 |
| 1869-70 . . . . . . . . . | 72 | 146 | 218 |
| 1870-71 . . . . . . . . . | 78 | 172 | 250 |
| 1871-72 . . . . . . . . . | 84 | 191 | 275 |
| 1872-73 . . . . . . . . . | 83 | 187 | 270 |
| 1873-74 . . . . . . . . . | 85 | 184 | 269 |
| 1874-75 . . . . . . . . . | 95 | 208 | 303 |
| 1875-76 . . . . . . . . . | 93 | 218 | 311 |
| 1876-77 . . . . . . . . . | 102 | 199 | 301 |
| 1877-78 . . . . . . . . . | 97 | 242 | 341 |
| | 1.051 | 2.307 | 3.370 |

De 1863 à 1878, 119 élèves seulement ont terminé leurs études et reçu leur diplôme. La plupart sont originaires de la ville et des villages de Chio; le reste vient de Samos et de l'Asie.

L'influence du gymnase sur l'instruction publique dans

l'île de Chio est très grande. Sa présence a multiplié le nombre des écoles. Quatre inspecteurs élus pour quatre ans surveillent les écoles de la ville et de la campagne de Campos. On dit que M. Zorzis Dromokaïtis vient de léguer 300,000 fr. pour le gymnase. La dépense totale monte à 46,000 fr.

Il existe dans l'école une bibliothèque assez riche, qui renferme la bibliothèque de Coray; elle se compose de 10,000 volumes.

V. GYMNASE DE SAMOS.

L'école hellénique entretenue dans l'île depuis 1757 fut créée pendant l'insurrection hellénique. Elle fut ensuite réorganisée en 1857 par le prince Jean Ghika, et établie sur des bases solides en 1859. Ses progrès lui valurent le rang de gymnase et le nom de *Gymnase de Pythagore*, l'ancien philosophe de Samos. Nous y trouvons d'abord trois professeurs, puis, peu après, deux autres, sous la direction de M. P. Œconomos. En 1859, Jean Sphoinis fut nommé proviseur du gymnase, et de 1862 à 1865, C. Contos le remplaça. Vint en 1869 Jean Pantouris, puis en 1873 C. Cataivénis, qui dirige encore l'établissement. Il y a 7 professeurs et 80 élèves. On suit le programme des gymnases de la Grèce et on enseigne le turc.

Les élèves inscrits de 1855 à 1878 ont été au nombre[1] de 1657, dont 1414 de Samos, 187 de l'Asie Mineure, 28 des autres provinces grecques de la Turquie, 24 de la Grèce libre, 3 d'Allemagne, et 1 de l'Empire ottoman. Les dépenses annuelles sont de 23,797 fr.

1. Nous devons tous ces renseignements à M. Ep. Stamatiadis. Comparez Ἐπετηρὶς τῆς ἡγεμονίας τῆς Σάμου. Samos, 1875, in-8°, p. 77-80.

De plus nous trouvons l'école hellénique, qui a trois professeurs et 96 élèves, et trois autres écoles de ce genre dans les autres villages, où 7 professeurs donnent des leçons. Le nombre total des élèves des trois écoles est de 173 et celui de toutes les écoles réunies, de 350.

### VI. GYMNASE DE MITYLÈNE.

Ce gymnase a débuté en 1840: il s'est perfectionné graduellement, et n'est devenu complet qu'en 1861, lorsque M. Lailios, lettré distingué et érudit, en accepta la direction, qu'il exerce encore aujourd'hui avec succès. Il y emploie le même système pédagogique et le même programme qu'en Grèce : 7 professeurs y enseignent, et le nombre des élèves est de 170.

Il y a une bibliothèque qui renferme 8,000 volumes.

### VII. GYMNASE DE SALONIQUE.

Salonique, comme nous l'avons vu dans la première partie[1], entretenait une école hellénique qui fut fermée pour quelque temps. Après 1821 elle fut de nouveau ouverte et prospéra sous la direction de M. Emmanuel Photiadis, homme instruit qui, malheureusement, fut enlevé par une mort prématurée. Après lui, d'autres professeurs érudits ont dirigé l'école et y ont enseigné successivement. Elle fut constituée en gymnase en 1870, mais l'Université nationale ne la reconnut officiellement comme tel qu'en 1873. Aujourd'hui, elle est dirigée par M. A. Démétriadis, assisté de 10 professeurs; elle est composée d'un gymnase et d'une école hellénique. Cette année-ci, 120 élèves fréquentent le gymnase, et 173

1. p. 74.

l'école hellénique; la plupart viennent de l'intérieur de la Macédoine, et, parmi ceux qui sortent (ils sont au nombre de 25), les uns étudient les sciences à l'Université nationale; les autres sont nommés instituteurs, et d'autres ont embrassé des professions différentes.

Salonique, grâce à son gymnase, à son école hellénique, à son école normale d'instituteurs et à son institution normale de filles, est devenue le centre le plus utile à la propagation des lettres dans toute la Macédoine.

### B.

### LYCÉES.

En dehors de ces gymnases complets des Grecs de Turquie, semblables à ceux de la Grèce libre, il existe aussi, surtout à Constantinople et dans les autres grandes villes, des lycées ou écoles commerciales d'une forme particulière, mais établies pour le même objet. Les élèves y sont internes, d'après l'organisation des lycées de France; ces établissements ne diffèrent pas considérablement des gymnases ; on y fait de plus une série de cours commerciaux. Deux d'entre eux sont dignes de remarque; ils sont reconnus gymnases complets par l'Université nationale : l'école commerciale de Chalki, et le lycée grec, à Péra.

#### I. ÉCOLE COMMERCIALE DE CHALKI.

Vers 1780, Alexandre Ypsilantis voulait doter la nation d'une école commerciale ; il destinait à son installation le monastère de la Vierge de l'île de Chalki ; mais ce projet ne fut pas réalisé. En 1831, les négociants de

Constantinople fondèrent l'école hellénique commerciale et en nommèrent directeur et premier professeur M. Antoine Silymnios. A celui-ci succéda, en 1834, Abraham Homérolis, appelé de Smyrne, qui, aidé de cinq professeurs, enseigna avec succès jusqu'en 1839. Son successeur fut, pour un an, Daniel Magnis, qui céda la place au moine Barthélemy de Coutloumouciou. En 1851, l'école avait fait déjà de sérieux progrès, lorsqu'elle fut placée sous la direction de M. Anthime Mazarakis, évêque de Séleucie, prêtre lettré et travailleur énergique. En 1868, elle fut réorganisée et divisée en deux sections; enfin, en 1876, elle a été reconnue par l'Université nationale comme gymnase complet. Une classe supérieure y a été instituée pour l'enseignement intégral des connaissances nécessaires au commerce, suivant le système établi dans les écoles commerciales de France et d'Allemagne. Aujourd'hui le directeur est M. C. Xanthopoulos, aidé par dix professeurs.

L'école est située dans un endroit charmant ; elle est entourée d'un bois de sapins dont le parfum pénétrant se mêle aux émanations de la mer, qui écume à ses pieds. L'air y est pur et vivifiant. La solitude agréable dans laquelle les élèves se trouvent, égayée par la verdure des arbres et le bleu de la mer qui s'étend au loin et charme la vue, porte l'esprit à l'étude et à la méditation. Le bâtiment, agrandi considérablement et amélioré de nos jours, et, de plus, bien aménagé, ne laisse rien à désirer, ni pour l'éducation de l'esprit ni pour l'hygiène.

D'après les statistiques que nous avons consultées, 4,180 élèves ont fréquenté l'école depuis sa fondation jusqu'à l'heure présente. La plupart paient annuellement, pour la nourriture et l'instruction, 50 livres turques ou

1150 fr. chacun ; une vingtaine d'élèves pauvres sont entretenus par le corps commercial.

Les services que cet établissement a rendus sont très grands, et si on le divisait en école hellénique préparatoire et en école commerciale complète, d'après les réformes que nous avons indiquées en parlant des écoles commerciales, une grande lacune serait comblée chez nous. Aujourd'hui, outre les cours des gymnases, on y fait des cours de français, d'anglais, de turc et d'allemand.

Le nombre des élèves, cette année-ci, monte à 265, et les dépenses à 92,000 fr.

### LYCÉE GREC A PÉRA.

Un lycée hellénique a été fondé à Péra en 1869, pour préparer les jeunes gens à l'étude des lettres et des sciences, et pour leur donner une instruction conforme à la vie pratique, surtout enfin pour remédier à l'absence d'une école de ce genre à Péra, où beaucoup de gens l'avaient jugée nécessaire ; aussi le gouvernement hellénique, sur la proposition de Ch. Tricoupis, voulut-il fonder, en 1867, un gymnase hellénique semblable, mais il y renonça.

M. Chr. Zographos prit le lycée sous sa protection et y entretint neuf élèves internes pauvres, destinés à remplir à la fin de leurs études les fonctions d'instituteurs. En 1874, il fut reconnu par l'Université nationale comme gymnase complet ; il était composé du gymnase proprement dit et de l'école hellénique. Il a été successivement dirigé par MM. Ch. Calotaios, A. Taghis, M. Pantazis et G. Chassiotis, ses fondateurs.

Outre l'enseignement des gymnases, on y fait un cours

complet sur les connaissances nécessaires au droit commercial et à la tenue des livres ; en même temps, on y enseigne le français, l'anglais et l'allemand, dans des classes particulières. De 1869 à 1878, 780 élèves ont fréquenté le lycée ; parmi eux 39 sont sortis avec leur certificat d'études.

L'année dernière, le lycée grec a été remplacé par l'*Institution hellénique* (Ἑλληνικὸν Ἐκπαιδευτήριον), dirigée par M. A. Thagis, un des fondateurs du lycée grec, et professeur distingué de littérature hellénique.

Il existe aussi d'autres lycées privés, savoir cinq à Constantinople et aux environs, et dix dans les autres provinces. L'enseignement va jusqu'à celui de la seconde classe des gymnases, et le nombre des élèves n'y dépasse pas 460.

Tel est le résumé général de ce qui concerne l'instruction classique des garçons chez les Grecs de la Turquie d'Europe. Celle des filles ne peut lui être comparée. Si on met à part les cours faits dans les institutions centrales de filles des villes, et dans quelques institutions dignes de remarque qui se trouvent à Constantinople, à Salonique, à Smyrne ou ailleurs, on peut dire que l'instruction secondaire des filles est négligée et très arriérée. Citons néanmoins les deux écoles supérieures de filles de Constantinople, le Zappion, et celle de Pallas, dont nous avons déjà parlé[1] qui sont les deux gymnases de filles les plus complets de toute la Grèce, libre ou asservie, ainsi que le montre leur programme, inséré plus haut. Il est donc à souhaiter que d'autres établissements de ce genre soient créés dans toutes les grandes villes.

1. P. 401-411.

ENSEIGNEMENT SPÉCIAL.

Comme nous avons parlé déjà des lycées, aux études desquels sont ajoutées les études commerciales, il ne nous reste plus à passer en revue que l'instruction religieuse, qui se divise en supérieure et élémentaire. Pour la première, citons les écoles théologiques de Chalki et de Jérusalem, et pour la dernière, les séminaires élémentaires.

INSTRUCTION RELIGIEUSE SUPÉRIEURE.

I. *École théologique de Chalki.* — La première école théologique du patriarcat fut fondée en 1839, au Phanari, sous Grégoire VI. Elle n'exista qu'un an, sous la direction de Barthélemy de Coutloumouciou. En 1844, l'école fut définitivement établie à Chalki, dans le monastère de la Sainte-Trinité, et confiée à la direction de l'évêque de Chariopolis, Constantin Typaldos.

Ce monastère se trouve au sommet d'une colline couverte de pins; le coup d'œil en est agréable et l'air vivifiant. La direction de Typaldos dura plus de vingt ans. Le plus distingué de ses successeurs, tous ecclésiastiques, est Germain Grigoras, qui exerce encore aujourd'hui cette fonction. L'école est inspectée et surveillée par le Saint-Synode, qui choisit trois de ses membres pour former une commission à cet effet. Elle comprend sept classes, dont les cinq premières établies sur le modèle des gymnases, ne diffèrent pas beaucoup de celles de l'école Rizari d'Athènes; les deux autres constituent une sorte d'école supérieure de théologie. Ainsi, on enseigne, dans la sixième classe:

1° la théologie morale ; 2° les Saintes Écritures ; 3° la rhétorique; 4° l'histoire de la philosophie ; 5° la patrologie ; on fait des exercices théologiques. Dans la septième : 1° la théologie pastorale; 2° le catéchisme ; 3° la liturgie ; 4° le droit canonique ; 5° les sermons. En même temps on enseigne la musique religieuse, le français, le slave et le turc.

Outre le directeur, il y a huit professeurs, tant ecclésiastiques que laïques. Les élèves, entretenus et instruits gratuitement, sont au nombre de soixante-cinq, choisis dans plusieurs provinces ; les uns sont ecclésiastiques ; les autres sont obligés de le devenir à la fin de leurs études. Chaque année, à peu près une quinzaine d'élèves terminent leurs études et sont remplacés par d'autres, choisis parmi les candidats qui se présentent.

Les dépenses annuelles pour l'entretien de l'école montent à 3,000 livres turques ou 69,000 fr. Elles sont couvertes : 1° par une contribution forcée que tous les membres du haut clergé sont tenus de fournir proportionnellement à leurs émoluments ; 2° par les revenus des monastères ; 3° par une cotisation perçue sur chaque prêtre ; 4° par des revenus particuliers ; 5° par les offrandes des fidèles. De plus, M. Ch. Zographos, en 1873, a déposé à l'église 27,600 francs, dont les intérêts sont accordés à celui qui sort le premier de l'école, pour qu'il puisse aller pendant quatre ans étudier en Europe, de manière à pouvoir enseigner à son retour, durant quatre ans également, à l'école. Dernièrement, Joachim II, patriarche de Constantinople, a laissé par son testament 56,000 francs pour cet établissement.

Le nombre des élèves qui y ont terminé jusqu'à présent leurs études est de 350, et les services qu'il a rendus à

l'Église et à la nation sont considérables. Presque tout le haut clergé de l'Église orthodoxe orientale est sorti de son sein. Toutefois, une commission instituée en 1873, avait proposé la réforme complète de l'école. D'après ce projet, on proposait la fondation d'une école religieuse pour le bas clergé à Chalki même, et celle d'une école supérieure de théologie comprenant quatre classes, et constituée en Faculté de théologie. Ce projet vient d'être mis à exécution par le nouveau patriarche Joachim III.

L'école a une bibliothèque qui contient environ 4,000 volumes et quelques manuscrits importants.

II. *École de théologie de Jérusalem.* — Cette école, qui reproduit le caractère de celle de Chalki et qui suit le même programme, fut fondée en 1855, sous le patriarche Cyrille. Son premier directeur fut Dyonis Cléopas; puis vint Nicodymos de Cyzique, jusqu'en 1858; et, après lui, Germain Grégoras, jusqu'en 1862; enfin la direction passa à d'autres ecclésiastiques distingués jusqu'en 1876. Le nombre des professeurs ne dépassait pas 6 et celui des élèves, 60. Malheureusement, l'école était entretenue par les revenus des Lieux-Saints de Russie, qui ont été supprimés après le schisme bulgare. C'est à grand'peine qu'elle a pu subsister jusqu'en 1876, et, dans les derniers temps, elle a vécu d'une façon bien précaire. Mais, pourtant, elle a rendu de grands services à l'Église.

## INSTRUCTION RELIGIEUSE ÉLÉMENTAIRE

Depuis longtemps on a compris la nécessité d'organiser des écoles religieuses pour le bas clergé, qui, la plupart du temps, est privé même de l'instruction élémentaire. A cet effet, un Syllogue religieux a été fondé en

1873, à Constantinople, et on a cherché à établir, soit dans cette ville, soit dans une autre, des écoles inférieures. La première et la plus importante est celle de Janina.

I. *Séminaire ecclésiastique de Janina.* — L'hégoumène du monastère d'Eléousa (Notre-Dame-de-la-Pitié) Abacoum, inspiré par un zèle pieux, fonda en 1872, dans son monastère, situé dans l'île de Janina, un séminaire ecclésiastique, qui a pour but de donner aux futurs ecclésiastiques l'instruction élémentaire, et de préparer par ce moyen des desservants. Un grand et beau bâtiment fut élevé et un règlement spécial fut rédigé, concernant l'enseignement. Au début, les cours duraient deux ans; depuis 1875, ils ont été prolongés d'une année. La commission qui inspecte l'école est composée de trois membres, sous la présidence de l'archevêque de Janina. Pour y être admis comme élève, il ne faut pas avoir moins de 22 ans ni plus de 32; on est obligé, lorsqu'on n'est pas prêtre, de recevoir les ordres à la fin de ses études. Le nombre des élèves s'est élevé progressivement de 11 à 23.

Les matières de l'enseignement sont élémentaires, et ne diffèrent pas de celles portées au programme des séminaires élémentaires de la Grèce. Les élèves, après avoir terminé leurs études, sortent périodiquement; ainsi, en 1874, six sont sortis; tous exercent le ministère ecclésiastique dans les villages, et joignent à ces fonctions celles d'instituteur. En 1875, trois sont sortis; en 1876, quatre, et en 1878, neuf. Total : vingt-deux prêtres-instituteurs, jusqu'en 1878.

Le nombre des élèves, en 1878-79, a été de seize. Trois professeurs y enseignent sous la direction d'Apostole Œconomos, prêtre estimé. On a dépensé, pour construire

l'école, 16,500 fr., et pour l'entretenir 15,000 fr. par an. Ces frais sont couverts par l'ami des lettres, l'hégoumène Abacoum, par M. Ch. Zographos, qui donne par an 1,150 fr., et par d'autres souscripteurs qui donnent de moindres sommes.

III. *Séminaire ecclésiastique de Samos.* — Le séminaire de Samos a la forme et le programme de ceux de la Grèce; il a deux professeurs spéciaux; il comptait, en 1878, treize élèves. Il rend à l'île de grands services.

On avait essayé, en 1875, d'établir un séminaire ecclésiastique à Trébizonde; son entretien devait être à la charge de la commission pour les écoles extérieures et de la Société protectrice du clergé; mais, comme il n'avait que onze élèves, il n'a pu durer qu'une année. La même tentative fut faite, en 1874, à Constantinople, par le Syllogue ecclésiastique, mais sans succès. A Trikala de Thessalie, depuis 1876, Dorothée Scholarios, ex-évêque de Larisse, entretient dans l'école hellénique un prêtre-instituteur, pour former des prêtres. Le nombre des élèves n'est pas supérieur à dix.

Si quelqu'un pourtant considérait l'état dans lequel se trouve le bas clergé, on serait obligé de fonder pour lui des écoles religieuses élémentaires dans chaque province, et de les établir convenablement. Cela ne serait pas difficile, si les divers monastères provinciaux étaient obligés de fournir pour cet objet une contribution annuelle proportionnelle à leurs revenus. C'est un effort patriotique que nous attendons d'eux, et qui sera peut-être imposé par Joachim III, ami incontestable des prêtres mariés.

Nous avons résumé ce qui se rapporte à l'instruction publique des Grecs de l'Empire ottoman : elle s'améliore

progressivement, mais elle n'atteindra jamais le même état de prospérité que dans la Grèce libre. Les progrès déjà faits, l'expansion déjà produite sont le résultat des efforts des Syllogues et des Associations, dont nous allons parler au chapitre suivant.

## LES SYLLOGUES

### POUR L'ENCOURAGEMENT DES ÉTUDES GRECQUES EN ORIENT.

Nous avons exposé ce qui a trait au développement des écoles en Orient, au programme des études, à leurs ressources et à leur influence bienfaisante sur le peuple hellénique. Nous croyons opportun d'aborder l'historique des Syllogues, de ces associations pleines de bonne volonté, de patriotisme. Nous les avons toujours vus à l'œuvre, surtout dans ces derniers temps, s'occupant avec un zèle constant de la chose publique (*res publica*)[1].

En effet le développement de l'instruction nationale est très sensible ; sans doute le but philecpédeutique que se proposent ces associations n'est pas encore atteint, mais les progrès déjà faits sont une véritable manifestation de la reconnaissance nationale, et une preuve de la confiance que l'on a dans un avenir meilleur. Ce grand mouvement s'est vite propagé dans toutes les classes ; on peut même dire qu'il ne manquait qu'une étincelle pour enflammer le zèle des habitants.

Quelques patriotes ont pris l'initiative de cette grande œuvre, et l'ont menée à bonne fin. D'abord, à la tête

1. *Annuaire pour l'encouragement des études grecques en France*. Paris, 1879. Article sur *les Syllogues en Turquie*, par Albert Dumont, p. 527-538. Marquis de Queux de Saint-Hilaire, *les Syllogues grecs en Orient et en Europe*, extrait de l'Annuaire, Paris 1878, p. 34.

des érudits les plus éminents de Péra, qui ont travaillé à la fondation et au développement des Syllogues, nous citerons M. Heroclès Bassiadis, docteur en philosophie et en médecine. Bien que connaissant parfaitement l'Orient, M. Bassiadis profita des observations que lui fit faire son séjour prolongé en France et en Allemagne. Voué complètement depuis une vingtaine d'années au développement des études grecques en Turquie, il s'est signalé par son zèle, sa persévérance et son intelligence. Depuis 1860, il travaille sans relâche pour réaliser ses idées. Ami intime des personnages grecs les plus riches et les plus influents, coopérateur de tous les patriotes, soutenu par ses collègues, les médecins et les professeurs, luttant avec ardeur contre tous les obstacles, il a eu le bonheur de voir commencer l'œuvre dont il poursuivait l'exécution, l'œuvre de la propagation des lettres grecques en Orient dans toutes les classes de la société.

Mais, de même que Coray au commencement de notre siècle ne put réussir dans son entreprise littéraire sans la protection de Zossimas, de même Bassiadis aurait échoué sans le concours généreux de M. Christaki Zographos. Ce bienfaiteur de la nation grecque, né en Épire, province féconde en grands patriotes, est un de ces hommes dont la vie tout entière est consacrée au bien jusqu'à la dernière minute ; il ne perd pas de vue un seul instant son noble but ; quelle est l'œuvre naissante qui n'a pas eu recours à l'appui de son nom, ou tout au moins de sa bourse ? Aussi est-il venu de bonne heure en aide aux Syllogues ; il a compris de bonne heure, grâce à son esprit vif et pénétrant, l'utilité que présentaient ces Associations ; il a contribué puissam-

ment à leur fondation et à leur prospérité par des dons, des subventions[1]. Il a montré par conséquent que l'argent bien employé peut rendre de grands services à la patrie. Son nom se trouve en tête des fondateurs des Syllogues, et se trouve mêlé à toutes les œuvres charitables, à tous

1. Sans compter les frais pour les œuvres charitables, les dépenses annuelles que M. Christakis Zographos fait pour les syllogues et l'entretien des écoles sont considérables. Voici tout ce que nous savons nous-mêmes de 1870-80 :

| | | |
|---|---|---|
| A. Au Syllogue littéraire de Constantinople : | | |
| 1° Pour la construction du Syllogue littéraire de Constantinople . . . . . . . . . . . . . . . . | 50.600 | fr. |
| 2° Pour la bibliothèque et le cabinet de lecture du Syllogue. . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 5.080 | » |
| 3° Concours sur l'histoire et la géographie de l'Épire. | 2.415 | » |
| 4° Pour l'encouragement des écoles par le Syllogue (1873-1876). . . . . . . . . . . . . . . . . . | 23.000 | » |
| 5° Pour l'édition des auteurs grecs (Bibliothèque Zographios) . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 155.250 | » |
| 6° Concours de monuments vivants de la langue grecque populaire (1873-80). . . . . . . . . . | 16.100 | » |
| 7° Pour la collection des manuscrits. . . . . . | 2.300 | » |
| 8° Pour la publication de l'annuaire du Syllogue. . | 4.600 | » |
| 9° Apothéose d'Homère, d'après Ingres. . . . . . | 6.525 | » |
| B. Au Syllogue Epirotique : | | |
| 1° Première offre pour l'installation . . . . . . | 34.500 | » |
| 2° Pour la construction des écoles normales à Kestorati d'Épire . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 110.400 | » |
| 3° Pour leur entretien de 1870 à 1880 . . . . . | 264.500 | » |
| 4° Le patrimoine des susdites écoles normales . . . | 460.000 | » |
| C. Aux autres : | | |
| 1° Pour l'école des filles de Néochori du Bosphore . | 61.100 | » |
| 2° A l'école théologique de Chalki pour l'entretien perpétuel d'un étudiant prêtre en Europe . . . . . | 27.600 | » |
| 3° Aux autres Syllogues de l'Orient. . . . . . . | 105.000 | » |
| 4° Aux différentes écoles . . . . . . . . . . . | 92.500 | » |
| 5° Pour les boursiers particuliers (1870-80). . . . | 207.000 | » |
| 6° Pour l'édition de livres littéraires et didactiques . | 55.000 | » |
| 7° Fondation d'un prix annuel de l'Association pour l'encouragement des études grecques en France. . . | 20.000 | » |
| 8° Pour l'édition de monuments grecs de la même association. . . . . . . . . . . . . . . . . . | 5.000 | » |
| 9° Fondation d'un prix annuel à l'Académie de Munich | 25.000 | » |
| Total. . . . . . . . . Fr. | 1.733.470 | » |

les livres d'instruction. Le doyen du philhellénisme en France, le savant professeur M. Egger, a fait son éloge en ces termes : « Avons-nous en France, dit-il en parlant de la Grèce[1], beaucoup de Mécènes comme ce banquier de Constantinople, Christaki Zographos, qui verse l'argent à pleines mains partout où il voit organiser une Association utile au progrès des études, ouvre des concours, fait préparer à ses frais pour l'éducation de la jeunesse une collection des classiques de l'antiquité ? » Notons, à côté de lui, le nom d'un autre banquier de Constantinople, M. Georges Zariphis, qui se trouve ainsi associé à toutes les œuvres charitables et littéraires, et qui est devenu son émule et son concurrent. Le Saint-Synode de Constantinople, sur la proposition du patriarche Joakim III, vient de les nommer tous deux *grands bienfaiteurs de l'église et de la nation grecque.*

A côté de ces personnages se sont groupés en Orient plusieurs autres patriotes prêts à donner leurs lumières et leur fortune, soit à la ville de Constantinople, soit aux villes des autres provinces grecques de la Turquie, pour créer, entretenir des écoles[2] et développer ainsi l'instruction publique. Quel a été le résultat de ces efforts? Toutes les villes où habitent seulement une centaine de Grecs possèdent aujourd'hui un Syllogue[3]. La Turquie d'Europe et l'Asie Mineure nous offrent, au point de vue intellectuel, un mouvement qui se propagera sans doute selon les besoins et les exigences de chaque province.

1. Moraïtinis, *la Grèce telle qu'elle est*, p. 120.

2. C. Sathas et E. Legrand, *les Exploits de Digénis Acritas.* — Introduction, p. XI-XIII.

3. Le nombre des Syllogues et des associations philecpédeutiques, tant dans la Turquie d'Europe que dans l'Asie Mineure, s'élève aujourd'hui à 125.

Pour énumérer les travaux des Syllogues, nous commencerons par ceux de Constantinople, ensuite viendront ceux des autres provinces grecques. Nous ne donnerons à cet exposé que peu de développements, car le cadre de notre ouvrage ne nous permet pas d'entrer dans de bien grands détails, quelque intéressants qu'ils puissent être pour la nation grecque. Nous tracerons donc à grands traits l'organisation des Syllogues et les progrès qu'ils ont faits successivement.

### II. LES SYLLOGUES GRECS DE CONSTANTINOPLE.

Le nombre des Syllogues et des Associations pour l'instruction publique est si grand à Constantinople que nous pourrons parler seulement de quelques-uns. En première ligne vient le *Syllogue littéraire grec de Constantinople.* Nous décrirons ensuite les autres Syllogues, qui ont un objet général, et dont chacun représente, dans la capitale de l'Empire, une province tout entière. Nous décrirons les Syllogues de l'Épire, de la Thessalie, de la Macédoine, de la Thrace et de l'Asie Mineure ; dans un autre ordre d'idées, nous dirons un mot des Sociétés dont le but principal est moins vaste, mais qui ne sont ni moins efficaces ni moins importantes. Nous voulons parler de la Société fraternelle de Xirocrini, du Syllogue ecclésiastique, de la Société de Pallas et du Syllogue des Dames. Nous ajouterons quelques mots sur les Cercles spéciaux de conférences que l'on trouve dans chaque quartier, tels que la Mnémosyne de Phanari, la Concorde de Diplokionion (Bechiktach), la Minerve de Chalcédoine, celle de Chrysopolis (Scutari), et autres Sociétés secondaires.

I. *Syllogue littéraire grec de Constantinople.* — Le Syllogue littéraire grec de Constantinople[1] (ὁ ἐν Κωνσταντινουπόλει Ἑλληνικὸς Φιλολογικὸς Σύλλογος) fondé en 1861, eut, pendant la première période, un but littéraire et scientifique. Le premier article de son règlement, en effet, est ainsi conçu : le Syllogue doit avoir pour objet d'entretenir verbalement ou par écrit des discussions sur des questions littéraires. Les membres se réunissaient alors une fois par semaine pour entendre des lectures sur des points importants de la littérature, de l'archéologie et de l'histoire ; des discussions avaient lieu bien souvent, après ces lectures. Plus tard, pour communiquer davantage avec le public, le Syllogue célébra son anniversaire par une brillante séance où se réunirent tous les hommes éminents de Constantinople, nationaux ou étrangers. Des lectures intéressantes furent faites après un compte rendu général et sommaire des travaux de l'année, destiné à tenir le public au courant des opérations de l'Association, et à le rendre témoin et juge des efforts des sociétaires. Pendant la seconde année, le Syllogue inaugura, le premier en Orient, des lectures et des conférences publiques sur la littérature, la linguistique, l'histoire, l'archéologie, l'ethnographie, les sciences physiques et mathématiques, etc. Il devint ainsi le promoteur d'un mouvement intellectuel qui se propagea merveilleusement dans toutes les provinces grecques de l'Empire ottoman. Il commença à faire paraître une publication périodique annuelle (Περιοδικὸν) très estimée et connue, non seulement en Orient, mais même dans l'Europe occidentale. Elle contient, outre le compte rendu des

1. Περιοδικόν du Syllogue littéraire de Constantinople, 1879, t. XII, p. 8-19. Συνέδριον τῶν ἑλληνικῶν Συλλόγων-Πρακτικά, p. 101-155.

séances hebdomadaires, et des travaux dignes de remarque accomplis en Europe, les articles les plus sérieux et les lectures les plus importantes de l'année, des inscriptions avec des fac-similés, et des dessins de monuments anciens. Cet annuaire forme un volume in-4° divisé en deux colonnes ; le treizième volume est sous presse et doit paraître bientôt.

Pour entamer des relations avec les savants et les philhellènes de l'Europe occidentale, le Syllogue a adopté avec empressement la création de membres honoraires et correspondants ; ces philhellènes ont accueilli avec plaisir notre appel ; et ils se sont intéressés beaucoup au développement du Syllogue et aux progrès de la nation grecque. L'association a fondé, sur des sujets historiques et topographiques, des concours auxquels ont pris part les plus éminents de nos compatriotes ; elle a réuni les éléments nécessaires à la création d'une bibliothèque, d'une salle de lecture et d'un laboratoire : elle a procédé par souscriptions à l'élévation d'un établissement digne de ses travaux. C'est à de telles œuvres qu'elle s'occupa durant les quatre premières années. Les succès de l'entreprise dépassèrent l'attente du public, qui y témoignait le plus vif intérêt ; le cadre des travaux s'élargit sensiblement jusqu'à dépasser le but du premier règlement.

C'est à cause de cette extension que ce règlement fut remanié en 1864. Le premier article fut ainsi rédigé : « Le Syllogue se propose de cultiver les lettres en général par des communications d'études philologiques et scientifiques, écrites ou orales, par des publications périodiques, par des bibliothèques et des cabinets de lecture, par des prix donnés à ceux qui résolvent les questions philologiques et scientifiques, par tous les moyens qui

peuvent faciliter à l'association l'accomplissement de son œuvre. » Pendant six ans, le Syllogue suivit cette même voie, acquérant sans cesse de nouvelles forces, marchant d'un pas sûr vers le progrès. C'est ainsi qu'en 1867, il se chargea aussi des institutions scolaires. M. Ménélas Négrepontis souscrivit le premier, pour une somme de 2,300 francs par an, destinée à l'entretien de 4 écoles de filles nouvellement fondées, savoir : deux dans la Turquie d'Europe et deux dans l'Asie Mineure. Vers 1868, les souscripteurs pour la construction de l'établissement du Syllogue, augmentèrent considérablement; quant à lui, il continuait régulièrement ses travaux; ses conférences, ses lectures, attiraient une foule nombreuse. De généreux patriotes lui venaient en aide par leurs dons; d'autre part les nombreux Comités constitués parmi ses membres les plus éminents s'efforçaient de mériter les sympathies de la nation. L'influence de ces lectures et de l'annuaire fut considérable. Le sentiment national fut ranimé, l'amour des lettres et des sciences se développa peu à peu parmi le peuple, qui suivait ces lectures intéressantes. La presse grecque de Constantinople profita aussi de cette institution libérale; elle y puisa des sentiments plus nobles; elle ne s'occupa plus seulement des nouvelles locales; elle exprima des idées patriotiques dans de nombreuses publications, qu'elle ne cessa de répandre au sein de la nation hellénique de la Turquie d'Europe et de l'Asie Mineure. De plus, les colonies étrangères de Constantinople, après avoir accueilli avec bienveillance la création de notre Syllogue, sont venues contribuer à sa prospérité; plusieurs nous ont honorés de leur obligeante collaboration par des lectures en français, la langue la plus répandue de la capitale.

Le prestige du Syllogue fut tel que l'incendie effroyable qui dévora Péra en 1870, et qui réduisit en cendres les bâtiments de l'association et ses archives, n'a rien diminué de son importance, de sorte que la fable du Phénix est devenue une vérité incontestable. Le Syllogue est sorti de ses débris aussi vigoureux qu'auparavant; il a continué à être l'objet de la sollicitude publique. Grâce aux transformations successives qu'il a fait subir à son règlement, il est devenu le centre panhellénique pour l'encouragement des lettres grecques et le développement des études scientifiques dans les autres provinces de l'Empire ottoman.

Le but du Syllogue, d'après le dernier et le plus récent règlement en vigueur, voté en 1871, est indiqué dans le premier article, ainsi conçu : « Le Syllogue se propose de répandre le goût des études grecques en Orient: 1° par des publications sur les lettres et les sciences, ou des conférences orales ou écrites ; 2° par des lectures publiques ; 3° par la publication d'un annuaire portant son nom ; 4° par des relations littéraires et scientifiques avec les autres Syllogues et les autres Associations ou institutions philologiques ou scientifiques, soit de l'Empire ottoman, soit de l'étranger ; 5° par la fondation d'une bibliothèque publique, d'un cabinet de lecture et d'un musée ; 6° par l'institution de concours proposant la solution de questions littéraires et scientifiques ; 7° par des subventions accordées aux écoles pauvres, ou la fondation de nouveaux établissements scolaires, etc. ; 8° par tout autre procédé visant au même but. »

Par ce règlement, le Syllogue s'est imposé les devoirs d'une Université, en se constituant, pour ainsi dire, en ministère de l'instruction publique pour les Grecs de

l'Empire ottoman. M. Christaki Zographos et G. Zariphis ont souscrit pour des sommes annuelles considérables en faveur des écoles ; leur exemple a été suivi par A. Vallianos, Z. Stéphanovic, G. Coronios, A. Vlastos, Etienne Scoloudis, Ménélas Négrepontis, Anastase Héfestidis et beaucoup d'autres qui comptent parmi les souscripteurs annuels. De plus, pour mettre de l'ordre dans ses travaux, le Syllogue nomma sept commissions permanentes et spéciales, renouvelables chaque année, dont chacune a un président et un rapporteur. Ces commissions sont : 1° celle de l'instruction publique; 2° celle de la philologie; 3° celle des sciences; 4° celle de l'archéologie; 5° celle de la musique religieuse; 6° celle de la rédaction de l'annuaire; 7° celle des finances du Syllogue. Chacune est formée d'hommes compétents; toutes les questions proposées à l'Association doivent être étudiées d'une manière spéciale par les commissions dans les attributions desquelles elles se trouvent. Les sujets sont examinés par des membres, et, après discussion dans les diverses commissions, soumis au Syllogue, avec les résultats des recherches que ces dernières ont faites, et avec leur opinion.

Le Syllogue correspond avec toutes les Associations du même genre, avec différents personnages éminents de l'Europe, avec toutes les sommités littéraires et scientifiques, et se tient au courant de la situation intellectuelle de toutes les provinces grecques asservies. La correspondance qu'il entretient avec les directeurs des établissements scolaires et les archevêques est des plus vastes et des plus intéressantes, au point de vue de l'état matériel et moral de chaque province.

Le Syllogue a construit, après le grand incendie de

Péra, dans le centre même de ce faubourg essentiellement grec, un édifice majestueux selon le style grec ancien. Cet édifice renferme une salle pour les séances particulières de chaque commission, une grande salle pour les séances solennelles et les fêtes publiques du Syllogue et des autres sociétés fraternelles auxquelles il donne généreusement l'hospitalité. Il y a de plus une salle de conférences, une bibliothèque, un cabinet de lecture, un musée archéologique, un laboratoire de physique expérimentale et divers autres services. Les sommes que ces constructions ont exigées ont été libéralement fournies par des souscripteurs nombreux, en tête desquels on trouve M. Ch. Zographos ; ce dernier a bien mérité le surnom qu'on lui a donné de *grand bienfaiteur* (Μέγας Εὐεργέτης) *du Syllogue.*

Le Syllogue comptait, à la fin de l'année administrative 1877-78, 340 membres titulaires, et 107 membres honoraires. Citons Pierre II, empereur du Brésil ; MM. Victor Duruy, Littré, Barthélemy Saint-Hilaire, E. Egger, Albert Dumont, Gustave d'Eichthal, Guigniaut, Ernest Havet, L. Heuzey, F. de Lesseps, E. Miller, G. Perrot, P. Rossignol, baron de Witte, Chassang, marquis de Queux de Saint-Hilaire, H. Weil, Charles Gidel, comte de Vogué, E. Burnouf, W. Gladstone, lord Derby, H. Elliot, lord Lyons, S. Blacquie, comte Zichy, E. et G. Curtius, H. Souppe, baron Von Werther, Von Kendeller, A. Kirchhoff, M. Schmidt, B. Schmidt, Stark, Alkantara, Stirfried, F. Wieseler, W. Wagner, C. Bursian, Christ, général Ignatieff, comte Ludolff, général Philippoff, Théodore Karajean, Boker, M. Joy, Ch. Tuckermann, Georges Bomedoff, F. Zambaldi, W. Hengen, et autres. La plupart de ces membres ont ré-

pondu avec bienveillance à l'hommage unanimement accordé à leurs talents, et beaucoup l'ont fait en grec ancien, mais presque tous ont profité de cette occasion pour témoigner le vif intérêt qu'ils portent au Syllogue et en général au développement de l'instruction publique dans la nation grecque. Parmi les membres honoraires du Syllogue, on compte aussi les membres les plus éminents du gouvernement turc, tels que Edhem Pacha, Saïd Pacha, Saphet Pacha, Munif Pacha, et d'autres.

Les lectures faites durant l'année 1877-78 ont été au nombre de quatorze. Comme les années précédentes, des discussions nombreuses ont attiré un nombreux auditoire; quatorze conférences différentes ont été faites. Ces travaux, comparés à ceux des autres associations littéraires et scientifiques de l'Europe occidentale, et même à ceux du même Syllogue accomplis pendant les années précédentes, semblent indiquer une certaine diminution du premier zèle; mais la véritable cause de cet état de choses est plutôt la situation politique de l'Empire ottoman depuis la dernière guerre; les soulèvements nombreux qui ont eu lieu dans la Turquie ont en effet beaucoup influé à cet égard. La misère, un malaise général mêlé à l'incertitude qui règne encore au moment où nous écrivons ces lignes, ont seuls entravé la marche si progressive de l'Association et la renaissance intellectuelle qui en était résultée. Cependant, le Syllogue, malgré tout, a fait de sérieux travaux.

Son administration est confiée à un comité élu pour un an, et composé d'un président, de deux vice-présidents, de deux secrétaires, d'un questeur et d'un bibliothécaire. Nous devons rendre hommage à tous

ses membres en général, et particulièrement à ceux qui l'ont présidé pendant toute sa durée; leur influence a contribué efficacement à l'accomplissement de cette utile entreprise.

Voici les noms des présidents du Syllogue :

1861-62 : Etienne Carathéodory ;
1862-63 : Pierre Zanos et ensuite Her. Bassiadis ;
1863-64 : Sp. Mavrogénis ;
1864-65 : A. Paspatis ;
1865-66 : Sp. Mavrogénis ;
1866-67 : C. Carathéodory ;
1867-68 : Xénophon Zographos ;
1868-69 : Héroclés Bassiadis ;
1869-70 : Jules Millingen ;
1870-71 : S. Aristarchis ;
1871-72 : C. Carapanos ;
1872-73 : C. Carapanos ;
1873-74 : Hér. Bassiadis ;
1874-75 : C. Calliadis ;
1875-76 : A. Paspatis ;
1876-77 : J. Aristoclis ;
1877-78 : J. Aristoclis ;
1878-79 : U. Jalémos ;
1879-80 : A. Paspatis.

Enfin, tous les travaux du Syllogue, dès 1871, ont été accomplis par ses diverses commissions, de sorte que nous sommes obligé de dire quelques mots sur chacune d'elles, et d'indiquer rapidement leurs occupations spéciales et leurs principales œuvres.

I. *Commission de l'instruction publique.* — Cette com mission a pour mission générale de s'occuper du développement de l'instruction nationale dans les provinces grecques de l'Empire ottoman. Elle examine l'état intellectuel de la Grèce asservie; elle se prononce sur les livres didactiques qu'on soumet à l'approbation du Syllogue ;

elle statue aussi, après un mûr examen, sur les œuvres des concours ouverts par le Syllogue littéraire de Péra ; elle donne son avis sur les demandes des provinces ; elle fixe les subventions à accorder aux éparchies, aux établissements pauvres ou nouveaux, subventions que la commission des finances arrête définitivement selon les ressources de l'Association. Elle fait présenter par son rapporteur, à la fin de l'année, un rapport assez détaillé sur l'état intellectuel de toutes les provinces grecques de l'Empire ottoman ; elle s'informe de tout ce qui concerne l'instruction au moyen de ses correspondants réguliers et assidus ; on pourrait, à ce point de vue, comparer cette commission au cabinet particulier de la direction universitaire d'un ministre de l'instruction publique. Après avoir étudié, discuté spécialement et organisé l'enseignement d'après les principes de la pédagogie moderne, elle a rédigé un programme spécial pour l'enseignement primaire, avec la collaboration obligeante des membres éminents des autres Syllogues philecpédeutiques[1]. C'est à elle que nous devons surtout la fondation des écoles normales primaires, comme nous l'avons vu, et de l'*école normale du dimanche*, qu'elle a instituée au sein même du Syllogue, et dont nous avons exposé plus haut le programme et le but. Elle s'occupe aussi de l'instruction secondaire, et ne se lasse pas de préparer des réformes pour le développement de l'instruction publique et nationale dans la population hellénique de la Turquie. Elle distribue des livres que les auteurs patriotes mettent à sa disposition. Elle a dépensé pour les écoles les sommes suivantes provenant uniquement de souscriptions nationales :

1. P. 411-412.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Première année : | 1871-72. . . | L.t. 829 ; | fr. 19.067 |
| Deuxième — | 1872-73. . . | L.t. 1,190 ; | fr. 27.370 |
| Troisième — | 1873-74. . . | L.t. 1,235 ; | fr. 28.405 |
| Quatrième — | 1874-75. . . | L.t. 1,000 ; | fr. 23.000 |
| Cinquième — | 1875-76. . . | L.t. 525 ; | fr. 11.575 |
| Sixième — | 1876-77. . . | L.t. 100 ; | fr. 2.300 |
| Septième — | 1877-78. . . | L.t. 100 ; | fr. 2.300 |

La diminution des trois dernières années résulte des troubles de l'Orient et de la crise économique dont la capitale surtout a souffert. Mais, si la subvention pécuniaire du Syllogue est peu importante, l'impulsion donnée est considérable. Tous les autres Syllogues du centre de Constantinople, comme les autres Associations littéraires des provinces, recueillent des souscriptions, qu'ils distribuent aux écoles pauvres, mais ils ne s'en tiennent pas à des secours pécuniaires ; ils envoient encore chaque année des circulaires, non seulement aux Syllogues et aux Associations philecpédeutiques et aux démogéronties ou réunions communales, mais encore aux archevêques, en leur donnant des renseignements précis et des conseils judicieux pour généraliser le développement de l'instruction primaire. En agissant ainsi, ils n'ont pas en vue de concentrer en eux toutes les forces de l'instruction publique en brisant et en entravant les efforts individuels des communes et des provinces ; mais, au contraire, ils désirent les augmenter par la décentralisation des diverses éparchies, en recommandant l'amour des lettres et des sciences ; ils déploient un grand zèle dans leur œuvre en examinant avec grand soin l'instruction populaire, les besoins des écoles, en envoyant dans ces dernières des inspecteurs pour les visiter et en les invitant à créer des synodes d'instituteurs.

Le nombre des livres didactiques approuvés par le Syl-

logue, d'après l'avis de la commission, s'élève à sept. A partir de cette année, aura lieu pour six ans un concours annuel de 1,500 francs, pour la publication d'une suite d'ouvrages de ce genre, d'après les principes posés par la commission elle-même. Ce concours a été fondé par M. Carapanos, qui, comme président du Syllogue, de 1870 à 1872, a puissamment contribué à l'exécution du dernier règlement et au développement des travaux de l'Association.

II. *Commission philologique et littéraire.* — Les attributions de cette commission sont nombreuses: 1° elle fait part au Syllogue des derniers progrès accomplis en Europe ; 2° elle s'occupe de la publication des auteurs grecs; 3° elle travaille à la recherche des manuscrits dans les bibliothèques ; 4° elle propose à la discussion du Syllogue des sujets fort importants; 5° elle a soin de recueillir les monuments de la langue grecque, vivants encore dans la mémoire et dans l'idiome du peuple ; 6° elle juge les livres littéraires qu'on soumet à son approbation ; 7° elle assigne des récompenses aux lauréats des concours soumis à son jugement. Certes, des travaux de ce genre, et tout ce qui se rapporte aux occupations spéciales de la commission présentent de nombreuses difficultés, surtout à Constantinople, où les hommes sont très occupés de leurs affaires, et les livres fort rares. Par conséquent, elle se contente, pour le présent, de charger ses membres de faire des lectures sur des questions littéraires, et de publier dans son annuaire des études de philologues consommés et d'hellénistes distingués. Quant à la publication des auteurs grecs, elle a été le résultat de mûres réflexions. Christaki Zographos s'est engagé à fournir annuellement, pendant quinze années,

à partir de 1874, 450 l. t., c'est-à-dire en tout 6,750 l. t. ou 155,250 fr., qui serviront à récompenser les écrivains et à publier les auteurs grecs. Un programme spécial a été composé concernant ces auteurs, dont les œuvres formeront une bibliothèque complète, portant le nom de *Zographios*. Des hommes dont la plupart sont des professeurs distingués de l'Université d'Athènes, préparent actuellement des éditions d'Homère, de Sophocle, d'Euripide, de Thucydide, de Platon, de Xénophon, de Démosthène, de Lysias et de Théocrite.

Quant aux monuments de la langue grecque, un rapport, qui les concerne, est fait annuellement au Syllogue. Le même Christaki Zographos a fondé, depuis 1873, un concours annuel de 2,300 fr. pour dix collections annuelles de ces compositions littéraires, telles que chansons, proverbes, fables, contes, historiettes, glossaires et autres, sur les jeux, les mœurs, usages. Les matériaux recueillis jusqu'à présent, et qui sont encore en grande partie inédits, sont considérables et divers. On a publié une partie de cette belle collection dans l'annuaire du Syllogue de 1874[1]; ce qui reste le sera cette année comme supplément, aux frais du fondateur du concours. La commission philologique a jugé en outre les concours suivants: 1° Concours Chr. Zographos, pour l'Épire; une première mention a été décernée à un ouvrage qui n'est pas encore publié, mais dont le manuscrit forme plusieurs volumes de recherches sur l'Épire, et dont l'auteur est M. P. Aravantinos; 2° concours Eugène Xéropotaminos pour la Thessalie; l'ouvrage présenté ne fut jugé digne ni du prix ni de la mention honorable : le concours continue; 3° concours Symboulidis,

1. Περιοδικόν, t. VIII, p. 360-608.

pour le Pont (province de Trébizonde); le prix pour ce concours a été décerné à M. Balabanis, professeur, qui avait présenté un ouvrage très remarquable sur le dialecte grec du Pont; il n'a pas encore été publié; 4° concours Soulini, pour la ville de Varna; il aura lieu l'année prochaine.

III. *Commission scientifique.* — Les sciences, les progrès et les applications nombreuses des sciences dus aux nations civilisées de l'Europe ont rendu des services incalculables à la société moderne. Les attributions multiples de la commission scientifique tendent à les propager et à les développer dans les provinces helléniques. Elle a entrepris une œuvre considérable: examiner quels sont les progrès scientifiques accomplis par la nation grecque depuis la chute de Constantinople jusqu'à nos jours dans toutes les sciences juridiques, physiques, médicales, mathématiques, théoriques et appliquées, mécaniques et géométriques, sans oublier la géographie et les nouvelles découvertes géographiques; chacun des membres de la commission s'est chargé, selon la spécialité de ses études, de traiter une de ces questions, ce qui nous promet une œuvre des plus sérieuses et des plus intéressantes; de plus, elle fait faire par un rapporteur l'analyse des ouvrages scientifiques les plus remarquables de l'Occident.

IV. *Commission archéologique.* — Cette commission s'occupe de la recherche des anciens monuments, de la collection et de l'interprétation des inscriptions, qu'elle transcrit dans un codex distinct et publié ensuite séparément à l'annuaire du Syllogue. Elle a fait faire des dessins très exacts et aussi fidèles que possible des anciennes murailles de terre de Constantinople, dont le

docteur A. Paspatis[1] a si bien indiqué la délimitation ancienne.

V. *Commission de la musique religieuse.* — Fondée en 1876, elle a pour attributions d'étudier attentivement les rapports de notre musique traditionnelle avec l'ancienne musique grecque, et de rechercher les moyens les plus efficaces pour généraliser et développer le goût de la musique dans nos établissements scolaires.

Voilà les commissions dont nous avons cru indispensable de parler; c'est dans ces comités que se prépare tout le mouvement universitaire, littéraire et scientifique du Syllogue, car les deux autres commissions, celle des finances et celle de la rédaction de l'annuaire, n'ont qu'une importance secondaire. Nous devons ajouter à leurs attributions ce qui concerne la bibliothèque, le cabinet de lecture, le musée archéologique et le cabinet des instruments de physique et des tableaux d'histoire naturelle.

*Bibliothèque.* — Complètement détruite par l'incendie de 1870, elle a commencé à se reformer; elle comptait, en 1878, 2,874 articles, 5,982 volumes, 563 brochures, environ 20 manuscrits, 2 lettres autographes de Coray et environ 50 photographies des plus beaux édifices de la ville. Pendant la dernière année, elle s'est enrichie de plus de 1,234 volumes, grâce aux soins assidus du président du Syllogue M. U. Jalémos. La bibliothèque est ouverte certains jours et à certaines heures.

*Cabinet de lecture.* — Une salle de lecture a été établie en 1874, soit pour les membres du Syllogue, soit pour le public dépourvu de livres. On y trouve presque toutes les publications périodiques, les journaux de la Grèce

1. A. G. Paspatis, Βυζαντιναί Μελέται τοπογραφικαί καὶ ἱστορικαί. Constantinople 1877 in-4°.

ou de la Turquie; citons, en fait de publications étrangères, la *Revue politique et littéraire*, la *Revue scientifique*, la *Revue des Deux-Mondes*, le *Bulletin de la correspondance hellénique*, la *Revue archéologique*, le *Journal des savants*, le *Journal des économistes*, la *Revue anthropologique*, le *Bulletin des sciences mathématiques*, le *Bulletin des sociétés savantes*, la *Revue géographique*, *Neue Jahrbücher für Philologie und Pedagogie*, *Athenæum*, *Mittheilungen des Deutschen archæologischen Instituts in Athen*, et le *Bulletin de Correspondenzia archeologica, etc.*

*Musée archéologique.* — Les antiquités qu'on y voit sont en nombre peu considérable; ce musée ne fait que commencer.

*Cabinet de physique et d'histoire naturelle.* — Il contient tous les instruments indispensables à l'enseignement et à l'étude de la physique, et une collection complète de tableaux d'histoire naturelle.

Pour faire face à tant de travaux et de dépenses, le Syllogue est obligé d'avoir un budget considérable. Rappelons que ces frais sont pour la plupart couverts par les souscriptions de généreux patriotes.

Le 13 août 1878, le patrimoine du Syllogue était ainsi composé :

| | |
|---|---|
| Édifice du Syllogue. . . . . liv. turques. | 6.779 80 |
| Bibliothèque. . . . . . . . . . . . . . . | 706 18 |
| Collection d'antiquités. . . . . . . . . . | 22 » |
| Cabinet de physique et d'histoire naturelle. | 234 66 |
| Meubles, etc. . . . . . . . . . . . . . . | 371 27 |
| Obligations de la Société générale. . . . . | 927 » |
| Recouvrements. . . . . . . . . . . . . | 520 » |
| Différents. . . . . . . . . . . . . . . . | 175 52 ½ |
| Total. . . . liv. turques. | 10.076 41 ½ |
| Ou francs. . | 231.758 » |

Les dépenses annuelles du Syllogue, pendant l'année 1877-78, se sont élevés à l. t. 436 51 $^1/_2$ ou 10,080 fr. ainsi réparties :

| | | |
|---|---|---|
| Dépenses fixes. . . . . . . . . liv. turques. | 212 | » |
| Divers. . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 25 | 99 |
| Frais postaux. . . . . . . . . . . . . . . | 4 | 46 |
| Eclairage . . . . . . . . . . . . . . . . | 8 | 31 |
| Annuaire (publication). . . . . . . . . . . | 70 | 69 |
| Frais de bureau. . . . . . . . . . . . . | 6 | » |
| Assurance contre l'incendie. . . . . . . . . | 24 | 6 $^1/_2$ |
| Rétribution aux écoles pauvres. . . . . . . | 85 | » |
| Total. . . . liv. turques. | 436 | 51 $^1/_2$ |
| Ou francs. . | 10.040 | » |

Voilà, ce qui concerne le Syllogue littéraire grec de Constantinople, dont les services sont incontestables.

### II. LE SYLLOGUE DE L'ÉPIRE.

Il a été fondé en 1872, sous le haut patronage de M. Christaki Zographos, et il a eu pour premier président un des prélats les plus distingués de l'Église orientale, l'archevêque de Derkon, Mgr Néophytos, Épirote. Il a aidé puissamment le Syllogue littéraire de Constantinople et celui de la Thrace dans leur œuvre de réformation de l'instruction primaire en général, et il est devenu, de plus, un centre de développement intellectuel pour l'Épire. Il compte aujourd'hui 1,300 membres réguliers, et a distribué, pendant les premières années, aux écoles de cette province plus de 1,500 l. t. ou 34,500 fr., produit de dons volontaires fournis par les Épirotes disséminés dans tous les endroits.

Il a, sous sa direction et son inspection, les Écoles

normales « Zographia » de Kestorati. Par ses soins, un synode d'instituteurs a lieu chaque année à Janina. Depuis 1873, ce Syllogue a pour objet l'amélioration des écoles primaires de l'Épire. Il a publié deux annuaires de ses travaux; le second est particulièrement digne d'attention [1]; outre ce rapport sur l'instruction primaire, sur les écoles et le nouveau règlement, on y trouve des tableaux statistiques, ainsi que la carte géographique de l'Épire, rédigés sur les rapports des correspondants locaux.

Le dernier budget du Syllogue est composé comme il suit :

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Recettes annuelles. | l. t. | 1.309 80 | ou fr. | 30.128 50 |
| Dépenses » | l. t. | 595 | ou fr. | 13.689 45 |

Son dernier patrimoine se compose de 3,423 l. t. ou 78,739 fr. 50.

### III. SYLLOGUE DE THESSALIE.

Ce Syllogue de la Thessalie poursuit la même tâche que celui de l'Épire ; il a été fondé en 1874, et compte 400 membres. Son président honoraire, l'ex-archevêque de Larisse, Dorothéos Scolarios, entretient à ses frais en Thessalie deux écoles, comme nous l'avons vu. Le Syllogue même, quoique fondé à une époque critique pour la capitale, entretient ou subventionne chaque année quelques écoles primaires en Thessalie, et fait tout son possible pour se procurer les ressources nécessaires à la fondation d'une École normale. Nous désirons vivement la réussite d'une si noble entreprise.

1. Ἐπετηρὶς τοῦ ἐν Κωνσταντινουπόλει Ἠπειρωτικοῦ Συλλόγου — Constantinople. 1re année. 2e année. 1873-74, in.-4°.

### IV. LA SOCIÉTÉ PHILECPÉDEUTIQUE DE MACÉDOINE.

La Société philecpédeutique de Macédoine à Constantinople, instituée en 1871, a des vues tout à fait spéciales; composée d'ouvriers macédoniens, elle entretient par des souscriptions un collège hellénique supérieur qu'elle a fondé à Tsotyli, village de Macédoine, près de Siatista. Un grand édifice a été construit à cet effet; il renferme plus de 60 élèves des villages environnants, entretenus aux frais de la Société, pour lesquels elle a acheté des propriétés à Constantinople. De plus, elle a consacré au Phanari, comme nous l'avons montré[1], des cours du dimanche pour les adultes ouvriers. Les sociétaires sont au nombre de plus de 2000.

### V. LE SYLLOGUE DE LA THRACE.

Fondé en 1872, il embrasse toute la province du même nom. Patronné et encouragé par M. G. Zariphis, il s'est proposé le même but que le Syllogue de l'Épire. Il compte 650 membres, et distribue chaque année une certaine somme d'argent aux écoles primaires de la Thrace. Cette somme, diminuée aujourd'hui, était, dans les premières années, de 600 l. t. ou de 13,800 fr. C'est à ce Syllogue que sont réservées la direction et l'inspection des écoles normales Zariphia de Philippopolis. Le second annuaire contient une statistique sérieuse et détaillée de la situation des écoles de la Thrace.

1. P. 414.

### VI. LE SYLLOGUE DE L'ASIE MINEURE.

Ce syllogue, dit des *Amis de l'instruction*, institué à Constantinople en 1871, compte déjà 500 membres ; il soutient un certain nombre d'écoles en Asie Mineure, et entretient quelques élèves originaires de l'Asie comme boursiers, dans les écoles de la capitale.

### VII. LA SOCIÉTÉ FRATERNELLE DE XIROCRINI.

Comme Xirocrini, le village fameux du Bosphore, a été surtout, pendant les jours de malheur, le refuge de l'École nationale du Phanari, la Société fondée pour l'encouragement de cette école en a pris le nom. Instituée en 1872, pour subvenir aux frais occasionnés par l'école nationale du Phanari, elle contribua, au moyen de souscriptions atteignant annuellement la somme de 500 l. t. ou 11,500 fr., à soutenir et activer les efforts patriotiques de son comité exécutif. Le nombre des sociétaires, qui est de plus de 1,200, augmente continuellement.

### VIII. LE SYLLOGUE ECCLÉSIASTIQUE.

Ce Syllogue compte 300 membres ; il a été fondé en 1874 pour l'instruction élémentaire et l'amélioration du sort de ceux qui s'y consacrent ; il a ouvert une école ecclésiastique à Phanari ; 15 boursiers y avaient commencé leurs études, lorsqu'un incendie est venu détruire l'établissement. Nous apprenons que le nouveau patriarche, pénétré de l'importance de cette institution, se préoccupe sérieusement de la réouverture de l'école ; on vient même de l'ouvrir à Chalki.

IX. LA SOCIÉTÉ PALLAS.

Nous avons vu [1] quel était son objet principal. Elle compte 400 membres, et a pour l'administrer un comité actif et patriotique.

X. LE SYLLOGUE DES FEMMES.

Ce syllogue est venu compléter dignement l'œuvre de régénération intellectuelle, et combler une lacune considérable, relativement à l'instruction des filles, si négligée chez nous. Jusqu'ici, on n'a pu fonder que l'école normale de filles appelée Zapion; on espère cependant qu'il se développera quand il se présentera des circonstances plus favorables. Le Syllogue des femmes compte déjà 300 membres.

Nous ne pouvons rien ajouter relativement aux Syllogues fondés pour l'encouragement des études grecques. Outre ces corps constitués, on remarque des cercles particuliers, qui font uniquement des conférences publiques le soir ou le dimanche, dans chaque quartier grec de Constantinople. *Mnémosyne* du Phanari a construit un hôtel à ses frais, et, grâce à la générosité de M. Christaki Zographos, elle a une salle de lecture et une petite bibliothèque. Viennent ensuite les Cercles de la *Concorde* de Béchiktach, la *Minerve* de Cadikeui, celle de Chrysopolis, d'Ypsomethia et d'autres, tous réunis au Syllogue littéraire de Péra, pour tout ce qui concerne les

1. P. 401.

conférences publiques. Les annuaires du Syllogue publient chaque année une analyse complète de ces conférences.

B.

LES SYLLOGUES GRECS DES PROVINCES HELLÉNIQUES DE TURQUIE.

Nous avons passé en revue les Syllogues principaux de la capitale ; leur influence a été telle que, dans presque toutes les provinces grecques de la Turquie, des institutions du même genre se sont fondées, attestant le patriotisme ardent de la nation grecque. En effet, de nombreux Syllogues ont été créés en Épire, en Thessalie, en Macédoine, en Thrace et en Asie Mineure. Nous remarquons surtout ceux de Serrès, de Salonique, de Rodosto, de Smyrne, et la Société des écoles des environs de Trébizonde.

I. LE SYLLOGUE DE MACÉDOINE, A SERRÈS.

Par l'activité et la clairvoyance de ses membres, aujourd'hui au nombre de 800, ce Syllogue contribue puissamment à l'encouragement et à l'amélioration des écoles ; il a publié des annuaires et des statistiques sur la Macédoine du Nord, et entretient, par ses revenus, plusieurs écoles et salles d'asile des environs. C'est lui qui a posé la première pierre de l'école normale de Serrès. Il pourrait faire davantage si le directeur de cette école, M. Maroulis, se montrait plus conciliant, et n'avait d'autre objectif personnel que le bonheur de la patrie. Le Syllogue réunit chaque année les instituteurs, et encourage les écoles, organisées d'après le système simultané.

## II. LE SYLLOGUE DE SALONIQUE.

Tandis que le Syllogue de Serrès accomplit son œuvre dans la Macédoine septentrionale, celui de Salonique consacre ses efforts au développement de l'enseignement des études grecques dans la Macédoine méridionale. Ces deux Syllogues, protégés par le Syllogue littéraire de Constantinople et celui d'Athènes, rendent de grands services.

Le Syllogue de Salonique, fondé en 1872, compte déjà 114 membres ordinaires, et vise au même but que les autres Syllogues, c'est-à-dire au développement de l'instruction à Salonique et dans la Macédoine, par les moyens suivants : 1° amélioration de la situation des écoles existantes, et création de nouveaux établissements scolaires ; 2° secours pécuniaires et bourses pour l'entretien et l'éducation des élèves des deux sexes ; 3° fondation d'une bibliothèque et d'un cabinet de lecture ; 4° lectures et cours publics ; 5° impression d'une publication périodique et d'autres ouvrages dans un langage à la portée des gens lettrés. Ce Syllogue, par suite de la crise générale qui a atteint la capitale, se contente cette année d'entretenir 7 boursiers ; ils sont destinés à la profession d'instituteur. De plus, le Syllogue vient en aide à plusieurs écoliers et enfants pauvres des villages environnants. Des livres d'instruction ont été distribués à 12 villages; un comité spécial a choisi et envoyé des professeurs compétents. Une statistique des écoles de Salonique et de l'intérieur de la Macédoine est en préparation.

En somme, les travaux accomplis par le Syllogue pendant les six années de son existence peuvent se résumer ainsi : 1° subventions pécuniaires ; 2° distribution gratuite aux instituteurs d'ouvrages élémentaires qu'il a préparés et publiés lui-même ; 3° envoi d'inspecteurs pour visiter les écoles des contrées environnantes et donner aux instituteurs et professeurs les conseils et les instructions nécessaires pour améliorer et développer les études ; 4° subventions accordées aux boursiers et aux élèves pauvres ; 5° distribution d'ouvrages d'enseignement ; 6° encouragements accordés aux traductions d'ouvrages élémentaires sur l'histoire naturelle.

Ce Syllogue est devenu un centre important, d'où l'on pourrait envoyer des instituteurs et des institutrices ; il a fondé et organisé des écoles du soir pour les ouvriers, mais ces écoles n'ont malheureusement duré que très peu de temps ; il a institué et organisé une bibliothèque composée de 800 volumes et un dépôt d'ouvrages didactiques, dont le nombre s'élève à 3,405 exemplaires ; il a créé un cabinet de lecture et recueilli des inscriptions de l'époque byzantine.

Le patrimoine du Syllogue s'élevait en 1878 à 660 l. t. ou 15,180 fr. ; quant aux dépenses annuelles, elles sont évaluées à 39,559,75 piastres ou 9,100 fr. ; les recettes sont de 72,564,59 piastres ou 16,690 fr.

### III. LE SYLLOGUE DE RODOSTO.

C'est le premier qui ait été fondé en Thrace ; il renferme quatre cent cinquante membres et entretient un certain nombre d'écoles aux environs de Rodosto ; par les efforts, l'activité et le patriotisme de ses membres, il

est d'une grande utilité aux habitants de cet arrondissement de la Thrace. Il possède un cabinet de lecture et un musée archéologique. Il y a encore en Thrace un grand nombre de Syllogues : citons celui d'Andrinople et de Philippopolis et celui de Tsourlou.

### IV. LE SYLLOGUE DE SMYRNE.

Il a les mêmes vues que celui de Salonique ; il publie tous les mois une revue appelée *Homère* (Ὅμηρος) qui renferme souvent des textes curieux d'inscriptions anciennes nouvellement découvertes et déchiffrées, et qui sont déposées à un musée archéologique. Le Syllogue de Smyrne, fondé en 1870, possède une petite bibliothèque et une collection d'instruments de physique et d'histoire naturelle ; on y fait des lectures importantes et des cours publics gratuits ; de plus, on y a institué depuis sept ans des écoles du soir pour les ouvriers.

Il y a encore, dans le département de Smyrne, un Syllogue d'instituteurs et un musée archéologique assez considérables.

### V. LA SOCIÉTÉ DES ÉCOLES AUX ENVIRONS DE TRÉBIZONDE.

Elle existe depuis quinze ans à Trébizonde; son comité ne se contente pas d'encourager et d'entretenir des écoles primaires aux environs de cette ville; il envoie périodiquement plusieurs de ses membres pour les inspecter. Les renseignements que nous avons sur cette Société sont remarquables, et montrent clairement que, même dans ce pays si éloigné, mais où vivent encore tant de souvenirs, les études grecques ne sont pas négligées. Nous pouvons

même ajouter que chaque ville importante de l'Asie Mineure possède un petit Syllogue pour l'encouragement et l'établissement des écoles, ou une Société fraternelle, ou tout au moins une petite bibliothèque et un cabinet de lecture.

Ce mouvement considérable de l'instruction en Orient, provoqué par les Syllogues, prendrait une direction uniforme et plus régulière, si l'on introduisait partout le même programme pour l'instruction primaire, et si l'on cherchait à unifier et à améliorer la méthode d'enseignement. Pour cela, il faudrait que les instituteurs de toutes les provinces grecques de la Turquie pussent se connaître et se réunir annuellement en congrès, convoqués par le Syllogue littéraire de Constantinople; ensuite, que l'on nommât des inspecteurs réguliers de ces Syllogues, qui, en voyageant et en parcourant les provinces, allassent faire des conférences pédagogiques aux instituteurs. Ces derniers s'assembleraient chaque semestre au chef-lieu de chaque province, et publieraient ensuite un compte rendu de leurs réunions; enfin, que l'on publiât des livres didactiques, rédigés d'après la nouvelle méthode, et qu'on les distribuât partout gratis. C'est grâce aux sociétés et aux écoles, c'est-à-dire à la diffusion de l'instruction, que la Grèce a fait les premiers pas, et bégayé les premières paroles de liberté. Il faut que le même travail systématique et diligent accélère l'impulsion donnée à cette œuvre éminemment patriotique.

## III

# L'INSTRUCTION HELLÉNIQUE

## DANS LES COLONIES GRECQUES

Le mouvement intellectuel que l'on a vu se produire avant 1821, dans les colonies grecques, s'est considérablement ralenti aujourd'hui ; il est vrai que l'amour de la patrie qui anime les colons grecs est encore bien vif ; que de fois n'ont-ils pas témoigné leurs sentiments patriotiques, leur attachement et leur dévouement à la métropole, par des dons d'une grande valeur ! Mais le langage et les mœurs des peuples au milieu desquels ils résident ont exercé déjà une telle influence, que la langue grecque n'est plus connue que des vieux colons ; presque toute la génération nouvelle y est étrangère ; les écoles, qui jadis brillaient d'un vif éclat et attiraient dans leur sein de nombreux étudiants, accourus de toutes parts, sont aujourd'hui presque fermées ; les études qu'on y fait sont élémentaires, et quoique la langue grecque paraisse y dominer, ce sont les idiomes étrangers qui, en réalité, ont la prépondérance. Les institutrices étrangères, que les jeunes Grecs reçoivent dès l'âge le plus tendre, au lieu de leur transmettre le grec, qui est leur langue maternelle, leur enseignent la langue du pays où elles sont nées.

Leurs pères faisaient autrement ; ils employaient d'autres procédés pédagogiques, et les colonies, comme nous l'avons vu déjà, étaient alors des foyers d'hellénisme et de patriotisme; les écoles d'alors attiraient nombre d'élèves; elles étaient l'objet de la sollicitude constante des colonies grecques et de celles de toutes les province helléniques de l'Empire ottoman, soumises au joug le plus affreux, et des nations mêmes au sein desquelles elles étaient établies.

Voyons un peu ce qui s'y passe aujourd'hui au sujet des études grecques.

### A.

### LES ÉCOLES GRECQUES EN VALACHIE.

Un grand nombre de colons grecs, après l'indépendance des provinces danubiennes de Valachie et de Moldavie, ont oublié leur nationalité primitive, et abandonné les études grecques, qui ont pourtant produit la langue et la littérature roumaines; les habitants de ces contrées s'appellent aujourd'hui Roumains, et leur langue est dite roumaine; d'autres colons, comme ceux qui se sont établis nouvellement, conservent cependant intact l'amour de la patrie; mais ils ne peuvent entretenir que très peu d'écoles. C'est ainsi qu'à Bucharest, où jadis brillait l'*Académie Seigneuriale*, il n'y a qu'une petite école qu'entretient la colonie grecque, et qui est fréquentée par 30 écoliers à peine. Plusieurs écoles particulières de filles donnent aussi l'enseignement du grec; mentionnons encore un journal grec hebdomadaire appelé *Iris* ('Ιρις). Nous trouvons le même état de choses à Oltenitza, à Calaphat et à Bouzé.

Entre toutes les villes roumaines possédant une colonie grecque, Galatz tient le premier rang. On y trouve beaucoup plus de colons qu'il n'y en avait autrefois; à Galatz, on remarque deux lycées particuliers bien organisés, où l'on suit le programme des gymnases de la Grèce. Les directeurs de ces deux établissements, M. Bénieris et M. Mitropoulos, sont des hommes très versés dans la littérature grecque; ils sont aidés par un personnel érudit et persévérant. L'instruction qu'on y donne est tout hellénique; le nombre des élèves varie de 200 à 250. Il y a aussi à Galatz un journal grec intitulé *les Syllogues* (Οἱ Σύλλογοι).

Braïla vient après Galatz, dans l'ordre d'importance des colonies grecques; on y trouve un lycée et une école hellénique pour les élèves pauvres, dont le nombre ne dépasse pas 40; elle est entretenue par le Syllogue Mercure (ὁ Ἑρμῆς); il y a en outre à Braïla une école de filles fréquentée par 150 élèves environ, et entretenue par le Syllogue littéraire de Braïla. Ce Syllogue possède en outre une bibliothèque et un cabinet de lecture. Un journal dit *Hermès* se publie à Braïla.

Quant à Giurgevo, on y trouve une petite école de filles et une école hellénique particulière fréquentées par environ 80 élèves. A Ploïesti, on remarque aussi une petite école de filles.

### B.

### LES ÉCOLES GRECQUES EN AUTRICHE.

Vienne et Trieste entretiennent depuis longtemps des écoles grecques; les ressources nécessaires proviennent de dons et de legs considérables. L'école de Trieste a été

dirigée pendant quelques années par un des philologues renommés de la nation grecque, M. Théagenis Livadas, qui, depuis 1872, administre et dirige l'école grecque de Vienne. Le nombre des élèves de ces écoles est très restreint.

Il y a en outre une école hellénique à Kronstadt de Transylvanie.

### C.

### LES ÉCOLES GRECQUES EN ITALIE.

Venise possède, comme autrefois, une colonie grecque assez considérable; on y entretient une école hellénique de garçons et une école primaire de filles, mais le nombre des élèves y est peu important. Si l'on compare l'état de l'école d'aujourd'hui avec celui de l'Académie grecque d'autrefois, on est rempli de tristesse. Qu'est devenu l'amour pour les lettres et pour la nation grecque? pourquoi tant de sentiments pour la métropole ont-ils disparu? Venise, jadis centre de l'intelligence nationale, était le principal refuge de la presse grecque et des savants échappés au martyre. Est-ce pour jamais que les enfants des familles les plus actives de la Grèce délaisseront leur nationalité, leur religion et surtout l'étude de cette langue merveilleuse que Dieu a voulu, dans sa bonté, laisser presque intacte, malgré toutes les misères que nos pères ont endurées? Hélas! la florissante colonie grecque de Venise va finir par s'éteindre complètement; les deux écoles qui y subsistent encore ne sont fréquentées que par un nombre insignifiant d'élèves, et cependant les ressources ne font nullement défaut pour leur entretien; des sommes considérables, provenant d'une source an-

cienne et généreuse, y suffisent amplement. Le comité, se contentant d'entretenir l'église grecque de la ville, ne prend aucun soin pour créer un lycée grec, qui répondrait aux antiques traditions et aux besoins actuels de la société.

On trouve aussi des écoles élémentaires grecques à Livourne et à Messine.

D.

LES ÉCOLES GRECQUES EN FRANCE.

Marseille, ancienne colonie grecque, possède une école hellénique et un lycée particulier, mais les élèves ne sont pas nombreux; de plus, il existe un Syllogue hellénique présidé par M. Zariphopoulos. Sur cette Association M. le marquis de Queux de Saint-Hilaire[1] nous donne les renseignements suivants : « Le Syllogue hellénique est une réunion des membres de la colonie grecque de Marseille. Cependant, souvent les dimanches, il y a des conférences littéraires et historiques faites par des professeurs grecs et quelquefois aussi par des professeurs français philhellènes auxquelles assistent les familles des membres et parfois des étrangers. »

De temps en temps il établit des relations avec les autres philhellènes, lorsqu'il s'agit d'œuvres littéraires à entreprendre ou d'intérêts nationaux à soutenir. Ainsi, M. Zariphopoulos sachant que les bonnes cartes géographiques en langue grecque faisaient entièrement défaut, et désirant combler cette lacune par une distribution gratuite faite à ses frais à toutes les écoles de Grèce et de Turquie, s'est adressé au Syllogue dont il est président;

1. *Des Syllogues grecs en Orient et en Europe*, p. 34.

celui-ci s'est entendu avec le Syllogue d'Athènes, et, de concert, ils ont pris le soin de faire reproduire avec texte grec les cartes de l'édition de Berlin du célèbre géographe Kiépert.

### E.

### LES ÉCOLES GRECQUES EN ANGLETERRE.

Londres possède depuis 1870 une école hellénique, dirigée par M. Valettas, homme très distingué; le nombre des élèves est fort restreint. Une autre école grecque élémentaire existe à Manchester et se trouve dans les mêmes conditions; on y reçoit une instruction tout à la fois grecque et anglaise; les élèves sont au nombre d'environ 40. Il existe à Manchester, depuis 1872, une Société littéraire du nom de Mercure, qui a pour objet de rapprocher ses membres et de développer leur instruction; elle fait de temps en temps des conférences sur différents sujets de littérature et de sciences.

### F.

### LES ÉCOLES GRECQUES EN RUSSIE.

Les colonies grecques de Russie n'ont pas cessé d'entretenir des écoles helléniques; mais il y a quelque temps qu'elles ne présentent pas tout à fait un caractère hellénique national. Les règlements scolaires de la Russie imposent aux professeurs étrangers l'obligation de subir un examen en langue russe et en langue grecque. Cependant Odessa possède depuis longtemps une bonne école hellénique, placée sous la direction de M. Voulodimos.

Taganrog devient l'émule d'Odessa ; on y entretient un collège grec bien organisé et dirigé par M. Tsakalotos; mais, ici comme ailleurs, on remarque un caractère demi-hellénique et demi-russe.

G.

LES ÉCOLES GRECQUES EN ÉGYPTE.

La population grecque de l'Égypte dépasse le chiffre de 70,000 âmes ; elle se compose ordinairement d'émigrés de la Grèce asservie, c'est-à-dire de Grecs de la Turquie ; par son énergie remarquable et son intelligence, elle exerce, soit dans le commerce, soit dans l'industrie, une très grande influence sur les diverses populations de l'Égypte; elle cultive aussi plus ou moins les lettres grecques. C'est ainsi que le Caire et Alexandrie entretiennent des écoles grecques bien organisées. Au Caire, en dehors des écoles entretenues par la communauté grecque, existe depuis longtemps l'*Ecole hellénique* d'Abet bâtie par les généreux frères Abet, originaires de Syrie, lesquels se sont encore chargés de tous les frais d'entretien. Cette école, transformée et organisée dernièrement en gymnase, et dans laquelle ont été appelés d'éminents professeurs, est fréquentée par 250 élèves, sans distinction de race ni de religion ; la langue dominante qu'on y enseignait était le grec ; quant au programme des cours, c'est le même que celui dont on se sert dans les écoles de la Grèce.

L'école hellénique d'Alexandrie est aussi digne d'attention ; elle est administrée par M. Tymba, et fréquentée par 120 élèves. Il y a de plus à Mansourah une école

hellénique avec 39 élèves, et une autre à Tsakentsiki, avec 25 élèves. On trouve en outre en Égypte quelques écoles particulières de garçons et de filles. Remarquons enfin qu'il y a des Syllogues au Caire et à Alexandrie, où la colonie grecque est beaucoup plus importante.

## CONCLUSION

En jetant un coup d'œil sur notre ouvrage, nous remarquerons que, malgré les rudes épreuves, les souffrances inouïes que le destin lui a réservées, la nation grecque a, de tout temps, fait de l'instruction l'objet de sa constante préoccupation, de sa profonde sollicitude. Ce livre retrace tous les efforts que les Grecs abattus, depuis cette date fatale de 1453, ont faits pour s'unir dans le malheur, afin de conserver d'une manière inaltérable le souvenir des traditions nationales. Pendant cette période néfaste, laïques et ecclésiastiques n'ont eu qu'un même but : étendre l'instruction, éclairer la nation, relever son courage et maintenir sa foi; aussi, les Grecs n'ont-ils jamais désespéré de devenir un jour un peuple libre. Dieu soit loué! Leurs vœux ont été exaucés : un petit royaume a été créé; c'est un commencement d'indépendance! Et ceux qui souffrent encore le joug étranger attendent impatiemment que leur heure soit venue!

Inspirés par les restes vivants encore de la belle civilisation antique et par les ouvrages immortels de leurs ancêtres, les Grecs tiennent à honneur d'étudier les sciences et les arts, et d'en propager la connaissance parmi eux. Comme nous l'avons exposé, la Grèce a retrouvé une vie nouvelle; toutes les branches d'instruction refleu-

rissent dans son sein ; il est vrai qu'elle n'est qu'à son début et que l'expérience lui fait encore défaut dans beaucoup de choses ; elle a jusqu'ici beaucoup plus imité que créé ; mais, ce que nous avons imité avec zèle, c'est la civilisation supérieure des Européens, parce que, réunie à notre civilisation antique, elle peut faire revivre chez nous le passé, et nous rendre ce que nous avons perdu. C'était là pour nous la voie la plus courte et la plus sûre à prendre pour atteindre ce but ; elle nous a conduits aux résultats que nous avons essayé de faire connaître dans cet ouvrage.

La Grèce, aussi bien dans la partie encore asservie que dans celle qui a conquis son indépendance, progresse rapidement. Tout le monde s'y occupe de l'amélioration de l'instruction publique. Que d'écoles bâties et entretenues aux frais de patriotes riches mais incapables souvent, il faut bien le dire, d'écrire leur nom ! Que d'ouvrages publiés aux frais de citoyens incapables de les lire ! La plupart des établissements scolaires d'Athènes et de Grèce, comme de la Turquie, ont été construits et entretenus par des patriotes généreux et grâce aussi à des souscriptions nationales. Ajoutons à cette volonté persévérante des citoyens l'activité et les travaux des Syllogues, des Sociétés savantes, des Associations créées pour encourager, propager les études grecques dans toutes les villes du monde hellénique.

Aussi, depuis quelques années, nous voyons naître une ère nouvelle pour les Grecs. Grâce à cette centralisation des efforts généraux, grâce au patriotisme ardent qui inspire tous les Hellènes, de grands progrès se sont accomplis. La Grèce, éclairée par les conseils des Hellénistes et des Grecs lettrés, a donné une vive impulsion à

l'instruction publique, qui ne manquera pas de se propager et de se développer progressivement. Qu'elle continue à suivre ce conseil que Périclès donnait à son fils lorsqu'il lui demandait ce que devraient faire les Athéniens pour retrouver les vertus antiques : οὐδὲν ἀπόκρυφον δοκεῖ μοι εἶναι, répond Socrate [1], ἀλλ' εἰ μὲν ἐξευρόντες τὰ τῶν προγόνων ἐπιτηδεύματα μηδὲν χεῖρον ἐκείνων ἐπιτηδεύσαιεν, οὐδὲν ἂν χείρους ἐκείνων γενέσθαι, εἰ δὲ μὴ τούς γε νῦν πρωτεύοντας μιμούμενοι καὶ τούτοις τὰ αὐτὰ ἐπιτηδεύοντες, ὁμοίως μὲν τοῖς αὐτοῖς χρώμενοι, οὐδὲν ἂν χείρους ἐκείνων εἶεν, εἰ δ' ἐπιμελέστερον καὶ βελτίους.

1. Xénophon, Ἀπομνημονεύματα III, ε, 14.

# APPENDICE

STATISTIQUE ET QUATRE CARTES FIGURATIVES

DE

# L'INSTRUCTION PUBLIQUE CHEZ LES GRECS

POUR

L'ANNÉE SCOLAIRE 1878-1879

M. Levasseur, économiste et statisticien distingué, s'exprime ainsi dans un rapport relatif à l'enseignement primaire et secondaire[1] sur l'utilité de la statistique scolaire : Assurément, dit-il, il n'est pas moins utile de pouvoir se rendre compte, dans un pays civilisé, de l'état et du progrès de l'instruction que du mouvement du commerce et du nombre des condamnations. C'est la statistique des écoles qui permet de mesurer la marche du progrès et de comparer les différentes parties d'une nation entre elles; c'est elle qui montre l'effet déjà obtenu par les mesures administratives et qui indique quelles sont celles qu'il conviendrait de prendre encore ; elle devient pour ainsi dire un avertissement et un aiguillon.

En effet, la statistique des écoles est le baromètre le plus avantageux au point de vue intellectuel. Les promoteurs des Expositions universelles, dans lesquelles la participation de l'enseignement est, depuis 1855, indispensable, sentirent de bonne heure cette nécessité. On avait même désiré à l'Exposition universelle de Vienne en 1873 et à celles de Philadelphie et de Paris, que chaque Etat fournît une statistique complète des écoles. Malheureusement ce désir ne se réalisa pas d'une façon complète. Néanmoins plusieurs Etats et plusieurs villes nous ont donné des renseignements nombreux, et

1. *Exposition universelle de Vienne en* 1873. France ; t. IV, p. 598.

quelques-uns même des satistiques complètes. La France, la Belgique, la Suisse, la Norvège et d'autres en ont présenté des modèles; on a même pour la plupart des nations des éléments permettant d'établir une statistique comparative internationale[1].

Les renseignements que la Grèce a fournis à l'Exposition universelle de Paris en 1878 sont sommaires et incomplets[2]. Nous n'avons eu jusqu'aujourd'hui en Grèce que des rapports généraux du ministre de l'instruction publique sur les écoles de la Grèce libre, rapports adressés au roi sans régularité; les autres ne sont que des opuscules publiés par les établissements scolaires eux-mêmes; il y a aussi des comptes rendus publiés par des inspecteurs et des directeurs, des publications périodiques qui s'occupent de l'instruction, et enfin des annuaires des Syllogues de Grèce et d'Orient. Tous ces renseignements ont leur intérêt, mais ils sont tellement incomplets que j'ai cru de mon devoir, en qualité de commissaire de la Grèce et de délégué spécial pour l'instruction publique à l'Exposition universelle de 1878 à Paris, de présenter une statistique plus complète, tant de la Grèce proprement dite, que de la Turquie hellénique. C'est là une tâche pénible que je me suis imposée, mais je me crois à même de la remplir à peu près, y étant longuement préparé. En effet, j'ai été longtemps secré-

1. M. Ficker (d'Autriche) fut chargé en 1873 de la rédaction d'un ouvrage de cette nature qui présente une extrême difficulté. M. J. Ferry, ministre de l'instruction publique de France, vient de publier dans un gros volume la 1re partie de la Statistique comparée de l'enseignement primaire en France (1829-1877); la IVe renfermera celle des pays étrangers. — Statistique de l'enseignement secondaire en 1876 (de France), — Statistique de l'enseignement supérieur (de France) en 1876. Paris 1878. 2 vol. in-4°.

2. A. Mansolas, *la Grèce à l'Exposition universelle de Paris en* 1878. Paris (2e édit., p. 51-94).

taire général du Syllogue littéraire de Constantinople et de celui de l'Épire[1] ; ensuite, ayant eu recours à différentes personnes compétentes, j'ai obtenu d'elles, pour mon ouvrage, des renseignements qui me permettent d'établir une statistique non pas parfaite, pour la seule raison qu'elle n'est pas officielle, mais s'approchant le plus possible de la vérité.

Mais pour faire ressortir davantage cet état intellectuel de la Grèce et des provinces helléniques de la Turquie,et pour les comparer entre elles, j'avais besoin de connaitre exactement le nombre des écoles et des élèves, mais avant tout le chiffre de la population de la Grèce et de la Turquie hellénique, ce qui est plus difficile encore. C'est seulement pour le Royaume hellénique que j'ai pu me procurer une statistique officielle, rédigée périodiquement par le bureau spécial au ministère de l'intérieur. Mais, en ce qui concerne les populations grecques de la Turquie, il n'y a aucune statistique officielle; et même s'il existait en Turquie une de cette nature, je n'oserais pas m'y fier, car je connais la répugnance des Turcs à convenir que dans leurs provinces d'Europe le nombre des musulmans est inférieur à celui des chrétiens.

En effet, la première tentative d'un dénombrement général de l'empire ottoman a été faite en 1844 sous le ministre de la guerre Riza pacha. Ahmet Vefik pacha a fourni, je crois, en 1852, des renseignements que M. Ubicini, alors rédacteur du *Moniteur officiel* de l'empire ottoman, a reproduits dans ses *Lettres sur la*

1. *Annuaire du Syllogue de l'Épire*, vol. II, p. 115-266. La statistique des écoles de l'Épire basée sur les rapports de correspondants locaux est dressée par moi.

*Turquie*[1]. Ces chiffres ne sont en grande partie que de la pure fantaisie. Depuis l'année 1859 il existe en Turquie un almanach semi-officiel, le *Salnamé*, rédigé en turc, qui est loin de fournir des renseignements exacts. Si une statistique officielle nous fait défaut, les brochures particulières ne nous offrent pas beaucoup plus de garanties. Depuis longtemps déjà les voyageurs nous ont fourni quelques chiffres sur les habitants de la Turquie; la plupart même d'entre eux y ont séjourné en qualité de consuls. William Eton[2], Leake[3], Pouqueville[4], Aimé Boué[5], Viquesnel[6], Henri Mathieu[7], Poujade[8] et d'autres encore consacrent dans leurs voyages des chapitres à part à la statistique des populations des provinces de l'empire ottoman. M. A. Synvet dans sa Géographie générale de l'empire ottoman[9] et Elisée Reclus dans sa nouvelle Géographie universelle[10] résument ces résultats.

La question d'Orient, ranimée dans notre siècle à différentes reprises, a suggéré à plusieurs journalistes l'idée de publier des brochures concernant les populations de la Turquie. Ces opuscules et les cartes ethnographiques que quelques-uns renferment ont abondé

1. Paris, 1852-54, in-8°.
2. *A Survey of the Turkish Empire*. London, 1798, in-8°.
3. *Travels in Northern Greece*. London, 1835, 4 vol. in-8°.
4. *Voyage de Morée*, etc., *dans la Grèce*, etc.
5. *La Turquie d'Europe, ou observations sur la géographie, la géologie, l'histoire naturelle, la statistique, l'archéologie, les mœurs, les coutumes, l'agriculture, l'industrie, le commerce, l'histoire et l'état politique de cet empire*. 4 volumes avec carte. Paris, 1840, gr. in-8. — *Recueil d'itinéraires dans la Turquie d'Europe. Détails géographiques, topographiques et statistiques sur cet empire*. 2 vol., Vienne, 1854, in-8.
6. *Voyage dans la Turquie d'Europe*. Paris, 1857, 2 vol. gros in-4°.
7. *La Turquie et ses différents peuples*. Paris, 1857, 2 vol. in-8°.
8. *Chrétiens et Turcs*. Paris, 1857, in-8°.
9. *Traité de géographie générale de l'empire ottoman*. Constantinople, 1872, in-12.
10. *L'Europe méridionale*. Paris, 1879, in-4°.

notamment pendant la dernière crise orientale[1]. Malheureusement on a trop mêlé les passions et la politique dans ces calculs. Ces brochures ethnographiques se suivent, mais ne se ressemblent guère; souvent même les divergences, comme le fait remarquer l'éminent cartographe et savant professeur de Berlin, M. Kiepert[2], sont grandes et les critiques mutuelles sérieuses, de sorte que nous n'avons que des statistiques personnelles plus ou moins conformes aux intérêts nationaux que chacun défend.

La population grecque de la Turquie varie, d'après ces divers écrivains et géographes, entre 1 et 5 millions; la différence même est éclatante en ce qui concerne le nombre des Grecs de la Turquie d'Europe. Ainsi M. Ubicini porte la race ottomane en Europe en 1850 à un nombre très élevé et les Grecs au nombre restreint d'un million, ce qui est tout à fait erroné; en effet, si nous croyons ce même auteur, la population des Grecs des iles s'élève à 700,000; il ne reste donc, comme le fait observer M. Stanford[2], pour le reste des Grecs dans la Turquie d'Europe, que le chiffre dérisoire de 300,000 habitants. Et cependant il y a d'autres auteurs encore qui ont re-

1. F. Bianconi, *la Vérité sur la Turquie d'Europe*. Paris, 1876, et *Ethnographie et statistique de la Turquie d'Europe et de la Grèce*. Paris, 1878, in-8°. — A. Synvet, *Carte ethnographique de la Turquie d'Europe et dénombrement de la population grecque de l'empire ottoman*. Constantinople. 1877, in-8°. — Edward Stanford. *Carte ethnographique de la Turquie d'Europe et de la Grèce* (traduit de l'anglais). Paris, 1877, in-8°. — A. Kiepert, *Notice explicative sur la carte ethnographique des pays helléniques, slaves, albanais et roumains*. Berlin, 1878, in-8°. — *Carte ethnographique de la Turquie d'Europe, du royaume de Grèce et des iles* (d'après les données statistiques des Syllogues et mémoire). Constantinople, 1878. — *L'Epire et la question grecque* (mémoire sur l'Epire en général et particulièrement sur l'éparchie de Janina), par un Epirote. Paris, 1879, in-8°.

2. Pag. 3-4.

3. Pag. 33.

produit la statistique de M. Ubicini sans la contrôler. Par exemple M. Emile de Girardin[1] fixe la population grecque de la Turquie d'Europe en 1852 à 1,000,000. M. G. Bagge[2], en 1879, à 1,024,200, et M. Elisée Reclus[3] à 1,200,000.

D'autres écrivains donnent pour la population hellénique des chiffres supérieurs :

M. Viquesnel la porte en 1857 à 2.000,000.

M. Henri Mathieu la porte en 1857 à 2.540,000.

M. J. G. Pitzipios la porte en 1860 à 3,500,000.

M. A. Synvet la porte en 1876 à 2,705,000.

M. F. Bianconi, en 1877 à 4,000,000.

Et Edward Stanford à 2.940,000.

Quant aux habitants grecs de la Turquie d'Asie, tous les géographes et les publicistes sont d'accord sur leur nombre : 1,050,000 environ.

Mais tous ces résultats ne sont que des appréciations personnelles et partiales. Ainsi toutes ces divergences m'ont créé des difficultés énormes à surmonter. En vérité, si la statistique désespère d'atteindre l'exactitude absolue chez les peuples civilisés, où il y a des fonctionnaires spéciaux, que dire de la Turquie, où tout manque? Cependant, voici comment je m'y suis pris pour atteindre une exactitude approximative.

J'ai considéré d'abord la Grèce asservie dans les provinces helléniques connues sous les noms anciens ; car les divisions administratives actuelles de la Turquie non seulement ne répondent pas aux noms historiques, mais

1. *Solution de la question d'Orient.* Paris, 1853, in-8°, p. 21.

2. *Tables statistiques des divers pays de l'Univers pour l'année* 1879. Paris, in-8°, p. 51.

3. *L'Europe méridionale*, p. 238.

encore elles varient journellement[1]; il est vrai que cette division n'est pas officielle, mais les Grecs n'appellent jamais leur pays du nom donné par les Turcs; ils gardent toujours les noms anciens : Épire, Thessalie, Macédoine, Thrace. Quant aux îles de l'Archipel, je les ai classées toutes sous un seul département, qui porte le nom : les îles grecques de la Turquie. Pour l'Asie Mineure, dont la division ancienne a reçu les changements les plus variés, j'ai établi approximativement les anciens noms : Bithynie, Ionie, Pisidie, Cappadoce, Paphlagonie, Pont et Cilicie. On me critiquera peut-être, mais je n'ai fait que classer les habitants grecs d'après les contrées dont ils portent toujours le nom. En dehors de ces provinces, j'ai réservé des subdivisions qui existent parmi les chrétiens sous la direction spirituelle d'un évêque; ce sont les districts ou diocèses épiscopaux appartenant à l'administration patriarchale; chaque diocèse se compose d'un certain nombre de villes, de bourgs et de villages, qui se rattachent entre eux. J'ai cherché et établi par des cadres spéciaux leur chiffre ainsi que celui des habitants grecs. Enfin je peux dire que, grâce au concours bienveillant de mes nombreux amis, le dénombrement de la population grecque de la Turquie que je présente par les tableaux statistiques scolaires, est le plus exact et le plus rapproché de la vérité; j'espère même que les recherches impartiales d'autres personnes me donneront raison dans l'avenir.

1. Les divisions administratives de la Turquie sont assez fréquemment modifiées. En dehors de Constantinople et de sa banlieue, qui forme un district dépendant du ministère de la police, le pays est divisé en cinq *vilayets* ou provinces; en outre, Lemnos, Imbros, Samothrace, Astypalaxa constituent avec Rhodes et les îles du littoral de l'Anatolie un sixième vilayet. Les vilayets se divisent en *moutessarafliks* ou *sandjaks;* ceux-ci

Les résultats obtenus pour la Turquie, en ce qui concerne les habitants grecs sont les suivants :

| | | | |
|---|---|---|---|
| TURQUIE D'EUROPE | En Épire. . . . . . . . . . . | 495.355 | 2.824.840 |
| | En Thessalie . . . . . . . . . | 321.072 | |
| | En Macédoine . . . . . . . . | 606.368 | |
| | En Thrace . . . . . . . . . . | 739.648 | |
| | Dans les îles . . . . . . . . . | 662.403 | |
| ASIE | En Asie Mineure . . . . . . | 966.585 | 1.088.580 |
| | En Syrie et Palestine. . . . | 121.995 | |
| | | En tout . . | 3.913.420 |

Quant à la Grèce libre, tout dernièrement encore M. Mansolas, directeur du bureau de statistique, vient de publier[1] le recensement de la population du royaume hellénique en l'année 1879. Ce travail a été fait d'après le système français avec le plus grand soin et la plus grande minutie.

| | |
|---|---|
| Ainsi la population s'élève dans les communes à. . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 1.654.072 |
| Et le nombre des militaires et les marins en exercice ou en fonctions est de. . . . . | 25.703 |
| Ainsi la Grèce libre. . . . . . . . . . | 1.679.775 |
| La Grèce asservie . . . . . . . . . . . . | 3.913.420 |
| Les colonies grecques. . . . . . . . . . | 175.000 |
| En tout . . | 5.768.175 |

Ce travail très pénible ayant été établi, j'ai dressé par les mêmes procédés aussi la statistique des écoles ;

se partagent en *kazas* ou *moudirliks*, qui répondent aux cantons français et les kazas en *nahiés* ou communes.

1. Ὑπουργεῖον ἐσωτερικόν. Πληθυσμὸς τῆς Ἑλλάδος κατὰ τὸ ἔτος 1879. Athènes, 1879, in-4°.

j'ai ramené toutes les questions de détail à quatre chefs principaux, qui répondent le plus sommairement possible à tous les points essentiels de l'état de l'instruction. Ce sont le nombre des écoles d'après leur genre, le nombre des professeurs et celui des élèves ainsi que le montant des dépenses en francs. De toutes ces recherches, celle qui présente le plus de difficultés est la recherche du nombre des élèves; au lieu d'enregistrer deux nombres, celui des élèves qui fréquentent les écoles pendant l'hiver et celui des élèves qui les fréquentent en été, j'ai obtenu le nombre des élèves qui ont suivi les cours, c'est-à-dire un nombre moyen de beaucoup plus exact que celui des élèves inscrits.

Les tableaux qui suivent sont dus à tous ceux qui m'ont prêté leur aimable et gracieux concours. Je dois donc exprimer ici ma profonde gratitude à tous ces Messieurs, dont le nombre est si considérable qu'il m'est impossible de les mentionner tous. Je ne peux cependant pas passer sous silence les noms de MM. Her. Bassiadis de Constantinople, M. Papadopoulos de Salonique, M. Théodoridis et D. Maroulis de Serrés, M. Pantazis de Janina, P. Tsaparas de Corfou, G. Zinopoulos et Chr. Philadelphée d'Athènes, G. Sourias de Chio, M. Paranikas de Smyrne et Mgr l'archevêque de Chypre.

Ces tableaux sont destinés à faire connaître d'une manière précise et claire l'état de l'instruction publique chez les Grecs pendant l'année scolaire 1878-79. Voici ces tableaux :

## I. L'Instruction primaire en Grèce libre.

### A. Écoles primaires.

Tableau n° 1.

| RECENSEMENT | | | ÉCOLES DE GARÇONS | | | ÉCOLES DE FILLES | | | TOTAUX GÉNÉRAUX | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Départements | Communes | Population | Établissements | Instituteurs | Élèves | Établissements | Institutrices | Élèves | Établissements | Instituteurs | Élèves | Dépenses en francs |
| Attique et Béotie . | 28 | 185.364 | 82 | 97 | 6.160 | 18 | 31 | 2.280 | 90 | 128 | 8.440 | |
| Eubée . . . . . . . . | 23 | 95.136 | 48 | 55 | 3.412 | 9 | 11 | 990 | 57 | 66 | 4.402 | |
| Phthiotide et Phocis | 36 | 128.440 | 96 | 99 | 6.120 | 9 | 10 | 980 | 105 | 108 | 7.100 | |
| Acarnanie et Etolie. | 34 | 138.444 | 87 | 89 | 5.170 | 9 | 10 | 620 | 96 | 99 | 5.790 | |
| Achaïe et Elis . . . | 30 | 181.632 | 111 | 120 | 7.535 | 10 | 13 | 915 | 121 | 133 | 8.450 | |
| Arcadie . . . . . . . | 33 | 148 905 | 96 | 103 | 7.120 | 13 | 16 | 880 | 109 | 119 | 8.000 | |
| Laconie . . . . . . . | 28 | 121.116 | 94 | 99 | 6.215 | 9 | 10 | 405 | 103 | 109 | 6.620 | 1.612.000 |
| Messénie. . . . . . . | 31 | 155.760 | 77 | 80 | 4.850 | 14 | 17 | 920 | 91 | 97 | 5.770 | |
| Argolis et Corinthie. | 32 | 136.081 | 88 | 95 | 5.480 | 14 | 16 | 1.320 | 102 | 111 | 6.800 | |
| Cyclades. . . . . . . | 39 | 132.020 | 80 | 89 | 5.928 | 22 | 24 | 2.100 | 102 | 113 | 8.028 | |
| Corfou. . . . . . . . | 23 | 106.109 | 88 | 94 | 3.790 | 5 | 8 | 450 | 93 | 102 | 4.240 | |
| Céphalénie. . . . . | 19 | 80.543 | 64 | 68 | 3.780 | 3 | 5 | 320 | 67 | 73 | 4.100 | |
| Zante . . . . . . . . | 10 | 44.522 | 24 | 29 | 4.548 | 2 | 4 | 160 | 26 | 33 | 1.708 | |
| | | 25.073 | | | | | | | | | | |
| Totaux. . . . | 366 | 1.679.775 | 1.035 | 1.117 | 67.108 | 137 | 175 | 12.340 | 1.172 | 1.292 | 79.448 | 1.612.000 |

### B. Petites écoles élémentaires.

Tableau n° 2.

| ÉTABLISSEMENTS | MAÎTRES | ÉLÈVES |
|---|---|---|
| 110 | 110 | 3.500 |

### C. Écoles primaires privées.

Tableau n° 3.

| DE GARÇONS | | | DE FILLES | | | TOTAUX GÉNÉRAUX | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Établissements | Maîtres | Élèves | Établissements | Maîtres | Élèves | Établissements | Maîtres | Élèves |
| 164 | 170 | 6.740 | 112 | 125 | 4.352 | 276 | 295 | 11.092 |

## I. L'instruction primaire en Grèce libre (*suite*).

### Écoles des apprentis ou professionnelles.

Tableau n° 4.

| De garçons | | | | De filles | | | | Résumé | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Établissements | Instituteurs | Élèves | Dépenses | Établissements | Institutrices | Élèves | Dépenses | Établissements | Instituteurs | Élèves | Dépenses |
| 3 | 9 | 218 | 78.300 | 3 | 14 | 292 | 153.570 | 6 | 23 | 510 | 231.870 |

### Cours d'adultes.

Tableau n° 5.

| Adultes | | | | Enfants indigents | | | | Résumé | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Établissements | Instituteurs | Élèves | Dépenses | Établissements | Instituteurs | Élèves | Dépenses | Établissements | Instituteurs | Élèves | Dépenses |
| 4 | 15 | 250 | — | 7 | 21 | 750 | — | 11 | 36 | 1.000 | — |

L'INSTRUCTION PRIM

TABLEAU N° 6.

| RECENSEMENT | | | SALLES D'ASILE | | | | ÉCOLES ÉLÉMENTAIR | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Districts épiscopaux | Villages | Population | Établissements | Institutrices | Élèves | Dépenses | Établissements | Professeurs | Élèves | |
| Janina. . . . . . . . . . | 220 | 125.580 | 3 | 5 | 370 | 4.650 | 94 | 94 | 2.027 | 10. |
| Arta et Préveza . . . . | 103 | 30.285 | 2 | 2 | 40 | 1.680 | 62 | 62 | 750 | 12. |
| Paramythia . . . . . . | 128 | 32.600 | . . | . . | . . | . . . . | 30 | 30 | 710 | 6.. |
| Géroméri . . . . . . . . | 12 | 4.850 | . . | . . | . . | . . . . | 2 | 2 | 65 | [illegible] |
| Dryinopolis . . . . . . | 157 | 77.680 | 3 | 4 | 135 | 3.580 | 16 | 16 | 640 | 4. |
| Bérat . . . . . . . . . . | 345 | 65.500 | 1 | 1 | 45 | 1.000 | 32 | 32 | 560 | 10. |
| Durazzo . . . . . . . . . | 62 | 10.500 | . . | . . | . . | . . . . | 3 | 3 | 120 | [illegible] |
| Corytza . . . . . . . . . | 142 | 44.800 | 2 | 2 | 130 | 1.800 | 30 | 30 | 450 | 8. |
| Conitza . . . . . . . . . | 120 | 52.500 | . . | . . | . . | . . . . | 53 | 53 | 890 | 13. |
| Grévena . . . . . . . . . | 96 | 42.560 | . . | . . | . . | . . . . | 35 | 35 | 750 | 9. |
| Metzovo . . . . . . . . . | 7 | 8.500 | 1 | 1 | 50 | 1.000 | 3 | 3 | 45 | [illegible] |
| TOTAUX. . . . . . | 1.392 | 495.355 | 12 | 15 | 770 | 13.710 | 360 | 360 | 7.007 | 78. |

L'INSTRUCTION PRIMAIRE

TABLEAU N° 7.

| | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Volo. . . . . . . . . . . | 92 | 94.732 | 3 | 3 | 95 | 1.850 | 12 | 12 | 350 | 3.5 |
| Larissa . . . . . . . . . | 140 | 105.860 | 1 | 1 | 35 | 750 | 15 | 15 | 400 | 4.2 |
| Pharsala. . . . . . . . . | 45 | 16.500 | . . | . . | . . | . . . . | 10 | 10 | 160 | 1.8 |
| Domokon . . . . . . . . | 35 | 12.780 | . . | . . | . . | . . . . | 12 | 12 | 210 | 2.1 |
| Elassona. . . . . . . . . | 22 | 10.600 | . . | . . | . . | . . . . | 4 | 4 | 120 | 8 |
| Stagon. . . . . . . . . . | 114 | 27.500 | . . | . . | . . | . . . . | 12 | 12 | 300 | 3.1 |
| Tricala. . . . . . . . . . | 65 | 32.500 | . . | . . | . . | . . . . | 15 | 15 | 310 | 3.4 |
| Platamona. . . . . . . | 30 | 20.600 | . . | . . | . . | . . . . | 6 | 6 | 110 | 1.2 |
| TOTAUX. . . . . . | 543 | 321.072 | 4 | 4 | 130 | 2.600 | 86 | 86 | 1.960 | 20.2 |

ÉPIRE.

| ÉCOLES PRIMAIRES COMMUNALES — DE GARÇONS: Établissements | Professeurs | Élèves | Dépenses | DE FILLES: Établissements | Institutrices | Élèves | Dépenses | TOTAUX GÉNÉRAUX: Établissements | Professeurs | Élèves | Dépenses en francs |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 8 | 86 | 4.973 | 38.475 | 7 | 12 | 450 | 14.800 | 182 | 197 | 7.820 | 64.460 |
| 9 | 24 | 2 650 | 13.740 | 3 | 5 | 180 | 4.600 | 86 | 93 | 3.620 | 32.470 |
| 3 | 14 | 1.840 | 9.275 | 1 | 1 | 35 | 850 | 41 | 45 | 2.585 | 16.625 |
| 9 | 9 | 580 | 5.625 | 1 | 1 | 40 | 1.000 | 12 | 12 | 685 | 7.715 |
| 0 | 48 | 2 650 | 28.860 | 3 | 3 | 160 | 2.800 | 62 | 71 | 3.585 | 39.740 |
| 0 | 22 | 950 | 17.160 | 3 | 3 | 150 | 2.500 | 56 | 58 | 1.705 | 30.660 |
| 6 | 6 | 350 | 3.120 | 1 | 1 | 45 | 1.000 | 10 | 10 | 515 | 4.920 |
| 8 | 22 | 1.450 | 9.827 | 2 | 3 | 105 | 2.500 | 52 | 57 | 2.135 | 22.627 |
| 3 | 42 | 2.650 | 20.175 | 2 | 2 | 85 | 1.900 | 93 | 97 | 3.625 | 35.925 |
| 4 | 15 | 1.350 | 7.125 | . . | . . | . . . | . . . . | 49 | 50 | 2.100 | 16.775 |
| 5 | 8 | 560 | 5.175 | 1 | 2 | 80 | 2.000 | 10 | 14 | 735 | 9.025 |
| [illegible] | 296 | 20.003 | 158.557 | 24 | 33 | 1.330 | 33.950 | 656 | 704 | 28.110 | 284.402 |

N THESSALIE.

| Établissements | Professeurs | Élèves | Dépenses | Établissements | Institutrices | Élèves | Dépenses | Établissements | Professeurs | Élèves | Dépenses en francs |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 45 | 3.560 | 26.850 | 10 | 12 | 650 | 10.500 | 65 | 72 | 4.655 | 42.700 |
| | 20 | 2.700 | 20.500 | 4 | 5 | 820 | 4.500 | 38 | 41 | 3.455 | 29.950 |
| | 3 | 250 | 2.070 | . . | . . | . . . | . . . . | 13 | 13 | 410 | 3.870 |
| | 9 | 450 | 5.100 | . . | . . | . . . | . . . . | 20 | 21 | 660 | 7.200 |
| | 5 | 200 | 3.000 | . . | . . | . . . | . . . . | 9 | 9 | 320 | 3.850 |
| | 7 | 290 | 3.500 | . . | . . | . . . | . . . . | 19 | 19 | 590 | 6.650 |
| | 11 | 755 | 6.780 | 1 | 2 | 120 | 1.600 | 25 | 28 | 1.185 | 11.780 |
| | 12 | 360 | 5.500 | . . | . . | . . . | . . . . | 18 | 18 | 470 | 6.780 |
| | 112 | 8.505 | 73.300 | 15 | 19 | 1.090 | 16.600 | 207 | 221 | 11.745 | 112.780 |

INSTRUCTION PRIM.

TABLEAU N° 8.

| ARRONDISSEMENTS | RECENSEMENT | | | SALLES D'ASILE | | | | ÉCOLES ÉLÉMENTA | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Diocèses | Villages | Population | Établissements | Institutrices | Élèves | Dépenses | Établissements | Maîtres | Élèves | |
| Salonique. | Salonique . . . . . . | 36 | 43.500 | 10 | 12 | 630 | 6.700 | 7 | 7 | 85 | 1 |
| | Jérissos et Mont-Athos | 9 | 10.650 | 1 | 1 | 40 | 750 | 5 | 5 | 80 | 1 |
| | Cytros. . . . . . . . | 27 | 13.800 | 1 | 1 | 35 | 700 | 4 | 4 | 70 | |
| | Campania . . . . . . | 30 | 12.500 | . . | . . | . . . | . . . | 7 | 7 | 125 | 1 |
| | Pétra . . . . . . . . | 38 | 15.578 | . . | . . | . . . | . . . | 4 | 4 | 75 | |
| | Polyani et Vardari . | 15 | 6.850 | 1 | 1 | 30 | 600 | 4 | 4 | 80 | |
| | Ardaméri . . . . . . | 16 | 12.650 | 1 | 1 | 60 | 750 | 4 | 4 | 75 | |
| | Cozani. . . . . . . . | 47 | 32.700 | 1 | 1 | 80 | 800 | 7 | 7 | 150 | 1 |
| Verria. Vodena. | Vodena . . . . . . . | 16 | 15.500 | 1 | 1 | 60 | 1.000 | 4 | 4 | 80 | 1 |
| | Pella . . . . . . . . | 39 | 6.350 | 1 | 1 | 35 | 650 | 6 | 6 | 75 | 1 |
| | Giomentza. . . . . . | 36 | 7.500 | 1 | 1 | 40 | 800 | 8 | 8 | 110 | 1 |
| | Geogeli . . . . . . . | 11 | 1.850 | . . | . . | . . . | . . . | 4 | 4 | 85 | |
| | Moglena. . . . . . . | 73 | 25.600 | 1 | 1 | 45 | 700 | 5 | 5 | 110 | 1 |
| | Verria. . . . . . . . | 38 | 27.800 | 1 | 1 | 60 | 900 | 8 | 8 | 150 | 1 |
| | Niaoussa. . . . . . . | . . | 8.500 | 1 | 1 | 45 | 800 | 4 | 4 | 100 | 1 |
| | Siatista . . . . . . . | 82 | 50.670 | 1 | 1 | 60 | 800 | 16 | 16 | 350 | 3 |
| | Castoria . . . . . . . | 80 | 55.400 | 1 | 1 | 80 | 1.000 | 10 | 10 | 210 | 2 |
| | Ochrida . . . . . . . | 7 | 5.500 | 1 | 1 | 40 | 800 | 3 | 3 | 65 | |
| | Bitolia. . . . . . . . | 35 | 26.500 | 3 | 3 | 280 | 1.900 | 4 | 4 | 120 | 1 |
| | Cassandria . . . . . | 36 | 20.850 | 2 | 2 | 75 | 1.300 | 5 | 5 | 110 | 1 |
| Serrès. | Serrès. . . . . . . . | | 36.6 5 | 3 | 3 | 180 | 2.100 | 8 | 8 | 210 | 2 |
| | Zichni . . . . . . . . | | 13.000 | 2 | 2 | 60 | 1.200 | 7 | 7 | 180 | 2 |
| | Nevrocopi . . . . . . | | 21.075 | 1 | 1 | 40 | 800 | . . | . . | . . . | . |
| | Demir-Hissar . . . . | 89 | 23.325 | . . | . . | . . . | . . . | . . | . . | . . . | . |
| | Mélénicon . . . . . . | | 26.500 | 1 | 1 | 60 | 800 | 3 | 3 | 45 | |
| | Pétetzi . . . . . . . | | 16.895 | . . | . . | . . . | . . . | 4 | 4 | 65 | |
| | Vélissa . . . . . . . | 5 | 1.600 | 1 | 1 | 75 | 1.000 | 2 | 2 | 35 | |
| | Stroumnitza . . . . . | 8 | 18.500 | 1 | 1 | 65 | 800 | 7 | 7 | 210 | 1 |
| | Drama. . . . . . . . | 32 | 6.800 | 1 | 1 | 90 | 1.750 | 4 | 4 | 130 | 1 |
| | Eleuthéropolis . . . . | 13 | 10.500 | . . | . . | . . . | . . . | 5 | 5 | 140 | 1 |
| | Xanthi. . . . . . . . | 11 | 24.800 | 1 | 1 | 75 | 1.000 | 5 | 5 | 150 | 1 |
| | Cavala. . . . . . . . | 36 | 6.500 | 1 | 1 | 60 | 1.000 | 2 | 2 | 70 | |
| | TOTAUX . . . . . | 865 | 606.368 | 41 | 43 | 2.400 | 31.400 | 166 | 166 | 3.540 | 39 |

COURS D'ADULTES.

TABLEAU N° 9.

| ÉTABLISSEMENTS | PROFESSEURS | ÉLÈVES |
|---|---|---|
| 1 | 5 | 50 |

… Macédoine.

| ÉCOLES PRIMAIRES COMMUNALES | | | | | | | | TOTAUX GÉNÉRAUX | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| DE GARÇONS | | | | DE FILLES | | | | | | | |
| …tablissements | Maîtres | Élèves | Dépenses | Établissements | Institutrices | Élèves | Dépenses | Établissements | Professeurs | Élèves | Dépenses en francs |
| 0 | 14 | 1.500 | 6.500 | 3 | 6 | 350 | 3.800 | 30 | 39 | 2.565 | 18.500 |
| 2 | 3 | 265 | 1.400 | 1 | 1 | 45 | 800 | 9 | 10 | 430 | 4.050 |
| 8 | 10 | 650 | 3.800 | 1 | 1 | 60 | 1.000 | 14 | 16 | 815 | 6.3[illegible]0 |
| 0 | 10 | 560 | 5.400 | . . | . . | . . . | . . . . | 17 | 17 | 685 | 6.850 |
| 5 | 5 | 210 | 3.[illegible]00 | . . | . . | . . . | . . . . | 9 | 9 | 285 | 3.900 |
| 3 | 3 | 100 | 1.850 | . . | . . | . . . | . . . . | 7 | 7 | 210 | 3.400 |
| 1 | 1 | 60 | 750 | . . | . . | . . . | . . . . | 6 | 6 | 195 | 2.350 |
| 5 | 5 | 250 | 3.500 | 1 | 1 | 90 | 1.000 | 14 | 14 | 570 | 6.800 |
| 2 | 3 | 2[illegible]0 | 1.800 | 1 | 1 | 60 | 1.000 | 8 | 9 | 430 | 4.800 |
| 2 | 2 | 120 | 1.350 | 1 | 1 | 70 | 900 | 10 | 10 | 300 | 4.200 |
| 2 | 3 | 180 | 1.800 | . . | . . | . . . | . . . . | 11 | 12 | 330 | 4.100 |
| 2 | 2 | 120 | 1.300 | 1 | 1 | 60 | 850 | 7 | 7 | 265 | 3.050 |
| 4 | 4 | 160 | 2.800 | 2 | 2 | 100 | 1.600 | 12 | 12 | 415 | 6.400 |
| 3 | 4 | 250 | 2.500 | 1 | 1 | 90 | 1.000 | 13 | 14 | 550 | 6.000 |
| 2 | 2 | 130 | 1.300 | 1 | 1 | 35 | 1 000 | 8 | 8 | 310 | 4.100 |
| 5 | 6 | 350 | 4.200 | 3 | 3 | 225 | 2.100 | 25 | 26 | 985 | 10.900 |
| 5 | 7 | 450 | 4.500 | 3 | 3 | 210 | 2.000 | 19 | 21 | 950 | 10.000 |
| 2 | 3 | 250 | 2.100 | 1 | 1 | 100 | 1.000 | 7 | 8 | 455 | 4.550 |
| 6 | 8 | 1.016 | 6.500 | 3 | 3 | 340 | 2.800 | 16 | 18 | 1.756 | 12.300 |
| 6 | 8 | 260 | 3.000 | 2 | 2 | 140 | 1.500 | 14 | 14 | 585 | 7.150 |
| 1 | 34 | 1.637 | 18.500 | 3 | 4 | 345 | 3.400 | 45 | 49 | 2.372 | 26.200 |
| 3 | 34 | 534 | 7.500 | . . | . . | . . . | . . . . | 22 | 24 | 774 | 10.800 |
| 6 | 6 | 320 | 3.500 | . . | . . | . . . | . . . . | 7 | 7 | 360 | 4.300 |
| 2 | 12 | 450 | 7.200 | . . | . . | . . . | . . . . | 12 | 12 | 450 | 7.200 |
| 4 | 4 | 300 | 2.900 | 1 | 1 | 50 | 1.000 | 9 | 9 | 455 | 5.400 |
| 3 | 3 | 180 | 2.000 | . . | . . | . . . | . . . . | 7 | 7 | 245 | 2.900 |
| 1 | 1 | 45 | 800 | . . | . . | . . . | . . . . | 4 | 4 | 155 | 2.250 |
| 6 | 6 | 350 | 2.400 | 1 | 1 | 50 | 1.000 | 15 | 15 | 675 | 5.700 |
| 5 | 5 | 360 | 3.200 | 2 | 2 | 110 | 1.600 | 13 | 13 | 690 | 7.750 |
| 4 | 4 | 200 | 2.500 | 1 | 1 | 60 | 800 | 10 | 10 | 400 | 4.750 |
| 7 | 7 | 410 | 4.500 | 1 | 1 | 70 | 1.400 | 14 | 15 | 705 | 8.150 |
| 3 | 3 | 135 | 1.850 | 1 | 1 | 50 | 1.000 | 7 | 7 | 315 | 4.550 |
| 9 | 200 | 12.032 | 116.200 | 35 | 40 | 2.710 | 32.500 | 421 | 449 | 20.682 | 219.450 |

L'INSTRUCTION PRIM

TABLEAU N° 10.

| | RECENSEMENT | | | SALLES D'ASILE | | | | ÉCOLES ÉLÉMENTAIR | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Diocèses | Villages | Population | Établissements | Institutrices | Élèves | Dépenses en francs | Établissements | Maîtres | Élèves | [illegible] |
| | Constantinople | 20 | 275.000 | 7 | 9 | 575 | 5.800 | 5 | 5 | 170 | 1. |
| | Dercon | 34 | 24.500 | 2 | 2 | 105 | 1.450 | 8 | 8 | 250 | 1. |
| | Silivria | 18 | 11.950 | 2 | 2 | 60 | 1.200 | 4 | 4 | 80 | [illegible] |
| | Rodosto | 9 | 18.000 | 1 | 1 | 45 | 750 | 5 | 5 | 110 | 1. |
| | Pont-Long | 18 | 7.800 | . . | . . | . . . | . . . | 7 | 7 | 252 | 2. |
| | Chariopolis | 10 | 2.950 | . . | . . | . . . | . . . | 5 | 5 | 143 | 1. |
| Héraclée. | Malgara | 23 | 7.850 | . . | . . | . . . | . . . | 6 | 6 | 180 | 1. |
| | Loule-Bourgazi | 9 | 9.750 | . . | . . | . . . | . . . | 4 | 4 | 120 | 1. |
| | Tsourlou | 14 | 8.500 | 1 | 1 | 60 | 800 | 2 | 2 | 32 | [illegible] |
| | Métrès | 13 | 8.180 | . . | . . | . . . | . . . | 8 | 8 | 145 | 2. |
| | Myriophyte | 19 | 13.500 | . . | . . | . . . | . . . | 7 | 7 | 130 | 1. |
| | Callipolis | 12 | 18.250 | 1 | 1 | 40 | 750 | 6 | 6 | 110 | 1. |
| | Ganochora | 29 | 27.500 | . . | . . | . . . | . . . | 4 | 4 | 90 | 1. |
| | Vizyée | 17 | 16.850 | . . | . . | . . . | . . . | 6 | 6 | 120 | 1. |
| Vizyée. | Midia | 10 | 11.795 | . . | . . | . . . | . . . | 3 | 3 | 55 | [illegible] |
| | Andrinople | 40 | 41.540 | 3 | 3 | 178 | 1.850 | 5 | 5 | 180 | 1. |
| | Quarante-Eglises | 3 | 14.300 | . . | . . | . . . | . . . | . . | . . | . . . | . . |
| | Bonnar-Hissar | 19 | 10.830 | . . | . . | . . . | . . . | 2 | 2 | 55 | 5 |
| Andrinople. | Hafsas | 25 | 4.000 | . . | . . | . . . | . . . | 2 | 2 | 45 | 4 |
| | Eski-Baba | 19 | 4.795 | . . | . . | . . . | . . . | 1 | 1 | 30 | 3 |
| | Ouzoun-Ki-Oprou | 36 | 20.970 | . . | . . | . . . | . . . | 5 | 5 | 160 | 1.4 |
| | Didymotichon | 35 | 30.832 | . . | . . | . . . | . . . | 10 | 10 | 210 | 1.8 |
| Didymotichon. | Ortakioi | 24 | 12.300 | . . | . . | . . . | . . . | 8 | 8 | 180 | 1.7 |
| | Moust-Pacha | 10 | 4.950 | . . | . . | . . . | . . . | 6 | 6 | 160 | 1.5 |
| | Enos | 14 | 12.500 | . . | . . | . . . | . . . | 5 | 5 | 110 | 1.1 |
| | Maronia | 18 | 21.850 | . . | . . | . . . | . . . | 4 | 4 | 95 | 1.1 |
| | Philippopolis | 19 | 32.600 | 2 | 2 | 250 | 2.500 | 5 | 5 | 80 | 1.2 |
| | Sozoagatopolis | 12 | 12.350 | . . | . . | . . . | . . . | 5 | 5 | 100 | 1.0 |
| | Anchialos | 54 | 22.600 | . . | . . | . . . | . . . | 6 | 6 | 115 | i.2 |
| | Mésembria | 15 | 12.650 | . . | . . | . . . | . . . | 3 | 3 | 55 | 7 |
| | Varna | 24 | 18.200 | 1 | 1 | 75 | 850 | 12 | 12 | 250 | 2.6 |
| | TOTAUX | 622 | 739.642 | 20 | 23 | 1.388 | 15.950 | 159 | 159 | 3.812 | 37.5 |

COURS D'ADULTES.

TABLEAU N° 11.

| ÉTABLISSEMENTS | PROFESSEURS | ÉLÈVES |
|---|---|---|
| 5 | 20 | 300 |

Thrace.

| Écoles primaires communales — de garçons — Établissements | Maîtres | Élèves | Dépenses | Écoles primaires communales — de filles — Établissements | Institutrices | Élèves | Dépenses | Totaux généraux — Établissements | Professeurs | Élèves | Dépenses en francs |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 42 | 50 | 4.800 | 28.500 | 15 | 22 | 1.800 | 17.600 | 69 | 86 | 7.345 | 53.000 |
| 16 | 18 | 1.650 | 13.650 | 3 | 4 | 210 | 4.200 | 29 | 32 | 2.215 | 20.950 |
| 6 | 6 | 460 | 4.200 | 3 | 3 | 160 | 2.100 | 15 | 15 | 760 | 8.450 |
| 7 | 9 | 720 | 7.100 | 1 | 2 | 110 | 1.300 | 14 | 17 | 985 | 10.350 |
| ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 7 | 7 | 252 | 2.000 |
| ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 5 | 5 | 143 | 1.000 |
| ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 6 | 6 | 180 | 1.150 |
| 1 | 1 | 110 | 1.000 | 1 | 1 | 70 | 900 | 6 | 6 | 300 | 3.000 |
| 3 | 4 | 280 | 5.000 | 1 | 1 | 90 | 1.000 | 7 | 8 | 462 | 5.360 |
| 2 | 2 | 150 | 1.600 | 1 | 1 | 80 | 1.000 | 11 | 11 | 375 | 4.850 |
| 3 | 3 | 285 | 2.500 | 1 | 1 | 65 | 1.000 | 11 | 11 | 480 | 5.300 |
| 3 | 4 | 315 | 3.200 | 2 | 2 | 115 | 1.600 | 12 | 13 | 580 | 6.850 |
| 4 | 4 | 380 | 3.000 | ... | ... | ... | ... | 8 | 8 | 470 | 4.000 |
| 4 | 4 | 210 | 2.800 | 1 | 1 | 50 | 800 | 11 | 11 | 380 | 4.950 |
| 2 | 2 | 130 | 1.500 | ... | ... | ... | ... | 5 | 5 | 185 | 2.400 |
| 8 | 12 | 850 | 10.500 | 7 | 9 | 410 | 8.500 | 23 | 29 | 1.440 | 22.350 |
| 3 | 5 | 410 | 4.500 | 1 | 2 | 180 | 1.600 | 4 | 7 | 590 | 6.100 |
| 3 | 3 | 150 | 2.300 | ... | ... | ... | ... | 5 | 5 | 205 | 2.860 |
| ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 2 | 2 | 45 | 400 |
| ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 1 | 1 | 30 | 300 |
| 2 | 2 | 120 | 1.600 | ... | ... | ... | ... | 7 | 7 | 280 | 3.050 |
| 6 | 6 | 540 | 3.500 | ... | ... | ... | ... | 16 | 16 | 750 | 5.350 |
| 3 | 3 | 160 | 2.100 | ... | ... | ... | ... | 11 | 11 | 340 | 3.800 |
| 1 | 1 | 85 | 900 | ... | ... | ... | ... | 7 | 7 | 245 | 2.400 |
| 5 | 6 | 280 | 4.500 | 1 | 1 | 110 | 1.000 | 11 | 12 | 500 | 6.600 |
| 6 | 8 | 685 | 5.450 | 2 | 3 | 160 | 2.600 | 12 | 15 | 940 | 10.150 |
| 1 | 14 | 1.258 | 10.500 | 6 | 9 | 665 | 7.650 | 24 | 31 | 2.253 | 21.850 |
| 3 | 4 | 210 | 2.850 | 1 | 1 | 65 | 900 | 9 | 9 | 375 | 4.750 |
| 3 | 3 | 180 | 2.100 | ... | ... | ... | ... | 9 | 9 | 295 | 3.300 |
| 2 | 2 | 120 | 1.500 | ... | ... | ... | ... | 5 | 5 | 175 | 2.250 |
| 7 | 10 | 820 | 7.800 | 3 | 5 | 365 | 3.800 | 23 | 28 | 1.510 | 15.100 |
| 6 | 186 | 15.368 | 132.200 | 50 | 68 | 4.705 | 57.550 | 385 | 436 | 25.263 | 243.220 |

## L'instruction primaire dans les

Tableau n° 12.

| RECENSEMENT | | | SALLES D'ASILE | | | | ÉCOLES ÉLÉMENTAI[RES] | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Diocèses | Villages | Population | Établissements | Institutrices | Élèves | Dépenses | Établissements | Maîtres | Élèves | [illegible] |
| Préconèse | 12 | 6.500 | . . | . . | . . . | . . . | 4 | 4 | 75 | 1. |
| Prinkipos | 1 | 4.670 | 1 | 1 | 65 | 1.000 | . . | . . | . . . | . . |
| Chalki | 1 | 2.100 | . . | . . | . . . | . . . | . . | . . | . . . | . . |
| Antigoni | 1 | 850 | . . | . . | . . . | . . . | . . | . . | . . . | . . |
| Proti | 1 | 160 | . . | . . | . . . | . . . | . . | . . | . . . | . . |
| Imbros | 12 | 9.500 | . . | . . | . . . | . . . | 1 | 1 | 22 | 9 |
| Limnos | 28 | 16.500 | . . | . . | . . . | . . . | 7 | 7 | 130 | 1.9 |
| Samothraki | 8 | 2.800 | . . | . . | . . . | . . . | . . | . . | . . . | . . |
| Thasos | 12 | 5.500 | . . | . . | . . . | . . . | 2 | 2 | 35 | 4 |
| Ténédos | 6 | 2.650 | 3 | 3 | 160 | 2.800 | . . | . . | . . . | . . |
| Mityléni | 130 | 88.500 | 1 | 1 | 60 | 1.000 | 5 | 5 | 100 | 1.4 |
| Chio | 63 | 64.673 | . . | . . | . . . | . . . | 10 | 10 | 182 | 2.3 |
| Cos et Carpathos | 18 | 12.500 | . . | . . | . . . | . . . | 4 | 4 | 150 | 1.0 |
| Rodos | 48 | 36.185 | . . | . . | . . . | . . . | 6 | 6 | 100 | 1.4 |
| Léros et Calymnos | 10 | 7.500 | 3 | 3 | 250 | 2.400 | . . | . . | . . . | . . |
| Crète | 280 | 210.000 | . . | . . | . . . | . . . | 15 | 15 | 230 | 2.8 |
| Patmos | 9 | 3.500 | . . | . . | . . . | . . . | . . | . . | . . . | . . |
| Samos | 45 | 36.465 | . . | . . | . . . | . . . | . . | . . | . . . | . . |
| Symi et d'autres petites îles | 5 | 1.850 | . . | . . | . . . | . . . | 3 | 3 | 50 | 7 |
| Chypre | 103 | 150.000 | . . | . . | . . . | . . . | 18 | 18 | 350 | 3.8 |
| Totaux | 803 | 662.403 | 8 | 8 | 535 | 7.200 | 75 | 75 | 1.424 | 17.1 |

RECQUES DE LA TURQUIE.

| ÉCOLES PRIMAIRES COMMUNALES | | | | | | | | TOTAUX GÉNÉRAUX | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| DE GARÇONS | | | | DE FILLES | | | | | | | |
| Établissements | Maîtres | Élèves | Dépenses | Établissements | Institutrices | Élèves | Dépenses | Établissements | Professeurs | Élèves | Dépenses en francs |
| 7 | 7 | 480 | 5.200 | . . | . . | . . . | . . . . | 11 | 11 | 555 | 6.300 |
| 1 | 1 | 115 | 1.100 | 1 | 1 | 70 | 1 000 | 3 | 3 | 250 | 3.100 |
| 1 | 1 | 75 | 1.000 | 1 | 1 | 45 | 1.000 | 2 | 2 | 120 | 2.000 |
| 1 | 1 | 40 | 850 | 1 | 1 | 35 | 1.000 | 2 | 2 | 75 | 1.850 |
| . . | . . . | . . . . | . . . . | . . | . . | . . . | . . . . | . . . | . . . | . . . . | . . . |
| 5 | 5 | 480 | 3.500 | . . | . . | . . . | . . . . | 6 | 6 | 502 | 3.750 |
| 2 | 2 | 160 | 1.750 | . . | . . | . . . | . . . . | 9 | 9 | 290 | 3.650 |
| 1 | 1 | 45 | 780 | . . | . . | . . . | . . . . | 1 | 1 | 45 | 780 |
| 5 | 5 | 420 | 3.800 | 1 | 1 | 95 | 1.000 | 7 | 7 | 455 | 4.210 |
| 1 | 1 | 90 | 1.000 | 9 | 12 | 638 | 10.500 | 2 | 2 | 185 | 2.000 |
| 21 | 26 | 2.310 | 16.800 | 5 | 5 | 514 | 4.500 | 38 | 46 | 3.208 | 31.500 |
| 41 | 46 | 3.023 | 27.560 | 2 | 2 | 160 | 1.750 | 57 | 62 | 3.779 | 35.360 |
| 5 | 6 | 560 | 4.500 | 1 | 1 | 75 | 1 000 | 11 | 12 | 870 | 7.250 |
| 5 | 5 | 505 | 5.500 | 1 | 2 | 145 | 1.650 | 12 | 12 | 680 | 7.950 |
| 3 | 4 | 380 | 3.100 | 4 | 6 | 438 | 4.750 | 4 | 6 | 525 | 4.750 |
| 20 | 125 | 6.870 | 9.500 | 1 | 1 | 65 | 1.000 | 142 | 149 | 7.788 | 19.450 |
| 3 | 3 | 210 | 2.100 | 3 | 4 | 320 | 4.000 | 4 | 4 | 275 | 3.100 |
| 33 | 39 | 2.405 | 20.225 | 2 | 2 | 75 | 6.500 | 36 | 43 | 2.725 | 24.225 |
| 2 | 2 | 100 | 1.600 | 3 | 4 | 250 | 3.250 | 5 | 5 | 150 | 2.350 |
| 45 | 47 | 2.500 | 23.500 | . . | . . | . . . | . . . . | 66 | 69 | 3.100 | 30.550 |
| [illegible]2 | 327 | 20.768 | 133.365 | 33 | 41 | 2.850 | 36.400 | 418 | 451 | 25.577 | 193.925 |

L'INSTRUCT

A. A

TABLEAU N° 13.

| PROVINCES | RECENSEMENT | | | SALLES D'ASILE | | | | ÉCOLES ÉLÉMENTAI | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Diocèses | Villages | Population | Établissements | Institutrices | Élèves | Dépenses | Établissements | Maîtres | Élèves | Dépenses |
| Bithynie. | Chalcédoine | 34 | 52.500 | 2 | 2 | 135 | 1.800 | 7 | 7 | 110 | 1.6 |
| | Nicomédie | 45 | 65.730 | 1 | 1 | 45 | 1.000 | 27 | 27 | 350 | 5.3 |
| | Nicée | 35 | 37.850 | . . | . . | . . . | . . . | 8 | 8 | 160 | 1.6 |
| | Brousse | 62 | 38.500 | 3 | 3 | 215 | 3.000 | 5 | 5 | 82 | 1.1 |
| | Cyzique | 32 | 22.650 | . . | . . | . . . | . . . | 7 | 7 | 120 | 1.6 |
| Ionie. | Smyrne | . . . | 100.000 | 5 | 5 | 347 | 4.250 | . . | . . | . . . | . . |
| | Environs de Smyrne | 64 | 125.360 | 1 | 1 | 100 | 1.000 | 17 | 17 | 345 | 4.1 |
| | Ephèse | 56 | 46.065 | 2 | 3 | 250 | 2.210 | 12 | 12 | 252 | 2.7 |
| | Carria ou Aidin | 18 | 24.020 | 1 | 1 | 45 | 1.000 | 3 | 3 | 65 | 9 |
| | Menteché | 15 | 10.480 | 1 | 1 | 30 | 850 | 3 | 3 | 45 | 5 |
| | Pisidie | 45 | 38.500 | 2 | 3 | 250 | 2.100 | 4 | 4 | 72 | 1.0 |
| Pont. | Nicopolis | 38 | 12.650 | . . | . . | . . . | . . . | 6 | 6 | 102 | 1.5 |
| | Trébizonde | 50 | 105.000 | . . | . . | . . . | . . . | 10 | 10 | 275 | 2.7 |
| | Les trois Exarchies | 25 | 3.500 | . . | . . | . . . | . . . | 12 | 12 | 310 | 3.5 |
| | Chaldée | 28 | 18.500 | . . | . . | . . . | . . . | 5 | 5 | 90 | 1.3 |
| | Néocésarée | 35 | 14.850 | . . | . . | . . . | . . . | 6 | 6 | 110 | 1.5 |
| | Paphlagonie | 22 | 10.500 | . . | . . | . . . | . . . | 4 | 4 | 65 | 1.0 |
| | Amasie | 165 | 95.670 | . . | . . | . . . | . . . | 45 | 45 | 910 | 10.6 |
| | Iconion | 37 | 38.560 | 1 | 1 | 35 | 1.000 | 10 | 10 | 180 | 2.5 |
| | Césarée | 180 | 105.700 | 2 | 2 | 115 | 1.600 | 22 | 22 | 470 | 5.0 |
| | Cilicie | . . . | 11.500 | . . | . . | . . . | . . . | 10 | 10 | 200 | 2.5 |
| | TOTAUX | 986 | 966.585 | 23 | 25 | 1.702 | 21.410 | 213 | 213 | 4.113 | 50.46 |

TABLEAU N° 14.

B.

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Laodicée | 27 | 8.500 | . . | . . | . . . | . . . | 6 | 6 | 110 | 1.40 |
| | Antiochie | 35 | 36.500 | . . | . . | . . . | . . . | 8 | 8 | 155 | 1.80 |

TABLEAU N° 15.

C.

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Jérusalem | 118 | 75.000 | . . | . . | . . . | . . . | 10 | 10 | 225 | 2.80 |
| | TOTAUX GÉNÉRAUX | 1.166 | 1.088.580 | 23 | 25 | 1.702 | 21.360 | 237 | 237 | 4.693 | 56.46 |

RIMAIRE EN ASIE.

INEURE.

| ÉCOLES PRIMAIRES COMMUNALES — DE GARÇONS — Établissements | Maîtres | Élèves | Dépenses | DE FILLES — Établissements | Institutrices | Élèves | Dépenses | TOTAUX GÉNÉRAUX — Établissements | Professeurs | Élèves | Dépenses en francs |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 14 | 18 | 1.250 | 1.650 | 5 | 8 | 560 | 6.500 | 28 | 35 | 2.055 | 22.750 |
| 12 | 15 | 1.050 | 11.670 | 2 | 3 | 180 | 2.800 | 42 | 46 | 1.625 | 20.830 |
| 4 | 5 | 450 | 3.000 | 3 | 3 | 290 | 2.900 | 15 | 16 | 900 | 7.500 |
| 12 | 16 | 1.350 | 13.800 | 6 | 6 | 530 | 4.500 | 26 | 30 | 2.177 | 22.400 |
| 4 | 5 | 340 | 4.200 | 1 | 1 | 60 | 1.000 | 12 | 13 | 520 | 6.850 |
| 8 | 10 | 1.178 | 8.650 | 5 | 5 | 398 | 5.100 | 18 | 20 | 1.923 | 18.000 |
| 37 | 45 | 3.060 | 28.500 | 19 | 22 | 1.637 | 17.500 | 74 | 85 | 5.142 | 51.100 |
| 21 | 23 | 1.560 | 16.400 | 15 | 17 | 1.220 | 15.560 | 50 | 55 | 3.282 | 37.010 |
| 12 | 14 | 1.168 | 10.100 | 2 | 2 | 135 | 1.750 | 18 | 20 | 1.413 | 13.750 |
| 3 | 4 | 340 | 3.250 | 1 | 1 | 50 | 1.000 | 8 | 9 | 465 | 5.750 |
| 6 | 7 | 1.055 | 5.800 | 2 | 3 | 295 | 2.500 | 14 | 17 | 1.672 | 11.400 |
| 8 | 8 | 380 | 5.600 | . . | . . | . . . | . . . . | 14 | 14 | 482 | 7.100 |
| 34 | 40 | 2.960 | 29.500 | 4 | 5 | 380 | 4.250 | 50 | 57 | 3.750 | 38.050 |
| 6 | 8 | 490 | 5.950 | 1 | 1 | 35 | 1.000 | 19 | 21 | 835 | 10.450 |
| 4 | 5 | 230 | 3.800 | 1 | 2 | 85 | 1.500 | 10 | 12 | 405 | 6.650 |
| 10 | 11 | 970 | 8.500 | 2 | 2 | 212 | 1.600 | 18 | 19 | 1.292 | 11.600 |
| 3 | 3 | 180 | 2.500 | 1 | 1 | 60 | 1.000 | 8 | 8 | 305 | 4 500 |
| 25 | 27 | 1.560 | 18.500 | 5 | 6 | 380 | 4.800 | 75 | 78 | 2.850 | 33.900 |
| 8 | 9 | 810 | 7.650 | 4 | 4 | 430 | 4.100 | 23 | 24 | 1.455 | 15.250 |
| 17 | 19 | 1.850 | 15.600 | 8 | 10 | 830 | 7.600 | 40 | 53 | 3.265 | 29.800 |
| . . | . . . | . . . . | . . . . | . . | . . | . . . | . . . . | 10 | 10 | 200 | 2.500 |
| 48 | 292 | 22.231 | 215.720 | 87 | 102 | 7.767 | 87.050 | 571 | 632 | 35.813 | 374.640 |
| **SYRIE.** | | | | | | | | | | | |
| 2 | 2 | 180 | 1.450 | . . | . . | . . . | . . . . | 8 | 8 | 290 | 2.850 |
| 3 | 4 | 310 | 3.100 | 1 | 1 | 65 | 1.000 | 12 | 13 | 530 | 5.900 |
| **PALESTINE.** | | | | | | | | | | | |
| 30 | 30 | 1.655 | 18.500 | 3 | 3 | 250 | 2.600 | 43 | 43 | 2.130 | 23.900 |
| 83 | 328 | 24.376 | 238.770 | 91 | 106 | 8.082 | 90.650 | 634 | 696 | 38.763 | 407.290 |

## Totaux généraux de l'instruct

Tableau n° 17.

| | Recensement | | Salles d'asile | | | | Petites écoles élémentair | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Provinces | Villages | Population | Établissements | Institutrices | Élèves | Dépenses | Établissements | Institutrices | Élèves | Dépenses |
| Grèce libre | 3 961 | 1.679.775 | . . | . . | . . . | . . . . | 110 | 110 | 3.500 | . . . |
| Grèce asservie — Epire | 1.392 | 495.355 | 12 | 15 | 770 | 13.710 | 360 | 360 | 7.007 | 78.1 |
| Grèce asservie — Thessalie | 543 | 321.072 | 4 | 4 | 130 | 2.600 | 86 | 86 | 1.960 | 20.2 |
| Grèce asservie — Macédoine | 727 | 606.368 | 41 | 43 | 2.400 | 31.400 | 166 | 166 | 3.540 | 39.3 |
| Grèce asservie — Thrace | 622 | 739.642 | 20 | 23 | 1.388 | 15.950 | 159 | 159 | 3.812 | 37.5 |
| Grèce asservie — Les iles grecques de la Turquie | 803 | 62.4036 | 8 | 8 | 535 | 7.200 | 75 | 75 | 1.424 | 17.1 |
| Grèce asservie — Asie | 1.166 | 1.088.580 | 23 | 25 | 1.702 | 31.300 | 237 | 237 | 4.603 | 56.4 |
| Totaux | 9.214 | 5.593.195 | 108 | 118 | 6.925 | 92.220 | 1.193 | 1.193 | 28.546 | 248.9 |

## Cours d'adultes.

Tableau n° 16.

| Établissements | Professeurs | Élèves |
|---|---|---|
| 1 | 5 | 100 |

RIMAIRE EN GRÈCE LIBRE ET ASSERVIE.

| ÉCOLES PRIMAIRES COMMUNALES | | | | | | | | ÉCOLES PRIVÉES ET ÉCOLES DES APPRENTIS | | | | COURS D'ADULTES | | | TOTAUX GÉNÉRAUX | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| DE GARÇONS | | | | DE FILLES | | | | | | | | | | | | | | |
| Établissements | Maîtres | Élèves | Dépenses | Établissements | Institutrices | Élèves | Dépenses | Établissements | Professeurs | Élèves | Dépenses | Établissements | Professeurs | Élèves | Établissements | Professeurs | Élèves | Dépenses en francs |
| 1.015 | 1.072 | 64.310 | . . . . | 149 | 175 | 12.180 | 1.612.000 | 79 | 118 | 6.060 | 231.870 | 11 | 36 | 1.000 | 1.361 | 1.511 | 87.050 | 1.843.870 |
| 260 | 296 | 20.003 | 158 557 | 24 | 33 | 1 330 | 33.950 | . | . . | . . . | . . . . | . | . | . . . | 656 | 704 | 29.110 | 184.102 |
| 102 | 112 | 8.565 | 73 300 | 15 | 19 | 1.090 | 16.600 | . | . . | . . . | . . . . | . | . | . . . | 207 | 221 | 11.745 | 112.780 |
| 179 | 200 | 12.032 | 116.200 | 35 | 40 | 2.710 | 32.520 | . | . . | . . . | . . . . | | | | 421 | 449 | 20.682 | 219.150 |
| 156 | 186 | 15.358 | 132.200 | 50 | 68 | 4.705 | 57.550 | . | . . | . . . | . . . . | 7 | 30 | 150 | 385 | 436 | 25.263 | 243.220 |
| 302 | 327 | 20.768 | 133.165 | 33 | 41 | 2.850 | 36.400 | . | . . | . . . | . . . . | | | | 418 | 451 | 25.557 | 193.925 |
| 283 | 328 | 24.376 | 238.770 | 91 | 106 | 8.082 | 90.650 | . | . . | . . . | . . . . | . | . | . . . | 634 | 696 | 38.763 | 407.240 |
| 2.297 | 2.521 | 165.412 | 852.192 | 397 | 482 | 32.947 | 1.884.670 | 79 | 118 | 6.060 | 231.870 | 18 | 66 | 1.150 | 4.092 | 4.498 | 238.640 | 3.304.887 |

## II. L'instruction secondaire en Grèce libre.

### A. Enseignement classique.

Tableau n° 18.

| Recensement en 1879. | | Écoles helléniques | | | | Gymnases | | | | Totaux généraux | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Départements | Population | Établissements | Professeurs | Élèves | Dépenses | Établissements | Professeurs | Élèves | Dépenses | Établissements | Professeurs | Élèves | Dépenses |
| Attique et Béotie. . | 185.364 | 16 | 50 | 1.364 | | 5 | 47 | 1.344 | | 21 | 97 | 2.708 | |
| Eubée. . . . . . . . | 95.136 | 12 | 24 | 615 | | 1 | 6 | 92 | | 13 | 30 | 707 | |
| Phtiotide et Phocis. | 128.440 | 11 | 18 | 608 | | 1 | 7 | 105 | | 12 | 25 | 713 | |
| Acarnanie et Etolie. | 138 444 | 14 | 26 | 590 | | 1 | 7 | 100 | | 15 | 33 | 690 | |
| Achaïe et Elis . . . | 181.632 | 16 | 34 | 730 | | 3 | 19 | 360 | | 19 | 53 | 1.090 | |
| Arcadie . . . . . . . | 148.905 | 20 | 38 | 920 | | 1 | 7 | 130 | | 21 | 45 | 1.050 | |
| Laconie . . . . . . | 121.116 | 14 | 27 | 525 | 587.000 | 1 | 7 | 105 | 470.000 | 15 | 34 | 630 | 1.057.000 |
| Messénie . . . . . | 155.760 | 15 | 34 | 750 | | 1 | 7 | 130 | | 16 | 41 | 880 | |
| Argolis et Corinthie | 136.081 | 11 | 28 | 725 | | 2 | 13 | 210 | | 13 | 41 | 935 | |
| Cyclades. . . . . . | 132 020 | 23 | 45 | 1.185 | | 1 | 7 | 133 | | 24 | 52 | 1.318 | |
| Corfou. . . . . . . | 106.109 | 6 | 15 | 286 | | 2 | 14 | 230 | | 8 | 29 | 516 | |
| Céphalénie . . . . . | 80.543 | 7 | 11 | 270 | | 2 | 14 | 164 | | 9 | 28 | 434 | |
| Zante . . . . . . . | 44.522 | 2 | 5 | 160 | | 1 | 7 | 90 | | 3 | 12 | 250 | |
| | 25.703 | | | | | | | | | | | | |
| Totaux. . . . | 1.679.775 | 167 | 358 | 8.728 | 587.000 | 22 | 162 | 3.214 | 470.000 | 189 | 520 | 11.942 | 1.057.000 |

## II. L'instruction secondaire en Grèce libre (*suite*).

### B. Enseignement spécial.

Tableau n° 19.

| GENRE D'ÉCOLE | ÉTABLISSEMENTS | PROFESSEURS | ÉLÈVES | DÉPENSES en francs |
|---|---|---|---|---|
| Séminaires ecclésiastiques. . . . . | 5 | 18 | 149 | 201.957 |
| Écoles normales . . . . . . . . . . | 1 | 6 | 30 | 50.000 |
| Écoles navales . . . . . . . . . . . | 5 | 5 | 90 | 10.080 |
| Totaux . . . . . . . . . . | 11 | 29 | 269 | 262.037 |

### C. Écoles et lycées privés.

Tableau n° 20.

| DE GARÇONS | | | DE FILLES | | | TOTAUX GÉNÉRAUX | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Établissements | Professeurs | Élèves | Établissements | Professeurs | Élèves | Établissements | Professeurs | Élèves |
| 22 | 70 | 850 | 8 | 27 | 460 | 30 | 97 | 1.310 |

## L'instruction secon

### A. Enseign

Tableau n° 21.

| DISTRICTS ÉPISCOPAUX | ÉCOLES HELLÉNIQUES ÉLÉMENTAIRES | | | | ÉCOLES HELLÉNIQUE SUPÉRIEURES OU PROGYMNASES | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Établissements | Professeurs | Élèves | Dépenses | Établissements | Professeurs | Élèves | Dépenses |
| Janina | 14 | 16 | 385 | 20.187 | ... | ... | .... | ... |
| Arta et Préveza | 1 | 1 | 35 | 1.800 | 1 | 3 | 50 | 4.5 |
| Paramythia | 1 | 1 | 18 | 1.000 | ... | ... | .... | ... |
| Géroméri | 1 | 1 | 25 | 800 | ... | ... | .... | ... |
| Dryinopolis | 4 | 4 | 68 | 3.800 | 1 | 2 | 125 | 3.2 |
| Bérat | 3 | 3 | 110 | 2.600 | ... | ... | .... | ... |
| Durazzo | 2 | 2 | 60 | 1.400 | ... | ... | .... | ... |
| Corytza | 1 | 1 | 30 | 750 | 1 | 4 | 85 | 5.0 |
| Conizta | 4 | 4 | 115 | 3.600 | ... | ... | .... | ... |
| Grévena | 2 | 2 | 35 | 1.300 | ... | ... | .... | ... |
| Metzovo | ... | ... | .... | ..... | 1 | 3 | 50 | 3.6 |
| Totaux | 33 | 35 | 881 | 37.237 | 4 | 12 | 310 | 16.6 |

; Épire.

assique.

| Écoles de filles | | | | Gymnases | | | | Totaux généraux | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Établissements | Institutrices | Élèves | Dépenses | Établissements | Institutrices | Élèves | Dépenses | Établissements | Professeurs | Élèves | Dépenses en francs |
| 2 | 5 | 160 | 5.600 | 1 | 10 | 166 | 50.000 | 17 | 31 | 711 | 75.787 |
| .. | ... | .... | .... | .. | .. | ... | .... | 2 | 4 | 85 | 6.450 |
| .. | ... | .... | .... | .. | .. | ... | .... | 1 | 1 | 18 | 1.000 |
| .. | ... | .... | .... | .. | .. | ... | .... | 1 | 1 | 25 | 800 |
| .. | ... | .... | .... | .. | .. | ... | .... | 5 | 6 | 193 | 7.050 |
| .. | ... | .... | .... | .. | .. | ... | .... | 3 | 3 | 110 | 2.600 |
| .. | ... | .... | .... | .. | .. | ... | .... | 2 | 2 | 60 | 1.400 |
| .. | ... | .... | .... | .. | .. | ... | .... | 2 | 5 | 115 | 5.810 |
| .. | ... | .... | .... | .. | .. | ... | .... | 4 | 4 | 115 | 3.600 |
| .. | ... | .... | .... | .. | .. | ... | .... | 2 | 2 | 35 | 1.300 |
| .. | ... | .... | .... | .. | .. | ... | .... | 1 | 3 | 50 | 3.680 |
| 2 | 5 | 160 | 5.600 | 1 | 10 | 166 | 50.000 | 40 | 62 | 1.517 | 109.477 |

## L'instruction secondaire en Épire (*suite*).

### B. Enseignement spécial.

Tableau n° 22.

| DISTRICTS | GENRE D'ÉCOLE | ÉTABLISSEMENTS | PROFESSEURS | ÉLÈVES | DÉPENSES |
|---|---|---|---|---|---|
| Dryinopolis . | Ecoles normales d'instituteurs et d'institutrices . . . . | 2 | 9 | 75 | 34.500 |
| Janina. . . . | Séminaire ecclésiastique . . | 1 | 2 | 22 | 10.350 |
| — . . . . | Ecole de tisseranderie . . | 1 | 2 | 37 | 1.500 |
| Totaux . . | . . . . . . . . | 4 | 13 | 134 | 46.350 |

## L'instruction secondaire en Thessalie.

Tableau n° 23.

| DISTRICTS | Écoles helléniques élémentaires | | | | Écoles helléniques supérieures | | | | Totaux généraux | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Établissements | Professeurs | Élèves | Dépenses | Établissements | Professeurs | Élèves | Dépenses | Établissements | Professeurs | Élèves | Dépenses |
| Volo | 12 | 12 | 240 | 8.200 | 3 | 7 | 150 | 10.350 | 15 | 19 | 390 | 18.550 |
| Larissa | 3 | 3 | 85 | 3.100 | 1 | 2 | 45 | 2.100 | 4 | 5 | 130 | 5.200 |
| Pharsala | 1 | 1 | 25 | 850 | .. | .. | .. | .... | 1 | 1 | 25 | 850 |
| Domokon | 2 | 2 | 60 | 1.600 | .. | .. | .. | .... | 2 | 2 | 60 | 1.600 |
| Elassona | 1 | 1 | 15 | 690 | .. | .. | .. | .... | 1 | 1 | 15 | 690 |
| Stagon | 1 | 1 | 25 | 1.000 | .. | .. | .. | .... | 1 | 1 | 25 | 1.000 |
| Tricala | 1 | 1 | 18 | 850 | 1 | 2 | 50 | 1.350 | 2 | 3 | 68 | 2.200 |
| Platamona | 1 | 1 | 25 | 800 | .. | .. | .. | .... | 1 | 1 | 25 | 800 |
| Totaux | 22 | 22 | 493 | 17.090 | 5 | 11 | 245 | 13.800 | 27 | 33 | 738 | 30.890 |

## L'INSTRUCTION SECONDA[IRE]

### A. ENSEIGNEM[ENT]

TABLEAU N° 24.

| DIOCÈSES | ÉCOLES HELLÉNIQUES ÉLÉMENTAIRES | | | | ÉCOLES HELLÉNIQUES SUPÉRIEURES DE GARÇONS | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Établissements | Professeurs | Élèves | Dépenses | Établissements | Professeurs | Élèves | Dépenses |
| Salonique | 12 | 16 | 421 | 14.500 | ... | ... | ... | .... |
| Vodena | 1 | 1 | 25 | 1.000 | 1 | 2 | 48 | 1.800 |
| Moglena | 2 | 2 | 35 | 1.600 | ... | ... | ... | .... |
| Verria | 1 | 1 | 25 | 1.000 | 1 | 2 | 40 | 1.400 |
| Siatista | 3 | 3 | 70 | 2.800 | 1 | 3 | 70 | 4.500 |
| Castoria | 2 | 2 | 45 | 1.600 | 1 | 3 | 45 | 3.500 |
| Prespi et Ochrida | 2 | 2 | 60 | 1.700 | ... | ... | ... | ..... |
| Bitolia | 4 | 4 | 135 | 3.100 | 1 | 4 | 95 | 6.500 |
| Cassandria | 3 | 3 | 60 | 2.250 | ... | ... | ... | ..... |
| Serrès | 8 | 8 | 250 | 5.500 | 1 | 4 | 76 | 5.800 |
| Vélissa | 1 | 1 | 16 | 1 000 | ... | ... | ... | ..... |
| Stroumnitza | 1 | 1 | 20 | 1.000 | ... | ... | ... | ..... |
| Drama | 2 | 2 | 65 | 2.250 | ... | ... | ... | ..... |
| Xanthi | 3 | 3 | 75 | 2.100 | ... | ... | ... | ..... |
| TOTAUX | 45 | 50 | 1.302 | 41.400 | 6 | 18 | 374 | 23.500 |

### B. ENSEIGNEMENT SPÉCIAL.

TABLEAU N° 25.

| DIOCÈSES | GENRE D'ÉCOLE | ÉTABLISSEMENTS | PROFESSEURS | ÉLÈVES | DÉPENSE en francs |
|---|---|---|---|---|---|
| Salonique | Ecole normale | 1 | 6 | 48 | 43.000 |
| Serrès | Ecole normale | 1 | 4 | 22 | 12.500 |
| Castoria | Orphelinat St-Nicolas | 1 | 2 | 63 | 5.500 |
| TOTAUX | ........... | 3 | 12 | 133 | 61.000 |

N MACÉDOINE.

LASSIQUE.

| OU PROGYMNASES DE FILLES | | | | GYMNASES DE GARÇONS | | | | TOTAUX GÉNÉRAUX | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Établissements | Institutrices | Élèves | Dépenses | Établissements | Professeurs | Élèves | Dépenses | Établissements | Professeurs | Élèves | Dépenses en francs |
| 1 | 7 | 350 | 8.500 | 1 | 10 | 293 | 24.500 | 14 | 33 | 1.064 | 47.500 |
| ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 2 | 3 | 73 | 2.800 |
| ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 2 | 2 | 35 | 1.600 |
| ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 2 | 3 | 65 | 2.400 |
| ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 4 | 6 | 140 | 7.300 |
| ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 3 | 5 | 90 | 5.100 |
| ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 2 | 2 | 60 | 1.700 |
| ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 5 | 8 | 230 | 9.600 |
| ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 3 | 3 | 60 | 2.250 |
| ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 9 | 12 | 326 | 11.300 |
| ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 1 | 1 | 16 | 1.000 |
| ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 1 | 1 | 20 | 1.000 |
| ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 2 | 3 | 65 | 2.250 |
| ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 3 | 3 | 75 | 2.100 |
| 1 | 7 | 350 | 8.500 | 1 | 10 | 293 | 24.500 | 53 | 85 | 2.319 | 97.900 |

L'INSTRUCTION SECONDAI[RE]

V. ENSEIGNEME[NT]

TABLEAU N° 26.

| DIOCÈSES | ÉCOLES HELLÉNIQUES ÉLÉMENTAIRES | | | | ÉCOLES SUPÉRIEURES DE GARÇONS | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Établissements | Professeurs | Élèves | Dépenses | Établissements | Professeurs | Élèves | Dépenses |
| Constantinople | 35 | 40 | 1.150 | 42.800 | 1 | 7 | 160 | 16.000 |
| Derkon | 5 | 6 | 240 | 7.500 | 1 | 3 | 110 | 4.500 |
| Silivria | 2 | 2 | 75 | 1.650 | 1 | 3 | 37 | 6.500 |
| Héraclée | 1 | 1 | 35 | 1.000 | 1 | 2 | 60 | 3.500 |
| Métrès | 1 | 1 | 30 | 1.000 | .. | .. | ..... | ..... |
| Myriophyton | 2 | 2 | 54 | 1.400 | .. | .. | ..... | ..... |
| Callipolis | 2 | 2 | 55 | 1.560 | .. | .. | ..... | ..... |
| Ganochora | 2 | 2 | 40 | 1.300 | .. | .. | ..... | ..... |
| Vizyée | 2 | 2 | 58 | 1.400 | .. | .. | ..... | ..... |
| Andrinople | 5 | 5 | 168 | 4.100 | 1 | 6 | 155 | 7.500 |
| Didymotichon | 1 | 1 | 30 | 1.000 | .. | .. | ..... | ..... |
| Enos | 1 | 1 | 35 | 1.200 | .. | .. | ..... | ..... |
| Maronia | 3 | 3 | 75 | 2.800 | .. | .. | ..... | ..... |
| Philippopolis | 2 | 3 | 110 | 3.100 | 1 | 4 | 110 | 6.500 |
| Sozoagathopolis | 1 | 1 | 25 | 1.000 | .. | .. | ..... | ..... |
| Anchialos | 1 | 1 | 18 | 950 | .. | .. | ..... | ..... |
| Varna | .. | .. | ..... | ..... | 1 | 5 | 70 | 6.000 |
| TOTAUX | 66 | 73 | 2.198 | 73.760 | 7 | 30 | 702 | 50.500 |

B. ENSEIGNEMENT SPÉCIAL.

TABLEAU N° 27.

| DIOCÈCES | GENRE D'ÉCOLE | ÉTABLISSEMENTS | PROFESSEURS | ÉLÈVES | DÉPENSES en francs |
|---|---|---|---|---|---|
| Constantinople | Ecoles normales | 3 | 25 | 85 | 45.000 |
| Constantinople | Lycées privés | 7 | 28 | 380 | 38.500 |
| Philippopolis | Ecoles normales | 2 | 7 | 45 | 34.500 |
| TOTAUX | .......... | 12 | 60 | 510 | 118.000 |

THRACE.

ASSIQUE.

| … ou progymnases de filles | | | | Gymnases | | | | Totaux généraux | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Établissements | Professeurs | Élèves | Dépenses | Établissements | Professeurs | Élèves | Dépenses | Établissements | Professeurs | Élèves | Dépenses en francs |
| 4 | 62 | 450 | 100.000 | 1 | 15 | 480 | 38.500 | 41 | 124 | 2.240 | 197.300 |
| .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 6 | 9 | 350 | 12.000 |
| 1 | 4 | 120 | 8.950 | .... | .... | .... | .... | 4 | 9 | 232 | 17.100 |
| .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 2 | 3 | 95 | 4.500 |
| .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 1 | 1 | 30 | 1.000 |
| .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 2 | 2 | 54 | 1.400 |
| .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 2 | 2 | 55 | 1.560 |
| .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 2 | 2 | 40 | 1.300 |
| .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 2 | 2 | 58 | 1.400 |
| 1 | 3 | 125 | 3.800 | .... | .... | .... | .... | 7 | 14 | 448 | 15.400 |
| .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 1 | 1 | 30 | 1.000 |
| .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 1 | 1 | 35 | 1.200 |
| .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 3 | 3 | 75 | 2.800 |
| .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 3 | 7 | 220 | 9.600 |
| .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 1 | 1 | 25 | 1.000 |
| .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 1 | 1 | 18 | 950 |
| 1 | 3 | 90 | 3.100 | .... | .... | .... | .... | 2 | 8 | 160 | 9.100 |
| 7 | 72 | 785 | 115.850 | 1 | 15 | 480 | 38.500 | 81 | 190 | 4.165 | 278.610 |

## L'instruction secondaire dans

### A. Enseignem

Tableau n° 28.

| Diocèses | Écoles helléniques élémentaires | | | | Écoles helléniques de garçons | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Établissements | Professeurs | Élèves | Dépenses | Établissements | Professeurs | Élèves | Dépenses |
| Prinkipos | 1 | 1 | 40 | 1.000 | ... | ... | ... | ..... |
| Imbros | 1 | 1 | 35 | 900 | ... | ... | ... | ..... |
| Limnos | 1 | 1 | 40 | 1.000 | ... | ... | ... | ..... |
| Thasos | 1 | 1 | 48 | 1.100 | ... | ... | ... | ..... |
| Ténédos | 1 | 1 | 12 | 750 | ... | ... | ... | ..... |
| Mitylène | 5 | 6 | 110 | 5.350 | 1 | 2 | 45 | 2 400 |
| Chio | ... | ... | ... | ..... | 1 | 3 | 242 | 3.250 |
| Côs | 3 | 3 | 65 | 2.500 | ... | ... | ... | ..... |
| Rhodes | 1 | 1 | 42 | 1.000 | ... | ... | ... | ..... |
| Leros et Calymnos | 2 | 2 | 45 | 1.600 | ... | ... | ... | ..... |
| Symi | ... | ... | ... | ..... | ... | ... | ... | ..... |
| Crète | 2 | 3 | 110 | 2.500 | 2 | 8 | 260 | 12.670 |
| Patmos | 1 | 1 | 35 | 1.000 | ... | ... | ... | ..... |
| Samos | ... | ... | ... | ..... | 4 | 10 | 270 | 8.430 |
| Chypre | 2 | 2 | 25 | 1.600 | 2 | 7 | 88 | 10.500 |
| Totaux | 21 | 23 | 607 | 20.400 | 10 | 30 | 905 | 37.250 |

### B. Enseignement spécial.

Tableau n° 29.

| Diocèses | Genre d'école | Établissements | Professeurs | Élèves | Dépenses en francs |
|---|---|---|---|---|---|
| Chalki | Ecole de théologie | 1 | 9 | 65 | 69.000 |
| » | Ecole de commerce | 1 | 16 | 265 | 92.000 |
| Samos | Séminaire ecclésiastique | 1 | 4 | 13 | 3.500 |
| Totaux | ............. | 3 | 29 | 343 | 164.500 |

LES GRECQUES DE LA TURQUIE.

LASSIQUE.

| SUPÉRIEURES OU PROGYMNASES | | | | GYMNASES | | | | TOTAUX GÉNÉRAUX | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| DE FILLES | | | | | | | | | | | |
| Établissements | Professeurs | Élèves | Dépenses | Établissements | Professeurs | Élèves | Dépenses | Établissements | Professeurs | Élèves | Dépenses en francs |
| ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 1 | 1 | 40 | 1.000 |
| ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 1 | 1 | 35 | 900 |
| ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 1 | 1 | 40 | 1.000 |
| ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 1 | 1 | 48 | 1.100 |
| ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 1 | 1 | 12 | 750 |
| 1 | 6 | 110 | 5.650 | 1 | 6 | 70 | 18.500 | 8 | 20 | 335 | 31.900 |
| 1 | 4 | 190 | 3.300 | 1 | 7 | 97 | 26.500 | 3 | 14 | 529 | 27.050 |
| ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 3 | 3 | 65 | 2.500 |
| ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 1 | 1 | 42 | 1.100 |
| ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 2 | 2 | 45 | 1.600 |
| 1 | 2 | 40 | 10.000 | ... | ... | ... | ... | 1 | 2 | 40 | 10.000 |
| ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 4 | 11 | 370 | 15.170 |
| ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 1 | 1 | 35 | 1.000 |
| 1 | 7 | 142 | 9.000 | 1 | 6 | 80 | 16.292 | 6 | 23 | 492 | 33.722 |
| ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 4 | 9 | 113 | 12.100 |
| 4 | 19 | 482 | 27.950 | 3 | 19 | 247 | 55.292 | 37 | 89 | 2.201 | 130.892 |

L'INSTRUCTION SECONDAI[RE]

TABLEAU N° 30.

| DIOCÈSES | ÉCOLES HELLÉNIQUES ÉLÉMENTAIRES | | | | ÉCOLES HELLÉNIQUES SUPÉRIEURES DE GARÇONS | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Établissements | Professeurs | Élèves | Dépenses | Établissements | Professeurs | Élèves | Dépenses |
| Chalcédoine | 6 | 7 | 240 | 6.500 | 1 | 6 | 125 | 13.500 |
| Nicomédie | 4 | 4 | 105 | 3.950 | ... | ... | ... | ..... |
| Nicée | 2 | 2 | 45 | 1.900 | ... | ... | ... | ..... |
| Brousse | 3 | 3 | 90 | 2.800 | 1 | 3 | 65 | 4.100 |
| Smyrne | 16 | 18 | 563 | 16.500 | 7 | 19 | 413 | 62.000 |
| Ephèse | 12 | 14 | 315 | 10.500 | ... | ... | ... | ..... |
| Pisidie | 4 | 4 | 130 | 3.500 | ... | ... | ... | ..... |
| Nicopolis | 1 | 1 | 25 | 1.000 | ... | ... | ... | ..... |
| Trébizonde | 4 | 4 | 130 | 3.800 | 2 | 11 | 290 | 18.500 |
| Chaldée | 1 | 1 | 35 | 1.000 | ... | ... | ... | ..... |
| Néocésarée | 4 | 4 | 130 | 3.850 | ... | ... | ... | ..... |
| Amasie | 6 | 6 | 150 | 5.500 | ... | ... | ... | ..... |
| Iconion | 5 | 5 | 130 | 4.800 | ... | ... | ... | ..... |
| Césarée | 12 | 14 | 480 | 11.500 | ... | ... | ... | ..... |
| Laodicée | 1 | 1 | 30 | 1.000 | ... | ... | ... | ..... |
| Antiochie | 2 | 2 | 45 | 1.700 | ... | ... | ... | ..... |
| Jérusalem | 3 | 3 | 65 | 2.800 | 1 | 3 | 45 | 3.800 |
| TOTAUX | 86 | 93 | 2.708 | 82.600 | 12 | 42 | 938 | 101.900 |

Asie.

| Ou progymnases — de filles | | | | Gymnases | | | | Totaux généraux | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Établissements | Professeurs | Élèves | Dépenses | Établissements | Professeurs | Élèves | Dépenses | Établissements | Professeurs | Élèves | Dépenses en francs |
| 1 | 3 | 95 | 5.800 | ... | ... | ... | ... | 8 | 16 | 460 | 25.800 |
| ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 4 | 4 | 105 | 3.950 |
| ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 2 | 2 | 45 | 1.900 |
| ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 4 | 6 | 155 | 6.900 |
| 1 | 6 | 213 | 15.000 | 1 | 9 | 257 | 20.500 | 25 | 32 | 1.446 | 114.000 |
| ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 12 | 14 | 315 | 10.500 |
| ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 4 | 4 | 130 | 3.500 |
| ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 1 | 1 | 25 | 1.000 |
| ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 6 | 15 | 420 | 22.300 |
| ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 1 | 1 | 35 | 1.000 |
| ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 4 | 4 | 130 | 3.850 |
| ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 6 | 6 | 150 | 5.500 |
| ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 5 | 5 | 130 | 4.800 |
| ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 12 | 14 | 480 | 11.500 |
| ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 1 | 1 | 30 | 1.000 |
| ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 2 | 2 | 45 | 1.700 |
| ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 4 | 6 | 110 | 6.600 |
| 2 | 9 | 308 | 20.800 | 1 | 9 | 257 | 20.500 | 101 | 133 | 4.211 | 235.800 |

Totaux généraux de l'instruc

Tableau n° 31.

| RECENSEMENT | | Écoles helléniques élémentaires | | | | Écoles helléniques ou … de garçons | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Provinces | Population | Établissements | Professeurs | Élèves | Dépenses | Établissements | Professeurs | Élèves | Dépenses |
| Grèce libre | 1.679.775 | . . . | . . . | . . . . | . . . . . | 167 | 358 | 8.442 | 587.0 |
| Grèce asservie: Epire | 495.355 | 33 | 35 | 881 | 37.237 | 4 | 12 | 310 | 16.6 |
| Thessalie | 321.072 | 22 | 22 | 493 | 17 090 | 5 | 11 | 245 | 13 8 |
| Macédoine | 606 368 | 45 | 50 | 1.302 | 41.400 | 6 | 18 | 374 | 23.5 |
| Thrace | 739.642 | 66 | 73 | 2.198 | 73 760 | 7 | 30 | 702 | 50.5 |
| Iles grecques de la Turquie | 662.403 | 21 | 23 | 607 | 20.400 | 10 | 30 | 905 | 37.2 |
| Asie | 1.088.580 | 86 | 93 | 2.708 | 82.600 | 12 | 42 | 938 | 101.9 |
| Totaux | 5.593.195 | 273 | 296 | 8.189 | 272.487 | 211 | 501 | 11.916 | 243.5 |

L'instruction primaire et secondai

Tablea 2.

| COLONIES GRECQUES | HABITANTS GRECS | Écoles primaires de garçons | | | Écoles primaires de filles | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Établissements | Professeurs | Élèves | Établissements | Professeurs | Élèves |
| | 175,000 | 8 | 12 | 258 | 6 | 11 | 140 |

ONDAIRE EN GRÈCE LIBRE ET ASSERVIE.

| SUPÉRIEURES PROGYMNASES DE FILLES | | | GYMNASES | | | | ÉCOLES PRIVÉES DE GARÇONS | | | ÉCOLES SPÉCIALES | | | | TOTAUX GÉNÉRAUX | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Institutrices | Élèves | Dépenses | Établissements | Professeurs | Élèves | Dépenses | Établissements | Professeurs | Élèves | Établissements | Professeurs | Élèves | Dépenses | Établissements | Professeurs | Élèves | Dépenses en francs |
| 27 | 460 | 587.000 | 22 | 162 | 2.730 | 47.000 | 22 | 70 | 850 | 11 | 29 | 269 | 261.037 | 230 | 646 | 12.751 | 1.319.[illegible] |
| 5 | 160 | 5.600 | 1 | 10 | 166 | 50.000 | .. | .. | .. | 4 | 13 | 134 | 46 350 | 44 | 75 | 1.[illegible]1 | [illegible] |
| .. | ... | .... | ... | .. | ... | .... | .. | .. | .. | .. | .. | ... | .... | 27 | 53 | 738 | [illegible] |
| 7 | 550 | 8.500 | 1 | 10 | 293 | 24.500 | .. | .. | .. | 3 | 12 | 133 | 61.000 | 56 | 97 | 2.152 | [illegible].000 |
| 72 | 785 | 115.850 | 1 | 15 | 480 | 38.500 | .. | .. | .. | 12 | 60 | 510 | 118.000 | 93 | 240 | 1.675 | [illegible].610 |
| 17 | 442 | 17 950 | 3 | 19 | 217 | 55.292 | .. | .. | .. | 3 | 29 | 343 | 164.500 | 40 | 118 | 2.544 | [illegible] |
| 9 | 308 | 20.800 | 1 | 9 | 257 | 20.500 | .. | .. | .. | .. | .. | ... | .... | 101 | 153 | [illegible] | [illegible] |
| 137 | 2.505 | 168.700 | 29 | 225 | 4.173 | 775.792 | 22 | 70 | 850 | 33 | 143 | 1 389 | 650.887 | 591 | 1.362 | 29.012 | [illegible] |

ANS LES COLONIES GRECQUES

| ÉCOLES HELLÉNIQUES | | | LYCÉES | | | DÉPENSES EN FRANCS |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Établissements | Professeurs | Élèves | Établissements | Professeurs | Élèves | |
| 7 | 10 | 235 | 9 | 39 | 424 | 236.000 |

## III. L'instruction supérieure en Grèce.

### A. Université d'Athènes.

Tableau n° 33.

| FACULTÉS | PROFESSEURS | AGRÉGÉS | ÉTUDIANTS | DÉPENSES en francs |
|---|---|---|---|---|
| Théologie. . . . . . . . . . | 6 | 2 | 30 | 420.460 |
| Philosophie. . . . . . . . . | 21 | 5 | 142 | |
| Droit. . . . . . . . . . . . | 9 | 7 | 571 | |
| Médecine. . . . . . . . . . | 18 | 4 | 546 | |
| Ecole de pharmacie. . . . . | . . . . . . . | . . . . . . . | 63 | |
| Totaux. . . . . . . . | 54 | 18 | 1.352 | 420.460 |

### B. Enseignement technique supérieur.

Tableau n° 34.

| GENRE D'ÉCOLE | ÉTABLISSEMENTS | PROFESSEURS | ÉLÈVES | DÉPENSES en francs |
|---|---|---|---|---|
| Ecole polytechnique. . . . . | 1 | 23 | 582 | 70.180 |
| Ecole militaire . . . . . . . | 1 | 22 | 85 | 238.622 |
| Totaux. . . . . . . . | 2 | 45 | 667 | 308.802 |

### Totaux généraux d'instruction supérieure.

Tableau n° 35.

| GENRE D'ÉCOLE | ÉTABLISSEMENTS | PROFESSEURS | ÉLÈVES | DÉPENSES en francs |
|---|---|---|---|---|
| Université d'Athènes . . . . | 1 | 72 | 1.352 | 420.460 |
| Enseignement technique. . . | 2 | 45 | 667 | 308.802 |
| Totaux. . . . . . . . | 3 | 117 | 2.019 | 729.262 |

Je dois ajouter encore que, pour comparer l'état intellectuel des provinces entre elles, j'ai pris pour base le nombre de mille (1000) habitants grecs pour chaque branche de l'instruction publique. Voici le tableau comparatif :

NOMBRE D'ÉLÈVES PAR 1,000 HABITANTS

| NUMÉROS D'ORDRE | DÉPARTEMENTS | ENSEIGNEMENT PRIMAIRE (nombre des élèves par 1,000 habitants) | ENSEIGNEMENT SECONDAIRE (nombre des élèves par 1,000 habitants) |
|---|---|---|---|
| 1 | Attique et Béotie. . . . . . . . . | 45,5 | 20 |
| 2 | Eubée. . . . . . . . . . . . . . . | 50,5 | 7.4 |
| 3 | Phthiotide et Phocide.. . . . . . | 55,2 | 5,5 |
| 4 | Acarnanie et Etolie . . . . . . . | 41,8 | 6 |
| 5 | Achaïe et Elis . . . . . . . . . . | 46,5 | 7 |
| 6 | Arcadie . . . . . . . . . . . . . | 53,6 | 5,2 |
| 7 | Laconie . . . . . . . . . . . . . | 54,6 | 5,6 |
| 8 | Messénie . . . . . . . . . . . . | 37 | 6,8 |
| 9 | Argolide et Corinthie . . . . . . | 49,9 | 9 |
| 10 | Cyclades. . . . . . . . . . . . . | 60,8 | 9,9 |
| 11 | Corfou. . . . . . . . . . . . . . | 39,9 | 4,8 |
| 12 | Céphalonie . . . . . . . . . . . | 50,9 | 5,3 |
| 13 | Zante . . . . . . . . . . . . . . | 38,3 | 5,6 |
| 14 | Epire . . . . . . . . . . . . . . | 44,2 | 3.3 |
| 15 | Thessalie . . . . . . . . . . . . | 36,5 | 2,2 |
| 16 | Macédoine. . . . . . . . . . . . | 33.9 | 4 |
| 17 | Thrace . . . . . . . . . . . . . | 31,8 | 6,3 |
| 18 | Iles grecques . . . . . . . . . . | 38,3 | 3,8 |
| 19 | Bithynie . . . . . . . . . . . . . | 34,2 | 3,6 |
| 20 | Ionie . . . . . . . . . . . . . . | 40,5 | 8,4 |
| 21 | Pisidie . . . . . . . . . . . . . | 24,4 | 3,3 |
| 22 | Cappadoce. . . . . . . . . . . . | 32,6 | 3.2 |
| 23 | Paphlagonie . . . . . . . . . . . | 29,7 | 1,4 |
| 24 | Pont. . . . . . . . . . . . . . . | 39,2 | 4,3 |
| 25 | Cilicie . . . . . . . . . . . . . | 20 | 1,4 |
| 26 | Syrie . . . . . . . . . . . . . . | 18,2 | 1,6 |
| 27 | Palestine . . . . . . . . . . . . | 28,4 | 1,4 |

Enfin, pour rendre ce tableau plus frappant et mon-

trer l'emplacement des écoles les plus renommées, j'y ai joint quatre cartes scolaires figuratives, suivant les procédés arrêtés dans les ministères de l'instruction publique de l'Europe occidentale, et que l'Exposition universelle de Paris en 1878 m'a procuré l'occasion d'étudier d'une manière spéciale ; mais, si j'ai réussi, je le dois surtout au concours précieux de mon ami J. C. Hodji, qui m'a aidé à les préparer.

Ces cartes sont de deux sortes :

1° Deux cartes générales embrassant toutes les contrées habitées par les Grecs ; elles indiquent proportionnellement et comparativement le nombre des élèves de l'enseignement primaire et secondaire. De plus, dans la seconde de ces deux cartes, j'ai marqué par des signes conventionnels l'emplacement des écoles helléniques, des gymnases et écoles spéciales. 2° Deux cartes spéciales ou topographiques des principales villes où florissent le plus les études grecques ; elles portent aussi en marge les façades des principaux établissements scolaires.

Presque toutes ces cartes sont dressées et corrigées d'après les modèles et les renseignements exacts d'ingénieurs ou d'autres hommes compétents attachés aux conseils de chaque municipalité.

---

GRECS

R

Kastam

29

APHL

MER

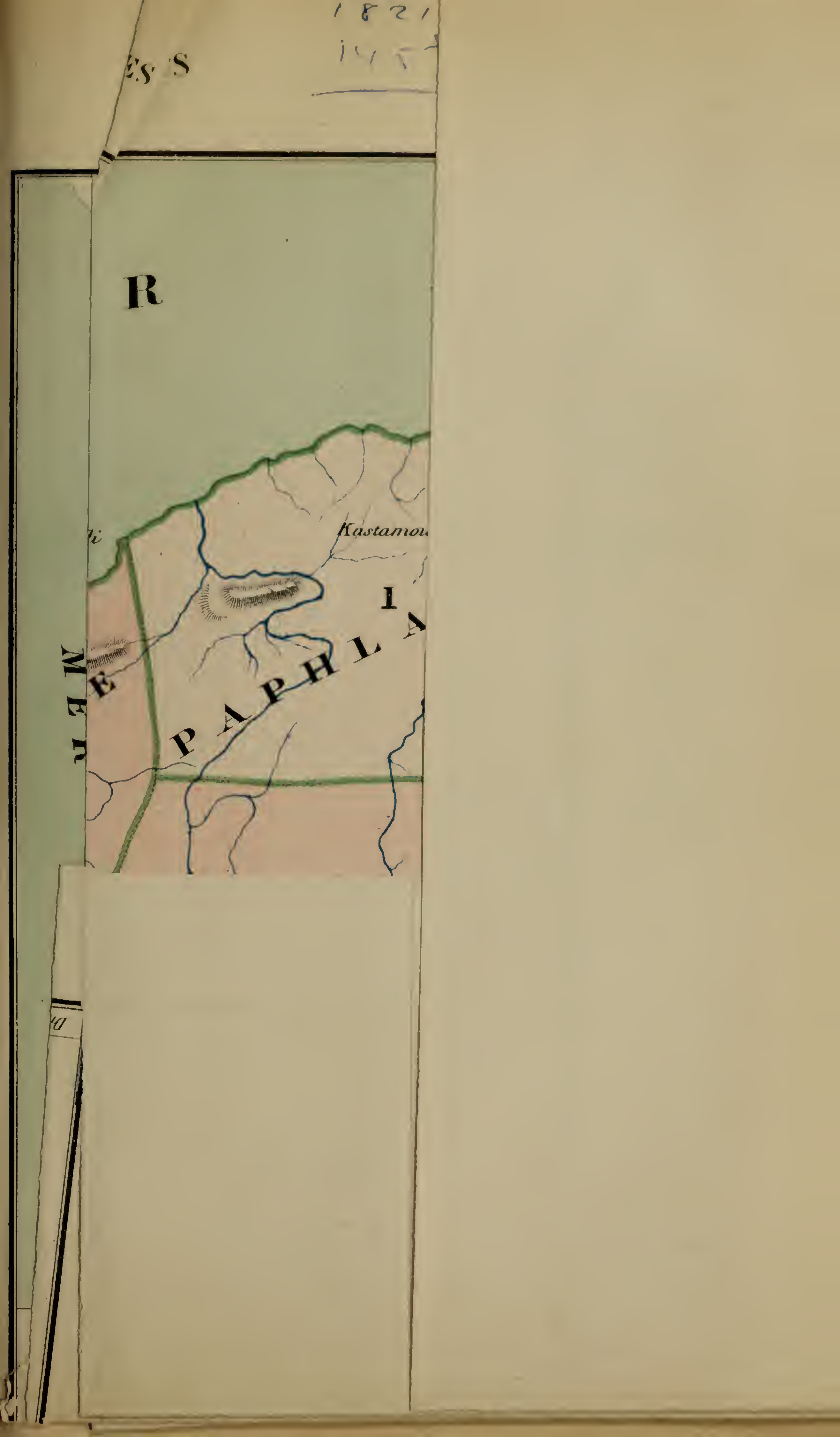
Cor

Aul

gli

CARTE FIGURATIVE
DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE CHEZ LES GRECS
EN 1878-1879.



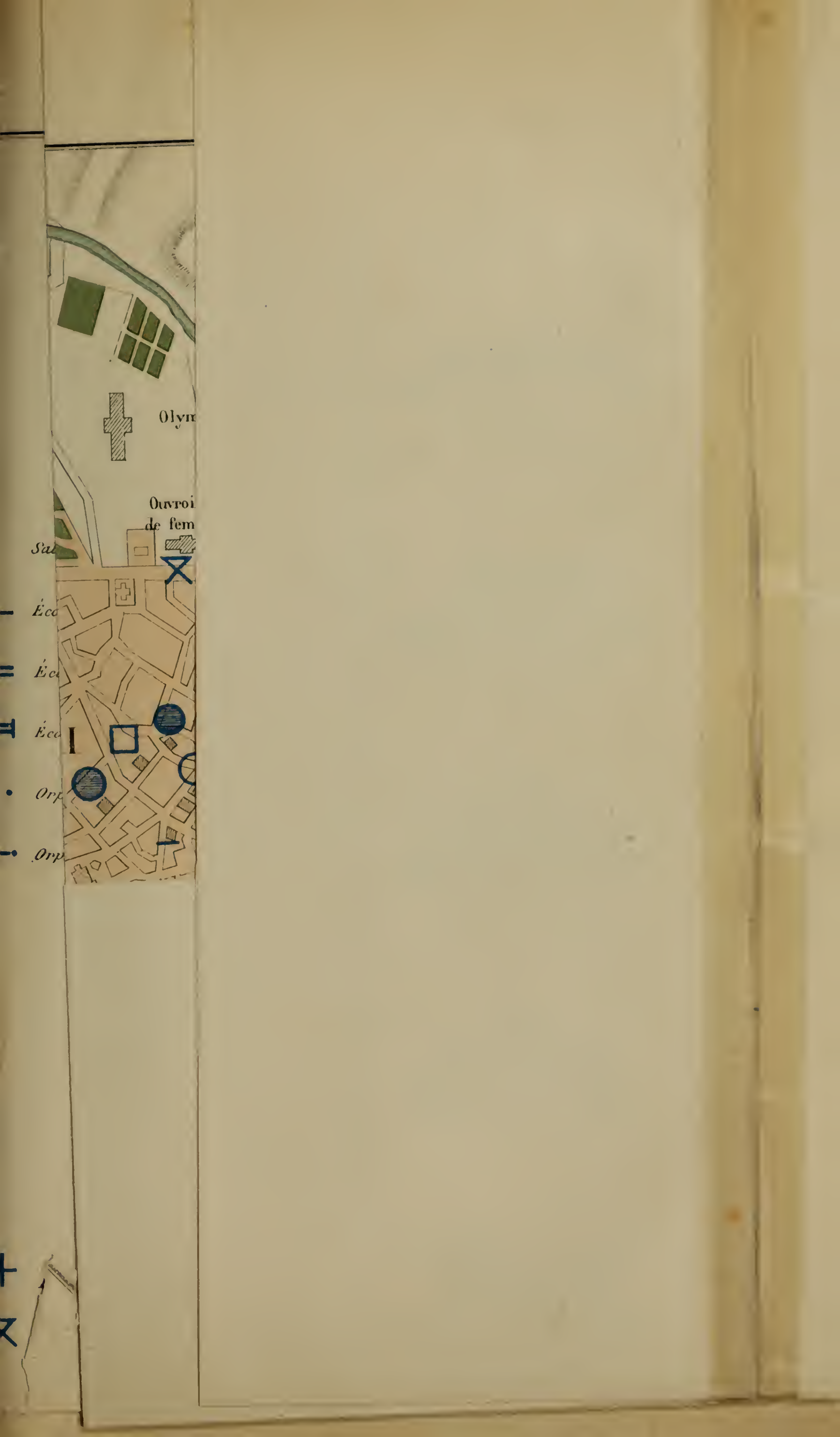


1821
ES S
R
Kastamou
I
P A P H L A
M E R

CARTE FIGURATIVE
# DE L'INSTRUCTION SECONDAIRE CHEZ LES GRECS EN 1878-1879.



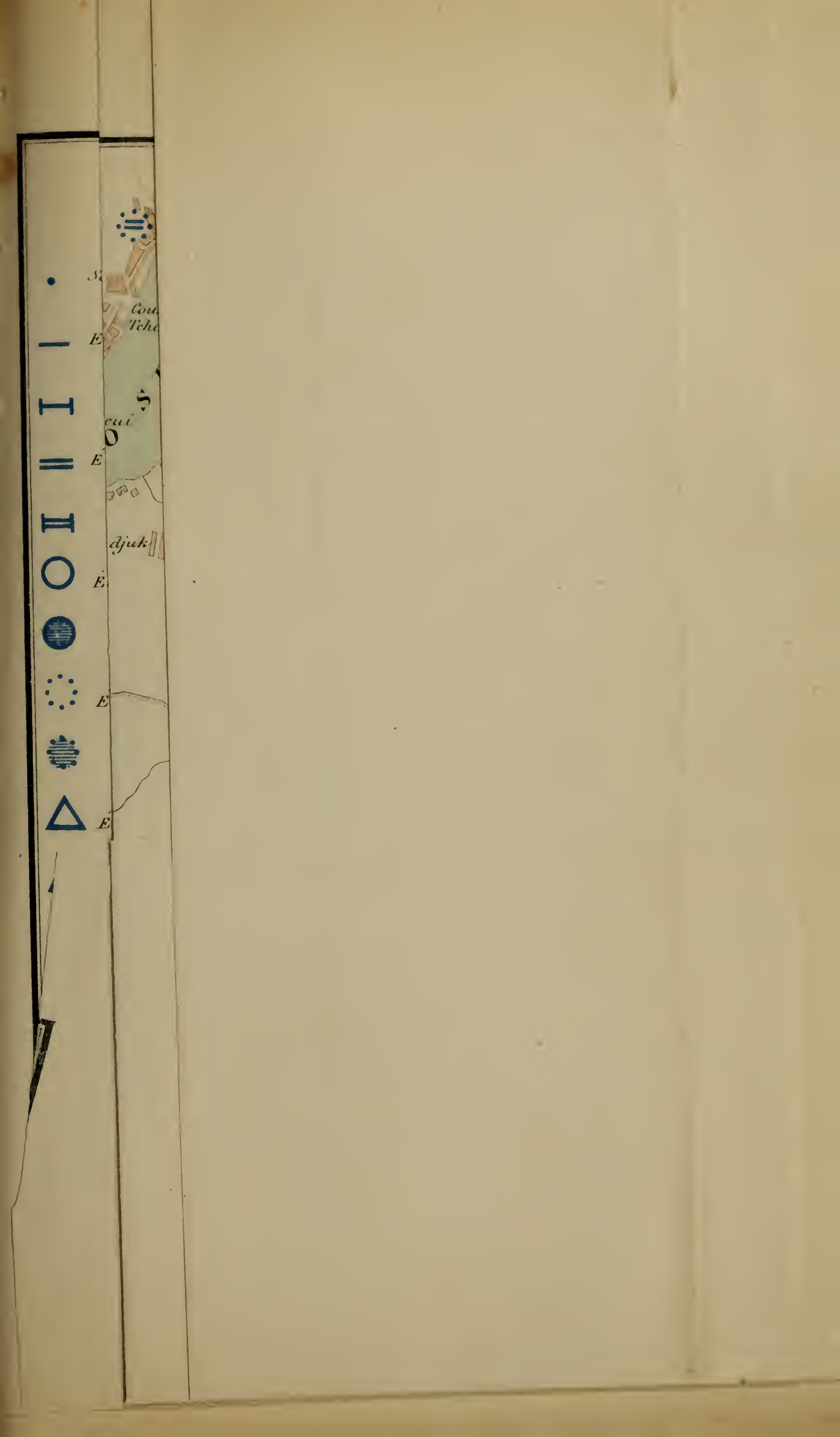




Olym
Ouvroi
de fem

CARTE
TOPOGRAPHIQUE SCOLAIRE D'ATHÈNES
EN 1878-79





CARTES
TOPOGRAPHIQUES SCOLAIRES
EN 1878-1879.




Imp. Dufrénoy

# TABLE ANALYTIQUE

A

*Abacoum*, fondateur du séminaire à l'île de Janina, 440, 441.

*Abel* (Frères), fondateurs de l'école hellénique au Caire, 479.

*Académie*, 14; Académie d'Alde, 85; Académie athonienne, 31, 43; Académie d'Argos, 132, 134; Académie de Constantinople, 37, 38; Académie de Corfou, 76; Académie ionienne, 77, 108, 129, 155 et suivantes: Académie de Missolonghi, 56; Académie de Moschopolis (nouvelle), 54; Académie de Moscou, 77, 90; Académie thessalienne, 45; Académie seigneuriale de Bucharest, 80, 82; Académie de Sina à Athènes, 168, 169, 301, 324 et suiv.; Académie des inscriptions et belles-lettres en France, 340.

*Acris* (Bernhard) de Chypre, 84.

*Acta* (Apostolorum), 15, 54.

*Adam* (sir, le général), haut commissaire aux îles Ioniennes, 156.

*Adams* (F.), secrétaire de l'éducation aux États-Unis, 185.

*Administration* (universitaire) dans le royaume de Grèce, 170.

*Aesopus*, 96.

*Agapios* (Léonardos), 60, 61, 67.

*Agesilas*, 245.

*Agioritis* (Maximos) d'Arta, nommé le Hellène en Russie, 89.

*Agraphiotis* (Jean), traducteur, 79.

*Akritas* (Digenis) les exploits d'), 112.

*Alexandridis* (Démètre), 45.

*Alexandre* I^er^, empereur de Russie, 136.

*Ali-Pacha* (de Tépéleni), tyran de l'Épire, 50.

*Alkantara* (Stilfried), 453.

*Allatios* (Léon), 62, 88.

*Allemanos* (Nicolas), 88.

*Alpha*, 16.

*Amaxopoulos*, professeur à l'école de Phanari, 423.

*Amélie*, I^re^ reine de Grèce, 231.

*Amalion* ('Αμαλίειον), l'orphelinat des jeunes filles à Athènes, 231.

*Ami de la loi*, le premier journal de l'indépendance grecque, 73.

*Anagnostakis*, professeur et ophtalmologue distingué, 313.

*Ananias*, professeur de l'école de Phanari, 40.

*Anastassiadis* (Jean), directeur de l'école de Phanari, 423.

*Anastopoulos* (Samouel), directeur du séminaire de Tripolitza, 287.

*Anargyros* (P.), ministre de l'instruction publique, 353, 354.

*Annuaire* de l'Association pour l'encourag. des études grecques en France, 124

*Antiquités*, 336 et suiv.

*Antonin* (Marc), 101.

*Anthime* (VI), patriarche de Constantinople, 358.

*Anthrakite* (Methodios), directeur du collège de Janina, 48, 54, 55 ; son système, 95, 100, 117.

*Anthologium*, 15.

*Antiparios* (Ananias), professeur à l'école de Phanari, 38, 40.

*Antiparios* (Joakim), id. 39.

*Antonopoulos*, directeur du collège de Demitzana, 61.

*Antonopoulos* (S. C.), ministre de l'instruction publique, 353.

*Aphrodisée*, 99.

*Aphtonius*, 96.

*Apis*, 337.

*Apollodore*, 102.

*Apollon*, 76, 361.

*Apostolios* (Michel), savant grec, 2.

*Apostolidis* (C.), professeur à l'école de Phanari, 421.

*Apostolidis* (Misael), 215.

*Apostolorum* (acta et epistolæ), 15.

*Appianus*, 97.

*Aravantinos* (P.), 53. 459.

*Archéologie* (section d'), 335, 339 et suiv.

*Archigenis* (Sarantis), généreux patriote, 365, 399.

*Archigenis* (Mme Hélène), 399.

*Archigenis* (Photios), directeur d'Archigenia, 400.

*Archigenia*, 399.

*Archigymnase*, nom donné au collège de Janina par Balanos, 48.

*Archimède*, 48, 97.

*Arcoudios* (Pierre), 88.

*Argyropoulos* (Jean), savant grec, 2,

*Argyropoulos* (P.), ministre de l'instruction publique, 353.

*Aristarchis* (St.), président du Syll. lit. de Constantinople, 455.

*Aristophane*, 96, 102, 420.

*Aristide* (Jean), professeur à l'Académie ionienne, 163.

*Aristide*, 123.

*Aristote*, 28, 38, 57, 78, 97, 101, 109, 133.

*Armouri* (le chant d'), 112.

*Armensberg* (le comte), président de la régence d'Othon, roi de Grèce, 302.

*Arrien*, 101, 102.

*Arsenios*, professeur à Constantinople, 40.

*Arsakis* (A), généreux patriote, 211, 215, 217.

*Arsakion*, à Athènes, 186, 209 et suiv.; à Corfou, 216, 219.

*Art de rhétorique*, 116.

*Arvanitakis* (Sp.), professeur à l'Académie ionienne, 63.

*Association* des amis de l'instruction, 167, 180, 186, 209 et suiv.; pour l'instruction primaire à Athènes, 220 et suiv.; association générale des Hœhere Tœchter Schulen, en Allemagne, 263; association ecpédeutique ('Εκπαιδευτικόν Φροντιστήριον) à Constantinople, 401; association philecpédeutique de Pallas, à Constantinople, 401 ; association d'histoire naturelle d'Athènes, 312; association archéologique, à Athènes, 335, 339 et suiv.; association médicale, 347; association philharmonique « Euterpe », 347, de Corfou, 347; association pour l'enseignement des études grecques en France, 124

*Assopios* (C.), professeur à Vienne, 88; son système littéraire, 103, 104; docteur ès-lettres, 157; professeur à l'Académie ionienne, 159, 162; professeur à l'Université d'Athènes, 103.

*Assopios* (E.), 157.

*Athanase* (*saint*), 62.

*Athanasiadis* (Sp.) 102.

*Athanasiadis*, inspecteur des antiquités, 343.

*Athenæum*, 462.

*Avgérinos* (A), ministre de l'instruction publique, 181, 353, 354.

*Avérof*, généreux patriote, 326.

## B

*Baben* (le père), 58.
*Baccalauréat* ès-lettres et ès-sciences, 215, 268.
*Balanos* (Bassilopoulos), directeur du collège de Janina, 48, 49, 50, 52.
*Balanos* (Cosmas Bassilopoulos), son fils, dirigea le collège après son père, 48, 50, 52 53, 55, 99.
*Balanidis* (Constantin), surnommé Caminaris (Balanos), 49, 98, 118.
*Balassopoulos* (J), ministre de l'instruction publique, 228, 290, 354.
*Bambukis*, 149.
*Banque* de la République de Venise, 50; de Moscou, 51.
*Barbakis* (Jean-André), généreux patriote, 131, 294.
*Barbakion* (Lycée), 269, 270, 271, 293, 294.
*Barbanos* (Sophronios), directeur de l'Ecole de Déka, à Athènes, 59.
*Bardalachos* (Constantin), directeur du collège de Bucharest, 82; de Chio, 33, 62, 103, 105.
*Bardoux* (J.), ministre de l'instruction publique en France, 195, 197, 293.
*Barodet*, député en France, 204.
*Basile*, maître adjoint au collège de Phanari, 40.
*Basilicos* (Jacob), 78.
*Bassiadis* (Héroclès), docteur ès-lettres et en médecine, 360; professeur à l'école de Phanari, 419, 421; promoteur des Syllogues en Orient, 444; président du Syllogue littéraire de Constantinople, 455.
*Bayroffer*, Allemand, directeur de l'imprimerie de Chio, 63, 64.
*Becker* (B.), professeur à l'Académie ionienne, 162.
*Belfour* (François), professeur à l'Académie ionienne, 159, 162.
*Beloudis*, 57.
*Bendotti* (Georges), 86.
*Benizelos* (Demetrius), 58.
*Benizelos* (Jean), directeur de l'école Déka à Athènes, 59.
*Benthylos*, professeur du collège d'Egine, 142
*Bernardakis*, généreux patriote, 322, 337, 338.
*Bernardos* (Charalampos), 428.
*Bessarion* (de Smyrne), 69.
*Bessarion* (Jean), de Trebizonde, 2.
*Bétant* (E. A.), 138, 139, 140 141, 142, 143; 144, 145, 146, 147 151, 152, 153.
*Beulé*, 111.
*Bibliothèques* (les) pédagogiques, 205; populaire de la Société des amis du peuple, 235; spéciales, 276; de Rizari, 283; de Corfou, 164; grecque de Coray, 64, 101; nationale, 348, 351; de l'Université, 304; de la Chambre des députés, 351, 352; de l'école de Janina, 427; de Chio, 431; de Mitylène, 432; de Chalki, à l'école de théologie, 430; du Syllogue littéraire de Constantinople, 461; du Syllogue de Salonique, 470.
*Blanchet* (A.), 85.
*Blacquie*, 453.
*Blantis* (Spyridion), 85.
*Bodas* (Démètre), directeur de l'école de Sotiri, à Athènes, 59.
*Bogoridis* (Athanase), maître à l'école de Bucharest, 81.
*Bohen*, professeur à l'Académie ionienne, 162.
*Boker*, 453.
*Bomedof* (Georges), 453.
*Bonaparte*, 101.
*Bouboulis*, ministre de la marine, 298.
*Boudouris*, 302.
*Boulgaris* (Eugène), élève de Cavadias, 76; propagateur des études grecques, 30; directeur du collège de Janina, 49; du collège Stoa, à Cozani, 74; de l'Académie athénienne, 43, 44; du collège de Phanari, 38; son système, 98, 118; ses

ouvrages, 31, 37, 54, 56, 62, 78, 91, 100, 107, 108.

*Boulgaris* (Nicolas), savant grec, 76.

*Boussopoulos* (Athanase), directeur de l'école de Sotiri, à Athènes, 59.

*Brown*, 159.

*Bryenios* (Philotée), 36. Voyez Vryennios.

*Bryola* (Eugène de), 67.

*Buas*, directeur de l'école des orphelins à Poros, 145.

*Bucoliques* (les) de Virgile, 254.

*Buisson* (F.), directeur de l'enseignement primaire en France, 195.

*Bulletin* de correspondance hellénique de l'Ecole française d'Athènes, 343, 462; des sciences mathématiques, 462; des Sociétés savantes, 462; de correspondanzia archeologica, 462, 393.

*Bürgerschulen*, 199, 395.

*Burnouf* (E.), 453.

*Bursian* (C.), professeur à Munich, 453.

*Byron*, voyez Syllogue philologique « Byron ».

*Byzance* (Panagiote de), 39.

*Byzantin* (Georges), 39.

*Byzantin* (Gerasime), directeur au collège de Patmos, 65.

*Byzantios* (Antoine), grand logothète, professeur à l'école de Phanari, 38.

*Byzantios* (Manuel), maître à l'école de Bucharest, 81

*Byzantios* (Scarlatos), auteur de « Constantinople », 40.

C.

*Cacavélas* (Jérémias), directeur au collège de Jassy, 79.

*Cahen* (Jean), 130.

*Caille* (L'abbé de la), 45, 79.

*Cairameus* (Daniel), directeur au collège de Patmos, 66.

*Caïris* (Théophile), professeur au collège de Cydonie, 70, 103, 129.

*Caisse.* — du clergé, 282; des écoles ecclésiastiques, 289.

*Calaganis* (Grégoire), 283.

*Calcocondyles* (Démètre), 57).

*Callifron* (Vasile), professeur à l'école de Phanari, 421.

*Callifronas* (D.), ministre de l'instruction publique, 353.

*Calliadis* (C.), président du Syllogue littéraire de Constantinople, 455.

*Calliergis* (Zacharias), 75.

*Calligas* (P.), ministre de l'instruction publique, 353).

*Callinikos* (de Constantinople), 29.

*Callinique*, patriarche de Constantinople, 41.

*Callinique* (d'Acarnanie), 37.

*Callistos* (Jean-Andronique), 83.

*Callonas* (Jérothée), 83.

*Callonas* (Sophronios), 83.

*Calloudis* (Arsénios), 87.

*Calotaios* (Chr.), 435.

*Calvin*, 115.

*Calvos* (André), professeur à l'Académie ionienne, 162.

*Camariotis* (Mathieu), premier directeur du collège de Phanari, 35.

*Caminaris*, voyez Balanidis Constantin.

*Canacaris* (Th.), ministre de l'instruction publique, 253.

*Canellidis*, professeur à l'école de Phanari, 421.

*Canelos* (Et.), 82.

*Cantas* (Photios), professeur à l'Académie ionienne, 161.

*Cantemir* (D.), 27, 30, 37.

*Caplanis* (Zoé), donateur du collège de Janina, généreux patriote, 47, 49, 50, 51.

*Capodistrias* (le comte Jean), président du Gouvernement provisoire de la Grèce ; ses idées pédagogiques, 136, 138; ses efforts pour les écoles, 138, 155, 277, 279.

*Cappadokis*, 79.

*Carajean* (N.), donateur du petit collège de Janina, 47.
*Carandinos* (Jean), docteur ès lettres, professeur à l'Académie ionienne, 148, 157, 161.
*Carapanos* (C.), président du Syllogue littéraire de Constantinople, 455, 458, 369.
*Carapatas* (Paisios), directeur au collège de Patmos, 42, 66.
*Carathéodory* (Const.), président du Syllogue littéraire de Constantinople, 455.
*Carathéodory* (Etienne), professeur au collège d'Andrinople, 73 ; premier président du Syllogue littéraire de Constantinople. 455.
*Carousos* (Pascal), professeur à l'Académie ionienne, 163.
*Caryophillis* (Jean-Mathieu), directeur de l'école de Phanari, 36, 48, 88.
*Castorchis* (Euth.), 61, 340).
*Catacouzynos* (Servanos), 70.
*Catanis* (Thomas), 84).
*Catarzis* (Démètre), 120).
*Cataivénis* (C.), 431.
*Catiphoros* (Antoine), 89.
*Catherine*, l'impératrice de Russie, 31.
*Catulle*, 255.
*Caizaïtis* (Sp.), professeur à l'Académie ionienne, 162.
*Cavadias* (Jérémias), directeur du Phrontistérion à Corfou, 76.
*Cavagniari* (Mlle A.), directrice d'Arsakion à Athènes, 215.
*Cavaliotis* (Théodoritos), 54.
*Cavasilas* (Syméon), 35.
*Cavras* (Zissis), 45.
*Cavsocalybitis* (Néophyte), directeur du collège de Mont-Athos, 43, 80; sa méthode d'enseignement, 98.
*Cercle*, 447. La Mnémosyne de Phanari; la Concorde de Diplokionion, 468 ; la Minerve de Chalcédoine, 468; de Chrysopolis, 468; d'Ypsomathia, 468.
*César* (Jules), 254.
*Chaironidis* (Cyrille), 322.
*Chalcocondyles*, 2.
*Chalceas* (Jean), 84.
*Chaptal* (le collège), 196, 197.
*Chariluos* (A.), professeur à l'école de Phanari, 121.
*Charmyde* (de Platon), 255.
*Chartophylax* (Vlassios), 37.
*Chassang*, 453.
*Chassiotis* (Georges), 435.
*Chatziscos* (D.), ministre de l'instruction publique, 353.
*Chavranos* (Christophore), professeur à l'Académie ionienne, 163.
*Chikas* (Nathanael), 57.
*Choniatis* (Nicolas), 112.
*Chourmousios*, professeur à l'école de Phanari, 38.
*Christ*, professeur à Munich, 453.
*Christopoulos* (Athanase), surnommé jeune Anacréon, 120.
*Christopoulos* (Chr.), ministre de l'instruction publique, 187, 196, 339, 353.
*Christodoulo* (Anthime), 283.
*Chronographie* de J. Hamartolos, 112 ; d'Anne Comnène, 112.
*Chrysante* d'Etolie, 39 ;
*Chrysanthe* (de Zitza), 59.
*Chrysanthe*, directeur à l'école de Smyrne, 67.
*Chrysantos* (de Jérusalem), 30, 74.
*Chrysogelos* (N.), ministre de l'instruction publique, 139, 141, 353.
*Chrysogonos* (Georges), directeur de l'Académie de Bucharest, 80.
*Chrysoloras* (Emm.), 226, 107.
*Chrysostome* (Dyon.), 102.
*Chrysostome* (Jean), 109.
*Chrysovergis* (Georges), directeur du gymnase de Smyrne, 428.
*Chyprianos* (le moine), directeur du collège d'Athos, 44.
*Chyprios* (Elias), directeur à l'école de Phanari, 39, 40.
*Chyprios* (Marc), directeur à l'Académie de Bucharest, 80.
*Chytraeus* (David), 57, 75.
*Cicéron*, 254, 255.

*Cigalas* (Azarios), 38.
*Cigalas* (Hilarion), 87.
*Clados* (P.), 243.
*Cléoboulos* (Eustache), directeur de l'école de Phanari, 422, 423.
*Cléoboulos* (Georges), premier promoteur de l'enseignement mutuel en Grèce, 23, 24, 91.
*Cléopas* (Dyonis), premier directeur de l'école de théologie de Jérusalem. 439.
*Clonaris* (C.), 82.
*Clonaris* (Nathanael), 38.
*Cockidis*, 311.
*Cockinakis* (C.), 89, 125.
*Cockinis* (Michel), 81.
*Cokinos* (Alexandre), 84.
*Cockos* (François), 36, 88.
*Cockonis* (Jean), promoteur de l'enseignement mutuel, 140, 186, 187, 340, 371 ; de l'association des amis de l'instruction, 209, 215.
*Codrikas* (P.), 121. 123.
*Cogevinis* (Ange), professeur à l'Académie ionienne, 163.
*Colbert* (l'école), 196.
*Colibogrammata*, 15.
*Collèges* (les), 14; dès 1453-1821, leur état, leur importance, 24 ; collèges de Bucharest, 33, 80 : de Chio, 33, 61 et suiv.; de Cydonie, 33, 69 et suiv. ; de Missolonghi, 33, 56 ; de Patmos, 33, 65 et suiv.; de Constantinople (le grand collège national), 34 et suiv. ; de Mont-Athos, 42 et suiv. ; d'Ampelakia et Miliais, 44 et suiv. ; de Janina (les collèges), 46, 49; de Moschopolis, 53; d'Agrapha, 54 et suiv. ; d'Athènes, 56 et suiv ; de Demitzana, 60 et suiv. ; de Saint-Athanase à Rome, 62; de Smyrne, 66 et suiv.; à Lixouri de Céphalonie, 271 ; d'Andrinople, 73; de Cosani, 74 ; de Jérusalem, 99 ; de Trébizonde, 74; de Cappadoce, 74; de Crète, 74 ; de Chypre, 75 ; de Jassy, 79 ; de Venise, 83.
*Colliakis* (Nicolas), 89.
*Colletis* (Jean), ministre de l'instruction publique, 353.
*Collocotronis* (Th.), 303.
*Commitas* (Et.), 82.
*Comnène* (Anne), 112.
*Comninos* (Nicolas Papadopoulos), 88.
*Conservatoire* d'Athènes, 346 ; de Paris, 291.
*Constantas* (Grégoire), directeur du collège d'Ampelakia, 45, 46, 81, 103, 106 ; inspecteur de l'instruction publique en Grèce de 1822-1828, 130 ; son rapport, 130, 135; directeur d'orphanotrophe à Egine, 140.
*Constantin* (Georges), de Chypre, 133.
*Constantin* (Georges), lexicographe, 32, 98.
*Constantios* I^er^, patriarche de Constantinople, 27.
*Constantinidis* (Grégoire), 54.
*Contogouris* (M.), professeur à l'école de Phanari, 49.
*Contogouris* (S.), 49.
*Contoïdis* (Athanase), 90.
*Contos* (C.), directeur de l'Ecole de Chio, 429 ; de Samos, 431.
*Coray* (Adamantios). Sa naissance, 100; philologue distingué de la Grèce moderne, 37, 64, 67, 69, 123 ; ses ouvrages, 101, 102, 358, 431, 444; son opinion sur la langue moderne, 461, 121, 123.
*Corcyraios* (Victor, 48).
*Corésos*, 98.
*Corinthios* (Manuel), 35).
*Coromilas* (D.), 349).
*Coronaios* (N.), 114.
*Coronios* (G.), généreux patriote, 452.
*Corydalée* (Théophile), professeur de philosophie à Athènes et Constantinople, 27, 29, 36, 83, 57, 83, 98, 100, 116; sa méthode d'enseignement, 92, 97.
*Cosmas* (le moine) d'Étolie, élève du collège de Mont-Athos; ses

excursions dans la Turquie d'Europe, 32.
*Costi* (Mme), 231.
*Cotounios* (Jean), 87, 88.
*Coutloumousios* (Barthélemy), 434, 437, voyez *Coutloumousianos*.
*Coumas* (Constantin), 24, 42, 66, 67, 68, 81, 103, 108, 125.
*Coumanoudis* (Etienne), professeur à l'Université d'Athènes, 340.
*Coumoundouros* (A)., ministre de l'instruction publique, 353.
*Counadis* (André), 86.
*Countouris* (Jean), professeur à l'Académie ionienne, 162.
*Countouriotis* (A.), ministre de l'instruction publique, 353.
*Countouriotis* (G.), 215, 302.
*Cours* d'adultes, 235 ; du soir et du dimanche à Athènes, 235 ; d'ouvriers au Pirée, 237 ; d'enfants indigents, 237 ; d'adultes et d'ouvriers en Orient, 413 ; commerciaux, 291, 294. Cours de l'école polytechnique, 327-330.
*Courtius* (E.), savant archéologue de Berlin, 343.
*Courtius* (G.), grammairien distingué, 343.
*Coutalianos* (Basile), 66.
*Coutloumousianos* (Bartoloméos), professeur à l'Académie ionienne, 161.
*Couvelanos* (Samouel), 57.
*Crèches* (les), 182.
*Crémos* (G.), 26.
*Crétois* (C.), professeur à l'école de Phanari, 421.
*Crinos*, 50.
*Critias* (Nicolas), 38.
*Crusius* (Martin), l'auteur de Turcogræcia, 15, 25, 35, 61, 114, 115.
*Cydonien* (Eustratius), professeur au collège de Cydonie, 70.
*Cymaritis* (Sébastos), 37, 80, 117.
*Cypriote* (Samouel), professeur à l'école de Phanari, 419, 420.
*Cyriani* (l'abbé de), 58.
*Cyrille*, patriarche de Constantinople, 73.

D

*Damascinos* (Jean), 15, 98.
*Damascinos* (Jéromonachos), 57.
*Damianos*, 40.
*Damodos* (Vicentios), 77, 117, 118.
*Daniel*, archevêque de Lemnos, 420.
*Dariotis* (C.), ministre de l'instruction publique, 353.
*Darvaris* (frères), 69.
*David* (Jules), 63.
*Déca* (Jean), fondateur de l'école de son nom à Athènes, 59.
*Deligeorgis* (Ep.), ministre de l'instruction publique, 353.
*Delviniotis* (Jean), professeur à l'Académie ionienne, 162.
*Delviniotis* (Nicolas), professeur à l'Académie ionienne, 163.
*Delyannis* (P.), ministre de l'instruction publique, 353.
*Delyannis* (Th.), ministre de l'instruction publique, 168, 191, 193, 199, 204, 205, 254.
*Démétrios* (d'Alexandrie), généreux patriote, 337.
*Demetriadis* (A.), 432.
*Démosthène*, 107, 109, 122, 254, 388.
*Dendrinos* (Jerothéos), premier directeur de l'école évangélique de Smyrne, 66.
*Descartes*, 95.
*Desjardins*, professeur à Munich, 149.
*Destounis* (Gabriel), 112.
*Derby* (lord) 153.
*Didot* (Ambroise-Firmin), 33, 63, 68, 69, 72, 75, 85, 86, 123, 153.
*Diplômes* de fin d'études, 209.
*Dobra* (C.), directeur de l'imprimerie nationale en 1821, 73.
*Dombasle*, directeur de l'École d'agriculture de Rouville, 153.
*Domesticos* (Melétios), 90.

*Dorothée*, directeur du gymnase de Smyrne, 427.

*Dossios* (C.), 296, ministre de l'instruction publique, 353.

*Dossithéos*, 29, 74,

*Doucas* (Néophyte), directeur du collège de Bucharest, 33, 53, 81, 89; ses ouvrages, 102, 123, 125.

*Doucas* (Sotiri), fondateur de l'imprimerie du Mont-Athos, 44.

*Dounkas* (Etienne), directeur de l'école de Phanari, 42, 45.

*Douroutis*, 230.

*Dromocaïtis* (Zorzis), généreux patriote de Chio, 431.

*Drossos* (D.), ministre de l'instruction publique, 353, 354.

*Ducoudray* (L.-A. Bourgault), 291.

*Dumont* (Albert), directeur de l'enseignement supérieur en France, 343, 443, 453.

*Duruy*, ministre de l'instruction publique en France, 215, 248, 273.

*Dutrône*, philhellène français, 139, 140.

*Dyscolos* (Apollonios), 80.

E

*Écoles primaires* : écoles élémentaires de 1453-1821, 14, 24; écoles primaires, de 1821-1831, 130 et suiv.; école normale modèle, à Argos, 130; école normale d'Egine (annexe à l'école centrale), 142, 148. — Écoles primaires, en Grèce, 176, 185; leur programme, 177; leur méthode, 178; écoles primaires de filles, 180; écoles primaires privées, 182; mobilier scolaire, 182; école primaire modèle, à Athènes (du Syllogue pour la propagation des lettres grecques), 222. — Écoles élémentaires de la Turquie hellénique, 369, 370; écoles primaires, 371, 374. — *Écoles normales primaires*. Ecoles normales en Grèce 185, 220; école normale d'instituteurs, à Athènes, 186; son nouveau programme, 198; école normale d'institutrices, à Athènes (voyez Arsakion), 209; à Corfou, 216. — Écoles normales primaires en Turquie, 374, 386; écoles normales en Épire, 377, 386; Zographia, à Kestorati, 369, 374, 377, 386; d'instituteurs, 379; d'institutrices, 383; école primaire de garçons annexée, 380; de filles, 384; écoles normales en Macédoine, 386, 397; école normale d'instituteurs à Salonique, 386; école primaire modèle de garçons, 389; école supérieure de filles, 365; écoles normales, à Serrès, 390; d'instituteurs, 390; d'institutrices, 394; école urbaine modèle privée, 393; écoles normales en Thrace, 397, 412; Zariphia, à Philippopolis, 397, 398; Archigénia, à Epivatès, 399; école normale de filles Pallas, à Constantinople, 401; Zappion, 402; école du dimanche (Syllogue littéraire de Constantinople), 411, 456. — École secondaire et supérieure de jeunes filles, à Genève, 262. — *Écoles helléniques* (voyez collèges et gymnases). Ecoles helléniques en Grèce, 244, 249 et suiv.; statistique, 270; dépenses, 271; écoles helléniques privées, 269; — Écoles helléniques en Turquie, élémentaires, 416; supérieures, 417; la grande école nationale de Phanari à Constantinople (voyez grand collège national), 4, 418, 425; école patriarcale publique de Janina (voyez collège Maroutzi et Caplani), 30, 425; école Zossimée, à Janina, 425, 427; école de Sotiri, à Athènes, 59; de Déca, 59; école évangélique de Smyrne, 66; école nouvelle publique de Smyrne (gymnase philologique), 68; 218; écoles d'enfants indigents en Grèce, 238. École Monge, à Paris, 218; école alsacienne. — *Écoles grecques dans les colonies*, en Valachie, 474; à Bucharest, Galatz et Braïla, 475;

à Giourgevo et Ploesti, 475; en Italia, 476; Venise, 476; Livourne, 87, 177; Messine, 477; en France (Marseille), 477; en Angleterre Londres et Manchester), 478; en Russie, 478; Odessa et Taganrog, 479; en Egypte, 479; Caire, Alexandrie, Mansourah, 479; Tsakentziki, 480. — *Écoles ecclésiastiques :* en Grèce, 243, 277; école ecclésiastique supérieure de Rizari, à Athènes, 277; école théologique de Corfou, 289; école de musique religieuse, à Athènes, 290: en Turquie, 427, 466; école théologique de Chalki, 433; de Jérusalem, 439; de Phanari, 466; de Chalki, 466. — *Écoles professionnelles,* 427, 432; écoles rurales à Genève, 262; école Turgot-Chaptal, à Paris, 196; école des arts et métiers en France, 153; école normale de Cluny, 248; école d'agriculture en Grèce, 152, 243, 294, 296. — *Écoles navales en Grèce*, 297, 299; à Syra et Hydra, 298; à Spetzia, Galaxidi et Argostoli, 299; école navale supérieure, 299. — *Écoles commerciales* : École supérieure du commerce à Paris, 292: à Mulhouse, Havre, Rouen, Marseille, Lille, Bordeaux, Hambourg et Leipzig, 293; école commerciale de Chalki, 433, 435; école de pharmacie (annexée à la Faculté de médecine, à Athènes), 167; école polytechnique, à Athènes, 301, 325, 332, 338; école militaire (de Bonnes-Espérances), à Nauplie, 153; au Pirée, 301, 332, 334; école des ordonnances, 154.

*Edhem* (pacha), 454.

*Education*, 92, 94-95, 104, 105, 106 136, 137, 138, 143, 149, 150, 152.

*Egger* (E.), le doyen des philhellènes en France, 2, 87, 111, 112, 446, 453.

*Eichthal* (Gustave d'), philhellène distingué, 483.

*Eliadis* (Manassée), 81.

*Elien* (Cl.), 101.

*Elliot* (H.), 453.

*Emerson* (J.), 139, 158, 159.

*Enseignement* mutuel (mode), 22. 130, 178, 371; simultané, 222; enseignement des écoles de 1453-1821 (méthode), 91, 127; enseignement classique en Grèce, 241, 247, 255-278, ; enseignement secondaire spécial et scientifique (de France), 248, 277; de Turquie, 430, 431.

*Epaminondas*, professeur à l'Académie ionienne, 123, 159.

*Epictète*, 101.

*Epiphanios* (Hegoumenos), fondateur du collège de Janina, 47, 57; celui d'Athènes, 57.

*Esope*, 35, 101, 107.

*Esope* (Georges), directeur de l'école Zossimée, 425.

*Eschine*, 102.

*Eschine* (Socratique), 102.

*Eschyle*, 102.

*Eton* (William). 490.

*Etudes* classiques, 244-249, des humanités, 256.

*Euclides*, 48.

*Euripide*, 96, 102, 126, 420.

*Eusebius*, 97.

*Euthyboulis* (Constantin), professeur à l'école de Phanari, 419, 421.

*Eutrope*, 102.

*Eynard*, grand philhellène et généreux bienfaiteur de la Grèce, 141, 143, 153.

*Examens* de sortie, 268; de maturité, 268; du doctorat, 321.

*Exode*, chant de départ, 20.

*Expositions universelles* de Vienne, en 1873, 226, 272, 287; de Philadelphie, en 1876, 487, de Paris, en 1878, 224, 226, 231. 272, 324, 375, 487.

F

*Facultés* (de l'Académie ionienne), 157; de théologie, 157, 161, de lettres et beaux-arts, 157, 161; de droit, 157, 163; de médecine, 157 6

161; de l'Université d'Athènes, 167, 307, 317, 318; de théologie, 305, 307; de philosophie, 265, 305, 308; de droit, 305, 308; de médecine, 305, 309.

*Favre* (Dr), philhellène, 390.

*Favstos* (Nicéphore), 85.

*Félicanos*, Vénitien, 85.

*Fellenberg* (de), 136.

*Ferry* (Jules), ministre de l'instruction publique en France, 185, 248, 206.

*Fiorenzas* (Nicolas), 83.

*Flanginis* (Thomas), fondateur de l'école hellénique, à Venise, 84.

*Freischulen*, 194.

*Frontistérion*, voyez Phrontistérion.

*Froebel*, le père de Jardins d'enfants, 187, sa méthode, 368.

*Fürstenschulen*, 274.

G

*Gabriel*, professeur au collège de Phanari, 40.

*Garfranos* (Pierre), 86.

*Gaza* (Théodore), 265, 66.

*Gazis* (Anthime), le lexicographe moderne, 45, 46, 103, 125.

*Gerlach* ou *Gerlachius* (Etienne), 15, 26, 114.

*Gemistos* (Georges-Pléthon), 2.

*Génèras* (Racettas), professeur à l'Académie ionienne, 163.

*Gennadios* (Georges), professeur à Bucharest, 81, 82; à Odessa, 90, 103; son système, 105; directeur de l'Ecole centrale d'Egine, 142, 215, 302.

*Genoensius*, 107.

*Georges* (Alexandre), professeur à Venise, 75, 87.

*Georges* (de Byzance), professeur à l'école de Phanari, 38, 39.

*Georges* (de Trébizonde), 2.

*Georgiadis* (Bartholomaios), 286.

*Gérasime* (d'Acarnanie), professeur au collège de Phanari, 37.

*Gérasime*, évêque de Vizyis, directeur de l'école de Phanari, 39.

*Germain* connu sous le nom *Germanos*, le célèbre évêque de Paleo-Patras, 61.

*Gesner*, 108.

*Ghica* (Jean) le prince, 431.

*Ghikas* (Alexandre), 81.

*Gidel* (Charles), proviseur au lycée Louis-le-Grand, 112, 453.

*Giovanni*, professeur de l'Académie ionienne, 159.

*Gioumma*, fondateur du collège de Janina, 47, 98.

*Girardin* (Emile de), 492.

*Gladstone* (W.), 453.

*Glarakis* (G.), ministre de l'instruction publique, 353.

*Glykas* (évêque d'Imvros), directeur de l'école de Phanari, après Vryennios (nom non noté par erreur page 423.)

*Glykis* (Léon), directeur du collège de Janina, 47.

*Glykis* (Nicolas), typographe à Venise, 86.

*Glysonios* (Emm.), 115.

*Gobdelas* (Demetrios), 79.

*Gonil*, professeur à l'Académie ionienne. 163.

*Gordios* (Anastase), directeur du collège d'Agrapha, 55.

*Gounas* (Gérassime), fondateur du collège de Démitzana, 60.

*Grafiadis* (Démètre), 230.

*Grassetis* (Georges), professeur à l'Académie ionienne, 162.

*Gréard* (M.), ancien directeur de l'enseignement primaire de Paris, vice-recteur de l'Académie de Paris, 175, 177, 193, 366, 368.

*Grec* ancien, 6 et suiv.; moderne 6; sa formation, 119-126; vulgaire, 6, 111-125.

*Grégoire V*, le célèbre patriarche de Constantinople, 61, 356.

*Grégoire VI*, ancien patriarche de Constantinople, 437.

*Grégoire VIII*, pape, 88.
*Grégoire*, professeur du collège de Phanari, 79.
*Grégoras* (Germain), directeur de l'école de théologie à Chalki, 437, 439.
*Grignon* (école d'agriculture de), 295.
*Gros* (E.), 92.
*Guigniaux*, 453.
*Guilford* (le comte Frédéric North, lord), grand philhellène, 103 ; fondateur et chancelier de l'Académie ionienne, 137, 155, 156, 158, 160, 161.
*Guillet* (De la Guilletière), 18, 57.
*Guys*, de l'Académie des sciences et des belles-lettres de Marseille, 58, 127.
*Gymnases* (voyez collèges) *avant* 1821, 21 ; leur programme, 95, 98 ; gymnase philologique de Smyrne (ou école nouvelle de Smyrne), 67 ; gymnase à Cappadoce, 74 ; gymnase grec à Rome, 87, 88 ; gymnase de Chio, 109 ; gymnase de Cydonie, 123. — *Gymnases de la Grèce*, 251, 276 ; leur programme, 251, 252 ; méthode, 253, 261 ; de filles, 261, 264 ; personnel enseignant, 264, 267 ; examen des élèves, 267, 269 ; gymnases privés, 269 ; statistique, 270 ; tentatives pour leur amélioration, 272, gymnase central d'Egine, 270 ; trois gymnases à Athènes, 270 ; au Pirée, 270 ; à Chalcis, 270 ; à Tripolitza, 270 ; à Corinthe, 270 ; à Patras, 270 ; à Nauplie, 270 ; à Argos, 270 ; à Lamia, 270 ; à Missolonghi, 270 ; à Sparte, 270 : à Pyrgos, 271 ; à Syros, 271 ; à Corfou, 271 ; à Argostoli, 271 ; à Zante, 271. — *Gymnases en Turquie*, 418, 433 ; gymnase de Phanari (grande école nationale), 418, 425 ; gymnase de Janina (école Zossimée,) 425 ; de Smyrne, 427 ; de Chio, 429 : de Samos, 431 ; de Mitylène, 432 ; et de Salonique, 433.
*Gymnastique*, 22, 139, 177, 200, 201, 208, 222, 230, 253, 379, 380, 381, 382, 383, 389, 394, 398, 400, 410, 412.

H

*Hamartolos* (G.), 112.
*Hase* (C.-B.), 112.
*Hautes écoles* du peuple (Hochere-Volkschulen), 199.
*Havet* (Ernest), 453.
*Héfestidis* (Anastase), 452.
*Heideck* (le colonel), 141, 145.
*Heinrich*, 260.
*Helladios* (Alexandre) et son ouvrage sur l'*état présent* de l'Église grecque, 15, 91, 95, 116.
*Hellène* (Le), voyez *Agioritis*.
*Hellénomusée*, nom donné au collége de Patmos, 69 ; au collège de Salonique, 74 ; à Padoue (Hellénomusée Coutonianon), 87 ; au collège de Venise, 95.
*Hengen* (W.), 453.
*Hephestion*, 96.
*Héraclide*. 101.
*Héraclite*, 185.
*Hermogenis*, 97.
*Hermodore* (Michel), surnommé Listarchos, 26, 61, 62.
*Hérodien*, 102.
*Hérodote*, 107, 254.
*Hésiode*, 153.
*Heuzey* (L.), 453.
*High schools*, 197.
*Hippocrate*, 80, 101.
*Hochere-Toechter-Schulen* (Société d'), 263.
*Homère*, 80, 85, 87, 76, 100, 102.
*Homère* (Georges), fondateur de l'école évangélique de Smyrne, 66.
*Homerolis* (Abraam), directeur du gymnase de Smyrne, 127 ; de l'école commerciale de Chalki, 134.
*Horace*, 18.
*Hôpital* civil à Athènes, 313 ; des maladies vénériennes, 313 ; pour les maladies des yeux, 313.

*Horbach*, professeur à Pesth, 109.
*Hodji* (J.-C.), 528.
*Hugo* (Victor), 128.

I

*Ibraïm* (Effendi), professeur à l'école de Phanari, 421.
*Idroménos* (A.-M.), 157.
*Ignace*, métropolitain de Bucharest, 81.
*Ignatief* (le général), 453.
*Inspection* des écoles, 171, 172.
*Instituteurs*, 199, 203, 205.
*Institution* apostolique, 390.
*Institution hellénique* à Péra, 436.
*Institutions supérieures* de demoiselles à Péra, 415.
*Instruction primaire* en 1821, 129; en Grèce, 129, 300; chez les Grecs de la Turquie, 415, 442; *Secondaire* en 1821, 129; en Grèce, 243, 300; chez les Grecs de la Turquie, 415, 442; *Instruction religieuse* supérieure, 437; élémentaire, 439; *Instruction supérieure* en 1821, 155; en Grèce, 301, 334.
*Ithakissios* (Paul), directeur à l'école Sotiri d'Athènes, nommé plus tard patriarche de Jérusalem sous le nom de *Paissios*, 59.

J

*Jalémos* (Ulysse), 360; président du Syllogue littéraire de Constantinople, 455, 461.
*Jardin* botanique, à Athènes, 312.
*Jatropoulos*, 82.
*Jean* ou Joannou (Philippe), professeur de l'Université d'Athènes, 45, 46, 307; président de l'association archéologique d'Athènes, 340.
*Jean* (Athanase), 81.
*Jean* (Kyriako), 81.
*Jeannoulis* (Eugène) d'Étolie, fondateur et directeur du collège d'Agrapha, 54, 55.
*Jérémias* (Jéromonache), 116.
*Jérémie II*, patriarche de Constantinople, 27.
*Jéromonachos* (Germain), 75.
*Jérothée*, directeur de l'école de Phanari, 422.
*Joachim* (II), patriarche de Constantinople, 438.
*Joachim* (III), patriarche actuel, 438.
*Joannidis* (Georges), professeur à l'Académie ionienne, 157, 162.
*Joannidis* (Panagiote), 79.
*Joncquières* (de), 27.
*Jos* (Lesp.), professeur à l'Académie ionienne, 163.
*Jost* (G.), 207.
*Joy* (M.), 453.
*Justiniani*, 76.

K

*Kant*, 50, 109.
*Kaphtanzoglou* (L.), architecte, 211.
*Keudell* (Von), 453.
*Kiepert* (A.), professeur à Berlin, 223, 491.
*Kirchhoff* (A.), 453.
*Kitzos* (Mlle), directrice d'Arsakion, 215.
*Kork*, premier directeur de l'école normale d'instituteurs à Athènes, 186.

L

*Labertos* (Agapios), voyez Loverdos.
*Laboratoire*, annexe de l'Université d'Athènes, 310.
*Lacroix* (Louis), 33, 63, 69.
*Lafanson*, 81.
*Lailios* (Christ.), directeur du gymnase de Smyrne, 428; de Mitylène, 432.
*Lamartine*, 128.
*Lampros* (P.), 339.
*Lampros* (Sp.), 112.

*Lanzilis* (J.), professeur à l'Académie inonienne, 163.
*Lascaris* (Alexandre), directeur de l'école de Phanari, 90, 422.
*Lascaris* (Constantin), 1, 2; sa grammaire, 66, 96, 107, 110.
*Lascaris* (Janos), 87.
*Lascaris* (Nicolas), 83.
*Lassanis* (Georges), 90.
*Lateinischen-Schulen*, 249, 249.
*Lazaratis* (Anastase), professeur à l'Académie ionienne, 163.
*Leake*, 490, 496.
*Leboeuf*, 23.
*Lectio* Stataria, 255; Cursoria, 235.
*Legrand* (Émile), 113.
*Leibnitz*, 38, 98.
*Léon* (X.), pape, 88.
*Léonardos* (Agapios), fondateur du collége de Demitzana, 60.
*Léontiadis* (Sebastos), directeur du collège de Moschopolis, 54.
*Lesbios* (Benjamin), directeur de l'école évangélique de Smyrne, 68, 82, 41.
*Lesbios* (Dorothéos), 38.
*Lesbios* (Jean), 38.
*Lesseps* (F. de), 453.
*Lévéos*, 149.
*Levasseur* (E.), économiste et statisticien distingué, 184, 272, 487.
*Lichoudis* (Joanniskios), 77, 90.
*Lichoudis* (Sophronios), 90.
*Ligaridis* (Paissios) 79.
*Limnios* (Cosmas), 59.
*Litinos* (Agapios), 87.
*Littré*, 453.
*Livadas* (Théagenis), philologue distingué, 117, 476.
*Locros* (Germain), directeur de l'école de Phanari, 36.
*Locke*, 38, 98, 109.
*Logadis* (Nicolas), professeur à l'école de Phanari, 42, 103, 419.
*Loi* sur l'instruction primaire de Grèce, 173, 176, 177, 180, 182, 185, 203; sur l'école normale d'instituteurs, 209; (nouvelle) 191, 192, 198, 199; sur l'instruction secondaire, 243, 244, 249, 251, 253, 255; sur les collections technologiques, etc., 276.
*Lombardos* (C.), ministre de l'instruction publique, 353.
*Lontos* (A.), ministre de l'instruction publique, 353.
*Louis*, le philhellène roi de Bavière, 166.
*Loverdos* (Agapios), 85, 118.
*Lucaris* (Cyrille), patriarche de Constantinople, 27, 36, 115.
*Lucien* ou *Lousianos* ou *Lousignan* (Jacob), professeur à l'Académie ionienne, 103, 157, 162.
*Ludolf* (le comte) 453.
*Lübeck*, 293.
*Lupina* (Dr), 76.
*Lycées*, 415, 418, 438; lycée Barbakion à Athènes, 270; lycée grec de Péra, 435; lycées divers, 436.
*Lyons* (lord), 453.
*Lysias*, 109.

M

*Macarios*, directeur de l'école de Phanari, 40.
*Mac-Donald* (John), 237.
*Macraios* (Sergios), directeur de l'école de Constantinople, 30, 39, 40, 52, 55, 80.
*Macris* (Bessarion), directeur du collège de Janina, 98.
*Macris* (Jean), professeur à l'Académie ionienne, 90, 163.
*Magnis* (Daniel), directeur de l'école de Phanari, 421; de l'école commerciale de Chalki, 434.
*Magnus* (Basile), 96.
*Maitland* (sir Thomas), haut commissaire de l'Angleterre aux îles ioniennes, 156.
*Malebranche*, 48.
*Manaris* (Sp.), directeur de l'école Zossimée, 426.
*Manos* (Mme), 215.

*Manos* (Jacob), directeur de l'école de Phanari. 27, 28, 38, 72, 117.
*Manolakis* (de Castoria), protecteur des lettres, 36, 37.
*Mansolas* (A.), 127, 488.
*Mansolas* (Drossos), ministre de l'instruction publique, 353.
*Mantzavinos* (Rizos), professeur à l'Académie ionienne, 161.
*Manuce* (Alde), 75, 85, 115.
*Marcelin* (Eugène), professeur à l'école de Phanari, 422.
*Marcellus* (le comte), 63, 73.
*Margounios* (Maxime), 27, 85, 115.
*Marmora* (le chevalier), 76.
*Maroulis* (D.), 390, 394, 396, 468, 495.
*Maroutzos* (Lampros), et son frère (Simon), fondateurs du collège de Janina, 49.
*Massillon*, 260.
*Massotis* (Octave), professeur à l'Académie ionienne, 162.
*Masson* (Michel), directeur de l'école d'Athènes, 60.
*Mathieu* (Henry), 490, 492.
*Mathieu*, évêque de Ganochora, 40.
*Mavrocordatos* (Alexandre), surnommé le *confident des secrets*, promoteur des lettres, 27, ce que disent à son égard Jacob Manos et Démètre Procope, 27, 28, directeur de l'école de Phanari, 30, 37; son influence, 38, 91, 98, 79, 91; pédagogue, 92, 95; son opinion pour le grec moderne, 116, 117, 129.
*Mavrocordatos* (Constantin), son fils, 80.
*Mavrocordatos* (A.), président de la 1re Assemblée de Grèce réunie en 1822, 129, 215.
*Mavrocordatos* (N. A.), ministre de l'instruction publique, 207, 215, 221, 254, 354.
*Mavrocordatos* (D. E.), ministre de l'instruction publique, 354.
*Mavrogenis* (Sp.), président du Syllogue littéraire de Constantinople, 455.
*Mavromatis* (André), professeur à l'Académie ionienne, 162.
*Mavromichalis* (A.), ministre de l'instruction publique, 355, 354.
*Mazarakis* (Anthime), directeur de l'école commerciale de Chalki, 434.
*Mélas* (Léon), 215.
*Mélétios* (Michel), le géographe, 9, 38, 47, 52.
*Mélétios*, archevêque de Mitylène, directeur de l'école de Phanari, 420.
*Mémos* (Const.), 89.
*Messinezis* (J.), ministre de l'instruction publique, 354.
*Métaxas*, homme d'Etat, 215.
*Métaxas* (Nicodème), fondateur d'une imprimerie à Constantinople, 36.
*Méthode* intuitive, 188.
*Metz* (A. de), 182.
*Metzbourg*, 99, 109.
*Meyer*, savant allemand et membre de la Régence du roi Othon, 167.
*Miaoulis* (A.), ministre de l'instruction publique, 353.
*Michel* (Anastase) de Naouse, 30.
*Miller* (E.), professeur et philhellène distingué, 35, 953.
*Millingen* (Jules), président du Syllogue littéraire de Constantinople, 455.
*Millissis* (Georges), ministre de l'instruction publique, 168, 190, 191, 193, 197, 204, 205, 253, 273, 275.
*Milos* (Etienne), 57.
*Miniatis* (Elias), professeur à l'école de Constantinople, 38, 77.
*Minerve* (le cercle de), Kadikioi, 467.
*Minoïdis* (Minas), 119, 123.
*Missiodax*; voyez Moessiodax.
*Mitropoulos*, 475.
*Mnémosyne* de Phanari (le cercle de), 413, 467.
*Mode* d'enseignement mutuel, 178; mixte, 178; simultané, 178.

*Moessiodax* (Josipos), 79, 99, 119.
*Montaigne*, 263.
*Montesquieu*, 39.
*Montjau* (Madier de), député en France, 187.
*Moraitis* (Sp.), 222.
*Moraitinis* (Pierre A.), 185, 303.
*Moratos* (Stylianos), professeur à l'Académie ionienne, 163.
*Moschembaum*, 44.
*Moschopoulitis* (Constantin), directeur du collège de Moschopolis, 59.
*Moschopoulitis* (Grégoire), 59.
*Moschopoulos* (Emm.), 2; *Moschopoulos* (Antoine), 85.
*Moschos* (Etienne), 89.
*Mosphiniotis* (Anastase), directeur de l'école de Janina, 49.
*Moussouros* (Marc), 2, 26, 75, 85.
*Moustoxidis* (Spyridion), professeur à l'Académie ionienne, 163.
*Mourouzis* (Demètre), inspecteur des écoles et des hôpitaux grecs par ordre impérial, 33, 40.
*Mourouzis* (Constantin), fait un legs à l'école de Constantinople, 91.
*Mourouzis* (A.), fils du précédent, 339.
*Munif-Pacha*, 459.
*Muralt* (De), 136.
*Musée*, 14; musée (Hellénomusée) d'Agrapha, 55; musées scolaires, 205, 206; musée d'histoire naturelle, 311; de botanique, 312; archéologique d'Athènes 337; musée numismatique, 338; de l'association archéologique, 350; du Syllogue littéraire de Constantinople, 462.
*Mussard* (M$^{me}$), 215.
*Mustoxidis*, historien, directeur général de l'instruction publique, 139, 140, 150, 152.
*Mystakis* (Sergios), directeur de l'école de Constantinople, 42, 79.

N

*Naousa* (Anastase de), voyez Michel.
*Narjoux* (Félix), 183, 368.
*Narios* (Callinique), professeur à l'école de Constantinople, 38.
*Négrepontis* (Ménélas), généreux patriote, 450, 452.
*Négrepontis* (Ulysse), 402.
*Néophytos* (Dercon), premier président du Syllogue de l'Épire 463.
*Néroulos* (Jacob-Rizos), 24, 33, 43, 105, 119, 127; ministre de l'instruction publique, 353.
*Nicéphore*, professeur au collège de Patmos, 65.
*Nicodémos*, professeur à l'école d'Athènes, 59.
*Nicodémos* (de Cyzique), directeur de l'école de théologie de Jérusalem, 439.
*Nicon*, patriarche de Russie, 90.
*Nicolopoulos* (B.), ministre de l'instruction publique, 353.
*Nicolopoulos*, directeur de l'école mutuelle de Nauplie, 135, 140, 146.
*Niphon*, archevêque de la Hongrie-Valachie, 78.
*Nonnotis* (Émile), professeur à l'école de Phanari, 423.
*Notaras* (A.), ministre de l'intruction publique, 359.

O

*Œconomidis* (Jean), professeur à l'Académie ionienne, 162.
*Œconomos* (Constantin), directeur du gymnase philologique de Smyrne, 17, 67, 68, 125; son système, 102.
*Œconomos* (Etienne) professeur au gymnase de Smyrne, 67, 106.
*Œconomos* (Sophocle), 80.
*Œconomos* (D.), 322.
*Œconomos* (P.), directeur du collège de Samos, 431.
*Œconomos* (de Serrès), 390.

*Œconomos* (Apostole), 490.
*Olga*, la reine de Grèce, 227.
*Oriolis* (François), professeur à l'Académie ionienne, 162.
*Orphanidis* (Th.), professeur à l'Université d'Athènes, 312.
*Orphanotrophe* à Egine, 139, 142.
*Orphelinat* Hadji-Costa, pour les garçons à Athènes, 229, 230; des jeunes filles à Athènes, 231; d'Hélène Zanis au Pirée, 233.
*Othon*, le premier roi du royaume hellénique, 166, 169, 295, 302.

P

*Paissios* (de Pergame), 421.
*Paissios*, professeur à l'école de Jassy, 79.
*Palamas* (Panagiote), directeur du collège de Missolonghi, 33, 43, 49, 56, 59.
*Palamas* (Jean), 42, 57, 91.
*Palamas* (Grégoire), 56.
*Palamas* (Gr.), directeur actuel de l'école de Phanari, 423.
*Palaiocapas* (Jerasime), 87.
*Paléologos* (Grégoire), directeur de l'école d'agriculture à Tirynthe, 153, 295.
*Palioritis* (Grégoire), 87.
*Pamphilos* (Jean), 88.
*Panas* (Elias), 215.
*Pantazidis* (Jean), 221.
*Pantazis* (Mild.), 426, 435, 495.
*Pantouris* (Jean), directeur du gymnase de Samos, 431.
*Papadakis* (A.), généreux patriote 323.
*Papadakis* (Jean), professeur à l'Université d'Athènes, 340.
*Papadopoulos* (Vretos), voyez *Vretos*, 144.
*Papadopoulos* (Grégoire), professeur, 187, 221.
*Papadopoulos* (M.), 495.
*Papamarcos* (Ch.), directeur de l'école normale de Salonique, 388.
*Papamichalopoulos* (C.-N.), 353.
*Papanastasopoulos* (Méthod.), 288.
*Papaseraphim* (Stamos), 60.
*Papazaphiropoulos* (J.), ministre de l'instruction publique, 353.
*Papazoglou* (Néoclès), directeur du gymnase de Smyrne, 427.
*Pape-Carpentier* (Mme), 212, 217.
*Paranikas* (M.), 26, 31, 32, 36, 38, 42, 46, 47, 53, 56, 57, 60, 61, 62, 66, 68, 74, 75, 77, 78, 79, 82, 84, 86, 87, 90, 428, 495.
*Parios* (Athanase), 62, 74, 103.
*Parthénios*, directeur de l'école de Phanari, 421.
*Parthénon* de l'île Zante (école de filles), 239.
*Paspatis* (A.), président du Syllogue littéraire de Constantinople, 455, 461.
*Patoussas* (Georges), 85.
*Patoussas* (Jean), 84, 85, 95, 107.
*Patmios* (Macarios), 65.
*Patmios* (Misael), 66.
*Pavlidis* (Loucas), 88.
*Pecchio* (le comte), 130.
*Pecoil* (l'abbé), 58.
*Pédagogie*, 99.
*Pellion*, 138, 148, 154.
*Périclès*, 483.
*Perrot* (G.), archéologue distingué, 453.
*Pestalozzi* (G.-H.), 136, 187.
*Petraki* (Denys), 59.
*Petraki* (Damascinos), 60, 283.
*Petimesas* (A.-G.), ministre de l'instruction publique, 359.
*Petritzolis* (Jean), 88.
*Petzalis* (Ath.), ministre de l'instruction publique, 353.
*Pezaros* (Jean), 67; son système, 107.
*Phalangas*, en quoi consiste, 20.
*Pharmakidis* (Théoclite), 89, professeur à l'Académie ionienne, 157, 159, 161.
*Philadelphée* (Chr.), 495.
*Philalithis* (Jean), professeur à l'école de Phanari, 419, 421.

*Philanthropinos* (Néophyte), 40.
*Philanthropinos* (Mathieu), 46.
*Philhantropinos* (Jean), 46.
*Philémon* (T.), 351, 352.
*Philippidis* (Daniel), 45, 46.
*Philippoff* (le général), 453.
*Philitas* (Chris.), professeur à l'Académie ionienne, 108, 157, 162.
*Philonos* (Philon), ministre de l'instruction publique, 354.
*Philopone*, 97.
*Phinticlis* (Sp.), professeur à l'Université d'Athènes, 340.
*Phrontistérion* (Frontistérion), 14; de Trébizonde, 74; de Corfou, 76; de Venise, 77, 84; de Constantinople, 358.
*Photiadis* (Lampros), directeur du collège de Bucharest, 52, 81; sa méthode, 99, 100, 119.
*Photiadis*, (Jean), professeur à l'école de Phanari, 821.
*Photiadis* (Emm.), 432.
*Piccolos* (Nicolas), professeur à l'Académie ionienne, 157, 159, 162.
*Pierre II*, l'empereur du Brésil, 453.
*Pigas* (Mélétios), patriarche d'Alexandrie, 115.
*Pindare*, 109, 255.
*Pitakis* (C.), 390.
*Pitzipios* (Jacques), directeur de l'école de Constantinople, 420, 492.
*Platon*, 43, 109, 255.
*Platon* (de Chio), directeur du collège de Constantinople, 42.
*Plessas* (Manassis), 47.
*Pléthon*, voyez Georges Gemistos.
*Plutarque*, 101, 259.
*Politis* (Athanase), promoteur de l'enseignement mutuel aux îles ioniennes, 24, 137.
*Politis* (A.), professeur à l'Académie ionienne, archevêque de Corfou, 162.
*Politis* (Elias), professeur à la faculté de médecine, Académie ionienne, 163.
*Pompée* (P.-P.), 136.
*Postolakas* (A.), 339.
*Polysoés*, directeur du collège d'Ampélakia, 45.
*Polysoïdis* (A.), ministre de l'instruction publique, 353.
*Portos* (François), 27, 83.
*Portos* (Émile), 75.
*Potlis* (M.), ministre de l'instruction publique, 353.
*Pouqueville*, 51, 53, 127, 490.
*Pozon* (Jean), 285.
*Presle* (Brunet de), 85, 111.
*Prétenteris* (Char. Typaldos) professeur à l'Académie ionienne, 163.
*Prévétas* (Sp.), 88.
*Proclus*, 97.
*Procopios* (de Péloponèse), 79.
*Prodromme* (Théodore), 101, 112.
*Programme* des écoles primaires (avant 1821), 16; de Grèce, 177, 192; des écoles normales, 199, 201, 207, 208, 212, 219; de Turquie, 379, 385, 388, 392, 395, 398, 399, 403, 409; des écoles helléniques et gymnases (avant 1821), 91, 111; de Grèce, 250, 251, 252, 273, 275; des écoles ecclésiastiques, 279, 281, 284, 285, 438; de l'Université, 307, 309; de l'école polytechnique, 327, 331; de l'école militaire, 333.
*Proïos* (Dorothéos), directeur du collège de Chio, 33; de Constantinople, 41, 103.
*Prokakiantis* (Antoine), 84.
*Prossalenti*, professeur à l'Académie ionienne, 157, 159.
*Protopsalti* (Jean), 422.
*Psalidas* (Ath.), 50, 52; directeur du collège de Janina, 49, 108, 121.
*Psomas* (Apostole), 62.
*Psomakis* (Constantin), 42, 82.
*Psylas* (G.), ministre de l'instruction publique, 353.
*Pylarinos* (Othon), professeur à l'Académie ionienne, 163.
*Pyrros* (Denys), 60.

Q

*Queux-de-St-Hilaire* (le marquis de), 443, 453.

R

*Radinos* (Alexandre), 91.
*Ralli* (G.-A.), 302.
*Ralli* (Th.), 302.
*Rallis* (Amb.), 322.
*Rallis* (D.), ministre de l'instruction publique, 354.
*Realschulen*, 177, 247, 401.
*Reiske*, 80.
*Renaudot* (Eusèbe), 88.
*Renieris* (Marc), 36.
*Rentios* (Théodore), 27.
*Rizari* (Georges), généreux patriote, 277, 278.
*Rodokanakis* (Th.-P.), 322.
*Romanof III*, czar, 90.
*Rombotis*, 215.
*Rossignol* (P.), 453.
*Rossis* (Andrée), 83.
*Rouffos* (Bessarion), directeur de l'école d'Athènes, 59.
*Rouffos* (G.), ministre de l'instruction publique, 353.
*Rousseau* (G.-G.), 187.
*Routti* (Etienne), 57.
*Roy* (de), 65.
*Russios* (Diamantios), grand-père de Coray, professeur à l'école de Constantinople, 37.

S

*Saint-Hilaire* (Barthélemy), 215-453.
*Saïd-Pacha*, 454.
*Sakellarios* (Anastase), directeur à l'école de Janina, 425-426; du gymnase de Smyrne, 428.
*Sakellaropoulos* (Constantin), professuer à l'Académie ionienne, 162.
*Salles d'asile* à Athènes 212-217-219; en Turquie, 363-369-395.
*Sallonza* (Christophore), 285.
*Saltelis*, professeur à l'école de Phanari, 423.
*Samuel* (de Chypre), directeur de l'école de Phanari, 42-419.
*Santorius* (Gérôme), professeur à l'Académie ionienne, 123.
*Saphet-Pacha*, 454.
*Saraphis* (Grégoire), directeur du collège de Cydonie, 69, 70, 103, 124.
*Saravas* (D.), ministre de l'instruction publique, 354.
*Sarazin*, 140. 143, 178.
*Sardilis* (Ignace), directeur au gymnase de Smyrne, 427.
*Sarros* (Nicolas), 86.
*Sathas* (Constantin), 26, 27, 28, 32, 33, 36, 37, 39, 40, 42, 43, 45, 55, 57, 60, 61, 62, 68, 77, 79, 80, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 89, 98, 103, 105, 108, 112, 113, 115, 117, 120, 446.
*Sauppe* (Hermann), 453.
*Say* (J.-B.), 126, 239.
*Sawas* (Nicolas), 81.
*Scalioras* (Ignace), directeur du collège de Vienne, 88.
*Scatis* (Antoine), 63.
*Scarpélis* (Ch.), professeur à l'école de Phanari, 422.
*Schinas* (M.), ministre de l'instruction publique, 353.
*Schinas* (Georges), 303.
*Schinas* (C.), ministre de l'instruction publique, 303, 353.
*Schmidt* (Jules), directeur de l'Observatoire d'Athènes, 311.
*Schmidt* (M.), professeur, 453.
*Schmidt* (B.), professeur, 453.
*Scholarios* (Gennadios), le premier patriarche après la conquête de Constantinople par les Turcs, 425, fondateur du collège de Phanari, 35.
*Scholarios* (Dorothée, ex-évêque de Larisse), directeur de l'école de Phanari, 421, 441, 464.
*Schullehrer-Seminarium*, 186.

*Schwebe*, directeur de l'école supérieure de commerce de Paris, 292.
*Sciadas* (Athanase), 90.
*Scoufos* (François), 116.
*Scouloudis* (Etienne), 452.
*Scouzès* (A.), 215, 239, 306.
*Scrivas* (Lazaros), 80.
*Selim III* (sultan), sous son règne, le gouvernement autorise publiquement les écoles grecques, 32.
*Séminaires ecclésiastiques*, dans l'île de Poros, 152; les quatre séminaires ecclésiastiques de la Grèce ; séminaire ecclésiastique de Chalcis, 286 ; de Tripolitza, 287 : de Syra. 288; de Corfou, 289; de la Turquie ; séminaire ecclésiastique de Janina, 440; de Samos. 441 ; séminaire philologique (annexe de l'Université d'Athènes), 309, scientifique, 310; de pharmacie, 311.
*Sénat académique* de l'Université d'Athènes, 304.
*Seth* (Syméon), 112.
*Shakespeare*, 187.
*Silymnios* (Antoine), 431.
*Simon* (le père), 58.
*Simon* (Jules), 179.
*Simplice*, 97,
*Sinas* (le baron), généreux patriote, 215, 301, 311, 325.
*Sina* (Iphigénie), 215.
*Smyrnaios* (Démètre), 82.
*Sociétés pour l'encouragement des études ;* société des Philomuses à Athènes, 23, 136 ; philanthropique de Nauplie, 135; des amis du peuple, à Athènes 235; littéraire à Bucharest, 82; pour l'enseignement élémentaire à Paris, 143; philharmonique de Zante, 347.
*Sociétés savantes*, 335, 345; société scientifique, 344; philecpédeutiques de Macédoine à Constantinople, 463; la *Société fraternelle* de Xirocrini, 466; Pallas, 467 ; des écoles aux environs de Trébizonde, 471 ; littéraire à Manchester, 478.
*Socrate*, 483.
*Socratis*, 97.
*Songeon*, 257.
*Sophianos* (Nicolas), 83, 86, 113.
*Sophocle*, 102, 109.
*Sophronios*, patriarche de Constantinople, réorganise le collège de Phanari, 39.
*Sotiris* (Grégoire), fondateur et directeur de l'école d'Athènes, 59.
*Sougdouris* (Georges), directeur du collège de Janina, 48, 52, 95. 100.
*Soulini*, généreux patriote, 160.
*Sourias* (Georges), directeur du gymnase de Chio, 129, 195.
*Soutzos* (M.), ministre de l'instruction publique sous le gouvernement de Capodistria, 135, 136.
*Soutzos* (A.), le poète, 136.
*Soutzos* (Alex.), premier président du Syllogue pour la propagation des lettres grecques, 221.
*Soutzos* (Michel), 29.
*Spandonis*, professeur, 37, 38.
*Spanéas*, 112.
*Sparmiotis* (Jonas), directeur du collège d'Ampelakia, 45.
*Spatharis* (A.), professeur à l'école de Phanari, 422.
*Spathis* (Stylianos), professeur à l'Académie ionienne, 162, 163.
*Sphoinis* (Jean), directeur du gymnase de Samos, 431.
*Spon*, 58.
*Stamatiadis* (Ep.), 431.
*Stanford*, 491, 492.
*Stark*, 453.
*Statistique* des écoles, 33, 130-135, 147, 148, 160, 181, 183-185, 270-272, 286-288, 315, 320, 416, 417 ; statistique scolaire, 487-528.
*Stephanitzi*, 283.
*Stephanovitz* (Z.), 452.
*Stignis* (Nicolas), directeur du collège de Moschopolis, 54.
*Stilfried* (A.), 453.
*Stoa* (collège) de Cozani, 31, 79.

*Stournaris*, généreux patriote, 296, 326.

*Strabon*, 101.

*Stratigos* (Antoine), 87.

*Syllogues en Grèce*. Syllogue pour la propagation des lettres grecques à Athènes, 221, 387; des dames pour l'instruction des filles, 221 ; d'instituteurs, 227 ; les Muses, 235, le Parnasse, 237, 345; pour l'amélioration de la musique religieuse, 270 ; le Byron, 345; musical dramatique d'Athènes, 346 ; du Pirée, 347; médical Asclépiade, 347; le Foyer, 348; *Syllogues en Orient*, 443, 472 ; les syllogues de Constantinople; syllogue littéraire grec de Constantinople, 358, 411, 448, 463; de l'Epire, 463; de Thrace, ecclésiastique, 466; des femmes, 467; *Syllogues des provinces*, 468, 471 ; de Macédoine à Serrès, 390, 468 ; de Salonique, 569; de Rodosto, 470; de Smyrne, 471 ; dans les colonies grecques ; Syllogue littéraire de Braila, 475 ; de Marseille, 477 ; du Caire et Alexandrie, 480.

*Syméon* (Théodore) de Trébizonde; premier directeur du collège de Bucharest, 80.

*Syngros* (A.), généreux patriote, 226.

*Synésie*, 107.

*Synvet* (A.), 490, 491, 492.

*Syrigos*, professeur à Constantinople, 36.

T

*Tacite*, 255.

*Taghis* (A.), 435, 436.

*Tatlikaras* (Jean), directeur de l'école d'Athènes, 60.

*Theil* (la Porte du), 101.

*Thémiste*, 97.

*Théocrite*, 96, 102, 420, 459.

*Théocharis* (N.-G.), ministre de l'instruction publique, 215, 353.

*Théodoridis*, (C.), 495.

*Théodose*, 48.

*Théodose* (de Mondania), 69.

*Théodose* (Démètre), 86.

*Théodose* (Panos), 86.

*Théophane*, grand orateur de l'église grecque de Constantinople, 26.

*Théophanis*, directeur du collège d'Agrapha, 55.

*Théotokis* (Nicéphore), 76, 79, 91, 100, 108, 119, 125.

*Thérapianos* (Georges), 79.

*Thérianos* (Georges), professeur à l'Académie ionienne, 163.

*Thiersch*, savant allemand, 127, 185, 244.

*Thimothéos* (le moine), directeur du collège de Moscou, 90.

*Thucydide*, 85, 97, 169, 420, 459.

*Toskanos* (Jérémias), 83.

*Tossitzas* (M.), généreux patriote, 326.

*Tossitza* (Hélène), 211, 215.

*Tourlinos* (Jean), professeur à l'Académie ionienne, 163.

*Trapezuntios* (Georges), voyez *Chrysogonos*.

*Triantaphyllidis* (P.), 296.

*Triantaphyllos* (N. Sp.), directeur du collège de Janina, 47.

*Tricoupis* (Ch.), ministre des affaires étrangères, 435.

*Tricoupis* (Sp.), ministre de l'instruction publique, 353.

*Trimis* (François), 57.

*Tryphon* (le moine), directeur du collège de Janina, 49, 52.

*Tsakalotos*, 479.

*Tsaparas* (Panagiote), directeur du gymnase de Corfou. 160, 495.

*Tsechoulis* (Macarios), 47.

*Tsclepis* (Jean), 63.

*Tsipouras* (Paisios), directeur du collège de Janina, 47.

*Tuckermann* (Ch.), 453,

*Tymbas*, 479.

*Typaldos*, 138.

*Typaldos* (Const.), professeur de l'Académie ionienne, 161.
*Typaldos* (Mathieu), 84.
*Tyrnavitis* (Alex.), 80.
*Tyrtée*, 101.

U

*Ungnade* (David), ambassadeur de l'empereur d'Allemagne à Constantinople, 26.
*Universités* (les), de l'Europe, 136, 156, 267 ; de France, 268 ; de l'Italie, 91 ; de Padoue et de Ferrare, 26; de Halle et de Goettingue, 24; la première Université des Grecs (voyez Académie ionienne), 129, 158, 159, 160; nationale d'Athènes, 167, 172, 265, 301, 302, 324, 356, 417, 418, 426, 428, 427, 432, 435.
*Ubicini*, 489, 492.

V

*Valasidis* (Démétrius), professeur à l'école de Phanari, 421.
*Valettas* (Sp.), ministre de l'instruction publique, 353.
*Valettas* (J.-N.), directeur de l'école hellénique à Londres, 478.
*Vambas* (Néophyte) directeur du collège de Chio, 33, 62, 63, 64, 103, 106, 125 ; professeur à l'Académie ionienne, 161, 215, 303.
*Vaphas* (Georges), directeur du gymnase de Smyrne, 428.
*Varvoglis* (P.), ministre de l'instruction publique, 353.
*Vatopedinos* (Ananias), 424.
*Vefik Pacha*, 487.
*Vergèse* (Ange), 75.
*Vergèse* (Nicolas), 75.
*Vergnes*, 400.
*Villemain*, 1, 2.
*Villoison*, 80.
*Viquesnel*, 490, 492.
*Virgile*, 254.
*Vitalis* (Georges), fondateur de l'école évangélique de Smyrne, 66.
*Vlachos* (S.), ministre de l'instruction publique, 353.
*Vlastos* (A.), 452.
*Vlastos* (Nicolas), 98.
*Vlemmyde*, 100.
*Vogué* (le comte de), 453.
*Volkschulen*, 194, 393.
*Voulismas* (Eustache), professeur à l'Académie ionienne, 161.
*Voulodimos* (Chr.), 478.
*Voutzinas* (Jean G.), 322.
*Vrachliotis* (Jean), professeur à l'Académie ionienne, 163.
*Vrailas* (Pierre-Armène), professeur à l'Académie ionienne, 162.
*Vretos* (A. Papadopoulos), 23, 33, 115, 137, 142.
*Vryennios* (Philothée), 36; directeur à l'école de Phanari, 423.

W

*Wagner* (W.), 453.
*Weil* (A.), 260.
*Weil* (H.), philologue, 453.
*Werther* (le baron Von), 453.
*Wheler*, 58.
*Wieseler* (F.), 453.
*Wilkinson*, 77.
*Wilkius* (Scarlatos), professeur à l'école de Phanari, 419, 421, 422, 423.
*Witte* (le baron de), 453.
*Wolf*, 80, 98.

X

*Xantopoulos* (Const.), directeur du gymnase de Smyrne, 428; de Chalki, 434.
*Xénocrate*, 101, 459.
*Xénophon*, 101, 199, 254, 483.
*Xéropotaminos* (Eugène), 457.

Y

*Ypsilanti* (le prince Alexandre), 78, 80, 81, 133.
*Ypsilanti* (Mme), 231.

Z

*Zaimis* (A.), 302.
*Zaimis* (Thr.), ministre de l'instruction publique, 231, 353.
*Zambaldi* (F.), 453.
*Zampellios* (Sp.), 75, 121.
*Zampellios* (Jean), 108, 112.
*Zani* (Mme Hélène), 233.
*Zanos* (Pierre), président du Syllogue littéraire de Constantinople, 455.
*Zappas* (C.), généreux patriote, 296, 397, 402, 411.
*Zappas* (Ev.), généreux patriote, 296.
*Zaphiropoulos* (G.), banquier de Marseille, 223, 477.
*Zariphis* (G.), généreux patriote, 397, 399, 402, 424, 446, 452, 465.
*Zariphis* (N.), 402.
*Zaviras*, 38, 45, 47, 48, 49, 50, 54, 56, 65, 66, 76, 77, 78, 79, 80, 84, 85, 115, 120.
*Zavitzanos* (Constantin), professeur à l'Académie ionienne, 163.
*Zerzoulis* (Nicolas), directeur du collège de Mont-Athos, 44.
*Zichy* (le comte), 453.
*Zinopoulos* (Georges), 23, 180, 495.
*Zochios* (Georges), directeur du gymnase de Smyrne, 428.
*Zographos* (Christaki), généreux patriote, 376, 377, 385, 402, 435, 438, 441; protecteur des Syllogues et des écoles en Orient, 444, 445, 446, 452, 453, 458, 459, 463, 467.
*Zographos* (Dr Xénophon), président du Syllogue littéraire de Constantinople, 455.
*Zonaras*, 97.
*Zosimos*, 97.
*Zossimas* (les frères), bienfaiteurs de la nation grecque, 48, 51, 101, 285, 348, 425.
*Zygomalas* (Jean), directeur du collège de Constantinople, 25, 26, 35.
*Zygomalas* (Théodore), fils du précédent, directeur du collège de Constantinople, 25, 26, 35, 57, 114.



1409.80. — Saint-Ouen (Seine). - Imp. Jules Boyer (Soc. gén. d'imp.).

